



HAL
open science

L'instituteur Louis Pastre (1863-1927) : le catalan et l'école en Roussillon de 1881 à 1907

Luc Bonet

► **To cite this version:**

Luc Bonet. L'instituteur Louis Pastre (1863-1927) : le catalan et l'école en Roussillon de 1881 à 1907. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III; Universitat de Girona, 2012. Français. NNT : 2012MON30071 . tel-00829434

HAL Id: tel-00829434

<https://theses.hal.science/tel-00829434v1>

Submitted on 3 Jun 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY – MONTPELLIER III

LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES, CIVILISATIONS

Doctorat d'Études occitanes (73^e section de la CNU : Cultures et langues régionales)

En cotutelle internationale avec



Universitat de Girona

Programa de doctorat: **CIÈNCIES HUMANES I DE LA CULTURA**

Tesi doctoral d'Història de la llengua

Memòria presentada per optar al títol de doctor per la Universitat de Girona

LUC BONET

L'instituteur Louis Pastre (1863-1927) :

Le catalan et l'école en Roussillon de 1881 à 1907

Volume I : texte

Thèse dirigée par Philippe MARTEL / August RAFANELL

Soutenue le 18 décembre 2012

Jury :

Emili BOIX, professeur, *Universitat de Barcelona* (rapporteur)

Margarida CAMBRA, professeur émérite, *Universitat de Barcelona* (rapporteur)

Jordi J. COSTA, professeur honoraire, Université de Perpignan – Via Domitia, membre correspondant de *l'Institut d'Estudis Catalans* (expert invité)

Philippe MARTEL, professeur, Université Paul-Valéry – Montpellier III

Patrice POUJADE, professeur, Université de Perpignan – Via Domitia

August RAFANELL, professeur titulaire, *Universitat de Girona*

Marie-Jeanne VERNY, maître de conférences H.D.R., Université Paul-Valéry – Montpellier III

*Aquesta memòria de doctorat és dedicada
a la Florència, indefectible suport,
a l'Amèlia,
a la Judit.*

Remerciements

Très sincèrement, je remercie :

- Philippe Martel, pour la direction de cette thèse de doctorat,
- August Rafanell, pour la cotutelle,
- Emili Boix, Margarida Cambra, Jordi J. Costa, Patrice Poujade, Marie-Jeanne Verny, pour leur participation au jury,
- Pierre Boutan, feu Antoine Cayrol (Jordi Pere Cerdà) et Hélène Cayrol, Étienne Frénay, Pierre Grau, Yan Lespoux, et tout particulièrement Marie Grau, Brígida Manera-Payrou, Mary Sanchiz, pour leur aide,
- Vicent Garcia, Marie-Christine Laronce, Magali Prat, pour leur amitié,
- Mon épouse Florence Caillis-Bonet, nos enfants Amèlia et Judit, mes parents Ginette et Étienne Bonet, mon frère Gérard Bonet, mes beaux-parents Nicole et Pierre Caillis, tous mes proches et amis, pour leur soutien.
- Mes remerciements s'adressent aussi aux descendants de Louis Pastre et de sa fratrie.

Merci,

Moltes gràcies,

Mercé plan.

Résumé

Né en 1863 dans l'Hérault, Louis Pastre effectue toute sa carrière d'instituteur laïque dans les Pyrénées-Orientales. Deux siècles et demi après l'annexion du Roussillon à la France, le catalan demeure la langue véhiculaire, surtout pour les classes populaires. Dès la fin du XIX^e siècle, et avec des signes avant-coureurs redevables entre autres à l'instituteur public Côme Rouffia (1790-1874), la langue régionale s'inscrit aussi dans la dynamique des renaissances félibréenne et surtout catalane qui irradie depuis Barcelone. Une élite intellectuelle s'organise alors pour préserver le patrimoine régional, dans le cadre de la « grande patrie » soutenue par l'école de la Troisième République. Instituteur public en activité, républicain radical et syndicaliste, pédagogue solidariste et didacticien novateur du français, Louis Pastre fut un efficace membre fondateur de la Société d'Études Catalanes, la première organisation régionaliste de la Catalogne du nord des Pyrénées. On étudie sa trajectoire et ses productions pédagogiques, dans le contexte de son activité professionnelle et militante et de ses relations avec les catalanistes barcelonais, jusqu'à ce qu'il formalise, en 1907, une « méthode mixte ». Cette dernière fut un compromis inédit entre les méthodes directe et de traduction, en faveur de l'apprentissage du français par, et pour, le catalan à l'école primaire. Après avoir remis en question les propositions antérieures de pédagogie régionaliste, face à l'hostilité de l'administration et à la tiédeur des instituteurs roussillonnais, Louis Pastre se consacra, jusqu'à sa mort en 1927, au catalan hors de l'école, avec une œuvre de linguiste extérieure au cadre de cette étude.

English title

The school teacher Louis Pastre (1863-1927): Catalan language and primary school in Roussillon from 1881 to 1907.

English summary

Born in 1863 in Languedoc in the French department of Herault, Louis Pastre carries out his whole career as a lay teacher in Roussillon or Pyrenées-Orientales department. Two centuries and a half after Roussillon was annexed to France, Catalan remains a common language, especially to the working class. From the end of the nineteenth century and with harbingers grateful forever to the state teacher Côme Rouffia (1790-1874), the regional language also fits

into the process of the dynamics of the Felibrige and especially Catalan revivals which shine from Barcelona. Then, an intellectual elite organises itself to preserve the local heritage as part of the « main motherland » that the 3rd Republic School supports. Active state teacher, radical republican and trade unionist, solidaristic teacher and innovative of French, Louis Pastre was an efficient founder member of the Catalan Studies Society, the first regionalist organization in North Pyrenees Catalonia. His career and his educational production are studied in the context of his professional and militant activity and of his relationship with Barcelonese catalanists, until he makes formal a « mixed method » in 1907. The latter was a completely new compromise between the direct methodology and the methodology of translation, in favour of the teaching of French by and for Catalan in primary school. After challenging the previous suggestions about regionalist teaching, facing the enmity administration shows and the reserve of teachers from Roussillon, Louis Pastre devoted himself to Catalan outside school until 1927 (year of his death), with a linguist work which is outside of the frame of this study.

Mots clés

1. Langue catalane 2. Langue française 3. Pédagogie 4. Histoire culturelle 5. Conflit linguistique 6. Troisième République 7. Langue occitane 8. Bilinguisme

Keywords

1. Catalan language 2. French language 3. Pedagogy 4. Cultural history 5. Linguistic conflict 6. Third French Republic 7. Occitan language 8. Bilingualism

Resum

Nascut el 1863 al baix Lenguadoc, Lluís Pastre passa al Rosselló tota la seva vida professional com a mestre laic de primera ensenyança. Dos segles i mig després de l'annexió a França, a l'antiga província de Rosselló esdevinguda, des de la Revolució francesa, departament dels Pirineus-Oriental, el català és encara la llengua vehicular, sobretot per a les classes populars. D'ençà de finals del segle XIX, i amb senyals precursors atribuïbles, entre d'altres, al mestre públic Cosme Rouffià (1790-1874), la llengua regional segueix també la dinàmica de la renaixença felibrenca, i sobretot de la catalana, que irradia des de Barcelona. Llavors, una elit intel·lectual s'organitza per preservar el patrimoni regional, dins el marc de

la « gran pàtria » francesa que el sistema escolar de la Tercera República promou activament. Mestre públic en actiu, republicà radical i sindicalista, pedagog solidarista i promotor d'una didàctica renovada de la llengua francesa, Lluís Pastre fou un eficaç membre fundador de la Société d'Études Catalanes, la primera entitat regionalista de la Catalunya del nord del Pirineu. Estudiem la trajectòria i les produccions pedagògiques de Lluís Pastre en el context de la seva activitat professional i militant, així com de les seves relacions amb els catalanistes barcelonins, fins que ell mateix formalitzi, el 1907, un « mètode mixt ». Aquest fou un compromís inèdit, entre els mètodes directe i de traducció, per a l'aprenentatge del francès, mitjançant el català i també a favor de la introducció del català a l'escola primària. Després d'haver posat en qüestió les propostes anteriors de pedagogia regionalista, i enfront de l'hostilitat de l'administració i la rebuïda dels mestres rossellonesos, Lluís Pastre es dedicà, fins a la seva mort el 1927, a promoure el català fora de l'escola, amb una obra de lingüista que ultrapassa el marc d'aquest estudi.

Paraules claus

1. Llengua catalana 2. Llengua francesa 3. Pedagogia 4. Història cultural 5. conflicte lingüístic 6. Tercera República francesa 7. Llengua occitana 8. Bilingüisme

Laboratoire L.L.A.C.S. (Langues, Littératures, Arts et Cultures des Suds), EA4582

École doctorale L.L.C.C. (Langues, Littératures, Cultures, Civilisations), ED58

Université Paul-Valéry Montpellier 3, Route de Mende, 34 199 Montpellier Cedex 5

Table des matières

	Page
Table des illustrations	012
Table des annexes	018
Choix linguistiques et typographiques	025
Sigles et abréviations	027
Cartes du cadre territorial	028
Portrait de Louis Pastre	029
INTRODUCTION	030
PREMIERE PARTIE	
Le catalan et l'école en Roussillon au temps de la « pré-Renaixença » (1833-1881)	034
Chapitre 1.1 Une école standard et « un peuple à part »	035
1.1.1 Panorama du Roussillon : de l'annexion à l'adhésion	036
1.1.2 Le mode mutuel comme pédagogie modèle	046
1.1.3 L'école normale face au « langage barbare »	049
1.1.4 Le double échec de l'instruction et de la <i>francisation</i>	053
Chapitre 1.2 Côme Rouffia (1790-1874) : instituteur public, grammairien et poète catalan	058
1.2.1 La <i>Grammaire française-catalane</i> du directeur de l'école mutuelle	058
1.2.2 Une grammaire pour les enfants pauvres ?	064
1.2.3 Le chaînon manquant de la « pré-Renaixença » littéraire	070
DEUXIEME PARTIE	
Un gavatx en Pays Catalan (1863-1900)	080
Chapitre 2.1 De Clermont-l'Hérault à Perpignan (1863-1888)	081
2.1.1 <i>Lo caganís del ramonet</i>	081
2.1.2 De la patrie de Peyrottes, poète-ouvrier d'oc	086
2.1.3 Boursier de l'enseignement secondaire spécial	089
2.1.4 Une vocation d'enseignant sous influence ?	092

2.1.5	Répétiteur, marié et père de famille	094
2.1.6	Au collège de Perpignan : « un taudis branlant »	100
Chapitre 2.2 Un début de carrière anonyme au pays d'Oun Tal (1889-1900)		104
2.2.1	Le curé et le député chantent en catalan	104
2.2.2	On est toujours le <i>gavatx</i> de quelqu'un	113
2.2.3	Premier poste « par la petite porte » à Rivesaltes	117
2.2.4	Parlez propre et soyez français ?	120
2.2.5	La « funeste coutume » du catalan à l'école	126
2.2.6	Libres penseurs en Salanque ; Pons élève en Riberal	132
2.2.7	Perpignan, le Vernet : terre d'élection des congrégations	137
2.2.8	Premiers jalons pour la définition d'un <i>tempérament</i>	140
TROISIEME PARTIE Du solidarisme au catalanisme (1901-1906)		142
Chapitre 3.1 Pédagogue solidariste et didacticien du français pour allophones		143
3.1.1	Un manuel solidariste bien accueilli par les francs-maçons	143
3.1.2	Une méthode active de français imprimée chez les radicaux-socialistes	157
3.1.3	<i>Le français enseigné par les idiomes locaux</i> avec le catalaniste Pierre Vidal	171
Chapitre 3.2 Instituteur syndicaliste et catalaniste		186
3.2.1	Chroniqueur roussillonnais panoccitaniste de la presse bourgeoise de Barcelone	186
3.2.2	Prolétaire de la plume	197
3.2.3	« Socialiste et autonomiste » selon Folch i Torres	208
3.2.4	La Société d'Études Catalanes ou le radical et le clérical	224
QUATRIEME PARTIE Pour le catalan à l'école (1907-1911)		235
Chapitre 4.1 Des pédagogues chez les régionalistes		236
4.1.1	En « bonne compagnie » à la <i>Revue Catalane</i>	236
4.1.2	Une Cendrillon d'oc à l'école française	243
4.1.3	Le Roussillon et le pédagogie régionaliste	259
Chapitre 4.2		268

La Méthode mixte	
4.2.1 D’abord le français, puis « le latin du pauvre »	268
4.2.2 Pas de concours pour les enfants catalans	278
4.2.3 Catalaniste démissionnaire, syndicaliste humilié	290
4.2.4 Sage et savant comme un félibre	300
4.2.5 L’inaccessible grammaire comparée	306
ÉPILOGUE	320
CONCLUSION	336
INDEX DES NOMS PROPRES	349
SOURCES	354
Fonds d’archives	355
Archives publiques	355
Archives privées et fonds spécifiques	358
Textes de Louis Pastre	359
Ouvrages	359
Articles	366
Cours de catalan par correspondance	372
Poèmes	373
Autres	374
Presse	375
Presse du Roussillon	375
Presse de Catalogne et de Majorque	376
Presse félibréenne et d’Occitanie	377
Presse française	377
Entretiens	379
Biographie de Louis Pastre	379
Catalanisme, littérature catalane	379
Franc-maçonnerie	379
Syndicalisme des enseignants	379

BIBLIOGRAPHIE PRIMAIRE (Jusqu'en 1926)	380
Société	381
Généralités	381
Régionalisme, catalanisme, occitanisme	382
École	387
Généralités	387
Le français à l'école, l'école en français	388
Le catalan, l'occitan, les langues régionales et l'enseignement	390
Linguistique et littérature	397
Généralités	397
Langue catalane	397
Langue occitane	403
BIBLIOGRAPHIE SECONDAIRE (A partir de 1927 – mort de Louis Pastre)	405
Outils pour la recherche	406
Dictionnaires, catalogues, répertoires	406
Méthodologie	407
Biographies et monographies à caractère biographique	409
Figures du Roussillon	409
Figures de Catalogne et de Majorque	413
Figures d'Occitanie et au-delà	414
Société	416
Histoire générale et régionalisme	416
Histoire du Roussillon et catalanisme	418
Histoire de Catalogne et catalanisme	424
Histoire d'Occitanie et occitanisme	425
Histoire générale de l'éducation	427
Les langues régionales et l'école	432
Généralités : l'école française, le français et les langues régionales ; plurilinguisme	432

L'école et le catalan en Roussillon	435
L'école et l'occitan	439
L'école et le catalan en Catalogne	441
Linguistique, sociolinguistique et littérature	444
Généralités	444
La langue catalane en Roussillon	445
La langue catalane en Catalogne et dans les autres pays de langue catalane	450
La langue occitane	451
OCCURRENCES BIBLIOGRAPHIQUES SUR LOUIS PASTRE ET SON ŒUVRE (1903-2011)	453
ILLUSTRATIONS	471
Illustrations du chapitre 1.1	472
Illustrations du chapitre 1.2	476
Illustrations du chapitre 2.1	480
Illustrations du chapitre 2.2	488
Illustrations du chapitre 3.1	494
Illustrations du chapitre 3.2	506
Illustrations du chapitre 4.1	514
Illustrations du chapitre 4.2	522
ANNEXES	532
Annexes du chapitre 1.1	533
Annexes du chapitre 1.2	538
Annexes du chapitre 2.2	543
Annexes du chapitre 3.1	550
Annexes du chapitre 3.2	556
Annexes du chapitre 4.1	580
Annexes du chapitre 4.2	590
Annexes de l'épilogue	610

Table des illustrations

Sous-chapitre, n° d'ordre/ titre de l'illustration	page
(Les notices bibliographiques servent de légendes aux reproductions de couvertures ou d'articles)	
1.1.1/ Règlement intérieur de l'école normale primaire de Perpignan [sans date].	473
1.1.2/ Règlement intérieur de l'école communale d'enseignement mutuel de Perpignan (octobre 1833).	474
1.1.3/ Statistique de l'Instruction primaire pour l'année 1863 (Enquête Duruy).	475
1.2.1/ « Grammaire française-catalane par C. Rouffia, Directeur de l'École d'Enseignement Mutuel de Perpignan ». <i>Le Publicateur des Pyrénées-Orientales</i> , 25 janvier 1834.	477
1.2.3/ Puiggari Pierre (1852). <i>Grammaire catalane-française à l'usage des Français</i> . Perpignan, Jean-Baptiste Alzine, VIII-134 p.	477
1.2.2/ TORRELLA Joanne (1678). <i>Brevis ac compendiaria syntaxis partium orationis institutio ex variis scriptoribus collecta. Duplici recenter idiomate, Gallico nempe, ac Gotholanico, elucidata, & explicata</i> . Perpiniani, Bartholomæum Breffel.	478
1.2.4/ Extrait du manuscrit du <i>Dictionnaire catalan-français</i> inédit de Pierre Puiggari, terminé vers 1845.	479
2.1.1/ Entrée de Lacoste, depuis le chemin de Clermont-l'Hérault, berceau des Pastre depuis sept générations au moins.	481
2.1.2/ La <i>Font del Turon</i> , domaine viticole à Clermont-l'Hérault, où le père de Louis Pastre fut probablement régisseur.	482
2.1.3/ Rue de l'embranchement, ou rue Napoléon, devenue rue Nationale, où Louis Pastre est probablement né.	483
2.1.4/ Le Ronel traversant Clermont ; sur le <i>piòg</i> , le château des Guilhem.	483
2.1.5/ Monument au poète-ouvrier Jean-Antoine Peyrottes (1813-1858), élevé en 1898 devant la mairie de Clermont-l'Hérault.	484
2.1.6/ Collège de Clermont-l'Hérault : résultat de l'examen des bourses, 19 juin 1878.	485

2.1.7/ Trousseau des élèves boursiers de l'État, dans les collèges (1880).	485
2.1.8/ Lettre de Louis Pastre sollicitant une place d'instituteur adjoint auprès de l'inspecteur d'Académie de l'Hérault, septembre 1882.	486
2.1.9/ Le collège de Clermont-l'Hérault au début du XX ^e siècle (carte postale) et aujourd'hui.	487
2.1.10/ Le collège de Perpignan au début du XX ^e siècle.	487
2.2.1/ Préau de l'ancienne école publique d'Aiguatèbia, petit village de montagne, en Conflent.	489
2.2.2/ Clairà, fin XIX ^e siècle. Place de l'église ou de la mairie, avec l'école des garçons à droite. Plan de la ville en 1883, avec localisation des locaux scolaires.	490
2.2.3/ Ille, fin XIX ^e siècle : derrière les remparts, l'école communale inaugurée en 1881, Joseph Pons enfant et son frère.	491
2.2.4/ Plan de Perpignan et banlieue vers 1900. Écoles : Sœurs du Sacré-Cœur, Sœurs du Bon-Pasteur, Institution Saint Louis de Gonzague, École Pasteur-Lamartine.	492
2.2.5/ Ancienne Institution Saint-Louis. Chaussée du Vernet à la hauteur de Saint Louis, vers 1900. Cour de récréation de l'ancienne institution, vers 1900.	492
2.2.6/ Carte professionnelle de Louis Pastre, délivrée le 11 septembre 1900, alors qu'il entame sa deuxième année scolaire à l'école Pasteur, quartier du Vernet, à Perpignan.	493
3.1.1/ Plan de Perpignan en 1903.	495
3.1.2/ Lieux de vie privée et professionnelle de Louis Pastre, à Perpignan <i>intra muros</i> .	496
3.1.3/ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. <i>Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître</i> . Paris, Bibliothèque d'Education, 24 p.	497
3.1.3'/ <i>Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur</i> , 1 ^{er} février 1903, p. 1.	498
3.1.3''/ Tableau et graphique de l'effort individuel. COMBES J., PASTRE L. [1902]. <i>Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille, 2^e édition</i> , p. 9 et 17.	499

3.1.4/ DAVIN S., PASTRE Louis. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans</i> : 3 ^e éd., imp. Surroca, Perpignan, [1909] ; 4 ^e de couverture de la 3 ^e édition ; 4 ^e de couv. de la 4 ^e éd., imp. Comet, Perpignan, [1911] ; 10 ^e éd., imp. Comet, Perpignan, s. d.	500
3.1.4/ DAVIN S., PASTRE Louis. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans</i> . 3 ^e éd., imp. Surroca, Perpignan, [1909] ; 4 ^e de couverture de la 3 ^e édition ; 4 ^e de couv. de la 4 ^e éd., imp. Comet, Perpignan, [1911] ; 10 ^e éd., imp. Comet, Perpignan, s. d.	500
3.1.5/ Louis Pastre et son fils cadet Jules (6 ans), photographiés par Sylvère Lamaysouette, vers 1903 ; illustration de : DAVIN S., PASTRE Louis [1903, 1 ^e éd.]. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans</i> .	501
3.1.6/ <i>La République des Pyrénées-Orientales</i> , 29 octobre 1902.	502
3.1.6'/ <i>La Croix</i> (Paris), 2 février 1898, p. 3.	502
3.1.6''/ <i>La Croix des P.-O.</i> , 10 juillet 1904.	502
3.1.7/ <i>La République des Pyrénées-Orientales</i> , 2 septembre 1903.	502
3.1.8/ DAVIN S., PASTRE Louis [1903, 1 ^e éd.]. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans</i> . Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p.	503
3.1.8'/ DAVIN S., PASTRE Louis [1903 1 ^e édition]. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans</i> : « Exercice de conjugaison vivante » en quatrième de couverture de la 5 ^e édition. En-tête de la carte de visite de Louis Pastre envoyée à Proper Estieu le 28 août 1913.	504
3.1.9/ Pierre Vidal (1848-1929) vers 1900.	505
3.1.10/ Jules Delpont (1865-1924) vers 1913.	505
3.1.11/ Alphonse Talut (1877-1915) en 1915.	505
3.1.12/ Antoni Maria Alcover (1862-1932) en 1906.	505
3.2.1/ <i>Occitania</i> , n°1, janvier 1905.	507
3.2.2/ <i>Bulletin mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales</i> , n° 26, février 1905.	508

3.2.3/ <i>Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales: Bulletin mensuel</i> , n° 33, 30 novembre 1905.	508
3.2.4/ PASTRE Louis (1906). « L'alcool, voilà l'ennemi ! ». <i>La Bourse du Travail</i> , 1 ^{er} décembre 1906, p 2.	509
3.2.4'/ Panneau mural de la campagne scolaire antialcoolique, vers 1900.	509
3.2.4''/ MASSÉ Ludovic (1943). <i>Le livret de famille</i> . Paris, Fasquelle, 277 p. [Édition consultée : <i>Les Grégoire. Le livret de famille</i> . Paris, France Loisirs, P.O.L., 1984, p. 208]	509
3.2.5/ MORER Sauvaire (1889). <i>L'École et l'armée</i> . Paris, Charavay Frères, Perpignan, Morer-Bénézet, 232 p.	509
3.2.5'/ Carabines scolaires, imitation de La Patriote. École de Rieubach (Ariège).	509
3.2.6/ KURNIG (1904). <i>Internationale Ratgebende Pädagogische Centralstelle = Centre consultant pédagogique international</i> . Heilbronn (Neckar), Schell'sche Buchdruckrei, V. Kraemer.	510
3.2.7/ Carte postale de Josep Maria Folch i Torres adressée à sa mère, depuis son exil à Elne, en Roussillon (30.11.1907). Josep Maria Folch i Torres <i>in El Poble Català</i> , 7 mai 1906. Josep Maria Folch i Torres par Picasso, en 1900.	511
3.2.8/ Lluís Piquer i Jové et ses élèves de La Canonja (Tarragona), entre 1923 et 1933.	511
3.2.9/ Dessin de Picarol dans <i>L'Esquella de la Torratxa</i> , 31 mars 1905, p. 220. Gustave Violet, déguisé en Quichote, comme les peintres Miquel Utrillo, près de lui, et Santiago Rusiñol, à côté du chauffeur. L'automobile, Rocinante, porte le nom du cheval du chevalier errant et se dirige, conduite par Ramon Casas, vers la ville où Cervantes écrivit Don Quijote de La Mancha.	512
3.2.10/ Lettre de L. Pastre, du 21 octobre 1906, secrétaire de la Société d'Études Catalanes, à A. M. Alcover, contresignée par E. Vergès de Ricaudy, président de la Société.	512
3.2.11/ Lettre de Louis Pastre, du 15 novembre 1906, secrétaire de la Société d'Études Catalanes, à Antoni Maria Alcover.	513
4.1.1/ Lettre de Louis Pastre, du 17 mars 1907, secrétaire de la Société d'Études Catalanes, à Antoni Maria Alcover.	515
4.1.2./ DAVIN S., PASTRE Louis [1911]. <i>Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. 4^e édition</i> . Perpignan,	515

Imprimerie Catalane, 80 p.	
4.1.3/ <i>Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales: Bulletin mensuel</i> , n°51, octobre 1907 et n° 52, novembre 1907. Quatrième de couverture avec publicité pour les méthodes Boscher et Davin-Pastre.	516
4.1.4/ Lettre de Louis Pastre, du 26 janvier 1907, secrétaire de la Société d'Études Catalanes, à Antoni Maria Alcover.	516
4.1.5/ CARRÉ Irénée (1889). <i>Méthode pratique de lecture, de langage, d'écriture, de calcul, etc.</i> Livre du maître. Paris, Armand Colin.	517
4.1.6/ [LHERMITE Joseph] (1878). <i>Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français publié par une société littéraire : deuxième partie.</i> Avignon, Librairie Aubanel frères, 275 p. Couverture et quatrième de couverture.	517
4.1.7/ BOUDON P.-Émile (1894). <i>Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux. Application au sous-dialecte agenais.</i> Paris, H. Welter et Agen, A. Boucheron, 50 p. Couverture et quatrième de couverture.	518
4.1.8/ LACOSTE Sylvain (1888). <i>Du patois à l'école primaire.</i> Dax, Imprimerie et lithographie A. Forsans, 28 p. [mention manuscrite du frère Savinien]; édition de 1900 à Pau, Imprimerie Vignancour, 34 p. [dédicace de l'auteur à A. Perbosc]. <i>Recueil de versions gasconnes</i> (1902). <i>Livre du maître.</i> Pau, Imprimerie Vignancour, 177 p.	518
4.1.9/ SARRIEU Bernard (1905-1908). « Utilité pédagogique du gascon ». <i>Era Bouts dera Mountanho</i> , de mars 1905 à août 1908.	
SARRIEU Bernard (1909). <i>Une langue vivante méconnue la langue d'oc : Discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Auch le 31 juillet 1909.</i> Auch, Imprimerie Th. Bouquet, 16 p.	519
4.1.10 / Horace Chauvet (1873-1962) vers 1911. Dessin de Louis Delfau.	519
4.1.11/ CARRÈRE Marie-Anaïs-Marguerite (1894). <i>Monographie de Laroque-des-Albères et de Sorède: Pyrénées-Orientales.</i> Céret, L. Lamiot, 186 p.	520
4.1.12/ GENÍS Salvador (1892). <i>El Auxiliar del maestro catalán en la enseñanza de la lengua castellana... Cuarta edición.</i> Gerona, Imprenta y Librería de Paciano Torres, 442 p.	521
4.1.12'/ GENÍS Salvador (1900). <i>Lectura bilingüe : Exercicis per' aprendre de llegir en català y de traduir en castellà els noys y noyas de las escuelas de Catalunya.</i> Barcelona, Impr. y Lit. de Joseph Cunill Sala, 149 p.	521

4.1.13/ BARDINA Joan (1907). <i>Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior</i> . Barcelona, Baguñá editor, [149] p.	521
4.2.1/ PASTRE Louis [1907]. <i>Le catalan à l'école</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p. Couverture et quatrième de couverture.	523
4.2.2/ PASTRE Louis [1911]. <i>Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p.	523
4.2.3/ PASTRE Louis [1913]. <i>Les catalanisms à l'école</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 53 p.	523
4.2.4/ PASTRE Louis (1912). « Orthographe et prononciation du catalan ». <i>Rialles</i> , n°7, 25 septembre 1912. Dessin humoristique : <i>Rialles</i> , n°6, 10 septembre 1912.	524
4.2.5/ Pancartes illustrées avec slogans en catalan utilisées lors des manifestations de 1907, reproduites dans : BOYER César, PAYRET J. (1907). <i>Aux pays des gueux. Les grands meetings du Midi</i> . Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 204 p.	524
4.2.6/ Manifestation de Perpignan : 19 mai 1907, 172.000 personnes, une partie ici devant le Castillet. Source : Club Cartophile Catalan (2006). <i>La vigne, le vin et les hommes en Roussillon au début du XX^e siècle. II- Les hommes : La révolte des vigneron</i> s. Perpignan, Club Cartophile Catalan, p. 32. Collection A. Julia.	525
4.2.7/ BOUCHOR Maurice, TIERSOT Julien (1913). <i>Chants populaires pour les écoles. 1^{re} série</i> . Paris, Hachette et Cie, 9e édition revue, 46 p., p. 10.	526
4.2.8/ <i>Le Devoir Social</i> , n°5, février 1908, couverture et p. 4.	527
4.2.9/ Télégramme de Louis Pastre, président du Syndicat des instituteurs, au ministre de l'Instruction publique, le 7 mai 1908.	527
4.2.10/ Lettre de Louis Pastre, président du Syndicat des instituteurs, au préfet des P.-O., le 7 mai 1908.	528
4.2.11/ <i>Bulletin mensuel du Syndicat des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales</i> , n°63, février 1909, p. 1-2.	529
4.2.12/ Lettre du Préfet des Pyrénées-Orientales à Louis Pastre, du 5 mai 1909 : déplacement d'office.	530
4.2.13/ BARDINA Joan (1907). <i>Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior</i> . Barcelona, Baguñá editor,	531

Table des annexes

Sous-chapitre et n° d'ordre	page
Titre de l'annexe (Les notices bibliographiques servent de légendes aux reproductions de couvertures ou d'articles)	
1.1.1	
Extraits du dossier professionnel de Pierre (Joseph) ASTOR. La descente aux enfers d'un maître d'école ordinaire, instituteur public, puis instituteur libre, ancien séminariste.	534
[Tableau dans le texte : Résultats de la partie « Idiomes et patois » de l'enquête « Duruy » de 1863, dans les P.-O., et dans les départements voisins.]	056
1.2.1.	
R. [Rouffia]. « Parole de l'enfant prodigue, traduite en catalan et en dialecte roussillonnais par M. Izer : Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaires de France ». <i>Le Publicateur des Pyrénées-Orientales</i> , 5 avril 1834, p. 56-57.	539
1.2.2.	
MORER Sauvaire (1879). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. Dans CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. <i>Lectures courantes des écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays</i> . Paris, Delagrave.	540
1.2.3.	
« Las tres visions per M. Cosme Rouffia ». <i>Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales</i> , vol. 25, 1881, p. 211-216.	541
1.2.4.	
Vers que Pierre Courtais (1816-1888) soumet à Manuel Milà i Fontanals (1818-1884), dans une lettre du 30 janvier 1872. Dans MILÀ i FONTANALS (1922). <i>Epistolari d'en M. Milà i Fontanals : correspondència recollida i anotada per L. Nicolau</i>	542

<i>d'Olwer. Tom II, anys 1875-1880. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, p. 144.</i>	
2.2.1 Discours de Pere Courtais (1816-1888), Fêtes de Banyuls (1883), <i>dans Revue Catalane</i> , n°66, 15 juin 1912, p. 179-180.	544
2.2.2 PASTRE Louis – ALGÚ, « Anyorament / Nostalgie ». Dans AMADE Jean (1908). <i>Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais</i> . Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, 260 p., p. 204-207.	545
2.2.3 « Anyorament » de Louis PASTRE dans la <i>Revue Catalane</i> (n° 15, mars 1908, p. 71-72) et « Nostalgie » traduction dans <i>Anthologie catalane</i> de Jean AMADE (1908, p. 205-206); « Lou Tioulat Paternel » de Jean-Antoine PEYROTTE dans <i>Los Orcholets</i> (1835) et traduction catalane de Louis PASTRE dans «Llengues germanes», (<i>Revue Catalane</i> , n° 9, septembre 1907, p. 270-278).	546
2.2.4 PELLICER Marcelle (1998). <i>Claira : Son église, témoin de son histoire (962-1932) : Harmonie et dissonances...</i> Claira, Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Claira, 398 p., p. 317.	547
2.2.5 Préface de J.-S. Pons à PASTRE Louis [1925]. <i>Éléments de grammaire catalane</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie catalane, 128 p.	548
3.1.1 « Les catalanistes ». <i>La République des Pyrénées-Orientales</i> , 11 novembre 1902, p 2.	551
3.1.2 Lettre de P. Vidal à A. M. Alcover du 13.01.1903.	552
3.1.3 VIDAL P. (1903. « Crónica rossellonesa ». <i>La Veu de Catalunya, edició del vespre</i> , 13 septembre 1903, p. 2	553
3.1.4 Lettre de Jules Delpont à Antoni Maria Alcover, du 12.02.1899.	554

3.1.5	TALUT Alphonse (1899). « Viva Catalunya ! ». <i>La Clavellina</i> , 15 janvier 1899.	555
3.2.1	« Tribune vinicole : Trouillas ». <i>L'Indépendant</i> , 10 mars 1902, p. 2.	557
3.2.2	« Separatisme al Rosselló ». <i>La Veu de Catalunya</i> , 17 mars 1902, p.3.	557
3.2.3.	ESCARGUEL Jules (1902). « "Campanas" ». <i>L'Indépendant</i> , 11 mars 1902, p.1.	558
3.2.4	PASTRE Lluís (1904). «Crónica del Rosselló ». <i>La Veu de Catalunya, Edició del vespre</i> , 15 novembre 1904, p. 2.	559
3.2.5	Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». <i>La Veu de Catalunya, Edició del vespre</i> , 24 avril 1905, p. 2.	560
3.2.6	Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». <i>La Veu de Catalunya, Edició del vespre</i> , 9 août 1905, p. 2.	561
3.2.7	Lluís PASTRE (1905). «Crónicas del Rosselló ». <i>La Veu de Catalunya, Edició de mitjanit</i> , 26 août 1905, p. 2.	562
3.2.8	Lluís PASTRE (1907). «Teatre catalá a Perpinyá ». <i>La Veu de Catalunya, Edició del vespre</i> , 9 juillet 1907, p. 2.	563
3.2.9	FONS Joseph (1905). « Rapport sur le concours littéraire ». <i>Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales</i> , vol. 47, p. 611.	564
3.2.9'	VIDAL Pere, PASTRE Luis [sic]. « Rondalles catalanes : Lo gat de la cua daurada ». <i>Le Petit Catalan</i> , 30 septembre 1906, p. 3.	565

3.2.10	ALCOVER Antoni Maria (1905). <i>Bolletí del Diccionari de la Llengua catalana</i> , octobre-novembre-décembre 1905, p. 405-406.	566
3.2.11	« Comité général, séance du 14 avril 1905 ». <i>La Bourse du Travail</i> , Perpignan, 1er mai 1905, p. 3.	567
3.2.12	« Appel aux électeurs ». <i>Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales</i> , n°24, 9 décembre 1904, p. 6.	567
3.2.13	« Revue corporative : Manifeste des instituteurs syndicalistes ». <i>Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur</i> , n°9, 26 novembre 1905, p. 65.	568
3.2.13'	« Revue corporative : Manifeste des instituteurs syndicalistes ». <i>Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur</i> , n°9, 26 novembre 1905, p. 66.	569
3.2.14	PASTRE Louis (1906). « L'alcool, voilà l'ennemi ! ». <i>La Bourse du Travail</i> , 1 ^{er} décembre 1906, p. 2.	570
3.2.15	PASTRE Louis (1907). « L'alcoolique ». <i>La Bourse du Travail</i> , 1 ^{er} mars 1907.	570
3.2.16	FOLCH y TORRES, Josep M ^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 17 mars 1906, p. 2.	571
3.2.17	FOLCH y TORRES, Josep M ^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 5 mai 1906, p. 1-2.	572
3.2.18	FOLCH y TORRES, Josep M ^a (1906). « Notes del desterro ». <i>El Poble Catalá</i> , 6 juillet 1906, p. 1.	573
3.2.19		574

Ll. P. y J. [PIQUÉ y JOVÉ Lluís] (1906). « Des de Perpinyá ». <i>La Veu de Catalunya</i> , Edició del vespre, 8 juin 1906, p. 2.	
3.2.20 Lluís PASTRE (1906). « Desde'l Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 31 mars 1906, p. 3.	575
3.2.21 Lluís PASTRE (1906). « Notetes pedagógicas : Desde'l Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 8 mai 1906, p. 2.	576
3.2.22 Lluís PASTRE (1906). « Notetes pedagógicas ». <i>El Poble Catalá</i> , 7 juin 1906, p. 2.	577
3.2.23 J. M ^a F. y T. [FOLCH y TORRES Josep Maria] (1906). « Cròniques del Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 6 janvier 1906, p. 3.	578
3.2.24 FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « L'esperit catalá al Rosselló ». <i>El Poble Catalá</i> , 21 juin 1906, p. 1.	579
4.1.1 FAVARD D. (1891). « Circulaire de l'Inspecteur d'Académie à MM. les inspecteurs primaires ». <i>Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.</i> , n° 5, juin-juillet 1891, p. 100-111.	581
4.1.2 CHAUVET Horace (1897). « La langue catalane ». <i>L'Indépendant</i> , 18 août 1897, p.2.	584
4.1.3 BROUSSE Louis (1897). « La langue catalane ». <i>La Clavellina</i> , 15 octobre 1897.	585
4.1.4 TALUT Alphonse (1898). « Une renaissance ». <i>La Clavellina</i> , 15 décembre 1898.	586
4.1.5 BROUSSE Emmanuel (1899). « Questions d'enseignement ». <i>L'Indépendant</i> , 12 avril 1899, p. 1.	587
4.1.6	588

RIBÈRE Alexis (1899). « Questions d'enseignement ». <i>L'Indépendant</i> , 15 avril 1899, p. 1.	
4.1.7 CHAUVET Horace (1903). « Lettres à ma cousine : L'enseignement du catalan ». <i>L'Indépendant</i> , 30 novembre 1903, p. 1	589
4.2.1 PASTRE Louis [1907]. <i>Le catalan à l'école</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p. [Extraits]	591
4.2.2 PASTRE Louis [1911]. <i>Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p. [Extraits]	596
4.2.3 PASTRE Louis [1913]. <i>Les catalanisms à l'école. Enquête faite dans les écoles du Roussillon avec la collaboration de plusieurs instituteurs roussillonnais</i> . Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 53 p. [Extraits]	601
4.2.4 P. G. [GRENIER Paul] (1907). « Contre les Catalans ». <i>La Dépêche du Midi</i> , 2 novembre 1907, p. 4.	605
4.2.5 « Le crime odieux : Aux petits viticulteurs, nos frères ! ». <i>La Montagne</i> , 22 juin 1907, p. 1.	606
4.2.6 Lettre de Louis Pastre au frère Savinien, du 2 novembre 1910. <i>Occitania</i> , n°11, 30 avril 1911, p. 106.	607
4.2.7 Transcription d'un extrait de l'enregistrement audio (à peine audible) d'un entretien, entre Mathieu Py (1909-1997) et Étienne Frénay (historien). Sans date, probablement en 1992 ou peu après.	608
4.2.8	609

NOUGARET (1912). « Bilinguisme ou unilinguisme ? ». <i>L'Indépendant</i> , 30 décembre 1912, p. 2.	
Annexe 1 de l'épilogue	
Ll. P. [Lluís Pellisser = DELPONT Jules] (1921). « Une panne du "faux catalan" ». <i>Montanyes Regalades</i> , n°62, février 1921, p. 32.	611
Ll. P. (1920). « L'orthographe fantaisiste de M. Pastre ». <i>Montanyes Regalades</i> , n°49, janvier 1920, p. 16.	
Annexe 2 de l'épilogue	
FRANCIS-AYROL P. [FRANCIS François = PISTACHE François] (1927). « Louis PASTRE est mort ». <i>L'Éveil Catalan</i> , n° 115, 26 février 1927, p. 1. UPVD	612
TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». <i>L'Éveil Catalan</i> , n° 115, 26 février 1927, p. 1.	
Annexe 3 de l'épilogue	
BAUBY Charles (1927). « Ceux qui s'en vont : Louis Pastre ». <i>La Tramontane</i> , mars 1927, n° 123, p. 69.	613
Annexe 4 de l'épilogue	
C. G. [GRANDO Carles] (1927). « De les terres catalanes : Perpinyà : Mort d'en Lluís Pastre ». <i>La Veu de Catalunya</i> , 3 mars 1927.	613
Annexe 5 de l'épilogue	
MASERAS Alfons (1927). « L'obra de Lluís Pastre ». <i>La Veu de Catalunya, edició del matí</i> , n°9820, 20 novembre 1927, p.7.	614
Annexe 6 de l'épilogue (graphique)	
Distribution chronologique de l'œuvre complète de Louis Pastre.	615
Annexe 7 de l'épilogue (graphique)	
Distribution thématique de l'œuvre complète de Louis Pastre.	616
Annexe 8 de l'épilogue (graphique)	
Distribution chronologique des occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et son œuvre, 1903-2011.	617
Annexe 9 de l'épilogue (graphique)	
Distribution géographique des occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et de son œuvre.	618

Choix linguistiques et typographiques

- Dans ce mémoire, « Roussillon » désigne prioritairement la totalité des terres catalanes septentrionales, annexées au Royaume de France en 1659¹, c'est-à-dire le principal cadre territorial de notre recherche². C'était l'usage à l'époque de Louis Pastre, lorsqu'il était question de langue et de culture catalanes. Quand il s'agissait de sujets relatifs à l'État, on utilisait la dénomination officielle, « Pyrénées-Orientales », qui correspond au même territoire avec l'ajout d'une partie des Fenouillèdes occitanes³. « Roussillon » désigne aussi, dans ce travail, strictement la *comarca*, petite région de la plaine autour de Perpignan⁴. Nous utilisons également, pour caractériser la totalité du territoire catalan de France, plus marginalement, les expressions : « Catalogne française » et « Catalogne du nord ». Cette dernière n'apparut qu'après la mort de Louis Pastre.
- Les noms de lieux catalans du Roussillon, et occitans, figurent dans leur forme française officielle. Il en va de même, lorsque la forme française est habituelle, pour les toponymes des autres territoires catalans qui bénéficient de l'officialité de leur forme vernaculaire.
- Les prénoms et les noms des auteurs sont reproduits tels qu'ils figurent dans les ouvrages cités. Certains apparaissent à la fois dans leur version française et catalane ou française et occitane.
- Les citations et expressions en catalan ou en occitan figurent en italique, il en va de même pour quelques barbarismes ou termes impropres.
- Les citations courtes et les titres d'articles sont placés entre guillemets.
- Les citations longues apparaissent en décalage du texte, sans guillemets.
- Les titres d'ouvrages et de périodiques figurent en italique.

¹ En vertu du Traité des Pyrénées conclu avec le Royaume d'Espagne.

² Voir *infra* les cartes du cadre territorial.

³ Le département des Pyrénées-Orientales, créé en 1790 après la Révolution Française, fut constitué en ajoutant une partie des Fenouillèdes occitanes à l'ancien comté de Roussillon et à une partie de l'ancien comté de Cerdagne.

⁴ Les autres *comarques* (les anciens « pays » aujourd'hui sans valeur administrative) sont : le Conflent, autour de Prades ; le Vallespir, autour de Céret ; le Capcir, autour de Formiguères, mais sous l'influence administrative de Mont-Louis (chef-lieu de canton à cheval sur le Capcir et le haut Conflent) ; la partie orientale de la Cerdagne, *comarca* à cheval de la frontière franco-espagnole, sous l'influence générale de Puigcerdà (Catalogne espagnole) et sous la dépendance administrative de Saillagouse (chef-lieu de canton).

- Les noms d'organisations figurent en caractères droits, quelle que soit la langue.
- Les citations en catalan ou en occitan apparaissent en version originale, elles sont immédiatement suivies, entre crochets, de la traduction en français.
- La plupart des citations en catalan ou en occitan sont antérieures au premier aboutissement de la norme orthographique de chacune, respectivement en 1913⁵ et en 1935⁶.

⁵ Publication des *Normes ortogràfiques* par l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone, sous l'impulsion de Pompeu Fabra.

⁶ Parution de la *Gramatica Occitana segon los parlars lengadocians* de Louis Alibert.

Sigles et abréviations

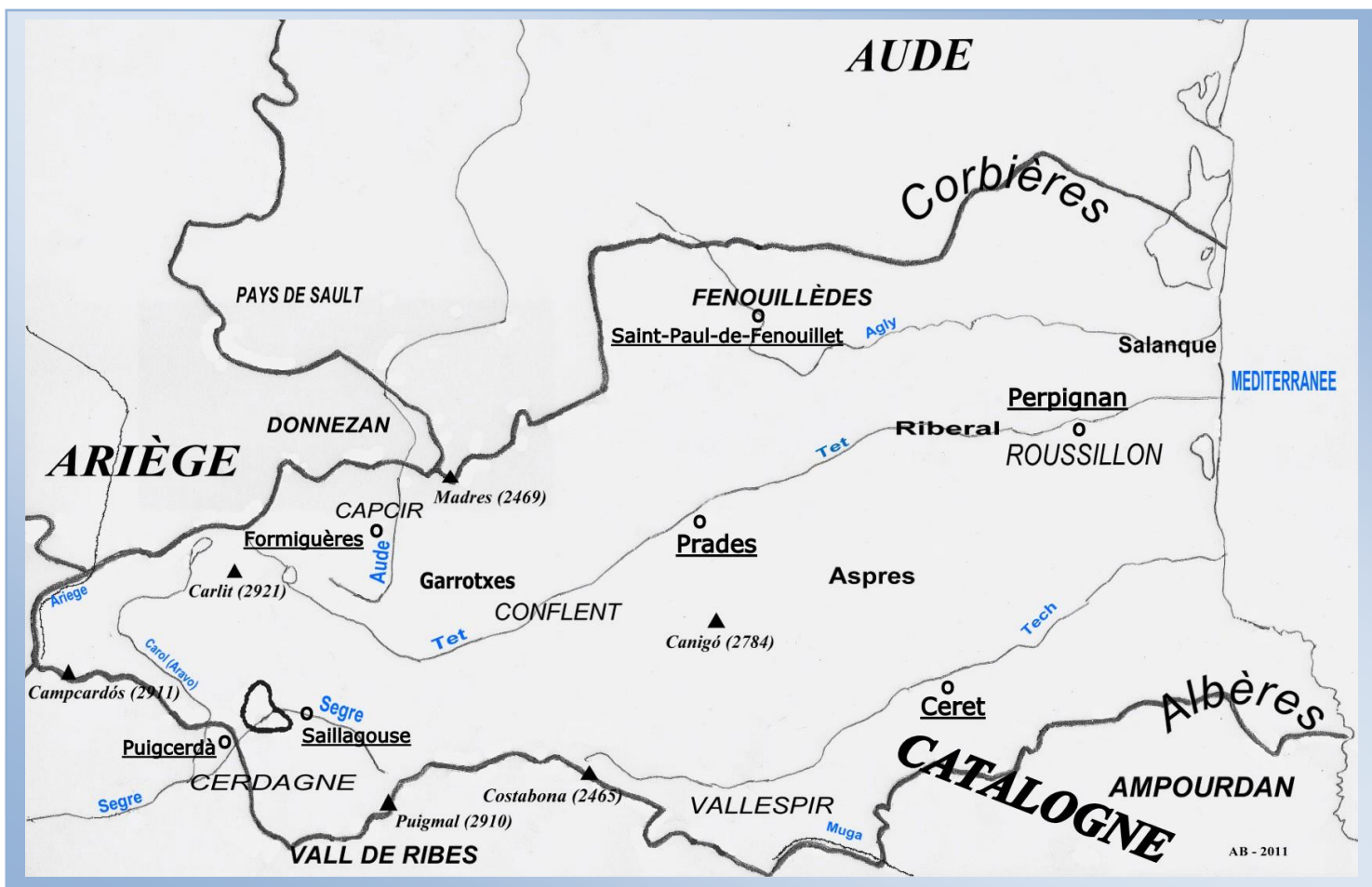
- A.D.H.** : Archives Départementales de l'Hérault, Montpellier.
- A.D.P.O.** : Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, Perpignan.
- A.D.L.** : Archives Départementales de la Lozère, Mende.
- A.M.C.H.** : Archives Municipales de Clermont-l'Hérault.
- A.M.P.** : Archives Municipales de Perpignan.
- A.R.M. - A.M.** : *Arxiu del Regne de Mallorca, fons Alcover-Moll, Palma de Mallorca.*
- A.R.M. - J. ALCOVER:** *Arxiu del Regne de Mallorca, fons Joan Alcover Maspons.*
- B.C.** : *Biblioteca de Catalunya, Barcelona.*
- B.M.** : Bibliothèque Mazarine, Paris.
- B.M.T.** : Bibliothèque Municipale de Toulouse.
- B.N.F.** : Bibliothèque Nationale de France, Paris.
- B.P.A.** : *Biblioteca Pública Arús, Barcelona.*
- C.E.D.R.H.E.** : Centre d'Étude et de Recherche en Histoire de l'Éducation, Montpellier IUFM.
- C.I.R.D.O.C.** : Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan, Béziers.
- C.O.** : *Collègi d'Occitania, Toulouse.*
- F.F.T.** : *Fundació Folch i Torres, Palau Solità i Plegamans (Barcelona).*
- I.N.R.P.** : Institut National de la Recherche Pédagogique (Institut Français de l'Éducation), Lyon.
- M.C.A.E.Z.** : Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile Zola, Montpellier.
- M.M.P.** : Médiathèque Municipale de Perpignan.
- M.N.E** : Musée National de l'Éducation, Rouen.
- U.A.B.** : Bibliothèque de *la Universitat Autònoma de Barcelona.*
- U.B.** : Bibliothèque de *la Universitat de Barcelona.*
- U.d.G** : Bibliothèque de *la Universitat de Girona.*
- U.P.** : Bibliothèque de l'Université de Poitiers.
- U.P.V.** : Bibliothèque de l'Université Paul-Valéry -Montpellier III.
- U.P.V.D.** : Bibliothèque de l'Université de Perpignan - Via Domitia (Fonds Grandó).
- U.R.V.** : Bibliothèque de *la Universitat Rovira i Virgili, Tarragona.*

Cadre territorial

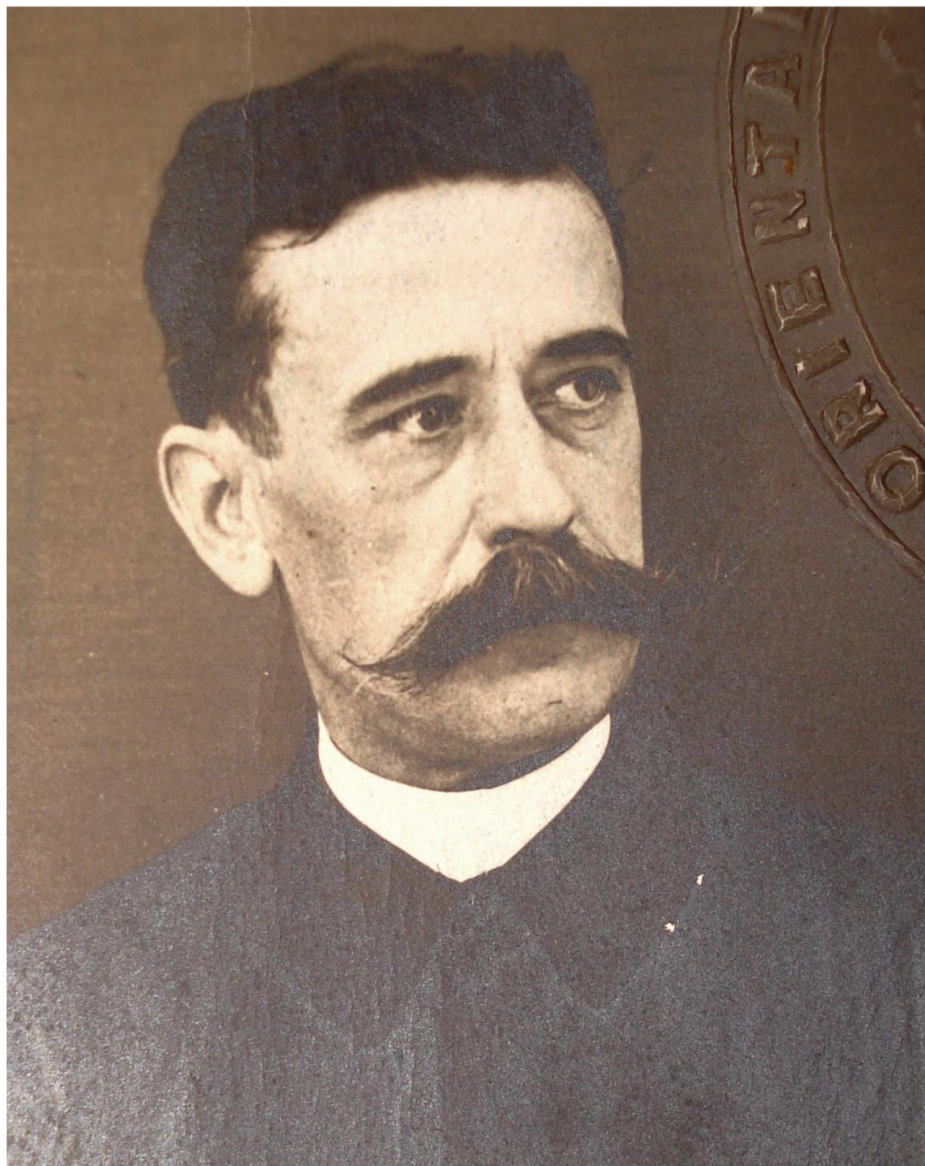
La Catalogne du nord (Roussillon) dans les pays de langue catalane. Source: Gencat.cat



Le département des Pyrénées-Orientales (Roussillon) dans l'actuelle région Languedoc-Roussillon. Source: gouv.fr



Les Pyrénées-Orientales: territoires intérieurs et localités de référence, territoires limitrophes, cours d'eau, sommets. D'après une carte d'André Balent, in BONET Gérard, dir. (2011). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises*. Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 679. (Les localités et la mention "Catalogne" sont de notre fait)



Louis Pastre (1863-1927) vers 1915. ADPO : 19F132

Introduction

L'article 14 du *Règlement pour les écoles primaires publiques des Pyrénées-Orientales*», exécutoire dès le 1^{er} octobre 1881, sous le Ministère Ferry, est semblable à celui d'autres départements français : « Le français sera seul en usage dans l'école ». Cette formulation est identique, à l'exception de la fluctuation du numéro d'ordre, plus habituellement article 13, à celle que l'on trouvera, tout au long de la Troisième République, dans les différentes éditions du même règlement. L'exclusivité officielle attribuée au français à l'école publique, concernait aussi, parfois à l'exclusion du catéchisme, l'école privée, tant qu'elle conserverait ses prérogatives. Le *Règlement modèle* de 1851, promulgué par le Ministre de l'Instruction publique et des cultes de Louis-Napoléon Bonaparte, le baron de Crouseilles, sitôt après que le pays eut basculé dans l'Empire et que nombre d'instituteurs républicains eurent été poursuivis, connut un article 29 dont la formulation était rigoureusement identique à celle de l'article 13 ou 14 publié sous la Troisième République anticléricale. C'était là un bel exemple de la continuité d'une politique linguistique scolaire, élevée au niveau de la raison d'État. On pourrait donc considérer comme paradoxale et infondée toute étude qui se proposerait d'analyser l'implication d'un instituteur laïque dans un domaine à la croisée improbable de deux questions antagonistes : l'école française au tournant des XIX^e et XX^e siècles, et la langue locale catalane, qui en était ostensiblement exclue, malgré les euphémismes règlementaires.

Jusqu'à ce qu'en 1976, un historien américain, Eugen Weber¹, au détour d'une étude sur la paysannerie française au XIX^e siècle, révèle l'évidence qu'il y avait alors, au pays de Victor Hugo, « des langues à foison »², l'historiographie française n'avait pas considéré la question³. L'école primaire publique, qui pénétrait alors dans les mêmes replis du territoire où s'étaient insinuées, mille ans plus tôt, les églises romanes⁴, n'ignorait évidemment pas que dans les terres à l'extrême nord-est

¹ Édition consultée : WEBER Eugen (1998). *La fin des terroirs. Modernisation de la France rurale 1870-1914*. Paris, Le Grand Livre du Mois. Première édition française en 1983.

² Titre du chapitre six de l'édition française de l'ouvrage.

³ Depuis lors, voir : CHANET Jean-François (1996). *L'École républicaine et les petites patries*. Paris, Aubier ; MARTEL Philippe (2007). *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes, Université Paul-Valéry ; GRIFFON Yves (2008). *La langue bretonne et l'école républicaine: Témoignages de mémorialistes*. Rennes, Université Européenne de Bretagne ; OTTAVI Pascal (2008). *Le bilinguisme dans l'école de la République ? Le cas de la Corse*. Ajaccio, Albiana.

⁴ Patrick Cabanel remarque : « Les écoles, bientôt les palais scolaires voulus par la Troisième République (mais on bâtit dès les années 1830), ont remplacé les églises dans les investissements, les préoccupations, les fiertés de l'État et des communautés. En m'appuyant sur des observations faites dans les années 1880-1900, alors que la France était un immense chantier scolaire, j'ai déjà eu l'occasion d'émettre l'idée selon laquelle l'histoire millénaire de la nation se souviendrait un jour qu'à l'an mil des églises romanes aurait succédé à un an "mil neuf cent" des écoles primaires, avec un même peuple et deux formes d'une peut-être commune espérance ».

des Pyrénées, le catalan était « la langue préférée des enfants »¹, et de leurs parents. Mais le français, n'en était pas moins la langue désirée de tous, le sésame de la promotion sociale par le déracinement. Il fallait dès lors que les enfants cessent d'être des « étrangers en classe »². La question, un temps évitée, même par les historiens de l'éducation³, constituait pourtant, un demi-siècle plus tôt, le problème majeur des instituteurs de village et des quartiers populaires de Perpignan. Louis Pastre était de ceux-là. La plupart des collègues de Louis Pastre, devant la difficulté de la tâche, en particulier avec les élèves les plus jeunes, usaient de leur isolement pédagogique et s'accommodaient du règlement scolaire en utilisant, autant que nécessaire, le catalan en classe⁴. En revanche, avec les plus grands, on n'hésitait pas à faire circuler un objet (souvent nommé « le signal ») parmi les enfants qui disaient spontanément quelques mots en catalan. Et les écoliers se provoquaient, et se dénonçaient mutuellement, afin d'échapper à la punition, en fin de journée⁵. En conférence pédagogique, ou lorsque l'inspecteur était de passage, on se lamentait sur ces difficultés, et ce dernier recommandait la méthode maternelle d'Irénée Carré, destinée aussi aux « colonies »⁶, ou celle de son émule local, Auguste Taillefer⁷.

Cependant, à la différence de la plupart des instituteurs, Louis Pastre pensait qu'il fallait s'appliquer à ne parler que français aux plus jeunes enfants. Il était un adepte de la méthode maternelle, ou méthode directe, recommandée, depuis 1901, dans les classes de langue étrangère de l'enseignement secondaire. En 1903, il publia même des exercices de langage⁸, pour les plus jeunes, dont le succès est accrédité par les dix éditions connues. Mais, dès la première parution de cet ouvrage, voilà qu'il annonce un prochain manuel de français enseigné par le catalan, pour les écoliers les plus grands ! Il

CABANEL Patrick (2008). « La "loi Guizot" dans l'histoire de la civilisation française », p. 335-350. In CHAMBOREDON Robert, coord. *François Guizot, 1787-1874 : passé-présent : actes du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard*. Nîmes, 20-22 novembre 2008. Paris, L'Harmattan, p. 349.

¹ PASTRE L. (1907). « Distribution des prix du concours de langue catalane. Rapport du secrétaire ». *Revue Catalane*, n° 10, octobre 1907, p. 299.

² « Rapport général sur la situation de l'enseignement primaire en 1889, adressé au conseil départemental et au Conseil Général par M. Durand, inspecteur d'académie ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°9, septembre 1890, p. 231.

³ Ce fut le cas pour : PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, 524 p.

En revanche, André Chervel consacre un chapitre à la question « Le français face aux patois dans l'école », p. 14-33, dans : CHERVEL André (2008). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris, Retz, 832 p.

⁴ « L'enfant, en arrivant dans nos écoles, n'ayant jamais causé le français, il importe de le familiariser avec notre langue. Je m'applique à lui faire nommer les objets qui l'entourent : le musée scolaire, les divers travaux manuels me fournissent une série d'exercices de traduction franco-catalane dont j'ai pu apprécier les excellents résultats ».

« Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune de Latour-de-Carol, école publique de garçons, Joseph Puig », ADPO : 1 Mi 14.

⁵ Voir chapitre 2.2.4 : « Parlez propre et soyez français ? ».

⁶ CARRÉ Irénée (1889). *Méthode pratique de langage, de lecture, d'écriture, de calcul, etc. : plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale: livre du maître*. Paris, A. Colin et Cie.

⁷ TAILLEFER Auguste (1892). *La Langue française enseignée par la parole, d'après la méthode de M. Carré, ... exercices intuitifs destinés aux commençants*. Perpignan, Imprimerie C. Latrobe. [Extrait du *Bulletin de l'enseignement primaire des Pyrénées-Orientales*]

⁸ DAVIN S., PASTRE Louis [1903 ?, 1^e éd.]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p.

formalisera cette idée en 1907, avec un manifeste pour « Le catalan à l'école »¹. Le manuel correspondant, avec exercices de traduction de textes catalans², ne paraîtra qu'en 1911. Dès lors, Louis Pastre devint un personnage singulier. Pourrons-nous l'identifier au modèle idéologique des « hussards noirs de la République » ? Son penchant pour la pédagogie régionaliste ne fut-il alors que ponctuel ? Ou bien pourrons-nous avancer qu'il fut un instituteur laïque et catalaniste ?

Nous étudierons donc les différentes composantes de la singularité de l'instituteur Louis Pastre, principalement du point de vue de son action en faveur de l'école primaire et de l'introduction du catalan dans la formation des écoliers. Nous nous attacherons, en particulier, à l'analyse des deux manuels qui structurent sa « Méthode mixte » : le premier pour l'enseignement du français, le second pour l'étude contrastive du catalan et du français. Auparavant, nous aurons caractérisé son *Essai d'éducation sociale à l'école*. L'œuvre de Louis Pastre comporte d'autres volets, que nous ne ferons qu'évoquer, dans la mesure où ils informeront notre objet principal de recherche. Pour cette étude, nous avons cumulé de successives approches synchroniques des événements afin de saisir « l'accablante complexité des choses »³ et de relier toujours la biographie à l'analyse des structures. Ainsi, les événements de la vie de notre instituteur et ceux de la collectivité dans laquelle il évolue se nourrissent et s'expliquent mutuellement. On pourra même voir des passerelles qui se tendent entre des principes idéologiques que l'on aurait pu croire étanches et imperméables⁴. Quant à la limitation thématique⁵, bien que toute relative eu égard aux différents centres d'intérêt de notre personnage, elle constitue utilement un garde-fou face à l'ambition d'une biographie totale, qui aurait l'inconvénient de figer le sujet dans une trajectoire unique, comme prédéterminée⁶. Notre étude ne porte, en effet, que sur une partie de la vie et de l'œuvre de Louis Pastre.

Les limites temporelles communes de l'étude détaillée de la vie de Louis Pastre et du contexte dans lequel elle se déroule correspondent à des dates clés de son histoire individuelle et de l'histoire collective. En fin d'année scolaire 1881-1882, il passe de l'autre côté du pupitre, en tant que répétiteur, et sollicite également une place d'instituteur, alors que la promulgation des lois Ferry fonde l'école

¹ PASTRE Louis [1907]. *Le catalan à l'école*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p.

² PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p.

³ Jacques Le Goff cite l'historien Bernard Guénée (1927-2010) dans : LE GOFF Jacques (1989). « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ». *Le Débat*, n°54, p. 48.

⁴ Suggéré par : HEURÉ Gilles (1999). « Gustave Hervé, cas pratique de biographie ». *Le Mouvement Social*, n°186, janvier-mars 1999, p. 21.

⁵ Pierre Bourdieu considère : « On ne peut comprendre une trajectoire (c'est à dire le *vieillessement social* qui, bien qu'il l'accompagne inévitablement, est indépendant du vieillissement biologique) qu'à condition d'avoir préalablement construit les états successifs du champ dans lequel elle s'est déroulée [...] ». BOURDIEU Pierre (1986). « L'illusion biographique ». *In Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, p. 72.

⁶ Yves Clot met en garde contre « l'illusion objectiviste » : « La vie a toujours plusieurs longueurs d'avance : vouloir la saisir dans sa toute dernière phase comme objectivement ajustée à une position, adaptée à une situation, demeure un idéal quelque peu scientifique ». CLOT Yves (1989). « L'autre illusion biographique ». *Enquête, Biographie et cycle de vie*. <<http://enquete.revues.org/document99.html>>. [Consulté le 21 février 2012]

gratuite, puis obligatoire et laïque. En 1907, l'année de la révolte des « gueux »¹, affirmation d'un Midi plutôt rouge et peut-être régionaliste, Louis Pastre édicte les principes fondamentaux de son approche du catalan à l'école. D'autres engagements, liés à la langue catalane, à l'école et aux instituteurs marquent aussi un tournant décisif à cette date. À plus grandes enjambées, nous examinerons aussi la question du catalan et de l'école à « l'époque Guizot ». En ce temps-là, sur fond de « pré-renaissance » littéraire catalane, le fondateur de l'école mutuelle de Perpignan proposa une *Grammaire française-catalane*. De même, nous irons un peu au-delà de 1907, afin de suivre le fil de l'idée de Louis Pastre pour le catalan à l'école.

Une recherche à caractère biographique n'a d'intérêt que si elle répond à une question qui transcende le personnage. Dans le cas qui nous occupe, l'absence d'archives personnelles, et le profil d'illustre inconnu qui est celui de Louis Pastre, nous ont, en permanence, obligé à interroger les articulations entre l'homme et son environnement. La problématique s'est donc enrichie de cette pratique de la recherche, et s'exprime en deux volets. Le premier est lié à l'histoire générale de l'école française et des langues régionales, le second est relatif aux éventuelles particularités du domaine de recherche roussillonnais :

Était-il envisageable, dans l'école publique française de la première moitié de la Troisième République, alors que le peuple du Midi avait le catalan ou l'occitan comme langue maternelle et usuelle, de mettre en place un enseignement de la langue régionale, complémentaire de celui de la langue française, dans le respect de la réglementation en vigueur et avec des maîtres loyaux à la République ?

Le Roussillon constituait-il un cas particulier au regard de la question de l'école publique et des langues régionales ?

¹ BOYER César, PAYRET J. (1907). *Aux pays des gueux. Les grands meetings du Midi*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant.

Première partie

**Le catalan et l'école en Roussillon
au temps de la « pré-*Renaixença* »
(1833-1881)**

Louis Pastre naquit en 1863 dans le département de l'Hérault. L'histoire de sa vie et de son œuvre ne s'imbriquent dans celle des Pyrénées-Orientales qu'à partir de 1888, date à laquelle sa carrière, dans l'Instruction publique, l'y conduisit définitivement. Cette première partie, prolégomènes à notre étude, s'attachera à mettre en lumière la vie et l'œuvre d'hommes de la génération précédente, qui se distinguèrent, comme Louis Pastre, à la fois dans les domaines de l'enseignement et de la langue catalane. Nous avons choisi, en débordant un peu en amont, la période 1833-1881 qui correspond, à partir de la loi Guizot, à la mise en place de la politique française de scolarisation et d'alphabétisation que la Troisième République, l'ère de Louis Pastre, parachèvera grâce aux lois Ferry de 1881-1882.

Chapitre 1.1

Une école standard et « un peuple à part »

Avant d'aborder l'époque de la Restauration jusqu'à la fin du Second Empire, celle de la génération qui précéda Louis Pastre, nous allons brosser succinctement, du point de vue de l'école, des langues et de la société, la période qui s'ouvre, sous l'Ancien Régime, avec l'annexion du Roussillon au Royaume de France, et qui se termine au moment de la période révolutionnaire, suivie du Premier Empire, avec l'institutionnalisation du Département des Pyrénées-Orientales. Nous ne ferons qu'ébaucher ensuite les mutations politiques survenues de la Restauration jusqu'à l'orée de la Troisième République, afin de porter notre attention sur les questions scolaires et linguistiques de cette période.

1.1.1 Panorama du Roussillon : de l'assimilation à l'adhésion

Le territoire catalan, entre Pyrénées¹ et Languedoc, constitué du comté de Roussillon et d'une partie de celui de Cerdagne, fut annexé au Royaume de France en 1659, au mépris des Constitutions de la Catalogne². En 1700, Louis XIV y interdit, malgré les protestations du Conseil Souverain de la nouvelle « province étrangère du Roussillon »³, l'usage officiel de la langue catalane. L'argumentation, à l'adresse de la bourgeoisie, repose sur les économies qui lui seront ainsi aisés de faire, en matière d'éducation :

Outre que cet usage répugne & est en quelque sorte contraire à Notre Autorité, à l'honneur de la Nation Française & même à l'inclination des Habitans desdits Païs, lesquels en toutes occasions ne témoignent pas moins de zèle et d'affection pour notre service que nos anciens Sujets: Ils en reçoivent d'ailleurs beaucoup de préjudices, en ce que pour faire instruire leurs enfans dans ladite Langue Catalane, & les rendre par là capables d'exercer les Charges de Judicature & de Magistrature; Ils se trouvent obligés de les envoyer étudier dans les villes de la domination d'Espagne, ce qui leur cause de grands frais⁴.

En 1672, Louis XIV avait déjà ordonné, sans grand succès, aux consuls de Perpignan, qui refusèrent d'en assumer la charge financière,

L'établissement de plusieurs petites escolles dans la ditte ville de Perpignan ou les enfans de l'un et l'autre sexe puissent estre instruits a la connaissance des lettres de l'alphabet, des sillabes, diction et oraisons tant en langue françoise qu'en celle du pays et mesmes en l'écriture des dittes deux langues, afin qu'insensiblement elles soyent rendues communes et reciproques a tous les ditz habitans françois et catalans, et que les ditz enfans masculins qui voudront estudier aux lettres soyent

¹ Une lecture strictement géographique de la partie orientale de la chaîne des Pyrénées révèle qu'elle se divise en deux branches parallèles, depuis l'extrémité occidentale de la Cerdagne, jusqu'à la Méditerranée, qu'elle atteint, au nord par les Corbières, et au Sud par les Albères. Le territoire qui nous occupe se situe donc toujours à cheval des Pyrénées, entre les deux branches septentrionale et méridionale. Voir : GUITER Henri (1991). « La structure linguistique des Pyrénées orientales en l'an Mil et sa genèse », p. 360-367. In Catalunya i França meridional a l'entorn de l'any Mil = La Catalogne et la France méridionale autour de l'an Mil. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, p. 360.

² Louis XIV était alors, à titre personnel, comte de Barcelone, en vertu du traité de Péronne de 1641, signé entre Louis XIII et la Généralité de Catalogne, et aurait dû respecter les Constitutions et l'intégrité territoriale de la Catalogne. Le comté de Cerdagne étant à cheval des Pyrénées, le Royaume de France annexa les 33 « villages » jouxtant le Capcir et le Conflent (à l'exception de la « ville » de Llivia), qui dépendaient du Comté du Roussillon auquel le Royaume d'Espagne avait renoncé.

Entre 1462 et 1493, les Comtés de Roussillon et Cerdagne avaient déjà été sous la domination française de Louis XI.

³ Le Roussillon relevait non pas du Contrôleur général mais du Secrétaire d'État à la guerre. Le subdélégué général de l'Intendance de Roussillon et du Pays de Foix, écrivait dans son dernier mémoire de 1789 : « Longtemps unis avec les Catalans, ils [les Roussillonnais] ont conservé de la fréquence de leur commerce et de leur liaison avec eux des idées républicaines qui ne sont pas encore entièrement effacées ». Cité par : MARCET Alice (1978). « Société roussillonnaise et catalanisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle », p. 243-348. In *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon Université Paul Valéry, p. 244.

⁴ Edit du roi, du 2 avril 1700. Reproduit dans : « Interdiction officielle de la langue catalane ». *Revue Catalane*, n°34, 15 octobre 1909, p. 292-293.

par ce moyen rendus capables d'entrer dans les classes de grammaires ou ils sont intruits par les soins des Reverends Peres Jesuites tant en langue latine quen la françoise [...]. Messieurs les Consuls tiendront la main a ce qu'il n'y ayt dans la dite ville aucune autre petite escolle que celles cy dessus¹.

En 1682, sur le modèle de Perpignan, des lettres royales ordonnent l'établissement exclusif d'écoles royales dans toutes les villes de la province, gratuites pour les familles et à la charge des municipalités, « pour apprendre aux enfants la langue françoise, la doctrine chrestienne, à lire, et escrire, l'arithmétique et les principes de la langue latine »². Les effets sur la francisation des enfants du peuple furent peu probants car les communautés ne pouvaient toujours pas assumer la gratuité scolaire. Le système éducatif traditionnel se perpétua avec, pour les enfants dont les parents pouvaient payer les *mesades* [frais d'écolage], les écoles de *minyons petits* (premières classes pour les petits jeunes-hommes) et celles de *gramatichs* (classes de latinité), où le curé, ou bien le régent, donnaient un enseignement véhiculé en catalan. Il n'en demeure pas moins que le Roussillon connut, pour la première fois dans le royaume, un essai de politique d'assimilation par la langue française et par l'école d'État gratuite³.

Quant aux jeunes bourgeois de Perpignan, ils furent plus aisément assimilés à la culture française par le collège royal, tenu par les Jésuites, comme ils y avaient été castillanisés auparavant. En 1661, l'université⁴ de Perpignan est dépossédée des classes de grammaire et de rhétorique à la faveur des Jésuites français, car il est important « d'insinuer aux Catalans qu'ilz feront une chose fort agréable à sa Magté d'envoyer leur enfans au collège des Jésuites »⁵. Cependant, alors qu'en 1682, il est demandé à l'Université de Perpignan de

¹ Lettre de l'intendant Carlier du 3 février 1672, aux consuls de Perpignan. Cité par : TORREILLES Philippe (1914). « La diffusion du français à Perpignan après l'annexion (1660-1700) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 55, p. 368. ADPO : 112 AC 1128.

² ADPO : 1C1291, cité par : MARCET Alice (2000). « Éducation catalane, éducation française en Roussillon après l'annexion », p. 405-418. In ANDRÉANI Roland. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles : hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996 organisé par le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries ; recueillis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier*. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, p. 410.

³ Voir : BRUN Auguste (1923). *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon*. Paris, Champion, p. 89, 91.

⁴ L'université de Perpignan, *l'Estudi major* fondé en 1349, par Pierre III de Catalogne-Aragon, reconstruite en 1760 par le maréchal de Mailly, commandant de la province, cessa de fonctionner en 1794, sous la Convention. Elle fut rétablie, comme établissement autonome, en 1979.

⁵ Lettre de Louvois à l'intendant Macqueron, du 21 avril 1662, ADPO : C1358 ; cité par : MARCET Alice (2000). « Éducation catalane, éducation française en Roussillon après l'annexion », p. 405-418. In ANDRÉANI Roland. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles : hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996 organisé par le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries ; recueillis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier*. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, p. 409.

réclamer aux prétendants un certificat de connaissance de la langue française, la vénérable institution n'obtempère que médiocrement et cela jusqu'à la fin de l'Ancien Régime¹. Des signes de résistance à la politique scolaire royale se manifestent aussi dans les gros villages, où les classes de latinité se substituent à celles du collège royal, trop onéreux. À Ille-sur-Têt², et probablement ailleurs, un des manuels de latinité que l'on emploie, en 1698, est celui du jésuite roussillonnais Joan Torrella³. Cet ouvrage de syntaxe latine, édité à Perpignan en 1678, reprend les commentaires latins successivement en français et en catalan. L'intendant du Roussillon, Michel Camus de Beaulieu, en précise la finalité politique dans l'autorisation d'impression figurant sur les premières pages : « Permettons l'impression du présent livre, nommé Torrelles, avec sa traduction françoise et catalane [...] afin que la jeunesse se puisse accoutumer à apprendre et parler plus facilement la langue françoise »⁴. Le révérend père jésuite, Anton Ignasi Descamps, affirme, plus didactique, dans son approbation liminaire, que l'ouvrage

A de ser de singular utilitat per a la juventut, axí per a aprèndrer ab major facilitat y menor treball la llengua llatina, en què son autor lo escrigué, com també les altres en les quals se a vertit [...]. Demés que la experiència mostra de quant profit sie lo entèndrer estos idiomes diferents per trobar-se innumerables llibres⁵.

[Doit être d'une utilité singulière pour la jeunesse, pour apprendre avec grande facilité et peu d'effort la langue latine, dans laquelle l'auteur l'a écrit, mais aussi les autres langues dans lesquelles il est traduit [...]. De plus, l'expérience montre le grand profit qu'il y a à comprendre ces idiomes différents, dans lesquels on trouve d'innombrables livres.]

Les religieuses enseignantes françaises (bénédictines de Notre-dame de Béziers) prirent en main l'éducation française des filles des classes supérieures. L'université de Perpignan, l'*Estudi major* fondé en 1349, cessa de fonctionner en 1794 et fut rétablie comme établissement autonome en 1979.

¹ Voir : SALA Raymond (1996). *Dieu, le roi, les hommes: Perpignan et le Roussillon (1580-1830)*. Canet, Llibres de Trabucaire, p. 240.

² *Ibid*, p. 241.

³ Joan Torrella, né à Canet, professeur au collège de Cordelles de Barcelone, et plus tard à l'université de València, publia à Perpignan, sa grammaire (syntaxe) latine commentée en latin, en français et en catalan, alors qu'une version latin-castillan-catalan avait été éditée à Barcelone, en 1636 et rééditée jusqu'en 1813. Voir, à MMP : TORRELLA Joane (1678). *Brevis ac compendiaris syntaxis partium orationis institutio ex variis scriptoribus collecta. Duplici recenter idiomate, Gallico nempe, ac Gotholanico, elucidata, & explicata*. Perpiniani, Bartholomæum Breffel. **Voir illustration 1.2.2.**

On emploie aussi la grammaire latine, en castillan, avec correspondances en catalan, de Elio Antonio de Nebrija (1442-1522), professeur de l'université de Salamanque.

⁴ Cité par : IGLÉSIAS Narcís (1998). *La llengua del Rosselló, qüestió d'Estat: La integració lingüística del Rosselló a França (1659-1789)*. Vic, Eumo Editorial, p. 92.

⁵ *Ibid*, p. 93.

En 1728, le régent d'Estagel, et en 1748, celui de Baixas rédigent encore leur correspondance professionnelle aux autorités communales en catalan¹.

À l'époque moderne, la langue catalane est donc le vecteur de l'alphabétisation et de l'instruction ; l'étude de la langue latine, dont l'expression vulgaire est très proche du catalan, en est la base. Il n'y a encore ni grammaire, ni dictionnaire de la langue catalane : l'écrit catalan est la transposition des normes de l'écrit latin. Cependant, les grammaires latines trilingues, avec équivalences en catalan et en castillan, puis en catalan et en français, que l'on rencontre en Roussillon, participent à la diffusion et à la valorisation de l'écrit en langues vulgaires². À la fin de l'Ancien Régime, la suppression de l'enseignement du latin dans les petites écoles, réservé exclusivement à l'enseignement secondaire, fut mal accepté. Cela signifiait un parti pris pour la bourgeoisie de Perpignan, au détriment de celle de la campagne, et la francisation de l'enseignement, car le corollaire traditionnel des études latines était la langue catalane³. Il fallut donc recourir à des régents francophones, venus du Languedoc⁴. En 1789 encore, les cahiers de doléances de la Province de Roussillon revendiquent essentiellement, en matière d'éducation, le droit d'enseigner le latin dans les petites écoles :

Que l'ordonnance de Mr l'intendant de cette province qui deffend aux régens de toutes les communautés de la viguerie d'enseigner la langue latine soit cassée et annullée comme contraire à l'intérêt public, au service du Roi et à l'instruction de la classe la plus nombreuse et la plus utile de l'état⁵.

Peu après, au nom du droit coutumier catalan (*Usatges*), mais aussi d'une volonté de réforme de la fiscalité trop favorable à la bourgeoisie perpignanaise, le Roussillon adhère, dans un premier temps, aux idéaux de la Révolution Française, qui lui a adjoint

¹ Voir : SALA Raymond (1996). Dieu, le roi, les hommes: Perpignan et le Roussillon (1580-1830). Canet, Llibres de Trabucaire, p. 243.

² La *Gramatica catalana breu y clara explicada ab molts exemples* publiée à Barcelone en 1676 par Llorenç Cendrós a un titre trompeur : il s'agit en fait d'un manuel de latin, principalement rédigé en catalan. Voir : RUBIO I BALAGUER Jordi (1986). *Història de la literatura catalana : volum III*. Barcelona, Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, Abadia de Montserrat, p. 106.

³ Au milieu du XVIII^e siècle, le régent de grammaire de Prades achète cinq *Histoire de France*, huit *Fables de la Fontaine*, le dictionnaire [français-latin] de Joubert et la grammaire [française] de Wailly. ADPO : 1J53. Cité par SALA (1996), *op.cit.*, p. 49.

⁴ La ville d'Ille recrute, en 1703, un régent venu de Narbonne (ADPO : 3E16/687) ; Vinça, en 1748 (ADPO : AC 183, AC 9), et Thuir, en 1761 (ADPO : AC Thuir, 167 AC 14, 18), recherchent un maître compétent en français. Cité par SALA (1996), *ibid.*

⁵ « Cayer général des plaintes, doléances et remontrances du tiers état de la viguerie de Roussillon et Vallespir », p. 346-352. In FRÉNAY Étienne (1979). *Cahiers de doléances de la Province de Roussillon (1789)*. Perpignan, Direction des Services d'Archives, p. 352.

administrativement la plus grande partie des Fenouillèdes occitanes¹. Ensuite, le clergé entraîne le peuple dans l'opposition. Finalement, guidé par la bourgeoisie, le peuple rejoint la Révolution, surtout dans le nord du département, et s'illustre, en particulier, en refoulant les vellétés de la monarchie espagnole (1793). Ce n'est pas pour autant que l'on renonce au catalan. En 1790, l'abbé Joseph Chambon (1757-1833), un des rares prêtres assermentés du nouveau département des Pyrénées-Orientales², répond à l'enquête de l'abbé Grégoire (1750-1831), à propos des moyens d'éradiquer le « patois » :

Pour le détruire il faudrait détruire le soleil, la fraîcheur des nuits, le genre d'aliments, la qualité des eaux, l'homme tout entier³.

Il lui adresse même, en 1791, une chanson révolutionnaire en catalan :

O Ters Estat ! [O Tiers État !]
Tant Menyspreat per la Noblesa ; [Si méprisé par la noblesse ;]
O Ters Estat [O Tiers État !]
Robat, Escarpit despullat, [Volé, tondu, dépouillé]
Per te Molsir obre la Bolça [Pour te spolier il ouvre sa bourse]
Ara te fa la patta dolça [Maintenant il fait patte de velours]
Lo Noble Gat⁴. [Le Noble Chat.]

Sous la Convention, la centralisation s'impose. L'université de Perpignan est fermée et la particularité linguistique des Pyrénées-Orientales, mise au même plan que celle de la Meurthe, « dont les habitants n'entendent et ne parlent que la langue allemande », n'échappent pas, devant la Convention nationale du 18 février 1794 [30 pluviôse, an II], à la perspicacité du député Bertrand Barère de Vieuzac (1755-1841)⁵ :

¹ Depuis le traité de Corbeil de 1258, entre Jacques I de Catalogne-Aragon et Louis IX de France, les Fenouillèdes, probablement de langue catalane, étaient passées de la domination catalane à la domination française et s'étaient occitanisées. Voir : GUITER Enric (1969). « La catalanitat del Fenollet », p.12-19. *Revista Catalana*, n°4, 4^e trimestre 1969.

Le territoire historique du vicomté de Fenouillet comprend les actuels cantons d'Axat, dans le département de l'Aude et, dans les Pyrénées-Orientales, les cantons de Saint-Paul-de-Fenouillet, Sournia et Latour-de-France.

² Originaire du Boulou (sud du Roussillon), Joseph Chambon prête le serment à la constitution civile du clergé en 1791, est élu curé de la paroisse de saint-Mathieu de Perpignan et préside la Société des amis de la Constitution de la ville. En 1792, il est élu membre suppléant de la Convention ; de 1793 à 1815, il est commissaire ordonnateur des armées, jusqu'à devenir commissaire ordonnateur en chef de la Grande Armée. Il occupe de hautes fonctions administratives pendant les Cent Jours. FRÉNAY Étienne (2011). « Chambon Joseph », p. 251-253. In BONET Gérard, dir. *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier.

³ Cité par : MARCET Alice (1978). « Société roussillonnaise et catalanisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle ». In. *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, Université Paul Valéry, p. 347. [source : Bibliothèque de la Société Port Royal, Paris, Rev 222]

⁴ Extrait de « Canso nova », voir : CADÉ Michel, MARCET Alice (1991). « Canso nova : une chanson révolutionnaire en catalan ». *Frontières* (Université de Perpignan), n°1, p. 29-42.

⁵ Ce député des Hautes-Pyrénées avait lu à la Convention, le 8 pluviôse, an II (27 janvier 1794), son « Rapport du comité de Salut public sur les idiomes », préambule à son projet de loi sur cette question : « Le fédéralisme et la superstition parlent bas-breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-

La loi du 8 pluviôse [27 janvier 1794], sur les idiomes étrangers et l'enseignement de la langue française, est incomplète en ce qu'on n'y a pas compris le département de la Meurthe et celui des Pyrénées-Orientales, dont plusieurs communes ont besoin d'instituteurs de la langue française. [...] Les habitants de plusieurs communes des Pyrénées-Orientales parlent exclusivement le catalan, cet idiome de nos ennemis fanatiques. Nous vous proposons de faire disparaître encore ces traces de barbarie et d'envoyer des instituteurs à ces citoyens qui ne savent pas parler encore la langue de la liberté.

Il est donc nécessaire d'étendre le bienfait de la loi du 8 pluviôse sur cette partie des départements de la Meurthe et des Pyrénées-Orientales. Décrétons, par un article additionnel, qu'il y sera nommé des instituteurs de la langue française, comme on l'a fait pour les départements de la Moselle, du Bas-Rhin et autres départements nommés au décret¹.

Effectivement, le sol des Pyrénées-Orientales est alors le théâtre d'un conflit armé (avril 1793-septembre 1794) contre un envahisseur tenace, la Monarchie espagnole, à qui la Convention a déclaré la guerre, mais qui a le soutien d'une partie de la population locale. Les péripéties de la loi sur les idiomes ne sont certainement pas étrangères à cela. Le département des Pyrénées-Orientales se trouve donc de nouveau, comme sous l'Ancien Régime, soumis à une politique scolaire et linguistique particulières. C'est, en effet, le seul territoire de langue romane de la République, à l'exception de la Corse et des Alpes-Maritimes, rattachées depuis peu, à qui s'applique exceptionnellement l'instruction publique gratuite, au titre de l'éradication de sa langue vernaculaire². En réalité, la période révolutionnaire présente, en Roussillon, un nombre d'écoles inférieur à ce qu'il fut sous l'Ancien Régime, « la médiocrité des efforts gouvernementaux se conjugait avec les mauvaises volontés locales »³. Cependant, la langue catalane, proscrite dans les documents officiels, reste d'usage courant dans les écrits privés. Ainsi, en 1908, dans son recueil *La langue catalane populaire en Roussillon*, Louis Pastre reproduisit un reçu de 1789, rédigé en catalan, mais précisait :

révolution parle l'italien, et le fanatisme parle le basque. Cassons ces instruments de dommage et d'erreur ». Cité par : CERTEAU DE Michel, JULIA Dominique, REVEL Jacques (1975). *Une politique de la langue*. Paris, Gallimard, p. 326.

¹ Intervention de Barère présentant le décret additionnel du 30 pluviôse, an II (18 février 1794), à la loi du 8 pluviôse (27 janvier 1794), sur les idiomes étrangers et l'enseignement de la langue française. GUILLAUME James (1897). *Procès-verbaux du comité d'instruction publique de l'assemblée législative, tome troisième*. Paris, Imprimerie Nationale, p. 359.

² La loi du 8 pluviôse établissait un instituteur laïc de langue française, rémunéré par le trésor public, dans chaque commune des départements de langue bretonne (Morbihan, Finistère, Côtes-du-Nord, Ille-et-Vilaine, partie de la Loire-Inférieure), de langue germanique (Haut et Bas-Rhin, partie de la Moselle, Nord), de langue basque (partie des Basses-Pyrénées) et de langue romane récemment annexés (Corse, Alpes-Maritimes, Mont-Terrible – partie du Jura suisse –). Voir : CERTEAU DE, *et al*, p. 329-330.

³ Un rapport sur le district de Prades, du 30 Floréal an III (19 mai 1795), stipule : « Il n'a existé d'autres obstacles que le manque de sujets pour l'établissement des écoles primaires ». (ADPO : L359). Cependant, l'école normale de Paris n'a octroyé que 6 postes pour le département des Pyrénées-Orientales, qui n'a envoyé qu'un seul étudiant alors que les Basses-Pyrénées en avaient envoyé 15 sur les 18 places attribuées. Cité par : BRUNET Michel (1990). *Le Roussillon : une société contre l'État, 1780-1820*. Perpinyà, Trabucaire, p. 525-526.

Il est difficile, nous pourrions même dire impossible, de trouver des manuscrits catalans, après la Révolution, soit dans les archives publiques, soit dans les archives privées¹.

Cependant, il ne manqua pas de relever, dans son article de 1910, « La langue catalane et son utilité pédagogique », que le 17 novembre 1794 [27 brumaire, an III], la Convention avait publié un décret, dont le chapitre IV, portant sur les écoles primaires, stipulait, en son article 3: « L'enseignement sera fait en langue française. L'idiome du pays ne pourra être employé que comme moyen auxiliaire »².

Sous le Premier Empire, généralement attaché à l'organisation des enseignements secondaire et supérieur, la situation de l'enseignement élémentaire redevient ce qu'elle était avant la Révolution. Les écoles communales sont payantes, certaines enseignent le latin comme au collège, et les pratiques religieuses sont habituelles. Cependant, la création du lycée de Perpignan, tous les ans réclamée par le Conseil Général, ne vient pas ; l'université ne rouvre pas³.

En revanche, ici comme ailleurs, la Restauration s'intéressa à l'enseignement primaire, en vue d'une utile « éducation morale et religieuse »⁴ du peuple. En 1819, François Jalabert (1769-1832), ancien représentant au Corps législatif, puis à la Chambre, décrivait dans sa *Géographie des Pyrénées-Orientales*, de son point de vue bourgeois, la personnalité des petites gens de la Catalogne française :

Les peuples de ce département ont un caractère qui leur est propre et qui n'a aucun rapport avec celui des peuples des départements voisins, [...] manquant de ces manières qui distinguent les Français des autres nations de l'Europe. [...] Les crétiens que l'on rencontre sur le territoire de la commune de Prats de Molló, dans les vallées qui entourent le Canigou, sont des idiots à gros goîtres incapables d'idées, n'ayant qu'une sorte d'attrait assez violent pour leurs besoins. [...] La langue catalane est seule en usage chez le peuple. Cet idiome n'est autre chose qu'un composé du latin corrompu et de

¹ PASTRE Louis [1908]. *La langue catalane populaire en Roussillon : Recueil de documents*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie J. Comet, p. 17.

Cependant, Ramon SALA mentionne le journal intime de la famille Planes del Boix, de Prats-de-Molló (haut-Vallespir), rédigé en catalan, de 1755 à 1908. Voir : SALA Ramon (1995). « Perduració de l'ensenyament del català a la Catalunya del Nord al segle XVIII », p. 47-52. In INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS. *Jornades de la Secció Filològica de l'Institut d'Estudis Catalans a Perpinyà*. Barcelona, Perpinyà, p. 52.

² Cité par : PASTRE Louis (1910). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45-46, septembre-octobre 1910, p. 399.

³ TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 360, 365-366.

⁴ Selon l'ordonnance du 29 février 1816 qui renforce le rôle de l'Église dans les écoles primaires tout en imposant pour la première fois aux instituteurs un brevet de capacité. Cité par : TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 369.

mots pris chez les différents peuples qui ont envahi l'Espagne et la Gaule narbonnaise. [...] Le peuple de Perpignan comprend et parle un peu le français ; celui des campagnes le comprend mais ne le parle pas. [...] On néglige la langue française ; on n'en fait pas un usage habituel [au collège de Perpignan]. L'éducation se ressent de ce défaut répandu dans la société ; on voit même des villes (Prades) où les premiers éléments de l'éducation sont donnés par des prêtres espagnols qui n'ont jamais parlé français. Il est inconcevable que l'université tolère un tel abus¹.

Ainsi, en 1826, de retour au pays, deux ans avant sa mort, le bénédictin Dom Brial (1743-1828), historiographe membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1805, finança des écoles gratuites, de filles et de garçons, à Baixas et Pia (Roussillon), villages de ses origines, à condition que l'on y enseignât la langue française².

Quant à l'évêque d'Elne-Perpignan, Jean-François de Saunhac-Belcastel (1765-1853), il confirmait, la même année, dans son ordonnance adressée aux instituteurs, l'« alliance du trône et de l'autel » en matière d'instruction publique :

Tout Instituteur muni d'un brevet de capacité, ne pourra recevoir de nous une autorisation spéciale, s'il ne présente son extrait de baptême et un certificat de bonne conduite religieuse et politique, qui lui sera délivré par M. le Curé. [...] Les Instituteurs accompagneront les élèves aux offices publics de la paroisse. [...] Les Instituteurs feront deux fois par semaine, pendant une demi heure, une explication succincte du catéchisme, à la portée des élèves, et saisiront toutes les occasions pour leur inspirer des sentiments religieux et monarchiques³.

Comme à l'école publique, le catalan était exclu du Petit séminaire de Prades, faisant surtout office de collège, fondé par le même évêque en 1824 ; son *Règlement des élèves* était univoque en matière de langues et de bonnes manières :

L'usage du tabac est formellement interdit aussi bien que le tutoyement et la langue catalane. En ne parlant que français, on acquiert de la facilité, et l'on se défait des locutions et des tours vicieux inséparables de l'habitude de l'idiome populaire d'ailleurs proscrit dans la bonne société⁴.

À Perpignan, on retrouvera la même interdiction, deux décennies plus tard, lors de l'ouverture de l'institution Saint-Louis de Gonzague, en 1855. Comme dans tous les établissements diocésains d'instruction secondaire, il fallait empêcher, jusque dans la cour : « les mauvaises

¹ JALABERT François (1819). *Géographie du département des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, Tastu & Paris, Baudouin, p. 32-35.

² Cité par : FRENAY Étienne (1985). « Les Blancs et les Rouges », p. 671-714. In SAGNES Jean, dir. *Le Pays catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouillèdes*, tome II. Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, p. 681.

³ ADPO : 1V11, cité par : FRÉNEY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 1.

⁴ Archives diocésaines, *Petit séminaire parc Ducup*, n°20, chapitre 1/3. Cité par : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 466.

conversations, les inscriptions sur les murs, l'idiome catalan, les paroles grossières »¹. Bien que le vieil *Abrégé de la doctrine chrétienne en catalan et français en faveur du peuple* de l'évêque de Flamenville (1698)², réédité en 1842 par Mgr. de Saunhac-Belcastel, fût toujours employé au catéchisme, la même politique linguistique unissait la Monarchie et l'Église gallicane.

Après les sacrifices imposés par le Premier Empire³ (1804-1814) à ce petit département, voie de passage des troupes vers l'Espagne et poste avancé de la désertion ; après les règlements de compte des émigrés ultras, de retour de Barcelone, lors de la Seconde Restauration (1815-1830) ; les Pyrénées-Orientales sont encore, sous la Monarchie de Juillet (1830-1848), une terre d'opposition à l'État⁴. C'est une société de paysans pauvres, de coutume et de langue catalanes. Malgré le courant légitimiste, royalistes de la Salanque (au nord-est) et carlistes du Vallespir (au sud) et de la Cerdagne (à l'ouest), ce morceau de Catalogne est devenu un foyer de résistance républicaine dont on chante ou traduit les textes en catalan. François Arago (1786-1853), scientifique et homme d'État, né à Estagel, aux confins du Roussillon et des Fenouillèdes (nord-ouest), *comarques* où, comme à Perpignan, le peuple et la petite bourgeoisie sont républicains, a un rôle prépondérant dans l'intégration de l'ensemble des Pyrénées-Orientales au républicanisme et à la conscience nationale française⁵.

¹ Archives diocésaines, Saint Louis de Gonzague, n°21, p. 52, sans date. Cité par : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 462.

² FLAMENVILLE, Jean de [1898]. *Abrégé de la doctrine chrétienne en catalan et français en faveur du peuple composé et mis en ordre par M. l'illustrissime et Révérendissime Jean Hervieu Basan de Flamenville évêque d'Elne pour être seul enseigné dans son diocèse, augmenté des Actes pour la Communion*. Perpignan, J. B. Reynier, 112 p.

³ Sous le Consulat, en 1801, la Préfecture des P.-O. envoie dans toutes les communes un *Recueil d'instructions, d'avis, d'expériences et de découvertes concernant les diverses branches de l'agriculture : Avec l'indication des journaux dont les faits sont tirés et une traduction catalane pour faciliter aux agriculteurs éclairés les moyens d'en répandre le contenu parmi les habitants de la campagne occupés aux travaux agricoles*. Cité par : RIOT Clément (1987). *La presse roussillonnaise = La premsa a Catalunya-Nord : répertoire bibliographique des journaux, revues, almanachs et publications périodiques diverses des origines à 1881*. Prades, Terra Nostra, p. 58.

⁴ Suggéré par : BRUNET Michel (1990). *Le Roussillon : une société contre l'État, 1780-1820*. Perpinyà, Trabucaire, 566 p.

⁵ Ce personnage essentiel de la Seconde République, qui restera le plus parisien et le plus célèbre des Catalans de France, avait dû affronter la défiance identitaire du mathématicien Adrien-Marie Legendre (1752-1833), en 1803, alors qu'il n'avait que 17 ans, et se présentait à l'examen de passage en deuxième année de l'École Polytechnique :

« Comment vous appelez-vous ? me dit-il brusquement. - Arago, répondis-je. - Vous n'êtes donc pas Français ? - Si je n'étais pas Français, je ne serais pas devant vous, car je n'ai pas appris qu'on ait été jamais reçu à l'École sans avoir fait preuve de nationalité. - Je maintiens, moi, qu'on n'est pas Français quand on s'appelle Arago. - Je soutiens, de mon côté, que je suis Français, et très bon Français, quelque étrange que mon nom puisse vous paraître. - C'est bien ; ne discutons pas sur ce point davantage, et passez au tableau. »

Je m'étais à peine armé de la craie, que M. Legendre, revenant au premier objet de ses préoccupations, me dit : « Vous êtes né dans les départements récemment réunis à la France ? - Non, Monsieur ; je suis né dans le département des Pyrénées-Orientales, au pied des Pyrénées. - Eh, que ne me disiez-vous cela tout de suite ; tout s'explique maintenant. Vous êtes d'origine espagnole, n'est-ce pas ? - C'est présumable ; mais, dans mon humble

La Seconde République (1848-1851) incarne, autour de la famille Arago et du journal *L'Indépendant*, les « semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales »¹. Pourtant, « les activistes démocrates-socialistes ne purent ou ne voulurent pas établir de rapport dynamique entre leur radicalisme politique et leur catalanisme »². En effet, pour le peuple catalanophone, « la piété fait [encore] bon ménage avec les idées républicaines et démocratiques »³. Ainsi, en 1852, un déporté politique roussillonnais en Algérie compose une longue *Pragari dal poble* [Prière du peuple], qu'il termine ainsi :

Oun homme da proubitat, [Un homme de probité,]
Astime la rapublique [aime la république]
Coum sa mare l'astimat ; [comme sa mère l'a aimé ;]
Couan li va douna lo die [Quand elle lui donna le jour]
Acho se pot pas amaga, [cela ne peut pas être caché,]
Dins del béntre ya tenie [Dans le ventre il avait déjà]
*Lou sentimen rapoubliqua*⁴. [le sentiment républicain.]

Mais la France bascule dans le Second Empire (1852-1870) et, malgré les dix mille hommes en armes, en 1851, pour défendre la République, malgré la répression contre de nombreux petits paysans et ouvriers, et les destitutions d'instituteurs républicains⁵, les roussillonnais finissent par se résoudre au nouveau régime, lorsque l'Empire devient libéral (1860-1870). L'intégration à l'économie de marché française (vin et fruits et légumes

famille, on ne conserve pas de pièces authentiques qui aient pu me permettre de remonter à l'état civil de mes ancêtres : chacun y est fils de ses œuvres. Je vous déclare de nouveau que je suis Français, et cela doit vous suffire. » Dans : ARAGO François (1854). *Œuvres complètes de François Arago, publiées d'après son ordre sous la direction de M. J-A. Barral, tome I*. Paris, Gide et Baudry Éditeurs, Leipzig, T.O. Weigel Éditeur, p. 10.

Cité par : Mc PHEE Peter (1980). « A Case-Study of Internal Colonization: The Francisation of Northern Catalonia ». *Review*, n°3, Melbourne, p. 414-415.

¹ Selon : Mc PHEE Peter (1995). *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales : 1846-1852*. Perpignan, Publications de l'Olivier, 507 p.

² *Ibid*, p. 429.

³ PÉROTIN Yves (1981). « La *pregària del poble* (La prière du peuple) : Extraits du carnet d'un déporté », p. 137-138. In FRÉNEY Étienne, ROSSET Philippe (1981). *La Seconde République dans les Pyrénées-Orientales (1848-1851)*. Perpignan, Direction des Services d'Archives, p. 137.

⁴ Voir, pour la transcription et l'analyse : CREIXELL Lluís (1981). « La *pregària del poble* (La prière du peuple) : Extraits du carnet d'un déporté », p. 138-151. In FRÉNEY Étienne, ROSSET Philippe (1981). *La Seconde République dans les Pyrénées-Orientales (1848-1851)*. Perpignan, Direction des Services d'Archives, p. 148.

À la même époque probablement, l'abbé Antoni Jofre (1801-1863), exprime en vers catalans et en orthographe classique, le point de vue opposé. Voir chapitre 2.2.

L'imprégnation chrétienne du peuple, en langue catalane, perdure grâce à la longue influence du livre de piété populaire des ecclésiastiques roussillonnais Simon Salomó (1706-1773) et Melchior Gelabert (1709-1757), publié en 1750, réédité et encore en usage au début du XX^e siècle : GELABERT Melchior, SALOMÓ Simon (1755). *Regla de vida molt util als pobres y rics y à las personas illuminadas...* Barcelona, Estampa de Raymunda Altes, 323 p.

⁵ De décembre 1851 à janvier 1852, arrestation de mille « rouges », 692 condamnés, renvoi de nombreux maires, adjoints, conseillers, et fonctionnaires. Voir : Mc PHEE, *ibid*, p. 451.

primeurs au lieu des céréales et des oliviers), par le chemin de fer qui relie Perpignan à Paris en 1858, est déterminante dans le changement de polarité : la métropole du Roussillon n'est plus Barcelone¹. En 1870, le Roussillon est en phase avec la France entière pour acclamer la Troisième République. Elle progressera dans les esprits, depuis la plaine du Roussillon vers le Vallespir et la Cerdagne, au rythme des grands travaux d'état et de la construction des écoles laïques communales, vouées à la diffusion de la langue française. Le triomphe populaire fait à Jules Ferry, à Perpignan, en 1879, lors de l'inauguration de la statue de François Arago, symbolise, pour les Catalans de France, l'accomplissement du « culte » à la nouvelle patrie.

1.1.2 Le mode mutuel comme pédagogie modèle

Côme Rouffia (1790-1874)² est un maître d'école qui incarne les vicissitudes de la mise en place de l'enseignement public primaire, dans les Pyrénées-Orientales, de la Seconde Restauration jusqu'à la fin du Second Empire et, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il sera également considéré, à la fin du siècle, comme un des précurseurs de la renaissance littéraire catalane en Roussillon.

En 1818, Côme Rouffia, ancien élève du collège de Perpignan, breveté du premier degré³, après avoir servi comme comptable au magasin des vivres militaires de Perpignan et participé à l'occupation napoléonienne de la Catalogne⁴, devient le directeur de la première école mutuelle modèle de Perpignan, sise rue de la Cloche-d'Or⁵ et fondée par le Conseil Général⁶. La même année, l'inspecteur d'Académie incite 80 instituteurs ruraux à venir se former à l'école modèle et « prône les mérites de l'enseignement mutuel, en le faisant passer pour celui des Frères de la doctrine chrétienne »⁷. En effet, les instituteurs publics ruraux, en 1833 encore, utilisaient majoritairement la méthode individuelle, qui consistait à faire

¹ La première ligne de chemin de fer d'Espagne est construite en Catalogne, elle relie Barcelone à Mataró, en 1848. Il faut attendre 1878 pour que, sur la frontière catalane, la liaison entre le réseau français et espagnol soit effective.

² Date de naissance selon : BMP : Ms 164. Date de mort selon : MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant.

³ Enquête Guizot de 1833, ADPO : 2J82, p. 17. Le brevet du premier degré est le plus élevé de l'instruction primaire, très peu d'instituteurs en sont titulaires.

⁴ « Ce passage dans une administration de l'armée lui fournit l'occasion de se distinguer par l'organisation du service des subsistances dans plusieurs places de la Catalogne et surtout par son dévouement chevaleresque. Il fut plusieurs fois signalé pour avoir, au milieu des plus grands dangers, pansé des blessés sur le champ de bataille ; il reçut même une blessure à la cuisse et fut porté pour la décoration. » Dans : MORER, *op.cit.*, p. IX.

⁵ FRÉNAY Étienne, JOLY Jules (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Coteau, Horvath, p. XLIV.

⁶ MORER, *op.cit.*, p. VIII.

⁷ TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 372.

travailler sur son livre personnel, souvent différent de celui des autres, chaque élève, individuellement, à tour de rôle et selon son propre rythme d'apprentissage, au gré d'une assiduité aléatoire¹. De leur côté, les frères des Écoles chrétiennes employaient, depuis deux-cents ans, à l'instigation de Jean-Baptiste de La Salle (1651-1718), la méthode simultanée². Implantés dans les villes ou dans de gros villages, ils séparaient les élèves en trois sections, selon leur niveau, et s'adressaient à eux simultanément, à partir des mêmes ouvrages³. L'efficacité de l'enseignement et la discipline faisaient la réputation de la méthode.

En 1815, des « libéraux philanthropes »⁴, opposés au pouvoir de l'Église qui avait soutenu l'Empire, fondèrent la Société pour l'Instruction Élémentaire en vue de promouvoir, dans toute la France, le mode mutuel. Il était fondé sur la division des élèves en de nombreux groupes homogènes de petite taille⁵, confiés à de grands élèves brillants, les moniteurs, qui répercutaient l'enseignement du seul maître. Importé d'Angleterre, basé sur l'émulation, plus efficace que le mode individuel, le mode mutuel permettait d'instruire, dans les grandes localités, beaucoup d'enfants à la fois (un seul maître, un seul local, peu de mobilier) et de concurrencer le mode simultané, défendu par les ultra-royalistes. Ainsi, la méthode mutuelle fut la proie des luttes de pouvoir entre ultras et libéraux et, à la fin de la Monarchie de Juillet, se mit en place une méthode mixte, où se succédaient le mode mutuel, pour la première classe, et le mode simultané pour la classe supérieure.

À Perpignan, Côme Rouffia fut donc contraint de fermer, en 1823, l'école mutuelle à laquelle le Conseil Général, qui l'avait créée cinq ans auparavant, refusait toute subvention, dans le cadre de la politique scolaire ultra, favorable aux écoles chrétiennes. La politique avait ses raisons, et on oublia que trois mois après son ouverture, l'école mutuelle de Perpignan avait été déclarée par l'inspecteur d'Académie « au degré de perfectionnement de celles de la

¹ La scolarité était payante sauf pour une petite proportion d'enfants nécessiteux admis à titre gratuit.

² La première tentative d'implantation d'une école des frères à Perpignan eut lieu en 1830 ; ils étaient installés à Toulouse depuis 1805, et à Montpellier depuis 1813. Voir : CHOLVY, Gérard (1981). « Les frères et l'éducation populaire dans l'Hérault depuis le XIXe siècle ». In *Les frères des écoles chrétiennes et leur rôle dans l'éducation populaire*. Montpellier, Centre d'histoire moderne, Université Paul-Valéry, p. 62.

³ La scolarité était gratuite à l'exception des manuels.

⁴ NIQUE Christian (2008). « Guizot, ministre de l'Instruction publique : L'étonnante politique de généralisation de l'enseignement simultané », p. 83-92. In CHAMBOREDON Robert, coord. *François Guizot, 1787-1874 : passé-présent : actes du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Nîmes, 20-22 novembre 2008*. Paris, L'Harmattan, p. 86.

⁵ Huit groupes d'une quinzaine d'élèves, en moyenne. Pour la description du mode mutuel, voir : PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 116-118 et MAYEUR Françoise (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III, de la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*. Paris, Nouvelle librairie de France. [Exemplaire consulté : édition de 2004, Paris, Perrin, p. 400-419]

capitale »¹. Il en fut de même à propos de la récompense de 400 francs, que le ministre de l'Instruction publique avait attribuée à Côme Rouffia, « pour avoir introduit dans [son] école l'enseignement du dessin linéaire qui n'était encore connu que dans quatre ou cinq villes du royaume »². Les instituteurs du département se retrouvèrent sans école modèle, alors que la plupart étaient sous-qualifiés, voire dépourvus du brevet de capacité, obligatoire depuis 1816 et qui certifiait que l'on savait au moins lire, écrire et compter³.

Avec l'avènement de la Monarchie de Juillet, le ministre de l'Instruction publique François Guizot (1787-1874) chargea, en 1833, Côme Rouffia, rétabli à la direction de l'école mutuelle modèle de Perpignan depuis 1832, d'un cours de pédagogie pour les jeunes gens qui se destinaient à « la carrière de l'instruction », mais aussi aux instituteurs communaux⁴. L'hebdomadaire *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales* (1834-1837) fit la publicité de cette école des « enfants de la classe pauvre »⁵ :

Cette institution, qui, depuis quelques mois a pris une extension considérable sous la direction de M. ROUFFIA, devait fixer nécessairement l'attention de nos Magistrats ; aussi se sont-ils empressés de l'adopter comme école communale et modèle. C'est désormais dans cette école que les instituteurs et les élèves-maîtres iront se former à la méthode d'Enseignement mutuel. Indépendamment d'un cours-pratique qu'ils y suivront, M. ROUFFIA professera chaque Dimanche, à 9 heures précises du matin, un cours de Pédagogie, dans lequel il passera en revue les méthodes *individuelle, simultanée, simultanée-mutuelle et mutuelle* ; il exposera les vices ou les avantages de chacune d'elles ; il traitera de plus, divers sujets qui ont rapport à l'état d'instituteur, tels que : de la dignité des fonctions de l'instituteur primaire ; dispositions qu'elles exigent ; vues générales sur l'éducation populaire, son importance, son but, son rapport avec la destination de l'homme, etc., etc.⁶

¹ Lettre de Côme Rouffia au préfet des P.-O., du 30 septembre [1834], sollicitant un poste d'inspecteur départemental pour les écoles primaires. ADPO : 1T54.

² *Ibid.*

³ En 1833, dans les Pyrénées-Orientales, 15% des instituteurs exercent sans brevet et 60% possèdent seulement le brevet du 3^e degré ; cela place le département parmi les moins avancés pédagogiquement (la sous-formation des maîtres peut atteindre, ailleurs, 80% de l'effectif). Selon : ROSSET Philippe (1985). « La création et les débuts de l'école normale de Perpignan (1834-1847) », p. 139-164. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIXe siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et littéraire, XCIII^e volume, p. 139-140 ; à partir de l'Enquête « Guizot », de 1833, sur la situation des écoles primaires dans les P.-O., ADPO : 2J82. Voir aussi : FURET François, OZOUF Jacques, dir. (1977). *Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*. Paris, Éditions de Minuit, vol. 1, p. 130.

⁴ ROSSET Philippe (1985). « L'école normale de Perpignan et l'instruction des adultes sous la Monarchie de Juillet : Stages d'instituteurs et cours populaires », p. 307-312. In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, dir. *Actes de les 7enes Jornades d'història de l'educació als Països Catalans, Perpinyà del 2 al 5 de maig de 1985*. Vic, Eumo Editorial, p. 308 ; MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XI.

⁵ « Enseignement mutuel ». *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, n°24, 14 juillet 1832, p. 94.

⁶ MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XI.

Ces cours gratuits ne suscitèrent que peu d'enthousiasme, pourtant la formation des maîtres des Pyrénées-Orientales était cruciale : 38% d'entre eux étaient encore adeptes de la méthode individuelle, alors que 48% suivaient la méthode simultanée et 7% la méthode mutuelle¹. « En 1839, les tracasseries de ceux qui soupiraient après le retour des frères s'accrochèrent davantage et obligèrent M. Rouffia à donner sa démission. [...] Après le départ de M. Rouffia, la grande école laïque de Perpignan [...] déclina rapidement »².

1.1.3 L'école normale face au « langage barbare »

Sous la pression de la loi Guizot du 28 juin 1833³, le Conseil Général confia, finalement, la formation des maîtres des Pyrénées-Orientales, à une institution qui lui était toute destinée : l'école normale ouvrit ses portes, à Perpignan, rue d'Espira⁴, en mars 1834. Le département avait, à cette époque, un important retard scolaire, comme s'en offusquait le rapporteur du Comité d'Instruction Primaire :

Au moment où la nouvelle loi sur l'instruction publique produit de si beaux fruits sur le sol de la France, il est vraiment fâcheux que notre école communale offre de si tristes résultats sous le rapport du nombre des élèves. Vous le savez, messieurs, notre département est arriéré, il a besoin d'instruction et plus encore d'éducation. [...] S'il était possible d'obtenir de chaque commune le tableau statistique des écoles, vous seriez étonnés du petit nombre d'enfants [sic] qui les fréquentent, comparé à ceux qui ne les fréquentent pas⁵.

Cette situation était ancienne, les taux d'alphabétisation des jeunes adultes en témoignaient : 41% des époux avaient signé leur acte de mariage, contre 54,4% dans l'ensemble de la France. L'analphabétisme des femmes était bien plus criant encore : 7,9% des épouses

¹ D'après ROSSET Philippe (1985). « La création et les débuts de l'école normale de Perpignan (1834-1847) », *op.cit.*, p. 140.

² MORER Sauvage (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XI-XIII.

³ Cette loi promulguée par François Guizot (1787-1874), ministre de l'Instruction publique de la Monarchie de Juillet, à trois reprises entre 1832 et 1837, faisait obligation de fonder une école primaire dans chaque commune, une école primaire supérieure dans chaque chef-lieu de département ou ville de plus de 6000 habitants, une école normale dans chaque département. L'enseignement élémentaire n'était encore ni laïque, ni gratuit pour la totalité des élèves, ni obligatoire. Les maîtres d'école, dispensés du service militaire, avaient obligation de faire réciter le catéchisme et d'accompagner leurs élèves à la messe. On introduisait des « éléments de langue française » c'est-à-dire l'orthographe et la grammaire scolaire (la lecture et l'écriture du français disposant d'une rubrique propre), le calcul et le système légal des poids et mesures. Les communes prenaient en charge la maison d'école, le logement de l'instituteur et, en plus de la rétribution scolaire payée par les parents, un traitement fixe de 200 francs par an.

⁴ Actuelle rue Lazare-Escarguel (quartier Saint-Jean) ; en 1843, elle déménage pour la rue Saint-Sauveur, actuelle rue Émile-Zola (quartier La Réal) ; en 1876, on la retrouve à la place de l'Arsenal, actuelle place Jean-Moulin (quartier Saint-Jacques).

⁵ SIRVEN (1835). « Rapport adressé à MM. les membres du Comité d'Instruction Primaire du premier arrondissement (Pyrénées-Orientales) ». *Bulletin de la Société Philomathique de Perpignan (1834)*, tome 1, p. 166.

savaient signer contre 34,5% en France¹. Il faudra pourtant attendre 1878 pour que voie le jour l'école normale des filles².

La pérennité de l'école normale des instituteurs ne fut pas pour autant facile à assurer. Ce n'est qu'en 1843 que l'on écarta, définitivement, la possibilité offerte par la loi Guizot d'un regroupement avec un département voisin, et on installa l'école normale, rue Saint-Sauveur, dans de nouveaux locaux éloignés des « lieux de débauche » de la rue d'Espira. L'argument, avancé par la commission de surveillance de l'école normale (présidée par le Conseil Général), en faveur de l'autonomie de l'établissement perpignanais, face au regroupement interdépartemental défendu par le Ministère faisait appel aux particularismes de la population, dont la « langue usuelle » :

Soumettre les jeunes gens des deux provinces [ancien Roussillon et ancien Languedoc] autrefois ennemies et encore aujourd'hui divisées par le caractère, souvent par la croyance et toujours par des mœurs locales et par la langue usuelle, à un régime uniforme, c'est préparer pour les petites communes du département des éléments de division, c'est inspirer ou donner aux instituteurs venant de l'Aude ou de l'Hérault des idées, des prétentions et des formes qui réveilleront des sentiments antipathiques encore aujourd'hui très puissants³.

C'est donc, en 1843, paradoxalement au nom de la vitalité de la langue catalane en Roussillon (et occitane dans le Languedoc voisin), que le Conseil Général des Pyrénées-Orientales garde sur son territoire un établissement auquel les résultats de l'enquête ministérielle de 1833, dont on reproduit un extrait ci-dessous, avaient assigné tout particulièrement la mission de la combattre.

Arrondissement de Perpignan :

L'instruction religieuse qui devrait comprendre l'histoire sainte, se borne souvent à la lecture de l'ancien et du nouveau testament, et à la récitation du catéchisme qui, dans certaines communes rurales de l'arrondissement est rédigé en Catalan. Cet idiôme est le seul en usage dans les communes de l'arrondissement, excepté dans le canton de Saint-Paul, où il est remplacé par un autre patois. Les curés à Perpignan même prêchent en Catalan : doit-on être surpris que toutes les leçons orales données dans les écoles rurales le soient dans ce langage barbare ! Il me serait facile de citer des

¹ Période de 1816 à 1820, voir : FRÉNAVY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 39.

² Cela n'est pas exceptionnel car, en 1880, 68 départements sont encore dépourvus d'écoles normales d'institutrices. Selon : OZOUF Mona (1982). *L'École, l'Église et la République : 1871-1914*. Paris, Éditions Cana / J. Offreso, p. 93.

³ ADPO : 1T453, p. 130-131, cité par : ROSSET Philippe (1985). « La création et les débuts de l'école normale de Perpignan (1834-1847) », p. 139-164. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire, XCIII^e volume, p. 146.

maires et même des instituteurs, à qui j'ai été obligé de faire traduire mes questions en catalan. C'est là un des plus grands obstacles à l'instruction primaire ; comment en effet espérer que nos livres français soient jamais compris des élèves, quand ils le sont à peine de certains instituteurs ? C'est au directeur de l'école normale qu'il appartiendra de commencer cette réforme par l'interdiction absolue de l'idiôme Catalan dans cet établissement. L'enseignement de la lecture est presque partout fort négligée [sic]. Les instituteurs sont presque partout fort ignorants sur cette matière qui est une des plus importantes de l'instruction primaire. La plupart des écoles de cet arrondissement manquent de tableaux de lecture. Il en est de même pour certains livres élémentaires, qui remplaceraient avec avantage, entre les mains des élèves, des ouvrages au-dessus de leur portée ou fort peu intéressants [sic] pour eux, tels que Télémaque et l'Imitation de J. C¹.

Les comptes-rendus relatifs aux autres arrondissements prennent aussi pour cible « le langage barbare », et manifestent le même mépris des populations ; l'organisation de l'enseignement public s'y révèle tout aussi chaotique :

Canton de Prades :

Constant Dominique, célibataire agé [sic] de quarante ans porté à Sahorre sur l'état de Mr le recteur, a quitté ce lieu depuis le moment où je commençai ma tournée, prétendant ne pouvoir s'y faire un revenu suffisant, et a pris des arrangements avec Fontpédrouse. Cet instituteur n'a pas de Brevet, il parle mal le français et ne paraît [sic] pas avoir une grande dose de capacité².

Canton de Prats de Mollo :

C'est surtout dans le canton de Prats de Mollo que l'instruction pourrait produire des effets salutaires, pour la civilisation des habitants des communes. Elle les retirerait de cet état quasi barbare, où les retiennent soit la contrebande, unique genre d'industrie, soit la fréquentation des montagnards espagnols³.

La rhétorique colonialiste du rapport d'enquête dans les Pyrénées-Orientales ne fait pas exception⁴. La synthèse générale, publiée en 1837, par P. Lorain, professeur de rhétorique au Collège royal Louis-le-Grand, directeur du *Manuel Général*, journal officiel de l'Instruction primaire, consacre un paragraphe aux « patois », de la même veine :

Est-il temps en effet d'opérer véritablement cette réunion par l'uniformité du langage et des mœurs et de ne plus distinguer des races gaéliques ou germaniques, ou ibériennes, mais de les fondre toutes dans l'unité nationale ? En ce cas, dût-on nous traiter de vandale, nous sommes d'avis qu'on tranche

¹ Enquête de 1833 (Guizot) sur la situation des écoles primaires dans les P.-O., ADPO : 2J82, p. 17 V°. Les termes soulignés le sont dans l'original.

² *Ibid*, p. 34.

³ *Ibid*, p. 12.

⁴ L'enquête Guizot est contemporaine des débuts de la conquête de l'Algérie, dont Port-Vendres (Roussillon) est un port stratégique.

dans le vif dans cette antique transmission des patois, et que chaque école soit une colonie de la langue française en pays conquis. [...] il est inutile de dire que les élèves ignorent la langue, quand nous saurons que le maître qui doit la leur enseigner ne la connaît pas lui-même ; ou bien si, par un heureux hasard, il est en état de la montrer, tout s'oppose autour de lui à ce qu'il réussisse. Les enfants de retour dans leur cabane, quelques fois même au sein des villes, vivent dans le patois : ils le retrouvent à l'école dans la conversation familière et dans les questions de l'instituteur ou de sa famille¹.

Nous avons effectivement relevé, à propos de l'usage du catalan, l'article IV, de la première section « Dispositions générales – Discipline » du *Règlement intérieur de l'école normale primaire de Perpignan* :

Il est expressément défendu aux élèves de parler catalan dans l'école, il leur est également défendu de s'injurier, de se battre, d'escalader les murs... etc. sous des peines très sévères².

Un autre *Règlement particulier*, reproduit dans le procès-verbal du Conseil royal de l'Instruction publique du 20 octobre 1835, ne fait mention, dans aucun de ses articles, de l'interdiction de la langue catalane, à l'école normale de Perpignan³. Quant au *Règlement intérieur de l'école communale d'enseignement mutuel de Perpignan*, établi en octobre 1833, il ne fait aucune référence au catalan ; l'article 11, le seul faisant référence aux langues, mentionne :

Les prières sont faites alternativement en français et en latin⁴.

Il apparaît donc qu'à l'exception du catéchisme, toléré en catalan par l'évêque seulement, comme garantie du respect de l'ordre social et de la morale favorables à l'Église et la Monarchie, l'école publique faisait de l'étude du français le préalable incontournable de l'accès à l'instruction. Ainsi, en 1841, le sous-inspecteur primaire Grailles reprochait à l'instituteur du Soler (Roussillon), « la grammaire française tout à fait nulle » et « le catéchisme fait en catalan ». Il ajoutait, catégorique :

Je me suis abstenu de faire réciter le catéchisme en catalan pour ne pas autoriser par l'exemple l'usage d'un idiome qui doit être proscrit de toutes les écoles⁵.

¹ Extrait de la citation reproduite par : CHOLVY Gérard (1978). « Des instituteurs du Languedoc-Roussillon parlent du patois en 1860 ». *Lengas*, n°3, p. 55.

² Non daté. ADPO : 1T202. Voir illustration 1.1.1.

³ ADPO : 1T202.

⁴ AMP : 1R3. Voir illustration 1.1.2.

⁵ ADPO : 1T39. Cité par : FRÉNAY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 29.

1.1.4 Le double échec de l’instruction et de la *francisation*

L’État ne proposait de fait, comme méthode d’apprentissage de la nouvelle langue, que l’exclusion de l’idiome maternel, pourtant le seul vecteur qui permettait l’instruction immédiate du peuple, dans un contexte d’indigence pédagogique, de scolarité payante et de fréquentation très aléatoire. Malgré leur dévouement, et par la force des choses, la plupart des maîtres enseignaient donc en catalan. Certains manifestaient cependant un zèle linguistique probablement contre-productif. Pierre Labrusse (né en 1826), lui-même instituteur formé à l’école normale de Perpignan, en témoigne dans son évocation du maître d’école qu’il eut à Olette, en amont de Prades, vers 1836. Son père avait consenti à payer « la lourde charge »¹ des 25 sous par mois de frais d’écolage au maître Vincent Turié, dit *cama de parra* [jambe de bois (ou de piquet) de treille], à cause de son inséparable canne:

Il ne manquait que d’instruction, mais pas d’intelligence. Il avait passé son enfance en servant tous les jours la messe au curé qui lui avait appris à lire sur des textes latins et lui avait même appris la grammaire latine de Lhomond qu’il savait par cœur, depuis la première ligne jusqu’à la dernière ; mais c’était tout son savoir. En dehors de là, il ne savait plus rien. Il ne savait même pas parler français. Il baragouinait un certain idiôme, composé de latin, de français, de catalan, qui était cocasse. Pendant quarante ans au moins, il a exercé dans le village la profession officielle d’instituteur public en vertu d’une licence de l’évêque de Perpignan qu’avait dû lui faire obtenir le curé pour lequel il était un pratiquant modèle².

Avant que la loi Guizot de 1833 n’assure un revenu annuel fixe aux instituteurs, versé par la commune, en plus de l’irrégulière rétribution mensuelle des parents, la situation des instituteurs était misérable. Ensuite, elle resta encore très précaire, même si la loi Falloux de 1850 porta leur revenu annuel fixe de 200 à 600 francs. Pour subvenir à leurs besoins, les instituteurs d’avant 1833 devaient exercer une ou plusieurs activités parallèles à l’enseignement, qui n’était pas toujours leur occupation principale. Les instituteurs formés à l’école normale étaient friands, après les dix ans de services dus à l’État, d’un poste mieux rémunéré auquel leur meilleure formation initiale leur permettait de prétendre. Ainsi, l’instituteur Pierre Labrusse devint, à l’âge de 33 ans, vérificateur des poids et mesures³.

L’indigence de la profession lui conférait un statut social peu enviable qui avait des répercussions sur le recrutement des maîtres, sur la qualité de l’enseignement et sur

¹ Cité par : ROSSET Philippe (1979). « Pierre Labrusse, instituteur : Les mémoires d’un maître d’école dans les Pyrénées-Orientales au milieu du XIX^e siècle ». *Annales du Midi*, n°144, octobre-décembre 1979, p. 510.

² *Ibid*, p. 511-512.

³ *Ibid*, p. 521.

l'attractivité de l'école¹. Un instituteur semble cependant faire exception : Pierre Vilalte (1803-1875), ancien élève de l'*Escola pia* (école religieuse) de Puigcerdà (Cerdagne espagnole) et du collège communal de Prades, instituteur public à Mont-Louis. Il fut le premier instituteur des Pyrénées-Orientales élevé à l'ordre impérial de la Légion d'Honneur, par une lettre de Victor Duruy (1811-1894), ministre de l'Instruction publique, du 14 août 1867². Mis à part la Cerdagne, où les montagnards ont besoin d'instruction pour leur activité hivernale de colportage, en 1849, au début du Second Empire, dans les Pyrénées-Orientales, seulement 57,7% des garçons de 7 à 15 ans et 25,1% des filles sont scolarisés³. La même année, un inspecteur primaire attribue à la défection scolaire une origine indépendante de la misère des parents et de celle des maîtres, il y voit plutôt « l'orgueil » coupable des Catalans :

Un sentiment d'orgueil qui leur persuade qu'ils peuvent se passer des livres, attendu qu'ils reçoivent du climat qui, pour ainsi dire, les habille et les caresse, et du soleil toujours brillant qui les éclaire, assez d'intelligence pour se conduire et même assez d'esprit pour se distinguer. On retrouve dans ces idées et ces prétentions le caractère espagnol dont l'habitant des Pyrénées-Orientales ne s'est pas encore dépouillé. Le Roussillon, dont se compose presque en entier le département, n'appartient à la France, comme on le sait, que depuis Louis XIII. L'élément français n'y domine pas encore et tout fait présager, au contraire, que l'esprit espagnol y prévaudra pendant longtemps. Ce qui porte à le croire, c'est le soin que prend et le plaisir que goûte l'habitant des campagnes à se servir de l'idiôme catalan. Par l'usage habituel qu'il en fait, il croit, de bonne foi, qu'il forme un peuple à part, peuple supérieur que, dans sa pensée, il place bien au-dessus de tous les autres⁴.

Sous le Second Empire, l'analphabétisme recule moins vite dans les Pyrénées-Orientales que sous la Monarchie de Juillet : entre 1831 et 1868, le département est passé de la 65^e à la 79^e place dans le classement général⁵. La statistique de l'instruction primaire de 1863 révèle que seulement 57,2% des enfants de 7 à 13 ans sont scolarisés⁶. L'école libre est très présente pour l'enseignement féminin qui ne deviendra obligatoire pour les communes de

¹ Voir annexe 1.1.1 : Extraits du dossier personnel de Pierre (Joseph) Astor, instituteur roussillonnais, sous la Restauration et le Second Empire. Outre le fait qu'il est un de nos ascendants, ce recueil souligne la variété des parcours, le poids de l'Église et la fragilité des carrières au sein de l'Instruction publique. Nous avons intitulé ce recueil : « La descente aux enfers d'un maître d'école ordinaire ». ADPO : 1T427.

² Un monument sur sa tombe, au cimetière de St Pierre dels Forcats (Cerdagne), est élevé par souscription publique en 1875. Voir : GIBRAT Joseph (1898). *Un instituteur du XIX^e siècle : M. Pierre Vilalte*. Perpignan, Imprimerie Saint-Jean, 28 p.

³ D'après : FRÉNAY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 22.

⁴ ADPO : 1T41, cité par : FRÉNAY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 25.

⁵ FRÉNAY Étienne (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Coteau, Horvath, p. XVIII.

⁶ Proportion calculée à partir d'ADPO : 1T52.

plus de 500 habitants qu'à partir de la circulaire Duruy de 1867. Quatre-vingt six pour cent des écoles primaires de filles sont des écoles libres, sans compter que les religieuses peuvent enseigner dans les écoles publiques, contre 19% des écoles primaires de garçons ou mixtes¹. À la faveur de la loi Falloux de 1850, les frères des Écoles chrétiennes (gratuites) s'installent à Perpignan, avant que n'intervienne la loi Combes de 1904. Cinq écoles ouvrent progressivement à partir de 1852, et dans neuf localités². Les congrégations féminines tiennent, en 1863, trente écoles dans le département, dont vingt-deux dirigées par les sœurs du Saint-Sacrement, présentes dans dix-neuf communes³.

La permanence de la langue catalane est un fait. L'enquête ministérielle de 1860⁴ sur « les besoins de l'instruction primaire » en témoigne, à l'image du village d'Estagel où naquit François Arago trois-quarts de siècle auparavant :

Dans un pays où la langue maternelle n'est pas le français, comme le Roussillon, les peines et les difficultés sont innombrables pour le précepteur de la jeunesse... le patois est utilisé aux récréations et à la maison⁵.

En effet, la partie « Idiomes et patois » de l'enquête scolaire de 1863 révèle que dans un département où « catalan et languedocien » sont en usage, même si toutes les écoles sont réputées donner l'enseignement « exclusivement en langue française », les écoliers catalans de 7 à 13 ans ont des performances, dans la langue officielle, partout inférieures à leurs voisins occitans de l'Aude et de l'Hérault. Ils ressemblent davantage, sur ce point, aux petits Ariègeois. Plus de 40% des écoliers Catalans ne savent ni parler, ni écrire le français, près de

¹ Proportions calculées à partir de la Statistique de l'instruction primaire de 1863, ADPO : 1T52.

² Saint-Laurent de la Salanque (1854), Prades (1855), Céret (1862), Pézilla-de-la Rivière (1867), Elne (1869), Rivesaltes (1874), Baixas (1879), Caudiès-de-Fenouillèdes, Cerbère (1887). Voir : MOREL Émilie (2004). *Les Frères des Écoles Chrétiennes au XIX^e siècle à Perpignan (1830-1904)*. Mémoire de master 1 d'histoire contemporaine, dir. Nicolas MARTY, Université de Perpignan, p. 180.

³ Les Filles de Jésus de Massac ont une école de filles dans 24 villages du Roussillon. Selon : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, mémoire de doctorat d'études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 465.

Pour mémoire, en 1856, il y a dix maisons d'enseignement secondaire dans les P.-O. : à Perpignan, le collège communal public et l'école de M. Mirande ; le petit séminaire de Prades, et les institutions libres de Céret (deux institutions), Arles, Formiguères, Maureillas, Prats de Mollo et Vinça. Le petit séminaire de Saint-Louis ouvre à Perpignan en 1869. Cité par : SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, p. 297, 305.

⁴ Auparavant, l'enquête d'Hippolyte Fortoul (1811-1856), ministre de l'instruction publique de Napoléon III de 1851 à 1856, sur l'état de l'instruction primaire au 31 décembre 1855, adressée aux inspecteurs d'Académie, comportait un chapitre sur les « idiomes et patois locaux ». Elle demandait : « en indiquer autant que possible l'origine ; rechercher les moyens de propager l'usage de la langue française dans les campagnes et signaler les obstacles qui s'opposent à cette propagation ». Les résultats des départements du Doubs et des Pyrénées-Orientales n'y figurent pas. Voir : Archives nationales : F17 9321-9335. Cité par : BODÉ Gérard (2012). « L'enquête Fortoul de 1856 : état des "idiomes" et "patois" locaux ». Inédit.

⁵ CHOLVY Gérard (1978). « Des instituteurs du Languedoc-Roussillon parlent du patois en 1860 ». *Lengas*, n°3, p. 50.

deux fois plus que les camarades de l'Aude. L'arrondissement de Perpignan, pris séparément, n'arrive pas non plus à égaler le niveau de francisation de l'Aude (voir ci-après)¹.

	Résultats de l'enquête « Duruy » de 1863, dans les P.-O., et dans les départements voisins		
	Écoliers de 7 à 13 ans		
	Ne parlant ni écrivant le français	Parlant mais n'écrivant pas le français	Parlant et écrivant le français
Pyrénées-Orientales total	41,6%	33,4%	25%
<i>Détail par arrondissement :</i>			
Perpignan [Roussillon, Fenouillèdes] catalan et languedocien	38,5%	34,7%	26,8%
Céret [Vallespir] catalan	44%	32,3%	23,7%
Prades [Conflent, Fenouillèdes, Cerdagne, Capcir] catalan et languedocien	45,2%	32%	22,8%
Ariège	51,8%	31,3%	16,9%
Aude	21,5%	30,5%	48%
Hérault	27,6%	26,9%	45,5%

En 1877, avec 48,6% d'illettrés, le Roussillon ne devance que la Bretagne et le Massif Central². Le rendement de l'école normale est bien en deçà des espérances : en 1865, après 30 ans de fonctionnement, elle aurait dû fournir 223 instituteurs, alors qu'il n'y a que 107 anciens normaliens en activité³. L'école publique est suspecte aux yeux du clergé et de la population pratiquante. De plus, la dépense scolaire est trop lourde pour de nombreuses petites communes. Les familles de paysans et d'ouvriers comptent sur la main d'œuvre infantile, ne disposent souvent pas de 1,50 franc à consacrer à la redevance scolaire mensuelle pour chaque enfant⁴ et ne voient pas l'intérêt pratique de l'instruction, qui plus est dans une langue qui leur est étrangère. En 1879, le taux de scolarisation, qui s'élève à 76,5%⁵, est parmi les plus bas de France : il est encore comparable à celui de l'Ariège, tandis que l'Aude et surtout l'Hérault

¹ Proportions calculées à partir des données de l'enquête Duruy de 1863, ADPO 1T52 et WEBER Eugen (1998). *La fin des terroirs. Modernisation de la France rurale 1870-1914*. Paris, Le grand livre du mois, appendice final. Le languedocien apparaît mentionné dans l'arrondissement de Perpignan car il est parlé en Fenouillèdes (cantons de Latour de France et de Saint-Paul de Fenouillet), et dans l'arrondissement de Prades pour les communes des Fenouillèdes situées dans le canton de Sournia. **Voir illustration 1.1.3.**

² Selon : FRÉNEY Étienne (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Coteau, Horvath, p. XIX.

³ *Ibid*, p. XVI.

⁴ *Ibid*, p. XXII.

⁵ FRÉNEY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 23

sont en haut du classement¹. Le retard de l'instruction des femmes est tenace : en 1881, celles qui sont capables de signer leur acte de mariage ne représentent que 35%, alors que la proportion pour la France entière s'élève à plus du double, soit 75%².

Après quarante ans de politique scolaire, l'école française n'a pas instruit le peuple du Roussillon. À la veille des lois sur l'obligation scolaire de la Troisième République, les Roussillonnais n'ont pas assumé leur intégration linguistique à la France. Depuis l'annexion du Roussillon à la France, l'école nous a semblé davantage un levier en faveur de l'assimilation qu'une finalité au service de l'instruction.

¹ PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 107.

² Selon : FRÉNAY Étienne (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Coteau, Horvath, p. XXVII.

Chapitre 1.2

Côme Rouffia (1790-1874) : instituteur public, grammairien et poète catalan

1.2.1 La *Grammaire française-catalane* du directeur de l'école mutuelle

Alors que le peuple, mal scolarisé en français, fait du catalan un usage habituel, plusieurs personnalités de l'Instruction publique dans les Pyrénées-Orientales produisent des travaux d'érudition sur la langue maternelle. Ainsi, le 25 janvier 1834, l'hebdomadaire *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, tribune antigouvernementale de la vie culturelle, annonce, en tête de la première page:

Pour paraître incessamment : Grammaire Française-Catalane, D'après celle de J. Baillot, par C. Rouffia, Directeur de l'École d'Enseignement Mutuel de Perpignan. Nous rendrons compte de cet ouvrage¹.

À cette date, Côme Rouffia vient d'être dessaisi de la formation des maîtres au bénéfice de l'école normale, dirigée par Louis Béguin (1811-1873). Le compte rendu annoncé ne paraîtra pas, ni l'ouvrage lui-même. Faut-il voir dans cette annonce la rebuffade du pédagogue méritant, blessé dans son amour-propre ? Cela est possible. En effet, en cette fin du mois de janvier 1834, le jeune Jean Mattes (1809-1891), trois ans à peine après être sorti du séminaire, et avoir dirigé l'école de la Miséricorde, obtient la place de maître-adjoint au directeur de

¹ « J. Baillot » est sans aucun doute le grammairien catalan Josep Ballot (voir plus loin). L'ajout du *i* permet à un lecteur alphabétisé en français de prononcer correctement le son palatal [λ]. Cet *aménagement* graphique de l'auteur révèle indirectement le profil du lecteur destinataire. Voir illustration 1.2.1.

l'école normale¹. C'est un ancien élève de l'école mutuelle des enfants pauvres, Côme Rouffia l'avait alors encouragé vers les classes de latinité².

Cette grammaire, aujourd'hui disparue, était restée inédite, en 1870, selon une lettre que Côme Rouffia adressa à la Société des Langues Romanes. Elle possédait une introduction intitulée « Dissertation sur l'origine de la langue catalane »³, et était complétée par un « nombreux [sic] recueil de mots »⁴. Il s'agirait donc, comme son exacte contemporaine, la *Grammaire catalane* de Joseph Tastu (1787-1849), terminée elle aussi en 1834, dont le manuscrit est conservé à la Bibliothèque Mazarine de Paris, d'une des deux premières grammaires catalanes en français. Toutes deux relèvent de la *Gramatica i apologia de la llengua catalana*, première grammaire catalane de référence, publiée à Barcelone en 1815, par l'ecclésiastique et pédagogue Josep Pau Ballot i Torres (1747-1821)⁵. Celui-ci y travailla pendant l'occupation napoléonienne de la Catalogne, alors que le catalan y était langue officielle (1808). Joseph Tastu⁶, roussillonnais installé à Paris, bien introduit dans le monde des lettres françaises et catalanes de Barcelone, correspondant du romaniste François Raynouard (1761-1836), n'était parvenu qu'à une traduction, avec quelques développements originaux, de l'œuvre de Ballot⁷. En l'absence d'éléments précis, on ne peut présumer du niveau de la grammaire de Rouffia. Cependant, il est intéressant de relever que le tout premier mouvement d'érudition catalane qu'ait connu le Roussillon comprenait un membre de l'Instruction primaire.

Côme Rouffia se situait pourtant socialement, et idéologiquement semble-t-il, dans un monde bien différent de celui de François Jaubert de Passa (1785-1856)⁸. Cet aristocrate, propriétaire terrien, légitimiste et grand serviteur de la politique de l'État en Roussillon, par

¹ « Galerie Roussillonnaise : M. Jean Mattes ». *Journal des Pyrénées-Orientales illustré*, [1897-1900], p. 168.

² ROSSET Philippe (1985). « La création et les débuts de l'école normale de Perpignan (1834-1847) », p. 139-164. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et littéraire, XCIII^e volume, p. 142.

³ Lettre de Côme Rouffia au président de la Société des Langues Romanes, juillet 1870. MMP : MfMs 1641.

⁴ MORER Sauvair (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XVIII.

⁵ Josep Pau Ballot publia aussi, à Barcelone, en 1820, chez Juan Francisco Piferrer : *Plan de educaci3n primaria, dom3stica y adaptable a las escuelas particulares*.

⁶ Voir : BONET Gérard (1985). « Deux dynasties d'imprimeurs perpignanais : les ALZINE et les TASTU, ou un demi-siècle de presse roussillonnaise (1800-1850) », p. 73-103. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 93^e vol. et PAGÈS Amédée (1888). « Notices sur la vie et les travaux de Joseph Tastu », p. 57-76. In *Revue des langues Romanes*, vol. XXXII.

⁷ Voir : CREIXELL Lluís (1987). « Una gramàtica catalana manuscrita : la Grammaire catalane de Josep Tastú », p. 529-544. In GRAU Marie, POISSON Olivier, éd. *Études roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, p. 537.

⁸ Voir : SAQUER Jacques (2011). « Jaubert de Passa, François », p. 551-554. In BONET Gérard, dir. (2011). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier.

dès les changements de régime, lança le mouvement d'érudition catalan en publiant, dès 1824, ses « Recherches historiques sur la langue catalane », dans les *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*, publiées par la Société Royale des Antiquaires de France¹. En 1831, les mêmes « Recherches » furent reprises, dans les *Mélanges sur les langues, dialectes et patois* de Charles Étienne Coquebert de Montbret (1755-1831). Le volume incluait une collection des versions de la « Parole de l'Enfant Prodigue », dont celle donnée par « M. Jaubert de Passa, conseiller de Préfecture à Perpignan »². En 1834, Raymond Antoine Izern (1798- ?)³, un Roussillonnais installé à Paris, reprit, dans *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères*⁴, sans en préciser l'auteur, la traduction « en catalan » de François Jaubert de Passa et y ajouta une version en « dialecte roussillonnais ».

Cette dernière publication suscita une réaction dans *Le Publicateur*, avec un article polémique, signé « R. », paru dans l'édition du 5 avril 1834, que l'on peut attribuer à Côme Rouffia⁵. Il critiquait, sans le nommer⁶, mais de façon juste et pointilleuse, la version catalane de François Jaubert de Passa, qui écrivait pourtant selon la tradition de la langue classique. Un an auparavant, dans les mêmes colonnes, François Jaubert de Passa avait lui-même pris en défaut d'hispanismes, Joseph Tastu⁷ ; nous avons donc privilégié le passage suivant, dans lequel Côme Rouffia s'attache à la sémantique et aux barbarismes :

¹ JAUBERT de PASSA, François (1824). « Recherches historiques sur la langue catalane », p.297-431. In SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. *Mémoires sur les langues dialectes et patois, tant de la France que des autres pays : Tome sixième*. Paris, Smith.

² JAUBERT de PASSA, François (1831). « Recherches historiques sur la langue catalane », p. 297-431. In [COQUEBERT DE MONTBRET Eugène, LABOUDERIE Jean] (1831). *Mélanges sur les langues, dialectes et patois ; renfermant, entre autres, une collection de versions de la Parole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la Géographie de la langue française*. Paris, Almanach du commerce, Delaunay.

³ Né à Perpignan, Raymond-Antoine Izern, statisticien, est aussi l'auteur de : *Statistique générale des Pyrénées-Orientales*. Paris, A. Ledoux, 1834 ; *Projet de défensive et d'offensive du département des Pyrénées-Orientales*. Paris, chez l'auteur, 1823 ; *Annuaire historique et administratif du département des Pyrénées-Orientales, pour l'an 1825*. Il collabora à *Histoire naturelle des communes de la France* et à *La France littéraire* (ci-après). Voir : QUÉRARD J.-M. (1830). *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France : Tome quatrième*. Paris, Firmin Didot Frères, p. 189-190 et ROYAUME DE BELGIQUE, MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR (1851). *Bulletin de la commission centrale de statistique : Tome IV*. Bruxelles, Hayez, 1851, p. 288.

⁴ IZERN, Raymond Antoine (1834). « Parole de l'enfant prodigue, traduite en catalan et en dialecte roussillonnais », p. 477-480. In SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères : Tome dixième*. Paris, Jules Renouard Libraire.

⁵ La paternité de Côme Rouffia est supposée également par : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 238.

⁶ Peut-être Côme Rouffia feignait-il de ne pas connaître l'auteur de la version catalane reproduite par Raymond Antoine Izern.

⁷ Voir la controverse entre François Jaubert de Passa et Joseph Tastu: *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, n°18, 4 mai 1833, p. 81 ; n°23, 8 juin 1833, p. 90 ; n°30, 27 juillet 1833, p. 119 ; n°31, 3 août 1833, p. 122-123.

Une phrase de la parabole, dont le sens est : *Il s'attacha au service d'un des habitants du pays, etc.*, se trouve ainsi traduite dans cette pièce : *Se estacava á un ciudadano de aquel pais en sa heretat*. Mais *estacar* veut dire attacher à un pieu (*estaca*) et ne se prend jamais au figuré. *Ciudadano de aquel pais* est du castillan tout pur ; on dirait en catalan : *ciudadá de aquell pais... enviá á*, et non *en, sa heretat* ; et cependant on ne parlerait pas encore selon le génie de la langue¹.

L'autre côté de l'échiquier linguistique fut aussi brocardé, dans le même article, en particulier la graphie d'« amateur de patois ». La cible explicite en était Raymond Antoine Izern et sa version en « dialecte roussillonnais » :

Prenant pour dialecte roussillonnais, non l'idiome écrit ou parlé correctement dans son pays, mais le plus sot patois dont on puisse y faire usage ; ne connaissant ni principes de grammaire, ni la valeur des lettres et des mots qu'il emploie ou qu'il rejette, il s'exprime et orthographie de manière qu'on croirait sa version écrite par un Savoyard, sous la dictée d'un de nos paysans de St. Jacques ou de St. Matthieu, qui aurait même oublié le langage de son catéchisme, de ses prières, des prônes de sa paroisse et des cantiques vulgairement appelés *Goigs*. « *Oun home (dit-il) tanye dous mignous* ». [...] Notre compatriote s'imagine sans doute que *u* en catalan se prononce comme en français ; en conséquence, pour distinguer son dialecte du catalan, il écrit toujours *ou* pour *u* et même pour *o* sourd².

Ces critiques sur la phonologie, le lexique, la sémantique, la morphosyntaxe, les emprunts au castillan laissent augurer de la bonne tenue de la grammaire inédite de Côte Rouffia. Remarquons, en passant, que le débat sur la graphie du catalan en Roussillon, qui émaillera quasiment tout le XX^e siècle, et qui prenait, croyait-on, sa source aux critiques des premières *Catalanades* d'Oun Tal (1887), orthographiées à la française, trouve ici, une antériorité d'un demi-siècle. Mais revenons à la fin de l'article attribué à Côte Rouffia. Nous y trouvons une ultime remarque relevant une faute de style dans la langue française de Raymond Antoine Izern :

Je respire : il ne me reste plus, pour achever l'autopsie du translateur, qu'à rapporter la phrase sentencieuse par laquelle il termine, dans un petit épilogue, ses petites observations sur les progrès de la langue française en Roussillon. Je copie textuellement. « Disons-le aussi ; si l'instruction primaire était plus répandue dans nos campagnes, l'étude et la pratique de la langue française feraient *davantage de progrès* dans toutes les classes de citoyens. » C'est-à-dire que notre linguiste a tout l'air

¹ « Parabole de l'enfant prodigue, traduite en catalan et en dialecte roussillonnais par M. Izern : Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaire de France ». *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, n°14, 5 avril 1834, p. 56. Voir annexe 1.2.1.

² *Ibid*, p. 57.

de ne savoir guère *d'avantage* de français, que de *catalan* ou de *patois*, et de ne pas réfléchir toujours à ce qu'il dit¹.

Plus que de critiquer l'emploi de l'adverbe *d'avantage*², nous pensons que le directeur de l'école mutuelle manifestait son irritation face à la critique d'une Instruction primaire au retard pourtant manifeste. Cela nous encourage à penser que ces dissensions linguistiques n'étaient peut-être que l'expression de divergences idéologiques, mêlées aux ressentiments entre personnes cultivées qui se disputaient les rares charges officielles³. Côme Rouffia, en tant que porte-drapeau local de l'enseignement mutuel, pédagogie défendue par les libéraux, règle en quelque sorte ses comptes, d'une part avec les légitimistes et d'autre part avec son propre camp. En effet, les légitimistes sont favorables à l'école chrétienne et à son mode simultané et défendent une orthographe catalane classique mais *castillanisée*. Les libéraux, en ces débuts de la Monarchie de Juillet, renient le mode mutuel en faveur du mode simultané, que l'on attribuait pourtant aux frères des écoles chrétiennes et se satisfont généralement d'un catalan dialectal, orthographié à la française. Rappelons aussi qu'à la même époque Côme Rouffia perd la formation des instituteurs au bénéfice de la toute nouvelle école normale, dorénavant entre les mains de Louis Béguin et de Jean Mattes, nommés en janvier 1834⁴. Il n'obtient pas non plus, en septembre 1834, satisfaction à la demande d'accession à la charge d'inspecteur primaire que la Loi Guizot de juin 1833 vient

¹ « Parabole de l'enfant prodigue, traduite en catalan et en dialecte roussillonnais par M. Izern : Extrait des Mémoires de la Société des Antiquaire de France ». *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, n°14, 5 avril 1834, p. 57.

² Le bon usage de la langue française, dès la fin du XVIII^e siècle, avait déjà remplacé « davantage », lorsqu'il est suivi d'un complément, par l'adverbe « plus ». Voir : THOMAS, Adolphe V. (1971). *Dictionnaire des difficultés de la langue française*. Paris, Librairie Larousse, p. 114.

³ En 1818, Côme Rouffia devient le directeur de la première école modèle d'enseignement mutuel de Perpignan. En 1823, après la fermeture de l'école mutuelle, remplacée par celle des frères, Côme Rouffia retourne à l'Armée en tant que comptable du magasin des vivres militaires de Perpignan. En 1826, il ouvre une école libre d'enseignement mutuel à Perpignan, soutenu par la Société libre pour la diffusion de l'instruction. En 1834, après avoir été déchu de la formation des maîtres par l'école normale, il démissionne de la direction de l'école mutuelle communale, qu'il avait retrouvée en 1832, et s'installe à Paris (1839), où il tient une école libre, de 1841 à 1852. En 1846, avec François Arago et Pagès, maître des requêtes, il représente la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.-O., au congrès agricole de Paris. En 1848, il est le délégué des instituteurs des P.-O. au congrès des instituteurs de France, à Paris. De retour en Roussillon en 1852, il fonde une école libre, successivement, à Baho, Millas et Estagel. Il collabore à la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.-O. En 1875, est publié, à titre posthume, par son disciple Sauveur Morer : *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*.

Côme Rouffia publia aussi plusieurs articles et un ouvrage sur l'agriculture. Voir : MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant ; TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 375.

⁴ On remarque, sans surprise, que *Le Publicateur* ne mentionne aucunement l'ouverture de l'école normale, tandis qu'elle figure à la une de l'organe du régime en place : *Journal du Département des Pyrénées-Orientales*, du 22 mars 1834.

d'instaurer¹. François Jaubert de Passa est alors le tout puissant conseiller de la préfecture des Pyrénées-Orientales.

Côme Rouffia est peut-être plus que libéral : son idéal d'instruction gratuite des pauvres, porté par l'école mutuelle, et sa proximité avec *Le Publicateur* peuvent bien en faire un royaliste-démocrate, comme l'était Jean-Baptiste Alzine (1803-1883), l'éditeur du journal, et figure du « parti carliste »². À l'âge de 80 ans, juste après la proclamation de la Troisième République, le voilà républicain, dans une lettre de félicitations à Frédéric Escanyé (1833-1906), un temps maire de Perpignan³. Ce courrier est aussi une opportunité pour la promotion de l'enseignement mutuel auprès de la nouvelle municipalité:

Octobre 1870.

M. T. C. [Monsieur et très cher] F. Escanyé,

J'ai appris que les frères ont plié bagages. Par qui et comment les remplacerez-vous ? Il s'agit maintenant pour la commune de Perpignan de donner l'instruction et à bon marché au plus grand nombre d'enfants pauvres possible. De 1831 à 1839, je fus chargé de la direction de l'école communale d'après la méthode mutuelle. Trois-cents enfants y recevaient l'instruction gratuite. [...] Cette méthode qui n'est plus enseignée parce que les esprits rétrogrades ont mis tout en œuvre pour la faire tomber. Cependant, s'il le fallait, je pourrais vous venir en aide si on se décidait à [restaurer] l'ancienne école communale mutuelle de Perpignan. [...] Vous avez fait preuve d'un grand dévouement en acceptant la place de Maire, dans la circonstance difficile et malheureuse où nous ont mis des hommes sur lesquels doivent tomber toutes les malédictions de la France⁴.

¹ ADPO : 1T54.

Demande de Côme Rouffia au préfet, 30 septembre [1834] : « Mr. le Ministre de l'instruction publique va s'occuper de la nomination d'inspecteurs départementaux pour les écoles primaires, et il en a dévolu la présentation à MM. les préfets et à MM. les recteurs. Les services que j'ai rendus à l'instruction primaire et l'expérience que j'ai acquise dans l'enseignement m'autorisent à faire valoir les droits que je puis avoir à l'emploi d'inspecteur des écoles primaires de ce département. [...] »

Réponse du préfet, 7 octobre 1834 : « Les titres que vous faites valoir méritent en effet une considération particulière, mais je n'ai pas encore été appelé à présenter de liste de candidat pour ces fonctions [...]. J'éprouve le regret de ne pouvoir donner à votre lettre la suite qu'elle mérite. »

² Les royalistes-démocrates se définissent comme « carlistes », en Roussillon, comme les partisans de Don Carlos, hégémoniques en Catalogne espagnole (le carlisme catalan était moins conservateur que le carlisme espagnol, on peut même y voir le précurseur du catalanisme). Les carlistes du Roussillon s'allièrent aux républicains dès 1834, ce fut « le parti [François] Arago », et emportèrent des victoires électorales face aux orléanistes. Voir : BONET Gérard (2004). « Alzine père et fils libraires-imprimeurs à Perpignan de 1792 à 1866 et hommes engagés », p. 21-53. In *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du XIXe siècle. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003*. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, 218 p.

³ La charge de « maire de Perpignan », que Côme Rouffia attribue à Frédéric Escanyé, n'apparaît pas dans la notice relative à ce dernier, dans le *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises*, *ibid*, p. 411-412.

⁴ MMP : Mf Ms 164.1.

1.2.2 Une grammaire pour les enfants pauvres ?

Côme Rouffia œuvra jusqu'à son dernier souffle, en mettant en avant le faible coût du mode mutuel, pour défendre la gratuité de l'école en faveur des enfants pauvres. Comment ne pas se demander alors, tandis que le peuple analphabète ne parle que catalan, si sa *Grammaire française-catalane*, qu'il signe explicitement comme « directeur de l'École d'enseignement mutuel de Perpignan », n'est pas davantage l'annonce d'une œuvre de pédagogie, plutôt que celle d'un érudit. À ce propos, la comparaison, ne serait-ce que grâce au titre, avec la *Grammaire catalane-française, à l'usage des Français*¹, publiée chez Jean-Baptiste Alzine, en 1852, par Pierre Puiggari (1768-1854), est explicite.

Lui aussi enseignant, mais pour la classe favorisée, Pierre Puiggari termina sa carrière, en 1831, comme principal du collège de Perpignan et se consacra, dès lors, à des travaux d'érudition sur l'histoire et l'archéologie roussillonnaises, qu'il diffusa, essentiellement, dans *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*². La *Grammaire catalane-française, à l'usage des Français* entre dans l'œuvre érudite de l'extrême fin de sa vie. Elle n'a rien de scolaire, « elle n'est pas précisément ce que l'on appelle "un livre classique", "un livre élémentaire", à la manière de ceux de Lhomond, de Leclair ou de tant d'autres »³, comme le soulignait, dans la préface à la deuxième édition de 1910, le bibliothécaire et historien Pierre Vidal (1848-1929). Pourtant, elle était destinée, comme indiqué en sous-titre de la première édition, « à l'usage des Français obligés ou curieux de connaître le catalan, des linguistes et des amateurs de la langue romane », plus précisément, selon la préface originale, aux « propriétaires à la recherche d'anciens titres [de propriété] », dans « nos riches archives [rédigées en catalan] ». Pierre Puiggari introduit cependant, toujours en préface, une dimension pédagogique à sa grammaire, à l'adresse de ceux qui utilisaient majoritairement le catalan : « les ecclésiastiques, chargés de l'instruction religieuse dans nos campagnes, pour peu qu'ils soient jaloux de parler au peuple de manière correcte ». Mais le peuple semble être ici le paroissien, plutôt que l'enfant auquel le catéchisme est dispensé aussi par l'instituteur. Si Pierre Puiggari

¹ PUIGGARI Pierre (1852). *Grammaire catalane-française à l'usage des Français*. Perpignan, Jean-Baptiste Alzine. [Réédité avec une préface de Pierre Vidal : Perpignan, Barrière, 1910, 137 p.] Voir illustration 1.2.3.

² Pierre Puiggari, ancien novice au monastère bénédictin d'Arles-sur-Tech, en Vallespir, réfugié à Barcelone pendant la Révolution, de retour à Perpignan, au tout début du XIX^e siècle, fut maître d'espagnol, dès 1804, au collège de Py, puis régent de littérature, dans l'établissement devenu collège communal, en 1808. En 1821, il fut nommé professeur de rhétorique au collège de Carcassonne, poste qu'il occupa avant d'être appelé pour diriger le collège de Perpignan, le 31 août 1830 (fait curieux pour un légitimiste, après l'avènement de Louis-Philippe d'Orléans) et jusqu'au terme de sa carrière, un an plus tard. Voir : ROSSET Philippe (1987). « Pierre Puiggari (1768-1854) : pour une approche du milieu intellectuel roussillonnais dans la première moitié du XIX^e siècle », p. 469-475. In GRAU Marie, POISSON Olivier, éd. (1987). *Études roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, p. 471.

³ VIDAL Pierre (1910). « Préface de cette deuxième édition », p. III-XIII. In PUIGGARI Pierre. *Grammaire catalane-française à l'usage des Français*. Perpignan, Barrière, p. VII.

avait « le désir d'arrêter, autant que possible, la corruption qui dégrade de plus en plus la langue catalane, particulièrement en Roussillon »¹, il ne pensait pas sa *Grammaire catalane-française* comme une passerelle entre le catalan et le français pour l'usage des instituteurs et de leurs élèves. « Cette grammaire ne pouvant guère servir qu'aux personnes qui ont appris le français par principes je me dispenserai d'y exposer ce qui est commun aux deux langues »², écrivait-il en préambule. Pierre Puiggari se contentait, à la fin de ses jours, alors qu'il n'enseignait plus, d'être un passeur entre le français et le catalan, à destination de l'élite. Il l'avait déjà été, entre le français et l'espagnol, en 1804, alors qu'il enseignait au collège de Perpignan, avec les quatre éditions de ses *Leçons de langue espagnole*³ et, entre l'espagnol et le français, en 1846, avec une version revue par ses soins de *Arte de hablar bien francés* de Pierre-Nicolas Chantreau, intitulée *El Novísimo Chantreau*⁴.

En revanche, on peut penser, si l'on s'attache à l'ordre des termes du titre de la *Grammaire française-catalane* de Côme Rouffia, et à sa qualité de « Directeur de l'École d'Enseignement Mutuel de Perpignan », que son but était de proposer une grammaire française, à partir du catalan, à l'usage des instituteurs du Roussillon ayant, comme lui, la charge de l'instruction des enfants du peuple. Peut-être pensait-il aussi aux moniteurs de l'enseignement mutuel, qui étaient au contact immédiat des élèves catalanophones ?

Si l'époque en était tout juste à une première introduction de l'apprentissage des langues étrangères au collège, grâce à l'ordonnance Vatimesnil⁵ de 1829, on connaissait les ouvrages pour la correction de l'orthographe et la prononciation du français. Ils furent nombreux pendant le premier tiers du XIX^e siècle, relatifs à la langue d'oc et adressés à la bonne société du Midi⁶. Il était, semble-t-il trop tôt, en 1834, pour éditer la *Grammaire*

¹ PUIGGARI Pierre (1852). *Grammaire catalane-française à l'usage des Français*. Perpignan, Jean-Baptiste Alzine, préface non paginée.

² *Ibid*, p. 1.

³ PUIGGARI Pierre (1809). *Leçons de langue espagnole*. Perpignan, Alzine, 212 p. Nous n'avons pas trouvé trace de l'édition de 1804 mentionnée par Philippe ROSSET. Les éditions suivantes furent publiées, toujours chez Alzine, à Perpignan, en 1823 et 1843.

⁴ CHANTREAU Pierre-Nicolas (1846). *El Novísimo Chantreau. Arte de hablar bien francés, gramática compuesta por D. Pedro Nicolas Chantreau, y ahora cuidadosamente emendada y en gran parte refundida por D. Pedro Puiggari, de Perpiñan*. Perpiñan, Juan-Bautista Alzine, VII-352 p.

⁵ Antoine Lefèvre de Vatimesnil (1789-1860), ministre de l'Instruction publique, un temps libéral, créa un commencement d'enseignement professionnel par l'ordonnance du 26 mars 1829 sur les sections spéciales de l'enseignement secondaire.

⁶ Par exemple : *Corrections raisonnées des fautes de langage et de prononciation qui se commettent au sein de la bonne société, dans la Provence et quelques autres Provinces du Midi* de Jean-Baptiste REYNIER, avec trois éditions, à Marseille, en 1829, 1839 et 1878. Cité par: KIRSCH Fritz Peter, KREMNITZ Georg, SCHLIEBEN-LANGE Brigitte (2002). *Petite histoire sociale de la langue occitane : usages, images, littérature, grammaires et dictionnaires*. Canet, Trabucaire, p. 92.

française-catalane de Côme Rouffia, qui plus est avec un traitement favorable à la langue catalane, relevant de la grammaire de Ballot¹.

C'est un autre instituteur, déjà évoqué, Jean Mattes, ancien élève, « comme tous les enfants pauvres, de l'unique école publique d'alors dirigée par M. Côme Rouffia »², puis du collège de Perpignan, qui, devenu sous-directeur de l'école normale, publia, en 1844, des *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*³, destinées aux ouvriers roussillonnais. Au milieu du XIX^e siècle, il ne s'inscrivait déjà plus exactement dans la tradition des régionalismes corrigés, qui s'étaient adressés à la bourgeoisie passablement lettrée en français. L'ouvrage de Jean Mattes était le fruit de leçons publiques d'orthographe, qu'il avait données aux ouvriers de Perpignan, depuis 1841, en collaboration avec Louis Béguin, chargé du calcul et de la géométrie appliquée⁴. En 1842, François Arago visita ces classes et, en 1843, l'école normale mit à disposition toutes ses salles ainsi que les élèves-maîtres. Selon le rapporteur de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales :

Plus de trois-cents hommes ont suivi à la fois ces leçons. Nous avons vu nous-même ces immenses réunions. C'est vraiment un beau spectacle de voir des hommes de tout âge, de tout métier, avides d'instruction, aller assidûment s'asseoir sur les bancs de l'école, alors que les fatigues d'une journée laborieusement remplie demandent le repos⁵ !

En effet, une dizaine d'années après la loi Guizot qui avait permis aux enfants d'artisans et paysans en mesure de régler les frais d'écolage d'accéder, dans les conditions médiocres que nous avons déjà évoquées, à la lecture, à l'écriture, aux éléments de la langue française et au calcul, ce même public devenu adulte nécessitait un efficace perfectionnement

¹ Il est intéressant de rappeler (voir chapitre 1.2) qu'en 1678, le jésuite et latiniste roussillonnais, Joan Torrella, avait publié à Perpignan, une grammaire (syntaxe) latine avec des commentaires en latin, en français et en catalan, probablement à l'usage de la francisation des jeunes bourgeois, en particulier les perpignanais du nouveau collège des Jésuites (fondé en 1660). [Voir illustration 1.2.2.](#)

² « Galerie Roussillonnaise : M. Jean Mattes ». *Journal des Pyrénées-Orientales illustré*, [1897-1900], p. 168.

³ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine, 192 p. [2^e édition en 1866]

Jean Mattes est aussi l'auteur, en 1858, de : *Petite géographie du département des Pyrénées-Orientales : Rédigée d'après le nouveau programme d'enseignement adopté par l'Université*. Perpignan, Librairie d'Honoré Saint-Martori, 72 p. [troisième édition en 1865, quatrième édition en 1872]. Dans cet ouvrage, la seule référence à la langue catalane apparaît en note du bas de la page 14 : « Les mots en italique sont écrits suivant l'orthographe catalane, ou sont les véritables noms des communes ».

⁴ L'autorité municipale vota, en 1841, 200 fr. pour frais d'éclairage. Voir : LÉON de COSTA, A. (1843). « Rapport sur les leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, par M. Mattes ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, tome VI, p. 238.

⁵ LÉON de COSTA, A. (1843). « Rapport sur les leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, par M. Mattes ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, tome VI, p. 238.

en langue française écrite. C'était dorénavant la condition indispensable à l'intégration dans une vie économique et citoyenne dominée par une bourgeoisie devenue francophone.

On veut bien voir dans cette démarche ce qu'était peut-être la grammaire de Côme Rouffia, d'autant que la langue catalane, dont la prononciation est décrite à partir de l'orthographe classique, c'est-à-dire non patoisante, même si elle n'est ici que l'auxiliaire de l'apprentissage de l'orthographe de la langue française, n'en est pas moins présentée comme digne d'être comparée à cette dernière, avec l'appui du dictionnaire d'une autorité universitaire locale :

Ce petit travail est terminé par la liste des principaux mots catalans-français dont l'explication a fait partie du cours¹. On en trouvera le complément dans le dictionnaire qui est près de s'imprimer, et que nous devons aux recherches de notre estimable et savant compatriote, M. P. Puiggari, ancien principal, membre de la commission d'examen, de la commission de surveillance de l'École Normale de Perpignan, et du comité archéologique, etc. etc.

Nous avons cru utile de placer ici la valeur des lettres et la prononciation des syllabes catalanes qui se reproduisent le plus souvent dans les mots que nous avons employés et traduits. [...]

U. Se prononce *ou*. On écrit : Puresa ; on prononce : *pourèse* ; *pureté*².

La grammaire orthographique française-catalane de Jean Mattes considérait donc positivement les acquis de la pré-renaissance érudite de la langue catalane³. Elle avait manifesté des signes avant-coureurs, outre Pyrénées, rappelons-le, dès 1815, avec la

¹ Quelques 350 mots catalans et expressions (p. 450-468), et quelques 650 autres mots catalans (p.469-491), « groupés autour d'un mot principal » (par exemple : « *fruytas*/fruits » ; « *sastre*/tailleur »), orthographiés selon la forme classique, suivis de la traduction française et souvent d'une *explication*.

Peut-être, Jean Mattes était-il aussi redevable, a minima, du « nombreux recueil de mots » qui complétait la grammaire inédite de son ancien maître de l'école mutuelle Côme Rouffia, à cette époque parti gagner sa vie à Paris?

² MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine, p. 2.

Rééditée en 1866, toujours chez Jean-Baptiste Alzine, cette grammaire dut avoir un certain succès. Lors de l'enquête de Julien Sacaze (1847-1889) de 1886, qui consistait à recueillir, pour l'Exposition nationale de Toulouse de 1887, les « vieux idiomes pyrénéens » à partir de la traduction de deux textes, deux instituteurs des Pyrénées-Orientales mentionnèrent qu'ils eurent recours à « la grammaire de M. J. Mattes ». Voir : COSTA Georges J. (1986). *Atlas linguistique « Sacaze » des confins catalano-languedociens (Volume 1)*. Saint-Estève, Société des Professeurs de Catalan, p. XXV-XXVII.

³ Nous sommes redevables à Marie Grau qui propose le concept « prérenaixentisme », pour la première moitié du XIX^e siècle, en Roussillon. Elle considère que « la génération d'intellectuels issus de la petite ou moyenne bourgeoisie, qui accède à la culture dans le contexte post-révolutionnaire, c'est-à-dire en même temps qu'au français et par le français – sans rupture avec la tradition et la pratique du catalan – investit l'écart [entre perte et reconquête d'une personnalité] en assumant à la fois la réalité historique du fait catalan et l'exigence immédiate – politique – de la restauration d'une dynamique communautaire. » Voir : GRAU Marie (1985). « Andreu COVERT-SPRING à Perpignan, 1828-1835 ; un émigré politique espagnol dans la vie culturelle roussillonnaise », p. 223-251. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 93^e vol., p. 229-230.

publication de *Gramàtica i apologia de la llengua catalana* de Josep Pau Ballot¹. En 1839, le *Diccionari de la llengua catalana amb correspondència castellana i llatina*² de Pere Labèrnia (1802-1860), édité à Barcelone, avait suivi la publication, en 1833, dans le journal libéral barcelonais *El Vapor*, d'un poème romantique, « Oda a la pàtria » de Bonaventura Carles Aribau (1798-1862), considéré comme le point de départ du mouvement de la renaissance littéraire de la langue catalane (*Renaixença*). De même, depuis le Roussillon, nous l'avons déjà évoqué, François Jaubert de Passa, dont Jean Mattes était devenu le confident et protégé de ses vieux jours³, avait publié à Paris en 1831, dans *Mélanges sur les langues dialectes et patois*, ses « Recherches historiques sur la langue catalane »⁴. De plus, Pierre Puiggari, comme nous l'a appris Jean Mattes, dans le prologue de ses *Leçons pratiques de grammaire*, était sur le point de terminer en 1844 son *Dictionnaire catalan-français*⁵ resté inédit dont il annonçait lui-même la publication imminente dans la préface de sa *Grammaire catalane-française* de 1852.

Nous avons déjà signalé le roussillonnais Joseph Tastu qui, depuis son avant-poste parisien, travaillait, dès 1833, à sa *Grammaire cathalane*, restée inédite. Il correspondait avec l'ecclésiastique barcelonais Fèlix Torres Amat (1772-1847), un autre précurseur de la *Renaixença*, qui préparait un répertoire bibliographique des écrivains de Catalogne depuis les origines⁶ et à qui il confiait :

¹ BALLOT I TORRES Josep Pau [1814-1815]. *Gramatica y apologia de la llengua cathalana*. Barcelona, Estampa de Joan Francisco Piferrer, impresor del Rey, LXVI-269 p.

² LABÈRNIA i ESTELLER Pere (1839-1840). *Diccionari de la llengua catalana : ab la correspondencia castellana y llatina*. Barcelona, Estampa dels Hereus de la V. Pla, 2 vol.

³ Jean Mattes prononça, à la demande de la famille du défunt, une allocution aux obsèques de François Jaubert de Passa, qu'il introduisit ainsi : « Laissez-nous payer à François Jaubert un tribut de reconnaissante affection, que d'obligeantes relations imposent à notre cœur ». Voir : MATTES Jean (1858). « Notice biographique de François Jaubert de Passa ». *Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. XI, p. 427. En 1857, François Jaubert de Passa recommande Jean Mattes auprès de la Société de l'Histoire Générale et des Archives Historiques à Paris afin qu'il lui succède en tant que correspondant et annonce qu'il mettra à sa disposition tout son fonds. Voir : SAQUER Jacques (1985). « François Jaubert de Passa (1785-1856). Pour une nouvelle approche d'un grand méconnu de l'histoire roussillonnaise », p. 43-72. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XCIIIe volume, p. 71.

En juillet 1856, 2 mois avant de mourir, François Jaubert de Passa intervient auprès du préfet pour un avancement de l'inspecteur primaire Jean Mattes : « Vous savez que M. Mattes nommé inspecteur primaire par suite d'un concours sous M. de Salvandy, fut retenu à l'École Normale en 1848, pour éviter un remaniement du personnel qui l'eut désorganisée, et pour avoir sous la main de l'Autorité attendue un puissant moyen d'influence sur la classe ouvrière. De 1850 à 1852, M. Mattes a secrettement [sic] rendu de grands services à l'ordre public. Depuis qu'il a été replacé dans les fonctions d'inspecteur primaire, vous savez ce qu'il a fait et le bon esprit qui préside à tous ses actes ». (ADPO 1T54)

⁴ JAUBERT de PASSA, François (1831). « Recherches historiques sur la langue catalane », p. 297-431. In *Mélanges sur les langues, dialectes et patois*. Paris, Delaunay, 571 p.

⁵ MMP : MfMs E10 et E11. Voir illustration 1.2.4.

⁶ TORRES AMAT Fèlix (1836). *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes y dar alguna idea de la antigua y moderna literatura de Cataluña*. Barcelona, Imprenta de J. Verdaguer, XLIII-719 p.

Je vois souvent Mr Raynouard, il m'écrit pour me consulter sur le catalan qu'il connaît à peine [...] Ce système [Raynouard donnait la primauté au Provençal sur les autres langues néo-latines] est facile à détruire et je pense que je l'ébrécherai un peu en publiant avec ma Grammaire cathalane de beaux monuments de la langue cathalane, qui est à la fois la limousine et la provençale et peut-être bien la mère des deux. Nous ne sommes déjà pas d'accord avec M. Raynouard car je lui reproche d'avoir admis dans la provençale l'article *el*, qui ainsi qu'en catalan n'y a jamais figuré que comme pronom¹.

En effet, Joseph Tastu qui avait offert ses services à François Raynouard² (1761-1836), et celui-ci en usa semble-t-il sans en faire mention, projetait la publication, au-delà de sa grammaire et d'un dictionnaire français-catalan, de « *moltas cosetas tocant los fets y dits dels pobles catalans desde l'any 700 fins al de 1500* »³ [beaucoup de petites choses relatives aux faits et dits des peuples catalans depuis l'an 700 jusqu'à 1500].

On le voit, le Roussillon de la première moitié du XIX^e siècle n'était pas un îlot, ses hommes de lettres, pour la plupart liés à l'Instruction publique, incluaient la langue catalane dans le mouvement d'érudition romantique dont les pôles étaient depuis Perpignan, Paris et Barcelone. Si les relations avec la capitale française allaient de soi, du côté des liens avec capitale catalane, il ne faut certainement pas négliger le rôle de Jean-Baptiste Alzine, « correspondant local carliste »⁴, imprimeur et libraire perpignanais « de tradition savante »⁵, au service de la création roussillonnaise, qui édite et diffuse aussi vers le sud des traductions espagnoles d'œuvres littéraires et politiques françaises et anglaises et distribue à Perpignan des ouvrages catalans de Barcelone⁶.

¹ Lettre de Tastu à Torres i Amat du 23 septembre 1833, citée par : PAGÈS Amédée (1888). « Notices sur la vie et les travaux de Joseph Tastu », p. 57-76. In *Revue des langues Romanes*, vol. XXXII, p. 65-66. Repris, en partie, par : CREIXELL Lluís (1987). « Una gramàtica catalana manuscrita : la Grammaire cathalane de Josep Tastu », p. 529-544. In GRAU Marie, POISSON Olivier, éd. *Études roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, p. 530.

Le Catalan du Vallespir, François-Romain Cambouliu (1820-1869), professeur à l'université de Strasbourg (1859-62), puis à celle de Montpellier (1862-69), défendait lui aussi la distinction originelle entre littérature catalane et provençale : CAMBOULIU François-Romain (1857). *Éssai sur l'histoire de la littérature catalane*. Paris, Durand, 70 p.

² Auteur de *Choix des poésies originales des Troubadours*, en six volumes, publié entre 1816 et 1821. Le premier volume est une *Grammaire de la langue romane*. Il formula l'hypothèse selon laquelle une langue romane unique, postérieure au latin vulgaire, était à l'origine des différentes langues du midi de l'Europe.

³ Lettre de Tastu à Raynouard du début de l'année 1833, citée par : PAGÈS, *op.cit.*, p. 64. La Bibliothèque Mazarine de Paris conserve les nombreux manuscrits des œuvres de Joseph Tastu ou qu'il avait recueillis, voir : <http://www.calames.abes.fr/pub/#resultats?fullText=tastu%20joseph&typeIndex=sujet&typeIndex2=sujet&opDate=sup&langue=0&tri=pertinence&listEtab=0&tri=pertinence&from=1>

⁴ BONET Gérard (2004). « Alzine père et fils libraires-imprimeurs à Perpignan de 1792 à 1866 et hommes engagés », p. 21-53. In *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du XIX^e siècle*. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, p. 42.

⁵ *Ibid.*, p. 48. Jean-Baptiste Alzine était l'imprimeur de *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, du *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, des ouvrages de Jean Mattes, de Pierre Puiggari, etc.

⁶ Voir : VILA Pep (2004). « La impremta en català a Perpinyà durant la primera meitat del segle XIX », p. 141-166 [suivi de la traduction en français : p. 167-188]. In *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du*

1.2.3 Le chaînon manquant de la « pré-Renaixença » littéraire

Quant à la dimension littéraire de cette pré-renaissance catalane, même si en 1833, Joseph Tastu, le Roussillonnais installé à Paris, avait publié dans la même ville, une version catalane, « Los contrabanders »¹ du très populaire chansonnier Pierre-Jean de Béranger (1780-1857), au XIX^e siècle, les lettres catalanes du Roussillon sont, avant 1880, essentiellement centrées sur la religion et coupées de la création littéraire romantique qui marque l'époque. Cette période du XIX^e siècle est délimitée, en son début, par une version rimée en vers heptasyllabes, propres à la poésie populaire catalane, en regard du texte latin, des Sept psaumes de la pénitence : *Los set salms penitencials en versos catalans*. Le traducteur est le curé de Corneilla-de-la-Rivière (Roussillon), Pere Marcé. Il y eut plusieurs publications, dont à Perpignan en 1802, chez Guillaume Agel, puis à Barcelone en 1808. L'abbé roussillonnais évoque, dans le prologue, son effort de régénération de la langue catalane :

*En Catalunya molts vocables Castellans, y en Rosselló molts vocables francesos se han catalanizat.
Per tant me he aplicat á la puresa de la llengua².*

[En Catalogne de nombreux vocables castillans, et en Roussillon de nombreux vocables français se sont catalanisés. Par conséquent je me suis appliqué à la pureté de la langue.]

La fin de cette séquence, antérieure à ce que Jean Amade a appelé la « première Renaissance catalane du Roussillon »³ est marquée vers 1850 par l'œuvre d'un autre religieux, Antoni Jofre (1801-1863), dont l'épopée fut gâtée par un penchant pour « la plus vulgaire satire politique »⁴. Dans le camp de l'idéologie adverse, il faut signaler aussi, à la fin de la

XIX^e siècle. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, p. 150-161. Jean-Baptiste Alzine distribuait à Perpignan la grammaire catalane de Ballot.

¹ BÉRANGER Pierre-Jean de (1833). *Los Contrabanders, cansoneta nova a imitació d'aquesta den P.-J. de Béranger, rimada per un curios-apassionat de la llengua romanò-catalana (J. Tastu. 1833)*. Paris, Techener, 4 p. Cette version catalane suscita une controverse linguistique dans les colonnes du journal *Le Publicateur des Pyrénées-Orientales*, entre Joseph Tastu et François Jaubert de Passa. Voir *supra*.

² MARCÉ y SENTALÓ Pere (1808). *Los set salms penitencials en versos catalans segons lo sentit literal : Per lo reverent Pere Marcé y Sentaló prebere rector de la parroquial iglesia de Sant Marti de Cornellá de la Ribera bisbat d'Elna*. Barcelona, Compañía de Jordi Roca y Gaspar, *Ibid*, p. 28.

³ Voir l'introduction à : AMADE Jean (1908). *Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, LXVI-260 p.

⁴ Selon AMADE, *ibid*, p. XXXII. Son œuvre fut publiée, à titre posthume, par Josep Bonafont : JOFRE Antoni (1882). *Las Bruxas de Carança, L'Escupinyada de Satanas, La Dona forte, etc, Visuradas, anotadas y aumentadas per Lo Pastoret de la Vall d'Arles, Membre de la Societat de las Llenguas Romanas*. Perpinyá, Impremta de Carlós Latrobe, VII-103 p. Voir : chapitre 2.2.

Monarchie de Juillet, la floraison de nombreuses chansons politiques en catalan, orthographiées à la française¹.

Ce *désert* de poètes roussillonnais contrastait avec l'élan de Víctor Balaguer (1824-1901), qui restaurait les Jeux Floraux de Barcelone, en 1859², et avec l'enthousiasme de Frédéric Mistral (1830-1914), qui fondait le Félibrige provençal, en 1854. Cependant, à la même époque, l'instituteur Côme Rouffia eut peut-être, encore une fois, un rôle de modeste précurseur. Il a laissé un recueil manuscrit de poésies diverses, aujourd'hui disparu³. Le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* publia dans son huitième volume de 1851, une fable « L'oiseleur et les alouettes », signée par « Rouffia, instituteur à Paris ». En effet, depuis 1839, consécutivement à la fermeture de l'école mutuelle de Perpignan, ay bénéfice des frères des écoles chrétiennes, Côme Rouffia s'était installé à Paris et y avait ouvert une école libre en 1841. La même année, il fut même élu vice-président des instituteurs du département de la Seine. En 1846, il représenta avec François Arago la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales au Congrès Central Agricole de Paris. En 1848, il fut délégué des instituteurs des P.-O. au Congrès des instituteurs de France, à Paris⁴.

¹ Voir : VILA Pep (2004). « La impremta en català a Perpinyà durant la primera meitat del segle XIX », p. 141-166 [suivi de la traduction en français : p. 167-188]. In *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du XIXe siècle. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003*. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, p. 144-145.

² Remarque : la renaissance des lettres catalanes, en Catalogne espagnole, intervient peu après la mise en place, de l'enseignement obligatoire de la grammaire et de l'orthographe castillanes, à l'exclusion des autres langues, en vertu de la loi d'instruction publique de 1857, décrétée par le ministre Claudio MOYANO. Elle rendait obligatoire, gratuit et confessionnel l'enseignement primaire dans toute l'Espagne (loi en vigueur jusqu'à la Seconde République de 1931).

³ MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XVIII.

⁴ Selon : MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XVI.

Remarquons, au passage, un nouveau rôle précurseur de Côme Rouffia : l'implication dans les premières organisations d'instituteurs. S'il est difficile de savoir à quel groupe il appartenait, on peut signaler que dès 1831, Philibert Pompée, un jeune instituteur d'école mutuelle, comme Côme Rouffia, avait fondé la Société des instituteurs et institutrices primaires de France. En 1842, Arsène Menier, ancien directeur démissionnaire de l'école normale d'Évreux, devenu instituteur privé à Paris, comme l'était à cette époque Côme Rouffia, lance, en 1845, le journal *L'Echo des Instituteurs* (1845-1850). Autour de cette publication, qui attaque les frères des écoles chrétiennes, naît le projet d'association des instituteurs laïques de France (Société pour l'Émancipation de l'Enseignement). Elle ne voit pas le jour à cause de la Révolution de 1848, mais les revendications de la gratuité absolue de l'instruction publique et de l'émancipation des instituteurs de toute autorité religieuse prennent corps. À partir de 1850 la répression s'abat sur les instituteurs républicains. En 1851 ou 1852, Côme Rouffia quitte Paris et revient en Roussillon. En 1848, des instituteurs républicains et chrétiens (proches de Lamennais) avaient créé le journal *L'Émancipation de l'Enseignement Primaire* et une association d'instituteurs privés et laïques opposés à l'influence des Frères Ignorantins. Voir : FERRÉ Max (1955). *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs : des origines à 1922*. Paris, Société Universitaire d'Éditions et de Librairie, p. 11-16 et SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne (1989). *Le Syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide, 1848-1948*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, p. 22-24.

S'il écrivit une fable en français, en 1851, pourquoi n'aurait-il pas écrit, à la même époque, des poèmes en catalan ? Il possédait le catalan écrit puisque sa grammaire catalane-française était prête à publier en 1834. S'il fréquentait François Arago à Paris, pourquoi n'aurait-il pas rencontré Joseph Tastu, le traducteur de Béranger en catalan ? Pourquoi n'aurait-il pas été inspiré aussi par Étienne Arago (1802-1892), le frère de l'astronome, qui triomphe à cette époque avec ses œuvres jouées à la Comédie Française, et qui compose pourtant des chansons républicaines en catalan¹ ? De plus, dans une lettre que Côme Rouffia adresse, en février 1871, au soir de sa vie, au président de la toute récente Société des Langues Romanes, probablement Charles de Tourtoulon² (1836-1913), il confie s'être intéressé très tôt à l'œuvre des troubadours :

Je vous dirai que M. Renouard ou Reynouard avait composé une grammaire de la langue romane, et cette grammaire je l'avais achetée en 1815, à Paris, au Palais-Royal, chez un grand libraire qui s'appelait Barbas, je crois. Je ne la possède plus, s'il en était autrement, je vous l'aurais envoyée³.

Dans deux autres lettres, adressées en 1870, au même destinataire, Côme Rouffia avait exposé dans la première, ses compétences précises en langue catalane, en versification et en littérature ancienne, et présenté un regard critique sur la langue et la création contemporaines ; dans la seconde, il avait témoigné de sa capacité de versificateur catalan et de son érudition en philologie romane :

J'ai composé une grammaire, qui malheureusement, par l'effet de circonstances indépendantes de ma volonté, est restée inédite. J'en ai extrait la pièce qui en est pour ainsi dire l'introduction et qui a pour titre : Dissertation sur l'origine de la langue catalane. Cette pièce que j'ai l'honneur de vous envoyer, est accompagnée d'observations sur la manière de lire cette langue, les figures grammaticales, orthographiques, la versification, de quelques poésies sur les troubadours. La langue catalane que l'on parle maintenant en Roussillon est entièrement déformée [sic] : ce n'est plus qu'un jargon composé en grande partie de mots empruntés à la langue française, et ce qu'il y a de malheureux encore c'est que quelques faiseurs de chansons presque toutes de circonstance, n'emploient que le catalan

¹ Sur Étienne Arago, voir aussi chapitre 2.2 et PRAT Enric, VILA Pep (2009). « La poesia rossellonesa d'Esteve Aragó en el context de la literatura catalana del seu temps », p. 191-206. In *Les Arago acteurs de leur temps*. Perpignan, Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, p. 200.

Un autre catalan, originaire du Vallespir, est installé à Paris à la même époque : le journaliste au journal *Le Siècle*, Pere Talrich (1810-1888). Cependant, ses premiers écrits en catalan sont référencés, de retour en Roussillon, vers 1858. Voir : DUNYACH Georges (2003). *Pierre Talrich Pere*. Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 14-17.

² Le président fondateur de la Société des Langues Romanes fut le Catalan du Vallespir, François-Romain Cambouliu (1820-1869).

³ Brouillons conservés à la Médiathèque Municipale de Perpignan (MMP) : Mf Ms 164.1.

corrompu, écrit d'après l'orthographe française. La véritable langue catalane s'est encore assez bien conservée vous en jugerez par la pièce ci jointe¹.

Pour le moment, vous me permettrez de vous adresser la jolie Cansone du Métastase, illustre poète italien, que je me suis amusé à traduire en vers catalans. J'ai employé dans ma traduction le même rythme de l'original. Cette pièce servira à vous faire connaître le rapport qu'il y a entre la langue italienne et l'ancienne langue catalane qui est à présent entièrement dénaturée en Roussillon ; mais qui s'est encore assez bien conservée en Catalogne (Espagne). La Cansone du Métastase a été traduite il y a déjà longtemps en beau vers français par Madame la princesse de [illisible]. Je joins aussi à la présente un spécimen de plusieurs langues du midi de l'Europe, à partir de la langue latine. Il prouve, comme je l'ai noté, le rapport qu'il y a entre elles².

La Société des Langues Romanes de Montpellier voyait en lui un utile collaborateur, sollicitation qu'il n'accepta que sous condition, en février 1871 :

Vous me dites, Monsieur le Président, que vous regrettez de ne pas me voir accepter le titre de membre correspondant de votre honorable société. Je répondrai que dans le cas où vous ne trouveriez pas dans mon département un homme plus capable que moi j'accepterai [sic] avec reconnaissance ce titre dont je m'efforcerai [sic] de remplir les obligations qu'il impose³.

Dans le premier volume de la *Revue des Langues Romanes*, organe de la Société des Langues Romanes, daté d'octobre 1870, mais publié en avril 1871, on promet, dans le prologue, la parution en 1871 des « Documents sur la langue catalane, par M. Rouffia, de Banyuls-sur-Mer ». Finalement, ils ne paraîtront pas. Les premiers écrits de Julien-Bernard Alart (1824-1880), archiviste du Département des Pyrénées-Orientales, publiés en 1872 dans la même

¹ Brouillon d'une lettre au président de la Société des Langues Romanes (S.L.R.), datée de juillet 1870. MMP : Mf Ms 164.1. (Les archives de la S.L.R. sont actuellement inaccessibles).

² Brouillon d'une lettre au président de la Société des Langues Romanes (S.L.R.), datée de décembre 1870. MMP : Mf Ms 164.1. Le Métastase (Metastasio : pseudonyme de Pietro Trapassi, 1698-1782) aurait déjà été traduit en catalan par le curé du Soler (Roussillon), Bonaventura Ques, en 1788 ; il s'agit du drame sacré *Guisepe riconsciuta* devenu : Josep reconegut per sos germans. (Fonds Vallat de la Bibliothèque Municipale de Montpellier : ms 10800). Voir : VILA J.-M. (1998). « Les traductions d'œuvres françaises et italiennes dans le théâtre catalan du Roussillon ». *Lengas*, n°44, p. 66 et GUITER Henri (1978). « La connaissance, l'adaptation et la traduction d'œuvres littéraires françaises en Roussillon », p. 115-124. In Ministère de l'Éducation Nationale, Comité des travaux historiques et scientifiques. *Actes du 96e Congrès national des Sociétés Savantes, Tome 1. Paris, Bibliothèque Nationale*, p. 120-121.

³ MMP : Mf Ms 164.1.

revue, « Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne », n'y sont sûrement pas étrangers¹.

Au-delà de cette collaboration tronquée à la *Revue des Langues Romanes*, il n'en reste pas moins la probabilité que Côme Rouffia ait composé, au moins traduit, des poèmes en catalan entre 1851, date de la publication d'une fable française, et 1871, année de l'envoi de sa version catalane du *Métastase*. *Le Publicateur* ayant disparu depuis 1837 et le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire* étant alors, encore pour longtemps², réfractaire à la langue catalane, il ne restait à Côme Rouffia que le recours à l'édition d'un ouvrage personnel ; cela ne fut jamais le cas de son vivant. Il existe, en revanche, deux poèmes catalans, publiés après sa mort, en 1879 et en 1881. Ils attestent de son activité au sein de la première renaissance littéraire catalane du Roussillon, mais ne permettent pas encore de confirmer, de façon irréfutable, bien que la probabilité soit forte, une pré-rennaissance littéraire catalane en Roussillon, incarnée par un instituteur, dès la première moitié du XIX^e siècle.

Ainsi, un poème catalan de Côme Rouffia, *Cant dels segadors* [Chant des moissonneurs], illustre le paragraphe « Langage » consacré au catalan dans la partie « Notre département »³, rédigée par Sauveur Morer⁴ (1823-1902), dans l'ouvrage *Lectures Courantes*

¹ Les pièces que communiquait Côme Rouffia, « la belle et ancienne romance Montanya Regalada » et « une ballade catalane qui a pour titre Barcelona » (lettre de mars 1871) n'étaient en fait que les reprises de chansons parues dans *L'Album Roussillonnais* du 15 juillet 1840 : un pastiche de Pierre Puiggari, pour la première, et une œuvre de Lo Gayter del Llobregat (Joaquim Rubió i Ors, 1818-1899), pour la seconde, reproduite aussi dans la *Grammaire catalane-française* de Pierre Puiggari (1852, p. 104-110). Voir : CHAUVET Horace (1943). *Folklore du Roussillon*. Perpignan, Imprimerie du Midi, p. 150.

Les archives de la Société des Langues Romanes n'étant pas accessibles au public, il ne nous a pas été possible de vérifier si les envois de Côme Rouffia y sont conservés.

Bernard Alart, de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.-O. (S.A.S.L.) s'était déplacé aux Jeux Floraux de Barcelone en 1868 ; Frédéric Mistral y était présent aussi. La S.A.S.L. ne s'étant pas associée officiellement à la manifestation, Bernard Alart se retire du bureau après 1870. Voir : GUITER Henri (1976). « La Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales », p. 351-358. In SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS, COMITE DES TRAVAUX HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES. *Actes du 100^e Congrès national des Sociétés Savantes*. Paris, Bibliothèque Nationale, p. 355-356.

² En 1868, Léon Fabre de Llaro, le secrétaire de la section des lettres de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire de P.-O., s'opposa à la participation au concours d'une poésie qui « avait revêtu l'habit catalan ». Il argumentait, à propos de la langue catalane : « trop souvent ses tournures, son accent, sa vivace énergie empiètent sur l'élégance, la clarté, la politesse exquise et délicate de notre langue française ». Et il concluait, au nom de la modernité : « ne tentons aucune restauration, qui pourrait nuire à l'ordonnance architecturale de l'édifice moderne, sans être véritablement utile à l'ancien. ». Voir : FABRE de LLARO, Léon (1868). « Rapport sur les Concours de Poésie et d'Histoire ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 17, p. 39. Cité par : GUITER Enric (1964). « Mistral i les primeres albors de la Renaixença rossellonesa », p. 101-113. *La France latine*, n° 20, octobre-décembre 1964, p. 105-106.

³ MORER Sauveur (1879). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays*. Paris, Delagrave. [Réédition en 1889 ?] Voir annexe 1.2.2.

⁴ Sauveur Morer est un ancien élève de l'école mutuelle de Côme Rouffia, il se chargea de l'édition posthume d'un ouvrage de son ancien maître, dans lequel figure une notice biographique de l'auteur : ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, XXI-134-III p.

Ancien élève de l'école normale de Perpignan, d'abord instituteur à Thuir (Roussillon), puis professeur au collège de Perpignan, membre de la Société pour l'Instruction Élémentaire, et de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P.-O., il est l'auteur de plusieurs autres ouvrages :

des Écoliers Français, attribué à Ferdinand Buisson et Jules Steeg¹. La partie générale de ce manuel scolaire fut publiée en 1876 et rééditée jusqu'en 1902². La première parution de la partie consacrée aux Pyrénées-Orientales eut lieu en 1879³ ; une deuxième édition se situe probablement en 1889⁴. Le texte catalan de Côme Rouffia est un chant réaliste de deux strophes octosyllabes et refrain hexasyllabe, engageant les moissonneurs à oublier quelques épis pour les pauvres. Le titre « Cant dels segadors » est identique à celui d'une chanson populaire catalane, aux nombreuses versions, qui deviendra l'hymne de la Catalogne lorsque se sera établie la *Renaixença* vers 1880.

Il est intéressant de remarquer aussi que le thème de la moisson est celui de deux œuvres emblématiques du peintre Jean-François Millet (1814-1875), présentées au public parisien peu après le départ de Côme Rouffia de cette ville. Ce dernier y avait vécu entre 1839 et 1852 et il devait porter, de retour en Roussillon, une attention sur la capitale encore plus aiguisée que la plupart de ses contemporains. La critique progressiste vit, dans *Le repas des moissonneurs* (1853) et surtout dans *Les glaneuses* (1857) la condamnation d'un Second Empire peu soucieux de la misère paysanne, de surcroît face à la mécanisation naissante. Côme Rouffia qui, dès 1840, adressait à la Société Horticole de Paris ses contributions sur les mutations de l'agriculture du Roussillon passant de l'autarcie à l'économie de marché,

Premières leçons de lecture, à l'usage des écoles et des familles. Perpignan, Imp. De J.-B. Alzine, 1853, 48 p. [deuxième édition en 1854]

Projet d'organisation des collèges cantonaux. Paris, G. Baillièrre, 1872, 64 p.

Projet de loi sur l'enseignement primaire : Crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, gymnases cantonaux, écoles normales primaires, inspection à tous les degrés, commissions et conseils scolaires communaux, cantonaux, départementaux, régionaux, supérieur, éducation physique : gymnastique & exercices militaires, retraite des membres de l'enseignement primaire. Perpignan, imprimerie de l'Indépendant, 1880, 138 p. *L'École et l'armée, projet de loi*. Paris, Charavay frères, 1889, 232 p. [Version revue et augmentée de l'ouvrage de 1880, prologue de Jean Mattes].

Rapport sur les établissements d'instruction de Perpignan : amélioration, agrandissement, construction, achat. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 1896, 15 p.

Méthode d'enseignement mutuel: Ses péripéties en France – Sa défense – Sa glorification. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 1901, 60 p.

¹ Ferdinand Buisson (1841-1932), protestant et franc-maçon, fut le directeur général de l'enseignement primaire de Jules Ferry (1879), avec lequel il prépara toutes les réformes scolaires. Titulaire de la première chaire de sciences de l'éducation à la Sorbonne (1896), et dirigea aussi le *Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction Publique* (1882 et 1911). Jules Steeg (1836-1898), protestant, il est avec son ami Ferdinand Buisson un des fondateurs de l'idéologie scolaire de la Troisième République. Il fut inspecteur général de l'enseignement primaire (1889) et ensuite inspecteur des études de l'École Normale Supérieure de Fontenay aux Roses.

² Voir : BOUTAN Pierre (2007). « Lectures courantes des écoliers français... : de la petite à la grande patrie, le manuel sous pseudonyme de Buisson et Steeg », p. 243-256. In VERDELHAN-BOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, p. 243 et 247.

³ Date aimablement communiquée par Pierre Boutan qui a consulté, à la Bibliothèque nationale (cote : 8°L10.99), les parties départementales ; le tampon du dépôt légal faisant foi.

⁴ « Du même auteur, sous presse : *Département des Pyrénées-Orientales (Histoire et Géographie)*. Nouvelle édition intercalée dans *Lectures Courantes des Écoliers Français*. Delagrave, Paris, rue Soufflot, 15 », dans : MORER Sauvage (1889). *L'École et l'armée, projet de loi*. Paris, Charavay frères.

viticole et horticole, était sensible au sort du monde paysan¹. On pourrait donc s'avancer à dater de la fin des années 1850, le poème réaliste « Els segadors », de l'instituteur Côme Rouffia ; cela ferait de lui un poète catalan précurseur en Roussillon.

Il faut relever au passage que cette reproduction d'un poème catalan de Côme Rouffia, à ce jour la plus ancienne, apparaît, ce qui n'est pas ordinaire, dans un manuel scolaire de la Troisième République, dirigé par deux des pères fondateurs de la politique scolaire de 1881-1882. De plus, la partie de l'ouvrage sur l'histoire et la géographie des Pyrénées-Orientales consacre cinq pages au « catalan, langage de la province du Roussillon, l'ancien latin populaire [...] cette langue si expressive »². Même s'il ne s'agit que d'une étude de la versification, à l'aune de la poésie française, de versions anciennes de la chanson traditionnelle « Montanyas Regaladas », ce contenu positif sur la langue régionale se distingue de celui des autres parties départementales. Par exemple, celle de l'Aude n'évoque pas la langue régionale, celle des Basses-Pyrénées ne fait que constater sa présence, pour le basque uniquement, et celle du Lot en regrette l'existence³.

Enfin, en 1881, sept ans après sa mort, le *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales* publie un long poème en catalan de Côme Rouffia, « *Las tres visions* »⁴, suivi de la traduction française due à Louis Fabre, « secrétaire général ». C'est la première fois que la vénérable société créée en 1834 fait une place à la langue catalane. Les autres textes catalans de ce même volume, venant après celui de Côme Rouffia, sont des fables et des contes en vers, des traductions de fables de La Fontaine, l'ensemble dû à Justin Pepratx (1828-1901), la cheville ouvrière de cette ouverture catalane. Pourquoi celui en qui on reconnaîtra « le père de la Renaissance roussillonnaise », fit-il le choix d'honorer Côme Rouffia ? Celui-ci, qui était déjà membre de la Société en 1836⁵, devait probablement être un représentant de valeur de la génération précédente, au temps de la pré-renaissance littéraire catalane en Roussillon. En effet, le poème publié est imposant, il se compose de sept douzains

¹ Côme Rouffia publia plusieurs articles sur l'agriculture, on trouve déjà mention de ses rapports dans les *Annales de la Société d'Horticulture de Paris* de 1840, p. 269-277 ; 1841 p. 153-160 ; 1842, p. 9-12 ; 1843, p. 250 ; 1844, p. 34 ; dans le *Journal d'Horticulture Pratique de la Belgique*, 1852, p. 120. Il écrivit également dans le *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*: « Procédés de culture et usages locaux de quelques localités des Albéras [sic] », 1845, p. 56-68 et « Ampélographie du Roussillon », 1866, p. 129-144. Il est l'auteur d'un manuel d'agriculture, publié à titre posthume par son disciple Sauveur Morer : ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, XXI-134-III p.

² MORER Sauveur (1879). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays*. Paris, Delagrave, p. 320.

³ Analyse comparative due à Pierre Boutan ; nous l'en remercions.

⁴ « Las tres visions per M. Cosme Rouffia ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 25, 1881, p. 211-216. Voir annexe 1.2.3.

⁵ *Deuxième bulletin de la Société philomatique de Perpignan*, 1836, p. 4.

d'alexandrins classiques. Il est dédié à la belle Mirté, la muse qui délaisse le poète pour un amant indigne, figuré par « les trois visions » du dragon qui s'acharne sur la colombe, du loup sur la brebis et du chasseur sur la tourterelle. La forme relève du classicisme français ; le fond appartient au romantisme du moment ; la langue catalane y est classique : les passés-simples à la première personne du singulier en sont le plus flagrant témoignage.

C'est à un autre instituteur, né 26 ans après Côme Rouffia, Pierre Courtais (1816-1888), appartenant à la deuxième promotion de l'école normale de Perpignan, de laquelle il sortit en 1836, muni du brevet supérieur¹, que Justin Pépratx attribue le rôle de précurseur de la renaissance roussillonnaise². En effet, son premier recueil, *Flors de Canigó*³, parut en 1868. Dans le prologue, il reconnaissait avoir été conseillé :

Ayant soumis ma première composition à deux hommes très-compétents, ils furent unanimes pour m'en dire quelque bien ; mais aussi pour me conseiller d'écrire en bon catalan.

Un de ses conseillers fut probablement le philologue barcelonais Manuel Milà i Fontanals (1818-1884) qui avait publié, en 1853, *Romancillero catalán*, un recueil de la chanson traditionnelle catalane, qu'il enrichissait encore grâce à ses correspondants, parmi lesquels figurait Pierre Courtais, l'instituteur de Banyuls-sur-Mer. Ce dernier était aussi l'intermédiaire entre le folkloriste catalan et Victor Smith, juge à Saint-Étienne, amateur de littérature orale. Dans une lettre de 1872, de laquelle émane la confiance réciproque, fruit d'une relation ancienne, Pierre Courtais soumettait à Manuel Milà i Fontanals un septain, en alexandrins catalans, suivi de la version française :

Hi ha dos anys, o poch prop, que he comensat un poema català, al qual no he encara donat títol. [...] Vostè convendrà ab jo qu'em som molt arriscat. Lo qu'em consola és que he molt bé reixit dins certas partidas, cum vostè podrà ho vèurer dins la citació vinent⁴.

[Il y a deux ans, à peu près, que j'ai commencé un poème catalan, auquel je n'ai pas encore donné de titre. [...] Vous conviendrez avec moi que je me suis risqué grandement. Ce qui me console c'est que j'ai très bien réussi dans certaines parties, comme vous pourrez le voir dans la citation suivante.]

L'autre conseiller aurait pu bien être Côme Rouffia : le chaînon manquant ! En effet, en 1867, l'ancien directeur de l'école mutuelle de Perpignan « se retira à Banyuls-sur-Mer où M.

¹ ADPO : 1T52.

² Voir chapitre 2.2.

³ COURTAIS Pere (1868). *Flors de Canigó*. Perpignan, Julia frères et Saint-Marthory Libraires, 35 p.

⁴ MILÀ i FONTANALS (1922). *Epistolari d'en M. Milà i Fontanals: correspondència recollida i anotada per L. Nicolau d'Olwer. Tom I, anys 1840-1874*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, p. 143-144. Voir annexe 1.2.4.

Thouzery, son beau-fils, venait d'être nommé instituteur public »¹, tandis que Pierre Courtais était « chef d'institution »² dans la même ville. Le relais est-il peut-être passé d'un instituteur à l'autre, le premier, acteur de la pré-renaissance catalane du Roussillon, érudite et littéraire, le second, précurseur de la première renaissance des lettres catalanes, au nord des Albères ?

Louis Pastre arriva en Roussillon en 1888, l'année de la disparition de Pierre Courtais ; on ne peut donc pas supposer de contact direct entre les deux maîtres d'école. En revanche, Louis Pastre eut peut-être connaissance des travaux de Côme Rouffia. En effet, Raymond de Lacvivier (1852-1930), avec lequel Louis Pastre travailla, à partir de 1911, au sein de la Société d'Études Catalanes, pour la réalisation d'un dictionnaire catalan³, déposa en 1925 à la Bibliothèque municipale de Perpignan le manuscrit des mémoires parcellaires de Côme Rouffia⁴. Raymond de Lacvivier possédait-il depuis longtemps ce document et d'autres et les partagea-t-il avec notre instituteur ?

Quoi qu'il en soit, alors que le mérite de la préservation de la pratique érudite et littéraire de la langue catalane en Roussillon, au XIX^e et au début du XX^e siècle, est de coutume prioritairement reconnu aux ecclésiastiques, il est utile de souligner le rôle des instituteurs publics. Ils furent, dans cette tâche, probablement minoritaires et moins nombreux que les hommes d'église, mais ces membres de l'Instruction publique n'en furent pas moins valeureux, face à une administration toujours adverse, de 1833 à 1881 et au-delà. Louis Pastre, comme nous le verrons, lui aussi poète à ses heures, grammairien du catalan pour les Roussillonnais, s'inscrit donc dans le prolongement de l'œuvre de Côme Rouffia. Quant au catalan à l'école, nous savons qu'il était encore plus présent dans la bouche des élèves sous la Monarchie de Juillet que sous la Troisième République, omniprésent donc. Nous avons supposé que la *Grammaire catalane-française* de 1834, écrite par le directeur de l'école mutuelle de Perpignan n'était pas étrangère à ce constat. La même situation, trois-quarts de siècle plus tard, fut sans aucun doute à l'origine de l'œuvre pédagogique de Louis Pastre. Les similitudes entre les deux instituteurs peuvent être prolongées, nous l'avons rapidement évoqué, sur le plan de la défense des intérêts de la profession, mais aussi dans le domaine de l'idéologie pédagogique :

¹ MORER Sauvair (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, XXI-134-III p., p. XVII.

² *Ibid*, p. 157.

³ Voir chapitre 2.3.

⁴ Ces mémoires ne font aucune référence à l'œuvre catalane de Côme Rouffia, mis à part les brouillons des lettres à la Société des Langues Romanes, dont nous avons parlé. BMP : Ms 164.

Convaincu que son rôle ne devait pas rester enfermé dans l'enceinte de sa classe, M. Rouffia s'enquérissait souvent des qualités et des défauts de ses élèves, auprès des pères de famille qu'il guidait de ses judicieux conseils et de sa longue expérience. Ainsi, l'action du foyer venait en aide à l'action de l'école, et parents et instituteur, se prêtant un mutuel appui, travaillaient plus fructueusement à faire de bons fils et d'excellents élèves des jeunes écoliers de la classe communale, et les préparaient à devenir des citoyens utiles, des patriotes ardents, en un mot des hommes¹.

¹ MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, p. XIX-XX.

Deuxième partie

Un *gavatx* en Pays Catalan (1863-1900)

Chapitre 2.1

De Clermont-l'Hérault à Perpignan (1863-1888)

2.1.1 *Lo caganís del ramonet*¹

Louis, Marius, Benjamin Pastre est né le 27 octobre 1863², à Clermont-l'Hérault, qui est le débouché naturel du Larzac, dans la moyenne vallée de l'Hérault, « fleuve presque frontière religieuse »³. Au pied des derniers contreforts des Cévennes, au centre du département de l'Hérault, à 40 kilomètres à l'ouest de Montpellier, et à 20 kilomètres au sud-est de la sous-préfecture Lodève, Clermont est un chef-lieu de canton avec, au recensement de 1861⁴, 6.405 habitants, contre 11.864 à Lodève et 51.865 à Montpellier.

Louis Pastre est le benjamin d'une fratrie de cinq enfants. Élie, dit Benjamin, né en 1847⁵, est de seize ans son aîné ; vient ensuite Marie, dite Pauline, née en 1850⁶, qui a treize ans de plus que Louis. Enfin, Marie, née en 1853⁷, et Léonie, née en 1857¹, sont les cadettes, âgées respectivement de dix et six ans de plus.

¹ Que l'on peut traduire de l'occitan par : Le dernier-né du contremaître.

² Acte de naissance de Louis Pastre : ADH, 3 E 81/41 / Clermont - l'Hérault / 1863 – 1864.

³ CABANEL Patrick, dir. (2000). *Itinéraires protestants en Languedoc, XVIe – XXe siècle. 3. Hérault, Rouergue, Aude et Roussillon*. Montpellier, Les Presses du Languedoc, p. 115.

⁴ Les données démographiques sont issues de : http://cassini.ehess.fr/cassini/fr/html/6_index.htm.

⁵ Acte de naissance d'Élie dit Benjamin Pastre : ADH, 3 E 129/4 / Lacoste / 1836 – 1850.

⁶ Acte de mariage de Pauline Pastre : 3 E 81/44 / Clermont - l'Hérault / 1867 – 1877. Pauline Pastre et Louis Valette sont les parents de Benjamin Valette (1885-1979), le neveu donc de Louis Pastre, auteur de quatre recueils de poèmes, dont *La Clamouse*, publié chez Chalaguier à Clermont-l'Hérault, et réédité à quatre reprises. Voir : BELOT Jacques (1991). « Marius-Antoine Joseph Benjamin Valette (1.04.1885 – 6.01.1979) ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 40-41.

⁷ Acte de naissance de Marie Pastre : ADH, 3 E 129/5 / Lacoste / 1851 – 1860.

Les trois premiers membres de la fratrie sont nés à Lacoste, petite localité de 234 habitants en 1866, perchée sur le plateau, à trois kilomètres au nord-est de Clermont. C'est le village natal du père et le berceau de la famille Pastre depuis sept générations au moins².

Les parents de Louis Pastre se sont mariés en 1847³ à Clermont-l'Hérault, ville natale de la mère, Marie, Rosalie Neyrac (1827-1907). Après avoir résidé à Lacoste, au moins jusqu'à la naissance de Marie en 1853⁴ où le père, Hippolyte, Romain Pastre (1827-1890), est déclaré « métayer à la métairie de Monsieur Marréaud »⁵, la famille s'est installée définitivement dans le chef-lieu de canton, au plus tard à partir de la naissance de Léonie, en 1857⁶.

En 1863, Hippolyte Pastre a 36 ans lorsque naît le *caganís*⁷. Il est déclaré « domestique » et la famille réside à la rue de l'Embranchement, au moins depuis 1857. En 1873⁸, lors du mariage de Pauline, alors que Louis a 10 ans, le père apparaît comme « homme d'affaire (*sic*) ». Plus tard, en 1882⁹, lors des noces de Marie, alors que Louis a 19 ans et prépare le brevet supérieur, le père est « ramonet » à Clermont, c'est-à-dire « métayer » ou « maître-valet »¹⁰.

¹ Acte de naissance de Léonie Pastre : ADH, 3 E 81/29 / Clermont-l'Hérault / 1856 – 1859.

² Le grand-père paternel de Louis Pastre, Antoine Pastre, est né à Lacoste vers 1785, sa grand-mère, Marie Rigal, y est décédée en 1836. L'arrière-grand-père, Antoine François Pastre est né à Lacoste vers 1746 et son épouse, Marianne Félix, y est décédée vers 1829 ; le trisaïeul, Fulcrand Pastre, est natif de Lacoste et s'y est marié, en 1744, avec Marianne Crouzet, tous deux sont décédés à Lacoste. Ces informations m'ont été données, en décembre 2007, par Madame Paule Grégoire, généalogiste à Clermont-l'Hérault, dont l'ascendance se confond, en partie, avec celle de Louis Pastre. Qu'elle en soit ici remerciée. Dans les registres d'état civil de Lacoste, nous avons constaté que le patronyme « Pastre » est récurrent, déjà au début du XIX^e siècle. Au-delà, et jusqu'à la neuvième génération, nous nous en remettons aux recherches généalogiques que Monsieur Denis Levaché, époux Valette, a bien voulu nous communiquer, en novembre 2011, sur la famille de son épouse, arrière petite-fille de Pauline Pastre, sœur de Louis Pastre ; nous l'en remercions chaleureusement. Nous pouvons donc mentionner, à la sixième génération, François Pastre, né à Lacoste en 1670, fils de Pierre Pastre, septième génération, marié à Lacoste en 1667. L'ascendance de Louis Pastre, selon les recherches de Monsieur Levaché, est consultable à :

<<http://gw3.geneanet.org/dlevach?lang=fr&iz=579&m=A&p=louis+marius+benjamin&n=pastre&sosab=10&t=G&siblings=on¬es=on&src=on&after=&before=&color=&v=9>>

³ Acte de mariage d'Hippolyte Pastre et Marie Neyrac : ADH, 3 E 81/21 / Clermont - l'Hérault / 1843 – 1850.

⁴ Acte de naissance de Marie, Rosalie, Léonie Pastre : ADH, 3 E 129/5 / Lacoste / 1851 – 1860.

⁵ **Illustration 2.1.1.**

⁶ Acte de naissance de Léonie, Marie, Jeanne : ADH, 3 E 81/29 / Clermont - l'Hérault / 1856 – 1859.

⁷ Le "dernier né", en occitan.

⁸ Acte de mariage de Marie, Pauline, Jeanne Pastre et Louis, Jacques Valette : ADH, 3 E 81/44 / Clermont - l'Hérault / 1867 - 1877

⁹ Acte de mariage de Marie Rosalie Léonie Pastre et Élie Valette : ADH, 3 E 81/49 / Clermont - l'Hérault / 1878 -1887.

¹⁰ Voir : ALIBERT Louis (2002). *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens*. Toulouse, Institut d'Estudis Occitans, 710 p.

Dans les grandes propriétés, le *ramonet* peut être le maître-valet spécialement chargé des chevaux. Voir : PECH Monique, PECH Rémy (2004). « Le Languedoc viticole à l'époque de Jaurès, à travers les cartes postales », p. 143-160. In BOSCUS Alain, CAZALS Rémy, dir. *Sur les pas de Jaurès : La France de 1900*. Toulouse, Éditions Privat, p. 150.

Une enquête orale auprès de Clermontois de souche, membres du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois¹, nous a permis de préciser que *ramonet* était, à Clermont, l'équivalent de *paire*, près de Montpellier : le domestique dans un domaine viticole, ayant autorité sur les valets, le contremaître, logé dans un bâtiment distinct de celui du propriétaire, appelé localement *ramonetage*.

Enfin, sur l'acte de mariage de Louis, en 1885², Hippolyte Pastre figure, à 58 ans, comme « propriétaire », toujours à Clermont. La dernière résidence du père de Louis Pastre se situe à la « Fontaine de Turou »³, une des principales propriétés de Clermont, appartenant alors à E. Lugagne⁴. Le domaine surplombe encore aujourd'hui la route de Bédarieux au pied de la colline de La Ramasse, à la sortie nord-ouest de la ville.

Il est donc plausible qu'Hippolyte Pastre, après avoir été *ramonet* à Lacoste, et dans l'attente de trouver une place au moins équivalente à Clermont, ait occupé diverses charges dont celle de « domestique », c'est-à-dire ouvrier agricole et celle plus énigmatique « d'homme d'affaires ». Devenu « propriétaire » et résidant au domaine de la *Font del Turon*, il devait cumuler l'emploi de régisseur et l'exploitation d'une parcelle en bien propre, « selon le système hautement productif de la *borrada* »⁵.

Revenons aux années 1870, c'est-à-dire à l'enfance de Louis Pastre passée dans la rue de l'Embranchement, en contrebas de l'imposante collégiale Saint-Paul. C'était probablement le nom populaire de la rue Napoléon, devenue rue Nationale, après la défaite de Sedan et l'avènement de la Troisième République. Actuellement rue René-Gosse, la rue de l'Embranchement, « reliant la place du marché et l'embranchement de la route départementale n°14 [actuel boulevard Gambetta] à la route Royale n°9 [actuelle rue Coutellerie] »⁶, fut ouverte à partir de 1839. On la prolongea par la promenade des allées du Tivoli (actuellement

¹ Informations recueillies le 22 novembre 2011, lors d'une conférence intitulée « Louis Pastre (Clermont-l'Hérault 1863 – Perpignan 1927) : Un pionnier du catalan à l'école en Roussillon, fidèle à sa langue d'oc natale », que nous avons donnée, au théâtre de Clermont-l'Hérault, à l'invitation du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois, G.R.E.C., association créée en 1973, dont le but est de « veiller à la sauvegarde du patrimoine archéologique et culturel du secteur de Clermont-l'Hérault » et qui publie régulièrement la revue *Bulletin du GREC*.

² Acte de mariage de Louis Pastre et Marie Bribes : ADH, 3 E 207/75 / Pézenas / 1885 – 1889.

³ Acte de décès d'Hippolyte Pastre : ADH, 3 E 81/53 / Clermont - l'Hérault / 1888 – 1899. *Lo turon* signifie « la butte », en occitan ; et *teron*, « fontaine aménagée », selon LAUX Christian (2004). *Dictionnaire français-occitan : Languedocien central*. Toulouse, I.E.O. [Illustration 2.1.2.](#)

⁴ Voir : CHALAGUIER André (1979). *Clermont-l'Hérault et sa région au début du siècle, 1900-1925*. Clermont-l'Hérault, Chalaguier, p. 14.

⁵ PECH Monique, PECH Rémy (2004). « Le Languedoc viticole à l'époque de Jaurès, à travers les cartes postales », p. 143-160. In BOSCUS Alain, CAZALS Rémy, dir. *Sur les pas de Jaurès : La France de 1900*. Toulouse, Éditions Privat, p. 153. La « *borrada* » signifie en occitan, comme en catalan, une séquence brève de travail intense.

⁶ Cité par : SAINT-PIERRE Brigitte (2011). *Une rue : trois noms de commerces*. Clermont-l'Hérault, Brigitte Saint-Pierre, p. 4. [Illustration 2.1.3.](#)

allées Roger-Salengro) en direction de la gare. C'était le symbole d'un embellissement urbain qui allait de pair avec le développement économique alors que les tanneries et manufactures de drap traditionnelles cédaient l'avantage aux domaines viticoles¹. En effet, l'arrivée du chemin de fer, en gare de Clermont, eut lieu en 1863, l'année de la naissance de Louis Pastre² ; cela permit l'essor du commerce du vin sur un terroir encore épargné par le phylloxéra.

Il est à première vue surprenant que la famille d'un « domestique » réside dans la rue la plus commerçante de Clermont-l'Hérault. Il faut probablement chercher l'explication autour de l'activité d'« homme d'affaires » ; c'était aussi la profession de l'oncle paternel de Louis. Guillaume, dit Benjamin, Pastre est effectivement déclaré « homme d'affaires », dès 1844, lors du mariage³ de son frère cadet Hippolyte, qu'il assiste en tant que témoin. L'oncle Benjamin réside aussi rue Napoléon, comme cela figure, la même année, sur l'acte de naissance⁴ de sa fille, Marie, Benjamine Pastre. La famille de Louis, enfant, semble donc être liée au sort du frère aîné du père. Celui-ci a probablement su tirer profit de l'activité économique dans une ville de tradition manufacturière où les transactions redoublent grâce au récent négoce des vins. En effet, l'expression « homme d'affaires » pouvait correspondre à une activité de courtage ou être synonyme de *ramonet*, dans le cas de la gestion d'un domaine important.

La mère de Louis Pastre, Marie Neyrac, est native de Clermont-l'Hérault. Par ascendance maternelle, Louis se situe à la cinquième génération⁵ de Clermontois, davantage peut-être ; mais la mémoire vivante d'une famille ne remonte guère au-delà. Ces attaches au moins séculaires au *Pioch*⁶, sous les huit tours presque intactes et le donjon du château médiéval de l'ancienne seigneurie de

¹ Voir : GRANDJOUAN Marie-Sylvie (1988). *Clermont-l'Hérault et son canton : Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région de Languedoc-Roussillon*. Montpellier, Association pour la Connaissance du Patrimoine en Languedoc-Roussillon, p. 9.

² Voir : SAINT-PIERRE Brigitte (2011). *Clermont-l'Hérault qui es-tu ?* Clermont-l'Hérault, Brigitte Saint-Pierre, p. 16. D'autres sources situent l'inauguration de la ligne de chemin de fer de Vias à Lodève, via Clermont, en 1869.

³ Acte de mariage d'Hippolyte Pastre et Marie Neyrac : ADH, 3 E 81/21 / Clermont - l'Hérault / 1843 – 1850.

⁴ Acte de naissance de Marie, Benjamine Pastre : ADH, 3 E 81/11 / Clermont - l'Hérault / 1843 – 1850.

Nous verrons plus tard que Louis suivra la même voie professionnelle que sa cousine.

⁵ Toujours selon les informations données par Paule Grégoire, *op. cit.* Marie Neyrac (1827-1907), la mère de Louis Pastre, est fille de Pierre Nayrac (1792-1845) et de Jeanne Ginouvès (1799-1833), natifs de Clermont ; petite-fille d'Hilaire Neyrac (~1742-1836) et Marianne Mathieu (1754-1823), mariés à Clermont en 1772, et de Pierre Ginouvès (~1767-1793) et Scholastique Gayral (?-1806), mariés à Clermont en 1793 ; arrière-petite-fille de Pierre Nayrac (1715-1790) et Antoinette Maurin (1711-1778), décédés à Clermont ; de Barthélémy Mathieu (~1735-1807) et Marie Virenque (1730-1796), mariés à Clermont en 1754 ; de Jacques Ginouvès et Marguerite Martin, mariés à Clermont en 1767 ; de Jean Gayral et Isabeau Goumarre, mariés à Clermont en 1755.

⁶ « *Lo piòg* », en orthographe normalisée, équivalent de « *puèg* », signifie en occitan « le puy, la butte », soit le quartier haut de la ville, dans l'enceinte médiévale, où subsistent d'anciennes façades à encorbellements. Voir : CHALAGUIER André (1979). *Clermont-l'Hérault et sa région au début du siècle, 1900-1925*. Clermont-l'Hérault, Chalaguier.

Clermont-de-Lodève qui, à la veille de la Révolution, restait encore la plus importante du diocèse, sont bien suffisantes pour légitimer un fier enracinement au terroir des Guilhem¹.

Marie Neyrac (1827-1907), « couturière »² lorsqu'elle se marie en 1847, est la fille de Pierre Neyrac (1792-1845), « agriculteur »³ en 1827, « roulier »⁴ et « agriculteur »⁵ en 1847, et de Jeanne, Rosalie Ginouvès (1799-1833). Marie est orpheline au moment de ses noces : le père est mort, deux ans auparavant, alors qu'elle avait dix-huit ans et sa mère, quand elle n'avait que six ans. Lors de son mariage, elle ne peut être assistée que de son grand-père maternel, Pierre Ginouvès, âgé de quatre-vingts ans, « agriculteur » à Clermont-l'Hérault.

Son frère aîné, Hilaire Neyrac, et son cousin, Jean Neyrac, tous deux âgés de 32 ans, figurent en tant que témoins sur l'acte de mariage ; ils exercent aussi la profession de « roulier », c'est-à-dire transporteur de marchandises avec traction animale. Ils étaient peut-être à leur compte car ils ne figurent pas en tant que charretiers, terme plutôt dévolu aux salariés. Outre le convoyage du vin⁶, pour le compte des maisons de commerce et des domaines, les rouliers avaient aussi beaucoup à faire à Clermont, et à la toute proche cité industrielle de Villeneuveville⁷. Les fabriques de drap de troupe et de limousines (pèlerines de berger), les tanneries, et l'extraction des pierres de la colline voisine de la Ramasse, pour la fabrication de la chaux grasse⁸, fournissaient de la matière au transport de marchandises.

L'ascendance de Louis Pastre semble donc le relier à la classe populaire moyenne du milieu du dix-neuvième siècle exerçant souvent une double activité, *ramonet* et propriétaire, roulier et agriculteur, à savoir un emploi salarié combiné à l'exploitation d'un petit bien en propriété. Cependant les témoins de mariage d'Hippolyte Pastre sont le reflet d'une meilleure assise sociale du côté paternel. Outre, comme nous l'avons déjà mentionné, l'oncle Benjamin,

¹ Les Guilhem étaient les seigneurs de Clermont dont relevaient Nébian, Canet, Liausson, Lacoste, Morèze et Salsac, soit un terroir délimité par quatre cours d'eau : l'Hérault, la Lergue, le Salagou et la Dourbie. Voir : GRANDJOUAN Marie-Sylvie (1988). *Clermont-l'Hérault et son canton : Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région de Languedoc-Roussillon*. Montpellier, Association pour la Connaissance du Patrimoine en Languedoc-Roussillon, p. 9. [Illustration 2.1.4.](#)

² Publication de la promesse de mariage de Benjamin Pastre et Marie Neyrac : ADH, 3 E 129/4 / Lacoste / 1836 - 1850.

³ Acte de naissance de Marie, Rosalie Neyrac : ADH, 3 E 81/9 / Clermont - l'Hérault / 1827 – 1835.

⁴ Publication de la promesse de mariage de Benjamin Pastre et Marie Neyrac, *op. cit.*

⁵ Acte de mariage de Benjamin Pastre et Marie Neyrac, *op. cit.*

⁶ Un tombereau, tiré par deux solides chevaux, parfois avec un mulet au devant, transportait jusqu'à dix demi-muids (fûts de vin de six-cents litres). Voir : AUDRAN Marie, HERNANDEZ Patrick, BOUTIN Nicole, GALLEGO Blaise (2008). « La Coutellerie-Costellaria d'hier à aujourd'hui », Bulletin n°13 [Clermont-l'Hérault], p. 32.

⁷ La bien-nommée *Fatura* en occitan, manufacture de draps fondée au XVIIe siècle, sous l'impulsion de Colbert, sur un territoire soustrait à la commune de Clermont ; fermée dans les années 1950.

⁸ « Annuaire de l'Hérault 1902 » cité par CHALAGUIER André (1979). *Clermont-l'Hérault et sa région au début du siècle, 1900-1925*. Clermont-l'Hérault, Chalaguier, p. 10.

« homme d'affaires »¹, on remarque Barthélemy Roques, « marchand de peaux »², cousin de l'époux. D'autre part, la profession à venir du frère aîné de Louis confirmera l'ascension future des Pastre restés à Clermont. En effet, Élie, dit Benjamin, qui a seize ans de plus que Louis, sera à la tête d'un atelier de foudrerie qu'il transmettra à sa descendance. La petite fille du foudrier, soit la petite-nièce de Louis Pastre, était encore perçue par ses concitoyens, à la fin de ses jours, dans les années 1990, comme appartenant à « la bourgeoisie clermontaise »³. Louis Pastre, dernier de la fratrie, né à la ville, a donc grandi auprès de parents relativement âgés qui avaient déjà pu améliorer leur condition sociale initiale de salariés agricoles ; il a probablement bénéficié de l'émulation, voire de l'aide, d'un oncle et d'un frère aîné qui avaient l'ambition de se hisser jusqu'à la petite bourgeoisie⁴.

2.1.2 De la patrie de Peyrottes, poète-ouvrier d'oc

La langue de l'enfance de Louis Pastre est l'occitan⁵, plus précisément « le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault ». C'est le titre de l'ouvrage⁶ que le futur *exilé* en Pays Catalan consacra bien plus tard, en 1913, la cinquantaine venue, « à cette langue qui nous est chère entre toutes, dira-t-il dans la préface, puisqu'elle est notre langue maternelle [...] ce bon patois que nous avons appris au berceau, des lèvres d'une femme adorée [...] ». Il s'agit de la langue populaire de Clermont, de la fin du dix-neuvième et des premières décades du vingtième siècle, car elle « résonne encore si agréablement à nos oreilles lorsque, ajoutera-t-il, après quelques années d'absence, nous revenons au pays natal [...] ». Cette langue maternelle, Louis Pastre écolier a dû la voir persécutée ; il semble conjurer un vieux souvenir dans son livre de 1913 :

¹ Acte de mariage d'Hippolyte Pastre et Marie Neyrac : ADH, 3 E 81/21 / Clermont - l'Hérault / 1843 – 1850.

² Acte de mariage de Benjamin Pastre et Marie Neyrac, *op. cit.* Il n'est cependant pas certain que « marchand de peaux », *pelatièr* ou *pelissièr* en occitan, soit un signe univoque d'ascension sociale, même si les tanneries locales pouvaient favoriser, en amont, cette activité commerciale, entre le paysan et l'artisan.

³ Informations recueillies le 22 novembre 2011 auprès de Clermontois de souche, *op. cit.*

⁴ Élie dit Benjamin Pastre (1847-1914), frère aîné de Louis Pastre, possède une concession au cimetière de Clermont, surmontée d'un petit monument funéraire, dans une allée principale, face aux caveaux les plus imposants de la grande bourgeoisie clermontoise. Cette tombe accueille également les parents de Benjamin et de Louis, Hippolyte Pastre et Marie Neyrac, ainsi que le fils cadet de Louis Pastre, Hippolyte Pastre, nourrisson décédé à Clermont en 1888.

⁵ L'occitan parlé à Clermont est situé aujourd'hui dans la variante du languedocien oriental. Voir : SUMIEN Domergue (2009). « Classificacion dei dialèctes occitans », *Revistadoc.org*, n°7, p. 1-55. <http://www.revistadoc.org/file/Linguistica-occitana-7-Sumien>. BALAGUER Claudi (2009). « Qualques caracteristicas del lengadocian mediterranèu », p. 181-196. In ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, éd. *Discours et savoirs sur les langues dans l'aire méditerranéenne*. Paris, L'Harmattan, 352 p

⁶ PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet.

Le sous-dialecte bas-languedocien est, sans contredit, l'un des plus originaux de la langue d'oc. [...] Dès l'école, les fils du peuple apprennent à mépriser le langage maternel qu'on leur représente comme un grossier jargon indigne d'un enfant bien élevé et d'un bon français. C'est très regrettable¹.

D'autre part, il est curieux de signaler que les jeunes années de Louis Pastre ont coïncidé avec celles du futur écrivain Jules Boissière², né lui aussi en 1863, à Clermont, et auteur remarqué, en 1896, du roman *Fumeurs d'opium*. Jules Boissière a laissé deux recueils de poèmes en occitan provençal, qu'il cultiva auprès des félibres parisiens des années 1880, et non en occitan languedocien, qu'un enfant de la bonne société héraultaise ne parlait pas³. Ainsi, les deux jeunes clermontais ne se sont probablement jamais fréquentés. En effet, Jules Boissière, fils de bourgeois, est élève des classes primaires du collège de Clermont⁴, avant de rejoindre le lycée de Montpellier, à l'âge où, comme nous allons le voir, Louis Pastre, boursier, quitte l'école élémentaire pour s'élever jusqu'à l'enseignement secondaire « spécial » du même collège.

En revanche, il est un autre écrivain de Clermont-l'Hérault, Jean-Antoine Peyrottes (1813-1858), mort cinq ans avant la naissance de Louis Pastre, que ce dernier aura certainement pratiqué dès l'enfance, tellement ses vers écrits « *dins lou léngagé qué m'o bréssat déjoust lou tioulat paternel* »⁵ [dans le langage qui m'a bercé sous le toit paternel], étaient familiers autour du *Piog*. Certains furent mis en musique, dont justement *Lou tioulat*

¹ *Ibid*, p 15.

² Jules Boissière (Clermont-l'Hérault, 1863- Hanoï, 1897). Outre deux recueils de poésies en français et une œuvre poétique en occitan provençal, Jules Boissière, un des meilleurs écrivains de l'Indochine, se distingue par ses textes littéraires sur l'opium, et ses récits sur la conquête du Tonkin. D'abord journaliste au quotidien de Clemenceau *La Justice*, il adhère à la Société des Félibres de Paris. Considéré par Frédéric Mistral comme un de ses plus prometteurs disciples, il se rend en Provence et rencontre le *primadié* Joseph Roumanille, dont il épousera la fille, une reine du Félibrige, en 1891. Après deux recueils de poèmes publiés chez Lemerre à Paris, dont *Provensa* en 1886, il part pour l'Indochine et devient fonctionnaire dans le corps des administrateurs à Hué et Saïgon. Il apprend l'annamite et publie à Hanoï, en 1890, *Propos d'un intoxiqué*. Directeur de la *Revue indochinoise*, il publia, en 1896, chez Flammarion, le recueil de nouvelles anticolonialistes, *Fumeurs d'opium* (réédité en 2005). En 1899, son épouse édita, chez Roumanille, le recueil bilingue posthume de poésies en provençal, traduit en regard en français par elle-même, *Li gabian*. Vinrent ensuite, *Propos d'un intoxiqué* (1911) et *Indochine avec les français*. Voir : GRANIER Georges, ROQUES Clovis, THIBERT Jacques (1991). « Jules Boissière ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°59-60, avril-juillet 1991, p. 24-29.

³ En effet, le français était synonyme d'ascension sociale. De retour du régiment, les clermontais qui conservaient le français appris auprès des camarades *francimands*, faisaient l'admiration de leurs aïeux occitanophones : « Nostre efont, disent alors les vieux émerveillés, parla tant pla francés couma l'éfant de Moussu Mestre de la Fatùra. » [Notre petit parle aussi bien le français que le fils de monsieur le contremaître de la fabrique.] Dans : PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault : Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, p. 16.

⁴ Voir illustration 2.1.9.

⁵ Orthographe non normée, extrait de : « Apouthéosa dé Pierre-Paul Riquet – A ma mèra ». In PEYROTTE J.-A. (1897). *Œuvres patoises de J.-A. Peyrottes, potier de Clermont-l'Hérault*. Montpellier, Comité Peyrottes, Imprimerie Méridionale, 302 p., p. 206.

Peyrottes présenta ce poème à la Société archéologique de Béziers, en 1838, dans le cadre d'un concours en l'honneur de l'inventeur et fondateur du canal des deux mers ; la Société proposera dès lors un prix spécial aux auteurs des deux meilleures pièces de vers patois.

paternel, « l'hymne des Clermontais », et on lui éleva même un monument par souscription publique¹. Le poète-ouvrier Peyrottes, potier de son état, « *espèça de tarailhé que s'es mès dins la testa d'estre pouète* »² [espèce de potier qui s'est mis en tête d'être poète], qui se revendiquait, par convention, de la langue poétique de Godolin³, défia publiquement, en 1847, un autre poète-ouvrier d'oc, très célèbre, le coiffeur agenais Jasmin (1799-1864). Peyrottes était, en réalité, de la veine contestataire d'un autre contemporain, le très apprécié chansonnier parisien Pierre-Jean de Béranger (1780-1857). Le poème satirique *Los Orcholets*⁴ [Les Cruchons], contre le juge de paix de Clermont, lui valut, en 1838, quinze jours de prison ferme, mais aussi la célébrité et le succès de son recueil *Pouesias patouèsas*, publié en 1840. Peyrottes, candidat républicain malheureux à la députation en 1848, marqua son temps jusqu'à émouvoir Victor Hugo, qui lui écrivit, en 1850 : « Votre voix, Monsieur, n'est pas seulement la voix du poète ; c'est la voix du peuple. [...] Mon nom enchâssé dans vos rimes populaires, m'est la plus douce des récompenses »⁵. « Authentique fils du peuple, souligne Claire Torrelles⁶, voilà la différence entre Béranger, ou Hugo, et lui » ; ainsi, les échos de l'œuvre de Peyrottes marquèrent-ils aussi Louis Pastre, enfant du peuple, comme peut-être cet extrait de l'« Hymna das Travailhayres : As oubriés dél départémèn dé l'Héraou » [Hymne des Travailleurs : Aux ouvriers du département de l'Hérault], écrit en mars 1848 :

Bourgès, per té distrayre [Bourgeois, pour te distraire]

As prou rist couma un fol [Tu as ri comme un fou]

Dé nostre dol ! [De notre deuil !]

As prou tengut, péçayre, [Tu as assez eu, peuchère,]

Toun pé sus nostre col' ! [Ton pied sur notre cou !]

¹ Le monument à Peyrottes fut érigé, en 1898, devant la mairie de la ville (et s'y trouve toujours), sur initiative du conseil municipal et sous le patronage du comité présidé par Frédéric Mistral, avec discours d'usage que le préfet prononça en langue d'oc. Voir : AZÉMARD Pierre (1991). « Jean-Antoine Peyrottes : poète-potier, chantre clermontais de la langue d'oc (1813-1858) », p. 17-20. *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°59-60, avril-juillet 1991, p. 20. **Illustration 2.1.5.**

² En-tête du poème « Lous Orcholets ».

³ Père Godolin, poète toulousain du XVII^e siècle.

⁴ « Lous Orcholets » fut distribué par ses soins en 1838, contre le juge de paix de Clermont qui l'avait humilié en ne reconnaissant pas sa valeur de poète, lors d'une plainte pour la destruction de son cahier de poèmes, par un notable.

⁵ En 1850, Peyrottes écrivit un poème « *Coucarrous e cassibrailha* », dédié au député Victor Hugo qui s'était élevé contre la loi du 31 mai 1850 retirant le droit de vote à une grande partie de l'électorat populaire. « Dans notre idiome, vagabond signifie *coucarrou*, et ville multitude, *cassibrailha*. C'est très flatteur. » (Note de Peyrottes). Voir : VIGNÉ D'OCTON P. (1898). J.-A. *Peyrottes, poète-potier (1813-1858) : Lettres inédites et documents*. Clermont-l'Hérault, Imprimerie Saturnin Léotard, p. 36-37.

⁶ TORREILLES Claire (1986). « La revendication identitaire de J.-A. Peyrottes », p. 189-206. *Revue des Langues Romanes*, n°2, tome XC, p. 196.

⁷ Extrait de : PEYROTTE J.-A. (1897). *Œuvres patoises de J.-A. Peyrottes, potier de Clermont-l'Hérault*. Montpellier, Comité Peyrottes, Imprimerie Méridionale, p. 51-53.

Plus tard, Louis Pastre se souviendra de Jean-Antoine Peyrottes : en 1907, dans l'article *Llengues germanes*¹, et en 1913 encore, avec une abondante bibliographie sur le poète-ouvrier, dans *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault*.

2.1.3 Boursier de l'enseignement secondaire spécial

« Enfant studieux appartenant à une nombreuse famille d'ouvriers », voici le commentaire en regard du nom de Louis Pastre, tel qu'il figure, le 19 juin 1878, dans l'« État des élèves auxquels il a été accordé une bourse d'externe de l'État au Collège de Clermont-l'Hérault »². S'il est vrai que le terme « ouvrier » ne correspond pas tout à fait à l'emploi de « *ramonet* » et moins encore à l'activité d'« homme d'affaires » occupés par son père, il n'en demeure pas moins que Louis Pastre, au regard de l'administration, est issu du prolétariat.

Quant à l'appréciation « enfant studieux », comparée à celle d'autres bénéficiaires, qualifiés d'« excellent élève », de « très intelligent », ou de « très studieux », elle n'est pas des plus favorables, d'autant que Louis Pastre, quatrième sur sept, est le plus âgé de la liste. En effet, il s'apprête, à la rentrée 1878-1879, à doubler la première année de l'enseignement spécial³. Auparavant, le 9 octobre 1876, le principal délégué du collège avait établi la « Liste par ordre de mérite des élèves qui se sont présentés le 5 octobre dernier aux examens pour l'obtention des bourses de l'État et du département, vacantes au collège de Clermont »⁴ ; Louis Pastre y figurait en deuxième place. Le 19 février 1881⁵, la troisième position, sur un total de seize, lui revient pour l'attribution d'une nouvelle bourse de l'État, lors de sa troisième année de l'enseignement spécial.

Étant donné que les bourses d'État étaient réservées à l'enseignement secondaire et qu'à cette époque, « seule une élite très restreinte reçoit effectivement un enseignement secondaire complet », comme le précise Antoine Prost⁶, c'est-à-dire commencé dès les petites classes au collège, Louis Pastre, « l'enfant d'ouvriers », est sans doute issu de l'école primaire communale dont la scolarité était gratuite pour la moitié⁷ des élèves de sa génération.

¹ PASTRE Louis (1907). « Llengues germanes ». *Revue catalane*, n° 9, septembre 1907, p. 270-278.

² AMCH : 1 R 36. **Illustrations 2.1.6. et 2.1.7.**

³ On a retrouvé des relevés de note semestriels, de première année, de 1878-1879 (« Collège de Clermont-l'Hérault, examens du 1^{er} semestre 1878-1879 – Partie littéraire : Enseignement spécial 1^{er} année », AMCH : 1T6386) et 1877-1878 (« Collège de Clermont-l'Hérault, examens de semestre de l'année scolaire 1877-1878 [Louis Pastre en première année] », AMCH : 1 T 6386).

⁴ AMCH : 1 R 36.

⁵ AMCH : 1 R 36.

⁶ PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 34.

⁷ La gratuité concerne 41% des élèves en 1866, 54% en 1872, 57% en 1876-77 ; voir : PROST, *op. cit.*, p. 94-95.

La ville ne possède pas d'école primaire supérieure ; alors le collège, qui a 82 élèves en 1877-1878¹, propose un cursus d'enseignement secondaire spécial, année préparatoire incluse. Près de 40% des élèves de l'établissement, presque autant que ceux suivant les humanités classiques, fréquentent l'enseignement spécial ; les 15% restants correspondent aux effectifs de la classe primaire. Créé par Victor Duruy en 1865, cet enseignement secondaire sans latin était coupable de « crime de lèse-classique »², selon la formule d'Antoine Prost, pour ses détracteurs de la bourgeoisie, élitiste ou inquiète de la concurrence de l'enseignement classique congréganiste. Quoi qu'il en fût, le succès de l'enseignement spécial à Clermont-l'Hérault, ville agricole, industrielle et commerciale, était représentatif de l'engouement qu'il suscita partout en France dans les années 1880, car les humanités classiques convenaient mal aux enfants que les parents quelque peu aisés destinaient à ces secteurs d'activité.

L'orientation pratique de certaines disciplines spéciales relevait de l'initiative locale ; au collège de Clermont, on étudiait le français, l'histoire, la géographie, l'allemand³, l'arithmétique, la géométrie, l'histoire naturelle, la physique, et la comptabilité⁴. Le cycle spécial comprenait quatre années proprement dites, et une classe préparatoire destinée aux « primaires ». L'établissement s'inscrivait, comme il se devait, dans la professionnalisation du cursus secondaire spécial ; l'absence d'école primaire supérieure locale et l'éloignement de l'École normale aidant, les carrières de l'enseignement primaire étaient particulièrement mises en avant sur le prospectus du collège de Clermont-l'Hérault : « Les cours d'enseignement secondaire spécial, appropriés aux besoins du pays, préparent particulièrement au brevet simple et au brevet supérieur de l'enseignement primaire (un cours spécial vient d'être organisé pour la préparation de ces examens) »⁵. A titre de complément d'information, le collège de Lunel, également dans l'Hérault, précisait, peu après 1885, que l'enseignement secondaire spécial débouchait aussi sur le « baccalauréat spécial »⁶ ou « brevet de l'enseignement spécial », et sur la préparation à l'école normale de Cluny, réservée aux futurs professeurs de cette filière. Des carrières intermédiaires, hors

¹ « Collège de Clermont-l'Hérault : Examens de semestre de l'année 1877-1878 », AMCH : 1 T 6386.

² En 1902, l'enseignement spécial disparaît au bénéfice de l'enseignement « moderne », voir : PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 59, 254.

³ Conséquence de la défaite de 1870 et du prestige pédagogique de l'Allemagne victorieuse, l'allemand devient la première langue vivante étrangère enseignée en France, devant l'anglais qui l'emportait auparavant, sauf dans les départements de l'est. Voir : PUREN Christian (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris, Clé international, Nathan, p. 107.

⁴ « Collège de Clermont- l'Hérault : tableau de l'ordre des compositions pour le premier semestre 1876-1877 », AMCH : 1T6386.

⁵ « Collège de Clermont-l'Hérault : Prospectus », AMCH : 1 R 25.

⁶ *Collège de Lunel : prospectus*. Nîmes, Imprimerie Crémier Teyssier, 7 p., p. 2 ; ADH : 1 T 6407.

enseignement, étaient aussi recommandées : à Clermont, on insistait sur la poursuite d'études à l'École des Arts et Métiers d'Aix.

En fin de compte, Louis Pastre a été élève du collège de Clermont-l'Hérault pendant six années scolaires, d'octobre 1876 à juillet 1882, pour un cycle d'études secondaires spéciales de quatre années (dont la première doublée), et une année préparatoire. C'est donc à treize ans qu'il fit sa rentrée en tant qu'élève boursier¹ de l'État dans le collège communal, fondé en 1803 et installé dans l'ancienne abbaye des Dominicains². Il en sortit à presque dix-neuf ans, ayant échoué au brevet supérieur ; il était donc titulaire du brevet élémentaire qu'il obtint probablement en 1881. Le bulletin de notes³ du deuxième semestre de la deuxième année de l'enseignement spécial, en 1879-1880, donne un aperçu des performances de Louis Pastre : « assez bien » en français, « passable » en mathématiques, « assez bien » en sciences physiques et « bien » en allemand. Louis Pastre a donc suivi, quant à la durée et aux aides de l'État, une scolarité comparable à celle, gratuite, d'un élève de l'École normale d'instituteurs, qui après trois années d'études, commencées à seize ans au sortir de l'école primaire supérieure ou du cours complémentaire, aspirait aussi à l'obtention du brevet supérieur.

En revanche, en ce qui concerne les contenus, il a bénéficié d'un enseignement obligatoire de langue étrangère, à la différence d'un élève-maître pour lequel l'étude de l'allemand aurait été facultative, voire impossible selon les écoles. Si les autres matières, à l'exception de la morale et la pédagogie, ont un intitulé semblable à l'école normale et en filière spéciale du collège, les enseignants ne sont pas toujours comparables. Même s'il n'y a pas de professeur agrégé dans un collège communal, à la différence d'un lycée de grande ville, les professeurs de la filière classique sont licenciés ou bacheliers, c'est-à-dire issus, a minima, de l'enseignement secondaire. La contiguïté des parcours classique et spécial aidant, ceux-ci pouvaient aussi intervenir dans la filière spéciale, aux côtés d'enseignants titulaires du brevet supérieur primaire, qui y étaient principalement destinés. Louis Pastre, élève de l'enseignement secondaire spécial, au tout début des années 1880, au-delà du contact avec professeurs et élèves de la filière classique, bénéficia donc d'une formation qui, même si elle

¹ Nous n'avons retrouvé de mentions de bourses que pour les années 1876-1877, 1878-1879 et 1880-1881. A titre indicatif, le prix de la scolarité au collège de Lunel (Hérault), juste après 1885 était de 480 F. par an (*Collège de Lunel : prospectus*. Nîmes, Imprimerie Crémier Teyssier, p. 5. ADH : 1 T 6407) ; la même année, un maître primaire au collège de Pézenas touche 1600 F. par an (ADH : 1 T 6468).

² HERNANDEZ Patrick (2005). *Clermont-l'Hérault*. Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 127 p., p. 47. Le même site accueille aujourd'hui le lycée René-Gosse.

³ « Collège de Clermont-l'Hérault, année scolaire 1879-1880, enseignement spécial, examens du 5^e mois », AMCH, 1 T 6386.

ne dispensait pas la « haute culture » par les humanités classiques, la rhétorique et la philosophie, « s'élevait fort au dessus des préoccupations de l'école primaire »¹, comme le revendiquait Victor Duruy.

Par contre, il est une matière à laquelle l'enseignement secondaire répugnait et qui était la marque de l'école normale, et à laquelle le futur instituteur n'aura paradoxalement pas accès : la pédagogie. « Dans la logique du système scolaire de l'époque, se reconnaître le monopole de la pédagogie, affirme Francine Muel-Dreyfus, c'est se reconnaître un certain usage de la culture (fonctionnel), c'est-à-dire un rapport utilitaire à la culture [l'instituteur s'instruit pour les autres] qui s'oppose point par point au rapport désintéressé et artiste [des étudiants], rapport dominant qui appartient en propre à la classe dominante »². Élève de l'enseignement secondaire spécial, Louis Pastre aura donc, dès les années de formation, pris conscience du clivage entre la culture des élites et celle du peuple.

En septembre 1882, nommé répétiteur au collège de Béziers, à quarante-cinq kilomètres au sud-ouest de Clermont-l'Hérault, il se permet d'écrire à l'inspecteur d'Académie, sans détour par la voie hiérarchique, pour solliciter une place d'instituteur adjoint dans la même ville, et argumente de ses « aptitudes particulières pour l'enseignement »³ et de l'espoir de « préparer de nouveau le brevet supérieur ». Voici, la démonstration de la vocation de Louis Pastre pour l'enseignement primaire, même s'il n'est pas passé par le « séminaire laïque » de l'école normale.

2.1.4 Une vocation d'enseignant sous influence ?

S'il semble évident que Louis Pastre ne fut pas normalien pour des raisons pratiques et matérielles, qui s'expliquent par la proximité géographique immédiate d'un collège et par l'attribution d'une bourse d'étude, trousseau inclus⁴, il est nécessaire de s'arrêter quelque peu sur l'analyse des raisons possibles du choix de la carrière d'instituteur.

¹ Cité par : MAYEUR Françoise (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III, de la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*. Paris, Nouvelle librairie de France. [Exemplaire consulté : édition de 2004, Paris, Perrin, p. 574].

² MUEL-DREYFUS Francine (1983). *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900 : les éducateurs spécialisés de 1968*. Paris, les Éditions de Minuit, p. 46.

³ ADH : 1 T 6360 / 1882. **Illustration 2.1.8.**

⁴ L'arrêté du 19 janvier 1880 arrête la composition du trousseau des élèves boursiers de l'État dans les collèges communaux, la liste des fournitures est chiffrée à 299,90 F (AMCH : 1 R 36) ; voilà un avantage dont ne bénéficiaient pas les élèves-maîtres Voir OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. [exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 82, 104-105].

Lorsqu'il entra au cours élémentaire, probablement en 1869 ou 1870, le contexte sociopolitique était favorable à l'école car, depuis les années trente, marquées par la loi Guizot, « le pays est entré massivement en scolarisation et alphabétisation »¹. L'été de 1870, « les crachats rouges de la mitraille »² devaient faire plus enviable encore, pour les parents du garçonnet dernier né de la fratrie, l'exemption de service militaire³ dont bénéficiaient les maîtres de l'Instruction publique. Et en 1882, lorsque l'ancien collégien boursier sollicite une place d'instituteur primaire, par recrutement latéral⁴ à l'école normale, « la France [républicaine] pédagogise »⁵ à l'unisson avec Jules Ferry. Les toutes récentes lois scolaires (1881-1882) universalisent l'école laïque et donnent à l'instituteur communal la dignité et le prestige, gagnés par la revanche sur la tutelle du curé que lui infligeait la loi Falloux (1851). Devenir maître d'école après la défaite de Sedan, c'est aussi préparer une autre revanche, celle contre l'instituteur prussien.

Jacques Ozouf, après avoir analysé quatre mille autobiographies d'instituteurs de la Belle Époque, déclare que l'on embrasse cette carrière par défaut, « pour échapper à d'autres conditions, diverses, mais toutes marquées par des images de peine »⁶, la classe ouvrière et la paysannerie, plus encore si l'on est « de taille médiocre et de force insuffisante ». Cependant, Francine Muel-Dreyfus, après l'analyse secondaire d'un échantillon de 499 réponses issues du même corpus, tend à « nuancer l'idée selon laquelle les instituteurs de cette époque seraient issus de familles "populaires" »⁷ et défend plutôt « une appartenance aux fractions inférieures des classes moyennes ». C'est bien dans cette catégorie sociale qu'il convient d'inclure les parents de Louis Pasteur, au moment où il étudie au collège. Il n'en reste pas moins qu'au début des années 1880, l'économie viticole, de laquelle dépendait la famille de Louis Pasteur,

¹ CABANEL Patrick (2008). « La "loi Guizot" dans l'histoire de la civilisation française », p. 335-350. In CHAMBOREDON Robert, coord. *François Guizot, 1787-1874 : passé-présent : actes du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Nîmes, 20-22 novembre 2008*. Paris, L'Harmattan, p. 347.

² « Tandis que les crachats rouges de la mitraille / Sifflent tout le jour par l'infini du ciel bleu ; [...] » : premiers vers du sonnet « Le mal », Arthur Rimbaud, 1870.

³ La loi Gouvion-Saint-Cyr (1818) dispensait de service militaire les jeunes gens qui signaient un engagement décennal au service de l'Instruction publique. « En attendant que le métier devienne plus attirant, cette loi fut longtemps la principale pourvoyeuse des écoles de village ». Extrait de : PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 136. À partir de 1889, les instituteurs font une année sur les trois communément exigées ; l'exemption militaire est totalement supprimée par la loi du 21 mars 1905. Voir : OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p. 44.

⁴ Cela n'est pas exceptionnel.

⁵ Expression de Félix Pécaut, citée par MAYEUR Françoise, PARIAS Louis-Henri, dir. (1981). *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III, de la Révolution à l'école républicaine (1789-1930)*. Paris, Nouvelle librairie de France. [Exemplaire consulté : édition de 2004, Paris, Perrin, p. 581]

⁶ OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. [exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 71]

⁷ MUEL-DREYFUS Francine (1983). *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900 : les éducateurs spécialisés de 1968*. Paris, les Éditions de Minuit, p. 27.

s'apprêtait à vivre une crise jamais égalée dont la progression du phylloxéra, commencée dix ans auparavant, plus à l'Est et plus au Sud était le signal univoque. Si l'on ajoute le déclin progressif de l'activité drapière depuis le milieu du siècle, et les changements d'emploi du père, on comprend que les visions d'avenir de Louis Pastre, dernier enfant d'un salarié agricole et petit propriétaire, l'aient orienté vers la sécurité de la carrière d'instituteur public.

Cependant, il y a aussi un exemple d'ascension sociale dans la famille, accompagné d'une élévation culturelle, qui a certainement participé, dans la cité du poète-ouvrier Peyrottes, à la création d'un climat favorable à l'épanouissement de la vocation d'instituteur. Effectivement, Marie Benjamine Pastre¹, la fille de l'oncle paternel Benjamin Pastre qui avait plus d'aisance que son frère cadet, était institutrice² depuis 1871, dans plusieurs communes des alentours de Clermont. Plus âgée que Louis de dix-neuf ans, elle resta célibataire, et probablement attachée au plus jeune de ses cousins. De surcroît, Marie Pastre avait une personnalité hors du commun. À la fin de sa carrière, l'inspecteur primaire demanda, sans succès, la révocation de Marie Pastre car, récidiviste, elle avait dans sa classe, sans autorisation, des élèves ayant dépassé l'âge scolaire : « Mesdemoiselles, dit-elle selon le rapport de son supérieur à l'inspecteur d'Académie, Monsieur l'inspecteur me dit que je dois demander l'autorisation de vous recevoir en classe, comme je ne veux pas lui demander cette autorisation, je vous ordonne de prendre vos affaires et de sortir »³.

Dans le cas de Louis Pastre, contrairement à la plupart de ses condisciples, la vocation d'instituteur ne représenta donc pas une rupture socioculturelle totale avec le milieu d'origine.

2.1.5 Répétiteur, marié et père de famille

On retrouve l'esprit rebelle de la cousine Marie, dans la première appréciation administrative que le principal du collège de Pézenas inflige à Louis Pastre, en 1883 :

On constate trop souvent, chez M. Pastre, des irrégularités graves dans le service. De plus, ce maître qui est si peu exigeant pour lui-même, est terriblement difficile pour les autres, et passe du temps à se plaindre de tout et de tous⁴.

En effet, après avoir quitté son premier poste de répétiteur au collège de Béziers¹, qu'il détenait depuis octobre 1882, Louis Pastre exerce alors, depuis avril 1883, en tant que

¹ Acte naissance de Marie Benjamine Pastre : ADH, 3 E 81/11 / Clermont-l'Hérault / 1843-1850.

² Etat des services de Marie Benjamine Pastre : ADH, 1T 2360/164.

³ Lettre de l'inspecteur primaire de Saint-Pons, le 30 avril 1890, à l'inspecteur d'Académie de l'Hérault : ADH, 1 T 2360/164.

⁴ ADH : 1 T 6468 / 1884.

« maître d'études chargé d'une classe primaire de vingt huit élèves », dans les petites classes du collège de la ville de Molière. Il a donc obtenu en partie satisfaction de son désir d'abandonner la surveillance des devoirs en salle d'étude, pour un poste d'enseignant. Cette affectation constituera le point de départ officiel de la carrière de Louis Pastre dans l'Instruction publique². Cependant, être « instituteur adjoint », comme l'avait demandé Louis Pastre une nouvelle fois en mars 1883³, et assumer cette tâche avec le traitement d'un répétiteur n'était pas une situation confortable. Ses plaintes peuvent donc, au moins, être mises sur le compte d'une rétribution injuste : un répétiteur, chargé d'enseignement ou pas, gagne 500 francs par an, plus la nourriture, alors que les enseignants des classes primaires, il est vrai plus âgés que Louis Pastre mais pourvus également du brevet élémentaire, perçoivent, dans le même établissement, 1.600 francs⁴.

En 1885, alors qu'il ne tardera guère à se marier, Louis Pastre conserve, bien malgré lui, la même situation. Sa demande : « être classé professeur de la classe primaire que je fais depuis deux ans »⁵, n'est pas satisfaite, malgré un « progrès » :

Appréciation du principal : M. Pastre, maître d'études, est chargé de la 3e classe primaire ; ce fonctionnaire ne manque pas d'exactitude, mais il n'a peut-être pas tout le zèle et toute l'expérience désirables. Les résultats obtenus ne me paraissent pas suffisants pour accueillir favorablement la demande de classement.

Proposition de l'inspecteur d'Académie : Toujours un peu embarrassé pour occuper les différentes divisions de sa classe. Ne met pas assez de vie dans son enseignement, ne fait pas assez voir les choses aux élèves et ne leur en rend pas assez compte. Il a besoin d'être guidé et surveillé par un principal expérimenté. Il fait toutefois des efforts pour améliorer son enseignement et j'ai pu constater un progrès dans sa méthode depuis l'an dernier. A laisser dans la situation actuelle.

Propositions du recteur : Chargé d'un service à l'intérieur ; n'est pas dans les conditions réglementaires. Professeur médiocre d'ailleurs⁶.

Les « conditions réglementaires » invoquées par le recteur correspondent probablement aux cinq années de service nécessaires à un enseignant entré dans la fonction

¹ Les différentes affectations de Louis Pastre, évoquées à la suite, sauf indications complémentaires, sont issues de : Notice administrative de Louis Pastre : ADPO, 1 T 101 / 1899.

² « Classement des instituteurs ». *Bulletin de l'Enseignement primaires des P.-O.*, n°6, mai 1890, p. 120-121.

³ ADH : 1 T 5506 / 1888.

⁴ 1300 F. à la charge de la Ville et 300 F. à la charge de l'État, pour 8 ans d'ancienneté et la 3^e classe. ADH : 1 T 6468 / 1884.

⁵ ADH : 1 T 6468 / 1885.

⁶ ADH : 1 T 6468 / 1885.

« par la petite porte », pour l'obtention d'une place de titulaire, que les normaliens se voient proposer après deux années de stage¹.

Il est un autre maître d'école, né lui aussi en 1863, mais à Aniane, à une quinzaine de kilomètres à l'est de Clermont-l'Hérault, qui est déjà en responsabilité d'une classe primaire, dans la même ville. Celui-ci fut candidat heureux à la session de juillet 1882 du Brevet supérieur, la même où Louis Pastre échoua. Antonin Lavergne (1863-1941), qui deviendra célèbre en 1901, avec la publication du roman autobiographique sur la misère des maîtres d'école, *Jean Coste ou l'instituteur de village*², fit donc un séjour à Pézenas qui coïncida, pendant près de dix-huit mois, avec celui de Louis Pastre³. Bien qu'elle fût probable, nous n'avons pas de trace formelle de leur rencontre à cette époque⁴. En revanche, si la précarité de *Jean Coste* à « Peyras » est le reflet des conditions de vie d'Antonin Lavergne, instituteur à Pézenas, que ne devaient être celles du répétiteur Louis Pastre, bientôt père de famille ?

C'est en effet à Pézenas que Louis Pastre se marie, à vingt-deux ans, le 29 septembre 1885. Il épouse Marie, Claire Bribes (1866-1939), une piscénoise de dix-neuf ans, sans profession, fille de vannier et orpheline de mère depuis le jour de Noël de l'année de ses quatre ans⁵. Louis et Marie ne formeront donc pas à l'avenir « le ménage d'instituteurs » qui permet alors aux couples d'enseignants du primaire d'accéder à une existence meilleure. Si la famille de les aide pas, une vie de *Jean Coste* les guette, d'autant plus que le premier enfant naîtra au mois de mars 1866. Bien qu'un contrat de mariage fût établi, la famille de l'épousée ne semblait guère en mesure de seconder davantage le jeune couple que les parents de l'époux. La famille Bribes n'était certainement pas du côté des nantis puisque le grand-père de l'épouse de Louis Pastre, Louis Bribes (né vers 1812), était déclaré comme jardinier, en 1841⁶, à la naissance de son fils Pierre Bribes. C'est probablement le même Louis Bribes,

¹ En effet, Louis Pastre sera titularisé en avril 1888 (voir plus loin). Le brevet élémentaire, dont est titulaire Louis Pastre, équivaut au brevet de capacité, obligatoire depuis la loi Ferry du 16 juin 1881, pour enseigner dans un établissement d'enseignement primaire public ou privé. Les épreuves écrites et orales du brevet élémentaire portent sur les programmes du cours supérieur des écoles primaires. Les titulaires du brevet élémentaire peuvent présenter le brevet supérieur qui permet d'obtenir le brevet de capacité pour enseigner dans les écoles primaires supérieures. Les épreuves du brevet supérieur portent sur les matières d'enseignement de la première et deuxième année de l'école normale. (BUISSON Ferdinand, dir. (1911). *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, Hachette, 2 vol. <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>)

² LAVERGNE Antonin (1901). *Jean Coste ou l'instituteur de village*. Paris, Cahiers de la Quinzaine, VIII-201 p.

³ Pour la biographie d'Antonin Lavergne: ROCHE Anne (1975). *De Jean Coste [Charles Péguy] : Édition critique*. Paris, Klincksieck, 494 p., p. XXIV. Antonin Lavergne fut en poste à Pézenas de septembre 1882 à septembre 1884.

⁴ En 1902, dans la deuxième édition du premier ouvrage de Louis Pastre, *Éssai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*, une appréciation d'Antonin Lavergne, devenu professeur à l'École Normale de Beauvais, y figure parmi de plus éminentes personnalités de l'Instruction Publique.

⁵ Acte de mariage de Louis Pastre et Marie Bribes : ADH, 3 E 207/75 / Pézenas / 1885 – 1889.

⁶ Acte de naissance de Pierre Bribes : ADH, 3 E 207/18 / Pézenas / 1836 - 1842

devenu vannier¹, comme le deviendra son fils, que l'on retrouve, en 1851, sur la liste des centaines de réprimés du département de l'Hérault, pour opposition au coup d'État de Napoléon III².

Dans le milieu paysan, un instituteur pour mari, pis encore dans le cas qui nous occupe puisqu'il ne s'agit que d'un aspirant maître d'école, n'était pas toujours perçu comme un bon parti, même si lui aussi est issu d'une famille de terriens. Dans son roman autobiographique *Les Gégoire*, l'écrivain catalan d'expression française Ludovic Massé (1900-1982) brosse le mépris de son grand-père paysan, pourtant implanté dans la haute vallée déshéritée des Garrotxes, dans les montagnes du Conflent, pour le futur beau-fils, son propre père, instituteur contemporain de Louis Pastre :

Il ne lui était jamais venu à l'idée de destiner sa fille à un de ces employés de l'État qu'il détestait de toute sa fibre paysanne, parce qu'ils s'habillaient comme des riches, qu'il méprisait d'autant parce que la misère assiégeait leurs foyers. Il avait une exacte conscience de sa richesse et de sa force. Il feignait de se moquer des sentiments... Il s'était renseigné ; il avait appris que mon père recevait un traitement mensuel de cinquante-sept francs... Le salaire d'un toucheur de bœufs... Avec cela, une élégance et une morgue de diplomate... Il en pouffait de colère et de dédain...³

La nouvelle situation familiale de Louis Pastre lui vaudra, paradoxalement, une affectation en tant que répétiteur pour l'année scolaire 1885-1886, au collège de Blaye⁴, près de Bordeaux, soit à cinq-cents kilomètres des siens. La naissance, six mois plus tard, de son premier enfant, Pierre, Louis Pastre (1886-1956)⁵, le 21 mars 1886⁶, alors qu'il est « momentanément absent » et est domicilié officiellement à Pézenas avec son épouse, comme cela figure sur l'acte d'état civil, nous suggère que l'Administration universitaire a infligé à Louis Pastre une mutation disciplinaire. Nous n'en connaissons pas le motif. Peut-être avait-il cédé aux chants des sirènes et négligé le service...

¹ Vannier est probablement une activité, à la fois complémentaire à celle de cultivateur, et connexe à l'économie viticole de la région, qui nécessite l'habillage des bonbonnes, au moyen de vanneries en osier ou en roseau.

² ROBERT Adolphe (1869). *Statistique pour servir à l'histoire du 2 décembre 1851 : Paris et les départements*. Paris, Librairie de la Renaissance, 268 p., p. 113.

³ MASSÉ Ludovic (1943). *Le livret de famille*. Paris, Fasquelle, 277 p. [Édition consultée : *Les Grégoire. Le livret de famille*. Paris, France Loisirs, P.O.L., 1984, p. 51-52.]

⁴ Cependant, il n'a été trouvé aucun dossier concernant Louis Pastre dans la série T (collèges et lycées de Blaye, 1885-1886, cote 94T2) des Archives Départementales de la Gironde (consultation à distance à notre demande, janvier 2012). Il existe aussi la localité de Blaye-les-Mines, près de Carmaux, dans le Tarn. Cependant, ni Carmaux ni Blaye n'avaient de collège à l'époque. Les Archives Départementales du Tarn ne possèdent aucun dossier individuel concernant le répétiteur Louis Pastre (consultation en ligne de la série T des Archives Départementales du Tarn et examen des archives, à notre demande, par un agent local, en janvier 2012).

⁵ Avis mortuaire de Pierre Pastre : *L'Indépendant catalan*, 25 janvier 1956.

⁶ Acte de naissance de Pierre Pastre : ADH, 3 E 207/56 / Pézenas / 1885 – 1889.

Après l'année d'exil à Blaye, en terre d'oïl, sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, à l'extrême sud de la Saintonge, le *Pais gavai*¹ pour les gascons du Médoc, Louis Pastre est de retour en Languedoc, affecté en octobre 1886, au collège de sa ville natale. Maître d'étude chargé d'une classe de 39 élèves, l'appréciation du principal de Clermont-l'Hérault est prometteuse :

Bon maître, marié et père de famille, l'enseignement primaire ferait une bonne acquisition. C'est un homme très sérieux².

Toujours désireux « d'un poste d'instituteur »³, et bien que sa fiche de vœu ne fasse pas mention de « références », euphémisme pour les recommandations par le pouvoir politique, fréquentes à l'époque⁴, il obtiendra presque satisfaction en novembre 1888 : une place de répétiteur au collège de Perpignan, suivie, en mai 1889, par un poste d'instituteur en école primaire. Ce n'est qu'après sa titularisation⁵, en avril 1888, « en vertu de l'article 34 »⁶, que la dernière appréciation du chef d'établissement de Clermont, en mai 1888, revient, de façon paternelle, sur l'inadéquation entre les situations familiale et administrative du jeune et bon fonctionnaire :

La position de maître d'études n'est pas en effet des plus agréables pour Mr Pastre marié et père de famille. Je suis néanmoins content de son service et ce fonctionnaire est digne d'intérêt⁷.

Même si son traitement est passé, en cinq ans, de 500 à 750 francs⁸, plus 400 francs pour nourriture, il est urgent d'améliorer la situation matérielle puisque, le 10 novembre 1888, naîtra, à Clermont, le deuxième enfant : Hyppolyte, Benjamin, Louis Pastre. Le nourrisson ne vivra que neuf jours et repose au cimetière de Clermont, dans le caveau familial appartenant

¹ En occitan, *gavai* est l'équivalent de *gavach* (orthographié *gavatx* en catalan), celui qui vient du nord, qui descend de la montagne,

² Fiche de mutation de Louis Pastre, année 1886-1887 : ADH, 1 T 6385.

³ Collège de Clermont- l'Hérault, état du personnel, 1886-1887 : ADH, 1 T 6385.

⁴ ADH : 1 T 5506 / 1887. D'autres candidatures sont recommandées par le conseiller général ou le conseiller d'arrondissement, car les maîtres d'écoles et l'inspecteur d'Académie dépendent du préfet et sont explicitement soumis au pouvoir politique. Voir OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard, 269 p. [exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, 312 p., p. 273-274]

⁵ « Classement des instituteurs ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°6, mai 1890, p. 120-121.

⁶ Notice administrative de Louis Pastre : ADPO, 1 T 101 / 1899. L'article 34 ne figure ni dans la loi Ferry de 1881, ni dans la loi GOBLET de 1886 ; il doit probablement appartenir aux décrets d'application. Nous supposons qu'il s'agit d'un mode d'accès dérogatoire à la titularisation, réservé aux candidats non normaliens, après cinq ans d'activité. Le mode de titularisation de Louis PASTRE ne semble pas exceptionnel : le « Classement des instituteurs » (*BEPPPO*, n°6, 1890,) fait apparaître dans de nombreux cas un écart de cinq ans entre « l'entrée en fonction » et « la titularisation ». Les répétiteurs se destinant à l'enseignement primaire durent bénéficier des mêmes conditions de titularisation que celles accordées aux instituteurs suppléants auxiliaires.

⁷ Collège de Clermont-l'Hérault : ADH, 1 T 6385.

⁸ 500 francs à la charge de la Ville, 250 francs à la charge de l'État. Collège de Clermont- l'Hérault, état du personnel, 1887-1888 : ADH, 1 T 6385.

au frère aîné de Louis Pastre. Selon l'acte de naissance d'Hyppolyte, le couple réside alors rue Victor-Hugo, c'est-à-dire la rue du collège ; l'acte de décès mentionne la place Henri-Martin, attenante au collège également. Il est donc probable que malgré l'affectation du père à Perpignan, le ménage Pastre-Bribes ait conservé une résidence à Clermont, peut-être même dans les locaux du collège.

L'aisance matérielle de Louis Pastre régresse à Perpignan : malgré le traitement de 800 francs¹, l'indemnité de nourriture fait défaut. Voici comment notre maître répétiteur sollicitait cette indemnité auprès du maire et des conseillers municipaux perpignanais, dans une lettre du 28 mai 1889 :

Confiant dans votre sympathie pour les membres de l'enseignement universitaire, permettez-moi de venir à vous avec l'espoir que vous accueillerez favorablement la demande que j'ai l'honneur de vous adresser.

Je me trouve dans une situation exceptionnelle – maître répétiteur au collège, marié et père de famille – et j'ai droit, comme mes collègues, à la nourriture et au logement.

Je vous prie de vouloir bien m'accorder pour cela, à titre d'indemnité, une somme de 500f qui me permettra de subvenir aux besoins de ma famille et m'aidera à supporter les frais de toute sorte que nécessite le ménage.

Ce secours que j'ai l'honneur de solliciter m'était accordé au collège de Clermont-l'Hérault où j'exerçais les fonctions de maître répétiteur avant d'être nommé à Perpignan.

J'ai pleine confiance dans votre décision, espérant que vous voudrez bien tenir compte de ma situation et de mes sept années de services dans l'enseignement². [...]

Ce document nous renseigne, avant tout, sur la difficile condition d'un maître répétiteur chargé de famille, obligé de se loger en ville. En effet, nous savons que depuis 1888³, après des élections complémentaires où les radicaux s'allièrent aux opportunistes, les répétiteurs du collège de Perpignan bénéficient de l'externat ; il semble donc que l'indemnité correspondante ne leur était pas encore attribuée, une année plus tard. Nous relevons également la démarche altruiste de Louis Pastre qui inclut ses collègues répétiteurs dans une revendication qu'il aurait eu intérêt à personnaliser, dans l'espoir d'obtenir une aide relative à sa « situation exceptionnelle ». Au contraire, la date à laquelle il adresse sa requête, en fin d'année scolaire, soit quinze jours après l'arrêté de nomination pour l'école de Rivesaltes, qui était intervenue le 13 mai 1889, semble être une démarche collective, maquillée en

¹ Collège de Perpignan, état du personnel, 1888-1889 : ADH, 1 T 6507.

² AMP : 1 R 9.

³ « Lettre ouverte aux maîtres-répétiteurs ». *L'Indépendant*, n°118, 30 avril 1908, p.1.

sollicitation individuelle exceptionnelle, par un répétiteur déjà assuré d'une promotion à l'extérieur, et ne craignant donc pas d'être mis à l'index par la municipalité de Perpignan dont il ne dépend déjà plus. En effet, l'externat des répétiteurs du collège de Perpignan fut vite remis en cause¹, certainement à cause de l'indemnité de logement, et nous pouvons considérer que Louis Pastre n'aurait pas été mieux loti par un hébergement au collège, car voici comment le sous-principal brossait les conditions de l'internat, en 1896 :

[...] les répétiteurs sont très mal logés ; ils ont une toute petite chambre pour trois et cette chambre est mal éclairée et possède, comme mobilier, trois chaises et une petite table².

Cela confirmerait, comme nous l'avons déjà supposé, que jusqu'à la première affectation, en tant qu'instituteur stagiaire, à l'école de Rivesaltes, petite ville viticole à dix kilomètres au nord de Perpignan, l'épouse de Louis Pastre et son fils Pierre soient restés, pendant l'année scolaire 1888-1889, dans leur Languedoc natal. À moins que la demande de poste en Roussillon ait été un moyen délibéré de délier les attaches familiales languedociennes. Dans ces conditions, l'existence de la petite famille Pastre-Bribes dut être bien chiche à Perpignan, guère meilleure à Rivesaltes, car le salaire d'un instituteur stagiaire était considéré comme « dérisoire, voire scandaleux »³.

2.1.6 Au collège de Perpignan : « un taudis branlant »

Quand Louis Pastre arriva à Perpignan, en 1888, il découvrit une ville de 33.878 habitants, sept fois plus peuplée que Clermont, mais deux fois moins que Montpellier. Place forte enserrée dans ses remparts, la vie y est rythmée par une activité artisanale dépendante de l'agriculture. La « prospérité insolente »⁴ du commerce des vins n'est plus ce qu'elle était avant le phylloxera (1884) ; la reconstitution du vignoble se heurte, à la fin de ces années 1880, à une première crise de la mévente. Dans une ville aux forts accents anticléricaux, où les républicains radicaux alliés momentanément aux opportunistes dirigent la municipalité⁵,

¹ *Ibid.*

² Citation dans : BROUSSE E. fils (1896). « Tribune libre : Les locaux scolaires ». *L'Indépendant*, n°21, mercredi 22 janvier 1896. Cette tribune fut publiée pendant la campagne des élections municipales de Perpignan de 1896 : la question des locaux scolaires et celle sous-jacente de la condition des répétiteurs font donc encore partie, comme pour les élections municipales précédentes de 1888, du débat politique entre républicains modérés, tel Emmanuel Brousse, et Louis Caulas, radical-socialiste allié aux socialistes qui remporta l'élection de 1896. La suppression de l'internat des répétiteurs de Perpignan en 1888, avec une probable arrière-pensée électoraliste, afin de détourner ceux-ci du vote radical-socialiste, n'en fut pas moins pionnière, puisqu'il semble que l'État ne la généralisa qu'en 1906.

³ OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p.385.

⁴ WOLFF Philippe, dir. (1985). *Histoire de Perpignan*. Toulouse, Privat, p. 211.

⁵ *Ibid.*, p. 209-215.

on se souvient de 1879 : la statue de François Arago, symbole du républicanisme catalan, avait été inaugurée en présence de Jules Ferry et de Paul Bert.

Le collège¹, avec 489² élèves, a près de cinq fois plus d'inscrits que celui de Clermont : c'est un des plus grands de France mais la transformation en lycée est entravée par le manque d'espace et de volonté politique. Cependant, le doyen de la Faculté des Lettres de Montpellier, Ferdinand Castets (1838-1911) avait, en 1889, une ambition transfrontalière pour l'établissement secondaire public de Perpignan, qui s'expliquait par l'attrait du Pensionnat des Frères de Béziers sur les bonnes familles d'outre-Pyrénées :

Il semblerait qu'au sein de cette population si intelligente et active du Roussillon, aux portes de la Catalogne espagnole qui a conservé des relations intimes avec la Catalogne française, l'enseignement de l'Université devrait être représenté par un établissement modèle, par un lycée où une installation hygiénique et confortable, un personnel de choix, attireraient sûrement de nombreux enfants de la Catalogne espagnole. Sans doute Perpignan ne saurait rivaliser avec Barcelone, mais depuis des siècles les Catalans ont l'habitude de tourner leurs regards vers la France et un grand établissement universitaire exercerait sur eux une attraction qui serait profitable aux intérêts commerciaux et à l'influence morale de notre pays³.

Il n'est pas inutile de signaler, au passage, que le doyen Ferdinand Castets, également homme politique libéral, ne manifeste pas une position iconoclaste parmi les têtes pensantes de la Troisième République ; la politique coloniale va alors de pair avec l'objectif, moins connu, d'extension de la francophonie de proximité, comme en témoigne le Béarnais Onésime Reclus (1837-1916), dans son ouvrage de 1886 :

Le catalan a cours dans les Pyrénées-Orientales et dans un coin de l'Aude; mais cette langue n'est pas, comme on le croit trop, un dialecte de l'espagnol. C'est bel et bien un tronçon de la langue d'oc, semblable à nos patois du Midi. Si le destin de la France avait été d'absorber toute la terre d'oc par opposition à la terre d'oïl, nous aurions des préfets jusque vers Alicante, le catalan régnant encore plus ou moins en Espagne sur les cinq provinces de la Catalogne, les trois provinces de Valence et l'archipel des Baléares.⁴

Revenons à des considérations plus prosaïques. On devine que le vieux *bahut*, près de la place Arago, est insalubre et exigü, « une honte pour la France », « les maîtres répétiteurs

¹ Voir illustration 2.1.10.

² Collège de Perpignan, état du personnel 1888-1889, ADH : 1 T 6507.

³ SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, p. 303-304.

⁴ RECLUS Onésime (1886). *France, Algérie et colonies*. Paris, Librairie Hachette, 802 p., p. 433.

ne peuvent même pas circuler entre les tables des salles de classe qui servent d'études »¹. La situation n'est pas nouvelle, déjà en 1855, le principal alarmait ainsi le maire de la ville :

Quand les pères de familles demandent à visiter l'établissement, je me garde bien de les conduire dans ces salles obscures et humides [les trois salles d'études à l'usage des internes]. Je déclare pour ma part, que si j'avais des enfants à faire élever, ce n'est pas là que je leur ferai passer les premières années de leur jeunesse. Il y a longtemps que je dirige des établissements d'instruction publique, et jamais je n'ai vu un établissement aussi affligeant².

C'est donc dans ce « taudis branlant »³ que Louis Pastre aura son premier contact avec la société perpignanaise. Il s'y trouva au même moment que Louis Prat⁴ (1861-1942) : professeur de philosophie, disciple et ami de Charles Renouvier, le philosophe de la laïcité⁵. Louis Prat vient de succéder à Jules Payot⁶ (1859-1940), qui sera dans les années précédant la Grande Guerre « un des maîtres à penser des instituteurs publics »⁷. La nomination au collège de Perpignan signifia aussi, pour le répétiteur languedocien, le premier contact avec la langue catalane. Idiome populaire en ville, il est présent aussi dans l'enceinte de l'établissement car y sont inscrits de nombreux fils de propriétaires ruraux. Le *bahut* scolarise, en cette fin du XIX^e siècle, plus du tiers des élèves de l'enseignement secondaire du département, avec la concurrence *extra muros* du moderne et luxueux petit séminaire Saint-Louis, plutôt « une véritable institution mondaine préparant aux baccalauréats »⁸, pour un quart de l'effectif général. Le principal du collège communal traite le contact des langues en faisant l'amalgame entre manque d'éducation et emploi du catalan :

Ce qui laisse le plus à désirer, c'est l'éducation et, il est difficile de réagir car notre action est constamment contrariée par les habitudes que nos élèves retrouvent dans leurs familles. On parle

¹ SECONDY, *op. cit.*, p. 304 ; citations des années 1880-1890 et 1900.

² AMP : 1 R 9, lettre du 13 novembre 1855.

³ L'expression est celle du principal, relative aux pièces occupées par les répétiteurs, en 1920 encore ! SECONDY, *op. cit.*, p. 304.

⁴ Collège de Perpignan, état du personnel 1888-1889, ADH : 1 T 6507.

⁵ Louis Prat terminera la *Critique de la doctrine de Kant*, commencée par Charles Renouvier (1815-1903) qui était venu finir ses jours à Prades (P.-O.). Charles Renouvier était aussi l'auteur du *Petit traité de morale à l'usage des écoles primaires laïques* (1882). Il collabora au journal radical-socialiste *La République des Pyrénées-Orientales*.

⁶ Collège de Perpignan, état du personnel 1886-1887, ADH : 1 T 6507.

⁷ CONDETTE Jean-François (2006). *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940. Tome 2 : dictionnaire biographique*. Lyon, INRP, p. 311. Plus tard, Jules PAYOT, devenu l'auteur d'un classique des instituteurs, *L'éducation de la volonté*, félicitera Louis PASTRE pour son *Manuel d'éducation sociale avec le concours de la famille* [1902].

⁸ Rapport de l'inspecteur Audrey en 1880, cité dans : SERRES-BRIA Roland (2004). *Le Vernet dix siècles d'histoire*. Perpignan, Ed. de l'Ixcéa, p. 131.

autant, sinon davantage, catalan que français, et aucune autorité ne peut s'insurger contre une coutume qui est consacrée par les traditions exagérées d'une sorte de patriotisme local¹.

Il n'est cependant pas certain que l'aumônier Jacques Boixeda² (1837-1898), précédemment professeur de rhétorique à l'institution Saint-Louis, et avec lequel Louis Pastre se trouva aussi dans le collège communal, fût partager sa muse catalane à ses disciples³. Peut-être Louis Pastre fut-il informé que cette même année 1888, *Noms de Companyia i de Catalanistes*⁴, la principale œuvre du poète bucolique Jaume Boixeda, avait été récompensée au concours littéraire de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, ouvert à la langue catalane depuis 1882 seulement⁵ ? En 1887, l'aumônier du collège avait publié dans le journal *La Croix des Pyrénées-Orientales* sa traduction catalane des « Hymnes de la passion » et participé activement aux deuxièmes Fêtes littéraires catalanes de Banyuls comme aux premières en 1883.

¹ Rapport du principal, en 1911, cité par : SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, p. 299.

² Collège de Perpignan, état du personnel 1888-1889, ADH : 1 T 6507.

³ En 1888, 238 internes sur 255 suivent régulièrement les offices et le catéchisme catholique. SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 354 p., p. 301.

⁴ Publié en 1913, sous le titre *Noms de casa*.

⁵ En 1905, Louis Pastre recevra un prix à ce même concours de poésie catalane. Sur Jaume Boixeda : GUITER Enric (1973). *Literatura rossellonesa moderna*. Perpignan, Institut Rossellonès d'Estudis Catalans, [148 p.], n°33. CAPEILLE Jean (1978). *Dictionnaire de biographies roussillonnaises*. Marseille, Laffitte reprint, 724 p. [reprint de l'édition de 1914], p. 68.

Chapitre 2.2

Un début de carrière anonyme au pays d'Oun Tal (1889-1900)

2.2.1 Le curé et le député chantent en catalan

Il est habituel de situer la renaissance des lettres catalanes en Roussillon au début des années 1880 ; ce discret réveil est donc bien récent quand Louis Pastre arrive en Roussillon.

En effet, l'acceptation de la poésie catalane par la Société Agricole Scientifique et Littéraire, doyenne des sociétés savantes, fondée en 1833, sous la présidence d'honneur de François Arago, « dans une période très active de la francisation des Pyrénées-Orientales »¹, est concomitante, en 1883, de la célébration des premières Fêtes littéraires pan-catalanes de Banyuls-sur-Mer. Financées par le poète et curé de la paroisse, François Rous (1828-1897), à la tête d'un commerce de vin de messe florissant, elles sont organisées par Josep Bonafont (1854-1935), ecclésiastique et poète, qui personnifie par « une éloquence et une délicatesse encore jamais égalées »² la résurrection poétique de la langue populaire, « prélude à la maturité linguistique de Josep Sebastià Pons »³. Ainsi en témoigne l'ode « *A la llengua catalana de Rosselló* » que le *Pastorellet de la vall d'Arles* [Pastoureau de la vallée d'Arles,

¹ PEROTIN Yves (1984). « Langue et culture catalanes dans la Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ». In *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 92, p. 89.

² D'après : AMADE Jean (1908). *Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, p. XXXIX-XL.

³ Selon : CREIXELL Lluís (1992). « La Renaixença al Rosselló », p. 57-82. In *Actes del col·loqui internacional sobre la renaixença (18-22 de desembre de 1984)*, I. Estudis universitaris catalans, volum XXVII. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, p. 75.

en Vallespir¹, pseudonyme de Josep Bonafont, lit le 17 juin 1883, a Banyuls, devant les « *germans de Catalunya, de València y de las tres illas Balears* » [frères de Catalogne, de Valence et des trois îles Baléares] :

[...]

Ho sabeu, Fills de Barcelona ! [Vous le savez, Fils de Barcelone !]

Avuy lo Rosselló, per vostres cants despert, [Aujourd'hui le Roussillon, par vos chants réveillé]

Veurá la llengua, sa bessona, [Verra sa langue, sa jumelle,]

Lo front engarlandat d'una rica corona [Le front garni d'une riche couronne]

Y d'un ramell de flors y de llorer cobert. [Et d'un rameau de fleurs et de laurier couvert.]

[...]

Per mi pobre Pastorellet, [Quant à moi, pauvre Pastorellet,]

Si, com francés, soviny tinch de fer francesadas, [Même si, Français, souvent je suis contraint aux gallicismes,]

Ton parlar tan guapet [Ta si belle langue]

Sempre l'alabaré ab llabis refrescadas, [Toujours je la vénèrerai avec la fraîcheur de mes lèvres,]

Me recordant que't som xurruptat ab la llet². [Me souvenant que je t'ai bue avec le lait maternel.]

Viscéralement antirépublicain et héritier de la tradition catalanophile d'une partie du clergé local³, Josep Bonafont éditait, une année auparavant, le recueil de poèmes de son prédécesseur l'abbé Antoni Jofre (1801-1863), avec un prologue qui constitue, selon Lluís Creixell :

[...] la primera pàgina de prosa en català redactada per un rossellonès d'ençà de l'inici del segle que presenti a l'encop unes qualitats tan idiomàtiques com expressives. Habitualment consideracions o reflexions d'aquesta mena solien ésser escrites en francès⁴.

¹ Josep Bonafont débuta son ministère, en 1879, à Arles-sur-Tech, en Vallespir. Il fut, ensuite, le curé de Rivesaltes (1882) ; de Lesquerde, en Fenouillèdes (1883) ; de Saint-Marçal, dans les Aspres du Roussillon (1887) ; de Clairà, en Salanque (1894) ; et d'Ille-sur-Têt (1904). Voir : GUITER Enric (1973). *Literatura rossellonesa moderna*. Perpinyà, Institut Rossellonès d'Estudis Catalans, n° 38. En outre, il est curieux de signaler que Louis Pastre enseigna à Rivesaltes, après le passage de l'abbé Bonafont, et à Clairà et Ille, peu de temps avant.

² BONAFONT Josep (1887). *Ays. Elegías catalanas*. Perpinyà, Estampa de Carlos Latrobe, p. 101-103.

³ Dans son prologue à *Ays* (*op.cit.*, p. XIV), Josep Bonafont rendait hommage à ses prédécesseurs (du XVIII^e siècle) et à ses contemporains roussillonnais, ecclésiastiques catalanisants : « Hónra y gloria [Honneur et gloire] à Mossens Salamó, Gelabert, Meliton, Molas, Marcé, Puig-de-Rivesaltes, Garrèta, Casamajor, Jofre, Esperiquette, Juval, Boixèda-d'Oms, Aymar, Boher, Rous [...] ».

⁴ CREIXELL Lluís (1992). « La Renaixença al Rosselló », p. 57-82. In *Actes del col·loqui internacional sobre la renaixença (18-22 de desembre de 1984)*, I. Estudis universitaris catalans, volum XXVII. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 1992, p. 75.

[la première page de prose en catalan rédigée par un roussillonnais depuis le début du siècle qui présente à la fois des qualités idiomatiques et expressives. Habituellement des considérations ou réflexions de ce type étaient écrites en français.]

En ces années de république anticléricale, avec au pouvoir Jules Ferry et Paul Bert¹, le prologue est clos par un sonnet qui traduit fidèlement le positionnement du *Pastorellet* ; il se termine ainsi :

[...]

Si Jesu-Christ esclau d'una turba francesa, [Si Jésus-Christ esclave d'une tourbe française,]

Si l'ànima dels infants à Paul Bert ja somesa [Si l'âme des enfants à Paul Bert déjà soumise]

Provoquen en ton cor un mal sense remey !... [Provoquent en ton cœur un mal sans remède !...]

Si, trist, enfastigát, ja la vida te pesa ! [Si, triste, dégoûté, la vie te pèse déjà !]

Si t'anyores tot sol, si t'mores de tristesa, [Si tu t'ennuis tout seul, si tu meurs de tristesse,]

Per te distraure un poch pren eix llibre y llegey² ! [Pour te distraire un peu prends ce livre et lis !]

Le « Pastoureau » était l'héritier de l'idéologie d'Antoni Jofre qui avait eu à souffrir des conséquences de la constitution civile du clergé (1790), comme il pâtissait lui-même des offensives de la Troisième République radicale. À l'instar de son prédécesseur, il n'émanait donc pas de ses poèmes que délicatesse et innocence³.

L'abbé Josep Bonafont bénéficia aussi, pour les Fêtes littéraires de Banyuls, de l'appui décisif d'un bourgeois catholique perpignanais : Justin Pepratx (1828-1901), le « Père de la Renaissance Roussillonnaise ». Ce dernier rejette toute orientation politique du catalanisme au profit d'une « aspiration sainte et religieuse »⁴, dans le cadre d'une union latine déjà ancienne entre Perpignanais et Montpelliérains, soulignée par la présence, à

¹ En 1882, année où Josep Bonafont publie les œuvres d'Antoni Jofre, l'Église a condamné les manuels d'instruction civique de Paul Bert (1833-1886), de Jules Steeg (1836-1898) et de Gabriel Compayré (1843-1913) qui substituent la Patrie à Dieu. Dans les Pyrénées-Orientales, en juin 1883, quinze prêtres du diocèse de Perpignan sont privés de leur traitement pour avoir privé de sacrements des personnes utilisant ou laissant utiliser les manuels condamnés. Voir : ROSSET Philippe (1984). « Les débuts de la laïcité scolaire et l'affaire des manuels dans les Pyrénées-Orientales (1882-1883) ». *Annales du Midi*, n° 167, juillet-septembre 1984, p. 290, 296.

² EL PASTORELLET DE LA VALL D'ARLES [BONAFONT Josep] (1882). « Prolech », p. VI. In JOFRE Antoni. *Las Bruxas de Carança, L'Escupinyada de Satanas, La Dona forte, etc, Visuradas, anotadas y aumentadas per Lo Pastorellet de la Vall d'Arles, Membre de la Societat de las Llenguas Romanas*. Perpinyá, Impremta de Carlós Latrobe.

³ Le recueil d'Antoni Jofre comprend aussi un poème politique en faveur du riche et catholique propriétaire terrien Justin Durand (1798-1889), qui lors des élections législatives de 1863 s'était vu déposséder de la préférence de Napoléon III, en faveur d'Isaac Pereire (1806-1880), riche banquier, et « *hebreu* » selon le poète, *Ibid*, p. 80 :

Àlsat ! y que no tens dins ton país un home [Lève-toi ! et n'as-tu pas dans ton pays un homme]

Sens anarlo cercar à Gomorrhe ó Sodome ? [Sans aller le chercher à Gomorrhe ou Sodome ?]

⁴ DESSÈGE Michel (1968). « Le Père de la Renaissance Roussillonnaise : Justin Pepratx (1828-1901) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n°81, p. 91.

Banyuls, d'Alphonse Roque-Ferrier (1844-1907), littérateur et rentier, secrétaire de la Société des Langues Romanes, et de Camille Laforgue (1829-1903), petit propriétaire languedocien, Majoral du Félibrige. Poète et cheville ouvrière de la récente, significative mais éphémère, ouverture au catalan du *Bulletin de la de la Société Agricole Scientifique et Littéraire*, Justin Pepratx est surtout l'ami de l'abbé Jacint Verdaguer (1845-1902), incarnation et guide de la renaissance littéraire en Catalogne. La présence de *mossèn Cinto* à Banyuls agglutine une trentaine des principales figures du catalanisme conservateur d'outre Pyrénées¹. Citons, entre autres : le romancier Narcís Oller (1846-1930), le dramaturge Àngel Guimerà (1845-1924), l'architecte Antoni Gaudí (1852-1926), le pédagogue Francesc Flos i Calcat (1859-1929), fondateur du col·legi Sant Jordi, la première école catalane des temps modernes.

« *Los pochs catalanistas dels Pirineus-Orientalis que hem despenjat de las parets antigas la arpa dels nostres vells* »² [Les catalanistes peu nombreux des Pyrénées-Orientales qui avons décroché des vieux murs la harpe de nos anciens], selon la formule de Josep Bonafont, c'est-à-dire le cénacle où l'on cultive la littérature catalane en Roussillon, semble donc bien éloigné du cercle perpignanais où pouvait se mouvoir notre répétiteur languedocien, récemment arrivé de la patrie du poète-ouvrier Jean-Antoine Peyrottes. Le jeune Joseph Pons ne dira pas le contraire, quelques années plus tard, à propos de *Garbèra catalana*³, première anthologie de poésie catalane du Roussillon, publiée en 1884, par Josep Bonafont :

Cette anthologie résume et condense le premier effort de la Renaissance, en Roussillon. Ce premier effort est presque entièrement dû aux ecclésiastiques. Et qui s'étonnerait de cela ? L'histoire de toutes les littératures semble soumise à certaines règles immuables⁴.

En 1887, une deuxième édition des Fêtes littéraires aura lieu à Banyuls, en présence de catalanistes des deux côtés des Albères et de représentants du Félibrige. « L'aspiration sainte et religieuse », chère à Justin Pepratx, est alors plus flagrante encore, avec comme motif la bénédiction de la statue de la vierge, exécutée par le sculpteur cerdan Alexandre Oliva (1823-1890), pour la nouvelle église du village, amplement financée par le commerce du vin de messe de l'abbé François Rous.

¹ Voir: BOVER i FONT August (1989). « La festa literària de Banyuls de la Marenda (1883) », p. 135-155. In *Estudis de llengua i literatura catalanes XXI (1990) : Miscel·lània Joan Bastardas, 4*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat.

² BONAFONT Josep (1887). *Ays. Elegías catalanas*. Perpinyà, Estampa de Carlos Latrobe, p. XI.

³ BONAFONT Josep (1884). *Garbèra catalana*. Perpinyà, Impremta de Carlós Latrobe, XVI-124 p.

⁴ PONS Joseph (1906). « Brises catalanes ». *Le Petit Catalan*, n°138, 2 septembre 1906.

Mais le rêve de communion poétique, dans la même langue catalane, entre l'élite lettrée et le peuple, est un rêve vain. Josep Bonafont, dans le prologue de son recueil *Ays*, s'y abandonne pourtant :

Y quan nosaltres cantem y parlem com lo poble canta y parla ; quan a tots fem tocar ab lo dit que l'idioma dels nostres endrets es ple de seny, [...] allavoras, los pagesos, los treballadors, los menestrals, nostre pare, nostres germans, nostres vehins alsan lo cap tot estonats ; y després són contents, y després nos escoltan ; y nosaltres n'aprofitem pels hi tornar qualcom de tot lo qu'ells nos donan¹.

[Et quand nous chantons et nous parlons comme le peuple chante et parle ; quand nous lui faisons toucher du doigt que la langue de nos villages est pleine de bon sens, [...] alors, les paysans, les ouvriers, les artisans, notre propre père, nos frères, nos voisins lèvent la tête tout étonnés ; est après ils sont heureux ; ils nous écoutent ; et nous en profitons pour leur rendre un peu de tout ce qu'ils nous donnent.]

Une autre poésie aura cependant la faveur du peuple, plus accessible par la forme orthographique et par le fond. Grâce aux premiers rudiments de lecture dispensés par une scolarisation croissante, depuis la loi Guizot de 1833, les petites gens peuvent, en cette fin de XIX^e siècle, se délecter d'une littérature catalane populaire, transcrite à la française. Ce sont les très célèbres recueils, *Un pognat de Catalanades*, du banquier perpignanais, Albert Saisset (1842-1894), dit Oun Tal (*Un Tal*). Dès 1887, on trouve son livret, support diglossique idéal, où la langue maternelle est réservée aux bouffonneries, même chez l'épicier. Oun Tal s'inscrivait dans la filiation de la farce, *Lous dous fourestés a la coumédi* [Les deux étrangers à la comédie]: *grande scène comique en catalan-roussillonnais divisée en quatre parties écrite pour trois personnages principaux : en Perot, en Jepot y Jo...*², éditée en 1861, rééditée en 1882, et attribuée à Joseph Bergnes (?-1885), mais derrière laquelle se dissimulait, entre autres, l'inspecteur primaire Jean Mattes (1809-1891), sous-directeur de l'école normale primaire de Perpignan, franc-maçon, auteur en 1844 de *Leçons pratiques de grammaire faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*³. Un bien curieux mélange des genres, à première vue¹.

¹ BONAFONT (1887), *op.cit.*, p. XI-XII.

² BERGNES [VILLALONGUE Sylvestre, DARRAS Pierre, MATTES Jean, PETIT Bonaventure] (1861). *Lous dous fourestés a la coumédi. Grande scène comique en Catalan-Roussillonnais, divisée en IV parties écrite pour trois personnages principaux : en Perote, en Jepot y Jo*. Perpignan, Imprimerie A. Tastu.

³ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine. [2e édition en 1866].

Il est habituel de considérer qu'en ces premières années de la Troisième République, lorsque Louis Pastre arrive en Roussillon, la haute littérature catalane n'est l'apanage que de quelques curés et de rares bourgeois bigots tandis que les républicains s'expriment en catalan pour les choses légères et la satire anticléricale et en français pour les affaires sérieuses avec le relais des maîtres d'école. La réalité n'était peut-être pas aussi caricaturale. En effet, si l'inspecteur primaire Jean Mattes n'assumait pas publiquement ses *catalanades*, on pouvait en revanche rencontrer Oun Tal animant, en 1889, la kermesse des écoles chrétiennes qui étaient pourtant aussi intolérantes à la langue catalane que l'école publique². Tout *patoisant* qu'il fût, Albert Saisset se situait pourtant, idéologiquement, du côté du *Rastell*³, dont la tête de file était Justin Durand (1798-1889), richissime homme d'affaires. Albert Saisset, ancien stagiaire de la banque Durand, s'était aussi engagé à ses côtés en faveur du plébiscite de mai 1870⁴. Oun Tal et ses *Catalanades* écrites à la française est donc issu du même secteur anti-républicain que le maître à penser de Josep Bonafont, l'abbé Antoni Jofre, qui chantait, en son temps, des louanges au député bonapartiste Justin Durand écrites selon l'orthographe catalane classique⁵. De plus, depuis les *Catalanes d'Estagell y d'altres endrets*, de l'abbé François Rous, on savait que l'orthographe classique n'était pas la garantie d'un raffinement extrême⁶. Alors, malgré des choix orthographiques en rupture avec le lointain héritage des Troubadours, dans le sillage des félibres provençaux, Albert Saisset aurait pu, lui aussi, s'élever en poésie catalane, car il en avait donné discrètement des preuves⁷. Mais le risque aurait été en Roussillon, comme ce fut le cas en Provence, de confisquer sa propre langue au peuple car, écrivait-il, résigné, dans sa *Grammaire catalane* de 1894, le catalan était devenu, en Roussillon, « à la suite de la guerre des Albigeois, qui fut un véritable écrasement des provinces du Midi par celles du Nord et assura définitivement la suprématie du français [...] ».

¹ Derrière le faux signataire Bergnes, on trouvait aussi Pierre DARES ; Bonaventure PETIT (1811-1901), franc-maçon, auteur de plusieurs recueils de *Noëls populaires en catalan et en français* et Sylvestre Villalongue (?-1888), franc-maçon, oncle d'Albert SAISSET, homme politique ami du député conservateur et homme d'affaires Justin Durand (1798-1889). Voir : PUJOL Joan-Pere, PRAT Enric (2002). « Cinc catalanades anònimes (finals del segle XIX) ». In *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, vol. XLIII, p. 182-186, et SERRA i KIEL Dolors (2001). *Bibliografia de Catalunya Nord (1502-1999)*. Codalet, Revista Terra Nostra n° 100, p. 39.

² « Kermesse pour les frères ». Semaine religieuse de Perpignan, 23 février 1889, p. 126. Cité par FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 465.

³ Les conservateurs, sous le Second Empire, se réunissaient, à Perpignan, dans une écurie, devant un râtelier : *rastell*, en catalan.

⁴ Voir : PUJOL, PRAT, *op.cit.*, p. 184 et FRÉNEY Étienne (2011). « Durand Justin », p. 395-396. In BONET Gérard, dir. *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier.

⁵ Voir note 7.

⁶ ROUS François (1870). *Catalanes d'Estagell y d'altres endrets*. Perpignan, Charles Latrobe, Honoré. Saint-Martory.

⁷ Voir : GUITER Enric (1973). *Literatura rossellonesa moderna*. Perpinyà, Institut Rossellonès d'Estudis Catalans, [non paginé], n° 37.

impropre à formuler des considérations abstraites »¹. Ce jugement ne valait que pour le Roussillon car Albert Saisset, alias Oun Tal, avait bien indiqué quelques lignes avant : « Il est un point que nous tenons essentiellement à bien préciser : *cette grammaire s'applique au catalan tel qu'il se parle aujourd'hui en Roussillon* » [souligné par l'auteur]². La décadence décrite était donc bien celle d'une langue, ici politiquement soumise et qui, « de l'autre côté des Pyrénées »³, avait gardé davantage de noblesse.

Il y avait aussi un vieux maître d'école publique, Pierre Courtais (1816-1888), qui prononça un discours, à Banyuls, le 17 juin 1883. Il s'adressait, plus prudent que l'abbé Josep Bonafont quant aux contingences géopolitiques de son temps, aux « germans d'un altre temps, amichs d'avuy, ciutadans de la valenta i rica Catalunya » [frères d'une autre époque, amis d'aujourd'hui, citoyens de la vaillante et riche Catalogne]. Il exprimait ses remords d'avoir, une quinzaine d'années auparavant, « en qualitat de mestre de llengua francesa, y en continuació d'una guerra declarada després de llarchs anys » [en qualité de maître de langue française, et dans la continuité d'une guerre déclarée après de longues années], eu « ni gracia ni pietat per tot lo que, de prop o de lluny, tocava à la llengua catalana »⁴ [ni grâce ni pitié pour tout ce qui, de près ou de loin, se rapportait à la langue catalane]. Il était devenu, alors, selon Justin Pepratx, « lo degà dels poetas rossellonesos »⁵ [le doyen des poètes roussillonnais] car, précisément quinze ans auparavant, en 1868, alors qu'en classe il maudissait la langue catalane, il avait obtenu au concours littéraire de la Société Archéologique de Béziers, le premier prix de la section « Poésies neo-romanes », pour son poème « L'Homéro rossellonés ». Ce texte, « dédié à Monsieur Camp, inspecteur d'Académie à Perpignan », qui est une apologie de la religion, de la nation, des campagnes victorieuses de Napoléon III, constitue, selon Lluís Creixell, le premier témoignage de la renaissance littéraire catalane en Roussillon ! Il est intéressant de relever que l'on y trouve déjà le village de Banyuls, mais face à l'offensive espagnole de 1793-1794, et qu'il y côtoie les victoires du Second Empire en Crimée, comme pour conjurer la défaite de Bonaparte à Waterloo :

[...]

Digau la Tchernaiïa, Sebastopol rasat, [Dites la Tchernaiïa, Sébastopol rasé,]

¹ SAISSET Albert (1894). *Grammaire catalane suivie d'un petit traité de versification catalane*. Perpignan, Imprimerie de Ch. Latrobe, p. 7.

² *Ibid*, p. 6.

³ *Ibid*.

⁴ « Discurs à la Festa de les Lletres Catalanes de Banyuls-de-la-Marenda (Rosselló) ». *Revue Catalane*, n°66, 15 juin 1912, p. 179-180. [Annexe 2.2.1.](#)

⁵ PEPRATX Justin (1883). *La renaissance des lettres catalanes : Discours partie en français, partie en catalan prononcé à la Fête Littéraire de Banyuls-sur-Mer, le 17 juin 1883*. Perpignan, Imprimerie de Charles Latrobe, p. 14.

Lo francés vencedor, y Waterloo venjat. [Le Français vainqueur, et Waterloo vengé.]

[...]

Lo poble de Banyuls monstrant al Aragó [Le village de Banyuls montrant à l'Aragó]

*Lo que val lo Francés cuand defensa sa terra*¹. [Ce que vaut le Français quand il défend sa terre.]

[...]

Pierre Courtais fut aussi le premier roussillonnais à obtenir un prix aux *Jocs Florals* de Barcelone, en 1884². Bien que l'école publique, du temps de Pierre Courtais, fût soumise au contrôle de l'Église, en vertu de la loi Falloux, il n'était pas banal d'avoir, en 1883, un ancien instituteur du Second Empire comme père fondateur du renouveau des lettres catalanes, qui plus est, dans un département très républicain. Mais quand on sait qu'en 1878, le quotidien *L'Indépendant*, journal le plus lu et porte-voix de l'opposition républicaine modérée face à l'Ordre Moral³, publiait encore les chansons républicaines catalanes d'Étienne Arago (1802-1892), le frère de François Arago et ancien député des Pyrénées-Orientales, héros des barricades parisiennes de 1848⁴, le mélange des genres, que nous évoquons plus haut, semble établi :

La Republique és joube encare, [La République est jeune encore,]

No la cal pas broutallaja. [Il ne faut pas la brutaliser ? la souiller ?]

Amichs, fem-li tots bone care, [Amis, faisons tous bonne figure]

Pel bé que nous a fet dejà. [Pour le bien qu'elle nous a fait déjà.]⁵

Plus qu'un mélange des genres, la langue catalane est l'expression de toutes les couches de la société autochtone, par delà les conventions sociales, religieuses, politiques et culturelles. C'est aussi le sentiment de Justin Pepratx qui, même s'il ne se réfère qu'aux lettrés, dans son discours de bienvenue aux Fêtes Littéraires de Banyuls de 1883, salue les présents, les absents excusés et « certs personatges que han deixat fama de catalans, y que

¹ COURTAIS Pere (1868). *Flors de Canigó*. Perpignan, Julia frères et Saint-Marthory Libraires, p. 9-10.

² CREIXELL Lluís (1992). « La Renaixença al Rosselló », p. 57-82. In *Actes del col·loqui internacional sobre la renaixença (18-22 de desembre de 1984)*, I. Estudis universitaris catalans, volum XXVII. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 1992, p. 73.

³ Voir : BONET Gérard (2004). *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950. L'entreprise, le journal, la politique*. Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 120-121.

⁴ Voir : TOULOTTE Muriel (2011), « Arago Étienne », p. 53-55. In BONET Gérard, dir. *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier.

⁵ Cité par : ROURE Pau (1969, 1970). « La renaixença catalana al Rosselló dins l'espill de L'Indépendant dels Pirineus-Orientals del 1848 al 1930: Segons una memòria del senyor Lluís Monich, periodista ». *Sant Joan i Barres*, n° 39, décembre 1969, p. 36.

encara que morts, no són homens del passat »¹ [certains personnages qui ont laissé une réputation de Catalans, et bien que morts, ne sont pas des hommes du passé]. Nous avons relevé, parmi les présents évoqués par Justin Peprax : Pierre Vidal (1848-1929), bibliothécaire de la Ville de Perpignan et vice-président de la section locale du Club Alpin Français ; l'abbé Jacques Boixeda, aumônier du collège. Il citait, parmi les absents² : Étienne Arago ; Jean Mattes, « distingit professor, autor d'una grammàtica de la llengua francesa ensenyada als adults per medi del català »³ [professeur distingué, auteur d'une grammaire de la langue française enseignée aux adultes par le moyen du catalan]. Il y avait parmi les disparus que Justin Peprax voulait honorer Côme Rouffia (1790-1874), l'ancien directeur de l'école mutuelle, salué ici comme poète catalan et François Arago, « [lo] nostra immortal astrónomo, fill d'Estagel, qui's complavía en parlar català ab tots los Rossellonesos que anaban à visitar-lo en son palau de la ciència »⁴ [notre immortel astronome, fils d'Estagel, qui se complaisait à parler catalan avec tous les Roussillonnais qui allaient lui rendre visite en son palais de la science].

Voilà bien une catalanité linguistique transversale, chère aux conservateurs comme aux républicains, au peuple comme aux bourgeois, que Louis Pastre ne tardera pas à percevoir, en particulier lorsqu'une quinzaine d'années plus tard nous le retrouverons comme acteur du catalanisme en Roussillon. Mais cela était-il bien différent de ce qu'il avait vécu à Clermont ? Là-bas, les poèmes occitans de Jean-Antoine Peyrottes (1813-1858), tout comme les chansons de rue savaient aussi défendre la République ; ces dernières étaient quasiment les mêmes, aussi crues, en Languedoc :

Nàutres la voulèn pas pus [Nous, nous ne la voulons plus]

La coucarda blanca. [La cocarde blanche.]

Nàutres la voulèn pas pus [Nous, nous ne la voulons plus]

*Ye cagàn dessus*⁵. [Nous y chions dessus.]

qu'en Roussillon :

¹ PEPRATX Justin (1883). *La renaissance des lettres catalanes : Discours partie en français, partie en catalan prononcé à la Fête Littéraire de Banyuls-sur-Mer, le 17 juin 1883*. Perpignan, Imprimerie de Charles Latrobe, p. 18.

² On remarque que Justin Peprax n'a pas rendu hommage à Albert Saisset, bien vivant pourtant, non excusé, donc volontairement absent. Ou peut-être non invité ? L'orthographe francisée du plus populaire des poètes catalans du Roussillon était-elle indigne d'une telle manifestation ?

³ PEPRATX, *op.cit.*, p. 15.

⁴ *Ibid.*, p. 19.

⁵ PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, p. 145.

Sus de la cocarda blanca [Sur la cocarde blanche]

Hi cagarem dessus, [Nous y chierons dessus,]

Viva la roja, [Vive la rouge,]

La de tres colors¹ ! [Celle aux trois couleurs !]

À la fin du XIX^e siècle, le catalan est, malgré les différences d'inspiration poétique, de style ou d'orthographe, tout autant la langue du curé anti-républicain que du député républicain radical. Mais ce catalanisme n'est qu'un vecteur linguistique. En effet, c'est la langue de la masse populaire que chaque camp veut gagner à sa cause partisane. Mais l'échiquier politique et religieux est français. Si Antoni Jofre retourne « *l'escopinyada* » [crachat] de Satanas, en catalan, à la face de la Révolution, et de sa fille la République, il ne rêve pas pour autant d'une monarchie catalane retrouvée, car son candidat objectif, Justin Durand, est légitimiste puis bonapartiste. Quant aux chansons républicaines en catalan, elles parlent d'elles-mêmes. À l'orée du XX^e siècle, le catalanisme est en train de devenir une finalité politique au-delà des Pyrénées², en deçà il n'est que le moyen linguistique, l'école laïque et l'école catholique aidant, d'accélérer l'intégration à la « grande patrie », comme François Arago en avait rêvé.

2.2.2 On est toujours le *gavatx* de quelqu'un

Pour le Languedocien venu du « croissant protestant qui borde le sud du Massif Central »³, le particularisme ultramontain de la foi catholique en Roussillon sera une vraie nouveauté. La procession de la Sanch du Vendredi Saint n'en était pas la moindre des expressions même si à cette époque, interdite à l'extérieur depuis 1880, elle était cantonnée autour de l'église Saint-Jacques de Perpignan⁴. De culte catholique⁵, Louis Pastre est né entre Bédarieux et Montpellier, deux importants foyers du protestantisme héraultais et, bien que laïque, voire laïciste comme la plupart des instituteurs publics des débuts de la Troisième République, ses origines bas-languedociennes devaient l'avoir accoutumé à plus de variété culturelle, ou du moins à une ferveur catholique plus gallicane.

¹ Communiqué par Gilbert Fabre de Villelongue-de-la-Salanque (né en 1952), chanté par sa grand-mère, Marguerite Fabre, née Delclòs, à Vinça (Conflent, Pyrénées-Orientales), en 1875.

² La *Unió Catalanista* établit, en 1892, les *Bases de Manresa*, pour une constitution régionale catalane.

³ SOUCHE Madeleine (2004). « Perpignan la protestante », p. 983-999. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 983.

⁴ On peut ajouter à cette ferveur pour la Passion du Christ, les nombreux *aplecs* pour honorer la vierge (*Mare de Déu*), l'interprétation des *goigs*, la décoration baroque des églises, l'esprit conservateur du clergé et des fidèles. Voir : CORTADE Eugeni (1970). « L'església davant el fet català ». *Serra d'Or*, n°130, 15 de juliol 1970, p. 40-43.

⁵ « Demande d'emploi et de changement [1888] », ADH : 1 T 5506.

Il y avait alors 426 protestants dans les Pyrénées-Orientales, la plupart d'origine languedocienne et domiciliés à Perpignan¹. Le culte était pratiqué au temple protestant de la place Rigaud, à l'orée du quartier Saint-Jacques, dans le même bâtiment qui hébergeait la Bourse du Travail. Il y aura probablement de nombreuses occasions de rencontre entre Louis Pastre et les protestants de Perpignan car nous verrons qu'il fréquentera bientôt la Bourse du Travail, qu'il demeurera et travaillera dans le quartier Saint-Jacques. Peut-être se rapprocha-t-il aussi des Héraultais des Pyrénées-Orientales ?

Pour les Catalans du Roussillon et pour les collégiens espiègles, Louis Pastre, pauvre répétiteur déraciné, ne devait être alors qu'un *gavatx*, Héraultais ou Audois, peu important. L'immigration occitane est un fait constitutif de la démographie des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne. Du Moyen Âge aux temps modernes et jusqu'à l'époque de Louis Pastre, d'abord pour fuir les persécutions religieuses puis pour des raisons économiques, le flux de migrants, du nord vers le sud, devient au XVIII^e et au XIX^e siècles alors que la frontière politique des Corbières n'a plus cours, un mouvement orchestré par l'État pour l'administration scolaire par exemple.

Cet immigrant représentant le pouvoir est très souvent aussi un bas-languedocien, ce qui a pour effet contemporain, d'une part de réduire ici le champ de définition du terme « *gavatx* » aux bassins de l'Aude et de l'Hérault, mais aussi en même temps de conserver toute sa force à ce vocable insultant, car ici comme ailleurs, l'administration fiscale ou judiciaire n'est jamais trop aimée².

À ce propos, dans son étude de la grammaire catalane manuscrite de Josep Tastú (1787-1849), le linguiste roussillonnais Lluís Creixell analyse le terme *gavatx*, qu'il définit ainsi au préalable³ :

El gavatx, ço és el Llenguadocià veí de l'Aude⁴ envers qui els Nord-Catalans sempre han manifestat un sentiment de fòbia o de repulsió [...].

¹ SOUCHE, *op.cit.*, p. 983.

² PEYTAVÍ DEIXONA Joan (2004). « Perpignan la "catalanoccitane" », p. 249-264. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 262.

³ CREIXELL Lluís (1987). « Una gramàtica catalana manuscrita : la Grammaire catalane de Josep Tastú », p. 529-544. In GRAU Marie, POISSON Olivier (éd.). *Études roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, p. 538.

⁴ En Roussillon, les Languedociens, sans distinction d'origine, sont communément assimilés aux Audois. En voici un autre exemple : « Pastre que provenia de l'Aude, propulsà, el 1920, un esforç modernista de qualitat, tot adoptant les normes del Principat, aleshores discutides per molts rossellonesos, i donant paral·lelament el modisme rossellonès quan s'esqueia ». CERDÀ Jordi Pere (1970). « El Rosselló ara ». *Serra d'or*, n° 130, p. 57-60. Sur "*gavatx*" au XIX^e siècle, en Roussillon, voir aussi : RAFANELL August (2011). *Notícies d'abans d'ahir: Llengua i cultura catalanes al segle XX*. Barcelona, A Contra Vent, 2011, p. 129-133.

[Le gavatx, c'est le languedocien, le voisin de l'Aude envers qui les Nord-Catalans ont toujours manifesté un sentiment de phobie ou de répulsion.]

Quant à la perception que Josep Tastú en avait, au début du XIX^e siècle, elle ne devait guère avoir changé, moins d'un siècle plus tard, au temps de l'arrivée de Louis Pastre à Perpignan :

Le mot *Gavaix* a une telle importance que lui seul suffit pour limiter les peuplades des terres catalanes et françaises. A partir de Fitou, premier village du département de l'Aude vous êtes gavaix. C'est le Gavaix qui vient exploiter les ressources du pays, ci-devant catalan. Peu lui importe la condition, à lui homme industriel, on l'a vu souvent de criat devenir gros capitaliste, propriétaire, usurier, banquier etc... [...] O mes amis, mes chers compatriotes [...], comment pourriez-vous craindre la rivalité d'une race que vos ancêtres désignaient à tort ou à raison par ce mot de gavaix ou Gabacho, et qu'ils définissaient ainsi : *qui prava indole es moribusque* du mot arabe *Caback*, en castillan : *torpe, detestable !*

Et Lluís Creixell de conclure :

Finalment, tot i ésser "foraster" importat i immigrat, de mica en mica el gavatx arriba a pujar socialment, a fer-se un racó "honorable" en la societat nord-catalana, a catalanitzar-s'hi.

[Finalement, bien que "foraster" importé et immigré, peu à peu le *gavatx* arrive à progresser socialement, à se faire une place "honorable" dans la société nord-catalane, à se catalaniser en son sein.]

Nous verrons bien si Louis Pastre trouvera sa place en Pays Catalan. En 1908, soit vingt ans après son installation au sud du *Pas de Salses*, il exprimait encore le *spleen* du déraciné, dans un poème intitulé « Anyorament » [Nostalgie] :

Perqué no viure, aquí, felis [Pourquoi ne pas vivre heureux ici]

Sota'l cel blau del bon país [Sous le ciel bleu du bon pays]

Qu'es la contrada catalana ? [Qu'est la contrée catalane ?]

Perqué, sota'l seu sol calent, [Pourquoi, sous son soleil ardent,]

Sempre tenir l'anyorament [Avoir toujours la nostalgie]

En aqueixa terra germana ¹ ? [En cette terre soeur ?]

On peut rapprocher aisément ce texte de Louis Pastre, du « Tioulat paternel » [Le toit paternel], la composition élégiaque de son compatriote Jean-Antoine Peyrottes qui, quelques décennies auparavant, mais depuis Paris, exprimait la même nostalgie du Clermont natal².

¹ Deuxième strophe, orthographe non normée : « Anyorament », *Revue Catalane*, n° 15, mars 1908, p. 71-72. Traduction française extraite de : AMADE Jean (1908). *Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, p. 205-206. Pour la totalité du poème. [Annexe 2.2.2.](#)

² [Annexe 2.2.3.](#)

Quelle ironie du sort ! Être moqué à son tour, alors qu'à Clermont on se gaussait du *gavach*, descendu du Larzac ou des Cévennes, comme le suggérait un autre poème de Peyrottes :

Lou bourgès tan mésprisan [Le bourgeois si méprisant]
Qu'ès bréssat per milla cagnas, [Qui est bercé par mille roseaux,]
Sé trufa dél paysan [Se moque du paysan]
Couma habita las mountagnas. [Parce qu'il habite les montagnes.]
Sé porté un capel mal fach [Si je porte un chapeau mal fait]
Et la farda prou groussieyra, [Et le vêtement grossier,]
Dé grandous téné pas fieyra ; [Je ne possède rien de grandiose ;]
Diou mé damné ! sioy gabach¹. [Dieu me damne ! je suis gavach.]

Mais notre répétiteur futur instituteur aura des atouts pour son intégration en Pays Catalan. Tout d'abord la pratique de l'occitan languedocien dans sa modalité clermontaise. En effet, l'accent de Clermont se rapproche de celui du catalan du Roussillon (catalan oriental, modalité septentrionale). Tous deux ont en commun les finales atones en [ə] des noms féminins² et de la troisième personne du singulier des verbes du premier groupe, à la différence de la prononciation en [ɔ], de la plupart des autres variantes languedociennes. Du point de vue des Roussillonnais, ce *o* ouvert qui prend si fréquemment la place de la voyelle neutre du catalan, est la caractéristique essentielle du parler *gavatx*.

Ensuite, le patronyme « Pastre » peut sembler tout à fait autochtone à un Roussillonnais, car c'est aussi un nom commun, signifiant « pâtre, berger », que le bas-Roussillon partage avec le bas-Languedoc (ou le lui a emprunté). Georges Costa montre, dans *L'Atlas linguistique « Sacaze »* réalisé à partir d'une enquête de 1887 contemporaine à l'arrivée de Louis Pastre en Roussillon, que toutes les localités catalanes où notre instituteur résida employaient couramment le vocable *pastre*, et non le synonyme *pastor*, implanté dans le haut-Roussillon et au delà³. En réalité, le patronyme « Pastre » devait être extrêmement peu

¹ PEYROTTE J.-A. (1897). « Lou Gabach ». In *Œuvres patoises de J.-A. Peyrottes, potier de Clermont-l'Hérault*. Montpellier, Comité Peyrottes, Imprimerie Méridionale, p. 178. Première strophe.

² « Notre parler est caractérisé surtout : 1° par la terminaison en *as* des féminins pluriels. Ex. *les fénnas*, les femmes. » In PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, p. 19.

³ Le haut-Roussillon, et au-delà le Conflent, le Vallespir, la Cerdagne et le Capcir, comme la haute-vallée occitane de l'Aude, utilisent le synonyme *pastor*, issu du cas régime de l'ancienne langue romane commune (et de l'accusatif latin), commun en catalan, et non *pastre*, issu du cas sujet roman (et du nominatif latin), habituel en occitan. *L'Atlas linguistique « Sacaze »* de Georges Costa signale l'emploi exceptionnel de *pastor* à Rivesaltes ; cela semble être un biais dû à l'origine montagnarde (Conflent) de l'instituteur enquêté. Voir : COSTA Georges J. (1986). *Atlas linguistique « Sacaze » des confins catalano-languedociens (Volume 1)*. Saint-Estève, Société des Professeurs de Catalan, p. 24 ; COSTA Georges (1974). « A propos de l'évolution du catalan

répandu en Roussillon. *Le répertoire-atlas diachronique des noms de famille des Pyrénées-Orientales* révèle qu'il n'y avait que six personnes nommées ainsi dans le département, en 1841 (année ayant servi de support à l'étude du XIX^e siècle) ; elles résidaient toutes à Perpignan¹. Au XX^e siècle (selon le recensement de 1931), l'effectif des « Pastre » et « Pastres » reste insignifiant, soit treize personnes, dont dix « Pastre » à Perpignan².

2.2.3 Premier poste « par la petite porte » à Rivesaltes

En mai 1889, après avis favorable du principal du collège de Perpignan³, Louis Pastre obtient enfin un poste d'adjoint stagiaire, à l'école communale de Rivesaltes, à dix kilomètres plus au nord. Sept années se sont écoulées depuis la première demande d'emploi d'instituteur, qu'il adressa à l'inspecteur d'Académie de l'Hérault, alors qu'il était répétiteur au collège de Béziers.

Si la mutation de Louis Pastre ne fut dictée que par des raisons professionnelles, dans l'espoir d'accéder à un poste d'instituteur, il n'est pas surprenant que le jeune Languedocien ait été affecté en Pays Catalan car, à la même époque, 34,6% des maîtres et maîtresses d'école des Pyrénées-Orientales ne sont pas nés dans le département. Ils sont quasiment tous d'origine occitane ; cependant les Héraultais sont très minoritaires⁴. La situation est banale. Déjà dix

roussillonnais ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 85, p. 94 ; GUITER Enric (1992). « El català del Nord », p. 189-215. In FERRANDO Antoni (coord.). *Miscel·lània Sanchis Guarnier*, II. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 210.

¹ COSTA, Georges Joachim (1994). *Répertoire-atlas patronymique des Pyrénées-Orientales au XIXe siècle*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, CREC, p. 269, 360.

Au XVIII^e siècle, seulement 3 personnes portaient le patronyme « Pastre » ou « Pastres », parmi les quelques 95.000 conjoints mariés dans la partie catalane du département des Pyrénées-Orientales, entre 1737 et 1790. Voir : PEYTAVÍ DEIXONA Joan (2010). *Antroponímia, poblement i immigració a la Catalunya moderna : L'exemple dels comtats de Rosselló i Cerdanya (segles XVI-XVIII)*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, annexe 1.

² COSTA Georges Joachim (2000). *Répertoire-atlas diachronique des noms de famille des Pyrénées-Orientales au XXe siècle (RAPPO 2)*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, CREC, p. 206.

³ Collège de Perpignan, état du personnel 1888-1889, ADH : 1 T 6507.

⁴ En 1886, dans les P.-O., sur 613 instituteurs ou institutrices, 212 sont nés ailleurs, dont 58 originaires des Hautes-Pyrénées, 49 d'Ariège, 21 de Haute-Garonne, 18 de l'Aude, 12 de l'Aveyron, 8 du Tarn, et seulement 5 de l'Hérault, 4 des Bouches-du-Rhône. Les autres départements fournissent un nombre d'instituteurs inférieur ou égal à trois ; et aussi 2 nés en Algérie et 2 dans une région de langue catalane d'Espagne. Voir : COSTA Georges (1973). « Les instituteurs roussillonnais de 1887 devant une enquête linguistique ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° 85, p. 32.

D'autre part, l'étude de l'origine géographique des instituteurs de la circonscription de Prades (arrondissement montagneux du département) ayant répondu à l'enquête de 1888, en vue de l'Exposition universelle de Paris de 1889, donne une proportion supérieure : 46% des maîtres et maîtresses ne sont pas nés dans les P.-O, tous sont d'origine occitane (exceptés 2 maîtres sur 109, nés en Algérie), surtout des Hautes-Pyrénées et de l'Ariège, aucun n'est issu de l'Hérault. Si on ajoutait aux non autochtones, en considérant leur langue maternelle occitane, les 4 enseignants nés en Fenouillèdes, la proportion atteindrait 54%. Cependant, les non autochtones étant presque tous occitans, l'intercompréhension devait être relativement facile. Il en allait de même pour les deux enseignants originaires de l'Oranais algérien : leurs patronymes (Marguerite Berjoan, Jean Béarn), courants en Catalogne, indiquent qu'en tant que Catalans d'origine, ils avaient probablement perpétué la langue, ou qu'elle

ans auparavant, 32% des instituteurs et institutrices étaient réputés « étrangers » au département et, quelques années plus tard, en 1891, les recrues de l'école normale ne permettent toujours pas de modifier la tendance : sur trente élèves maîtres, dix sont d'un autre département¹. De gré ou de force, Louis Pastre vient donc grossir les rangs des maîtres d'école non catalanophones² en Catalogne française car, selon l'inspecteur d'Académie :

À aucune époque, les jeunes gens du Roussillon n'ont recherché l'entrée à l'école normale avec l'empressement que l'on remarque presque partout ailleurs ; mais ce goût semble depuis quelque temps aller jusqu'à la répugnance. [...] L'armée offre aux jeunes gens instruits et laborieux un avenir plus sortable que celui qu'ils peuvent espérer dans l'enseignement³.

Nous sommes finalement d'avis que la mutation de Louis Pastre dans les Pyrénées-Orientales, où il n'avait apparemment pas d'attaches, est due principalement aux impératifs de la carrière⁴. En effet, on remarque qu'il est affecté en tant que répétiteur au collège de Perpignan après avoir été titularisé instituteur. Cette mutation est donc transitoire dans l'attente imminente d'un poste de maître d'école publique qui interviendra effectivement à l'issue de l'année scolaire en cours. Étant donné que le nombre d'instituteurs d'origine héraultaise est très minoritaire en Pays Catalan parmi les nombreux enseignants extérieurs, la titularisation loin de la terre natale devait être le gage d'une entrée dans le métier « par la petite porte ».

Louis Pastre, instituteur, confirme donc un début de parcours professionnel particulier. Après une scolarité d'élève primaire, puis de collégien boursier en filière spéciale, dépourvu du brevet supérieur, non-normalien, il est dispensé du certificat d'aptitude pédagogique et titularisé hors de son département d'origine, au bénéfice de son ancienneté en tant que répétiteur, position lui ayant déjà permis d'enseigner en classe primaire. Cependant, cet

ne leur était pas tout à fait étrangère (les sabirs des Pieds-Noirs d'Algérie ont des influences catalanes). Voir : PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord*. Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, p.103 et RECLUS Onésime (1886). *France, Algérie et colonies*. Paris, Librairie Hachette, p. 688-691.

¹ ADPO : 1 N 49. Cité par TIXADOR Danielle (1993). *Les instituteurs des P.-O. de 1833 à 1914*. Montpellier, Mémoire de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Sagnes, Université de Montpellier III, p. 81.

² On pourrait y ajouter les maîtres natifs des Fenouillèdes, partie occitanophone du département : entre 1834 et 1895, les élèves maîtres originaires des cantons de Latour de France et de Saint-Paul de Fenouillet représentent, en moyenne, 9,1% de l'effectif global. TIXADOR, *ibid*, p. 82-83.

³ « Rapport sur l'instruction publique ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°9, 1890, p. 210.

⁴ Marius Pastre fut répétiteur au collège de Perpignan, de 1883 à 1886, avant le passage de Louis Pastre donc. Né le 2 mai 1864 à Autignac (Hérault), au vu de son acte de naissance, il ne semble pas appartenir à la même famille (ADH : série T, notices individuelles d'instituteurs ; acte de naissance 3 E 19/9, Autignac). Louise Pastre fut maîtresse adjointe à l'École normale de Perpignan, d'octobre 1888 à juin 1891, au moins : elle se trouvait donc dans la capitale du Roussillon lors du premier séjour perpignanais de Louis Pastre. Née le 18 décembre 1866, à Saint-Victor-de-Malcap (Gard), après consultation de son acte de naissance, elle ne semble pas non plus être de la famille de Louis Pastre (ADH : série T, notices individuelles d'instituteurs ; AD du Gard : acte de naissance, 5 Mi 38/299, Saint-Victor-de-Malcap).

atypisme est moins criant dans les Pyrénées-Orientales que dans l'ensemble du territoire car le recrutement extérieur important, comme nous l'avons déjà évoqué, va de pair avec une proportion importante de diplômés a minima : en 1891, 67% des instituteurs publics ne possèdent que le brevet élémentaire et par conséquent ne sont pas normaliens ou ont échoué au brevet supérieur¹.

Il est probable que sa femme et son fils aient rejoint Louis Pastre à Rivesaltes. Le traitement des instituteurs, depuis cette même année 1889 qui correspond aussi à sa première affectation en école communale, est devenu moins aléatoire puisqu'il est passé de la charge de la Commune, à celle de l'État. De plus, une indemnité de résidence, issue du budget communal, proportionnelle au nombre d'habitants, complète le traitement. Le premier salaire de fonctionnaire de la République que perçoit Louis Pastre en 1889-1890 s'élève seulement à 800 francs annuels² ; par chance, pour l'indemnité de résidence, Rivesaltes est alors la deuxième commune du département.

Peuplé de 6.016 habitants au recensement de 1891, Rivesaltes, sur la haute rive de l'Agly, sillonné par la route de Perpignan à Bayonne et celle de Paris à l'Espagne, la Route de France, est chef-lieu de canton et possède depuis 1857 une gare importante, classée vingtième parmi les 416 du Midi. L'économie toute entière dépend de l'activité viticole. De nombreuses maisons de commerce y sont établies, son muscat jouit d'une réputation jamais démentie depuis les tables royales et papales du XIV^e siècle, la loi Arago en garantit la particularité depuis 1872. Cependant, le phylloxera, qui vient d'atteindre le Roussillon en 1884, perturbe l'essor commercial de la cité.

Les Rivesaltais, qui tous les ans pour le carnaval se délivrent du fantastique *Babau*, furent pionniers en matière de démocratisation de l'instruction : dès 1870, le Conseil municipal institua la gratuité et, en 1877, on bâtit l'école des garçons, suivie de celle des filles et de la maternelle, en 1890. Louis Pastre commença donc sa carrière dans des « bâtiments renfermant des salles bien aérées et de vastes cours avec préaux couverts, différant beaucoup des anciennes écoles aux classes humides, mal éclairées et trop restreintes »³ qui subsistèrent dans les communes plus humbles, ou les moins empressées, jusqu'à la veille de la Grande

¹ 17% sont titulaires du brevet élémentaire et du certificat d'aptitude pédagogique (CAP), 10,5% du brevet supérieur et 5,5% du brevet supérieur et du CAP, dans : « Titres de capacité », *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°6, 1891, p. 131.

² *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°6, 1890, p. 121.

³ CASTELLO F., LLOUQUET A. (1893). *Rivesaltes*. Toulouse, H. Labouche, p. 15-16.

Guerre¹. Les congrégations enseignantes des religieuses du Saint-Sacrement et des frères de la Doctrine Chrétienne sont présentes également à Rivesaltes, depuis 1847² et 1874³ respectivement, et jusqu'à leur départ en 1902, en vertu du décret gouvernemental d'Émile Combes. Rivesaltes est une ville républicaine et anticléricale qui fut la première du département en 1879 à interdire les processions extérieures à l'église. Quand Louis Pastre est en poste dans la cité du *Babau*, on doit encore avoir le souvenir que, dix ans auparavant, afin de protester contre le prétendu refus du curé d'accueillir dans l'église les élèves de la nouvelle école communale de filles, les partisans du maire chantaient, en dansant la farandole, dans les rues de Rivesaltes :

Çà ira, Çà ira,

*Los capellans los cal penjar*⁴. [Les curés il faut les pendre.]

2.2.4 Parlez propre et soyez français ?

En cette dernière décennie du XIX^e siècle, les Pyrénées-Orientales sont toujours un fief républicain mais, contrairement à la décennie précédente, les opportunistes, des bourgeois de la gauche modérée, ont maintenant pris l'avantage sur les radicaux, la gauche des petits bourgeois, proches des classes populaires. En 1898, la faveur reviendra à la gauche radicale, avec des élections législatives marquées par une percée socialiste et l'élection de Jean Bourrat, dit *toca manetes* [serreur de mains], sous l'étiquette « républicain-socialiste »⁵. Alors, même si comme nous l'avons dit la catalanité est transversale dans la société roussillonnaise, du moins par la langue, le climat politique est néanmoins favorable à l'œuvre scolaire de Jules Ferry.

¹ Description du local scolaire, en 1889, par l'instituteur d'Espira-de-Conflent, petite commune de montagne, près de Prades : « Le local scolaire se compose d'une salle ayant une surface de dix-neuf mètres carrés ; l'école est fréquentée par quarante élèves ; le jour y pénètre par deux ouvertures : la porte et une seule fenêtre donnant sur le dehors. [...] Dans cette salle d'école, l'air est continuellement vicié par la respiration, les émanations de la transpiration, des vêtements [...] ». FRÉNAY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 12.

² Collection Abans. (2002). *Rivesaltes abans, volume II*. Rivesaltes, Éd. L'Agence, p. 56.

³ MOREL Émilie (2004). *Les Frères des Écoles Chrétiennes au XIX^e siècle à Perpignan (1830-1904)*. Mémoire de master 1 d'histoire contemporaine, dirigé par Nicolas MARTY, Université de Perpignan, p. 180.

⁴ *Le Roussillon*, n°145, 25 juin 1879. Cité par : RAMONÉDA Joseph (2011). *La République concordataire et ses curés dans les Pyrénées-Orientales, 1870-1905*. Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, p. 54. Nous avons rétabli, après vérification de l'original, l'article *los*, retranscrit *les*, dans l'ouvrage cité, car d'un point de la linguistique historique, il est intéressant de relever le maintien de la même forme *los*, tant pour l'article défini que pour le pronom complément. Ce n'est qu'au début du XX^e siècle que la forme *els* deviendra dominante.

⁵ Voir : SAGNES Jean, dir. (1983-1985). *Le Pays catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouilledès*. Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, p. 739-740.

Les lois de 1881 et 1882 sur la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'école primaire publique ont, dans un état centraliste, leur corollaire: l'article 14 du *Règlement scolaire modèle pour la rédaction des règlements départementaux des écoles primaires publiques*. Il stipule : « Le français sera seul en usage dans l'école ». Même si cela n'est pas une nouveauté à l'école publique française, puisque cette formulation est reprise à l'identique de l'article 29 du règlement scolaire émanant de la loi Falloux, en vigueur sous le Second Empire, l'impact sur la jeunesse n'est pas le même en 1881 qu'en 1851. Au temps de Jules Ferry, la quasi-totalité des communes du département possède déjà une école, et les enfants de 6 à 13 ans, garçons et filles, ont dorénavant l'obligation de la fréquenter assidûment. Alors qu'en 1851, malgré la loi Guizot de 1833 qui imposait à chaque commune l'entretien d'une école, il y avait encore près du tiers des communes qui n'en avaient pas¹. Il n'est donc pas paradoxal que la volonté de renaissance littéraire catalane en Roussillon, symbolisée par les Fêtes de Banyuls de 1883, et la généralisation de l'instruction publique laïque en français, porteuse de la première tentative d'exclusion des congrégations enseignantes non autorisées², soient concomitantes. Désormais, l'État s'est efficacement substitué à l'Église pour l'éducation du peuple : le français est en mesure de remplacer le catalan car, partout, s'étend le « blanc manteau des écoles laïques »³, à la manière des églises romanes de l'an mil. Il est même dix-neuf pères de famille d'Ur, dans la pieuse, conservatrice, très catalanophone et très alphabétisée Cerdagne, qui demandent à l'évêque en 1879 le déplacement du curé Joseph de Maury, dit *mossèn rellamp* [l'abbé-éclair]⁴, qui persiste à enseigner le catéchisme en catalan⁵.

¹ Nombre de communes sans école, sur un total de 231 communes : 72 en 1834, 71 en 1850, 42 en 1863, 18 en 1867, 4 en 1876, 1 en 1887. Voir : FRÉNAVY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 9. ; *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°8, 1868.

² L'article 7, qui cherchait initialement à empêcher les membres des congrégations non autorisées à participer à l'enseignement, qu'il soit public ou libre, primaire, secondaire ou supérieur, fut rejeté dans sa forme initiale par le Sénat, puis par la Chambre des députés, le 9 mars 1880 ; la loi relative à la liberté de l'enseignement supérieur fut adoptée finalement le 18 mars 1880.

³ D'après la formule du chroniqueur de Cluny, le moine Raoul Glaber, en 1038 : « le blanc manteau d'églises » de l'an Mil, reprise par : CABANEL Patrick (2007). « Un autre an mil: Le blanc manteau des écoles laïques et la mystique républicaine », p. 187-203. In MUNIER Marie-Odile dir. *De l'Antiquité à nos jours: Histoire et méthodes de l'enseignement*. Albi, Presses Universitaires Champollion.

Cette métaphore a fait florès ; l'inspecteur d'Académie de la Savoie écrivait dans son *Bulletin départemental* d'octobre 1889 : « La Savoie, pendant l'année du Centenaire, achèvera de se couvrir d'une "blanche robe", non pas d'églises – comme la chrétienté de l'an mil – mais d'écoles toutes neuves ». Cité par : CHANET Jean-François (2004). « La communale et l'urbanité dans la France de Jaurès », p. 91-110. In BOSCUS Alain, CAZALS Rémy, dir. *Sur les pas de Jaurès : La France de 1900*. Toulouse, Éditions Privat, p. 92.

⁴ *Rellamp* est aussi un juron invoquant la foudre. BOTET Renat (1997). *Vocabulari rossellonès*. Canet, Llibres del Trabucaire, p. 287.

⁵ Archives diocésaines des Pyrénées-Orientales, Ur, n°27, 17 août 1879, cité par : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 108.

Le haut niveau d'alphabétisation de la Cerdagne (canton de Saillagouse), haut-plateau pyrénéen du département, tourné vers la partie basse de la même *comarca*, demeurée espagnole, en vertu du Traité des Pyrénées de 1659, mérite que l'on s'y arrête. L'alphabétisation y est plus forte qu'à Perpignan, en 1866, avec 15 à 25% d'illettrés,

Il en était de même dans la plaine où exerçait Louis Pastre, car l'envie de scolarisation en français était, dans toute la société roussillonnaise, transversale, comme l'était aussi la pratique de la langue catalane. Cette posture schizophrène révélait le bilinguisme conflictuel de la société, c'est-à-dire la diglossie¹ galopante de l'ensemble des autochtones. À l'imitation des classes dominantes, volontairement francisées afin de maintenir leur position hégémonique, et dont les enfants étaient passés par le collège des Jésuites, au XVIII^e siècle, puis par le collège communal ou le petit séminaire, les classes populaires de la fin du XIX^e siècle revendiquaient aussi l'apprentissage du français dès lors que cette acculturation devenait capitalisable dans un reclassement social au sein des catégories subalternes de la fonction publique. L'école primaire, gratuite et obligatoire, pour les garçons et les filles, mais aussi laïque, bénéficia donc d'une adhésion dont la spontanéité relevait à la fois de l'attachement aux valeurs idéologiques de la République et aux avantages matériels que le peuple en attendait. Cependant, on sait que l'école républicaine fut maladroite et coercitive car l'espoir d'une probable existence meilleure grâce à l'apprentissage du français devait être plus évident pour les parents que pour leur progéniture également catalanophone :

Les instituteurs, dont on ne peut mettre en doute – sur le plan personnel – les bonnes intentions, pourchassent la langue catalane au moyen de « procédés pédagogiques » des plus contestables : châtiments corporels, institutionnalisation de la délation, ... jusqu'à un véritable conditionnement psychologique procédant par association d'idées et dont témoigne encore une inscription toujours lisible sous le préau de l'école communale d'Aiguatèbia : « Soyez propres – parlez français »².

Au moins deux réponses au questionnaire d'enquête adressé par le Ministère de l'Instruction publique à tous les instituteurs, en vue d'un état des lieux pour l'Exposition Universelle de Paris de 1889, témoignent de l'utilisation du signal, instrument de

contre 25% à 35% dans le chef-lieu. En 1887, le taux cerdan correspond à la moyenne départementale de 10% d'illettrés approximativement. En effet, « avant les grandes lois scolaires de Jules Ferry, chaque village de Cerdagne, et même des hameaux comme Fanès, avaient une école. Les enfants indigents avaient le droit de les fréquenter gratuitement même si l'école n'était pas communale », dans : BLANCHON Jean-Louis (1973). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Époque*. Palau de Cerdagne, Coopérative Scolaire, p. 8. « Les Cerdans émigrent, vivent de colportage, de commerce et apprécient l'instruction. Ils envoient leurs enfants à l'école l'hiver et l'été », dans : FRÉNEY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 40). De plus, la tradition orale témoigne que, jusqu'au début du XX^e siècle, l'*Escola pia* [École pie (pieuse)] de Puigcerdà, en Cerdagne espagnole, scolarisait en catalan et en espagnol (voire en français), des élèves de la Cerdagne française. Voir : BALENT André (2003). *La Cerdagne du XVII^e au XIX^e siècle : La famille Vigo*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 170, note 42. La Cerdagne est le contre exemple du haut-Vallespir, autre territoire très catalanophone, au sud du département, où le taux d'alphabétisation est bien en deçà de la moyenne. En effet, on oublie parfois que l'alphabétisation est le produit de la scolarisation, quelle que soit la langue d'enseignement.

¹ Présence simultanée, sur le territoire de la communauté, de deux langues différenciées par les fonctions et le prestige. Voir : GROSSMANN Maria (1991). « Katalanisch : Soziolinguistik », p. 166-181. In HOLTUS Günter, METZELTIN Michael, SCHMITT Christian, éd. *Lexikon der Romanistischen Linguistik, Volume V, 2*. Tübingen, M. Niemeyer, p. 167.

² BERNARDO Dominique-J. (1975). « Appareil éducatif et langue autochtone: le cas du catalan », p. 37-61. In *Langue Française : L'enseignement des langues régionales*, n°25, février 1975, Paris, Larousse, p. 40.

dénonciation de l'emploi du catalan entre les élèves. Le terme « délation » supposerait un motif méprisable du dénonciateur, tel que l'obtention d'une récompense s'ajoutant à l'évitement de la punition personnelle. Le premier témoignage est celui de Léontine Paris, maîtresse de l'école des filles de Serdinya, village du Conflent, en amont de Prades. Il a l'avantage de démontrer la similitude des pratiques par-delà le sexe des enseignants, mais tendrait à souligner davantage de loyauté (linguistique ? en amitié ?) des écolières :

Dans leur intérêt, j'ai essayé de proscrire le catalan ; pour y réussir je mettais à la première qui s'oubliait un jeton, celle-là tâchait de le faire passer à une autre et celle qui le rapportait le lendemain était condamnée à rendre dix bons points. Ce stratagème amusait les enfants et les portait à veiller sur leur langage ; puis elles s'en sont lassées¹.

Le deuxième témoignage est celui de Sylvain Massé, instituteur du hameau d'Évol, dans la haute vallée déshéritée des Garrotxes, en Conflent, en amont de Prades. Contemporain de Louis Pastre, comme lui de langue maternelle occitane², puisque natif de Cassagnes dans les Fenouillèdes, Sylvain Massé (1856- ?) est aussi l'instituteur que son fils, maître d'école puis écrivain, Ludovic Massé (1900-1982), mettra en scène dans la trilogie romanesque *Les Grégoire*, en particulier *Le livret de famille*³. Il n'y fait cependant pas mention de telles pratiques dont le père rendait compte formellement⁴ :

Par une discipline sévère, j'oblige les enfants à parler français entre eux, même en dehors des classes – pour cela, je fais circuler un vieux sou qui est donné à celui qui s'oublie ; celui-ci le prend d'assez mauvaise grâce, mais dans l'espoir d'en être bientôt débarrassé. Le lendemain à 11 heures celui qui possède la pièce a une punition plus ou moins grande, selon que l'élève est des premiers ou des derniers. Le patois local ou catalan est un obstacle immense à la bonne rédaction. Cependant pour les amener à exprimer leur pensée, je dois me servir de ce même patois⁵.

¹ « Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune de Serdinya, École publique laïque des filles », ADPO : 1 Mi 14. Cité par : PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord*. Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, p. 95.

² TRUNO Bernadette (1996). Ludovic Massé. Un aristocrate du peuple. Perpignan, Mare Nostrum, p. 25.

³ MASSÉ Ludovic (1943). *Le livret de famille*. Paris, Fasquelle, 277 p. Dans le roman, Évol devient Évolette, Cassagnes est Cassignan.

⁴ Cela appelle des questions plutôt qu'un jugement anachronique : Réprobation non avouée ? Pourquoi faire endosser à son père une pratique généralisée ? Méthode que son père n'utilisait déjà plus lorsqu'il était son élève ?

La pratique semble s'être perpétuée jusqu'aux années 1950 : « En 1953, E. Guiter signale dans la presse locale qu' "il est encore des écoles élémentaires importantes du département [des Pyrénées-Orientales] où fonctionne le honteux système de la *plaque* ; l'élève peut se défaire de celle-ci en la passant à l'un des ses condisciples, s'il le surprend en train de commettre la même faute ; et ainsi de suite, les élèves s'épiaient et se dénonçant entre eux dans une atmosphère d'inquisition et de délation ; celui qui est en possession de la plaque le samedi soir est très sévèrement puni. » Cité par : BERNARDÓ Domènec J. (1977). « Langue, société et espace en Catalogne du Nord », p. 153-169. In *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°1, tome 48, janvier 1977, p. 163.

⁵ « Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune d'Olette, hameau d'Évol, École publique laïque », ADPO : 1 Mi 14. Cité par : PAYROU, *op.cit.*, p. 81.

Il est intéressant de relever, au passage, la permutation habituelle de l'incantation, lorsqu'elle est reprise dans un discours critique actuel : « Soyez propres – Parlez français »¹. C'est en réalité sous la forme « Parlez français – Soyez propres »² qu'elle figure encore, volontairement préservée dans son marquage initial, sur le mur repeint du préau, de l'ancienne école du petit village montagnard du Conflent. L'inversion actuelle des termes, qui place au premier plan la propreté, pourrait relever de la recherche inconsciente d'une signification liturgique: l'état de pureté (propreté) étant le préalable obligé à la réception du sacré (le français). On démontrerait ainsi que l'école républicaine, souvent accusée de promouvoir un catéchisme laïque, sacralisait la langue française, au détriment d'une langue catalane qui se serait accommodée d'impureté, voire de saleté. On croirait lire : « Soyez Français – Parlez propre ». Cela se tient, si l'on se permet d'analyser le passé de façon anachronique. Dans le sens retouché, « Soyez propres – Parlez français », la formule aurait effectivement eu de quoi troubler, davantage que dans le sens originel, de jeunes esprits qui continuaient à parler catalan hors de l'école et depuis le berceau pour confier leurs joies et leurs peines aux êtres les plus chers et, pour les plus croyants, leurs pêchés à monsieur le curé. En revanche, la conservation de l'ordre initial, « Parlez français – Soyez propres », renvoie à une signification plus prosaïque, c'est-à-dire aux deux missions essentielles que s'était données l'école publique – l'école des Frères ou celle des Sœurs n'en faisaient probablement pas moins lorsqu'elles existaient³ – en milieu paysan ou ouvrier : inculquer la langue française et la propreté⁴, deux

¹ On a même rencontré une analyse de la formule inversée, alors que la photographie de la même page témoigne de l'ordre originel, dans : RIQUER i PERMANYER DE Borja, dir. (1995). *Història, política, societat i cultura dels Països Catalans*. Barcelona, Enciclopèdia Catalana, vol. 8, p. 321. Cependant, Llorenç Planes, dans un ouvrage édité en 2012, présente la formule dans l'ordre originel, n'établissant pas de relation de cause à effet entre hygiène et usage du catalan, mais constate, ironiquement : « No sabia dir si s'ha arribat a obtenir que els descendents d'aquests nens catalanoparlants, que llegien això cada dia, es rentin les mans abans de cada àpat però segur que ara parlen francès i molts, sens dubte, només francès ! [Je ne saurais dire si l'on est arrivé à obtenir que les descendants de ces enfants catalanophones, qui lisaient cela chaque jour, se lavent les mains avant chaque repas mais il est certain que maintenant ils parlent français et ils sont nombreux, sans doute, à ne parler que français !] PLANES Llorenç (2012). *Per comprendre Catalunya Nord : De la identitat desnaturalitzada a l'esperança de futur*. Lleida, Pagès editors, p. 115.

² **Illustration 2.2.1.**

³ Il y avait 401 écoles publiques et 95 écoles privées, dans les Pyrénées-Orientales, en 1887. FRÉNAY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 9.

Un exemple de répression de la langue régionale, le gascon, à l'école privée, dans les Landes ; le rapporteur est un instituteur laïque : « Voici ce qui se pratique dans un établissement scolaire de nos Landes, un établissement congréganiste, je me hâte de le dire. Tout élève qui a parlé patois – en récréation par exemple – reçoit un collier avec un pendant en bois, sur lequel sont gravés le chiffre 2 et la lettre P. (Ces deux caractères signifient ici que 2 jours de retenue sont infligés à l'élève coupable.) Dès que l'enfant a le collier, tout amusement lui est interdit. Il doit circuler dans la cour, tâcher de surprendre quelque condisciple en faute, et lui passer le collier : ainsi de suite. L'élève qui a la malchance de le rapporter en classe, est doublement puni. En dehors de l'école, même surveillance. » S. L. [LACOSTE Sylvain] (1888). *Du patois à l'école primaire*. Dax, Imprimerie et lithographie A. Forsans, 28 p. Pau, Imprimerie Vignancour. Certains auteurs avancent que cette méthode proviendrait des collèges jésuites de l'Ancien Régime, où les élèves devaient s'exprimer exclusivement en latin ; le signal sanctionnait ceux qui se laissaient aller à parler français.

⁴ Dans l'enquête pédagogique que le Ministère de l'Instruction Publique adressa aux instituteurs, en 1888, en vue de l'exposition universelle de 1889 (voir plus bas), l'instituteur (Louis Rivière, originaire de Caudiès de

concepts bien exotiques pour des écoliers qui ne rêvaient pas encore à la TSF ni même à l'eau courante.

Cela n'exclut pas qu'il pouvait exister quand même un lien de cause à effet, implicite dans l'esprit des maîtres, mais communiqué malgré tout aux enfants, entre impureté, voire saleté, et usage du catalan (reste à déterminer quelle est la cause, et quel est l'effet). Ainsi, à l'école des garçons de Matemale, dans le froid et reclus Capcir, dans la haute vallée de la rivière Aude, dans la classe des garçons d'Achille Forgues, la punition oblige les derniers porteurs du signal au balayage de la classe :

Le balayage avait toujours été fait jusqu'ici par deux élèves pris au hasard, ce qui occasionnait parfois des mécontentements. J'ai apporté à ce système une modification que je crois devoir signaler à cause des bons résultats qu'elle donne : trois petits morceaux de bois, en forme de cylindre et pas plus gros qu'une pièce de cinq centimes, sont : l'un entre les mains des élèves du cours supérieur, l'autre du cours moyen, le troisième regarde exclusivement le dernier cours. Si celui qui possède ce qu'il appelle le « sou » à cause de sa forme, entend un condisciple de son cours parler patois pendant l'école, soit en dehors de l'école, il n'a qu'à le lui donner ; à la fin de la classe les trois élèves du sou sont balayeurs... Par ce moyen les élèves se surveillent attentivement en parlant, crainte d'être entendu du possesseur du fameux sou, qu'on ne connaît pas le plus souvent et les progrès en français ne tardent pas à se manifester...¹

Il faut ajouter que le même maître, à l'origine de ce dispositif de répression linguistique, fondé sur la dénonciation et la sanction de la corvée de balayage des communs, condamne la « délation », en cours de morale² :

Nous ne devons pas non plus encourager la délation qu'on rencontre si souvent dans les classes, car la délation dénote en général un caractère faible et lâche³.

Fenouillèdes) de la petite commune de Prunet-et-Belpuig (canton de Vinça, près de Prades), écrit au chapitre « hygiène » : « Les enfants arrivent en classe dans un état de propreté satisfaisant, grâce aux recommandations réitérées et surtout aux brochures sur l'hygiène envoyées par l'administration préfectorale, répandues à profusion, et expliquées aux parents dans des conférences faites de temps en temps, le dimanche, par l'instituteur. » Cité par : PONSAILLÉ Jeanine (1993). « Un école en 1889, celle de Prunet-et-Belpuig ». *Cahiers des Amis du Veil Ille*, n°121, p. 15. Se référant à la même enquête de 1888, Jean-Louis Blanchon consacre à « La propreté », un paragraphe de son ouvrage sur l'école en Cerdagne, qu'il introduit ainsi : « Il est une autre guerre [que la « guerre au catalan »] menée par les maîtres d'école de cette époque héroïque, c'est le combat contre les poux et la saleté. Tous les vieux se rappellent l'inspection biquotidienne des mains et de la tête ». BLANCHON Jean-Louis (1981). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Époque. Traduction catalane de Montserrat Biosca et Llorenç Planes*. Llo, Association Culturelle, p. 47.

¹ « Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune de Matemale, École publique laïque des garçons », ADPO : 1 Mi 14. Cité par : PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord*. Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, p. 87.

² Relevé par : GENSANE-PAYROU Brígida (1985). «1881-1914: L'escola de l'Estat a Catalunya-Nord, une eina fonamental d'aculturació », p. 53-65. In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, dir. *Actes de les 7enes Jornades d'història de l'educació als Països Catalans, Perpinyà del 2 al 5 de maig de 1985*. Vic, Eumo Editorial, p. 58.

³ « Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune de Matemale, École publique laïque des garçons », ADPO : 1 Mi 14. Cité par : PAYROU (1980), *op.cit.*, p. 87.

Voici donc peut-être la preuve, si on lui fait crédit de sa sincérité, au mieux de l'innocence du maître, au pire de son aveuglement par « l'enseignement de la langue nationale, l'œuvre capitale de l'école primaire »¹, et non pas d'une intention délibérée de pervertir la morale des enfants.

2.2.5 La « funeste coutume » du catalan à l'école

Le catalan oral domine, dans la rue et en famille ; la scolarisation en français des décennies précédentes n'a fait reculer l'analphabétisme significativement que chez les jeunes hommes : 80% des conscrits savent au moins lire en 1880 (comparable à la moyenne française, mais les P.-O sont à la 70^e place), contre 36% en 1833 (50% en France, 65^e place pour les P.-O.), tandis qu'il n'y a que 38% des femmes en mesure de signer leur acte de mariage en 1880 (75% en France), contre 71% des hommes (84% en France)². Le catalan est aussi la langue préférée des enfants du peuple, et même, comme nous l'avons vu, des collégiens de Perpignan d'origine rurale. En dépit des pères de famille qui revendiquent le catéchisme en français, en réalité la compétence des enfants ne le permet pas. À Montesquieu, par exemple, petit village au pied des Albères, au sud de la plaine du Roussillon, le curé écrit au vicaire général, en 1878, pour lui demander s'il est possible d'« enseigner le catéchisme catalan de Mgr de Saunhac aux enfants du peuple qui ne savent pas lire », ouvrage pourtant prohibé depuis 1868³.

Partout dans le département⁴, le maître d'école, comme le curé, doit composer avec le règlement ; même Sylvain Massé avoue utiliser le « patois local », malgré le sou inquisiteur

¹ « Langue maternelle : Extrait du dictionnaire de pédagogie publié sous la direction de M. Buisson ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°25, p. 558.

² Données Pyrénées-Orientales : BUISSON Ferdinand, dir. (1880-1882). *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, Hachette, p. 2516. Données France : PROST Antoine (1968). *L'enseignement en France 1800-1967*. Paris, Armand Colin, p. 96.

³ Archives de la paroisse de Montesquieu, dossier n°9, lettre du 28 décembre 1878, cité par : RAMONÉDA Joseph (2011). *La République concordataire et ses curés dans les Pyrénées-Orientales, 1870-1905*. Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, p. 46.

En 1853, l'évêque Saunhac-Belcastel avait fait rééditer, pour la dernière fois, le catéchisme bilingue catalan-français de l'évêque Flamenville, publié pour la première fois en 1698. En 1868, l'évêque Ramadié impose un nouveau catéchisme uniquement en français, aux curés et aux instituteurs. FOXONET Francesc (2007). *L'èsglésia i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 100-103.

⁴ Dans les Fenouillèdes, on parle occitan-languedocien. Les cantons de Saint-Paul, Sournia et Latour de France (celui-ci partiellement occitan) sont, en 1866, mieux alphabétisés (selon le critère des conscrits illettrés) que les cantons catalans, à l'exception de Perpignan-ouest et Saillagouse (Cerdagne). En 1887, les Fenouillèdes sont en première (Saint-Paul, Latour) ou en deuxième (Sournia) position, avec 5 ou 10% d'illettrés (moyenne départementale : 10%). D'après : FRÉNEY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé], doc. 40. FONT Marie-Josée (1979). *Les cours d'adultes et la francisation dans les Pyrénées-Orientales au XIXe siècle*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III, annexe XIV.

qu'il fait circuler parmi les élèves catalanophones. Louis Pastre, aussi, comme l'occitanophone Sylvain Massé, dut probablement, par nécessité d'établir le dialogue avec ses élèves, se mettre rapidement au catalan. Fit-il circuler le signal ? Cela est possible, au moins par inertie, en début de carrière. Occitanophone de naissance, a-t-il peut-être mieux résisté que ses collègues Catalans à la « haine de soi-même »¹ ? Ce « déplacement sur son propre groupe de l'agressivité due à une situation frustrante »², c'est-à-dire l'intériorisation mal assumée de l'infériorité officiellement attribuée à la langue catalane. Ce comportement devait représenter le seul piètre exutoire au conflit interne vécu par bien des instituteurs catalans, devenus, malgré eux, les agents les plus zélés de l'acculturation de leur groupe d'origine. Sa position extérieure, son éthique, ses lectures, ont peut-être préservé Louis Pastre de ces déchirements. En effet, nous savons qu'il fréquentait la *Revue de l'Enseignement primaire*, puisque, comme nous le verrons plus loin, il y édita son premier ouvrage. Dans le numéro du 22 octobre 1893³, l'inspecteur primaire Boitat y défendait l'usage du signal ; le 19 novembre, C. Rouquette, directeur d'école à Aspiran (Hérault)⁴, considérait que « la morale repousse un pareil principe et si la politique s'en accommode, l'éducation doit le bannir ». La revue reproduisit à la suite, comme approbation semble-t-il, un extrait de la *Correspondance Générale*, signé par un instituteur Breton du Morbihan, E. Hélie :

Le signe dont il est parlé a été longtemps employé en Bretagne, sous le nom de symbole. C'est un procédé qui a fait son temps et a été abandonné presque partout à cause de ses nombreux inconvénients.

Il est important à l'école de n'employer que des moyens irréprochables. Exciter les enfants à espionner leurs camarades, à chercher des ruses pour les faire tomber dans un piège, les pousser à aller écouter aux portes, est absolument mauvais. Sans compter que souvent un garçon grand et fort obligeait un plus petit, parfois innocent d'avoir parlé breton, à accepter le « symbole » par peur des coups⁵.

¹ Traduction française d'« auto-odi », néologisme que la jeune sociolinguistique catalane du début des années 1970 (les valenciens Lluís Vicent Aracil et Rafael Lluís Ninyoles) avait elle-même créé à partir de « self hatred » proposé par le psychologue américain, Kurt Lewin, dans les années 1940.

² BERNARDÓ Domènec J. (1977). « Langue, société et espace en Catalogne du Nord », p. 153-169. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°1, tome 48, janvier 1977, p. 165. Cette haine de soi-même ne concernait évidemment pas que les instituteurs, mais toute la population autochtone en situation de diglossie.

³ « Chronique de l'école : Contre le patois ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, n°108, 22 octobre 1893, p. 53-54.

⁴ Aspiran se situe à 8 km au sud de Clermont-l'Hérault, la ville natale de Louis Pastre.

⁵ « Chronique de l'école : Contre le patois ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, n°112, 19 novembre 1893, p. 117-118. M. Hélie paraît bien optimiste quant à la disparition de l'usage du symbole, d'autre part, il défend plus loin, de « réduire la durée du service militaire en faveur des jeunes gens parlant convenablement le français et suffisamment lettrés ».

L'incohérence entre discours officiel et pratique pédagogique, tolérant le catalan avec les petites classes et le pourchassant avec les plus grands élèves résultait de la rigidité irréaliste du règlement scolaire. Cette situation était monnaie courante dans les écoles. Ainsi en témoignent de nombreux enseignants dans l'enquête de 1889, alors qu'il n'était pas bienvenu de noircir le tableau de la progression du français, l'année du centenaire de la Révolution Française : 31% des maîtres et maîtresses ayant répondu, utilisent le catalan en classe, contre 38% qui le proscrivent¹. Ces résultats ne concernent que la circonscription de Prades, la seule pour laquelle on dispose de documents, soit la moitié ouest montagnaise du département². On peut imaginer que les résultats dans la circonscription de Perpignan auraient été moins favorables au catalan, mais ceux de la circonscription de Céret, au sud-est du département, zone montagnaise où le taux d'alphabétisation est le plus faible, auraient largement contrebalancé les résultats de la plaine³. Alors, on peut considérer représentatif de l'ensemble des maîtres du département reconnaissant l'utilisation du catalan en classe, le témoignage de Joseph Auriol, directeur de l'école publique laïque mixte de Los Masos, petit village au pied du Canigou, près de Prades, en Conflent, qui témoigne de l'emploi de la méthode de traduction, avec les élèves les plus jeunes :

L'enseignement de la langue française, voilà la grande difficulté pour notre pays. Les enfants nous arrivent à l'école sans avoir jamais entendu un mot de français. L'enseignement doit donc être une véritable traduction. Cet objet, qui s'appelle ainsi en catalan, porte un tel nom en français. Cette phrase résume presque complètement ce que peut être l'enseignement de la langue avec les commençants »⁴.

En effet, pour les enfants du peuple, l'étrangeté du français est la situation générale ; mais pour l'inspecteur chargé du canton de Vinça, près de Prades, Auguste Taillefer, comme pour les instituteurs sous son autorité, il s'agit, en 1885, de ne plus céder à la facilité, tellement la situation doit être courante :

¹ D'après : PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord*. Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, p. 107.

² La circonscription de Prades comprend les cantons de Vinça, Prades, Mont-Louis et Saillagouse ; soit les *comarques* [petites régions traditionnelles] : Conflent, Capcir et Haute-Cerdagne (la Basse-Cerdagne étant sous administration espagnole).

³ Dans la circonscription de Prades, sur la période 1887-1890, 92% des conscrits, selon la moyenne des cantons, savent au moins lire. Ce résultat est celui qui se rapproche le plus de la moyenne départementale (89%). La circonscription de Perpignan a un taux moyen d'alphabétisation des conscrits de 95,5%, et celle de Céret, une moyenne cantonale de 80%. D'après : FONT Marie-Josée (1979). *Les cours d'adultes et la francisation dans les Pyrénées-Orientales au XIXe siècle*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III, annexe XIV.

⁴ « Ministère de l'Instruction Publique, Exposition universelle de 1889, Commune de Los Masos, Ecole primaire publique laïque mixte, dirigée par M. Auriol Joseph, né le 11 décembre 1850 », ADPO : 1 Mi 14.

Ne laissons pas faire usage du catalan aux enfants qui nous sont confiés. L'habitude déplorable qu'ils ont contractée dans la famille leur donne la corruption du langage et fait naître une foule d'incorrections toujours difficiles à déraciner.

L'instituteur, l'institutrice devront donc, par tous les moyens, réagir, soit dans les récréations, soit dans les classes contre cette funeste coutume¹.

Alors, dans son rapport sur l'instruction publique, l'inspecteur d'Académie, propose, en 1889, une solution pédagogique à cet état de fait :

Les programmes sont généralement appliqués dans nos écoles avec exactitude. Je n'ai d'observation à faire que sur l'enseignement de la langue française et sur l'enseignement de la morale.

Il est difficile d'apprendre la langue française à des enfants qui, jusqu'à leur entrée à l'école primaire, n'ont parlé que le catalan. Il faut d'abord leur apprendre le vocabulaire et ensuite à construire correctement une phrase. C'est pour atteindre ce double but que j'ai recommandé l'introduction au cours élémentaire de leçons de langage, très simples, destinées à faire acquérir chaque fois à l'enfant la connaissance de quatre ou cinq mots usuels et à lui faire établir quelques propositions, qui expriment des actions qu'il accomplit lui-même en classe et qu'il traduit à mesure dans son langage. Ces exercices ont été pratiqués aux dernières conférences cantonales, et je demande instamment à tous les instituteurs de vouloir bien les appliquer dans leurs écoles avec suite. Ils rendront un grand service à leurs élèves s'ils les mettent à même de parler couramment français, à la fin de leur première année d'école : désormais l'enfant ne sera plus un étranger en classe : il comprendra ce qu'on dira devant lui et ses progrès seront d'autant plus faciles qu'il aura moins d'efforts à faire pour saisir le sens des paroles qu'il entendra prononcer par le maître².

Ces leçons de langage, commandées par l'inspecteur d'Académie, à l'inspecteur de circonscription Auguste Taillefer, paraîtront sous la forme de 108 exercices faisant « défiler les unes après les autres toutes les parties du discours »³, publiés dans le *Bulletin de l'Enseignement Primaire*, tout au long de l'année scolaire 1891-1892 :

"Pour apprendre une langue, dit l'Instruction officielle du 15 juillet 1880, il faut commencer par l'isoler, il faut n'avoir à faire qu'à elle." [...] Partant de ce principe je dirai au personnel enseignant des Pyrénées-Orientales : oubliez un moment, c'est-à-dire pendant vos six heures de classe, que vous êtes catalan et parlez français et rien que français à vos élèves.⁴

¹ « Conférences cantonales de l'arrondissement de Prades », *Bulletin de l'Instruction Primaire des P.-O.*, n°38, 1885, p. 27.

² « Rapport sur la situation de l'enseignement primaire en 1889, adressé au conseil départemental et au Conseil Général par M. Durand, inspecteur d'académie ». *Bulletin de l'Instruction Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°9, septembre 1890, p. 231.

³ TAILLEFER Auguste (1892). « Exercices de langage ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n° 3, mars-avril 1892, p. 145.

⁴ TAILLEFER Auguste (1891). « Exercices de langage ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n° 7, p. 171.

Il s'agissait de l'application de la Méthode directe ou « Méthode maternelle », prônée par l'inspecteur général primaire Irénée Carré (1829-1909), pour faire face à la méthode de traduction, pratiquée empiriquement, comme nous venons de le voir, par les maîtres dépourvus face au monolinguisme catalan de leurs élèves. Le célèbre auteur de la *Méthode pratique de langage, de lecture, d'écriture, de calcul, etc. plus particulièrement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas le français et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale*¹ tint, en effet, une conférence à Perpignan, en juin 1891. Il y développa, devant les instituteurs et les institutrices de chaque circonscription, le point qui constituait, selon lui, une vraie croisade :

l'objet particulier de la croisade qu'il a entreprise dans tout les départements où l'on fait usage, pour le parler populaire, d'une autre langue que le français, qu'il a prêchée avec succès déjà en Bretagne, dans le pays flamand, dans le pays basque, sur les frontières d'Italie et de Corse².

Car, selon l'inspecteur d'Académie :

Notre département méritait au même titre d'attirer son attention. Il en est peu qui aient gardé aussi ardent l'amour du pays natal, aussi grande la fidélité aux mœurs, aux usages, au costume, au langage traditionnel. La langue catalane n'a rien perdu de son prestige au contact du français et le Roussillonnais préférera longtemps encore à la langue atone et incolore qui a pris naissance sur les bords de la Seine le langage un peu rude mais alerte, vif, sautillant, fortement nuancé et accentué, qui se parle depuis les rives de l'Èbre jusqu'aux bords de la Têt, en passant par-dessus les Pyrénées. Cette fidélité à la langue du pays est respectable sans doute et nul ne songe à la déprécier ni à la battre en brèche ; il est bon qu'elle se conserve, au contraire, puisque, grâce au catalan, les habitants du département peuvent entretenir des relations faciles avec les habitants des pays voisins ; il serait regrettable même qu'elle se perdît, ne fût-ce qu'au point de vue pittoresque et archéologique. Il n'en est pas moins vrai qu'elle apporte un obstacle sérieux à l'enseignement du français aux jeunes enfants qui pénètrent pour la première fois dans nos écoles³.

Pourtant, lors de l'enquête de Julien Sacaze (1847-1889) de 1886, qui consistait à recueillir, pour l'Exposition nationale de Toulouse de 1887, les « vieux idiomes pyrénéens » à partir de la traduction de deux textes, l'inspecteur Auguste Taillefer, beau-fils du maire de Fontpédrouse (Conflent), se substituait aux instituteurs en difficulté face à la transcription du catalan. Voir : COSTA Georges J. (1986). Atlas linguistique « Sacaze » des confins catalano-languedociens (Volume 1). Saint-Estève, Société des Professeurs de Catalan, p. XXIV et ADPO : 1T54.

¹ Publiée, à Paris, par Armand Colin, en 1889 avec livre de l'élève de 108 p., livre du maître 82 p. : 45 éditions jusqu'en 1925.

² FAVARD D. (1891). « Circulaire de l'Inspecteur d'Académie à MM. les inspecteurs primaires ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n° 5, juin-juillet 1891, p. 101.

³ FAVARD D. (1891). « Circulaire de l'Inspecteur d'Académie à MM. les inspecteurs primaires ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n° 5, juin-juillet 1891, p. 101.

Il y eut « affluence de Mesdames les institutrices et de messieurs les instituteurs aux conférences », alors que les réunions « n’avaient aucun caractère obligatoire »¹. Gageons que Louis Pastre y assista aussi ; nous verrons quels enseignements il en tira peut-être pour sa propre œuvre pédagogique.

Contrairement à ce que relève pour la même époque Philippe Martel², dans le *Bulletin de l’Instruction primaire de l’Hérault*, « les références au problème qui nous occupent y sont rarissimes », et Michel Lafon³, dans le *Bulletin de l’Instruction primaire de l’Aveyron*, « *dins ges d’article, d’intervencions o de textes oficals se pòdon rescontrar de referéncias a la lenga occitana o al patoés* » [dans aucun article, interventions ou textes officiels on ne peut rencontrer de références à la langue occitane ou au patois], la question de la présence de la langue locale face à l’apprentissage scolaire du français est ouvertement traitée dans les Pyrénées-Orientales. La fréquence nous paraît inférieure cependant à ce que relève Yan Lespoux⁴ dans le *Bulletin de l’Instruction primaire des Basses-Pyrénées*. Il est vrai que ce département, concerné à la fois par le béarnais et le basque, a la rare particularité, en 1883, de permettre « dans les arrondissements de Bayonne et Mauléon [...] des exercices de traduction du basque en français, et du français au basque, dans la limite du nécessaire, et uniquement en vue d’enseigner aux enfants la langue nationale ». Au vu des marques de prévenance de l’inspecteur d’académie des Pyrénées-Orientales envers le « langage un peu rude mais alerte, vif, sautillant, fortement nuancé et accentué, qui se parle depuis les rives de l’Èbre jusqu’aux bords de la Têt », il semble que le catalan, comme le basque, langues à potentiel diplomatique, soient traitées avec moins de condescendance que l’occitan ou de brutalité que le breton.

Le catalan est aussi un marqueur de classe sociale auquel les garçons, même les collégiens issus de familles aisées, étaient certainement moins sensibles que les filles. Il était peu probable en effet que les jeunes filles, bien nées, de l’enseignement secondaire, parlent catalan entre elles. Non pas celles fréquentant les nombreuses institutions privées de Perpignan, cela est entendu, nous pensons plutôt aux demoiselles du collège communal de

¹ *Ibid.*, p. 100.

² MARTEL Philippe (2007). *L’école française et l’occitan. Le sourd et le bègue*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes, Université Paul-Valéry, p. 108.

³ LAFON Michel (2005). « L’occitan e l’escòla en Avairon de 1800 a 1951 : Qualques idèias e testimoniages » p. 149-163. In *Lengas*, n° 58, p. 155.

⁴ LESPOUX Yan (2006). « L’Instruction publique et les patois dans les Basses-Pyrénées des années 1880 aux années 1930, d’après le Bulletin de l’Instruction primaire des Basses-Pyrénées », p. 165-181. In *Lengas*, n° 59, p. 170.

filles de l'impasse Saint-Sauveur¹. En revanche, dans les villages, les fillettes du peuple, du même âge et de la même condition que les garçons dont Louis Pastre était chargé, avaient conceptualisé la frontière sociale de la langue. Hélène Marty, née en 1888 à Villeneuve-de-la-Rivière, à 15 kilomètres au sud-ouest de Rivesaltes, en donne un témoignage oral, recueilli en 1980 :

A escola, parlavi francès, l'esguerravi, mes hi arribavi. A casa, parlavi com ma mare, català, tothom català, al carrer, català, al camp, català. Els rics parlaven francès, que t'enaigaves, deies : « Espia aqueix, que sap parlar francès... Si tu sabies parlar aixís, ò ! ». T'enaigaves de qualcús que parlava francès, allivons ; i ara, ho és pas².

[À l'école, je parlais français, je l'écorchais, mais j'y arrivais. À la maison, je parlais comme ma mère, en catalan, tout le monde en catalan, dans la rue, en catalan, au champ, en catalan. Les riches parlaient français, on les jalousait, on disait : « Regarde celui-là, comme il sait parler français... Si on savait parler ainsi, quelle chance ! ». On jalousait quelqu'un qui parlait français, à l'époque ; et maintenant, ça n'est plus le cas.]

2.2.6 Libres penseurs en Salanque ; Pons élève en Riberal

Après quatre années scolaires passées à Rivesaltes, Louis Pastre est nommé à Clairà, en février 1894. Deux ans plus tard, il rejoindra Ille-sur-Têt, en octobre 1896, pour six ans, avant de gagner définitivement Perpignan, en mai 1900.

À dix kilomètres en aval de Rivesaltes, vers le sud-est, sur la rive gauche de l'Agly, déjà dans la petite région littorale de la Salanque, Clairà est alors un gros village de 1760 habitants, voué lui aussi à la production viticole, où les jeunes vignes sur plant américain prennent déjà leur revanche sur le phylloxera. Près de la rivière, les terres d'alluvions, où le blé a disparu depuis cinquante ans, sont riches et profondes, le paysage sans relief, les rendements très élevés pour un vin sans notoriété destiné à la transformation en alcool pur. Les bonnes terres forment de grands domaines dont les propriétaires sont étrangers au village, comme l'homme d'affaire Justin Durand. Sur le *crest*, la garrigue caillouteuse et aride est

¹ FRENAY Étienne (2004). « Perpignan l'éducative », p. 571-579. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 577.

² Enregistrement ayant servi de base pour l'article : [BONET Gérard] (1982). « Une femme de la terre au début du siècle ». *Gavroche*, n°6, octobre-novembre 1982, p.7-9. (Hélène Marty est notre arrière grand-mère). On remarque, en outre, qu'en 1980, alors que le français est dominant, la vieille dame ne perçoit plus le catalan comme un marqueur social.

exploitée par les gens du village, ils en vivent difficilement, malgré la qualité du vin, car les rendements sont faibles¹.

A l'opposé de Rivesaltes, ville des Corbières catalanes tentée par le socialisme, la Salanque est le traditionnel fief électoral des blancs, les *Rastellers*² : « terre aimée du ciel, riche de trésors de la foi et du respect des choses saintes »³. Cependant, lorsque Louis Pastre prend possession de son poste à Clairà, dans la nouvelle école des garçons⁴, reconstruite, face à l'église, avec un beau bâtiment qui inclut aussi la mairie, le camp républicain a pris de l'ampleur, et le village est idéologiquement coupé en deux. Avec le curé, Joseph Douffiagues, sermons, cérémonies, catéchisme, tout se fait en catalan, ainsi que les représentations théâtrales du répertoire religieux, dans l'église, avec les jeunes filles et jeunes gens du village⁵. Mais Clairà possède aussi un groupe de libre penseurs⁶ organisés en société, c'est exceptionnel dans les Pyrénées-Orientales, d'autant plus en Salanque, mais fréquent dans l'Aude et surtout dans l'Hérault⁷. Cependant, les sociétés mutualistes, liées à la libre-pensée, par la même obédience républicaine, ont essaimé depuis Perpignan vers les villages, en commençant par la Salanque, dont Clairà, en premier lieu, en 1842⁸. Défenseurs de l'école laïque, déployant le drap mortuaire orné d'une pensée et des compas entrecroisés, lors des obsèques, civiles ou religieuses⁹, les membres de *La Libre Pensée de Clairà* ne peuvent

¹ PELLICER Marcelle (1980). *Clayrà... fa temps : La vie dans un village catalan de la Salanca de 1800 à 1914*. Prades, Revue Terra Nostra, p. 59.

² *Els rastellers* (conservateurs) étaient donc encore pendant la Troisième République les partisans du pouvoir politique de l'Église.

³ PELLICER Marcelle (1998). *Clairà : Son église, témoin de son histoire (1962-1932) : Harmonie et dissonances...* Clairà, Association pour la sauvegarde du patrimoine de Clairà, p. 244-245. Description de Clairà par l'abbé et poète catalan Josep Bonafont, qui prit son ministère dans le village, en 1897, un an après le départ de Louis Pastre pour Ille, que Bonafont rejoindra également en 1904, alors que Louis Pastre était déjà en poste à Perpignan.

⁴ La nouvelle école, reconstruite sur la précédente, trop exigüe, datant de 1866, ne sera inaugurée qu'en février 1895 ; pendant sa première année d'exercice à Clairà, Louis Pastre est provisoirement installé dans l'ancien presbytère. L'école des garçons comprend trois classes, pour 125 élèves (1888). L'école des filles, construite en 1884, au sud-est du village, comprend aussi trois classes pour 100 écolières (1888), une classe enfantine de 75 enfants (1888) y est adjointe. L'école des religieuses du Saint-Sacrement a fermé depuis 1871. Voir : PELLICER Marcelle (1980), *op.cit.*, p. 142-146.

⁵ PELLICER Marcelle (1998), *op.cit.*, p. 211, 217.

⁶ « [...] comment faut-il entendre *libre pensée* et *libre penseur* ? Ces mots ont deux sens. Le premier, assez diffus, s'applique à ceux qui, ne reconnaissant d'autre autorité que celle de leur raison, s'affranchissent des croyances, des certitudes et des dogmes imposés. [...] Le deuxième sens, certes lié au premier, mais beaucoup plus circonscrit, est relatif aux sociétés dites précisément de *Libre Pensée* [...]. La période 1880-1914, qui vit le triomphe de la Libre Pensée institutionnalisée, constitue son âge d'or. [...] Plus que d'autres catégories socioprofessionnelles, les instituteurs, héritiers du contentieux qui avait si longtemps opposé les maîtres aux curés, avaient des raisons bien précises de venir prendre place dans les rangs de la Libre Pensée. » In LALOUILLE Jacqueline (1997). *La libre pensée en France : 1848-1940*. Paris, Albin Michel, p. 18-19, 100.

⁷ Nombre de sociétés de libre pensée déclarées, par département, de 1901 à 1939 : Pyrénées-Orientales, de 2 à 1 ; Aude, de 16 à 13 ; Hérault, de 23 à 18. In LALOUILLE, *op.cit.*, p. 46.

⁸ Il existe même à Rivesaltes, depuis 1887, une société de secours mutuels portant le nom explicite de « Libre-pensée ». Voir : PRACA Edwige (2000). *Les sociétés de secours mutuels et leur union dans les Pyrénées-Orientales (XIXe-XXe siècles)*. Canet, Libres del Trabucaire, p. 23, 59.

⁹ PELLICER, *op.cit.*, p. 306-307. **Illustration 2.2.2.**

laisser indifférent le maître d'école languedocien. Nous verrons que quelques années plus tard, il sera proche des libre penseurs perpignanais, voire des francs-maçons.

Le peu de temps qu'il resta en Salanque, la perte d'indemnité que représentait l'affectation dans une plus petite commune que Rivesaltes, la période de l'année à laquelle intervint le changement, nous permettent de supposer que Louis Pastre obtint la mutation à Claira dans l'urgence. En effet, on sait qu'à cette époque se manifestent les premières résistances face aux prétentions excessives des directeurs d'écoles, et ce sont plutôt les jeunes instituteurs adjoints qui se rebellent, ceux qui n'ont pas vécu la précarité d'avant les lois scolaires¹.

En octobre 1896, Louis Pastre pourra se rendre à son nouveau poste, à Ille-sur-Têt, par la toute nouvelle voie ferrée, qui longe la Têt vers l'ouest, depuis Perpignan jusqu'à Villefranche de Conflent. Aux confins du Roussillon, du Conflent et des Fenouillèdes, à 25 kilomètres de Perpignan, là où la vallée se rétrécit face à l'Aspre, piémont du Canigou, et les derniers prolongements de la montagne de Força-Real, au nord de la Têt, Ille est une petite ville de 3298 habitants. C'est la *perle* de la petite région fertile du Ribéral, qui s'adonne entièrement à l'activité agricole. Ses généreuses terres d'alluvions, bien irriguées, produisent depuis longtemps des pêches réputées, colorées et savoureuses : déjà en 1845, Ille possédait le quart des plantations de tout le département, souvent associées aux cultures maraichères ; l'expédition de la production par chemin de fer renforcera la spécialisation². Louis Pastre s'installe à Ille précisément à l'époque où le Roussillon connaît la première explosion de la production maraîchère et fruitière, dans laquelle le Ribéral joue un rôle de premier plan. La viticulture recule et, du fait de cette diversification culturelle, la petite propriété se renforce et « le prolétariat agricole sera en Ribéral numériquement moins important que dans les secteurs de monoculture de la vigne comme la région de Rivesaltes »³ : ici, le radicalisme ne se décantera généralement pas vers le socialisme.

Enfermée dans ses murailles, Ille possède aussi un important patrimoine architectural qui interpelle, dans les années 1830, l'inspecteur général des monuments historiques, Prosper Mérimée. Sa nouvelle fantastique, *La Vénus d'Ille*, publiée en 1834 et sans cesse rééditée, ne devait pas être inconnue de notre instituteur. Comme à Rivesaltes, Louis Pastre bénéficia à

Marcelle Pellicer reproduit dans sa monographie, une preuve édifiante de la symbiose inattendue entre catholicisme et libre pensée : un « Notre-Père républicain », écrit en catalan, en 1852, à Claira. [Annexe 2.2.4.](#)

¹ OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. [exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 263-271]

² GOT Norbert (1950). *Le pêcher*. Perpignan, Chez l'auteur, p. 28.

³ BALENT André (1981). « Le parti socialiste dans le Ribéral (1895-1914) », p. 91-112. In *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n°89, p. 96.

Ille d'installations scolaires adaptées, puisque l'école des garçons fut inaugurée en 1881, à l'extérieur des murailles, en bordure de la route. L'instruction publique et laïque y est gratuite, pour les garçons, depuis 1870. Les filles devront attendre 1900 pour de nouveaux locaux publics ; les sœurs du Saint-Sacrement avaient fermé leur école en 1895¹.

En Riberal, où il demeura quatre années scolaires, Louis Pastre et son épouse eurent leur troisième enfant, Émile, Jules, Louis, dit Jules, né le 8 février 1897, au domicile familial, rue Saint-Michel². Il s'agit en fait de la *Carrerada*, à l'extérieur des murailles, face à la porte *del Comte*, la voie qui mène au village voisin de Saint-Michel-de-Llotes. Avec deux enfants à charge, le second étant décédé nourrisson, et un seul salaire d'instituteur, Louis Pastre et les siens font partie « des petites gens »³, car nous ne lui connaissons pas d'activité complémentaire, telle une charge communale rémunérée, comme c'était souvent le cas pour les maîtres adjoints. Heureusement, la générosité du terroir illois et les présents de quelque parent d'élève devaient améliorer l'ordinaire. La misère, en fait, était commune et ne permettait pas à tous les enfants d'aller à l'école, comme se le rappelle Hélène Marty. Élève de l'école communale en Riberal, à Villeneuve-de-la-Rivière, à la fin des années 1890, elle aurait pu être, sauf mixité oblige de l'époque, une des premières élèves de Louis Pastre en Roussillon :

Quan teníem sabates o espadenyes, anàvem a escola; mes quan en teníem pas, nos estàvem a la teuleria, sense sabates⁴.

[Quand nous avions des chaussures ou des espadrilles, nous allions à l'école ; mais quand nous n'en avions pas, nous restions à la tuilerie (son père était briquetier), sans chaussures.]

Lorsqu'il n'y avait pas de collègue dans la commune, comme c'était le cas à Ille, les enfants les plus favorisés pouvaient côtoyer les plus humbles, sur les bancs de l'école primaire. C'était le cas pour le fils du médecin, Joseph Pons (1886-1962), élève de Louis Pastre, comme il se le rappellera bien plus tard, en 1925, dans la préface du dernier ouvrage de son ancien instituteur⁵ :

¹ DELONCA Émile, DELONCA Léon (1947). *Un village en Roussillon : Illa, terra de Rosselló*. Perpignan, Imprimerie du Midi, p. 400.

² Archives communales d'Ille-sur-Têt : naissances, 1897, n°27.

³ OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. [Exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 142]

⁴ Enregistrement ayant servi de base pour l'article : [BONET Gérard] (1982). « Une femme de la terre au début du siècle ». *Gavroche*, n°6, octobre-novembre 1982, p.7-9..

⁵ Simon Pons, le père de Joseph Pons, était médecin généraliste à Ille. CAMPS Christian (1986). *Jean AMADE, Joseph Sébastien PONS : deux écrivains catalans*. Castelnau-le-Lez, Les amis de Joseph-Sébastien PONS, p. 99. **Illustration 2.2.3.**

El senyor Pastre és estat un dels meus primers mestres, que m'apuntalava les lletres, quan anava a estudi i encara feia ví blanc¹.

[Monsieur Pastre a été un de mes premiers maîtres, qui m'apprenait à écrire, quand j'allais à l'école et je faisais encore pipi au lit.]

Le futur universitaire et poète quitta l'école communale pour le cours supérieur de l'institution Saint-Louis de Perpignan, en 1897². Louis Pastre, qui arriva à Ille à la rentrée 1896, eut donc dans sa classe Joseph Pons, à l'âge de 10 ans, élève de cours moyen deuxième année, ainsi que son propre fils Pierre, né lui aussi en 1886, probablement donc camarade du fils du docteur Pons. Le neveu du cordonnier s'y trouvait aussi :

A escola, En Quimet no demostrava una capacitat extraordinària. No passava mai davant dels altres. Quan el mestre dictava, repetint dues o tres voltes la mateixa frase, ell s'estava amb la mà esquerra al fons de la butxaca, amanyagant l'escaibre, de manera que d'ací d'allà li escapava alguna falta garrafal. Ningú no en feia cas, perquè fora d'estudi ens sobrepujava a tots³.

[En classe, Quimet ne montrait pas trop d'aptitude. Quand le maître dictait en épelant deux ou trois fois la même phrase, il gardait toujours une main dans sa poche pour caresser la toupie, de manière qu'il laissait échapper de grosses fautes. Mais on n'y prêtait pas attention, car, en dehors des devoirs, il nous dépassait tous.]⁴

Chez les garçons, fils de pharmacien ou d'instituteur, ou neveu de cordonnier, au dehors de l'école, la langue populaire était transgressive, les maîtres s'en émouvaient. Mais la fable apprise en classe enchantait le réel et, en retour, la langue populaire gagnait, sans le vouloir, ses lettres de noblesse :

Tot ho deiem en català, aquesta llengua de dimonis i de miquelets, i és això que espantava els mestres. [...] Me recorda que de companyia amb nosaltres venia el minyonet d'un sabater, i una tarde, com ens encertavem a passar davant d'una parra, ell que s'atura i diu : « Mira aquesta parra, si n'és de bonica ! Si n'és d'ufanosa ! Nit entrada, la guilla hí vindrà, i com no podrà pas haver els raims, dirà que son verols ».

¹ PONS Joseph-S. [1925]. « Enraonament », p. [3-6]. In PASTRE Louis. *Éléments de grammaire catalane : rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. J.-S. Pons*. Perpignan, Société d'études catalanes, Imprimerie catalane. [Annexe 2.2.5.](#)

² CAMPS, *op.cit.*, p. 104.

³ PONS Josep Sebastià (1968). « El mas encantat », p. 91-102. In *Llibre de les set sivelles : Proses del Rosselló*, 2^e ed. Barcelona, Selecta. Sur les convergences entre « El mas encantat » et la préface de Josep Sebastià Pons à la grammaire de Louis Pastre, voir : GRAU Marie (2008). « Un souvenir d'enfance de Josep Sebastià PONS », p. 207-227. In *Retours vers les enfances méditerranéennes : Actes du colloque des 15-17 octobre*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan.

⁴ PONS Josep Sebastià (1987). « L'oiseau tranquille », p. 138-147. In *Trois nouvelles inédites : La vigne de l'ermite, Don Joan de Serrallonga, L'oiseau tranquille*. [Marcevol.], Chiendent.

[Nous ne parlions que catalan, cette langue de démons et de justiciers, et c'est cela qui effrayait les maîtres. [...] Il me souvient que nous accompagnait le fils d'un cordonnier, et un après-midi, comme nous passions devant une treille, il s'arrête et dit : « Regarde cette treille, qu'est-ce qu'elle est belle ! Qu'est-ce qu'elle est luxuriante ! La nuit tombée, le renard viendra, et comme il ne pourra pas atteindre les raisins, il dira qu'ils ne sont pas assez mûrs ».]

Peut-être, dès les années 1890, à Ille, Louis Pastre était-il déjà l'artisan de ces transgressions sociales et linguistiques, peut-être offrait-il déjà à ses élèves le fruit défendu de la liberté, comme semblait le signifier, en 1925, son ancien élève devenu l'orfèvre de la langue catalane poétique en Roussillon¹ :

Al moment d'ara, me sembla que veig sa cara bundadosa, el seu aire festiu, i que en ses mans d'home honrat aixeca un nin rossellonès per que tasti el muscat de la parra.

[Aujourd'hui, il me semble que je vois son visage généreux, son expression joyeuse, et qu'entre ses mains d'honnête homme il soulève un enfant roussillonnais pour qu'il goûte au muscat de la treille.]

2.2.7 Perpignan, le Vernet : terre d'élection des congrégations

Louis Pastre ne termine pas sa quatrième année scolaire à Ille. Après un transit d'un peu plus d'un mois à Toulouges, village de 1450 habitants, à six kilomètres à l'ouest de Perpignan, le voici définitivement affecté, le 31 mai 1900, au chef-lieu départemental, aboutissement prisé d'une carrière d'instituteur. Cependant, il ne bénéficie pas immédiatement d'une implantation en centre-ville : c'est à l'école Pasteur de la banlieue du Vernet qu'il enseigne pendant une année scolaire et ne gagnera les quartiers *intra-muros* qu'en fin d'année scolaire 1900-1901. Ses premières publications seront consécutives à l'installation en centre-ville, affectation qu'il conservera jusqu'à la retraite.

Comme le suggérait la célèbre valse *L'hourtoulane dal Barnet* [La jardinière du Vernet], du non moins célèbre poète populaire Oun Tal, le quartier du Vernet était alors la grande banlieue nord de Perpignan, vouée à l'agriculture. Les champs maraîchers et les vergers dominaient, en particulier sur le premier tronçon, le plus peuplé, dénommé Bas-Vernet. Au-delà des remparts, du faubourg Notre-Dame et du seul pont de pierre sur la Têt, le Vernet, qui avait alors 2641 habitants alors que Perpignan en comptait 36157, s'étirait de part et d'autre de la route de Narbonne ou route de France, sur près de deux kilomètres.

¹ En 1925, Josep Sebastià Pons est professeur d'espagnol au lycée de Montpellier, il vient d'écrire *Canta perdiu*, publié en édition bilingue, son troisième recueil, celui de la maturité, après *Roses y xiprers* (1911) et *El bon pedris* (publié en 1919).

L'école de garçons Pasteur, celle de Louis Pasteur, aujourd'hui disparue dans la localisation de l'époque, était certainement située au Bas-Vernet ; le bâtiment était partagé avec l'école de filles Lamartine. Dans une lettre du premier mai 1901, la directrice de l'école des filles, la collègue immédiate de Louis Pasteur, exposait la situation de son établissement au maire de la ville et aux conseillers municipaux. Ce document, très riche, constitue aussi un témoignage sur les conditions d'exercice de son homologue masculin. Sa valeur nous encourage à le reproduire dans sa quasi-totalité :

La création d'une troisième classe s'impose depuis longtemps, vu le nombre d'élèves (120) pour les deux classes.

Il est certain qu'avec une nouvelle classe le nombre d'élèves augmenterait d'une façon très sensible. J'estime de 40 à 50 élèves cette augmentation, étant donné le nombre d'habitants de la banlieue du Vernet (2641 habitants).

Nous sommes sans cesse obligée, (malgré les sollicitations très vives des familles) de refuser des enfants de plus de trois ans. L'âge d'admission à l'école Lamartine est fixé à 4 ans (d'une manière formelle), par MM. les Inspecteurs ; de ce fait, nous perdons tous les ans une quantité d'élèves qui vont aux écoles congréganistes du Bon Pasteur et du Sacré-Cœur, car ces écoles admettent les enfants à tous les âges.

L'année dernière, Monsieur l'Inspecteur d'Académie m'a promis que si la municipalité voulait créer une nouvelle classe, il abaisserait à 3 ans l'âge d'admission des enfants, ce qui rendrait un immense service aux habitants, permettrait un meilleur recrutement de l'école et surtout une meilleure marche dans les progrès de l'enseignement.

Je ne dois pas vous laisser ignorer que la création d'une 3^{ème} classe améliorerait aussi ma situation personnelle et me permettrait de toucher (ipso facto) au lieu de la moitié, l'indemnité de résidence complète ainsi que l'indemnité de direction qui est payée par l'État.

Je pense, Messieurs, que vous trouverez ce désir légitime, car depuis plus de 11 ans que j'exerce les fonctions de directrice de l'école de la banlieue du Vernet, j'en ai toutes les charges sans en avoir les avantages pécuniaires. Je suis déjà dans ma 21^{ème} année d'enseignement public, dont plus de 20 ans consacrés aux écoles de la ville de Perpignan.

J'estime aussi qu'il y a un grave inconvénient, sous tous les rapports, à ce que l'école de filles soit enclavée dans celle de garçons. Il conviendrait, à tous les points de vue, qu'elle fût dans un local complètement séparé, tout le monde s'en trouverait bien et l'enseignement y gagnerait beaucoup. Le local actuel serait tout juste suffisant pour une seule école soit de filles, soit de garçons.

Mon logement est beaucoup trop exigü, pour moi et ma famille composée de mon mari et de mes 3 enfants qui ont 11, 9 et 7 ans. Je dois vous avouer que je souffre de cette situation. Mon logement conviendrait à un célibataire ou à un ménage sans enfants. [...]

Signé : M. Grégoire.¹

Outre les insuffisances de la municipalité et de l'Instruction publique du point de vue de l'adéquation des locaux² et du traitement de l'enseignante, situation courante dans les écoles de Perpignan³ et générale pour le personnel féminin statutairement sous-rémunéré, il est intéressant de souligner la concurrence toute particulière qui existait dans ce quartier, entre l'école publique et l'enseignement congréganiste. Même si les religieuses avaient devancé l'école publique pour l'instruction des filles, à l'époque où Louis Pastre était adjoint à l'école du Vernet, la perte d'effectif au profit des établissements religieux du quartier devait inévitablement concerner aussi l'école de garçons Pasteur. Effectivement, le Vernet était la terre d'élection des congrégations enseignantes⁴. Depuis 1834⁵, les religieuses du Sacré-Cœur, qui éduquaient les filles de bonne famille, s'étaient établies à l'ancien *Mas d'en Farines*, au nord de la banlieue du Vernet, dans l'extrémité inhabitée. Également, depuis 1859, les sœurs du Bon-Pasteur, qui apprenaient à lire aux orphelins, avaient acquis une propriété en bordure de la chaussée, dans la seule partie construite du Moyen-Vernet. En revanche, au Bas-Vernet, à quelques centaines de mètres de l'école communale, existait, depuis 1867, la fameuse Institution de Saint-Louis-de-Gonzague⁶. Le bâtiment scolaire, sur trois niveaux, disposé autour de deux grandes cours, avec larges escaliers et salles de classes bien éclairées, arborait une belle façade néo-classique. A l'arrière, le parc et la vaste chapelle néo-gothique. Dès l'ouverture, l'établissement avait accueilli 500 élèves de tous âges, de la ville et de bien au-delà. Dans son rapport au recteur, l'inspecteur d'Académie Audray écrivait en 1881 :

¹ AMP : 4 M 33. De plus, Madame Grégoire est une institutrice méritante, elle a été récompensée lors de l'Exposition Scolaire du Concours Régional Agricole de Perpignan, en 1890 : médaille d'or pour « Cahiers et travaux manuels réunis » et médaille de bronze pour « Monographie scolaire ». (AMP : 3 F 1/8)

² Un projet d'achat des locaux et de réhabilitation de l'école publique du Vernet par la municipalité avait déjà été refusé par l'inspecteur d'Académie, pour « insuffisances », en 1897. AMP : 4 M 43.

³ Obligatoire dans les communes de plus de 800 habitants depuis la loi Falloux de 1850, l'enseignement public des filles n'ouvre au Vernet qu'au début des années 1880. Voir : FRENAY Étienne (2004). « Perpignan l'éducative », p. 571-579. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 575.

⁴ **Illustration 2.2.4.**

⁵ Sur l'implantation religieuse au Vernet : SERRES-BRIA Roland (2004). *Le Vernet dix siècles d'histoire*. Perpignan, Ed. de l'Xcéa, p. 120-166.

⁶ **Illustration 2.2.5.**

Ce n'est pas là un petit séminaire, il a trois élèves ecclésiastiques pour sauver les apparences. C'est là une véritable institution mondaine préparant aux baccalauréats, aux écoles, fondée pour y faire une redoutable concurrence à l'enseignement laïque et au collège¹.

C'est dans ce climat de concurrence entre enseignement laïque et congréganiste, vécu sur le terrain, encore et plus qu'auparavant en ce printemps 1901, par la collègue de Louis Pastre et lui-même probablement, et bientôt exacerbé par la loi sur les associations du mois de juillet, qui aura pour conséquence la première attaque frontale de l'État contre les congrégations non autorisées, que notre instituteur publiera son premier écrit : *Éssai d'éducation sociale à l'école, avec le concours de la famille*. Une thématique chère au gouvernement anticlérical en place, comme nous le verrons dans la troisième partie où nous évoquerons le deuxième mouvement de la vie de Louis Pastre, marqué par la production d'une œuvre écrite et par l'engagement militant.

Premiers jalons pour la définition d'un *tempérament*

Arrivés au terme de cette première étape de la vie de Louis Pastre², avant l'éclosion de l'homme public, et l'avènement formel du XX^e siècle, il est temps de jeter les premiers jalons pour cerner son *tempérament*, malgré l'extrême fragmentation des données dont nous avons pu disposer, et la part de subjectivité qui en résulte.

Né dans une petite ville dotée d'un collège public, privilégié par sa position de dernier-né d'une famille paysanne qui avait un peu d'aisance, Louis Pastre, boursier, a bénéficié pleinement de la priorité à la démocratisation de l'instruction publique, mise en œuvre par la Troisième République radicale. Élève de l'enseignement secondaire spécial, avec de bons résultats en langue vivante allemande, puis répétiteur, un temps chargé d'enseignement primaire, il a pu accéder, diplômé a minima, à un poste d'instituteur communal. Ayant évité l'École normale, son *formatage* primaire et l'uniforme presque militaire, raillé par Charles Péguy, Louis Pastre est entré dans la carrière, plus âgé que ses collègues normaliens, et avec

¹ SERRES-BRIA Roland (2004). *Le Vernet dix siècles d'histoire*. Perpignan, Ed. de l'Ixcéa, p. 131 ; SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, p. 301. Plus tard, après 1905, les locaux de Saint-Louis-de-Gonzague du Bas-Vernet furent attribués à la commune de Perpignan qui y installa les écoles Pasteur et Lamartine. Depuis la rentrée 2004-2005, les écoles maternelles et élémentaire Pasteur-Lamartine accueillent des classes bilingues français-catalan.

² Voir le portrait de Louis Pastre en 1900. [Illustration 2.2.6.](#)

un esprit probablement plus libre que la plupart des « hussards noirs de la République »¹. Affecté loin de son Languedoc natal, qu'il ne devait retrouver qu'une fois l'an tout au plus, c'est aussi un déraciné ; cette situation aggrava sans doute l'adversité matérielle et morale à laquelle la République réduisait ses plus fidèles serviteurs. Cependant, excepté le calamiteux collègue de Perpignan, il échappa aux redoutables nominations dans les classes uniques de montagne, jouxtant la sacristie, et hérita de postes dans des communes favorables à l'instruction publique, en milieu rural prospère et dans une banlieue agricole de Perpignan. Les dix premières années d'activité lui permirent certainement de faire l'apprentissage de la sociologie des Catalans de la plaine du Roussillon. Depuis la rouge Rivesaltes et la blanche Salanque, jusqu'au Riberal politiquement modéré, quelques points saillants durent quelque peu dérouter l'instituteur *gavatx*, pourtant issu lui aussi du Midi viticole. « Le patriotisme local » se nourrit de contradictions. Ainsi, le républicanisme s'arrête là où commence la procession ; le libre-penseur salanquais pactise avec le curé ; la langue catalane, fière et plus interclassiste qu'il n'y paraît, ne résiste pas au désir de promotion sociale. L'école française, gratuite, obligatoire et laïque est le levier essentiel de l'évolution de la mentalité des roussillonnais, à la fin du XIX^e siècle.

Ainsi, Louis Pastre, venu d'un bas-Languedoc mieux intégré à l'ensemble français que l'îlot roussillonnais, d'abord supplétif des jeunes catalans, s'apprête, en 1900, à devenir un acteur singulier de la vie scolaire, sociale et culturelle du Roussillon, pendant le premier quart du vingtième siècle.

¹ Selon l'expression de Charles Péguy (1873-1914) : « Sous la direction de notre directeur particulier, le directeur de l'école annexe, de jeunes maîtres de l'école normale venaient chaque semaine nous faire l'école. Parlons bien : ils venaient nous faire la classe. Ils étaient comme les jeunes Bara [hussard volontaire tombé en Vendée en 1793, à l'âge de 14 ans] de la République. Ils étaient toujours prêts à crier *Vive la République !* - Vive la nation, on sentait qu'ils l'eussent crié jusque sous le sabre prussien. Car l'ennemi, pour nous, confusément tout l'ennemi, l'esprit du mal, c'était les Prussiens. Ce n'était déjà pas si bête. Ni si éloigné de la vérité. C'était en 1880. C'est en 1913. Trente-trois ans. Et nous y sommes revenus.

Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des hussards noirs. Sveltes ; sévères ; sanglés. Sérieux, et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence. Un long pantalon noir, mais, je pense, avec un liseré violet. Le violet n'est pas seulement la couleur des évêques, il est aussi la couleur de l'enseignement primaire. Un gilet noir. Une longue redingote noire, bien droite, bien tombante, mais deux croisements de palmes violettes aux revers. Une casquette plate, noire, mais un croisement de palmes violettes au-dessus du front. Cet uniforme civil était une sorte d'uniforme militaire, encore plus militaire, étant un uniforme civique. [...] Porté par ces gamins qui étaient vraiment les enfants de la République. Par ces jeunes hussards de la République. Par ces nourrissons de la République. Par ces hussards noirs de la sévérité. Je crois avoir dit qu'ils étaient très vieux. Ils avaient au moins quinze ans ». Dans : PÉGUY Charles (1913). « L'argent ». *Cahiers de la Quinzaine*, 16 février 1913. [Édition consultée : PÉGUY Charles (1932). *L'argent suivi de L'argent (suite)*. Paris, Gallimard, p. 25-26.]

Troisième partie

Du solidarisme au catalanisme (1901-1906)

Chapitre 3.1

Pédagogue solidariste et didacticien du français pour allophones

3.1.1 Un manuel solidariste bien accueilli par les francs-maçons

Louis Pastre s'installe à l'école Pasteur, au Bas-Vernet, dans la banlieue nord de Perpignan, au printemps 1900, et obtient une mutation pour l'école Rigaud, dans le quartier *intra muros* de *La Real*, l'été 1901¹. Ces périodes correspondent, à quelques jours près, aux dates d'arrivée et de départ du directeur, Jules Combes (1858-1943)², de cet établissement à deux classes.

Né à Montauban, encore un *gavatx* donc, Jules Combes est un ancien élève de l'école normale de Perpignan. Titulaire du brevet supérieur, il est rompu à la fonction de direction, qu'il a déjà occupée, pendant 18 ans, essentiellement à Prades et auparavant dans le petit village voisin de Los Masos. Maître d'école méritant, Jules Combes est titulaire d'une médaille de bronze, attribuée en 1892³. Il est aussi lauréat de l'Exposition scolaire du Concours agricole de Perpignan de 1890, avec une médaille d'argent, pour les cahiers et les

¹ ADPO : 1T101. Voir illustration 3.1.1 et 3.1.2.

² Dates relevées sur la sépulture de Jules Combes au cimetière de l'ouest de Perpignan.

³ ADPO : 1T95.

travaux manuels présentés¹. Reconnu par ses collègues, Jules Combes est conseiller départemental et siège donc en tant que membre élu au sein de l'instance paritaire départementale, aux attributions pédagogiques, administratives et disciplinaires. Apprécié par la hiérarchie, le Montalbanais est soucieux de sa carrière et a sollicité le sous-préfet de Prades pour assurer sa mutation à Perpignan : « une intervention qu'il croit de quelque poids !... Douce croyance ! »², se moque le haut-fonctionnaire, dans sa missive au Préfet.

Louis Pastre, quant à lui, n'adopte pas la même posture. Avec seize années d'ancienneté, ayant atteint la deuxième classe, il était pourtant aussi en mesure de postuler à la direction d'école, grâce à une entrée en fonction antérieure à 1889, qui le dispensait du brevet supérieur³.

L'année scolaire 1900-1901 fut mise à profit par les deux instituteurs, pour une expérimentation pédagogique, qui déboucha, en 1901, sur une publication : *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille : Guide du maître*⁴. Il semble que la pratique commune d'éducation sociale, en vue de l'enrichissement de l'ouvrage, fut poursuivie durant l'année 1901-1902, même si les notices administratives des deux collègues indiquent, à cette date, un changement d'affectation qui contredit leur note placée à la fin de la réédition de 1902⁵ : « Nous ne saurions terminer sans faire connaître à nos collègues les principaux résultats obtenus dans notre école pendant les années scolaires 1900-1901 et 1901-1902⁶ ».

Il est donc probable que Louis Pastre et Jules Combes aient poursuivi l'éducation sociale en classe, chacun dans leur nouvelle affectation, après l'étape commune à l'école

¹ L'exposition scolaire est organisée sous l'autorité de l'inspecteur primaire de Perpignan, Auguste Taillefer, commissaire général. On remarque, parmi les membres du jury, Pierre Vidal, bibliothécaire de la ville de Perpignan. AMP : 3F1/8 (*Livre d'or du Concours régional et de l'Exposition de Perpignan*).

² ADPO : 1T95.

³ « Classement des instituteurs », *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°216, 20 novembre 1920, p. 652 ; « Directeurs et directrices d'écoles primaires élémentaires » et « Classement avancement et traitements ». In BUISSON Ferdinand, dir. (1911). *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, Hachette, 2 vol. <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>.

⁴ Voir illustration 3.1.3.

⁵ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902, 2^e éd.]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2^e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître*. Paris, Bibliothèque d'Éducation, 24 p, in-8°. Le format in octavo correspond approximativement au format A5.

Il est fait référence à une première édition en 1901 dans : MASERAS Alfons (1927). « L'obra de Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya, edició del matí*, n°9820, 20 novembre 1927, p.7.

Nous avons situé la deuxième édition en 1902 car la *Revue de l'Enseignement primaire et Primaire Supérieur* en fait la promotion en février 1903 (voir plus loin). Cela semble confirmé au vu des données biographiques des personnalités radicales qui félicitent les auteurs et dont les textes sont inclus dans l'ouvrage (voir plus loin). Ainsi, Louis PASTRE cite le mandat de député de Ferdinand Buisson qui ne l'a été qu'en 1902, alors qu'il omet de préciser que Louis Caulas, qui le félicite aussi, est maire de Perpignan. Cela est certainement dû aux difficultés que celui-ci rencontre en 1902, à la mairie, et en tant que candidat malheureux aux élections législatives d'avril, lors desquelles il est battu par Edmond Bartissol, candidat anti-ministériel soutenu par les monarchistes.

⁶ *Ibid*, [1902, 2^e éd.], p. 22.

Pasteur. La position de Jules Combes au sein de l'administration scolaire, mieux établi que Louis Pastre, simple instituteur adjoint diplômé a minima, suggère que le directeur médaillé et conseiller départemental de l'Instruction publique fut le principal promoteur de cette première aventure éditoriale. Ou bien Louis Pastre chercha-t-il à bénéficier d'un réseau que pouvait lui ouvrir un collègue mieux introduit auprès des instances dirigeantes de l'Instruction publique ?

Ces toutes premières années du XX^e siècle, alors que Louis Pastre, à 38 ans, publie son premier ouvrage, sont celles du retour des luttes scolaires. L'affaire Dreyfus, à son paroxysme en 1899, coupant la France en deux, les a réveillées, après une dizaine d'années d'apaisement. Ainsi, les élections législatives de 1902, lors desquelles la majorité républicaine sort renforcée sur sa gauche anticléricale, sont marquées par l'application aux congrégations enseignantes de la loi de 1901 sur les associations. Dans les Pyrénées-Orientales, le Bloc des gauches ministériel l'emporte, avec trois députés, Jean Bourrat (1859-1909), radical-socialiste, Jules Pams (1852-1930), républicain-radical, Frédéric Escanyé (1833-1906), républicain progressiste, face à un seul élu pour les progressistes alliés aux monarchistes, Édmond Bartissol (1841-1916).

La deuxième édition de l'ouvrage commun est publiée à Paris, à la Bibliothèque d'Éducation, fondée en 1898, par Henri Baudéan (1864- ?), également propriétaire de la *Revue de l'Enseignement primaire et Primaire Supérieur* (1890-1929). Cette revue de référence, de laquelle émane la Bibliothèque d'Éducation, est écrite par des instituteurs et pour les instituteurs, elle est au centre des débats sur l'amicalisme et le syndicalisme dans l'enseignement primaire¹. Née de la volonté de regrouper les instituteurs, après la circulaire de 1887 du ministre de l'Instruction Publique, Eugène Spuller (1835-1896), qui leur avait interdit toute union nationale, la *Revue* se compose de trois parties : scolaire, postscolaire et extrascolaire. Elle ne se contente pas de diffuser des exercices et des modèles de conférences pour les cours d'adultes, mais traite aussi des questions corporatives et véhicule les idées du socialisme, auprès d'instituteurs qui, après l'Affaire Dreyfus, ont perdu leur enthousiasme initial envers la Troisième République. Ainsi, de 1904 à 1914, Jean Jaurès (1859-1914) y écrit

¹ CASPARD Pierre, dir., CASPARD-KARYDIS Pénélope, CHAMBON André, FRAISSE Geneviève, POINDRON Denise (1986). *La presse d'éducation et d'enseignement : XVIIIe siècle-1940 : répertoire analytique : T. 3.* K-R. Paris, INRP, CNRS, p. 416-418.

RUIMY Laurence (1994). *Recherches sur la Revue de l'Enseignement Primaire et primaire Supérieur (1890-1914)*. Paris, Fen UNSA, p. 38.

deux articles par mois ; auparavant, Gustave Hervé (1871-1944) lui prêtait également sa plume.

La une du 1^{er} et du 8 février 1903, et celle du 15 novembre 1903, présentent l'ouvrage des instituteurs perpignanais, en reproduisant, en pleine page, la préface de l'*Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille : Guide du maître*¹, et annoncent son complément, *Dossier de l'élève*, aujourd'hui introuvable. De même, *La Revue* du 13 décembre 1903 fait la promotion d'un autre manuel de la Bibliothèque d'Éducation, *Histoire de la France et de l'Europe*, un ouvrage de Gustave Hervé, à cette époque, pacifiste et hostile au patriotisme tel qu'il était enseigné par la République². La Bibliothèque d'Éducation a l'ambition d'aider les instituteurs à défendre l'école primaire laïque contre la pression cléricale, en mettant « entre les mains des élèves des livres nouveaux, faits sur les indications des maîtres eux-mêmes, conçus d'après une méthode scientifique et concourant ainsi réellement à l'émancipation intellectuelle des jeunes générations et à leur culture morale³ ». À la différence des grandes maisons d'édition scolaire créées précédemment, liées elles aussi à des revues professionnelles⁴, mais publiant surtout les écrits de professeurs du second degré, la Bibliothèque d'Éducation privilégie les ouvrages signés par des instituteurs, leur permet d'en tirer quelque bénéfice et consacre l'excédent de ses ressources à l'Union Fraternelle de l'Enseignement Primaire, une société de secours mutuels⁵.

L'éducation sociale, que promeuvent Jules Combes et Louis Pasteur, est une dimension de la question sociale qui a une place importante dans les débats de la fin du XIX^e siècle. Selon Émile Durkheim (1858-1917), le fondateur de la sociologie française, l'éducation est un « fait social »⁶ qui s'impose à l'individu. Pour les radicaux et les démocrates modérés, au pouvoir dès 1902, grâce au Bloc des gauches, le problème social trouve sa solution dans l'éducation. Nos deux auteurs, dans leur proposition d'*Éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*, s'inscrivent dans le mouvement solidariste fondé par Léon Bourgeois

¹ Voir illustration 3.1.3'.

² Le manuel fut interdit par le Conseil Supérieur de l'Instruction Publique, en 1904.

³ BAUDEAN Henri (1898). « Bibliothèque d'Éducation ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, 30 janvier 1898, p. 145-146. Cité par : RUIMY Laurence (1994). *Recherches sur la Revue de l'Enseignement Primaire et primaire Supérieur (1890-1914)*. Paris, Fen UNSA, p. 29.

⁴ *Le manuel Général de l'Instruction Primaire*, fondé en 1832 et publié chez Hachette depuis 1850, compte sur Ferdinand Buisson qui lui prête sa plume. Également, *Le Volume*, édité depuis 1888 par Armand Colin, avec des contributions de Jules Payot. Mais aussi, *La Revue Pédagogique*, fondée en 1878, éditée par Delagrave, avec des contributions d'Élie Pécaut, Jules Steeg, Octave Gréard et Ferdinand Buisson.

Cité par : RUIMY Laurence (1994). *Recherches sur la Revue de l'Enseignement Primaire et primaire Supérieur (1890-1914)*. Paris, Fen UNSA, p. 20.

⁵ Voir : RUIMY, *ibid*, p. 32.

⁶ « Les règles de la méthode sociologique », dans la *Revue philosophique*, 1894.

(1851-1925), « auteur de Solidarité, président de la Société d'Éducation sociale », auquel ils dédient leur manuel. En 1896, l'ancien président du Conseil, député et plusieurs fois ministre, en particulier de l'Intérieur, et de l'Instruction publique (1890-1892 et 1898), avait effectivement rassemblé et publié, sous le titre de *Solidarité*, une série d'articles¹. En 1890, Jules Combes, lauréat du Concours scolaire de Perpignan, fut probablement félicité par le ministre qui présidait la distribution solennelle des récompenses². En 1901, lorsque les deux instituteurs solidaristes se placent sous son autorité intellectuelle, Léon Bourgeois s'active pour la constitution du Parti radical, en présidant le Comité d'action pour son congrès fondateur.

Le solidarisme, qui se veut doctrine scientifique, se fonde sur l'idée que les hommes sont tous liés, du fait de leur seule naissance, comme sont interdépendants tous les organes d'un même corps. C'est la philosophie que les radicaux mettent en pratique, une fois au pouvoir. En fait, le solidarisme est « un réformisme soucieux, par des mesures ponctuelles, de détourner les classes pauvres du socialisme »³ : c'est une alternative à la charité chrétienne comme au collectivisme révolutionnaire. Outre l'éducation sociale, il propose le développement des syndicats ouvriers, des coopératives paysannes, des mutuelles. Il défend l'instauration de l'impôt sur le revenu, les retraites ouvrières, l'arbitrage dans les conflits du travail et, en matière internationale⁴, la coopération et l'arbitrage. Les solidaristes ont apporté également leur concours à l'adoption de la loi de 1901 sur les associations. Leur doctrine se conjugue à la conception de la nation édictée par Ernest Renan (1823-1892), en 1882, car la solidarité unit les citoyens d'une même patrie, par delà leurs différences de langue, de religion, etc⁵.

Ce climat favorisa aussi la publication, à Perpignan, en 1901, de *Méthode d'enseignement mutuel : ses péripéties en France, sa défense, sa glorification*⁶, de Sauveur Morer (1823-1902), ancien professeur du collège de Perpignan et disciple de Côme Rouffia

¹ BOURGEOIS Léon (1896). *Solidarité*. Paris, Colin.

² Léon Bourgeois, ministre de l'Instruction publique, préside, les 19 et 20 juillet 1890, la remise des prix du concours et de l'exposition scolaires de Perpignan (voir *supra*), organisés dans le cadre du Concours agricole (10-18 mai 1890) ; un buffet avec les autorités locales est donné, en son honneur, par la municipalité de Perpignan menée par le radical Élie Delcros. Le ministre inaugure aussi la statue du portraitiste roussillonnais de Louis XIV, Hyacinthe Rigaud (Jacinto Rigau). AMP : 3F1/15.

³ SAGNES Jean (2007). « La conception solidariste dans les manuels de l'enseignement primaire supérieur sous la Troisième République », p. 233-241. In VERDELHAN-BOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, p. 237.

⁴ Léon Bourgeois sera le premier président de la Société des Nations, en 1919. Cela lui vaudra le prix Nobel de la Paix, en 1920.

⁵ Voir SAGNES, *op.cit.*, p. 235.

⁶ MORER Sauveur (1901). *Méthode d'enseignement mutuel: Ses péripéties en France – Sa défense – Sa glorification*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 60 p.

(1790-1874), le fondateur de la première école mutuelle de la ville¹. Alors que déjà sous le ministère Guizot, l'enseignement mutuel n'avait pu résister, au sein même de l'école publique, à l'engouement pour la méthode simultanée des Frères des écoles chrétiennes, la publication d'un tel ouvrage semble vouloir rappeler aux républicains anticléricaux et solidaristes de 1900, leur dette envers les libéraux philanthropes du début du siècle passé, favorables à la démocratisation de l'instruction. Et on peut voir, en effet, dans *l'Essai d'éducation sociale à l'école, avec le concours de la famille* de Jules Combes et Louis Pastre, qui prône « l'effort individuel et collectif » et organise la classe sous l'autorité de chefs de groupes, des réminiscences de la méthode mutuelle, même s'il ne s'agit plus comme auparavant « d'un moniteur investi d'une part de l'autorité du maître », mais « d'un élève comme les autres », qui a l'autorité « que ses camarades lui ont volontairement donnée ».²

L'ouvrage des deux instituteurs perpignanais paraît opportunément alors que viennent de se tenir, du 26 au 30 septembre 1900, l'Exposition de l'Éducation Sociale et le Congrès International de l'Éducation Sociale, lors de l'Exposition Universelle de Paris, sous la présidence de Léon Bourgeois, qui fonde ensuite la Société pour l'Éducation sociale. Pourtant, selon le préfet des Pyrénées-Orientales, qui répond, en février 1900, à la sollicitation de Léon Bourgeois, en vue de la préparation de la manifestation parisienne, « en dehors des établissements d'enseignement public, les œuvres se rattachant à l'Éducation Sociale sont peu nombreuses dans le département »³. Jules Combes et Louis Pastre font donc œuvre de pionniers, en matière de manuels d'éducation sociale pratique, dans leur département et, probablement dans la France entière⁴. En effet, la notion de « solidarité » figure dans les

¹ Voir chapitres 1.1 et 1.2.

² COMBES Jules, PASTRE Louis [1903]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître*. Paris, Bibliothèque d'Éducation, p. 19.

³ Suite de la lettre : « Voici leur nomenclature, avec le nom des présidents qui, j'en ai reçu l'assurance, vous prêteront leur concours le plus entier : M. Blanquer, conservateur du musée, président de l'Association Polytechnique de Perpignan ; M. Émile Brousse, ancien député, président de l'Association Polytechnique de Céret ; M. Lauret, inspecteur d'Académie, président de la Société de Secours mutuels des instituteurs et institutrices du département et de la Mutualité Scolaire, à Perpignan ; M. le docteur Lutrand, président de l'Association des Anciens Élèves du Collège, à Perpignan ; M. le Baron Desprès, Président de la [?]; M. [?], président de l'Assistance par le Travail, à Perpignan; M. Agasse, Président de la Bourse du Travail, à Perpignan ; M. Ferrer, Président de la Société Agricole à Perpignan ; M. Arqué, président de la Société des employés du commerce, à Perpignan ; M. Eugène Bardou, président de la Société de l'Imprimerie, à Perpignan ; M. le docteur Donnezan, président de l'association Amicale des Médailleurs d'honneur, à Perpignan.

ADPO : 1T332.

⁴ Le catalogue en ligne du Musée Social <http://cediasbibli.org/opac/index.php?lvl=more_results> ne propose pas de manuel d'éducation sociale ; celui de Jules Combes et Louis Pastre n'y figure pas non plus ; nous leur en avons adressé une copie numérique, à partir de l'exemplaire conservé à la BNF. Courrier électronique, du 9 février 2012, en réponse à notre sollicitation, envoyé par Anthony Lorry, Bibliothèque du CEDIAS-Musée social ; 5, rue Las cases, 75007 Paris.

manuels d'éducation civique de la Troisième République¹, de façon théorique, selon les programmes de 1897 et de 1902². En revanche, la pratique de la solidarité effective en classe n'avait, semble-t-il, jamais été, auparavant, l'objet d'un manuel, qui plus est accompagné d'un dossier de l'élève, que l'inspecteur primaire de Perpignan, Sylvain Davin (1857- ?), considère comme « l'histoire morale et intellectuelle de l'enfant [qui] devra le suivre durant toute sa scolarité »³. Parmi les appréciations qui précèdent l'ouvrage, outre cette dernière, celle de Paul Grenier (1870-1953)⁴, « publiciste », ancien instituteur, correspondant à Perpignan du grand journal radical *La Dépêche de Toulouse*, semble être la confirmation du caractère précurseur de l'œuvre d'éducation sociale de Jules Combes et Louis Pastre:

Je vous félicite de votre remarquable travail. – Il a toute la valeur d'une œuvre originale. Sans doute les principes en ont été exposés par les principaux penseurs et notamment par M. Léon Bourgeois dans son beau livre « sur la solidarité ». Mais il restait à trouver une méthode pratique d'éducation conforme à ces principes. C'était très difficile, car il ne s'agissait pas d'imiter ou de perfectionner ; il fallait créer. Ce n'est pas par un vague enseignement théorique, c'est par une application raisonnée, quotidienne, incessante de procédés systématisés que vous entendez développer le sentiment de la solidarité⁵.

D'autres personnalités, parmi les plus hautes autorités de la pédagogie et de la politique radicale encouragent les auteurs. L'ouvrage inclut quatre pages d'appréciations⁶ dont celle de Ferdinand Buisson⁷ (1841-1932), « professeur d'éducation à la Sorbonne, ancien directeur de l'enseignement primaire, député de Paris », de Léopold Mabileau⁸ (1859-1941),

¹ L'éducation religieuse a été remplacée, dans les écoles publiques, par l'instruction morale et civique, en vertu de la loi sur l'obligation et la laïcité scolaires de 1882.

² SAGNES Jean (2007). « La conception solidariste dans les manuels de l'enseignement primaire supérieur sous la Troisième République », p. 233-241. In VERDELHAN-BOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, p. 233.

³ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître.* Paris, Bibliothèque d'Éducation, p. 6.

⁴ BONET Gérard, dir. (2011). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonaises : Pouvoirs et société.* Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 513.

⁵ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille, op.cit.*, p. 3.

⁶ *Ibid.*, p. 1-4.

⁷ Ferdinand Buisson fut directeur de l'enseignement primaire, choisi par Jules FERRY en 1879, et le resta pendant dix-sept ans. Il dirigea les éditions de 1897 et de 1911 du *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, et fit entrer les sciences de l'éducation dans l'enseignement supérieur, dès 1883. Ce fut une des grandes figures de l'école de la Troisième République. Député radical-socialiste de la Seine de 1902 à 1914 et de 1919 à 1924, il fut président de la Ligue des droits de l'homme en 1913, et reçut, en 1927, le prix Nobel de la paix.

⁸ Léopold Mabileau, professeur agrégé de philosophie à la faculté des lettres de Toulouse, devient directeur du Musée social, fondé en 1894, et contribue à faire passer la politique de l'État du concept de charité à celui d'assurance sociale. En 1902, Léopold Mabileau est élu premier président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

« directeur du Musée Social, membre correspondant de l'Institut » et de Jules Payot¹ (1859-1940), « inspecteur d'académie ». On y trouve aussi les encouragements d'Antonin Lavergne (1863-1941), « professeur d'école normale et auteur de *Jean Coste ou l'instituteur de village* »² et de Lauret, « inspecteur d'Académie » des Pyrénées-Orientales, de 1899 à 1905³.

La présence d'Antonin Lavergne parmi les signataires, avec lequel Louis Pastre a très probablement eu des relations de camaraderie vingt ans auparavant⁴, nous suggère que ce dernier doit aussi avoir des rapports privilégiés avec certaines des autres personnalités qui le félicitent. En tout état de cause, amitié éventuelle mise à part, se référer à Jean Coste en 1902 revient à faire un clin d'œil aux amis de Charles Péguy, l'éditeur et défenseur du roman. En effet, le fondateur des *Cahiers de la Quinzaine* est engagé dans la dénonciation du socialisme bourgeois, qu'il considère anticlérical par manque de convictions sociales. Mais les appels du pied à des lecteurs plus modérés sont savamment orchestrés par l'inclusion d'appréciations issues de l'autre bord républicain.

Ainsi, deux hommes politiques locaux ne sont pas en reste dans leurs éloges au manuel de Combes et Pastre, ils sont pourtant issus de bords opposés : Frédéric Escanyé⁵ (1833-1906), député de Prades de 1876 à 1906, opportuniste par trois fois victorieux face aux radicaux, et Louis Caulas⁶ (1857-1926), le maire radical-socialiste de Perpignan, de 1896 à 1904. Leur dénominateur commun est la franc-maçonnerie ; Louis Caulas deviendra même le vénérable de la loge perpignanaise « Athénée social », fondée en 1903, dont le qualificatif suggère un attachement au solidarisme⁷. Effectivement, une grande partie des solidaristes, non seulement sont membres du Parti radical, mais sont aussi des francs-maçons actifs¹, Léon

¹ Jules Payot, fils de paysans savoyards (donc probablement locuteur de franco-provençal), inspecteur d'académie à Chalons depuis 1898, deviendra recteur de l'académie de Chambéry (1902) puis d'Aix (1907-1922) et directeur (1903-1914) de *Le Volume, journal des instituteurs et des institutrices*. Maître à penser des instituteurs publics des années 1895-1914, il est l'auteur de plusieurs ouvrages professionnels destinés à former les convictions morales et civiques des instituteurs, dont sa thèse *L'éducation de la volonté*, rééditée jusqu'en 1941 et traduite en quinze langues. Voir : CONDETTE Jean-François (2006). *Les recteurs d'Académie en France de 1808 à 1940. Tome 2 : Dictionnaire biographique*. Lyon, INRP, p. 310-312.

² Le roman *Jean Coste ou l'instituteur de village*, écrit en 1894 et 1895, décrit la misère des instituteurs publics alors que la Troisième République voulait valoriser leur mission laïque. Il fut publié en 1901, par Charles Péguy (1873-1914), dans sa revue *Cahiers de la Quinzaine*. En 1902, Charles Péguy publia un essai *De Jean Coste* afin de défendre le roman d'Antonin Lavergne et de dénoncer l'idéal socialiste bafoué par la Troisième République.

³ Voir EFFROY Jacques (1986). *L'inspecteur d'académie en résidence départementale : Hier, aujourd'hui, demain...* Pontoise, J. Effroy [éd.], p. 687.

⁴ Antonin Lavergne, né la même année que Louis Pastre, fut aussi son proche voisin puisqu'il était originaire d'Aniane, près de Clermont-l'Hérault (voir chapitre 2.1).

⁵ VILAR Marc (2011). « Frédéric Escanyé », p. 411-412. In BONET Gérard, dir. (2011), *op. cit.*

⁶ FRÉNAY Étienne (2011). « Louis Caulas », p. 247-248, In BONET Gérard, dir. (2011), *ibid.*

⁷ Louis Caulas quitte, en 1903, la loge perpignanaise de rite écossais « Saint Jean des arts de la régularité » et rejoint l'« Athénée social », nouvelle loge, de rite français, sous les auspices du Grand Orient de France, et l'autorité du vénérable Marcel Huard, dont il sera question incessamment. Voir : RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003). *Deux siècles de maçonnerie en Roussillon (1744-1945)*. Saint-Estève, Presses Littéraires, p. 182, 197-198.

Bourgeois² au premier chef. Les écoles élémentaires et les cours d'adultes, laïques et gratuits, créés par les francs-maçons et les libres penseurs, à la fin du Second Empire, avaient ouvert la voie aux lois scolaires de la Troisième République³. À Perpignan, dans « un département [qui] n'est pas avancé en matière d'instruction »⁴, la loge maçonnique « La Parfaite union » avait décidé d'attribuer, en 1867,

une somme de 150 francs pour être donnée en prix et en livret de caisse d'épargne aux élèves des classes d'adultes et des écoles gratuites de garçons de la ville de Perpignan [...] les plus méritants par leur assiduité et le résultat de leur travail⁵.

Il est donc légitime de se poser la question de l'engagement maçonnique de Louis Pastre, d'autant plus, comme nous l'avons vu, qu'il occupa un poste à Clairà, foyer de la libre pensée, antichambre de la Franc-maçonnerie, à laquelle un instituteur laïque de cette époque, ne pouvait être insensible. Solidariste et donc proche du Parti radical, pédagogue avant-gardiste, Louis Pastre a effectivement le profil du maçon de la Troisième République. Cependant, son nom ne figure ni dans les tables du Grand Orient de France, ni dans celles de la Grande Loge de France, les deux seules obédiences alors existantes⁶. Cela est relativement fréquent. En effet, à cette époque, l'œuvre de la franc-maçonnerie repose davantage sur ses compagnons de route que sur ses membres initiés. Ainsi, on a même fait « porter le tablier » à des figures de l'Instruction publique, Ferdinand Buisson et Paul Bert (1833-1886), par

¹ D'après : SAGNES Jean (2007). « La conception solidariste dans les manuels de l'enseignement primaire supérieur sous la Troisième République », p. 233-241. In VERDELHAN-BOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, p. 239.

² Léon Bourgeois fut initié en 1882 par la loge de Reims « La Sincérité ». Voir : FAUCHER Jean-André (1988). *Dictionnaire historique des francs-maçons : Du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Librairie académique Perrin, p. 249.

³ Voir : LALOUE Jacqueline (2001). « L'instruction laïque : un idéal pour les francs-maçons », p. 269-289. In *Annali di storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche*. Brescia, Editrice La Scuola, p. 288.

⁴ Délibération citée par : RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003), *op.cit.*, p. 178-179.

⁵ *Ibid.*

⁶ Nous exprimons notre gratitude à Paul Pistre, auteur de :

Francs-maçons du Midi : Maçonnerie biterroise et sociabilité urbaine du XVIII^e siècle à nos jours. Perpignan, Mare Nostrum, 1995,

qui a bien voulu faire effectuer des recherches dans les archives du Grand Orient de France et de la Grande Loge de France. Nous lui devons également bonne partie des idées de ce passage sur la franc-maçonnerie, exposées dans trois courriers qu'il nous a adressés (12 juillet, 14 et 19 octobre 2008).

Nos remerciements vont également à Jacques Mongay et à Paul Tirand, pour leurs aimables réponses à nos sollicitations. Voir : RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003). *Deux siècles de maçonnerie en Roussillon (1744-1945)*. Saint-Estève, Presses Littéraires, et

TIRAND Paul (2002). *Loges et francs-maçons audois 1757-1946*. Castelnaudary, Paul Tirand [éd.].

exemple, alors qu'ils n'appartenaient à aucune loge¹. Nous devons donc aussi adopter la formule « maçon sans tablier » pour Louis Pastre, il en va de même pour Jules Combes².

Il n'en reste pas moins que Jules Combes et Louis Pastre sont imprégnés du catéchisme laïque diffusé par les francs-maçons et en remplissent le verso de la couverture. Parmi les « Opinions sur la solidarité et sur l'éducation sociale », on trouve évidemment celles de Léon Bourgeois et de Ferdinand Buisson, « Président de la Société pour l'étude psychologique de l'enfant », et aussi celle d'Eugène Véron³ (1825-1889), auteur de *La morale* : « L'idée de solidarité est encore bien neuve, et elle est assez mal connue [...]. C'est le bouleversement de tous les préjugés d'après lesquels le bonheur des uns ne pourrait s'acquérir qu'aux dépens de celui des autres ». Et s'ensuit une inévitable référence à Emmanuel Kant (1724-1804), le philosophe qui épouse tellement bien la démarche maçonnique, mue par la raison plutôt que par le dogme : « Penser aux autres dans toutes nos actions, n'est ce pas le meilleur moyen de combattre notre égoïsme et de justifier tous nos devoirs individuels et sociaux ? ».

En cette année 1901, marquée par la fondation du Parti radical et par le vote de la loi sur les associations, levier de la persécution des congrégations, l'École laïque, incarnation de l'État républicain, doit se substituer à l'Église, pour exercer la magistrature morale. Alors, Jules Combes et Louis Pastre flanquent leur catéchisme laïc de deux épigraphes sur le bien et le mal : « Dans notre système seulement l'intérêt de chacun est que tous les autres travaillent BIEN », « Dans tout autre système, l'intérêt de chacun est que tous les autres travaillent MAL ». Et, sur une couverture surchargée, après deux citations du « Congrès de l'Éducation sociale de 1900, présidé par Monsieur Léon Bourgeois », les auteurs réitèrent le rôle de l'école dans la « transformation sociale » pour l'accomplissement de l'idéal, imprimé en gras, de « Justice et Humanité » et de « Justice et Amour ».

¹ Voir : LALOUETTE Jacqueline (2001), *op.cit.*, p. 279 et FAUCHER Jean-André (1988). *Dictionnaire historique des francs-maçons : Du XVIIIe siècle à nos jours*. Paris, Librairie académique Perrin, p. 249.

² Selon les listes partielles de Jacques Mongay ; courrier électronique du 22 août 2008. Nous avons aussi sollicité directement Madame Irène Mainguy, bibliothécaire principale documentaliste du Grand Orient de France. Par courrier du 29 mai 2012, elle nous informe que « [sa] recherche concernant l'appartenance maçonnique de Jules Combes est demeurée infructueuse ». En revanche, Louis Pastre étant décédé avant la Seconde Guerre mondiale, période pour laquelle il n'y a pas de possibilité de consultation des fichiers du Grand Orient de France, il n'est pas possible d'être absolument catégorique sur la non appartenance de Louis Pastre à la Franc-maçonnerie. Il en va de même, après consultation de Monsieur François Rognon, chargé des archives de la Grande Loge de France (réponse par courriel du 31 août 2012).

³ Eugène Véron, historien, philosophe et journaliste publie *La morale* en 1884 ; critique et directeur de revues d'art, il s'inscrit dans le courant de l'esthétique positiviste.

Vient ensuite la préface, dans laquelle les auteurs citent l'inspecteur d'académie Jules Payot, à partir de son ouvrage de référence : *Aux instituteurs*¹. Une fois inscrits dans le sillage de leur hiérarchie, ils exposent en quatre points comment « combattre l'égoïsme à l'école par la pratique quotidienne de la solidarité »². C'est un système expérimenté en classe et dont les résultats ont « dépassé [leurs] espérances »³. Il s'agit d'abord d' « améliorer chaque enfant en particulier [pour] rendre la collectivité meilleure »⁴. Les outils au service de cet objectif sont « le graphique de l'effort individuel »⁵, « le cahier de devoirs quotidiens et le cahier de devoirs mensuels »⁶, « les feuilles de correspondance avec la famille »⁷, « la notice individuelle »⁸. En revanche, on supprime « la composition, le classement et le cahier de roulement »⁹, afin de ne pas avoir à comparer l'élève avec ses camarades »¹⁰ et éviter ainsi « l'émulation individuelle » au bénéfice de « l'émulation personnelle¹¹ et de l'émulation collective ». Ensuite, les notes figurant sur le graphique individuel sont reportées sur « le graphique de l'effort collectif de la classe¹² », afin de faire constater à l'élève l'importance, au point de vue social, de tout ce qu'il fait ; les bons points sont individuels et collectifs. Par la suite, les élèves sont préparés à la vie sociale en les habituant à s'entraider grâce à la désignation, « par consentement mutuel »¹³ de « tuteurs et de pupilles »¹⁴. Enfin, les individuels et le graphique collectif, les feuilles de correspondance et la notice constituent le dossier de l'élève : « son histoire morale et intellectuelle »¹⁵ qui devra le suivre durant toute la période de scolarité. Si Louis Pastre a confiance dans les ressources propres de chaque élève, qui est un élément actif de la classe solidaire, le libre choix des activités n'est cependant pas

¹ L'ouvrage phare de Jules Payot, *Aux instituteurs et institutrices : conseils et directions pratiques*, fut publié en 1897 et connut neuf éditions jusqu'en 1913.

² COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître*. Paris, Bibliothèque d'Éducation, p. 5.

³ *Ibid.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*, p. 7.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 9.

⁷ *Ibid.*, p. 10.

⁸ *Ibid.*, p. 13.

⁹ Sur le cahier déroulement, chaque jour, un élève différent inscrit les devoirs de la journée. Selon Louis Pastre, l'élève s'y compare avec ses camarades, ce qui est contraire à l'émulation personnelle ; de plus, le maître est contraint d'y apporter de nombreuses corrections en vue d'une éventuelle inspection.

¹⁰ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée, op.cit*, p. 13.

¹¹ Résultat de la comparaison de soi avec soi-même.

¹² COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2e édition modifiée, op.cit*, p. 16.

¹³ *Ibid.*, p. 20

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ *Ibid.*, p. 21.

proposé aux écoliers ; mais l'expérience personnelle devient éducative, dans une société scolaire en prise avec les progrès sociaux de la société civile.

L'essentiel du *Guide du maître* de l'*Essai d'éducation sociale avec le concours de la famille* porte sur « les graphiques de l'effort individuel et collectif »¹ ; d'abord, parce qu'ils symbolisent le surpassement individuel et le bénéfice qu'en tire toute la collectivité, ensuite parce qu'ils allègent la tâche d'évaluation du maître qui, de quantitative, devient qualitative. Avec une présentation explicite, même pour les parents illettrés, les graphiques intègrent aussi l'effort des élèves-tuteurs et de leurs camarades pupilles, «les intelligences obscures et lentes»². L'objectif est d'obtenir « ce spectacle vraiment remarquable d'une classe où tout le monde travaille avec plaisir, où le maître est entouré de collaborateurs de tous les instants, et où chacun n'a plus qu'un but : le bien de tous »³. Ce combat scolaire contre « l'égoïsme, l'orgueil et la jalousie » persuade les auteurs qu'ils travaillent « à une véritable rénovation sociale »⁴.

Dans le corps du document abondent les références aux pédagogues, aux administrateurs de l'Instruction publique et aux textes réglementaires en vigueur, aux philosophes et au législateur. Ainsi, quand il s'agit pour les maîtres de « collaborer avec les parents et d'amener ceux-ci à les seconder »⁵, on se réfère au *Cours de pédagogie* de Gabriel Compayré⁶ (1843-1913) et à la mise en garde du recteur Octave Gréard⁷ (1828-1904), face à ceux qui « sont exposés à porter trop haut leurs espérances et à désespérer trop vite »⁸. Les auteurs se rappellent aussi les enseignements de Théodore Jouffroy⁹ (1796-1842) : « Ce qui importe, ce n'est pas le succès, mais l'effort »¹⁰ ; et pour justifier l'émulation personnelle on signale que « Rousseau la pratiqua pour l'éducation de son *Émile* »¹. À propos des sanctions

¹ Voir illustration 3.1.3''.

² *Ibid.*, p. 20.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*, p. 23.

⁵ *Ibid.*, p. 11.

⁶ Gabriel Compayré, professeur, recteur, philosophe, homme politique dut sa notoriété à son *Manuel d'instruction civique et morale*, critiqué par le clergé en 1880. Il enseigna l'histoire de la pédagogie aux Écoles normales supérieures. Son *Cours de pédagogie*, publié en 1886, était destiné aux écoles normales primaires. Voir : LELIÈVRE Claude, NIQUE Christian (1994). *Bâtisseurs d'écoles : Histoire biographique de l'enseignement en France*. Paris, Nathan, p. 304-305.

⁷ Octave Gréard, agrégé de lettres et haut administrateur de l'Instruction publique, vice-recteur de Paris de 1872 à 1902, fut l'éminence grise de nombreux ministres. Voir : Claude LELIÈVRE, Christian NIQUE (1994), *ibid.*

⁸ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*. 2e édition modifiée, *op.cit.*, p. 11.

⁹ Théodore Jouffroy, philosophe représentant de l'éclectisme, professeur à l'École normale puis à la Sorbonne.

¹⁰ COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*. 2e édition modifiée, *op.cit.*, p. 8.

pour faute grave infligées par le maître, les chefs de groupe, choisis « par le moyen du vote au scrutin secret »², en accord avec les « trois arbitres »³, peuvent requérir un sursis, en référence explicite à la loi Bérenger⁴. Il y a aussi une référence à l'inspecteur général Édouard Petit (1858-1917) qui visitera Louis Pastre en classe, probablement en 1901⁵.

Louis Pastre conclut son *Essai d'éducation sociale avec le concours de la famille* en conseillant aux maîtres « de ne pas transformer du jour au lendemain le système d'éducation en usage dans l'école »⁶, mais de procéder lentement et progressivement, d'abord par « la suppression du classement »⁷, puis par « la suppression de la composition »⁸. La progressivité n'enlève pas à cette mesure son caractère de remise en question formelle de la pédagogie primaire. En effet, l'idée pédagogique de Jules Combes et Louis Pastre rappelle les principes de l'Éducation nouvelle, héritière des théories de Jean-Jacques Rousseau (1712-1778), exposées dans son traité d'éducation *Émile ou De l'éducation*, publié en 1762. La première expérience en France de pédagogie active, très élitiste cependant⁹, ne date que de 1899, avec l'École des Roches d'Edmond Demolins (1852-1907), à Verneuil-sur-Avre, en Normandie. Celui-ci s'inspirait des méthodes actives expérimentées en Angleterre par Cecil Reddie, qui avait fondé son école nouvelle à Abbotsholme, en 1889. Peu après, John Dewey (1859-1952) ouvrit, en 1896, à l'Université de Chicago, un laboratoire de psychologie appliquée à la pédagogie ; il refusait l'idée selon laquelle l'éducation est une préparation à la vie et défendait qu'elle est la vie même ; il est considéré comme le père de la pédagogie de projet. En 1907, Maria Montessori (1870-1952) ouvrit à Rome la première *Casa dei bambini*, dans laquelle le jeu est le moteur de l'activité spontanée de l'enfant. La même année, le pédagogue belge Ovide Decroly (1871-1932) fondait l'École de l'Ermitage et proposait une pédagogie fondée sur la découverte de l'environnement de l'enfant, qui déboucha sur la méthode de lecture

¹ Plus tard, en 1915, Louis Pastre approfondira la question des philosophes de l'éducation et publiera un essai : *Ramon Llull [1232 ?-1316 ?] et son œuvre pédagogique* : « Comme pédagogue, il nous intéresse parce que, bien avant nos grands maîtres, Rabelais, Montaigne, et Rousseau, il aborda le grave problème de l'éducation, [...] c'est en langue catalane qu'il écrivit ses ouvrages ». Voir : PASTRE Louis [1915]. *Ramon Llull et son œuvre pédagogique*. Perpignan, Société d'études catalanes, Imprimerie catalane, p. 2.

² COMBES Jules, PASTRE Louis [1902]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*. 2e édition modifiée, op.cit, p. 18.

³ *Ibid.*

⁴ La loi soutenue par René Bérenger (1830-1915), adoptée le 26 mars 1891, créa le sursis à l'exécution des peines, pour un équilibre entre sévérité et humanité.

⁵ Voir sous-chapitre 3.1.2.

⁶ *Ibid.*, p. 21-22.

⁷ *Ibid.*, p. 22.

⁸ *Ibid.*

⁹ Disciple de Frédéric Le Play (1806-1882), Edmond Demolins avait publié, en 1897, un ouvrage, *A quoi tient la supériorité des anglo-saxons ?*, dans lequel il défendait les sociétés particularistes et considérait le socialisme comme un avatar du communautarisme. Son école était destinée aux enfants de la bourgeoisie.

globale. Mais le mouvement de l'Éducation nouvelle ne se développera qu'après la Première Guerre mondiale.

Cependant, dès la première décennie du XX^e siècle, la Catalogne espagnole réunissait les conditions favorables à l'éclosion de la pédagogie active. En effet, la bourgeoisie catalaniste politiquement émergente, tout comme le prolétariat séduit par l'anarchisme ou par le républicanisme de gauche, ne pouvaient se satisfaire, ni de l'élitisme des écoles religieuses, ni de la désastreuse école primaire d'État¹. Ainsi, de retour de Paris, Francesc Ferrer i Guàrdia (1859-1909) ouvrit, à Barcelone, en 1901, sa première École nouvelle, libertaire et rationaliste². A partir de 1906, le pédagogue catalaniste Joan Bardina (1877-1950) essaiera d'impulser une politique pédagogique active en Catalogne, avec l'Escola de mestres de Barcelone ; il entrera en relation avec Louis Pastre avant 1905 et, en 1909, reproduira même dans sa *Revista catalana d'Educació*, l'*Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*. Nous y reviendrons³ mais, dès à présent, cette reconnaissance de l'ouvrage de Louis Pastre par un des pionniers de l'éducation nouvelle en Catalogne est la preuve de sa participation précoce au mouvement général de refondation de l'école, au-delà des politiques éducatives nationales. Plus encore, son manuel porte, dès 1901, le germe de l'éducation à la solidarité universelle qui sera une des constantes de l'Éducation nouvelle après la Grande Guerre.

Réédité, ce manuel a dû rencontrer un certain succès. Il est signalé « épuisé » en 1913⁴ et « la deuxième édition est modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques ». Cependant, nos consultations du Dépôt légal, aux Archives départementales des Pyrénées-Orientales et à la Bibliothèque nationale de France⁵, ne nous ont pas permis de connaître le nombre d'exemplaires imprimés pour chaque édition⁶.

¹ Voir : GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (1992). *L'Escola nova catalana 1900-1939: objectius, constants i problemàtica / pròleg i tria de textos de Josep Gonzàlez-Agàpito*. Vic, Eumo, p. XXXIII-XLV.

² Voir chapitre 3.2.

³ Voir sous-chapitre 3.2.3. et partie 4.

⁴ Voir : PASTRE Louis (1913). *Les catalanismes à l'école. Enquête faite dans les Écoles du Roussillon avec la collaboration de plusieurs instituteurs roussillonnais*. Perpignan, Imprimerie Catalane, deuxième de couverture.

⁵ Consultation effectuée à notre demande dans le fonds du Centre historique des Archives nationales à Paris (série F/18/IX), par Sophie Olive du Département de l'orientation et de la communication, en juillet 2007.

⁶ Il en va de même pour tous les ouvrages suivants de Louis Pastre, à l'exception de *Éléments de grammaire catalane*, publié en 1925 et imprimé à 450 exemplaires (ADPO : 2T20). Voir chapitre 5.

3.1.2 Une méthode active de français imprimée chez les radicaux-socialistes

Depuis le début de l'année scolaire 1901-1902, Louis Pastre exerce dans la nouvelle école Hyacinthe-Rigaud, tandis que Jules Combes a rejoint l'école Arago¹. Implantée dans l'ancien hôtel Çagarriga², qu'elle partage avec le Muséum récemment déplacé³, l'école Hyacinthe Rigaud⁴ est sise place Fontaine-Neuve (*Font nova*), dans le quartier *intra muros* de La Réal (*La Ral*), construit autour de l'ancienne église (XIV^e siècle) du Palais des Rois de Majorque tout proche (XIII^e siècle). C'est un quartier populaire, tout comme son voisin, le quartier Saint-Jacques (*Sant Jaume*), où Louis Pastre officiera à partir de septembre 1910. A La Réal et à Saint-Jacques, les travailleurs agricoles sont majoritaires, *Hortolans* [maraîchers propriétaires] ou journaliers, ils exploitent en particulier les riches terres d'alluvions des *Horts de Sant Jaume* [Jardins Saint-Jacques], entre le fleuve La Têt et la partie orientale de la ville, dont on franchit les remparts⁵ par la porte de Canet. On respire, dans Perpignan 1900, un « air de village »⁶. Malgré la présence de l'école normale d'instituteurs et l'école primaire supérieure, implantées place de l'Arsenal, dans l'ancien grand ensemble conventuel de Saint-Sauveur qui jouxte l'école Rigaud, et en dépit des militaires de la citadelle toute proche⁷, dans ces quartiers populaires, « la rue est encore au catalan, elle lui appartient tout entière et il l'emplit tous les jours des cris familiers de ses petits marchands »⁸. Louis Pastre habite là, traverse des Amandiers, derrière l'école Rigaud, près de la place de l'Arsenal et de la rue des Amandiers qui accueille, depuis la fin du XVIII^e siècle, le premier temple maçonnique du Roussillon⁹.

¹ ADPO : 1T101, 1T95.

² La famille de Çagarriga est l'une des plus anciennes maisons de la noblesse catalane. Voir : <http://www.mediterranees.net/museum/cagarriga.html>.

³ AMP : 4M33.

⁴ Hyacinthe Rigaud, né Jacinto Rigau à Perpignan en 1659, quelques mois avant le Traité des Pyrénées, et mort en 1705, était le portraitiste de Louis XIV.

⁵ Le conseil municipal de Perpignan vota la démolition des remparts en 1903, les travaux s'étalèrent de 1904 à 1906. Le Castillet, fortification de la porte nord, aujourd'hui symbole de la ville, en réchappa de justesse.

⁶ Attesté par Pierre Vidal en 1897, cité par : WOLFF Philippe, dir. (1985). *Histoire de Perpignan*. Toulouse, Privat, p. 178.

⁷ Voir illustration 3.1.1 et 3.1.2.

⁸ GRANDO Charles (1915). « Les cris de la rue ». *Revue Catalane*, juillet 1915, p. 113.

Dans *Voyage en Espagne*, publié en 1843, Théophile Gautier écrivait : « À Perpignan, mes joies sont d'entendre le matin les cris de la rue avec leur catalan si joliment chanté par les revendeuses ». Cité par : BONAFONT Josep (1912). « Crits del poble ». *Revue Catalane*, n°69, septembre 1912, p. 265.

⁹ RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003). *Deux siècles de maçonnerie en Roussillon (1744-1945)*. Saint-Estève, Presses Littéraires, p. 50.

Outre la deuxième édition du manuel pratique d'éducation sociale que Louis Pastre avait écrit avec le directeur d'école Jules Combes, l'année 1903 fut aussi marquée par la publication d'un nouvel ouvrage que notre instituteur cosigna avec l'inspecteur primaire Sylvain Davin (1857- ?) : *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*¹. En effet, à cette époque, la préoccupation, tout particulièrement dans les régions peuplées d'allophones², est l'enseignement du français. Ainsi, en 1902, la question principale à traiter aux conférences pédagogiques d'automne de la circonscription de Perpignan est « L'enseignement du français à l'école maternelle et dans les petites classes de l'école primaire »³. L'instituteur et l'inspecteur ne font pas le choix d'une entrée dans le français par la comparaison avec la langue locale. Il est vrai que depuis 1878, alors que Michel Bréal⁴ (1832-1915), inspecteur général et professeur au Collège de France, s'était présenté comme « un ami des patois »⁵, devant mille cinq-cents instituteurs délégués et le ministre Agénor Bardoux, lors d'une conférence à l'Exposition universelle de Paris, le temps et les illusions étaient passés. Celui qui avait écrit, dès 1872, dans son ouvrage phare, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*⁶, « Loin de nuire à l'étude du français, le patois en est le plus utile auxiliaire [...] ; on ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine »⁷, s'était depuis lors ravisé, en particulier devant les

¹ DAVIN S., PASTRE Louis [1903]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges.* Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p. Format in-8°, relié, couverture carton rigide vert, dos cuir rouge, prix 1 fr. Voir illustrations 3.1.4., 3.1.5. et 3.1.8.

L'année de publication de la première édition figure dans la liste des ouvrages « Du même auteur », jointe à : PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques.* Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, 163 p.

Dès la deuxième édition, parue en 1905, pour le même contenu, le volume passe à 80 p. La troisième édition, probablement en 1909, est imprimée chez L. Surroca, à Perpignan. À partir de la quatrième édition, probablement en 1911, et jusqu'à la dixième, l'imprimeur est Joachim Comet, à Perpignan. Les éditions à 80 pages sont aussi au format in-8°, couverture carton rouge, bleu ou vert et dos tissu noir ou rouge, prix 0 fr 70 et 0 fr 75 à partir de la 5^e édition. Voir illustration 3.1.4.

² En sociolinguistique, un allophone est une personne qui, dans un territoire donné, a pour langue maternelle une autre langue que la ou les langues officielles, et qui réside habituellement dans ce territoire. Les locuteurs de langues régionales sont des allophones particuliers puisqu'ils parlent la langue vernaculaire du territoire où elle n'est pas officielle, ce sont donc des allophones autochtones. Laurent Puren préfère le synonyme « alloglotte » qu'il définit ainsi : « Tout individu dont la première socialisation s'est effectuée toute ou en grande partie dans une langue autre que la langue nationale du pays dans lequel il réside ». Puren Laurent (2004). *L'école française face à l'enfant alloglotte. Contribution à une étude des politiques linguistiques éducatives des minorités linguistiques scolarisées dans le système éducatif français du XIX^e siècle à nos jours.* Paris, Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle, thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures dirigée par Daniel Véronique, p. 50.

³ *Bulletin des l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°81, 1902, p. 1365.

⁴ Michel Bréal, professeur de grammaire comparée au Collège de France et fondateur de la sémantique, est nommé inspecteur général de l'Enseignement supérieur (1879-1888) par Jules Ferry.

⁵ Voir : BOUTAN Pierre (1995). « Michel Bréal "ami des patois" : linguistique, pédagogie, politique ». In *Langages*, 29^e année, n°120, p. 33-51.

⁶ BRÉAL Michel (1872). *Quelques mots sur l'instruction publique en France.* Paris, Hachette, 410 p.

⁷ *Ibid.*, p. 60.

félibres parisiens, en 1890. En fait, la grammaire comparée était une science nouvelle, réservée à l'enseignement supérieur, et la version était devenue un exercice inerte et anachronique, assimilé à l'apprentissage des langues mortes. Au collège et au lycée, la circulaire du 15 novembre 1901 avait imposé la méthode directe pour les langues étrangères et, pour l'école primaire, Michel Bréal avait recommandé de travailler le français de forme intuitive et orale. Seul ou presque depuis 1876, Joseph Lhermite (1844-1920), le frère Savinien des Écoles chrétiennes, s'entêtait avec ses recueils de versions provençales pour l'apprentissage du français ; nous y reviendrons¹.

Alors, Louis Pastre et Sylvain Davin s'inscrivent, avec leur manuel de lecture, vocabulaire, grammaire et composition écrite, dans le cadre légal de la méthode maternelle, recommandée par l'inspecteur général Irénée Carré (1829-1909). Cette méthode n'est rien d'autre qu'une appellation synonyme de la méthode directe, encore nommée méthode naturelle ou méthode intuitive. Elle consiste, contrairement à la méthode grammaticale traditionnelle héritée de l'enseignement du latin, à faire parler directement les apprenants dans la langue seconde, sans détour par la traduction, et pour les plus jeunes, sans passage préalable ni par l'écrit, ni par la grammaire. L'ouvrage de notre instituteur et de l'inspecteur est destiné aux enfants de 6 à 9 ans, donc déjà entrés dans l'écrit. Les auteurs précisent qu'il s'adresse « aux enfants qui commencent à lire couramment et à copier et qui ont suivi à l'école maternelle ou au cours préparatoire les premiers exercices de langage »². Une note de bas de page fait référence à un « livre de la maîtresse »³, par les mêmes auteurs, centré sur le cycle précédent : *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans (Écoles maternelles et classes enfantine des écoles primaires)*. Ce guide de l'enseignant est introuvable ; il est signalé « épuisé » dans les publications postérieures de Louis Pastre, en 1913, 1920 et 1925. Sa rédaction fut postérieure à celui qui nous occupe puisqu'il est annoncé « en préparation » sur la page « Ouvrages recommandés »⁴ de ce dernier.

Le parti-pris pédagogique du manuel de 1903 qui nous occupe est affiché en couverture, « La répétition, sous des formes variées, est l'âme de l'enseignement dans les petites classes » ; l'épigraphe est ensuite explicitée dans la préface :

¹ Voir sous-chapitre 4.1.2.

² DAVIN S., PASTRE Louis [1903]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*. *Op.cit.*, p. 4.

³ *Ibid.*

⁴ Voir illustration 3.1.8.

Répéter, répéter sans cesse, mais éviter la monotonie de la répétition, et par conséquent la fatigue, en faisant constamment appel à la curiosité, à l'instinct d'imitation, à l'activité naturelle de nos jeunes élèves, telle est l'idée directrice que nous n'avons jamais perdue en composant ce modeste ouvrage¹.

On retrouve ici l'idée chère à Michel Bréal de l'enseignement de la langue nationale par la méthode intuitive, et le principe de l'imitation et la répétition orale pour l'apprentissage des langues étrangères, propre à la méthode directe². On voit également poindre ce que l'on appellera la « centration sur l'apprenant ». Effectivement, les élèves catalanophones de Louis Pastre méritaient toute son attention, car il s'agissait de leur enseigner l'idiome national, une langue presque étrangère. Ainsi, même si le public allophone n'était pas explicitement visé par la méthode Davin-Pastre, les appréciations des maîtres utilisateurs, introduites à partir de la cinquième édition³, confirment le succès remporté auprès des petits Catalans, mais aussi chez les écoliers occitans et bretons :

Dans notre plaine du Roussillon, où la majeure partie des enfants que nous recevons ignorent totalement le français, je suis arrivé avec la méthode Davin-Pastre à des résultats surprenants. [...] On enseigne tout en ayant l'air de s'amuser. (E. Boucabeille, Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales).

J'ai remarqué qu'au bout de très peu de temps les conversations en français pendant l'exercice de langage étaient aussi naturelles que les conversations en catalan dans la cour ou dans la rue. (Thomas, instituteur à Baixas, P.-O.)

Pendant l'année scolaire 1905-1906, l'ouvrage de M. Pastre a été essayé avec beaucoup de succès à l'école annexe. [...] A la fin de l'année, nos jeunes élèves faisaient déjà convenablement les devoirs de composition française qui terminent chaque leçon : dans un département où l'enseignement du français présente de réelles difficultés, ce résultat est considérable et permet de juger de l'excellence du livre de M. Pastre. (Puell, directeur de l'annexe à l'école normale d'instituteurs de Perpignan)

Mes petits Gascons aiment fort vos exercices si animés, vos si vivantes leçons de choses. [...] (Mme Baux, institutrice à Mascaras, Gers)

¹ DAVIN S., PASTRE Louis [1903]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*. *Op.cit.*, p. 3.

² L'École Berlitz (fondée aux U.S.A. en 1878) avait présenté, en 1900, la méthode directe pour les langues étrangères, à l'Exposition internationale de Paris. Déjà en 1867, Claude Marcel, précurseur de la méthode directe, avait publié à Paris : *Étude des langues ramenée à ses véritables principes, ou l'art de penser dans une langue étrangère*.

³ À partir de la cinquième édition, quatre pages d'appréciations de la presse pédagogique et de lecteurs, numérotées à part, sont insérées après la deuxième de couverture (p. 1 et p. 2), et avant la troisième de couverture (p. 3 et p. 4). La cinquième édition est postérieure à 1911 puisque la mention de cette année apparaît associée à la quatrième édition dans PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans* ; l'année de publication de ce dernier ouvrage figurant dans plusieurs ouvrages postérieurs dont PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*.

Mes sincères compliments pour votre ouvrage si pratique pour l'enseignement du français aux petits Bretons. (Rousseau, instituteur à Brech, Morbihan)

Les appréciations de la presse pédagogique insistent aussi sur les mérites didactiques de l'ouvrage, sans se référer cependant à un éventuel public allophone ; cela n'aurait pas été politiquement correct. On y trouve des louanges en faveur de la rupture avec la grammaire traditionnelle, qu'ont en commun la méthode directe, pour les langues secondes, et la méthode intuitive de l'enseignement du français :

Les auteurs ont retrouvé cette vérité chère aux professeurs de langues étrangères, mais inconnue des maîtres de français : on apprend une langue en la parlant. C'est l'œuf de Colomb. (P. Nérod, *Bulletin Corporatif du Rhône*)

Le titre indique de suite la conception des auteurs et l'esprit de l'ouvrage : le français s'enseignera, non par la grammaire, mais par la langue elle-même. (J. Raffin, *L'Émancipation de l'Instituteur*)

Les auteurs, en avance sur les pédagogues officiels [...] n'ont pas oublié de faire une place au dessin libre. J'ajoute que tous les éléments d'un même chapitre [...] se groupent autour d'un même sujet, car les auteurs avaient, avant que fût créé le mot, appliqué le principe des centres d'intérêt. (A. Deleuze, *L'École Émancipée*)

Tout est bien compris dans vos Exercices de langage ; c'est là une bonne application d'une méthode active et par conséquent féconde. Vous connaissez bien "les petites classes" et "l'âme enfantine". Votre expérience mériterait les honneurs de la lettre imprimée. (Belliol, directeur d'école à Béziers)

Votre ouvrage m'est d'un précieux secours pour mes cours élémentaires et préparatoires. Les conversations sont pleines d'intérêt pour les enfants et j'ai déjà pu constater quelques progrès chez eux. (Boucher, instituteur à Philippeville [Algérie])

J'ai proposé et obtenu l'inscription sur la liste parisienne de votre excellent petit manuel d'exercices de langage. (Jeannard, instituteur à Paris)

L'originalité de la méthode Davin-Pastre réside donc dans le fait que, pensée implicitement pour les non francophones de naissance, elle s'adresse de fait, sans distinguer l'origine linguistique des apprenants, et donc sans distinction sociale, à l'ensemble des écoliers des départements français, y compris Paris et l'Algérie, si l'on en croit les appréciations des utilisateurs. La méthode Carré s'adressait, elle, exclusivement aux enfants allophones, en particulier les locuteurs des langues non romanes¹. La destination aux « cours

¹ « Est-il nécessaire que TOUS les petits Français (même les Bretons, les Flamands, les Basques, les Arabes, etc.) comprennent et sachent parler le français ? Oui : Parce que leur intérêt est qu'ils puissent plus tard entretenir des relations avec les habitants du reste de la France ; Parce qu'ils seront soldats et que les commandements militaires se font en français ; Enfin, parce qu'on n'est pas complètement Français, quand on ne connaît pas la langue de la France ». Préface de : CARRÉ Irénée (1889). *Méthode pratique de lecture, de langage, d'écriture, de calcul, etc. plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas*

préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges » de la méthode Davin-Pastre confirme la transversalité du public destinataire, au-delà des classes sociales. Tous ces élèves bénéficient, pour l'étude de « la langue nationale », des innovations pédagogiques véhiculées par la méthode directe pour l'enseignement des langues étrangères. Cependant, aucune appréciation d'utilisateur ne permet de confirmer que l'ouvrage était employé dans les petites classes des collèges et lycée, c'est-à-dire à destination des enfants de la bourgeoisie. Pourtant, nous l'avons déjà évoqué pour le collège de Perpignan¹, le catalan était bien présent dans la bouche des enfants favorisés, en particulier de ceux issus de la petite bourgeoisie terrienne.

En revanche, la méthode Davin-Pastre fut utilisée, à Perpignan, à l'école annexe de l'école normale d'institutrices et à celle des instituteurs. Les enseignants en formation l'ont donc prise en main ou ont observé sa mise en pratique. Dans son commentaire, le directeur de l'école modèle, un praticien censé être exemplaire et en tout cas prescripteur d'opinion sur la pédagogie, souligne l'*allophonie* dominante et, implicitement, la nécessité d'une méthode de français-langue seconde pour les petits Catalans des Pyrénées-Orientales :

Pendant l'année scolaire 1905-1906, l'ouvrage de M. Pastre a été essayé avec beaucoup de succès à l'École Annexe. Les morceaux à lire incitent l'élève à l'observation, à la réflexion et au raisonnement. Les exercices se rapportant à ces textes sont bien gradués et, particulièrement nombreux ; ils permettent de former rapidement l'enfant à la conjugaison des verbes usuels et à la construction de phrases simples. A la fin de l'année, nos jeunes élèves faisaient déjà convenablement les devoirs de composition française qui terminent chaque leçon : dans un département où l'enseignement du français présente de réelles difficultés, ce résultat est considérable et permet de juger de l'excellence du livre de M. Pastre. (Puell, directeur de l'Annexe à l'École Normale)

La progression de la méthode Davin-Pastre se fait par centres d'intérêt², en partant de l'environnement immédiat de l'élève, en faisant d'abord appel à l'oralité, de façon vivante,

français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale. Livre du maître. Paris, Armand Colin, p. 4.

¹ Voir sous-chapitre 2.1.6. La pratique spontanée du catalan parmi les collégiens de Perpignan est attestée plus d'une décennie après la première édition de la Méthode Davin-Pastre (elle le sera longtemps encore, jusqu'aux années 1960). Ainsi, Le 3 mars 1914, un surveillant d'internat du collège de Perpignan, M. Dépaule, adresse un rapport au principal : « Les élèves Ribes et Turié se tinrent tranquilles sur les rangs, mais dès leur sortie, dans la rue du Collège, ils se mirent de concert à m'adresser de nombreuses insultes en catalan parmi lesquelles je puis distinguer celle-ci : "Gros couïn", au grand contentement de certains élèves qui étaient sous ma surveillance ». ADH : 1T.

² Le centre d'intérêt est un champ lexical unique repris par le titre de la leçon ; chez Davin-Pastre, il concerne par exemple « Les jeux et les outils » avec une leçon sur « la corde à sauter », sur le « Le sifflet », etc. Cette innovation pédagogique de la fin du XIX^e siècle pour l'enseignement primaire de la langue maternelle est passée à l'enseignement secondaire des langues étrangères, au début du XX^e siècle. Voir : PUREN Christian (2005). « Entrées libres en didactique des langues », *Les Cahiers Pédagogiques*, n°437, novembre 2005, p. 41-44.

autonome et solidaire. On se situe à l'avant-garde de la méthode active¹. La motivation de Louis Pastre et de Sylvain Davin semble donc être d'abord celle de rénovateurs de l'enseignement du français, à la différence d'Irénée Carré dont les déclarations, sur la langue bretonne en particulier, « débris corrompu du celtique »², trahissent un positionnement idéologique explicite contre les langues régionales. Toutefois, l'inspecteur général, qui était lui aussi partisan de la méthode active³, considérait que l'utilisation du symbole, un objet stigmatisant l'enfant patoisant, était une « pratique détestable, et dont l'effet le plus sûr, outre les inconvénients qu'elle entraîne au point de vue moral, est de rendre tout le monde silencieux et muet »⁴.

Dans la préface de la première édition de 1903, les auteurs adressent leurs « vifs remerciements »⁵ à l'inspecteur général Édouard Petit⁶ (1858-1917) et à l'inspecteur d'Académie Lauret pour l'approbation de leur méthode. Le soutien institutionnel valide donc les innovations pédagogiques de Sylvain Davin et de Louis Pastre. Il ne s'agit pas uniquement d'un blanc-seing de principe, car l'inspecteur général a effectivement assisté à une leçon de l'instituteur roussillonnais, comme indiqué à partir de la deuxième édition, parue en 1905. Louis Pastre y reproduit et approuve, en note, une assertion qu'Édouard Petit prononça dans sa propre salle de classe : « Le verbe est l'âme de la phrase »⁷. En effet, les auteurs suivent

¹ La méthodologie active, centrée sur la culture, fait son entrée, en France, dans les années 1902, c'est un compromis entre la méthode grammaticale traditionnelle et la méthode directe.

² Irénée CARRÉ (1888). « De la manière d'enseigner les premiers éléments du français dans les écoles de la Basse-Bretagne », *Revue Pédagogique*, tome XII, p. 220. Cité par : BOUTAN Pierre (1998). « La "Méthode Carré" et la politique linguistique à l'école primaire de la III^e République, vers la fin du XIX^e siècle », p. 13- 26. *Tréma*, I.U.F.M. de Montpellier, n° 14, décembre 1998, p. 21.

³ « Ne pas leur faire apprendre des noms ou des verbes isolés, mais [...] leur faire construire des propositions complètes, exprimant des faits réels auxquels ils sont mêlés, qui les intéressent par conséquent ». Extrait de la préface de : CARRÉ Irénée (1889). *Méthode pratique de lecture, de langage, d'écriture, de calcul, etc.* *Op.cit.* p. 3.

⁴ Cité par : CARRÉ Irénée (1888). « De la manière d'enseigner les premiers éléments du français dans les écoles de la basse-Bretagne ». *Revue Pédagogique*, 1888, n°2, p. 216-236. Cité par : TERRAL Hervé (2006). *Antonin Perbosc. Les langues de France à l'école et quelques autres textes sur la question*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 187.

⁵ DAVIN S., PASTRE Louis [1903]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p., p. 3.

⁶ Édouard Petit, inspecteur général de l'Instruction publique est l'auteur de plusieurs rapports sur l'éducation populaire. Il rédige les articles « Associations d'anciens et d'anciennes élèves » et « Œuvres post-scolaires » du *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*, que dirigera Ferdinand Buisson en 1911. En 1892, il fit paraître *L'école moderne* ; vers 1900, il publia le manuel, plusieurs fois réédité, *Lectures choisies d'auteurs français, morale et récitation* ; en 1913, il dirigea pour la librairie Quillet, *Histoire universelle illustrée des pays et des peuples*, en huit volumes. Il faut souligner qu'Édouard Petit rendit hommage à la Société traditionniste de l'instituteur occitaniste du Tarn-et-Garonne, Antonin Perbosc, dans : « L'école et la "petite patrie" ». In *L'école de demain*, Paris, Picard A. et Kaan, 1901, p. 55-57. Louis PASTRE se référa à Édouard Petit dans son *Essai d'éducation sociale*. Voir : TERRAL Hervé (2006). *Antonin Perbosc. Les langues de France à l'école et quelques autres textes sur la question*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 151-153.

⁷ Par exemple, dans la troisième édition, peut-être imprimée en 1909 car, comme nous le verrons au chapitre 4, cette année-là, la même imprimerie Surroca de Perpignan, sise Place Rigaud, fabrique le *Bulletin Mensuel du Syndicat des Institutrices et des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, présidé par Louis Pastre. Auparavant, en

avec enthousiasme l'esprit et la lettre de la grande réforme¹ de l'enseignement primaire du français de 1882, impulsée par Ferdinand Buisson et Félix Pécaut² (1828-1898), alors qu'elle « suscite d'abord l'animosité et l'opposition d'une fraction du corps enseignant, en particulier dans les écoles normales »³. Il s'agissait de passer d'un enseignement utilitaire du français à un enseignement élémentaire de la langue et la littérature nationales, et se rapprocher aussi des objectifs de l'enseignement secondaire, afin que l'enfant fût capable de rédiger une composition personnelle. Ainsi, dans l'appareil destiné aux maîtres, Louis Pastre et Sylvain Davin précisent : « La composition française est le but vers lequel tendent tous nos exercices. Nous avons d'abord incité l'enfant à parler en lui posant des questions sur des sujets familiers »⁴.

La méthode Davin-Pastre fait donc œuvre de rénovation pédagogique en plaçant, au sommet des études de la langue française, non pas la grammaire-orthographe, mais la rédaction-composition française. Ce sont d'abord les « exercices d'élocution »⁵ lors desquels l'élève reproduit des phrases analogues au texte proposé. Viennent ensuite les exercices de « conjugaison vivante »⁶, basés sur la « répétition attrayante »⁷, pendant lesquels les enfants s'interrogent en autonomie, selon un schéma établi entre interlocuteurs uniques, en binôme, en triade et en groupe-classe, afin de manipuler tout un paradigme verbal. Lors de cette « conjugaison vivante », les élèves allient le dire au faire, et le maître se délocalise en fond de classe. Ces pratiques de langage se terminent sur les « exercices de conversation »⁸, lors desquels « le but recherché par le maître est de se rendre inutile »⁹. Vient ensuite, à partir du même support textuel, discursif ou narratif, « la lecture courante »¹⁰, collective puis

1907, l'imprimerie Surroca se situait rue de l'Ange, selon la mention de l'imprimeur dans le *Bulletin du Syndicat* d'alors. DAVIN S., PASTRE Louis [1909]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*. Perpignan, Imprimerie Surroca, 80 p., p. 4.

¹ L'arrêté du 27 juillet 1882 avait fixé les nouveaux objectifs de l'enseignement primaire et renouvelé profondément l'enseignement du français.

² Félix Pécaut, né en Béarn, protestant, fait des études de théologie mais n'exerce pas de ministère. Libéral, partisan de la laïcité, il se consacra à la réforme de l'enseignement primaire et participa, en 1880, à la fondation de l'École normale supérieure féminine de Fontenay-aux-Roses.

³ CHERVEL André (1995). *L'Enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours, présentés par André Chervel, tome II, 1880-1939*. Paris, Institut national de recherche pédagogique, Éditions Économica, p. 23.

⁴ DAVIN S., PASTRE Louis [après 1911]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans, 5^e édition*. Perpignan, Louis Pastre [éd.], Imprimerie Comet, 80 p., p. 77. Remarque : nous proposons la référence à cette édition car nous en possédons une copie complète, cependant ces citations et celles qui suivent figuraient déjà dans la première édition de 1903 ou dans la deuxième de 1905.

⁵ *Ibid.*, p. 3.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*, p. 2.

⁸ *Ibid.*, p. 4.

⁹ *Ibid.*

¹⁰ *Ibid.*

individuelle, sans explication, « puisque tout a déjà été expliqué et compris »¹. Finalement, arrivent « la copie du texte »², « la dictée du texte ou partie »³, « l'exercice de grammaire »⁴ et, finalement, « la composition française »⁵ et le « dessin libre »⁶ se rapportant au texte support de la leçon. Voilà l'essentiel des soixante-quinze leçons centrées sur : « Les jouets et les outils », « Les qualités et les portraits », « L'école et la famille » et « Les métiers ».

La finalité de ce manuel pour les enfants de 6 à 9 ans tient dans un slogan, imprimé sur la carte de visite de Louis Pastre : « Méthode Davin-Pastre » : faire parler les enfants et leur faire écrire ce qu'ils savent dire »⁷. On en déduit que la dictée perd le premier rôle au profit de la composition française, et la « presse pédagogique » apprécie :

Le résultat de cette méthode si vivante est de former en quelques mois des élèves sachant qu'une phrase est l'expression d'une idée, qu'un devoir se compose de phrases, et que ces phrases doivent se suivre dans un certain ordre ; vérités parfois inconnues au cours moyen. On pourrait, au cours élémentaire, s'en tenir là, mais Louis Pastre et Sylvain Davin ne le veulent pas, et dans un appendice à leur ouvrage, ils esquissent la façon dont ils amènent l'enfant à faire de la composition personnelle, à rechercher et à ordonner ses idées « sans le secours du maître ». (P. Nérod, *Bulletin corporatif du Rhône*)⁸

Louis Pastre et Sylvain Davin précisent leur méthode pour rendre les élèves autonomes et efficaces lors de la composition libre, couronnement de leur pédagogie :

Puisque nous voulons un travail personnel, et que notre but est précisément de nous rendre inutiles [...], c'est cette méthode générale que nous indiquerons, en terminant, à nos petits élèves [...] : passer en revue les cinq sens et concentrer successivement son attention sur chacun d'eux. [...] On fera d'abord porter la correction sur le plan seulement jusqu'à ce que les élèves sauront bien ordonner leurs idées, puis on s'occupera de la rédaction. [...] Nous appellerons cet exercice : Composition libre. Il pourra être accompagné d'un dessin libre⁹.

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*, p. 5.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir illustration 3.1.8'.

⁸ Première page de l'encart de quatre feuillets intitulé « La presse pédagogique et la méthode Davin-Pastre », ajouté à partir de la cinquième édition.

⁹ DAVIN S., PASTRE Louis [après 1911]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans, 5^e édition*. Perpignan, Louis Pastre [éd.], Imprimerie Comet, p. 78.

Le « dessin libre », mis en avant par Pauline Kergomard¹ (1838-1925), et à laquelle les auteurs se réfèrent², est présenté comme une aide méthodologique à la composition libre, en cela qu'il facilite l'apprentissage de la chronologie³. Les auteurs revendiquent ainsi et explicitent ce que la première inspectrice générale des écoles maternelles appelait « apprendre à penser » :

L'instituteur racontera une histoire et il la fera reproduire [en dessinant] sous la dictée par les élèves, en trois ou quatre tableaux ou scènes représentant les points principaux du récit. [...] Après un certain nombre d'exercices de ce genre, il dira aux élèves d'imaginer eux-mêmes une petite histoire sans paroles. [...] Rompu à ces exercices, l'enfant saura raconter une histoire sans confondre le commencement, le milieu et la fin : il verra par la pensée les scènes principales qui divisent son récit en paragraphes distincts. Avec un tel ordre dans son esprit, l'enfant parlera mieux : il parlera d'après un plan trouvé par lui, et, plus tard, il écrira mieux cette petite composition française du certificat d'études qui fait le désespoir des maîtres et maîtresses⁴.

L'innovation par l'image concerne aussi la présentation de l'ouvrage, illustré par la photographie instantanée⁵ de M. Lamaysouette⁶ (1865- ?), instituteur. Les auteurs en sont très fiers et rendent hommage, à juste titre, à leur ami car, avant la Première Guerre mondiale, « les reproductions photographiques sont encore rares »⁷ dans les manuels scolaires :

Nos collègues apprécieront certainement ces instantanés qui représentent d'une façon si vivante les diverses scènes enfantines contenues dans nos leçons. Quant aux enfants, ils les préféreront

¹ Pauline Kergomard, première inspectrice générale des écoles maternelles de 1881 à 1917, transforma les anciennes salles d'asile en lieu d'enseignement et d'éducation en y introduisant en particulier le jeu et les activités artistiques dont elle revendique le caractère éducatif.

(D'après <<http://www.meirieu.com/PATRIMOINE/lespedagogues.htm>>).

Louis PASTRE citera Pauline Kergomard (également Michel Bréal), en 1911, en couverture de son manuel *Le français enseigné par la traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans* (voir chapitre 4) : « Mettez les élèves en présence d'un texte patois ; enseignez-leur à le serrer de très près, et l'exercice leur sera au moins aussi profitable que celui de la version latine aux élèves des lycées. »

² Ils citent, dans DAVIN S., PASTRE Louis [après 1911]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, 5^e édition, *op.cit.*, p. 77, le titre du célèbre ouvrage : KERGMARD Pauline (1886). *L'Éducation maternelle dans l'école*. Paris, Hachette, 316 p.

³ C'est ce qu'on appelle aujourd'hui les images séquentielles.

⁴ DAVIN S., PASTRE Louis [après 1911]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, 5^e édition, *op.cit.*, p. 77.

⁵ Les photographies sont reproduites selon l'original en noir et blanc et ne sont donc pas colorisées.

⁶ Sylvère Lamaysouette, originaire de Rivesaltes et instituteur adjoint à Perpignan est, en 1903, trésorier de la société de secours mutuels La Prévoyante, émanation de l'Amicale des Instituteurs des P.-O. En 1905, il sera secrétaire du Syndicat des instituteurs. alors que Louis Pastre est, cette même année, le délégué du syndicat au comité général de la Bourse du travail. Voir « Comité général ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} mai 1905 ; ADPO : 1T95 ; « Nos instituteurs ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 9 janvier 1903, p. 2 ; « Syndicat des instituteurs ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} octobre 1905.

⁷ CHOPPIN Alain (1992). *Les manuels scolaires. Histoire et actualité*. Paris, Hachette, p. 151.

sûrement aux images banales, plus ou moins artistiques, qu'ils ont l'habitude de trouver dans certains livres de classe¹.

Avec dix éditions et un nombre d'exemplaires cumulé de douze mille lors de la quatrième édition², on peut estimer un tirage total de trente mille exemplaires : un vrai record, dans la durée, pour une édition roussillonnaise. Louis Pastre, qui n'était ni directeur d'école, ni secrétaire de mairie, avec deux enfants à charge³, dut en tirer quelque bénéfice : un complément bienvenu au maigre salaire d'instituteur adjoint⁴.

Quant à Sylvain Davin⁵, le co-auteur de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, il est né à Sourribes, petit village des environs de Sisteron, dans les Alpes provençales, et est donc probablement occitanophone. L'instituteur provençal est d'abord suppléant à Annot, dans les Basses-Alpes, en 1876. Il devient ensuite professeur d'enseignement primaire au collège de Sisteron, en 1877, puis instituteur à Roquefort, dans les Bouches-du-Rhône, en 1880. Le voici, la même année, directeur d'école à Aix-en Provence, puis maître d'école normale à Mâcon, en 1881. Enfin, élève à l'École normale supérieure de Saint-Cloud, en 1882, Sylvain Davin est élevé au grade de professeur à l'école normale de Nice et d'Aix, en 1883. Il termine son ascension avec la fonction d'inspecteur de l'enseignement primaire, à Aubenas en 1889, à Cosne-Cours-sur-Loire (Nièvre) en 1890, et à Montélimar en 1894. Officier d'académie depuis 1892, Sylvain Davin est nommé finalement inspecteur primaire à Perpignan et membre du Conseil Départemental de l'Instruction publique des Pyrénées-Orientales, en 1901. La Catalogne est sa dernière affectation. Il prend sa retraite anticipée pour maladie, en août 1903, à 46 ans.

¹ DAVIN S., PASTRE Louis [1903]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, op.cit, p. 3.

² Mentionné dans la liste des ouvrages « Du même auteur », en quatrième de couverture de : PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'études catalanes, Imprimerie catalane, 119 p.

³ Voir illustration 3.1.5.

⁴ Jacques Ozouf rappelle que « la République paie mal ses hussards noirs ». Il poursuit en décrivant une situation comparable à celle de Louis Pastre, à cette époque : « En 1901, après quatorze ans de service, un instituteur gagne 100 francs par mois. [...] Au même moment, un journalier agricole gagne trois francs par jour, un ouvrier menuisier 3 francs 50. Il est donc maigre l'avantage de l'instituteur ». OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. [Exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 129]

Cependant, à Perpignan, les salaires sont très bas : en 1901, un ouvrier perpignanaise peut gagner la moitié moins que son homologue parisien. Voir : FRÉNEY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». *CERCA*, n°29, p. 232.

⁵ ADH : 1T2360-78 ; ADPO : 1T54.

Arrivé depuis peu dans les Pyrénées-Orientales lorsque paraît la *Méthode Davin-Pastre*, de santé fragile de surcroît, ayant envisagé une mutation à Toulouse ou à Montpellier dès juillet 1902, il est probable que Sylvain Davin ait eu, dans l'écriture du manuel, une implication inférieure à celle de Louis Pastre. Veuf, sans enfant et malade, Sylvain Davin quitta vraisemblablement les Pyrénées-Orientales à la fin de l'année 1903, dès sa mise en retraite anticipée. Quant à l'édition, à compte d'auteur, et à la diffusion, c'est bien Louis Pastre qui les assume, comme indiqué en couverture de toutes les éditions¹. Cependant, la variété des charges assumées par Sylvain Davin tout au long de sa carrière, et sa formation théorique, ont certainement été précieuses pour Louis Pastre, instituteur-adjoint non-normalien. En effet, Sylvain Davin s'inscrit parfaitement dans l'ascension sociale et professionnelle, hors de l'université, voulue par Jules Ferry, parallèlement à la systématisation progressive de la formation des maîtres et des formateurs de l'enseignement primaire. Ainsi, depuis le brevet supérieur, Sylvain Davin a franchi tous les niveaux de la promotion interne, jusqu'au certificat d'aptitude au professorat des écoles normales suivi d'onze années d'inspection primaire avant le poste de Perpignan. L'étape essentielle fut certainement le passage par l'École normale supérieure de Saint-Cloud, dans la première promotion de 1882.

Cependant, la signature partagée avec Sylvain Davin ne relève pas uniquement, pour Louis Pastre, du seul cautionnement hiérarchique. Au delà des convergences pédagogiques, d'autres sont peut-être idéologiques. Effectivement, en 1902, Sylvain Davin félicitait Louis Pastre et Jules Combes pour leur *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*. La même année, le Provençal mettait tout son zèle² d'inspecteur primaire aux ordres du gouvernement républicain anticlérical et pourfendait les écoles religieuses des Pyrénées-Orientales.

Les années 1902-1905, sous le ministère d'Émile Combes, sont celles de l'influence décisive du parti radical sur le gouvernement et le pays, le radicalisme est devenu la première formation de gauche. « Si le militant radical est très rarement un prolétaire, on peut encore souvent le considérer comme un homme du peuple, faisant confiance pour le représenter à des notables républicains et anti-cléricaux »³. L'anti-cléricalisme est au premier plan, il permet un

¹ Voir illustration 3.1.4.

² Appréciations de l'inspecteur d'Académie Lauret, en 1902 : « M. Davin est un inspecteur primaire habile, fin et doux, mais d'une douceur qui n'exclut pas la fermeté. Il est très respectueux pour ses chefs ; il a une réelle autorité sur son personnel. Il remplit avec zèle tous ses devoirs, autant que le permet sa santé un peu délicate ». ADH : 2360-78.

³ LÉVÊQUE Pierre (1994). *Histoire des forces politiques en France. 1880-1940. Tome 2*. Paris, Armand Colin, p. 82.

consensus avec les socialistes, hors des questions économiques et sociales conflictuelles au sein du camp républicain. Le combat contre la calotte est aussi un terrain de convergence entre le radicalisme et la franc-maçonnerie. Cette politique aboutit, en 1905, à la loi de séparation des Églises et de l'État, dans le prolongement des textes combistes de 1903 qui retirent, d'abord partiellement puis totalement, le droit d'enseigner aux congrégations religieuses.

La lutte contre les congrégations enseignantes culmine pendant l'année scolaire 1902-1903. En février 1902, deux mois avant les élections législatives, les préfets sont invités à fermer les écoles tenues par des congrégations non autorisées par l'État, en particulier celles créées après la loi du 1er juillet 1901 sur les associations. La nouvelle majorité républicaine de gauche, plus combative dans son anticléricalisme que la précédente, porte Émile Combes (1835-1921) à la présidence du gouvernement, en remplacement de Pierre Waldeck Rousseau (1846-1904), démissionnaire. Instigateur de la loi sur les associations, celui-ci comptait prévenir le développement des congrégations, tandis que son successeur, qui s'installa aussi à la tête du ministère de l'Intérieur et des Cultes, avait « l'intention de les détruire »¹ et par dessus tout celles qui tenaient des écoles, « foyers d'insurrection morale contre la République »². En vertu de la neutralité de l'école publique établie par la loi Ferry de 1882, le ministre de l'Instruction publique, Joseph Chaumié (1849-1919), fait procéder à l'enlèvement des emblèmes religieux dans les classes et accélère l'application de la loi de Goblet de 1886 sur la laïcité et la qualification des enseignants des écoles publiques, en particulier le personnel féminin parmi lequel subsistent des religieuses.

Le préfet des Pyrénées-Orientales figure parmi les premiers qui annoncent au ministère que la laïcisation des écoles publiques est achevée dans son département, au même titre que la Seine, et l'Aude, entre autres³. En vue de la rentrée scolaire 1902-1903, la lutte contre les écoles congréganistes s'intensifie. Le décret du 27 juin 1902 invite les préfets à fermer les établissements des congrégations non autorisées ; la circulaire aux préfets du 11 juillet 1902 leur demande la même chose, pour les établissements non autorisés des congrégations autorisées. Finalement, la loi du 7 juillet 1904 interdit l'enseignement à toutes les congrégations. Les évêques demandent aux Frères et Sœurs qui assurent un enseignement

¹ GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 134.

² Émile Combes cité par GONTARD, *ibid*, p. 135.

³ GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 135.

de se séculariser et de créer des établissements laïques libres ainsi que des patronages et ouvriers¹ ; des enseignants religieux partent ouvrir des écoles à l'étranger².

Dans les Pyrénées-Orientales, où aux dernières élections législatives les républicains radicaux, malgré les divisions avec les socialistes, ont largement devancé les conservateurs, le mois de juillet 1902 voit la fermeture de 31 établissements sur une cinquantaine d'écoles religieuses³. L'évêque de Perpignan, Jules de Carsalade du Pont (1847-1932), s'émeut dans une lettre ouverte aux curés et paroissiens concernés, de l'injustice faite au peuple :

Trente et une écoles chrétiennes viennent d'être fermées, trente et une écoles libres dans lesquelles plus de 2.000 enfants du peuple étaient élevés, instruits, formés en vue des futurs combats de la vie ! Pour fonder ces écoles et les entretenir vous vous étiez imposés de durs et persévérants sacrifices ; certains d'entre vous, Nous le savons, avaient consacré à leur création tout leur patrimoine. [...] Et ce qui augmente encore notre douleur, c'est la pensée que ceux de nos chers diocésains qui sont frappés par cette mesure, sont précisément ceux qui, se trouvant sans défense, semblaient avoir droit à plus d'égards et à plus de protection. Les trente et une écoles supprimées étaient exclusivement consacrées à l'éducation gratuite des enfants du peuple⁴.

L'inspecteur primaire Sylvain Davin, qui collabore alors certainement avec Louis Pastre à l'écriture de l'ouvrage commun à paraître en 1903, s'illustre, en octobre 1902, aux côtés de l'inspecteur d'Académie Lauret, dans la persécution des écoles congréganistes clandestines. *La République des Pyrénées-Orientales*, le quotidien radical-socialiste créé depuis peu, face au vétéran républicain progressiste *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, relate à la une, sous le titre « Les congrégations en révolte », la découverte de religieuses en flagrant délit d'enseignement, à Bompas et Pia, deux villages du Roussillon, à l'orée de la Salanque cléricale:

¹ *La Semaine religieuse de Perpignan* du 11 octobre 1902 publie les « Formalités à accomplir pour l'ouverture d'une école libre d'après les lois du 30 octobre 1886 et du 1^{er} juillet 1901 », p. 721-724.

² Ainsi, le pensionnat de l'Immaculée Conception de Béziers se repliera en Catalogne espagnole, en fin d'année scolaire 1906-1907, non loin de la frontière, près de Figueres. Voir : SECONDY Louis (1989). « Frontière-vitrine, frontière-rempart : l'exemple de deux établissements méridionaux ». In *Études Roussillonnaises*, tome IX, p. 114.

³ Les Frères des Écoles chrétiennes dirigent 5 écoles à Perpignan et 7 écoles dans les villages du Roussillon : Saint-Laurent de la Salanque, Prades, Pézilla de la Rivière, Elne, Rivesaltes, Baixas, Caudiès de Fenouillèdes. Les religieuses du Saint-Sacrement dirigent un internat à Perpignan et 11 écoles dans les villages. Les Filles de Jésus de Massac ont une école de filles dans 24 villages du Roussillon. Selon : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, mémoire de doctorat d'études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, 634 p., p. 465.

⁴ CARSALDE DU PONT, Jules de (1902). « Lettre de Monseigneur l'Évêque de Perpignan à MM. les curés des paroisses de son diocèse dont les Écoles Chrétiennes ont été supprimées ». *Semaine religieuse de Perpignan*, 26 juillet 1902, p. 537.

Dans le local qui lui avait été désigné à Bompas, l'inspecteur d'Académie pénétra tout d'abord, ayant pris la précaution de laisser à la porte de l'immeuble M. Davin, afin que celui-ci pût surveiller les allées et venues des personnes qui tenteraient d'en sortir ou qui voudraient y entrer. [...] Il exigea l'ouverture de diverses pièces que la religieuse lui indiquait comme ne devant contenir que des provisions alimentaires. [...]

- C'est bien exact, n'est-ce pas, qu'il n'y a rien dans cette pièce?

- Oh! Monsieur l'inspecteur, je vous l'affirme : vous n'y trouverez que des fruits, des légumes, rien qui puisse vous intéresser.

M. Lauret insistant néanmoins, il fallut bien lui ouvrir la porte. Quelle ne fut point sa surprise, - surprise un peu mitigée d'ailleurs, car il s'attendait à cette constatation – de se trouver tout à coup dans une classe en plein fonctionnement. Une religieuse, en costume, y donnait la leçon à des enfants fort attentives, lesquelles avaient devant elles, leurs cahiers et leurs livres et écoutaient leurs maîtresses en cornettes, au milieu d'un silence qu'en pareille matière il est très bien permis de qualifier de religieux¹.

C'est justement de l'imprimerie de *La République des Pyrénées-Orientales*, « journal d'union radicale et socialiste », que sort, en 1903, la première édition de l'ouvrage coécrit par Sylvain Davin et Louis Pastre. Notre instituteur, qui édite ce manuel à compte d'auteur, soit est introduit par sa hiérarchie auprès de l'imprimeur de la gauche et de l'extrême gauche locale, soit, en poste depuis 15 ans dans les Pyrénées-Orientales, et ayant déjà publié un ouvrage solidariste chez un éditeur scolaire parisien, dont la revue fait du prosélytisme pour le syndicalisme enseignant, est déjà une figure du républicanisme militant.

3.1.3 *Le français enseigné par les idiomes locaux* avec le catalaniste Pierre Vidal

La première édition de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*² apporte deux informations essentielles relatives à la portée et à l'originalité de l'œuvre pédagogique et du positionnement idéologique de Louis Pastre. Un encart avant la page de titre³, intitulé « Ouvrages recommandés », annonce deux autres manuels, « en préparation », pour l'apprentissage du français. On y retrouve, d'une part, Sylvain Davin et Louis Pastre comme auteurs d'un livre s'adressant à un public plus jeune

¹ « Les congrégations en révolte ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 29 octobre 1902, p. 1. **Voir illustration 3.1.6. et 3.1.6'**

² Il n'existe à notre connaissance qu'un exemplaire complet de cette édition, appartenant aux descendants de Louis Pastre. Le deuxième exemplaire, incomplet, se trouve au Musée National de l'Éducation de Rouen.

³ Cette page ne figure que dans le volume appartenant aux descendants. **Voir illustration 3.1.8.**

que le précédent : *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans*. Malheureusement, ce dernier ouvrage est introuvable ; sa date de publication, 1904, est indiquée dans des listes de publications de Louis Pastre¹. D'autre part, on y rencontre notre instituteur associé à Pierre Vidal² (1848-1929) pour le troisième volume, consacré à l'apprentissage du français aux enfants de 9 à 13 ans, soit le dernier cycle de l'école obligatoire : *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans*. Ainsi, Louis Pastre a maintenant acquis le profil d'un auteur ayant l'ambition de produire une œuvre pédagogique cohérente, tout le long de la scolarité primaire obligatoire, en tant qu'éducateur à la solidarité et didacticien de la langue française.

Cette dernière collaboration éditoriale est différente des précédentes puisque Pierre Vidal n'appartient pas à l'Instruction publique, même s'il a été membre du jury du concours scolaire de l'Exposition agricole de Perpignan, en 1900. Originaire des Fenouillèdes, la région de langue occitane des Pyrénées-Orientales, Pierre Vidal est, depuis 1880, bibliothécaire en chef de la ville de Perpignan ; il en était sous-bibliothécaire depuis 1875. Il fut le disciple de Julien-Bernard Alart (1824-1880), archiviste départemental et correspondant de la *Revue des Langues Romanes*³, qu'il connut en 1876 et qui l'initia à la recherche historiographique sur le Roussillon et la langue catalane. En 1903, alors qu'il est probablement en train de préparer, avec Louis Pastre, *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans*, Pierre Vidal a déjà publié de nombreux ouvrages et articles traitant d'archéologie, de paléographie, d'épigraphie, de philologie, de folklore... De plus, il dirige, depuis 1900, la *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*⁴. Il collabore déjà au *Diccionari de la llengua catalana* que le philologue et vicaire général de Majorque, Antoni Maria Alcover (1862-1932), a entrepris de constituer, depuis 1900, à partir des fiches lexicographiques envoyées par ses correspondants, depuis tous les territoires où l'on parle catalan. Pierre Vidal est alors un pilier du mouvement d'érudition catalane en Roussillon, comme en atteste cet extrait de la lettre, qu'il adressa le 13 janvier 1902, au linguiste et folkloriste majorquin :

¹ « Du même auteur » dans : PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*. Perpignan, Société d'études catalanes, Imprimerie catalane J. Comet, 86 p. & PASTRE Louis [1925]. *Éléments de grammaire catalane : rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. J.-S. Pons*. Perpignan, Société d'études catalanes, Imprimerie catalane, 128 p.

² Voir illustration 3.1.9.

³ Voir chapitre 1.2.

⁴ Pierre Vidal publia, entre autres : *Guide historique et pittoresque dans le Département des Pyrénées-Orientales* (1879, réédité en 1899), *Cansoner català de Rosselló y Cerdanya* (1885-1889), *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de la Ville de Perpignan* (1897), « Bibliographie roussillonnaise » in *Journal commercial des P.-O.* (1897-1900), *Histoire de la Ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées* (1897), *Histoire de la Révolution dans le département des Pyrénées-Orientales* (1885-1889). Voir CHAUVET Horace (1933). « Pierre Vidal ». In *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. LVII, p. 322-326 et « Pere Vidal ». In SIMON i TARRÉS Antoni, dir. (2003). *Diccionari d'historiografia catalana*. Barcelona, Enciclopèdia catalana, p. 1184-1185.

No he pogut gayre treballar en fer papeletas pera'l Diccionari catala [...]. Nobstant ne'n tinch algunas d'apuntadas. [...] En Juli Delpont aquell bon xicot, que veste coneix tant, va treballant com cent negres, es plé de foch y de coratje. Ha vingut aquest demati á veurer me y pot pensar vosté si ne'm parlat del Diccionari y dels amichs mallorquins ! Va venir tambe En Amédée Aragon, qui sera un diligent colaborador. Convinguerem que'ns acordariam y dividiriam la feyna de seguida que jo estaria amillorat. Cuydarem d'aplegar tot lo tresor de nostra estimadissima llengua catalana. Jo m'encaregaré de protocols de notaris rossellonesos y altres documents manuscrits de la edat mitjana. [...] Y a mes de dos mesos que no he vist Monseignor de Carsalade du Pont, pero, la derera vagada que vaig anar á visitarlo, estava fent papeletas del Diccionari¹.

[Je n'ai pas pu travailler beaucoup à faire des fiches pour le *Diccionari català* [...]. Cependant, j'en ai quelques unes de prêtes. [...] Jules Delpont, ce brave garçon, que vous connaissez tellement bien, travaille comme cent nègres, il est plein de flamme et de courage. Il est venu ce matin me rendre visite et vous pouvez imaginer comme nous avons parlé du *Diccionari* et des amis majorquins ! Amédée Aragon est venu aussi, ce sera un bon collaborateur. Nous avons convenu que nous nous mettrons d'accord et que nous partagerons le travail dès que je serai rétabli. Nous nous appliquerons à recueillir tout le trésor de notre très chère langue catalane. Je me chargerai des protocoles de notaires roussillonnais et d'autres documents manuscrits du moyen-âge. [...] Il y a plus de deux mois que je n'ai vu Monseigneur de Carsalade du Pont, mais, la dernière fois que je lui ai rendu visite, il faisait des fiches du *Diccionari*.]

En effet, les premières années du siècle sont marquées par trois visites successives d'Antoni Maria Alcover en Roussillon : août 1900, mai 1901 et juin 1902². Ses interlocuteurs sont principalement l'évêque de Perpignan, Jules de Carsalade du Pont (1847-1932), et le catalaniste Jules Delpont (1865-1924), enthousiasmés par le projet du *Diccionari català*. À la même époque, Pierre Vidal est aussi le rédacteur d'une « Crónica rossellonesa » à *La Veu de Catalunya*, le journal de la *Lliga Regionalista*, le parti catalaniste de la bourgeoisie de la Catalogne espagnole. Le correspondant perpignanais y appelle de ses vœux, le 13 septembre 1903, la création d'une « Union catalaniste » en Roussillon :

Las circunstancias cada día más nombrosas que posan en relació als catalans de Catalunya ab els del Rosselló (com las conferencias de mossen Alcover per a formar una enciclopedia catalana, la visita del Orfeo catalá y las representacions del teatre Catalá), han fet naixer la idea de fundar a Perpinyá una Unió Catalanista. Tota manifestació literaria o artística trobaria aixís una llar natural ahont hi sería rebut ab fraternal simpatía. L'idea es ben práctica porque a més contribuiria a fer conéixer més las bellas de nostras encontradas estrenyent els lassos de germanor ab nostres

¹ ARM : AM 23/98. Voir annexe 3.1.2.

² *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, 1924, p. 140.

amichs de Barcelona y de tota la Catalunya. Una agrupació que fos un ressó de llurs aspiracions, els aturaria més sovint a venir-nos a visitar. Una unió catalanista tindria també l'altra ventatja de reunir a tots els que (mes nombrosos que molts se pensan), sense ésser regionalistas o federalistas, estiman ab tot el cor llur pais, sa llengua y son passat.

La formació, donchs, d'un tal societat no sembla pas impossible. Hi ha més ; ja que la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales ja fa tants anys que s'interessa per tot lo que pertany al Rosselló ¿Per qué no realisa ella aquesta idea? ¿Per qué no ha d'ésser ella la mare de l'Unió Catalanista¹?

[Les circonstances, chaque jour plus nombreuses, qui mettent en relation les catalans de Catalogne et ceux du Roussillon (comme les conférences du père Alcover pour constituer une encyclopédie catalane, la visite de l'*Orfeo català* et les représentations de théâtre catalan), ont fait naître l'idée de fonder à Perpignan une Union catalaniste. Toute manifestation littéraire ou artistique trouverait ainsi un foyer naturel où elle serait reçue avec une fraternelle sympathie. L'idée est bien pratique parce qu'elle contribuerait aussi à faire connaître davantage les beautés de nos contrées, en resserrant les liens de fraternité avec nos amis de Barcelone et de toute la Catalogne. Un groupement qui soit l'écho de leurs aspirations, les inciterait à venir nous rendre visite plus souvent. Une union catalaniste aurait aussi l'avantage de réunir tous ceux qui (plus nombreux que ce que l'on pense), sans être régionalistes ou fédéralistes, aiment de tout leur cœur leur pays, sa langue et son passé.

La formation d'une telle société ne semble donc pas impossible. De plus, puisque la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales s'intéresse depuis tellement longtemps à tout ce qui touche le Roussillon : Pourquoi ne réalise-t-elle pas cette idée ? Pourquoi ne serait-elle pas la mère de l'Union Catalaniste ?]

Cette idée d'« union catalaniste à Perpignan qui soit l'écho des aspirations des amis de toute la Catalogne » démontre que Pierre Vidal a assoupli sa position sur la question car, vingt ans auparavant, comme en témoigne son prologue à son propre *Cansoner catalá de Rosselló y de Cerdanya*, il était radicalement opposé à une contagion en Roussillon de la renaissance catalane d'outre-monts :

De l'autre côté des Pyrénées, la renaissance des lettres catalanes a pris une tournure qui est propre à la Catalogne ; nous voyons cette renaissance avec joie, mais nous sommes persuadé, pour notre part, qu'elle serait parfaitement impossible, et, en tout cas, inutile et impolitique de ce côté des monts².

Cependant, en 1903, Pierre Vidal fait bel et bien du prosélytisme catalaniste et apporte sa pierre à l'édifice : il rend compte, dans une lettre du 18 octobre, à *mossèn* Alcover, de son

¹ VIDAL P. [Pierre]. « Crónica Rossellonesa », *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, 13 septembre 1903, p. 2. Voir annexe 2.3.3.

² VIDAL Pierre (1885). *Cansoner catalá de Rosselló y Cerdanya, 1 : Corrandes*. Perpignan, Imprimerie-librairie A. Julia, p. 4.

activité en faveur du *Diccionari* et de l'avancement, malgré l'indigence bibliographique perpignanaise, d'un projet d'ouvrage de vulgarisation sur la littérature catalane contemporaine:

Lo treball de cèdules es en bona marxa ; ne tinc moltes de redactades de la lletra A, y totes se refereixen al català antich. [...] No sé si es enterat voste d'un projecte que tinc d'escriurer una Historia de la literatura catalana moderna i ja'n tinc un gros tros de fet, es per això que vaig mendicant à dreta y esquerra llibres catalans ; es à dir que demani l'almoyna com un pobret – que som¹.

[Le travail sur les fiches est en bonne voie ; j'en ai de nombreuses rédigées pour la lettre A, et elles se réfèrent toutes au catalan ancien. [...] Je ne sais pas si vous êtes informé de mon projet d'écrire une Histoire de la littérature catalane moderne et j'en ai déjà une bonne partie de faite, c'est pour cela que je mendie à droite et à gauche des livres catalans ; c'est-à-dire que je demande l'aumône comme un pauvre homme – que je suis.]

Pour autant, Pierre Vidal ne renonce pas à son libre arbitre d'historien et de philologue érudit, ainsi il récuse la thèse de l'identité commune de l'occitan et du catalan qu'Antoni Maria Alcover oppose alors, dans son *Bolletí del Diccionari*², au professeur de linguistique comparée de l'Université de Madrid, Ramón Menéndez Pidal (1869-1968), qui avançait, le 15 décembre 1902, dans le très suivi journal madrilène *El Imparcial*, sous le titre « Cataluña bilingüe », la thèse de la « castillanisation » du catalan³. Voici donc ce qu'écrivait à ce propos, en 1903, Pierre Vidal, le catalaniste natif des Fenouillèdes occitanophones, dans sa *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*:

Dire que la Langue d'Oc est *notre langue*, que la littérature d'Oc est *notre littérature*, cela implique à nos yeux la non existence d'une langue catalane et d'une littérature catalane. Le Catalan est une langue qui appartient au domaine linguistique d'Oc, c'est entendu ; mais il possède, de très bonne heure, toutes les qualités requises pour former et constituer une individualité, une personnalité, une

¹ ARM : AM 23/102.

Cet ouvrage de Pierre Vidal ne verra pas le jour, en revanche, Jean Amade publiera, en 1908, *Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais*, Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane et, en 1924, sa thèse de doctorat, *Origines et premières manifestations de la renaissance littéraire en Catalogne au XIXe siècle et Bibliographie critique pour l'étude des origines et des premières manifestations de la renaissance littéraire en Catalogne au XIXe siècle*, Toulouse, E. Privat.

² ALCOVER Antoni Maria (1903). « Questions de llengua y literatura catalana ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°15, abril-octubre 1903, p. 263.

³ Ramón Menéndez Pidal s'inscrivait dans le mouvement philosophique espagnol de la *Generación del 98* qui proposait une « régénération » de l'Espagne, après la perte de Cuba et des autres colonies en 1898, par le centralisme d'état et la prépondérance de la langue espagnole.

« entité » ; et c'est précisément ce qu'on semble lui dénier en l'identifiant aux autres dialectes ou plutôt à l'ensemble des autres dialectes de ce domaine linguistique dont il diffère d'une façon essentielle¹.

Ce point de vue ne faisait pas l'unanimité, en Roussillon, chez les « enflammés » du catalanisme. Ainsi, Jules Delpont², le comptable perpignanais, originaire de Céret en Vallespir, ardent promoteur de l'œuvre du dictionnaire catalan d'Antoni Maria Alcover³, en particulier auprès de l'évêque de Perpignan Jules de Carsalade du Pont, est aussi un enthousiaste défenseur du Félibrige. Il se confiait, en ce sens, dans une lettre du 17 janvier 1903, à l'instituteur et félibre audois Prosper Estieu (1860-1939), directeur de la revue *Mont-Segur* (1894-1899 et 1901-1904), « *revista mezadiera de la letradura occitana* » :

Gran goig m'ha fet la seua apreciada carteta [del] 14 de janer, y li estimi lo que fera, en Mont-Segur, à favor dels catalans del Rosselló. Amb temps y paciència, gracies à les ideyes catalanistes del nostre entusiaste Bisbe, y à l'obra del Diccionari catalá, encaminada per Mossen Alcover (de Mallorca), se podrá fer calcom, assi, pel felibrige. Bastaria que, una vegada ó altre, vostés, que tenen lo foch sagrat, vinguessen fins a Perpinyá, amb motiu d'una visita dels nostres monuments historichs [...] y això m'ajudaria à mourer los literats massa afrancesats⁴.

[Votre appréciée petite lettre du 14 janvier m'a fait grand plaisir, et je vous suis reconnaissant pour ce que vous ferez, dans *Mont-Segur*, en faveur des Catalans du Roussillon. Avec le temps et de la patience, grâce aux idées catalanistes de notre enthousiaste évêque, et grâce à l'œuvre du Dictionnaire catalan, dirigée par le père Alcover (de Majorque), on pourra faire quelque chose, ici, pour le Félibrige. Il suffirait que, un jour ou l'autre, vous, qui avez le feu sacré, vous veniez à Perpignan, à l'occasion d'une visite de nos monuments historiques [...] et cela m'aiderait à faire bouger les lettrés trop francisés.]

Dans ce contexte de relations croisées entre lettrés de langue catalane et occitane, de part et d'autre des Albères et des Corbières, le manuel de français par les idiomes locaux dont Louis Pastre annonce, en 1903, la publication prochaine, marque, étant donné le profil du co-auteur Pierre Vidal, une rupture idéologique que les collaborations éditoriales antérieures de

¹ VIDAL Pierre (1903). « Questions de langue et de littérature catalane : Une querelle scientifique ». *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, 1903, p. 335.

Voir aussi : RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, p. 210-212.

Pierre Vidal cite, en note, la référence à François-Roman CAMBOULIU (1820-1869) qui publia en 1857 son *Essai sur l'histoire de la littérature catalane*, dans lequel il défendait aussi la distinction entre littérature catalane et littérature provençale..

² Voir illustration 3.1.10.

Jules Delpont a publié, en 1899, une anthologie de poésie catalane : *Flors rosselloneses : Aplech de catalanades*, Perpinya, J. Payret, 84 p.

³ Voir illustration 3.1.12.

⁴ Collègi d'Occitania : CP 592.

l'instituteur laïc ne laissaient pas augurer. Nous croyions, en effet, Louis Pastre immergé dans le milieu républicain radical, peu enclin aux particularismes régionaux, et donc éloigné des acteurs de la Renaissance catalane, parmi lesquels, en ces temps de *guerre scolaire*, se distinguaient davantage, les ecclésiastiques et les bourgeois cléricaux que les instituteurs de l'école publique. En effet, le titre complet de l'ouvrage en préparation laisse pantois :

Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans, par Pierre VIDAL, conservateur de la bibliothèque de Perpignan et Louis PASTRE, instituteur. 1re partie. – Catalan de Roussillon et de Cerdagne. – Catalan de Catalogne et des Baléares. – Catalan ancien. – Notions de littérature catalane¹.

Faut-il revoir les schémas préétablis fondés sur la dichotomie entre régionalisme et républicanisme ? Effectivement, l'analyse des faits incite à moins de manichéisme. On constate ainsi que *La République des Pyrénées-Orientales*, le journal radical-socialiste dont l'imprimerie a été sollicitée par Louis Pastre pour son dernier ouvrage, présente, à la même époque, des positions uniformisatrices et des concessions aux particularismes régionaux.

Ainsi, Marcel Huart (1865- 1930)², rédacteur en chef de *La République des Pyrénées-Orientales*, oppose, dans son éditorial du 29 octobre 1902, le français « verbe républicain », au « patois local », « verbe de la sédition »

Quand ils ne parlent point latin, – cette langue qui, dans les mots, brave l'honnêteté, – ses prêtres parlent le patois de terroir aux Bretons inconscients que l'alcool stupéfie, le flamand aux paysans des Flandres, ailleurs le catalan, partout les idiomes du crû, pourvu que leur éloquence facile entretienne et reconforte les frustes ignorances du peuple. Le français, au contraire, est suspect, dans les campagnes, aux orateurs de la sacristie ; il vient de Paris, il sent la Révolution, – c'est le verbe républicain. [...] Le gouvernement a donc bien fait en proscrivant le bas breton dans les chaires de Bretagne. [...] Il était inadmissible et intolérable que [...] les ennemis de la civilisation et de la démocratie eussent le droit de boudier, de s'isoler et de transformer un patois local en un verbe de sédition³.

¹ Voir illustration 3.1.8.

² Marcel, Maximilien Huart, né à Reims, utilise parfois le pseudonyme « Maximilien Champagnac » dans les colonnes de *La République des Pyrénées-Orientales*, le journal radical socialiste fondé par l'industriel Joachim Violet. Issu du parti républicain socialiste du 18^e arrondissement parisien, qu'il quitta en 1902 pour diriger la République des P.-O., il retourna à Paris, en 1904, après sa rupture avec Joachim Violet et son échec aux élections législatives partielles de l'arrondissement de Céret. Il fonda, à Perpignan en juin 1903, une loge maçonnique du Grand Orient de France, « L'Athénée social » (1903-1914). D'après CORRETGER Denis (2011). « Marcel Huart ». In BONET Gérard, dir. *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 539 et RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003). *Deux siècles de maçonnerie en Roussillon (1744-1945)*. Saint-Estève, Presses Littéraires, p. 194.

³ HUART Marcel (1902). «Le verbe républicain». *La République des Pyrénées-Orientales*, 29 octobre 1902, p. 1. L'éditorial est placé à côté de la *geste* des inspecteurs Lauret et Davin. Voir illustration 3.1.6.

On remarque cependant que l'éditorialiste situe le conflit linguistique en Bretagne, en des terres moins républicaines que les Pyrénées-Orientales ; il n'en demeure pas moins que la question devait se poser immanquablement au pied du Canigou, mais le journal radical ne s'y risqua pas. À la Chambre, le député radical-socialiste des Pyrénées-Orientales Jean Bourrat (1859-1909) prit lui aussi le soin d'évacuer la question du catalan et du catéchisme¹, dans le débat du 16 janvier 1903, qui opposait principalement deux députés bretons à Émile Combes :

Je protesterais si, dans mon département, on enseignait le catéchisme en catalan. (Bruit à droite.) Il est indispensable que tout le monde apprenne et parle le français. [...] On parle patois dans mon département entre soi ; mais on parle français en public².

Or, comme le député qui, de retour dans sa circonscription, parlait la langue du terroir dans ses propres discours³, le « journal d'union radicale et socialiste » fait des concessions à l'exclusivité du « verbe républicain » lorsque ce sont des libres penseurs qui parlent catalan, à plus forte raison s'ils sont barcelonais. Ainsi, en novembre 1902, lorsque l'évêque de Perpignan, Jules de Carsalade du Pont, célèbre dans les ruines du mythique monastère de Saint-Martin du Canigou, près de Prades, acquises sur deniers propres en vue d'une restauration par souscription publique de part et d'autre des Pyrénées, les Jeux Floraux prohibés à Barcelone, et que des catalanistes d'outre-monts du quotidien conservateur *La Renaixensa*, font le déplacement en Roussillon, *La République des Pyrénées-Orientales* sépare le bon grain de l'ivraie :

Les membres de La Ranexensa [sic] sont catalanistes et cléricaux, mais il ne faudrait pas croire qu'ils ont le monopole du catalanisme. Il est des catalanistes, et non de moindre importance, qui sont libres penseurs, tel Ignacio Iglesias, dont les drames ont attiré la foule des intellectuels barcelonais au Teatro Romea, Pera Jorba, Felipe Cortiella et tant d'autres dont les noms nous échappent et qui au sein de la catholique Espagne, apportent l'autorité de leurs convictions ardentes et rationalistes⁴.

¹ Pourtant, en 1898, vingt ans après l'imposition d'un nouveau catéchisme uniquement en français, aux curés et aux instituteurs, par l'évêque de Perpignan Ramadié, son successeur Mgr Noël GAUSSAIL publie un catéchisme bilingue qui inclut les règles d'accentuation et de prononciation du catalan : *Catecisme imprés per ordre del il·lustríssim y reverendíssim Monsenyor Nadal Gaussail... per sol ser ensenyat en sa diòcessis*. Perpinyà, Latrobe. Voir : FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX*. Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, p. 103 et 113-114.

² *Annales de la Chambre des députés*, 16 janvier 1903, p. 29-41.

Le journal *L'Indépendant* du 17 janvier 1903 reproduit, en page 1, une partie du débat du 16 janvier 1903, entre MM. Lamy et Hémon, députés Bretons, et Émile COMBES, à propos de l'interdiction du catéchisme en breton, et omet l'intervention du député catalan Jean Bourrat.

³ Le 31 décembre 1908, depuis Saint-Jean Pla-de-Corts, en Vallespir, dans une lettre à son parrain, le futur écrivain Ludovic Massé écrivait : « Le député Bourrat est venu faire un discours pour passer sénateur, il parlait même catalan ». Cité par : TRUNO Bernadette (1996). *Ludovic Massé. Un aristocrate du peuple*. Perpignan, Mare Nostrum, p. 253.

⁴ « Les catalanistes ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 11 novembre 1902, p. 2. Voir annexe 3.1.1

Et lorsque le 3 septembre 1903, la même troupe vient jouer, au Théâtre municipal de Perpignan, le drame *Terra Baixa* d'Àngel Guimerà¹, suivie le lendemain par *Els vells*, d'Ignasi Iglésias, le journal républicain radical y consacre huit articles élogieux², en quinze jours, dont sont extraits les deux passages suivants:

Les Roussillonnais ne voudront point, nous en sommes assuré, laisser s'échapper cette rare occasion qui s'offre à eux de montrer qu'ils sont toujours touchés par les beautés sans nombre de cet admirable parler qu'est la langue catalane³.

Le théâtre catalan en est une preuve édifiante et manifeste. Du jour où nos penseurs de terroir nous auront doté de quelques œuvres fortes, [...] le théâtre social vivra, [...] il dira les misères et les espérances du peuple⁴.

Pour les républicains radicaux qui impriment le manuel de Louis Pastre et Sylvain Davin, le catalan ne semble donc pas être, comme le breton, exclusivement le « verbe de la sédition » : il peut être, aussi, pour les Barcelonais, comme pour les Roussillonnais, un « admirable parler », dès lors qu'il donne sa voix aux « espérances du peuple ». *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans* devait donc être perçu comme un projet éditorial participant à cette démarche, dans laquelle le catalan est le vecteur de l'espérance populaire de posséder le « verbe républicain ».

Chacun a une appréciation qui lui est propre du succès du théâtre catalan à Perpignan. Horace Chauvet (1873-1962), dans le journal républicain de centre-droit *L'Indépendant*, avait voulu auparavant faire tomber les préventions linguistiques : « Quiconque parle couramment le catalan roussillonnais pourra suivre presque à la lettre les pièces représentées »⁵. Quant à Pierre Vidal, il réitère à cette occasion, dans les colonnes de *La Veü de Catalunya* du 13

Felip Cortiella (1871-1937) et Ignasi Iglésias (1871-1928) sont tous deux fils d'ouvriers et engagés dans le théâtre social. Joan Pérez-Jorba (1878-1928) était critique littéraire engagé contre le théâtre moderniste d'Adrià Gual (1872-1943) qu'il considérait décadent. Exilé à Paris à cause de son anarchisme, il fréquenta Guillaume Apollinaire (1880-1918).

¹ Àngel Guimerà (1845-1924), catalaniste conservateur, fondateur du journal *La Renaixensa*, fut un poète et dramaturge emblématique de la Renaissance littéraire catalane. *Terra Baixa* (1897) est le drame le plus traduit et le plus représenté (opéra et cinéma inclus) de tout le répertoire du théâtre catalan. Manelic, le personnage principal, incarne l'homme simple et pur qui se révolte contre le pouvoir injuste.

² *La République des Pyrénées-Orientales*, 1, 2, 3, 4, 5, 10 et 16 septembre 1903. Voir illustration 3.1.7.

³ « Le théâtre Romea à Perpignan ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 1^{er} septembre 1903.

⁴ HUART Marcel (1903). « Le théâtre du peuple ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 5 septembre 1903.

⁵ CHAUVET Horace (1903). « La représentation de ce soir ». *L'Indépendant*, 3 septembre 1903, p. 2.

septembre 1903, le tropisme barcelonais de son sentiment catalaniste, face au mépris pour les « patois » qu’expriment les lettrés français de la « *gavatxeria* »¹ :

Els hermosos dramas « Terra Baixa » de Guimerà y “Els vells” del jove y ja celebrat Iglésias, son una magistral y aclaparadora contestació als de la gavatxeria que quant ens senten parlar en català, tenen la galanteria de dirnos que ab el « patois roussillonnais » no més s’hi poden escriure patotxadas pera fer riure. Esperém que l’eminent actor català Enrich Borràs s’haurá convensut del entusiasme que despertá entre’ls perpinyanesos y que tornarà a domarnos l’inmens plaer de fernos admirar altrás novas produccions del teatre que hem de nomenar com a nostre².

[Les beaux drames « Terra Baixa » de Guimerà et « Els vells » du jeune et déjà célèbre Iglésias sont une magistrale et écrasante réponse à ceux du pays « gavatx » qui, lorsqu’ils nous entendent parler catalan, ont la galanterie de nous dire qu’avec le « patois roussillonnais » on ne peut écrire que des sottises pour faire rire. Nous espérons que l’éminent acteur Enric Borràs aura été convaincu de l’enthousiasme qu’il suscita parmi les Perpignanais et qu’il nous redonnera l’immense plaisir de nous faire admirer d’autres nouvelles productions d’un théâtre que nous devons considérer comme le nôtre.]

Engagé, avec Pierre Vidal, dans un projet de manuel scolaire faisant la part belle à la langue catalane, Louis Pastre devait déjà inévitablement, en 1903, partager une partie du sentiment catalaniste de son co-auteur, sans pour autant renoncer au républicanisme radical de son milieu professionnel. Plus avant, nous situerons précisément la proposition pédagogique de Louis Pastre et Pierre Vidal³ dans le contexte de la « pédagogie régionaliste », dont le pionnier fut, dès 1876, Joseph Lhermite (1844-1920), le frère Savinien des Écoles chrétiennes.

En cette année 1903, alors qu’Émile Combes, le président radical du Conseil, prohibe l’usage des dialectes locaux pour les prédications et le catéchisme et, en vertu de la loi du 7 juillet 1903, supprime toutes les écoles congréganistes des localités où les écoles publiques sont en mesure de recevoir les élèves, la question des « patois » est sensible⁴. Pourtant, le 30 novembre 1903, Horace Chauvet, à la une de *L’Indépendant*, sous le titre « L’enseignement du catalan », revendique, avec une vaillance surprenante, comme pour rendre le change à *La*

¹ Il est intéressant de souligner que Pierre Vidal emploie le terme *gavatx* comme les catalans d’Espagne, pour qui il est synonyme de Français, alors que pour les catalans de France, il désigne les voisins languedociens, en particulier ceux des Fenouillèdes, terre d’origine de Pierre Vidal.

² VIDAL P. [Pierre]. « Crónica Rossellonesa », *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, n° 1667, 13 septembre 1903, p. 2.

³ Le manuel de français par le catalan, annoncé en collaboration avec Pierre Vidal, ne paraîtra finalement qu’en 1911, avec la seule signature de Louis Pastre. Voir 3.2.

⁴ Le 2 octobre 1903, le président du Conseil des ministres, Émile COMBES, passe officieusement en gare de Perpignan : il est acclamé par 500 personnes. Voir : « M. Combes à Perpignan ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 3 octobre 1903.

*République des Pyrénées-Orientales*¹, ou pour faire oublier la tiédeur de ses prises de position antérieures², « l'enseignement du français par le patois, dans les écoles primaires »³. La question du catalan à l'école bénéficie maintenant de l'écho de la presse républicaine modérée : le contexte semble donc favorable aux propositions pédagogiques de Louis Pastre⁴.

De plus, les deux dernières décades du XIX^e siècle sont marquées, en Catalogne espagnole, par l'émergence du catalanisme politique promu par la bourgeoisie commerçante et industrielle exaspérée par l'archaïsme politique et économique de l'Espagne du temps de la restauration monarchique⁵. Ainsi, en 1886, Valentí Almirall (1841-1904) résume sa doctrine fédéraliste dans l'ouvrage *Lo Catalanisme* et, en 1892, les bourgeois catholiques de l'*Unió Catalanista* proposent, dans les *Bases de Manresa*, l'autonomie politique et législative de la Catalogne, et l'officialité du catalan. La même année, l'évêque de Vic, Josep Torras i Bages (1846-1916) publia, avec la même inspiration autonomiste, *La tradició catalana*, qui devint le bréviaire des catholiques catalans. Les pertes par l'Espagne, en 1898, de Cuba, de Porto-Rico et des Philippines, et des marchés subséquents, eurent, pour la bourgeoisie catalane, un effet de dynamisation de son projet politique moderne avec, en 1901, la fondation de la *Lliga Regionalista* d'Enric Prat de la Riba (1870-1917), Francesc Cambó (1876-1947) et Josep Puig i Cadafalch (1867-1956), immédiatement victorieuse aux élections législatives⁶.

Nous l'avons compris, en particulier avec le projet de création d'une « Union catalaniste » en Roussillon, porté, en 1903, par Pierre Vidal⁷, la frontière franco-espagnole est perméable aux « aspirations » de la bourgeoisie barcelonaise. Un petit groupe de lettrés roussillonnais se propose d'en être le relais « fraternel ». Le seul fait de préciser qu'en Roussillon la motivation se veut « littéraire et artistique », et non pas « régionaliste ou fédéraliste », ne signifie-t-il pas, en creux, qu'à Perpignan aussi, la dimension politique de l'idée « catalaniste » a fait son nid, si petit soit-il ? On croyait devoir attendre 1936, avec la

¹ Le 1^{er} mai 1904, dans le contexte des élections municipales lors desquelles il sera élu conseiller municipal républicain modéré, Horace Chauvet se battra en duel contre Marcel Huart, le rédacteur en chef de *La République des Pyrénées-Orientales*. Cité par BONET Gérard (2011). « Horace Chauvet ». In *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier, p. 258.

² CHAUVET Horace (1897). « La langue catalane ». *L'Indépendant*, 18 août 1897, p.2. Voir chapitre 4.1.

³ CHAUVET Horace (1903). « Lettres à ma cousine : L'enseignement du catalan ». *L'Indépendant*, 30 novembre 1903, p. 1. Voir chapitre 4.1.

⁴ Déjà en 1899, une controverse à propos de l'enseignement du français au moyen des dialectes locaux, avait opposé, dans *L'Indépendant*, Emmanuel BROUSSE, journaliste et conseiller général de Cerdagne, et Alexis RIBÈRE, professeur au collège de Perpignan. Voir sous-chapitre 4.1.2.

⁵ Après l'éphémère première République (1873-1874), un coup d'état militaire permit la restauration de la monarchie avec le roi bourbon Alphonse XII. De 1885 à 1902, la reine Marie Christine d'Autriche assura la régence, avant la majorité d'Alphonse XIII.

⁶ Pour l'évolution vers l'autonomisme de la Catalogne, voir : FERRANDO Antoni, NICOLÁS Miquel (2011). *Història de la llengua catalana*. Barcelona, UOC, p. 312-314.

⁷ Voir *supra* la chronique de Pierre Vidal à *La Veü de Catalunya* du 13 septembre 1903.

revue et le groupe de « *Joventut catalanista* » [Jeunesse catalaniste] *Nostra Terra*, dirigé par Alfons Mias (1903-1950), pour que le terme « catalaniste », dans son acception revendicative, soit assumé par des Roussillonnais. En réalité, les années charnières entre le XIX^e siècle et le XX^e siècle donnent déjà la preuve d'un emploi du terme, au nord des Albères, dans un sens qui va au-delà de la caractérisation de l'expert ou de l'amateur en philologie catalane¹. Cependant, comme nous venons de le voir avec Pierre Vidal, par la presse interposée, le terme « catalaniste » revendiqué par un roussillonnais ne paraît au bout de sa plume que lorsqu'il s'adresse à ses « frères » de la Catalogne espagnole. Il en était de même, le 10 octobre 1899, lorsque Jules Delpont écrivait à Joan Alcover (1854-1926), le poète et député conservateur majorquin :

Com a catalanista que estich de cor, som posat vostè dins las Flors Rossellonesas que estich publicant, y quines primeres pàgines li envihi pel mateix correu ; vostè hi veurà que'ls catalanistes de Rosselló, Catalunya y Mallorca som bons germans, gracies à Deu² !

[En tant que catalaniste, que je suis de cœur, je vous ai inclus dans les *Flors rosselloneses* que je suis en train d'éditer, et dont je joins les premières pages à ce courrier ; vous y verrez que les catalanistes du Roussillon, de Catalogne et de Majorque sont de vrais frères, grâce à Dieu !]

Dès le 12 février 1899, date la plus reculée à laquelle on dispose d'une lettre de Jules Delpont à Antoni Maria Alcover, soit un an et demi avant le premier déplacement en Roussillon du promoteur de « *l'Obra del diccionari* », le catalaniste roussillonnais témoigne déjà d'une conception géographique large de sa doctrine, au-delà de la Catalogne continentale³, et expose sa stratégie de diffusion de la « renaissance catalaniste » en Roussillon, qu'il pense orienter vers les classes dominantes. On remarque aussi le lien de filiation militante avec Justin Pepratx, qui vit alors ses dernières années, et qui fut en 1883 la cheville ouvrière des Fêtes littéraires pancatalanes de Banyuls-sur-Mer⁴.

Li estimi molt, també, tot lo que me diu de la nostra, com mes va, anyorada llengua, y de las noves que me dona, del catalanisme à la regalada illa de Mallorca i es una bona obra que fan vostés, y tant se val que no poguem fer al mateix, assi.

A Rosselló, lo català es la llengua del poble, de la gent pagèsa y de montanya, mes sem molts poch los que l'escribim i d'aixo, ja miraré de l'ensenyar à algun amich. Ademés, lo meu somni seria que la

¹ Josep Bonafont écrivait déjà, en 1887, « Los pochos catalanistas dels Pirineus-Orientalis » dans le prologue de son recueil *Ays. Elegías catalanas*. Peut-on négliger la dimension anti-républicaine, et donc politique, que le terme « catalaniste » avait alors pour le curé écrivain ?

² ARM : J. ALCOVER-168.

³ Jules Delpont publiera, en 1905, un recueil de poèmes *Las terres de llengua catalana*, Perpignan, Latrobe, qui exalte la fraternité de tous les territoires de langue catalane, y compris L'Alguer, en Sardaigne.

⁴ Voir chapitre 2.2.

gent senyora, los sacerdots, y'ls literats donguessen à la nostra llengua la consideració que se mereix, si à Deu plau, y amb l'amistosa amabilitat de bons literats com vosté, pensi de poguer dur la meua pedreta à n'eixa obra de'l renaixement catalaniste.

Aquest matí mateix, som anat à trobar mon mestre y amich lo senyor don Justí Pepratx, i li som entregat los 3 tomos de vosté; li n'és molt agrahit¹.

[J'aime beaucoup, aussi, tout ce que vous me dites à propos de notre langue, toujours plus chérie, et les nouvelles que vous me donnez du catalanisme sur la belle île de Majorque, vous y faites une grande œuvre, pourvu que nous puissions faire de même ici.

En Roussillon, le catalan est la langue du peuple, des populations paysannes et montagnardes, mais nous sommes bien peu nombreux à l'écrire et ainsi je vais essayer de l'enseigner à quelque ami. De plus, mon rêve serait que les personnes d'importance, les curés et les lettrés donnent à notre langue la considération qu'elle mérite, si Dieu le veut, et avec l'amicale amabilité de bons lettrés comme vous, je pense pouvoir apporter ma petite pierre à cette œuvre de renaissance catalaniste.

Ce matin même, j'ai rendu visite à mon maître et ami Monsieur Justin Pepratx, et je lui ai remis vos 3 tomes² ; il vous en est très reconnaissant.]

Un autre lettré roussillonnais, le jeune Alphonse Talut (1877-1915), futur agrégé d'espagnol³, porte, le 15 janvier 1899, dans la revue littéraire perpignanaise *La Clavellina* (1896-1902), sous le titre « *Viva Catalunya* », la communion catalaniste entre le Roussillon et la Catalogne au-delà des préoccupations strictement linguistiques, en réponse à l'activiste Josep Aladern⁴ (1869-1918) qui, probablement dans *La Veu de Catalunya* ou *La Renaixensa*, regrettait « le manque d'enthousiasme des Catalans de France dans leur soutien au mouvement catalaniste » :

Vous avez raison, mon cher camarade : "Els catalans de França no han may secundat ab entusiasme'l moviment catalanista." Et vous avez su voir pourquoi les Catalans de France se sont laissé endormir à la voix charmeresse de la grande nation européenne. Ils ont entrevu l'avenir brillant de leur nouvelle

¹ ARM : AM/25-9. Voir annexe 3.1.4.

² Antoni Maria Alcover recueille la littérature populaire de son île qu'il rassemble dans ses *Rondaies Mallorquines*, publiées en 24 volumes à partir de 1896. Jules Delpont se charge de la diffusion en Roussillon.

³ Agrégé d'espagnol en 1903, puis professeur aux lycées Charlemagne et Condorcet de Paris, Alphonse Talut mourut à la guerre alors qu'il préparait une thèse sur *Les rapports et les affinités du catalan et du roman*. Il présidait la Société des professeurs de langues méridionales et publia deux ouvrages pour l'apprentissage de l'espagnol, dont : TALUT Alfonso (1912). *Nociones de gramatica castellana para el uso de los principiantes*, Paris, Garnier. Voir illustration 3.1.11.

D'après : DELPONT Jules (1915). « Nos morts : Alphonse Talut ». *Montanyes Regalades*, n°2, novembre-décembre 1915, p. 21-22.

⁴ Cosme Vidal i Rosich, alias Josep Aladern, écrivain, journaliste et activiste catalaniste, républicain et fédéraliste, aura bientôt un rôle clé dans le rapprochement des catalanismes du nord et du sud des Albères ainsi qu'entre le catalanisme et l'occitanisme progressistes. Il fréquentera bientôt Prosper Estieu et aussi Louis Pastre. Il défendait l'idée d'une Occitanie idéale incluant toutes les contrées de langue catalane et de langue occitane. Voir : *Homenatge a la memòria d'en Cosme Vidal (Josep Aladern)*. Barcelona, Tip. J. Anglada, 1926, p.19-20.

tutrice, et ils ont compris qu'ils avaient tout à gagner dans un commerce constant avec les intelligences de ce peuple d'élite. A la lueur roujooyante de cet incendie immense qui éclaira le monde entier, -la Révolution- ils furent fascinés. –Assurément, ils n'ont pas eu à se plaindre. Mais ils y ont perdu beaucoup. "En mitj d'aqueixa prosperitat moral i material", ils ont perdu la conscience de leur personnalité. [...].

Et l'on comprend facilement pourquoi les Catalans d'Espagne sont restés plus fidèles à leur "nationalité". Obligés de subir une domination tyrannique [...]. Catalunya s'est sentie digne et capable de constituer une nation à elle seule, et elle a réclamé la Liberté.

Qui donc en France voudrait s'opposer à ces revendications légitimes ? Et nous autres, Roussillonnais, ne devons-nous pas accompagner de tous nos vœux la croisade sainte de nos frères ? [...] Et qui pourrait nous empêcher de leur tendre une main amie par-dessus une frontière "matérielle", et de leur montrer que nous n'avons pas oublié notre commune origine ?

Or, comment leur prouver notre attachement, si nous commençons par abandonner "notre" langue ? [...]

Dès aujourd'hui d'ailleurs, nous pouvons nous unir pour crier d'une seule voix : "Viva Catalunya !"¹

Même si le jeune Alphonse Talut fut un élément isolé dans la revendication politique explicite du catalanisme roussillonnais, il est significatif qu'il ait pu réitérer dans la presse roussillonnaise, le 1^{er} janvier 1903, son analyse experte de la revendication autonomiste de la Catalogne espagnole, unie dans la diversité par l'*Unió catalanista*. Sa tribune libre intitulée « Les fractions du parti catalaniste »² fut publiée à la une de l'organe perpignanais d'union radicale et socialiste, *La République des Pyrénées-Orientales*, dont l'imprimerie fabriquait, la même année, la *Méthode Davin-Pastre* qui annonçait un nouvel ouvrage visant à faire entrer le catalan à l'école de la République française. Le 3 septembre 1903, dans le même journal, à propos de la représentation de « Terra baixa » d'Àngel Guimerà à Perpignan, Alphonse Talut terminait sa critique dithyrambique par : « Notre plus cordiale bienvenue au frère qui nous vient d'au-delà des Pyrénées »³.

¹ TALUT Alphonse (1899). « Viva Catalunya ! ». *La Clavellina*, 15 janvier 1899. Voir annexe 3.1.5.

² TALUT Alphonse (1903). « Tribune libre : Les fractions du parti catalaniste ». *La République des P.-O.*, 1^{er} janvier 1903, p. 1-2.

L'article se termine ainsi : « Mais, qui pourra dire à quelle lutte sera en proie la Catalogne, le jour où, ayant brisé les liens qui l'attachent à la couronne d'Espagne, toutes les fractions du parti catalaniste auront à faire valoir leurs revendications particulières ? ».

³ TALUT Alphonse (1903). « Théâtre : Terra baixa ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 3 septembre 1903, p.3.

On constate aussi dans cette critique une parfaite connaissance de la scène barcelonaise de l'époque, avec mention des dramaturges Santiago Rusiñol, Ignasi Iglésias et Jaume Brossa.

La société roussillonnaise du début du XX^e siècle, depuis le secteur conservateur et clérical jusqu'à son extrémité républicaine radicale, était perméable au bouillonnement culturel et politique du catalanisme d'outre-monts, y compris, comme nous l'avons vu, la *République des P.-O.*, le journal dirigé par le franc-maçon Marcel Huart qui se trouvait lui-même interpellé par la question. Comment un instituteur, engagé dans son époque comme Louis Pastre, ne l'aurait-il pas été lui aussi ?

Alphonse Talut avait pu parfaire son analyse du catalanisme barcelonais, en 1900, depuis son point d'observation madrilène, lors d'un séjour de huit mois à l'*Ateneo* de cette ville, alors qu'il préparait l'agrégation d'espagnol. Il en rendit compte dans la revue *Catalonia*, dirigée par le catalaniste progressiste Jaume Massó i Torrents (1863-1943) : « *Ara he comprès que dos pobles veïns, que no han pogut confondre-s després de tants anys d'una vida comú, no arribaran mai a formar una sola Pàtria, de sentiments i d'aspiracions comunes* ». [J'ai compris maintenant que deux peuples voisins, qui n'ont pas pu fusionner après d'aussi nombreuses années de vie commune, n'arriveront jamais à former une seule patrie, avec des sentiments et des aspirations communes.] Voir : TALUT Alfons (1900). « Un rossellonès a Madrit », *Catalonia*, 24 mars 1900, p. 1. (dernier numéro).

Chapitre 3.2

Instituteur syndicaliste et catalaniste

3.2.1 Chroniqueur roussillonnais panoccitaniste de la presse bourgeoise de Barcelone

Le 15 novembre 1904, Louis Pastre écrit, à son tour, sa première « *Crònica del Rosselló* » dans *La Veu de Catalunya*¹. Il semble, en effet, qu'à cette date, il ait pris le relais de Pierre Vidal, dont la signature n'apparaît plus, après son unique article du 13 septembre 1903. Entre temps, trois autres chroniques du Roussillon paraissent, le 20 septembre 1903, et les 21 janvier et 19 février 1904, signées mystérieusement « P. »².

Il serait tentant de les attribuer à Louis Pastre ; nous pensons plutôt que l'auteur était Joseph Payret (1862-1944). Ce catalaniste perpignanais était l'imprimeur des périodiques *La Croix des Pyrénées-Orientales*³ (1893-1944), le *Journal commercial, maritime, agricole et littéraire des Pyrénées-Orientales* (1891-1893), et le *Journal commercial, maritime, artistique et littéraire, illustré des Pyrénées-Orientales* (1896-1904), publications qu'il avait ouvertes, soit à la langue catalane, soit à des textes relatifs à celle-ci. Mais surtout, Joseph Payret avait édité, en 1899, le troisième recueil de poèmes de Francesc Matheu (1851-1938), l'un des premiers collaborateurs de *La Veu de Catalunya*. La publication imminente de l'ouvrage chez l'imprimeur perpignanais figurait d'ailleurs dans le premier numéro, du 1^{er} janvier 1899, de la version quotidienne de la feuille catalaniste barcelonaise⁴. D'autre part, le 23 juillet 1899, *La Veu de Catalunya* avait repris, à la une, avec moult éloges, un article de

¹ PASTRE Lluís (1904). «Cròniques del Rosselló », *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, n°2065, 15 novembre 1904, p.2.

² « *Crònica rossellonesa* » du 20 septembre 1903, p. 2, edició del vespre ; du 21 janvier 1904, p. 2, edició del vespre ; et du 19 février 1904, p. 2, edició del vespre

³ De 1893 à 1907, *La Croix des P.-O.* publia, en première page, l'évangile du dimanche en catalan.

⁴ Voir : TORRENT Joan, TESIS Rafael (1966). *Història de la premsa catalana*. Barcelona, Bruguera, vol.I, p.160.

Joseph Payret, paru dans *La Croix des Pyrénées-Orientales*, relatif à la francophilie politique des catalanistes d'outre-Pyrénées¹ :

Les hommes d'État espagnols feront bien de prêter une oreille bienveillante aux revendications légitimes des Catalans. Méconnaître le bien fondé de leurs réclamations serait endosser pour l'avenir une grosse responsabilité².

Créée en 1899, par Narcís Verdaguer i Callís, Joaquim Cabot et le père Jaume Collell (1846-1932), *La Veu de Catalunya* fut, jusqu'en 1891, une revue politique et littéraire, date à laquelle elle devint, sous la direction d'Enric Prat de la Riba, l'idéologue du nationalisme catalan, un quotidien politique, organe de la *Lliga Regionalista*³. *La Veu* détrôna définitivement le vénérable quotidien catalan *La Renaixensa* (1881-1905), de Pere Aldavert, Àngel Guimerà (1845-1924) et Francesc Matheu, à cause des dissensions au sein de l'*Unió Catalanista* et de l'affirmation de la *Lliga Regionalista*.

Lorsque *La Veu* publie la chronique de Louis Pastre, Enric Prat de la Riba n'est alors que le dirigeant officieux du journal, depuis sa condamnation, en 1902, pour « séparatisme ». Il vient à propos de rappeler une curiosité : la condamnation politique d'Enric Prat de la Riba résultait indirectement du désarroi des viticulteurs roussillonnais, face à l'impéritie du gouvernement français, qui refusait de dissocier la taxation des alcools de vin du Midi et celle des produits de l'industrie betteravière du Nord. Ainsi, *L'Indépendant* de Perpignan publia, le 10 mars 1902, une délibération du syndicat viticole du village de Trouillas, lettre ouverte au député radical des P.-O. Jules Pams, que *La Veu de Catalunya* crut opportun de reproduire, le 16 mars 1902. On y lisait, en substance :

[...] vu le désintéressement qu'on nous témoigne, il n'y aura qu'un seul remède, c'est l'entente avec nos voisins de Barcelone pour rendre la Catalogne libre. Si le gouvernement veut continuer à nous faire tondre deux fois par an et nous faire servir de vache laitière, il est, je crois, tout naturel que nous

¹ L'amiral François Ernest Fournier, chef de l'escadre française, lors d'un mouillage au port de Barcelone, est accueilli en 1899 aux cris de « Vive la Catalogne française ». Voir : RAFANELL August (2011). *Notícies d'abans d'ahir: Llengua i cultura catalanes al segle XX*. Barcelona, A Contra Vent, 2011, p. 43-52 et AUBERT Paul (1988). « L'influence idéologique et politique de la France en Espagne de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale (1875-1918) ». In ETIENVRE J.-P., RAMÓN URQUIJO J., coord. *España, Francia y la comunidad europea*. Madrid, Consejo Regulador de Investigaciones Científicas, Casa de Velásquez, p. 79.

² « La premsa del Rosselló y la vinguda de la esquadra francesa ». *La Veu de Catalunya*, 23 juillet 1899, p. 1-2.

³ En 1906, Enric Prat de la Riba publia *La nacionalitat catalana*, l'ouvrage de référence du nationalisme catalan pendant toute la première moitié du XX^e siècle. Son nationalisme, influencé par la conception germanique de la question (proche de Herder et donc éloigné du nationalisme à la française défendu par Renan) sous-tendait une Espagne fédérale et un supranationalisme latin.

On trouve, dans le premier numéro du quotidien *La Veu de Catalunya*, daté du premier janvier 1899, l'annonce de la publication imminente, à Perpignan, chez Joseph Payret, de l'avant-dernier recueil de poèmes de Francesc Matheu : *Poesies d'en Francesch Matheu*, Perpinyà, Llibreria de Joseph Payret, 1899, 279 p.

La Veu de Catalunya (1899-1937) détient, encore aujourd'hui, le record de longévité d'un journal en catalan. Cependant, le quotidien *L'Avui*, créé en 1976, devenu *El Punt-Avui*, en 2011, est en passe de la supplanter.

cherchions à nous rendre libres pour faire un état indépendant ; être Boërs ou lâches il n'y a que cette solution¹.

Ce passage suscita probablement au quotidien nationaliste le titre équivoque : « *Separatisme al Rosselló* ». Dès le 11 mars 1902, Jules Escarguel (1861-1930), le directeur de *L'Indépendant*, journal républicain de centre-droit, avait réprouvé puis tourné prudemment en dérision ces velléités séparatistes :

Mais que dire de la solution de la crise viticole par le séparatisme, par la constitution d'une république indépendante comprenant soit le Midi de la France, soit le Roussillon et la Catalogne espagnole, comme le préconisaient hier, gravement, dans leur ordre du jour que nous avons publié sur leur prière, MM. les membres du Comité Viticole de Trouillas ?

Il est certain que les Roussillonnais qui disent ou écrivent de pareilles énormités n'en pensent pas un mot, qu'ils comprennent toute l'ineptie de telles exagérations et seraient les premiers à tout sacrifier pour la défense du drapeau tricolore, à tout braver pour courir sus à celui qui émettrait la prétention de faire du Roussillon une autre Alsace. [...]

Mais nous savons tous qu'ils n'ont, en libellant leur ordre du jour, voulu qu'une chose : "bluffer" ou, pour remplacer le terme anglais par son équivalent catalan, *fé ouna campana*².

Cette péripétie illustre, d'une part, la fébrilité des autorités militaires espagnoles face à l'affirmation du nationalisme catalan, qui plus est lorsque la frontière franco-espagnole est mise en question, et d'autre part, la pénétration, au motif de la crise viticole, de la revendication politique catalane du sud dans la société roussillonnaise³, mais aussi, en retour, l'interprétation décalée, voire romantique, qu'en firent les dirigeants catalanistes de Barcelone⁴.

Avant de nous attarder sur le fond de ses articles dans la presse catalaniste de Barcelone, il ne faut pas négliger de souligner que Louis Pastre, l'instituteur *gavatx* installé dans les Pyrénées-Orientales depuis une quinzaine d'années, écrit en catalan ! Il fait donc

¹ « Tribune vinicole : Trouillas ». *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, 10 mars 1902, p.2 et « Separatisme al Rosselló ». *La Veu de Catalunya*, 17 mars 1902, p.3. Voir annexe 3.2.1. et 3.2.2.

Les Boers sont les pionniers d'Afrique du Sud d'origine néerlandaise. A cette époque, sévit la guerre anglo-boers qui renforce le mouvement identitaire des Afrikaners.

² ESCARGUEL Jules (1902). « "Campanas" ». *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, 11 mars 1902, p.1. Voir annexe 3.2.3.

³ Les velléités séparatistes des Boers du Transvaal sud-africain, qui font alors la une des journaux, n'est certainement pas étrangère, non plus, à la poussée de fièvre irrédentiste des viticulteurs de Trouillas..

⁴ Cette péripétie catalane transfrontalière eut de sérieuses répercussions sur la vie personnelle et politique du dirigeant catalaniste Enric Prat de la Riba. Son emprisonnement altéra gravement sa santé et engendra une mort prématurée. Sa pathologie le conduisit au sanatorium de Durtol, en Auvergne, où il prit conscience du continuum catalano-occitan. Voir : RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, p. 239-245.

partie de l'infime minorité de roussillonnais qui en sont capables, même si l'on considère que les correcteurs du journal barcelonais, voire Pierre Vidal, ont pu revoir ses manuscrits. Mais, il est peu probable que Louis Pastre se soit lancé dans une collaboration à *La Veu de Catalunya*, s'il avait été systématiquement redevable d'une tierce personne pour la traduction du français au catalan. De plus, pour confirmer sa compétence en catalan écrit, nous savons qu'il remporta, en 1905, la médaille de bronze au concours littéraire de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, pour son poème catalan « *Amorosa siesta* » ; et le rapporteur Joseph Fons de relever :

M. Pastre possède le sentiment de la couleur locale, et ceci est très méritoire, l'auteur n'étant pas catalan¹.

Il est probable que Louis Pastre doive sa pratique du catalan écrit à Pierre Vidal, auquel il rendra publiquement hommage, en 1911, avec une dédicace imprimée dans l'ouvrage qu'il projetait d'écrire avec lui, en 1903 : « À mon vieil ami et maître Pierre Vidal. Témoignage de profonde sympathie »². De plus, en 1906, le journal radical-socialiste *Le Petit Catalan* publiera, dans une orthographe classique et avec des tournures roussillonnaises, une « *Rondalla catalana* » [conte populaire catalan], « *treta del llibra d'en Pere Vidal y Luis Pastre* »³ [extraite du livre de Pierre Vidal et Louis Pastre]. L'ouvrage ne verra pas le jour, mais cette collaboration avec Pierre Vidal, qui était un folkloriste reconnu⁴, révèle aussi l'implication de l'instituteur dans la sauvegarde du patrimoine littéraire catalan du Roussillon, à l'instar des *Rondaies mallorquines* recueillies par Antoni Maria Alcover⁵.

Une collaboration à l'organe du catalanisme politique, dont la principale finalité culturelle était de faire de la langue catalane l'instrument d'une culture moderne, n'était évidemment concevable qu'en suivant les conventions orthographiques de la presse barcelonaise. La graphie française popularisée par Oun Tal en était logiquement exclue. D'autant plus que depuis 1891, le jeune chimiste et philologue Pompeu Fabra (1868-1948),

¹ L'ancien élève de Louis Pastre, le jeune Joseph Pons, avait déjà dépassé son ancien maître d'école, puisqu'il obtint, au même concours, la médaille d'argent pour « *Flordeneu a Gentil* ». Voir : FONS Joseph (1905). « Rapport sur le concours littéraire ». *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 47, p. 609-622. Voir annexe 3.2.9.

² PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie catalane, 119 p.

³ « *Rondalles catalanes : Lo gat de la cua daurada* ». *Le Petit Catalan*, n°166, 30 septembre 1906, p. 3. Voir annexe 3.2.9°.

⁴ Entre 1885 et 1888, Pierre VIDAL avait publié un *Cansoner catala de Rossello y de Cerdanya*, en cinq volumes.

⁵ A partir de 1880, Antoni Maria Alcover, sous le pseudonyme En Jordi d'es Racó, publia en 24 volumes *Aplec de Rondaies Mallorquines*. Ces écrits furent appréciés par les catalanistes roussillonnais au moins dès 1901. Voir lettre de Jules Delpont à Antoni Maria Alcover du 28 novembre 1901 (ARM : AM25/6).

avec le soutien de la revue « moderniste » *L’Avenç* de Jaume Massó i Torrents (1863-1943), menaient une énergique campagne de presse en faveur de la modernisation et de l’épuration du catalan littéraire. Alors, au regard du contexte roussillonnais, où le catalan écrit n’est alors, dans sa forme patoisante ou dans sa graphie classique, que le vecteur de la poésie romantique ou de la prose populaire, on peut considérer que les chroniques à *La Veu de Catalunya*, de Pierre Vidal, de Joseph Payret et de Louis Pastre, dès 1903-1904, font d’eux les premiers auteurs roussillonnais de prose journalistique, sur l’actualité du moment, en langue catalane littéraire¹.

La première chronique de Louis Pastre, publiée le 15 novembre 1904, et qui traite, actualité festive oblige, de la célèbre foire de la Saint-Martin de Perpignan, reprend un extrait d’une *catalanada* d’Oun Tal (1842-1894), « *La fira da san-Marti* », déjà publiée dans la première édition de 1889 du recueil *Proubem da rioura* ! Cependant, l’orthographe originale d’Oun Tal étant inconcevable dans la presse barcelonaise, Louis Pastre proposa, pour la première fois, la publication d’une transcription en orthographe littéraire d’un texte du populaire auteur perpignanais. En effet, il faudra attendre 1910 pour que Pierre Vidal et l’éditeur barcelonais Joaquim Casas-Carbó (1858-1943) publient, à la Biblioteca popular de l’Avenç, le premier recueil de *catalanades* selon l’orthographe rénovée de Pompeu Fabra. Six ans auparavant donc, sous la plume de Louis Pastre,

*Es ouna mart nègra da gen,
Ouna mart sempre an moubimen²,...*

devient

*Es una mart negra de gent, [C’est une mer noire de monde,]
Una mart sempre en moviment,...* [Une mer toujours en mouvement,...]

soit, à peu de chose près, l’orthographe *fabrienne*³.

Même si la première chronique de Louis Pastre à *La Veu de Catalunya* est anodine politiquement, il n’en reste pas moins que la collaboration d’un instituteur public en activité,

¹ Esteve Caseponce (1850-1932) avait déjà publié, dès 1895, dans le journal *La Croix des Pyrénées Orientales*, des contes populaires en catalan sur des thèmes religieux, sous le titre « *Una llesca de pa de casa* », qu’il réunit, en 1907, dans le recueil *Contes Vallespirencs*.

² Voir : GALLART i BAU Josep (1994). *Llengües en contacte a Perpinyà a finals del segle XIX: El vocabulari des les "catalanades" d’Un Tal*. Barcelone, Thèse de doctorat de Philologie française et romane, sous la direction de Julio Murillo Puyal, Université Autonome de Barcelone, annexe 1, recueil 21, p. 10.

³ Le catalan septentrional ou roussillonnais, comme d’autres dialectes catalans et occitans, possèdent un *t* épenthétique (ajout non étymologique), à la fin de certains mots terminés par *i* ou *r*. La norme *fabrienne*, en vigueur depuis 1913, a exclu de la langue écrite cette particularité de la langue orale.

militant solidariste de surcroît, à la presse catalaniste, bourgeoise et cléricale de Barcelone, est inattendue. Elle l'est plus encore si l'on considère qu'il prend le relais du patron de la presse catholique du Roussillon, Joseph Payret qui, dans la « Crónica rossellonesa » du 20 septembre 1903 que nous lui avons attribuée, au plus fort de la politique française de fermeture des écoles congréganistes menée par le Bloc des gauches, s'était montré caustique à l'encontre du journal *Le Socialiste des Pyrénées-Orientales* (1902-1921) :

Els anticlericals tenen unas sortidas molt deliciosas, aquí y a tot arreu. Le Socialiste no para de moure brega dient que las senyoras que cuidan de les crèches (casas-bressols) fan propaganda clerical. Deuen ensenyar de dir "viscan las congregacions religioses" a las criatures que encara no enrahonan¹.

[Les anti-cléricaux font de très délicieuses sorties, ici et ailleurs. *Le Socialiste* ne fait que chercher querelle en disant que les dames qui s'occupent des crèches font de la propagande cléricale. Elles doivent apprendre à dire "vive les congrégations religieuses" aux bébés qui ne savent pas encore parler.]

Toutefois, même s'il appartient à la minorité de lettrés roussillonnais attentifs au catalanisme barcelonais, l'instituteur roussillonnais n'a jamais pris de position marquée à propos de la politique intérieure française, dans aucune des cinq chroniques qu'il a publiées à *La Veü de Catalunya*, entre novembre 1904 et juillet 1907². On relève, tout au plus, dans la chronique du 9 août 1905, l'expression « *els vandals d'en Bartissol* » à l'encontre des ouvriers du député et industriel Edmond Bartissol, affairés à une destruction erratique des remparts de Perpignan, dont une partie est sauvée, *in extremis*, par dépêche ministérielle. « *cosas d'Espanya !* » [choses d'Espagne !], s'exclame, malicieux, notre chroniqueur.

En réalité, Louis Pastre relate, essentiellement, les progrès du régionalisme culturel en Roussillon, d'un point de vue original, qui embrasse aussi le Languedoc et la Catalogne. Ainsi, dans son premier texte de 1905, comme dans les deux suivants de la même année, sous le titre générique devenu « Crónica de Perpinyá », comme une nouvelle marque de fabrique, face à la précédente « Crónica del Rosselló », peut-être trop dans la continuité de la « Crónica rossellonesa » de Joseph Payret, dans l'article du 24 avril 1905 donc, figure une surprenante critique de la conférence sur la poésie catalane, donnée, au théâtre municipal de Perpignan,

¹ P. [PAYRET Joseph] (1903). « Crónica rossellonesa ». *La Veü de Catalunya, Edició del vespre*, n°1674, 20 septembre 1903, p. 2.

² 15 novembre 1904, *Edició del vespre*, p. 2 ; 24 avril 1905, *Edició del vespre*, p. 2 ; 9 août 1905, *Edició del vespre*, p. 2 ; 26 août 1905, *Edició de mitjanit*, p. 2 ; 9 juillet 1907, *Edició del vespre*, p.2. Le dernier article n'est cependant pas publié dans le cadre de « *Crónica de Perpinyá* ». Nous avons privilégié la date de la première parution car la plupart des chroniques paraissent une deuxième fois, dans l'édition du matin du jour suivant. **Voir annexes 3.2.4 à 3.2.8.**

par le jeune Jean Amade (1878-1949), tout nouveau professeur agrégé d'espagnol au lycée de Montauban, et bientôt nommé à Montpellier :

La conferencia del senyor Amade no va ser lo que'ns figuravam molts que, com jo, ens créyam anar a aplaudir els grans noms que han il·lustrat la poesia catalana y regalarnos ab alguns trossos de llurs obras immortals. Ni una paraula fou pronunciada pel jove catedratic sobre'ls grans poetes catalans. Desde'l gran Ausias March fins al immortal Verdaguer y al meu preferit Apeles Mestres ¡ quina collita abundosa y bona podia fer el conferenciant¹ !

[La conférence de Monsieur Amade ne fut pas ce que l'on imaginait, beaucoup croyaient, comme moi, aller applaudir les grands noms qui ont illustré la poésie catalane et nous régaler de quelques morceaux choisis de leurs œuvres immortelles. Pas un mot ne fut prononcé par le jeune agrégé sur les grands poètes catalans. Depuis le grand Ausiàs March jusqu'à l'immortel Verdaguer et mon péréfé Apel·les Mestres, quelle abondante moisson de qualité le conférencier aurait-il pu faire !]

Notre chroniqueur, regrette, en fait, respectueusement, que la conférence ne porte que sur la poésie des chansons traditionnelles, qui émut néanmoins jusqu'à la statue de l'immortel François Arago. Celui-ci les avait, de son temps, selon Louis Pastre, « *mamat ab la llet de sa mare* » [bues avec le lait de sa mère]. La chronique s'achève sur un rapide compte rendu d'une représentation perpignanaise de pièces des dramaturges barcelonais Adrià Gual (1872-1943) et Àngel Guimerà, pour s'insurger du manque de public pour le théâtre en catalan et fustiger : « *com si fos un dialectot de barris baixos... La llengua den Verdaguer y den Mistral !!* » [comme s'il s'agissait d'un vulgaire dialecte de bas fonds... La langue de Verdaguer et de Mistral !!].

En voici la preuve : en 1904, Louis Pastre ne se cantonne pas à la littérature catalane populaire, celle d'Oun Tal ou la traditionnelle, il se présente comme un connaisseur des auteurs classiques, du Moyen Âge et de la *Renaixença*, et comme un amateur de la poésie catalane du moment, en particulier celle d'Apel·les Mestres (1854-1936), un artiste anticonformiste et polyvalent, un poète précurseur qui oscilla entre naturalisme et modernisme². On perçoit déjà, en filigrane, deux conceptions du catalanisme : celle, conservatrice, d'un professeur agrégé de l'université qui se complait dans une langue locale offerte à la tradition, et celle, progressiste, d'un maître de la petite école qui valorise la langue

¹ PASTRE Lluís (1905). «Cròniques de Perpinyà ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, Barcelona, 24 avril 1905, p. 2.

² Appel·les Mestres était un artiste très populaire grâce à la variété de son œuvre. D'abord dessinateur de presse, par exemple à la revue humoristique barcelonaise *L'Esquella de la Torraxta* (1879-1939), sa poésie naturaliste est d'un accès facile, dans une langue simple et spontanée qui imite le genre populaire. En prose, il cultiva aussi plusieurs genres, comme la biographie et le conte. Il fut aussi un auteur dramatique proluxe, compositeur et artiste jardinier.

du peuple et lui ouvre de nouveaux horizons. De plus, voilà notre instituteur *gavatx*, républicain radical et catalaniste qui revendique l'identité de nature entre la langue de Verdaguer et celle de Mistral : de quoi rendre bougon ce bon Pierre Vidal !

La chronique du 9 août 1905 est passée à la postérité : Antoni Maria Alcover en reprit, en signe d'approbation, presque intégralement la deuxième partie, en décembre 1905, dans son *Bolletí del Diccionari de la Llengua catalana*. Il s'agit de « la première revue philologique de la Péninsule ibérique »¹, publiée entre 1901 et 1926, instrument de divulgation et de promotion du projet de *Diccionari*, à laquelle étaient abonnés la plupart des collaborateurs de l'œuvre lexicographique du chanoine majorquin. On trouve, dans cette deuxième livraison à *La Veu de Catalunya*, d'une part, le manifeste définitif du pancatalano-occitanisme de Louis Pastre et, d'autre part, la confirmation que l'Union catalaniste en Roussillon, que Pierre Vidal appelait de ses vœux, dans les mêmes colonnes, en septembre 1903, est en voie de constitution, avec un volet scolaire, auquel on ne peut présumer que Louis Pastre soit étranger.

Louis Pastre signale donc la parution d'un recueil de poèmes que l'auteur, le gascon Paul Rey² (1873-1918), déclare avoir écrit en « *Lenga d'Oc Retrobada* » qui est, selon sa traduction du prologue de l'auteur³ :

*la llengua d'oc desbarrassada de tots els termes entacats de "patoisisme" [...], la sola que pot escriures en Occitania per la rahó que sola procedeix directament dels principis aplicats pels antichs trovadors, [...] conservada quasi pura entre'ls catalans de Catalunya*⁴.

[la langue d'oc débarrassée de tous les termes entachés de "patoisisme" [...], la seule qui peut être écrite en Occitanie pour la raison qu'elle est la seule qui provient directement des principes appliqués par les anciens troubadours, [...] conservée quasiment pure chez les catalans de Catalogne.]

Et Louis Pastre de s'enflammer :

*Aquesta afirmació de don Pau Rey no pot ser altra cosa que la prova, tantas vegades feta per altres, de que'ls pobles de Catalunya son ben be'ls germans dels pobles del Mitgdia de Fransa. Els trovadors de Catalunya son els germans dels antichs trovadors del Llimosj*⁵.

¹ Selon Maria Pilar Perea, voir : http://alcover.iec.cat/entrada.asp?c_epigraf=1

² Paul Rey, alias Paul Regin ou Paul Rejin, est membre de l'Escolo moundino de Toulouse et collaborateur de son organe félibréen *La Terro d'Oc*.

³ Voir aussi : RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, p. 303-307.

⁴ Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 août 1905, p. 2. Voir annexe 3.2.6.

⁵ *Ibid.*

[Cette affirmation de Monsieur Paul Rey ne peut être autre chose que la preuve, avancée si souvent par d'autres, que les peuples de Catalogne sont bel et bien les frères des peuples du Midi de la France. Les troubadours de Catalogne sont les frères des anciens troubadours du Limousin.]

Outre la fraternité humaine et linguistique entre Catalans et Occitans qu'il revendique, l'instituteur perpignanais démontre aussi qu'il a des relations, directes ou indirectes, avec le Félibrige non mistralien. Sinon, comment aurait-il pu se procurer un recueil de poésie occitane édité à Paris¹ ? On sait que les *inventeurs* de l'occitanisme progressiste, partisans d'une norme écrite de la langue d'oc en rupture avec l'orthographe promue par Frédéric Mistral, sont les instituteurs languedociens Prosper Estieu et Antonin Perbosc (1861-1944). Nous avons vu que le premier correspondait, en 1903, avec le catalaniste roussillonnais Jules Delpont. Il est certain que Louis Pastre et Jules Delpont sont en relation en 1905, et probablement avant ; ce dernier a bien pu établir le lien. D'autre part, August Rafanell nous apprend que Paul Rey signe, en septembre 1904, une dédicace dans l'exemplaire de son recueil destiné au catalaniste sud-catalan Josep Aladern². Ce dernier, qui collabore aussi à *La Veu de Catalunya*, vient de fonder, en janvier de cette même année 1905, la revue bilingue, en occitan et en catalan, *Occitania*³, avec le concours de Prosper Estieu et d'Antonin Perbosc. Le premier numéro inclut d'ailleurs un poème de Jules Delpont ainsi qu'un extrait de « Ninarèls » de Paul Regin⁴. Le réseau par delà les Corbières et les Albères était donc assez dense pour que Louis Pastre soit naturellement partie prenante dans ces relations catalano-occitanes.

Quant à la dernière partie de la chronique du maître d'école à *La Veu de Catalunya* du 9 août 1905, elle se réduit à la non moins précieuse déclaration de principes de l'« *aplech catalanista* » [le groupement catalaniste] en formation, soit la « Société des amis de l'histoire et de la langue catalane du Roussillon » :

1.er *Salvar de la corrupció francesa la llengua catalana rossellonesa.*

2.on *Treballar pera fer introduir en els programms oficials de las escolas del Rosselló l'ensenyansa del francés pel medi de la comparació ab la llengua catalana y l'estudi de la historia del Rosselló.*

3.er *Organisar conferencias setmanals sobre la llengua, l'istoria, la literatura y l'art catalans.*

¹ REJIN Paul [REY Paul] (1904). *Ninarèls*. Paris, P. Rey, Tours, E. Arrault, 24 p.

² RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, p. 305.

³ *Occitania*, éditée à Toulouse et Barcelone, ne paraît que de janvier à octobre 1905, soit dix numéros. Le terme « Occitanisme » y apparaît pour la première fois, sous la plume d'Antonin Perbosc.

⁴ Voir illustration 3.2.1.

4.rt Organisar representacions catalanas al Teatre de Perpinyá, precedidas cada una d'una conferencia sobre l'autor y sobre la obra.

5.nt Publicar una Revista mensual de l'Aplech¹.

[1. Sauver de la corruption française la langue catalane roussillonnaise.

2. Travailler pour faire introduire dans les programmes officiels des écoles du Roussillon l'enseignement du français par le moyen de la comparaison avec la langue catalane et l'étude de l'histoire du Roussillon.

3. Organiser des conférences hebdomadaires sur la langue, l'histoire, la littérature et l'art catalans.

4. Organiser des représentations catalanes au théâtre de Perpignan, précédées chacune d'une conférence sur l'auteur et sur l'œuvre.

5. Publier une Revue mensuelle du groupement.]

Tout cela suggéra une apostille paternaliste dans le *Bolletí del Diccionari* de décembre 1905, dont mossèn Alcover était coutumier :

Ja es ben necessari que'ls nostres germans del Rosselló s'arveixinin el pel y's posin bé demunt els retalons si no volen que lo que'ls-e queda de la llengua catalana, no'ls ho prenga de rel la mestralada francesa ! Fa llástima de veure com se troba la nostra llengua an-el Rosselló ! ¡Una mica pitjor que a València² !

[Il est temps et bien nécessaire que nos frères du Roussillon hérissent leur poil et se dressent sur leurs ergots s'ils ne veulent pas que ce qu'il leur reste de la langue catalane soit arraché par la tempête française ! Il est affligeant de voir la situation de notre langue en Roussillon ! Pire qu'à València, ou presque !]

La « *mestralada francesa* » est une expression imagée de mossèn Alcover pour se référer, sans aucun doute, à la toute récente loi du 9 décembre 1905 relative à la séparation des Églises et de l'État français³, précédée par la laïcisation de l'enseignement et par l'exclusion des « patois » du catéchisme et des écoles⁴. La dimension scolaire du problème de la survivance du catalan en Roussillon n'avait évidemment pas échappé à la « Société » en

¹ Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 août 1905, p. 2.

² ALCOVER Antoni Maria (1905). *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*, octobre, novembre, décembre 1905, p. 405-406. Voir annexe 3.2.10.

³ Dans une lettre du 8 novembre 1905, Jules Delpont écrit à Antoni Maria Alcover : « *Al diccionari, s'hi podrà tornar a pensar quan haurem passat els mals de cap de la primera anyada de la separació de la Iglesia i del Estat.* [On pourra penser à nouveau au dictionnaire lorsque seront passés les tracas de la première année de séparation de l'Église et de l'État.] ». ARM : AM 25/12.

⁴ En 1902, le ministre espagnol de l'Instruction publique, le comte de Romanones, avait décrété l'enseignement exclusif du catéchisme en castillan. Le texte fut retiré la même année, sous la pression populaire, relayée par l'évêque de Barcelone, Josep MORGADES, et les étudiants de l'université de Barcelone réprimés par la Garde civile.

gestation, avec l'insistance probable de Louis Pastre, nous y reviendrons¹, comme le laisse penser la dernière phrase de sa chronique : « *La llengua catalana té de defensarse y [...] tots els seus amichs se'n cuiden*² » [La langue catalane doit être défendue et tous ses amis s'en occupent].

La collaboration à *La Veu de Catalunya* du 26 août 1905³, outre d'intéressantes considérations sur le développement du tourisme en Roussillon et la subséquente mise en valeur des chansons, danses et instruments traditionnels catalans, « *primas y flaviols* », révèle une information de taille quant à l'engagement politique et pédagogique de Louis Pastre. L'instituteur perpignanais invite ses « collègues catalans de Catalogne » à le rejoindre, au sein d'une organisation internationale de pédagogues pacifistes, sise en Allemagne, la « *Internationale Ratgebende Paedagogische Centralstelle* » ! Nous y reviendrons évidemment⁴.

Il faut ensuite attendre le 9 juillet 1907, soit quasiment deux ans plus tard, pour retrouver la signature de Louis Pastre dans le grand quotidien catalaniste de Barcelone. Il s'agit d'un texte sur les mérites comparés des troupes de théâtre, françaises et catalanes, de passage à Perpignan, à l'avantage des dernières, car la qualité des artistes du Teatre Romea est jugée plus homogène que celle des acteurs des tournées provinciales de la Comédie Française. L'Eldorado Théâtre de Perpignan avait programmé les pièces à succès de Santiago Rusiñol (1861-1931), « *La mare* » et « *El pati blau* », et d'autres de Josep Pous i Pagès (1873-1952) par exemple. Et Louis Pastre reprend une assertion semblable à celle qu'il écrivait deux ans auparavant :

*Es bo, és útil, que en aquest país, ahont s'ha gosat escriure que'l català no podia expressar els sentiments nobles, és bó, dich, que'l públich sigui, de tant en quant, sotmogut, fins a les llàgrimes, al veure interpretar les obres remarcables dels autors catalans contemporanis*⁵.

[Il est bon, il est utile que dans ce pays, où on a osé écrire que le catalan ne pouvait exprimer de nobles sentiments, il est bon, dis-je, que le public soit, de temps en temps, ému, jusqu'aux larmes, devant l'interprétation des œuvres remarquables des auteurs catalans contemporains.]

¹ Voir partie 4.

² Lluís PASTRE (1905). « Cròniques de Perpinyà ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 août 1905, p. 2.

³ Lluís PASTRE (1905). « Cròniques del Rosselló ». *La Veu de Catalunya, Edició de mitjanit*, 26 août 1905, p. 2.

⁴ Voir plus loin.

⁵ Lluís PASTRE (1907). « Teatre català a Perpinyà ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 juillet 1907, p. 2.

On peut déduire de cela, d'une part, que malgré la présence suivie, au moins depuis 1903, du théâtre catalan de Barcelone sur la scène perpignanaise, le déficit de prestige de la langue locale était tenace dans la capitale du Roussillon, et d'autre part, que Louis Pastre portait une attention particulière à la promotion du catalan par l'art dramatique contemporain. Le catalaniste Josep Aladern avait théorisé cette démarche volontariste¹.

Il faut relever aussi que cet article constitue la dernière incursion de Louis Pastre dans *La Veu de Catalunya*. Entre temps, il avait probablement répondu à d'autres sollicitations. De même, entre la première chronique, en novembre 1904, et la deuxième, en avril 1905, cinq mois s'étaient écoulés, et le chroniqueur s'en était excusé auprès de ses lecteurs : « *Torno a unas crónicas, interropudadas per causas independentas de la meva voluntat* »² [Je reviens à des chroniques interrompues pour des raisons indépendantes de ma volonté]. Quel autre cheval de bataille avait bien pu enfourcher alors notre éclectique bonhomme ?

3.2.2 Prolétaire de la plume

À la fin de l'année 1904 débute, pour Louis Pastre, une période militante tous azimuts. Ainsi, au printemps 1905, alors qu'il donne sa deuxième chronique à *La Veu de Catalunya* et révèle son implication dans la défense de la langue catalane en Roussillon, en harmonie avec le mouvement revendicatif de la bourgeoisie barcelonaise, l'instituteur public catalaniste représente, le 14 avril 1905, le tout nouveau Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, en tant que secrétaire fondateur, au comité général de la Bourse du travail de Perpignan ! Voici le compte rendu de la séance que publie, dans son édition du 1^{er} mai 1905, le mensuel *La Bourse du Travail* (1894-1911), « organe officiel des Chambres syndicales ouvrières et Groupes corporatifs de Perpignan » :

Le président est heureux de souhaiter une cordiale bienvenue aux représentants des instituteurs. Leur adhésion est d'autant plus précieuse que nos adversaires ne pourront plus insinuer que la Bourse du travail n'est composée que du ramassis de la Société.

En termes chaleureux, les camarades Sobraquès et Pastre remercient tour à tour de l'accueil sympathique qui leur est fait. Ils font rapidement l'historique de la création du syndicat et montrent que si les difficultés matérielles les empêchèrent jusqu'ici de s'affilier à la Bourse, ils n'en étaient pas moins

¹ Il est possible que Josep Aladern ait été un des promoteurs des représentations perpignanaises du théâtre catalan. Il théorisait, selon Francesc Curet (1886-1972), critique et historien du théâtre catalan, de telles initiatives comme « *un intercanvi espiritual entre les regions occitanes, que havia de tenir, tard o d'hora un resultat práctic* [un échange spirituel entre les régions occitanes qui devait avoir, tôt ou tard, un résultat pratique] ». Voir : CURET Francesc in *Homenatge a la memòria d'en Cosme Vidal (Josep Aladern)*. Barcelona, Tip. J. Anglada, 1926, p.19-20.

² Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 24 avril 1905, p. 2.

de cœur avec les travailleurs qui luttent pour leur émancipation. Prolétaires de la plume, les instituteurs tendent aujourd'hui une main fraternelle aux prolétaires de l'outil et c'est avec confiance qu'ils prennent place dans leurs rangs.

Les paroles du président et des camarades Sobraquès et Pastre sont accueillies par de vifs applaudissements¹.

Louis Pastre avait donc des responsabilités au sein d'organisations professionnelles, au moins depuis 1904, en tant que secrétaire de l'Amicale des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales², et membre de la commission d'organisation de l'Autonome, société d'assurances mutuelles des instituteurs contre les accidents et la diffamation³. Fort probablement, son engagement corporatiste est encore antérieur. Il est en effet significatif que l'imprimerie du journal radical-socialiste *La République des Pyrénées-Orientales*, qui mit sous presse, en 1903, la *Méthode Davin-Pastre*, se chargeât également de l'impression de *La Bourse du Travail* et du *Bulletin de l'Amicale des Instituteurs et Institutrices*. On peut même faire le pari que dès 1901, alors que la nouvelle loi sur les associations, promue par le gouvernement radical de Pierre Waldeck-Rousseau, avait un temps encouragé l'*amicalisme* des instituteurs, Louis Pastre n'était pas étranger au mouvement. Effectivement, la même année, on avait traité d'éducation sociale à l'école, lors du congrès des amicales qui se tenait à Bordeaux⁴, un sujet cher à Louis Pastre puisqu'il publia, probablement en 1901, la première édition de son *Essai d'éducation sociale avec l'aide de la famille*. On s'en souvient, la deuxième édition fut publiée, en 1902, par la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, l'organe officieux des amicales des instituteurs⁵. Ainsi, il semble logique de considérer que le maître d'école et pédagogue débuta son activité militante, dans son milieu professionnel, par l'amicalisme, antichambre du syndicalisme enseignant, et se consacra, peu après et de façon curieusement parallèle, au catalanisme.

Il n'est certes pas anodin, pour un instituteur de la République française, de collaborer à la presse bourgeoise de Barcelone, tout en œuvrant à l'avènement d'un syndicat

¹ « Comité général, séance du 14 avril 1905 ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} mai 1905, p. 3.

Louis Pastre et Achille Sobraquès étaient respectivement le secrétaire et le trésorier de l'Amicale des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales. Voir annexes 3.2.11 et 3.2.12.

² PASTRE Louis (1904). « Rapport d'ensemble sur les décisions des sections au sujet des élections au Conseil départemental ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°24, 9 décembre 1904, p. 2-3, 6. Voir annexe 3.2.12.

³ « Consultation de Me Léon Milhaud, avocat, sur la possibilité d'existence légale des Autonomes ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°22, 30 octobre 1904, p. 6-8.

⁴ GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 157.

⁵ Voir partie 3.1.

d'instituteurs, le deuxième plus ancien de France. Qui plus est, en marge de la légalité, puisque la loi du 21 mars 1884 sur le droit syndical ne concernait pas les fonctionnaires. C'est en effet le 9 mars 1905¹, quelques mois après le Cercle pédagogique du Var qui ouvrit la marche le 29 mai 1904², que l'Amicale des instituteurs des P.-O. se transforma en syndicat, avec une large majorité³. Et cela, probablement, sous l'impulsion particulière de Louis Pastre, puisqu'il était dirigeant de l'Amicale. Auparavant, le 7 juillet 1904, l'Amicale des instituteurs des P.-O. avait adhéré, et déplacé son siège social, à la Bourse du travail de Perpignan⁴. Dans d'autres départements, comme la Seine, le syndicat des instituteurs était issu de l'Émancipation, une association d'instituteurs-adjoints s'étant précisément émancipés de la tutelle des directeurs d'écoles, omnipotents dans les amicales. Ce ne fut pas les cas dans les Pyrénées-Orientales, mais l'union dans le syndicat ne dura guère, puisqu'en novembre 1906, l'Amicale fut reconstituée, en marge du syndicat⁵.

La dialectique « prolétaire de la plume » versus « prolétaire de l'outil » devait, pour certains de ces hussards noirs formés au culte de l'ordre établi de la patrie, se rapprocher trop dangereusement de l'union du prolétariat manuel et intellectuel prônée par l'idéologie socialiste, avec ses corollaires, l'antimilitarisme, l'internationalisme et la revendication du droit de grève. Cependant, pour la plupart, la foi en la République s'était émoussée depuis l'Affaire Dreyfus, et après la publication de *Jean-Coste*⁶, il n'y avait plus de doute sur le contraste défavorable entre la noblesse de leur mission sociale et leur déplorable position économique, celle du « fonctionnaire le plus mal rétribué de France » et de « l'instituteur le moins payé des pays civilisés »⁷. Ainsi, la forme syndicale sembla la mieux appropriée aux associations de défense des intérêts des instituteurs. Bientôt, lors du congrès de Nantes du 28 mars 1907, la Fédération des syndicats d'instituteurs adhérerait à la Confédération Générale

¹ « Conseil d'administration de l'Autonome ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°26, 28 février 1905, p. 7.

² FERRÉ Max (1955). *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs : Des origines à 1922*. Paris, Société Universitaire d'Éditions et de Librairie, p. 75.

Au cours de l'année 1904, sont créés les syndicats des Bouches-du-Rhône, des Deux-Sèvres, du Maine-et-Loire, du Morbihan et de la Seine, soit avec les pionniers des P.-O. et du Var, seulement huit syndicats d'instituteurs. Voir : BARTHOLOMEU Louis (1906). « Les syndicats d'instituteurs ». *La Revue de Paris*, mars-avril 1906, p. 17.

³ 130 oui contre 3 non. Voir : *Bulletin Mensuel du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°52, novembre 1907, p. 9.

⁴ « Communication du bureau : Bourse du Travail ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°22, 30 octobre 1904, p. 3.

⁵ Lettre de l'Inspecteur d'académie au préfet des Pyrénées-Orientales. ADPO : 1T108/5.

⁶ *Jean-Coste* d'Antonin Lavergne, publié pour la première fois en 1901, aux *Cahiers de la Quinzaine*, figure en février 1905, dans la bibliothèque de l'Amicale des Instituteurs des P.-O. Voir : « Bibliothèque de l'Amicale : Catalogue ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°26, 28 février 1905.

⁷ Selon les paroles du professeur et député Charles Couyba, lors de la séance du 4 février 1903. Repris par : GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 153.

du Travail mais, auparavant, la C.G.T. avait dû rassurer les instituteurs syndicalistes : leur adhésion au mouvement ouvrier ne signifierait ni antipatriotisme ni acceptation de la grève générale¹. Dès le 3 d'avril 1905, la première action du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales fut menée par les institutrices qui revendiquèrent, auprès du préfet des P.-O., «l'égalité de vacances pour tous »², à propos du jeudi où elles devaient, à la différence de leurs collègues masculins, assurer la classe.

Mais le gouvernement, pourtant radical-socialiste, ne comptait pas céder sur la liberté syndicale des enseignants et, le 6 novembre 1905, le ministre de l'Instruction publique, des beaux-arts et des cultes, Jean-Bienvenu Martin (1847-1943), le signifia au préfet des Pyrénées-Orientales :

Vous savez que le tribunal correctionnel de la Seine a été saisi par le Ministère public de la formation d'un syndicat d'instituteurs et d'institutrices publics à Paris. J'apprends que par extension de la mesure prise, une procédure semblable va être suivie à l'égard du syndicat de même nature qui s'est créé dans votre département.

Dans un esprit de bienveillance à l'égard du personnel des instituteurs, je vous prie d'en avertir les administrateurs de ce syndicat et de leur faire comprendre qu'ils auraient intérêt à se dissoudre volontairement. Dès qu'ils vous auraient fait part de cette détermination, j'interviendrais auprès de mon collègue, M. le Garde des Sceaux, en lui demandant de ne pas laisser engager de poursuites judiciaires contre ces instituteurs », afin d'éviter les poursuites judiciaires dont a fait l'objet le syndicat d'instituteurs et institutrices publics à Paris³.

Contrairement au syndicat de la Seine, celui des Pyrénées-Orientales, dont les statuts avaient été déposés en préfecture le 21 mars 1905, était effectivement constitué⁴. Il fallut donc procéder à un référendum dont la formulation des questions, probablement sous la dictée du préfet, n'était pas innocente : « 1. Dissolution volontaire – 2. Poursuites judiciaires »⁵. Lors du dépouillement du 16 novembre 1905, la « dissolution volontaire » l'emporte avec 193 voix contre 149, et 4 bulletins nuls. Cependant, « la dissolution n'ayant pas été votée par les deux tiers des membres inscrits, conformément à l'article 18 des statuts, le Bureau n'a pu la

¹ GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 169.

² ADPO : 1T108/2.

³ ADPO : 1T108/3.

⁴ Le 11 mai 1905, le bureau du syndicat s'était présenté à l'inspecteur d'Académie qui ne protesta pas. Voir : BARTHOU Louis (1906). « Les syndicats d'instituteurs ». *La Revue de Paris*, mars-avril 1906, p. 13.

⁵ Les bulletins de vote furent imprimés le 9 novembre 1905 à l'issue de la rencontre du bureau du syndicat avec le préfet des P.-O. Voir : *Bulletin Mensuel du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°33, 30 novembre 1905, p. 14.

prononcer »¹. Voilà donc une situation cocasse : un syndicat légalement constitué et statutairement confirmé, en situation d'illégalité à cause de l'interprétation restrictive, concernant les fonctionnaires, que le gouvernement radical-socialiste fait de la loi de 1884 sur le droit syndical. C'est principalement sur ce point que porte le « Manifeste des instituteurs syndicalistes » qui paraît le 26 novembre 1905, dans la *Revue de l'Enseignement primaire et Primaire Supérieur*, après une première publication, le 24 novembre, dans *L'Humanité*, le journal de Jean Jaurès (1849-1914) et des socialistes récemment unifiés². Les 133 signataires sont des membres de syndicats, d'amicales ou de conseils départementaux de l'Instruction publique, dont « Pastre, ancien secrétaire du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales » et « Vidal, conseiller départemental des Pyrénées-Orientales ». Curieusement, les membres en fonction du bureau du syndicat des P.-O. n'y apparaissent pas : Louis Pastre, membre du conseil d'administration du syndicat, fait donc figure de conscience du syndicalisme des instituteurs des Pyrénées-Orientales³. Voici de larges extraits du « Manifeste des instituteurs syndicalistes » car nous pensons y percevoir l'éthique de notre maître d'école, par ailleurs solidariste et catalaniste :

Si l'on admet qu'il soit dans la nature des choses et de l'intérêt supérieur de l'État que la capacité syndicale soit refusée aux agents qui détiennent une portion de la puissance publique, on ne saurait s'en prévaloir pour dénier aux instituteurs le droit de se constituer en syndicats. Notre enseignement n'est pas un enseignement d'autorité. Ce n'est pas au nom du gouvernement, même républicain, ni au nom de l'État, ni même au nom du peuple Français que l'instituteur confère son enseignement ; c'est au nom de la vérité. [...]

Les instituteurs sont, en effet, décidés à substituer à l'autorité administrative, qui avoue son impuissance devant les ingérences politiques, et aux influences politiques auxquelles ils ont été, jusqu'ici, obligés d'avoir recours pour corriger les injustices administratives, la force syndicale.

¹ *Ibid*, p. 15-16 et ADPO : 1T108/9.

² L'unification des socialistes au sein de la SFIO, y compris les révolutionnaires de Jules Guesde, eut lieu, à Paris, le 25 avril 1905.

³ Secrétaire de l'Amicale, au moment de sa transformation, Louis Pastre fut donc, de fait, secrétaire fondateur du syndicat, mais ne faisait plus partie du bureau de celui-ci, seulement du conseil d'administration, au moment du référendum de dissolution ; des élections constitutives avaient certainement eu lieu entre février et novembre 1905, période pour laquelle les bulletins du syndicat ne sont pas disponibles. Pour souligner la continuité entre amicale et syndicat, on remarque qu'il n'y a pas de rupture dans la numérotation du bulletin. Voir illustrations 3.2.2. et 3.2.3.

Le secrétaire du syndicat était alors Sylvère Lamaysouette qui avait réalisé les photographies illustrant *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, publié en 1903 et ayant bénéficié de dix éditions (Voir chapitre 2.2.). Louis Pastre offre d'ailleurs cet ouvrage au syndicat, en novembre 1905.

Les autres membres du bureau du syndicat sont : président Cazenove; vice-présidents Mlle Lavail et Clouzet ; trésorier : Jacques Arnaudès.

Les instituteurs réclament la capacité syndicale pleine et entière. Toutefois, il est profondément injuste d'affirmer que leur préoccupation soit de conquérir le droit de grève. [...]

C'est, enfin, pour des raisons morales de l'ordre le plus élevé, que les instituteurs réclament le droit de se constituer en syndicats : Ils veulent entrer dans les Bourses du Travail. Ils veulent appartenir à la Confédération générale du Travail.

Par leurs origines, par la simplicité de leur vie, les instituteurs appartiennent au peuple. Ils lui appartiennent aussi parce que c'est aux fils du peuple qu'ils sont chargés d'enseigner. [...]

Nous avons, de la forme syndicale, la plus haute conception. Le syndicat ne nous apparaît point créé uniquement pour défendre les intérêts immédiats de ses membres, mais il nous semble qu'il doit se soucier autant de rendre plus profitable à la collectivité la fonction sociale que ses membres remplissent¹.

Pendant l'année 1906, en tant que délégué du Syndicat des instituteurs, Louis Pastre participe activement à la vie de la Bourse du travail de Perpignan. Le 19 janvier, lors d'une séance du comité général², il est élu à la commission « journal »³ et, le 18 mai, il se présente, sans être toutefois élu, au poste de secrétaire adjoint⁴. Le même jour, il intervient, à quatre reprises, dans le débat sur la grève des ouvriers pour les huit heures de travail. Il tance, en particulier, le représentant du syndicat des charpentiers, plus enclin à faire grève pour une augmentation de salaire que pour la réduction du temps de travail : « Les charpentiers ont été assez forts pour déclarer la grève pour une augmentation de salaire ; ils doivent être assez forts pour revendiquer les huit heures »⁵. Le premier décembre, le journal la *Bourse du Travail* publie un article signé Louis Pastre. L'instituteur qui perçoit la misère de la société au travers des souffrances des enfants, lance un cri contre l'alcoolisme des pères de familles : un message qui figure aussi dans les programmes officiels de l'école primaire⁶. Sous le titre

¹ « Revue corporative : Manifeste des instituteurs syndicalistes ». *Revue de l'Enseignement primaire et primaire Supérieur*, n°9, 26 novembre 1905, p. 65-66. Voir annexe 3.2.13.

² Le comité général est composé de deux membres de chaque syndicat, quelque soit son nombre d'affiliés, il nomme le conseil d'administration de la Bourse du travail.

³ « Comité général, séance du 19 janvier 1906 ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} février 1906.

⁴ « Comité Général, séance du 18 mai 1906 ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} juin 1906, p. 3.

⁵ *Ibid.*

En 1904-1906, l'agitation sociale est particulièrement vive dans les Pyrénées-Orientales : grève des ouvriers viticoles (1904), grève dans les mines de fer du Conflent (1905), grève des *transbordeuses* d'oranges de Cerbère (1906). En 1906, partout en France, éclatèrent des grèves en faveur de la journée de huit heures.

⁶ En 1895, Raymond Poincaré, alors ministre de l'Instruction publique, instaure un enseignement sur les dangers de l'alcool, « au point de vue de l'hygiène, de la morale, de l'économie sociale et politique ». Des médecins viennent sensibiliser les instituteurs et les normaliens et introduisent dans les classes tout un matériel antialcoolique, dont des tableaux muraux. En 1900, Georges Leygues rappelle dans une circulaire aux recteurs du 12 novembre 1900 : « L'enseignement antialcoolique ne doit pas être considéré comme un accessoire. Je désire qu'il prenne dans nos programmes une place officielle au même titre que la grammaire ou l'arithmétique ». ADL : 1T593, doc. 17.1.

«L'alcool, voilà l'ennemi ! », qui reprend l'intitulé d'un célèbre tableau mural que l'on rencontrait alors dans les classes¹, il réagit aux accusations d'un « très bourgeois confrère » sur le nombre record de débits de boisson dans la capitale de « cette France que nous aimons tant » et il écrit, en substance :

C'est à nous, syndicalistes, qu'il appartient de déclarer la guerre à l'alcool, à nous syndicalistes français, de jeter un coup d'œil sur nos frères syndicalistes des autres pays et d'imiter leur tempérance car l'émancipation des travailleurs ne sera jamais l'œuvre des travailleurs eux-mêmes si nous nous laissons abrutir par l'alcool².

Pour clore momentanément ce passage sur l'engagement syndicaliste de Louis Pastre³, il convient d'examiner la parenté entre l'expression attribuée à notre instituteur, lors de son entrée à la Bourse du travail de Perpignan, et la définition du socialisme que proposait le leader révolutionnaire Jules Guesde (1845-1922) : le parallèle entre « prolétaire de la plume et prolétaire de l'outil » participe manifestement de la même rhétorique que « la France qui produit, du bras ou du cerveau »⁴. Louis Pastre était-il donc passé du radicalisme au socialisme, à la faveur de son engagement syndicaliste ?

Créée en 1894, grâce à une subvention de la ville, la Bourse du travail de Perpignan était initialement liée à la municipalité républicaine. L'inauguration de nouveaux locaux en 1903 « marque le sommet de l'alliance de la Bourse avec le radicalisme »⁵, en particulier avec le maire Louis Caulas, qui félicitait, peu de temps avant, Louis Pastre pour son *Essai d'Éducation Sociale*. Lors des élections législatives de 1906, le soutien des dirigeants de la Bourse du travail au radical Louis Caulas, et non au socialiste guesdiste Julien Deslinières (1857-1937), provoque la rupture avec le Syndicat des travailleurs de la terre, proche des socialistes révolutionnaires⁶. Cependant, le mouvement d'unification des socialistes lancé en 1905⁷, révolutionnaires de Jules Guesde et réformistes de Jean Jaurès, la proclamation de

En 1904, Auguste Taillefer, ancien inspecteur primaire dans les Pyrénées-Orientales, publie, depuis sa nouvelle fonction d'inspecteur primaire en Arles, un ouvrage contre l'alcoolisme, primé par le Conseil Général des Bouches-du-Rhône : TAILLEFER Auguste (1904). *L'alcoolisme et ses dangers*. Paris, Édouard Cornély, 123 p.

¹ Ludovic Massé, élève dans la classe de son père qui officiait à la même époque que Louis Pastre, se souvient « des tableaux présentant les ravages de l'alcoolisme ». MASSÉ Ludovic (1943). *Le livret de famille*. Paris, Fasquelle, 277 p. [Édition consultée : *Les Grégoire. Le livret de famille*. Paris, France Loisirs, P.O.L., 1984, p. 208]. Voir illustrations 3.2.4.

² PASTRE Louis (1906). « L'alcool, voilà l'ennemi ! ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} décembre 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.14.

³ Nous y reviendrons lors de l'étude de la période suivante. Voir chapitre 4.1.

⁴ Cité par : GERBOD Paul (1976). *Les enseignants et la politique*. Paris, Presses universitaires de France, p. 10.

⁵ FRÉNAY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». *CERCA*, n°29, p. 240.

⁶ Voir : BALENT Andreu (1977). *Història de les organitzacions obreres a Catalunya Nord (1851-1914)*. Perpinyà, Centre pluridisciplinari d'estudis catalans, p. 187-190.

⁷ Dans les Pyrénées-Orientales, l'unification des socialistes fut proclamée à Estagel, la patrie de François Arago, le 11 juin 1905.

l'indépendance syndicale vis-à-vis des partis politiques, survenue en 1906, participèrent probablement à orienter notre instituteur, a minima, vers le socialisme modéré. Nous manquons d'éléments réellement probants¹ mais on peut considérer que le socialisme de Jean Jaurès dut le séduire. D'autant plus que ce dernier tenait une chronique dans la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*² et que partout se délitait le Bloc des gauches. De plus, Clémenceau envoyait la troupe contre les ouvriers en grève et était intraitable face aux syndicats d'instituteurs.

Pourtant, le « portait de groupe des syndiqués » qu'esquissent Jacques et Mona Ozouf, à partir de leur enquête sur quatre mille instituteurs français contemporains de Louis Pastre, révèle que « le fait d'être militant syndicaliste incline vers la gauche extrême et détourne de la gauche modérée »³. Mais la tendance est juste affirmée, avec 55% des instituteurs syndicalistes proches des socialistes, sans indication de l'orientation réformiste ou révolutionnaire. Si Louis Pastre semble, au bout du compte, se rapprocher de la norme politique des instituteurs syndicalistes, il s'en écarte plus nettement quant au profil sociologique d'ensemble :

Les [instituteurs] syndicalistes militants [...] sont, un peu plus souvent que les autres, fils d'enseignants. Ils sont aussi un peu plus souvent normaliens. [...] On peut en conclure que la syndicalisation se prépare dans le milieu le plus abrité et le plus cohérent, du point de vue de la formation intellectuelle et professionnelle, que les dispositions militantes ne prennent pas racine chez les déracinés, mais chez les mieux intégrés. Ce que confirment du reste les chiffres du mariage. Alors que 60% des hommes de l'enquête ont une femme enseignante, ce pourcentage s'élève à 72% parmi les syndicalistes⁴.

Louis Pastre, instituteur syndicaliste, mais fils de paysans et non normalien, époux d'une non enseignante, confirme donc son originalité face au stéréotype du « hussard noir ». Cependant, il existe deux caractères particuliers au groupe d'instituteurs syndicaliste que Louis Pastre partage : l'absence de promotion dans la carrière⁵ et une logique pluri-militante⁶.

¹ Lors d'un entretien, en décembre 2007, Étienne Frénay, qui a travaillé le premier sur l'histoire du syndicalisme dans les Pyrénées-Orientales, remarquait : « C'était ultra audacieux, en 1905, pour un instituteur, de se rendre à la Bourse du travail pour y rencontrer des travailleurs manuels. D'autant plus, qu'avec les compte-rendu dans le journal de la Bourse du travail, il se mettait sur la place publique ». Voir : FRÉNAY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». *CERCA*, n°29, p. 223-242 et n°30, p. 289-307.

² Jean Jaurès tint une chronique, paraissant deux fois par mois, dans la *Revue de l'Enseignement primaire et Primaire Supérieur*, entre 1904 et 1914.

³ OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p. 321.

⁴ *Ibid*, p. 320.

⁵ *Ibid*.

⁶ *Ibid*, p. 321, note 30.

Nous avons déjà mentionné l'appel lancé, par notre instituteur catalaniste, en août 1905, depuis *La Veü de Catalunya*¹, à ses collègues catalans d'Espagne, en faveur d'une organisation internationale de pédagogues pacifistes, sise en Allemagne. Trois mois plus tard, dans le *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, le même message émane du « camarade Pastre, délégué pour la France »², à l'adresse de ses collègues roussillonnais désireux d'adhérer à cette « fédération internationale d'instituteurs » dans le but de « propager ses idées pacifistes et humanitaires ». Voilà de quoi illustrer le pluri-militantisme de Louis Pastre : syndicalisme et pacifisme, l'un dans une organisation locale fédérée sur le plan national français, l'autre au sein d'une structure internationale. Cependant, si ces deux activités sont inspirées par la même idéologie socialiste, il faut souligner que leur conjonction, dans le temps et dans l'espace, avec la militance catalaniste est inattendue. Plus que du pluri-militantisme, l'engagement syndicaliste, internationaliste et catalaniste de Louis Pastre relève, dans le Roussillon de 1905, d'un éclectisme exceptionnel. Cependant, au-delà du Roussillon, on peut faire le parallèle, en ce qui concerne l'alliance, chez les instituteurs, d'un engagement progressiste et du régionalisme, avec d'autres cas isolés comme les occitans Prosper Estieu (1860-1939) et, dans une moindre mesure, Antonin Perbosc (1861-1944) et, plus tard, le breton Yan Sohier (1901-1935)³.

La dimension internationaliste, et donc pacifiste, de la militance de l'instituteur catalaniste Louis Pastre mérite que l'on s'y arrête. Elle permet de rompre avec l'image *localiste* et cocardière que l'on attribue habituellement au régionalisme français, à l'aune des prises de position du Félibrige orthodoxe. En effet, en 1905, Frédéric Mistral, récemment nobélisé, a perdu les accents panlatinistes et fédéralistes de *Calendau*⁴, le poème écrit avant la défaite contre les Prussiens. Ainsi, selon Philippe Martel :

Sa stratégie [celle de Mistral] de communication en ces années [après 1870], c'est de s'affirmer le plus irréprochable des Français, celui qui aidera à résoudre un des problèmes sociaux que se posent les élites françaises du temps, la dépopulation des campagnes, qui prive la France de ces paysans qui

¹ Lluís PASTRE (1905). « Crónicas del Rosselló ». *La Veü de Catalunya*, Edició de mitjanit, 26 août 1905, p.2.

² « Conseil d'administration : Séance du 25 octobre 1905 ». *Bulletin Mensuel du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°33, 30 novembre 1905, p. 13.

³ On peut ajouter également le professeur breton Émile Masson (1869-1923). Voir : GUIOMAR Jean-Yves dir. (1972). *Émile Masson : Les Bretons et le socialisme*. Paris, François Maspero, 286 p. ; OZOUF Mona (2009). *Composition française : Retour sur une enfance bretonne*. Paris, Gallimard, 259 p. (sur Yann Sohier) ; BARES Jean-Pierre (1978). « Prosper Estieu fonctionnaire », p. 2-27. In ANATOLE Christian, dir. *Approche sociologique du fait littéraire occitan : Études romanes*. Toulouse, Université de Toulouse – Le Mirail, 84 p.

⁴ Le berger Calendal qui délivre la belle Estérelle du méchant comte Séveran symboliserait le chevalier-troubadour libérant La Provence de la France centralisatrice. Le poème *Calendau* parut, pour la première fois, en 1867.

font les meilleurs soldats, et gonfle en revanche les villes, lieu du mélange cosmopolite et de la subversion¹.

Précisément, depuis Sedan, les instituteurs laïques doivent prendre leur revanche sur leurs homologues prussiens et ont, comme mission sacrée, l'éducation au patriotisme, afin de préparer la revanche, comme triomphe final de la République, héritière de la Révolution. Entre 1880 et 1892, les bataillons scolaires allient la gymnastique aux exercices militaires. Ainsi, en 1889, le Conseil Général des Pyrénées-Orientales avait subventionné, afin de l'adresser à tous les conseils généraux de France, l'ouvrage du professeur perpignonais Sauveur Morer² intitulé *L'école et l'armée*. Dans son prologue, le roussillonnais Jean Mattes³, inspecteur primaire honoraire, était on ne peut plus clair :

Puisque les prussiens sont arrivés à nous vaincre par l'École, pourquoi ne pas les imiter ? En nous, l'École ne fera pas naître la haine, mais elle assurera la victoire. Hâtons-nous donc d'organiser des cours sérieux et réguliers de gymnastique et d'exercices militaires dans nos écoles, nos lycées, nos villes et jusque dans nos plus modestes hameaux, et nous ferons de nos enfants et de nos jeunes gens des soldats aux muscles d'acier et d'une santé de fer. M. Morer l'a crié en 1872 par la publication de *Quelques idées sur l'organisation de l'Armée* ; il le redit encore aujourd'hui dans la nouvelle édition de ce dernier ouvrage⁴.

Mais, depuis l'affaire Dreyfus, le militarisme a perdu le soutien de la gauche républicaine, et le patriotisme est récupéré par la droite cléricale⁵. Depuis les sphères proches du gouvernement radical-socialiste, Léon Bourgeois qui inspira Louis Pastre, en 1901, pour son *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*, Ferdinand Buisson et Jules Payot, qui le félicitèrent, œuvrent pour la concorde entre les peuples. La *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, chère à Louis Pastre comme à tous les instituteurs syndicalistes, publie, en 1903, la même année qu'elle fait la promotion de

¹ MARTEL Philippe (2004). « Le Félibrige : un incertain nationalisme linguistique ». *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°74. <<http://mots.revues.org/4273>>

² Sauveur (ou Sauvaire) Morer (1823-1902) fut l'auteur en 1879, avec réédition en 1889, de la partie sur les Pyrénées-Orientales dans l'ouvrage *Lectures Courantes des Écoliers Français*, attribué à Ferdinand Buisson et Jules Steeg. Voir chapitre 1.2.

³ Jean Mattes (1809-1891), sous-directeur de l'école normale primaire de Perpignan, franc-maçon, fut l'auteur, en 1844, de *Leçons pratiques de grammaire faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*. Voir chapitre 2.2.

⁴ MATES [sic] Jean (1889). « Quelques mots sur cette nouvelle édition ». In MORER Sauvaire. *L'École et l'armée, projet de loi*. Paris, Charavay frères, Perpignan, Morer-Bénézet, p. V et VI. Voir illustration 3.2.5.

⁵ Voir : ALEXANDRE Philippe (2007). « Le patriotisme à l'école en France et en Allemagne, 1871-1914 : Essai d'étude comparatiste ». In *Themenportal Europäische Geschichte*.

<<http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=265>>

l'ouvrage de Louis Pastre, les paroles et musique de « L'internationale »¹ et fait la promotion du manuel d'histoire antimilitariste de Gustave Hervé.

Dans ce contexte, il n'est pas surprenant que notre instituteur, germaniste de surcroît², ait pris en charge la délégation française du Centre Consultant Pédagogique International. Cette organisation avait été fondée, en 1904, par le publiciste allemand Kurnig, depuis Heilbronn, qui était alors une des plus grandes villes industrielles du Wurtemberg. La finalité de cette organisation internationale est d'œuvrer pour la paix par le biais d'échanges pédagogiques. *L'Internationale Ratgebende Pädagogische Centralstelle* publie, depuis l'Allemagne, ses comptes rendus bilingues en allemand et en français. Kurnig se propose de réunir « deux ou trois pédagogues de chaque État, délégués de commun accord par le gouvernement et le corps enseignant, se vouant à l'étude la plus approfondie de tous les sujets pédagogiques »³. On relève aussi une condamnation implacable « des grandes masses chrétiennes laïques, du monarque et du maréchal jusqu'au simple soldat vulgaire »⁴. L'adhésion et l'envoi de la documentation illustrée sont gratuits, la seule obligation est d'« appuyer une idée » qui « a besoin de milliers d'adhérents et de partout ! »⁵. Cependant, malgré la forte représentation des instituteurs roussillonnais, les débuts ne sont pas très encourageants. En juillet 1904, le Centre ne compte que 3 membres. En juin 1905, ils étaient 221. Cinq ans plus tard, ils seront 1707. A la tête des pays les plus perméables aux appels de Kurnig, se trouve la France (surtout le département des Pyrénées-Orientales) qui fournit 655 adhérents ; vient ensuite le Portugal (les Iles Açores en particulier), avec 379 ; l'Allemagne, 258 ; l'Autriche-Hongrie, 205 ; l'Espagne, 129 ; la Turquie, 34, et le Danemark, 21. Les autres pays se montrent beaucoup plus récalcitrants et le recrutement est presque nul⁶.

Louis Pastre fait donc partie des premiers adhérents du Centre Consultant Pédagogique International et est à l'évidence, le recruteur le plus zélé. Mais, outre le ministre de l'Instruction publique de Costa-Rica et un ancien ministre des Affaires étrangères de

¹ « Revue scolaire : L'internationale ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, 11 octobre 1903, p. 24.

² Voir chapitre 2.1.

³ *Internationale Ratgebende Pädagogische Centralstelle : Entwurf Kurnig 1904 = Centre consultant pédagogique international : Projet Kurnig 1904*. Heilbronn (Neckar), Schell'sche Buchdruckerei, V. Kraemer. (Consultable à la bibliothèque universitaire de Bâle, Suisse). Voir illustration 3.2.6.

⁴ *Ibid.*, p. 11. Voir illustration 3.2.6.

⁵ *Ibid.*

⁶ Ces données sont extraites de : ROSSELLÓ Pedro (1943). *Les précurseurs du Bureau International d'Éducation : Quelques pages inédites de l'histoire de l'éducation*. Genève, thèse de doctorat ès sciences pédagogiques, École des Sciences Sociales et Politiques, Bureau International d'Éducation, p. 65. L'auteur, Pere Rosselló i Blanch (1898-1970), né près de Figueres (Sant Antoni de Calonge), en Catalogne, et mort à Genève, fut membre du secrétariat de l'UNESCO et de la direction de l'Office International de l'Éducation à Genève. Sa dernière œuvre, publiée en 1960, à Cuba et à Buenos Aires, fut *Teoria de les corrientes educatives*.

l'Équateur, les représentants gouvernementaux ne répondent pas à l'appel arrogant de Kurnig¹. Notre instituteur ne bénéficie donc probablement pas de l'aval des autorités françaises, tout au plus de la complaisance de ses camarades syndicalistes, peu effarouchés par une souscription gratuite.

L'*Internationale Ratgebende Pädagogische Centralstelle*, qui a poursuivi son activité jusqu'en 1918, se serait inspirée du *Council of Education* des États-Unis, ainsi que du Conseil Permanent et international d'Éducation, fondé en 1885 par le Hollandais Herman Molkenboer, résidant à Bonn, en Allemagne². Malgré son enthousiasme initial, il semble que Louis Pastre n'ait pas prolongé sa collaboration à une entreprise manifestement dirigée par un curieux individu³. Kurnig ne laissa cependant pas indifférent, en 1911, Maurice Barrès (1862-1923), l'académicien, antidreyfusard et futur maître à penser du nationalisme de droite :

Et que pensez-vous de ce fait qu'un nommé Kurnig, un Allemand, fondateur d'une association pédagogique internationale, où il se propose de grouper tous les instituteurs qui ont le même idéal socialiste, a trouvé chez nous le plus gros de sa troupe, cinq cents Français sur les neuf cents adhérents qu'il a pu réunir. Dieu merci, nous n'en sommes plus là, et, je me hâte de le dire, cette période d'antipatriotisme est passée, ou du moins, nous sommes sortis de la crise aigüe. L'hervéisme est passé de mode⁴.

Voilà donc Louis Pastre presque directement interpellé par le célèbre contradicteur de Jean Jaurès ! Que faut-il de plus pour souligner l'engagement peu banal de notre instituteur catalaniste, que l'on savait germaniste dans sa jeunesse, et que l'on vient de découvrir syndicaliste, internationaliste et pacifiste ?

3.2.3 « Socialiste et autonomiste » selon Folch i Torres

Reprenons le fil de l'activité catalaniste de Louis Pastre ; nous reviendrons, dans le chapitre suivant, sur son militantisme syndicaliste qui se poursuivra jusqu'en 1909. Il est en effet essentiel, pour éclairer la personnalité de notre instituteur et militant éclectique, de mettre en perspective ses engagements concomitants. En 1905, alors qu'il écrit ses chroniques

¹ « M. Kurnig, homme de lettres, qui a déjà durant une suite d'années, voué sans relâche et non sans sacrifices de tout genre, son activité à la réalisation de son projet [...] n'exige certes pas trop, s'il demande au ministère qui dans votre patrie est appelé à diriger l'Instruction publique : à seconder aussi énergiquement que possible ses efforts, et non – comme ça et là c'est l'usage (hélas) : par un... silence continu, calculé à faire l'impression d'une attitude... expectante de bienveillance ? [...] ». Cité par Pedro Rosselló, *ibid*, p. 63.

² *Ibid*, p. 59-60.

³ Kurnig publia par exemple : *Das Sexualleben und der Pessimismus* [La vie sexuelle et le pessimisme]. Leipzig,, Max Spohr, 1897 et *Der Neo-Nihilismus : Anti-Militarismus - Sexualleben : Ende der Menschheit* [Le néo-nihilisme : antimilitarisme - La vie sexuelle : fin de l'humanité]. Leipzig, Max Spohr, 1901.

⁴ BARRÈS Maurice (1911). « Lettre ouverte à M. Gabriel Hanotaux sur les instituteurs ». In PILANT Paul (1912). *Le Patriotisme en France et à l'étranger*. Paris, Perrin et Cie, p. IX-X.

pour *La Veu de Catalunya* et relate l'éveil du catalanisme en Roussillon, dont il est l'un des rares acteurs, Louis Pastre déploie aussi beaucoup d'énergie, comme nous venons de le voir, pour l'intégration des instituteurs au monde ouvrier, en tant que secrétaire fondateur du syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, le deuxième de France, et comme délégué à la Bourse du travail. À la lumière du catalanisme et du syndicalisme qu'il embrasse, Louis Pastre apparaît comme un militant courageux, voire intrépide. Les deux causes qu'il défend sont très mal perçues par le pouvoir, tout radical-socialiste qu'il soit. Pis encore, la conjonction des deux engagements, tout à fait inédite, pourrait en faire, pour des esprits chagrins, le premier instituteur séparatiste et révolutionnaire : un comble pour un fonctionnaire devant inculquer l'amour de la patrie et le culte de l'autorité.

Ainsi, lorsque Louis Pastre interrompt sa « Crónica del Rosselló » à *La Veu de Catalunya*, c'est qu'il est tout affairé, en dépit des injonctions gouvernementales, à sauver de la dissolution le syndicat qu'il vient de créer. Et quatre mois plus tard, lorsque la chronique reprend, sous le titre « Cròniques del Rosselló », on la retrouve dans le tout nouveau quotidien barcelonais, catalaniste et républicain, *El Poble Català* (1906-1918)¹. Ce n'est pas Louis Pastre qui tient la plume, mais Josep Maria Folch i Torres² (1880-1950), un journaliste barcelonais réfugié à Perpignan, puis à Elne, depuis décembre 1905, à cause des ses écrits catalanistes et de ses « outrages » à la monarchie et à l'armée espagnoles.

Le jeune exilé était le directeur de l'hebdomadaire satirique et catalaniste radical *La Tralla* (1903-1907). On s'y était moqué des militaires espagnols qui avaient saccagé, le 25 novembre 1905, l'imprimerie des publications catalanistes *Cu-Cut !* et *La Veu de Catalunya*. Les hommes en armes étaient mécontents d'un dessin humoristique sur les difficultés de l'armée espagnole au Maroc, et étaient exaspérés par le bon score catalaniste aux élections municipales du 12 novembre 1905. Josep Maria Folch i Torres qui craignait objectivement de

¹ Auparavant, à partir de 1904, la publication était hebdomadaire. *El Poble Català* fut créé par des dissidents de la Lliga regionalista et avait de brillants collaborateurs tels Eugeni d'Ors, Pompeu Fabra, Joan Maragall.

² Josep Maria Folch i Torres fut réfugié en France entre 1905 et 1908. Il s'installa d'abord à l'imprimerie Payret de la rue Mailly de Perpignan, et en 1907, le couple de Haussy lui offrit l'hospitalité en son Mas Mossellós d'Elne, au sud de Perpignan. Eugène de Haussy était secrétaire à la Chambre des députés et délégué du Centre excursionista de Catalunya. Son épouse, Euphrasie Alquier, était fille de propriétaires terriens de Latour de France, dans les Fenouillèdes. Josep Maria Folch i Torres écrivit son meilleur roman, *Aigua avall*, à Elne. Journaliste, romancier et dramaturge, il laissa une œuvre immense et d'une grande popularité. Il fut, entre 1910 et 1938, le principal animateur de l'hebdomadaire catalan pour la jeunesse, *En Patufet*, qui eut un rôle essentiel dans la vulgarisation de la lecture en catalan et des normes orthographiques de 1913.

Voir : *Butlletí del Centre Excursionista de Catalunya*, juillet 1906, p. 214 ; MIRACLE Josep (1985). *Folch i Torres, Gent Nostra 41*. Barcelona, Edicions de Nou Art Thor, p. 28, 32-33 ; « L'amnistia y la Tralla ». *La Tralla*, 18 janvier 1907, p1 [dernier numéro] ; de HAUSSY, Mme (1907). « A les dones catalanes ». *La Tralla*, 4 janvier 1907, p.2. Voir illustrations 3.2.7.

retrouver les geôles espagnoles à cause de la loi d'exception qui visait les catalanistes¹, fut accueilli à Perpignan par l'imprimeur catalaniste et patron de la presse catholique, Joseph Payret, et consacra les premiers mois de son exil aux « Cròniques del Rosselló »². Louis Pastre y est cité dès la première chronique du 6 janvier 1906³, à propos de la médaille de bronze obtenue pour son poème catalan au concours de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.-O., dont nous avons déjà parlé. La cinquième, du 17 mars 1906, lui est entièrement consacrée, nous allons y venir, et la neuvième et avant-dernière, du 6 juillet 1906, fait longuement référence, sans le nommer, à un individu, derrière lequel transparait Louis Pastre :

*Un dels que més s'hi interessan per la causa catalana al Rosselló, un socialista molt simpàtic, que es autonomista perquè estima la llibertat dels pobles, com es socialista perquè estima la dels homes*⁴.

[Un de ceux qui s'intéressent le plus à la cause catalane en Roussillon, un socialiste très sympathique, qui est autonomiste parce qu'il aime la liberté des peuples, comme il est socialiste parce qu'il aime les hommes.]

Louis Pastre « socialiste et autonomiste », en 1906, voilà qui confirme nos supputations ! Il est aisé de démontrer que Josep Maria Folch i Torres se référait bien à notre instituteur ; voici ce qu'il en disait déjà sans sa chronique du 17 mars 1906 :

*Puc posar a primera ratlla de les siluetes perpinyanenes que han passat pel meu davant y ab les quals per sort meva he fet bona y fonda amistat, l'il·lustrat professor de l'escola Rigaud Mr. Louis Pastre. El meu amic Pastre té les seves idees y me les ha confiades ab orgull y les ha apologiades ab entusiasme. Ell es anticlerical convençut y parla ab calor de la Raó y del Dogma y tot essent un entusiasta patriota de la Fransa, es un lleal defensor del regionalisme*⁵.

¹ La loi dite de *jurisdicciones*, en vigueur de 1906 à 1931, soumettait à la juridiction militaire les outrages à l'armée, assimilés aux outrages à la patrie. Elle fut promulguée en réaction aux premières victoires électorales catalanistes de 1905 et suscita, en retour, la formation de la coalition électorale Solidaritat Catalana, victorieuse en 1907. En mai 1905, Josep Maria Folch i Torres fut emprisonné, et libéré après le paiement d'une caution, pour avoir commémoré, dans *La Tralla*, l'hebdomadaire catalaniste de gauche qu'il dirigeait et où prêtaient leur plume des ouvriers, la commémoration de l'indépendance de Cuba. Voir : FOLCH i TORRES, Josep Maria (1933). « Records ». *La Revista*, juillet-décembre 1933, p. 82.

² Josep Maria Folch i Torres signa dix articles depuis Perpignan à *El Poble Catalá*, entre le 6 janvier 1906 et le 16 septembre 1906 ; seulement les sept premiers portent le titre générique « Cròniques del Rosselló ». On remarque, au passage, la perméabilité de *El Poble Catalá* aux propositions de modernisation orthographique de Pompeu Fabra, avec l'introduction des féminins pluriels en *es*, et l'accent grave.

³ FOLCH Y TORRES, Josep M^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Catalá*, 6 janvier 1906, p. 3.

⁴ FOLCH Y TORRES, Josep M^a (1906). « Notes del desterro ». *El Poble Catalá*, 6 juillet 1906, p. 1. Voir annexe 3.2.18. Remarque orthographique : la conjonction copulative *y* (Folch y Torres) deviendra *i* (Folch i Torres) après les normes de Pompeu Fabra, publiées par l'Institut d'Estudis Catalans, en 1913.

⁵ FOLCH y TORRES, Josep M^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Catalá*, 17 mars 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.16.

[Je peux mettre en tête des silhouettes perpignanaises que j'ai eues devant moi et avec lesquelles, pour ma grande chance, j'ai noué une bonne et sincère amitié, le savant professeur de l'école Rigaud Mr. Louis Pastre. Mon ami Pastre a des idées bien arrêtées et il m'en a fait part avec orgueil et en a fait l'apologie avec enthousiasme. C'est un anticlérical convaincu et il parle avec ardeur de la Raison et du Dogme et tout enthousiaste patriote français qu'il soit, c'est un loyal partisan du régionalisme.]

On reconnaît effectivement l'homme de conviction : « le socialiste » modéré, derrière « l'anticlérical convaincu [...] enthousiaste patriote français », et « l'autonomiste », en arrière plan du « loyal partisan du régionalisme ».

Il subsiste cependant le doute que Josep Maria Folch i Torres eût fait référence à une autre « silhouette perpignanaise » qu'il fréquenta pendant son exil partagé avec d'autres catalanistes barcelonais¹. Il y avait, parmi ses camarades d'infortune, l'instituteur Lluís Piquer i Jové² (1880-1936) qui, le 14 mai 1906, dut passer la frontière, profitant d'une libération provisoire, après un emprisonnement de trente-quatre jours pour de « *suposats insults al exercit motivats pels lamentabilissims successos del 25 de novembre de 1905* »³ [supposées insultes à l'armée motivées par les très lamentables faits du 25 novembre 1905]. Ce dernier se rappellera en 1908, après avoir bénéficié d'une amnistie⁴, des personnes qui l'accueillirent dans la capitale roussillonnaise :

Perpinyá ahont vaig passar els millors temps de mon exil finament obsequiat, aconsolat, rublert de tota mena d'atencions pels patricis y estimats amichs Payret, Delpont, Vidal, Pastre y demès

¹ Selon Josep Maria Folch i Torres et Lluís Piquer i Jové, d'autres catalanistes barcelonais se réfugièrent à Perpignan, en 1906 : Pelegrí Llangort (1875-1956) de « La Tralla », Llemosí (?), Gibert (?), l'esperantiste Frederic Pujulà i Vallès (1877-1963), Manent i Artés (?), et Garriga, peut-être Joan Garriga i Massó (1871-1956), futur député pour Solidaritat Catalana, en 1907. Voir : FOLCH i TORRES, Josep Maria (1933). « Records ». *La Revista*, juillet-décembre 1933, p. 82 et Ll. P. y J. [PIQUER y JOVÉ Lluís] (1906). « Des de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, Edició del vespre, 8 juin 1906, p. 2.

² Lluís Piquer i Jové, né à Lleida en 1880, était diplômé de l'École normale supérieure de Barcelone et il exerça à partir de 1904. Condamné, en 1906, pour « rébellion par délit d'insulte aux forces armées », il bénéficia d'une amnistie en 1907 et enseigna dans plusieurs localités de Catalogne, dont La Canonja, près de Tarragone, entre 1923 et 1931, puis à Tarragone. Père de huit enfants, très catholique et pratiquant, il refusait d'appliquer la réforme éducative de la République, dont l'enseignement en catalan, ce qui lui valut des affrontements avec les parents d'élèves. En 1933, il s'installa volontairement en terre inconnue, à Paret del Vallès, près de Barcelone, en tant qu'instituteur public. Cependant, des parents d'élèves qui, là aussi, le considéraient réactionnaire, allèrent jusqu'à demander sa démission, d'autres l'appréciaient en tant que bon pédagogue. Membre du Centro Tradicionalista, catalogué fasciste, il fut assassiné le 30 juillet 1936, avec deux de ses fils, au début de la guerre civile, par des membres de la CNT-FAI, selon les déclarations de sa veuve.

Voir : MASSAGUER ARIMON Maria Àngels (2007). « Lluís Piquer Jové », p. 289-297. In *Segona República, guerra civil i primer franquisme a Paret del Vallès*. Paret del Vallès, Ajuntament ; ALCALÁ César (2007). « La familia Piquer », p. 156-158. In *Las checas del terror : la desmemoria histórica al descubierto*. Madrid, Libroslibres. [Voir illustration 3.2.8.](#)

³ PIQUER y JOVÉ (1908). « La cantarella ». *Revue Catalane*, n°13, janvier 1908, p. 24.

⁴ Contrairement à d'autres réfugiés, Josep Maria Folch i Torres ne bénéficia pas de l'amnistie de 1907, car il était accusé d'injures à l'autorité.

perpinyanesos dels quals conservaré sempre més un inesborrable recort y una gratitut y reconeixement eterns¹.

[Perpignan où j'ai passé les meilleurs moments de mon exil accueilli avec beaucoup de déférence, consolé, couvert de toute sorte d'attentions par les distingués et chers amis Payret, Delpont, Vidal, Pastre et d'autres perpignanais desquels je conserverai à tout jamais un inaltérable souvenir et une gratitude et une reconnaissance éternelles.]

Il faut en convenir définitivement, ni Joseph Payret, ni Jules Delpont, ni même Pierre Vidal qui avait confié à *mossèn* Alcover, comme nous l'avons vu, qu'il rendait visite à l'évêque dans le cadre de sa collaboration au *Diccionari*, ne correspondent, à la fois, aux qualificatifs « socialiste et autonomiste ». Voilà donc notre instituteur confirmé dans son rôle de premier catalaniste de gauche du Roussillon ! Une alliance de deux engagements politiques que l'on croyait inédite, au nord des Albères, avant la deuxième moitié du XX^e siècle. Le témoignage de Lluís Piquer i Jové démontre aussi que Louis Pastre savait faire abstraction de son anticléricalisme lorsqu'il s'agissait de catalanisme ; sinon comment aurait-il pu cohabiter avec Joseph Payret et Jules Delpont ? Enfin, puisqu'il se situait à gauche, il sera intéressant d'observer si son catalanisme deviendra politique.

Ce qui est dorénavant certain, c'est que le maître d'école syndicaliste établit, à deux reprises, le contact entre les réfugiés catalans et Pierre Vidal. Il y a d'abord le témoignage de Josep Maria Folch i Torres, dans sa chronique dans *El Poble Català* du 5 mai 1906, qui narre sa première rencontre avec l'instituteur roussillonnais et le bibliothécaire perpignanais, dans sa chambre de réfugié, chez Joseph Payret² :

L'un dia era en Delpont, l'altre dia era en Payret, després va ser monsieur Pastre qui en tots temps me demanaven pera presentarme al gran amic Pere Vidal. Y jo ab tot y'l desig que en tenia, no trobava mai l'hora de anarhi.

Va ser un d'aquests darrers dies que després de sopar varen trucar a la meva cambra. No esperava a ningú en aquella hora y vaig anar a obrir ab curiositat.

Era M. Pastre qui venia en companyia de M. Pere Vidal, l'home interessant que tants catalans coneixen i que jo vaig saludar ab veneració, confós de veurem honrat ab la visita del excelent historaire y renomemat publicista. [...]

¹ PIQUER y JOVÉ (1908). « La cantarella ». *Revue Catalane*, n°13, janvier 1908, p. 25.

² Lluís Piquer i Jové qualifie le domicile de Joseph Payret de « *casa dels desterrats* » [la maison des exilés]. Voir : LI. P. y J. [PIQUER y JOVÉ Lluís] (1906). « Des de Perpinyà ». *La Veu de Catalunya*, Edició del vespre, 8 juin 1906, p. 2.

Varem parlar de Romàntics d'ara den Fuentes, de Boves, de L. Escardot, y sobre tot de Les Multituds, den Casellas, que lo meteix que'ls seus Sots ferèstechs han causat a n'en Pere Vidal una profunda impressió, com l'ha causada a tots.

Era mitja nit que'ls meus distingits visitants deixaven la cambra. En Pere Vidal m'oferí la biblioteca pera anarhi a escriure y estudiar.

Vaig remerciar a M. Pastre ses intencions y al restar sol vareig pensar en lo hermós que es el nostre moviment nacional que proporciona germans allà aont l'oficialisme'ns hi reserva estrangers¹.

[Un jour c'était Delpont, l'autre jour c'était Payret, après ce fut monsieur Pastre qui me sollicitaient tout le temps pour me présenter à leur grand ami Pere Vidal. Et moi, malgré mon désir, je ne trouvais jamais le moment d'y aller.

Ce fut un de ces derniers jours, qu'après dîner on frappa à la porte de ma chambre. Je n'attendais personne à une heure pareille et j'allai ouvrir avec curiosité.

C'était M. Pastre qui venait en compagnie de M. Pere Vidal, l'homme intéressant que tellement de Catalans connaissent et que je saluai, pour ma part, avec vénération, confus de me voir honoré de la visite de l'excellent historien et renommé publiciste. [...]

Nous parlâmes de *Romàntics d'ara* de Fuentes, de *Boves*, de L. Escardot et surtout de *Les Multituds* de Casellas, qui comme ses *Sots ferèstechs* ont causé à Pere Vidal une profonde impression, comme cela a été le cas pour tout le monde.

Il était minuit quand mes distingués visiteurs laissaient ma chambre. Pere Vidal m'offrit la bibliothèque pour y aller écrire et étudier.

Je remerciai M. Pastre pour son initiative et une fois seul je pensai à la beauté de notre mouvement national qui offre des frères là où l'*officialisme* ne nous réserve que des étrangers.]

Cette chronique révèle aussi la façon dont les catalanistes roussillonnais, Pierre Vidal et Louis Pastre en particulier, suivaient l'actualité littéraire catalane ; Enric de Fuentes, L'Escardot, pseudonyme de Carme Karr, et Raimon Casellas étaient d'influents créateurs du moment². Ensuite, dans une chronique intitulée « Des de Perpinyá », dans *La Veu de Catalunya* du 8 juin 1906, Lluís Piquer i Jové confirme le rôle de Louis Pastre comme intermédiaire entre les

¹ FOLCH Y TORRES, Josep M^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Catalá*, 5 mai 1906, p. 1-2. Voir annexe 3.2.17.

² Enric de Fuentes (1864-1935) publia, à partir de 1900, ses contes à *La Veu de Catalunya*, et son roman *Romàntics d'ara*, sorti en 1906, est considéré sa meilleure œuvre, caractéristique de la littérature moderniste du moment.

L. Escardot est le pseudonyme de Carme Karr (1865-1943), nièce de l'écrivain français Alphonse Karr, elle fut précurseur du féminisme en Catalogne. Journaliste, poétesse, dramaturge et romancière, elle publia, en 1906, les narrations *Voves* et *Clixés*.

Raimon Casellas (1855-1910), critique d'art, journaliste et écrivain, fut un des initiateurs du *Modernisme* en Catalogne, sur le plan pictural et littéraire. Son roman *Els sots ferèstecs* (1901) fut suivi, en 1906, par le recueil de contes *Les Multituds*. Ce fut aussi un précurseur du *Noucentisme*. Il eut une grande influence sur la création artistique au travers de ses articles à *La Veu de Catalunya* dont il fut aussi le rédacteur en chef.

intellectuels catalans exilés et « l'excellent historien et publiciste renommé » Pierre Vidal. Le journal catholique et catalaniste de Barcelone avait donc, momentanément, trouvé un successeur à Louis Pastre. Dans son article, l'instituteur réfugié apporte deux autres informations d'importance : d'abord, que les mérites du pédagogue Louis Pastre sont reconnus à Barcelone, ensuite qu'il était de notoriété publique, dès cette époque, que Pierre Vidal était le maître en catalan de notre instituteur *gavatx* :

Passejantme un vespre per « La Promenade », bonic passeig que precedeix el pintoresch parch, ab el bon catalá y company en Ricart Vallés, vaig fer coneixensa ab en Lluís Pastre, mestre públich, molt entudiós, gran coneixedor de la pedagogia, de lo que'n tenen ja coneixement els lectors de LA VEU DE CATALUNYA, per les notes que en dit diari publica, y com ho demostra també ab son « Essai d'éducation sociale à l'école », obra molt discutida pels professionals y que ha merescut fervents elogis d'alguns, entre'ls que s'hi compta com un dels primers mon estimat amich y company en J. Bardina, competentíssim en aitals materies. Es aiximateix autor d'altres obres sobre ensenyança del idioma francés y com a nota típica, en sa lloansa, és de remarcar que, no essent catalá sinó de país de llengua d'oc, ha après nostre llenguatge ab gran afició y entusiasme. ¿Qui ha sigut el seu mestre ? Don Pere Vidal, de qui parlaré ab la extensió deguda en ma próxima lletra, ja que primerament coneguí a n'en Pastre y ell me presentá a n'en Vidal¹.

[En me baladant un soir sur « La Promenade », belle allée qui précède le pittoresque parc, avec le bon catalan et camarade Ricart Vallés, j'ai fait connaissance avec Lluís Pastre, instituteur public, très travailleur, grand connaisseur de la pédagogie, dont sont déjà informés les lecteurs de *La Veu de Catalunya*, par les notes qu'il publie dans ce journal, et comme il le démontre aussi avec son « Essai d'éducation sociale à l'école », une œuvre dont ont largement débattu les professionnels et qui a mérité de fervents éloges de ceux au devant desquels se situe mon cher ami et camarade J. Bardina, très compétent en cette matière. Il est également l'auteur d'autres œuvres sur l'enseignement de la langue française et il faut remarquer une particularité flatteuse puisque n'étant pas catalan mais du pays de langue d'oc, il a appris notre langage avec grande inclination et enthousiasme. Qui a été son maître ? Monsieur Pere Vidal, dont je parlerai comme il se doit dans ma prochaine lettre, puisque je connus d'abord Pastre et c'est lui qui me présenta Vidal.]

¹ Ll. P. y J. [PIQUER y JOVÉ Lluís] (1906). « Des de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, Edició del vespre, 8 juin 1906, p. 2. [Voir annexe 3.2.19.](#)

« Ricart Vallés » est peut-être Frederic Pujulà i Vallès (1877-1963) qui fit la promotion de la l'esperanto dans les périodiques *Juventut* et *La Veu de Catalunya*, auteur en 1906 de *Gramàtica catalana de la llengua internacional esperanto*. Il fut aussi dramaturge et romancier.

Joan Bardina (1877-1950), homme de confiance d'Enric Prat de la Riba pour les questions pédagogiques, est le fondateur, en 1906, de l'*Escola de mestres* de Barcelone, la première école normale catalane, établissement privé qui suivait les principes de l'éducation nouvelle. En 1902, alors que l'Espagne tente d'imposer l'enseignement religieux en castillan (décret Romanones), une campagne est lancée en faveur de l'école en catalan, orchestrée, depuis *La Veu de Catalunya*, par Joan Bardina. En 1909, Joan Bardina publiera des écrits de Louis Pastre (voir partie 4).

Si Josep Maria Folch i Torres finit, comme nous l'avons vu, dans sa chronique à *El Poble Català* du 6 juillet 1906, par considérer Louis Pastre comme « socialiste et autonomiste », c'est que les mois précédents, leurs échanges en tête à tête, sous les platanes presque centenaires de La Promenade de Perpignan, ou dans la chambre du réfugié, devaient explorer d'autres domaines que ceux de la littérature. Cet autre extrait de la chronique du journaliste barcelonais, dans *El Poble Català* du 17 mars 1906, nous conforte dans cette hypothèse :

Mr. Pastre ha fet estudis sobre llengua y literatura catalana y sense enfondir s'ha preocupat del nostre moviment.

Solament que tenia dubtes, uns dubtes fills del poc conexement de les aspiracions de Catalunya y del desconexement de la organisació nacionalista que jo he procurat esvairli com he sapigut y he pogut, y tant de bon acontentar ha sigut ell y tan benèvol ab mi, que donantse per convenut de moltes de les raons que li he explanades, me ha ofert de bon grat ses bones relacions ab els de La Dépêche, pera tractar en dit periòdic, lo que en varies sessions orals jo he tingut el goig d'explicarli.

Me feu una bona gracia, en una de les nostres primeres converses, al dirme en plena Promenade des Platanes, lo mateix que en Maret va gosar a dir en ple Congrès: « No entenc com poden, units, creients y ateus, clericals y anticlericals, treballar per una mateixa cosa ».

Que'l van convence els meus arguments, ho diu més que res una lletra que va escriurem l'endemà passat en la que'm diu. « Jo soc dels de la Raó contra'l Dogma. Vosaltres catalans, teniu encara de lluitar per un ideal que es pel damunt de tots els demás i que os interessa a tots sense distinció ».

Mr. Pastre llegeix y està bastant al corrent de les nostres coses y s'hi interessa formalment y axò sol ja me'l fa simpàtic.

Jo procuraré que'ls lectors de EL POBLE CATALÀ puguin llegir un seu article, escrit expressament pera aquest periòdic¹.

[M. Pastre a étudié la langue et la littérature catalanes et il s'est rapidement intéressé à notre mouvement.

Seulement, il avait des doutes, des doutes issus d'une connaissance limitée des aspirations de la Catalogne et de la méconnaissance de l'organisation nationaliste que j'ai essayé de lui éclaircir, comme j'ai su et comme j'ai pu, et il a été si facile à convaincre et a fait preuve de tellement de bonne volonté envers moi, convaincu par les nombreuses raisons que je lui ai expliquées, qu' il m'a offert de bon gré ses bonnes relations avec les gens de *La Dépêche*, pour traiter dans ce journal, de ce que j'ai eu le plaisir de lui expliquer lors de nos divers entretiens.

¹ FOLCH Y TORRES, Josep Ma (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Català*, 17 mars 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.16.

Il me surprit agréablement, lors d'un de nos premiers entretiens, en me disant en pleine Promenade des Platanes, la même chose que Maret osa dire en plein Congrès : « Je ne comprends pas comment des croyants et des athées, des cléricaux et des anticléricaux peuvent travailler ensemble pour une même chose ».

Mes arguments le convainquirent tellement qu'il m'écrivit une lettre le surlendemain, dans laquelle il me dit : « Je suis de ceux qui défendent la Raison contre le Dogme. Vous autres Catalans, vous devez encore lutter pour un idéal qui est au dessus de tous les autres et qui vous intéresse tous sans distinction ».

M. Pastre lit et est au courant de nos affaires et il s'y intéresse vraiment et cela seulement le rend immédiatement sympathique à mes yeux.

Je tâcherai que les lecteurs de *El Poble Català* puissent lire un de ses articles, écrit expressément pour ce périodique.]

Ainsi, Josep Maria Folch i Torres expliqua à Louis Pastre comment, en Catalogne, cléricaux et anticléricaux, carlistes, régionalistes et une partie des républicains avaient constitué Solidaritat Catalana, une coalition électorale catalaniste contre la loi d'exception, qui apportera la victoire aux élections provinciales et législatives de 1907. En dépit de l'absence des organisations ouvrières¹, l'intérêt de Louis Pastre est tel pour ce mouvement d'union, qu'il propose à Josep Maria Folch i Torres d'expliquer tout cela dans *La Dépêche*, le journal radical-socialiste du Midi, honni du clergé², dans lequel il semble avoir des entrées³. En retour, le journaliste catalaniste offre une tribune à l'instituteur roussillonnais dans *El Poble Català*.

Si nous n'avons pas trouvé la signature de Josep Maria Folch i Torres dans le journal de Toulouse⁴, en revanche, Louis Pastre publia bel et bien trois chroniques¹ dans le quotidien

¹ La plupart des organisations syndicales, socialistes et anarchistes refusèrent l'union avec la droite régionaliste incarnée par La Lliga Regionalista d'Enric Prat de la Riba. Une partie de l'électorat ouvrier était fidèle à Alejandro Lerroux (1864-1949), dirigeant républicain, anticlérical, populiste et violemment anticatalaniste.

² *La Semaine Religieuse de Perpignan*, publication de l'évêque d'Elne-Perpignan Jules de Carsalade du Pont, reproduira, dans son n°51 du 21 décembre 1907, p. 814, l'ordonnance des archevêques et évêques du sud-ouest de la France selon laquelle : « Devra être considéré comme coupable de péché grave tout fidèle qui [...] achètera ou lira habituellement *La Dépêche* ».

³ On se souvient que Paul Grenier (1870-1953), ancien instituteur, correspondant à Perpignan de *La Dépêche*, avait publié, en 1901, des éloges de *l'Essai d'éducation sociale* de Louis Pastre et Jules Combes (voir chapitre 3.1).

⁴ *La Dépêche* avait alors une édition « Pyrénées-Orientales-Catalogne ». Le journal radical de Toulouse était ouvert, avec prudence, aux informations concernant le catalanisme politique d'outre-Pyrénées. Ainsi en témoigne, en substance, la publication, à la une du 18 août 1899, après la perte de Cuba par l'Espagne, d'un long article intitulé « En Catalogne », signé Homodei, pseudonyme d'Arthur Huc, le rédacteur en chef :

« Le jour où les autonomistes se seront convaincus que jamais l'Espagne ne consentira à reconnaître à la Catalogne la "personnalité catalane", il est certain que ces autonomistes iront grossir les deux autres groupes voisins [les « séparatistes », les « annexionnistes ne demandant qu'à s'attacher à la France »]. [...] il ne nous sied pas à nous autres Français, de regarder trop indiscrètement par-dessus nos frontières et de nous mêler si peu que ce soit, aux agitations catalanes. Surtout il ne nous convient pas de les encourager. Mais vraiment ce serait

nationaliste de gauche et républicain. La première, du 31 mars 1906, fut intitulée « Des del Rosselló » ; les deux suivantes, du 8 mai et 7 juin 1906, « Notetes pedagògiques ». Une troisième chronique pédagogique qui était annoncée ne parut pas. Globalement, le maître d'école perpignanais réitérait, dans la presse politique barcelonaise, les vertus de l'unité catalaniste, pour l'obtention de l'autonomie de la Catalogne espagnole, en insistant sur le rôle particulier qu'il fallait reconnaître aux maîtres des écoles catalanes interclassistes :

Es en les escoles catalanes, que tenui la Catalunya autònoma de demà. No deixeu de vetllar ab confiansa sobre aqueixes escoles y sobre'ls mestres catalans que les dirigeixen, o sino podeu desesperar de tot².

[C'est dans les écoles catalanes, que vous avez la Catalogne autonome de demain. Veuillez sans cesse avec confiance sur ces écoles et sur les maîtres catalans qui les dirigent, ou alors vous pouvez désespérer de tout.]

El catalanisme ha fet obra grandiosíssima barrejant totes les classes socials dintre les escoles catalanes. Es admirable veure sobre'ls meteixos bancs, agermanats desde la primera infantesa, el fill del burgès y'l fill de l'obrer³.

[Le catalanisme a fait une œuvre grandiose en mêlant toutes les classes sociales dans les écoles catalanes. Il est admirable de voir sur les mêmes bancs, comme des frères depuis la prime enfance, le fils du bourgeois et le fils de l'ouvrier.]

La définition que donne Louis Pastre des écoles catalanes et des maîtres, par lesquels il voit l'avènement de la Catalogne autonome, correspond curieusement, si l'on exclut l'usage du castillan comme langue d'enseignement⁴, au modèle en vigueur dans l'École Moderne, laïque,

puérilité de notre part que de fermer les yeux pour ne rien voir du tout, et nous ne pouvons pas pousser jusqu'à l'imprévoyance la délicate réserve dont les convenances entre voisins nous font présentement un devoir ».

Voir aussi : RAFANELL August (2011). *Notícies d'abans d'ahir: Llengua i cultura catalanes al segle XX*. Barcelona, A Contra Vent, 2011, p. 55-59.

De même, en 1905, après le saccage de l'imprimerie des journaux catalanistes *Cu-Cut !* et *La Veu de Catalunya* par des militaires espagnols, qui fut le facteur déclenchant de la coalition Solidaritat Catalana, « des instructions avaient été adressées aux consuls de Toulouse et de Perpignan, afin que l'on surveillât les déplacements du directeur de *La Veu de Catalunya*, Josep Puig i Cadafalch, qui se rendait dans la Ville-Rose afin d'y rencontrer les milieux radicaux gravitant autour de *La Dépêche de Toulouse*. Il fallait éviter que *L'Humanité*, tout nouvel organe socialiste, ne joignît sa voix à celle des partisans de l'autonomie catalane». D'après : DELAUNAY Jean-Marc (2010). *Méfiance cordiale : les relations métropolitaines franco-espagnoles de la fin du XIXe siècle à la Première guerre mondiale*. Vol. 1, *Les relations métropolitaines*. Paris, L'Harmattan, p. 406.

¹ Voir annexes 3.2.20, 3.2.21, 3.2.22.

² Lluís PASTRE (1906). « Notetes pedagògiques : Desde'l Rosselló ». *El Poble Català*, 8 mai 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.21.

³ Lluís PASTRE (1906). « Notetes pedagògiques ». *El Poble Català*, 7 juin 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.22.

⁴ Pour Francisco Ferrer, enseigner en catalan aurait signifié : « *Empequeñec[er] la humanidad y el mundo a los escasos miles de habitantes que se contienen en el ricón formado por parte del Ebro y los Pirineos* » (Rétréc[ir] l'humanité et le monde aux quelques milliers d'habitants qui se trouvent dans le recon délimité par une partie de l'Ebre et des Pyrénées). FERRER GUARDIA Francisco (1978) [1912 1^e éd.]. *La Escuela Moderna*. Barcelona, Tusquets editor, p. 76 ; cité par : MONÉS i PUJOL-BUSQUETS Jordi (1984). *La llengua a l'escola (1714-1939)*. Barcelona, Barcanova, p. 125.

rationaliste et interclassiste que Francisco Ferrer avait fondée à Barcelone en 1901, avec Jacqueline Clémence, et qui depuis s'était développée en Catalogne, à Valence et à Minorque. Car, en 1906, les écoles catalanes telles que les défend Louis Pastre relèvent encore du projet. Autant les écoles confessionnelles, omniprésentes, que les écoles publiques, en nombre insuffisant, dispensent leur enseignement en castillan, répriment le catalan et ont une pédagogie déficiente¹. L'école catalane de cette époque se limitait aux rares initiatives de la bourgeoisie, comme le Col·legi Sant Jordi de Barcelone, créé en 1898 par Francesc Flos i Calcat (1859-1929), fondateur la même année de l'Agrupació Protectora de l'Ensenyança Catalana. Les principes de l'Éducation nouvelle sont appliqués cependant par l'Escola Horaciana fondée en 1905, à Barcelone, par Pau Vila (1881-1980), un temps en contact avec Francisco Ferrer, ouvrier dans le textile qui deviendra pédagogue et éminent géographe, et par les Escoles Catalanes du sixième district de Barcelone, promues, en 1906, par la gauche nationaliste². C'est plutôt aux élèves instituteurs formés par la toute récente Escola de Mestres de Barcelone, créée en 1906 par Joan Bardina (1877-1950), qui théorisa et mit en pratique l'intégration du catalanisme et de l'école, avec, à ses débuts, les encouragements d'Enric Prat de la Riba, que Louis Pastre fait référence :

*El meu bon amic en Joan Bardina, quina preocupació es sobretot la educació a la moderna dels nois catalans, y'm deia que si tots els catalans tenen al cor la matexa fe patriòtica, l'un per la organissació catalanista, l'altre per la educació dels nois, altres encara com Mossén Alcover, pera defensar la llengua admirable de Catalunya contra la corrupció castellana, ja en pot fer el poder de lleis d'excepció!...*³

[Mon bon ami Joan Bardina, dont la préoccupation essentielle est l'éducation à la manière moderne des enfants catalans, me disait bien que si tous les Catalans ont au cœur la même foi patriotique, les uns pour l'organisation catalaniste, les autres pour l'éducation des enfants, d'autres encore comme l'abbé Alcover, pour défendre la langue admirable de la Catalogne contre la corruption castillane, le pouvoir peut toujours faire des lois d'exception !...]

Ainsi, tout comme son ami pédagogue barcelonais, et il faut donc souligner cette relation significative de l'intégration à l'avant-garde de la pédagogie catalaniste d'outre Pyrénées de

¹ L'écrivain Xavier Berenguel (1905-1990) se souvient de la persécution du catalan lorsqu'il était élève chez les Frères : « *L'odiosa "catalana", una targeta reforçada amb cartró, que el condemnava [el traïdor de torn] al silenci, a no poder jugar, a estar a l'aguait, fins que la podia encolomar a algun altre noi sorprès in fraganti enraonant en català* » [L'odieuse "catalane", une carte renforcée avec du carton, qui le condamnait [le traître de service] au silence, à l'interdiction de jouer, à être à l'affût, jusqu'à ce qu'il pouvait la coller à un autre enfant surpris in fraganti en train de parler catalan]. BERENGUEL Xavier (1971). *Memòries 1905-1940*. Madrid, Barcelona, Ediciones Alfaguara, Ara i Ací, n°13, p. 33 ; cité par MONÉS i PUJOL-BUSQUETS Jordi (1984). *La llengua a l'escola (1714-1939)*. Barcelona, Barcanova, p. 119.

² Voir : GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (1992). *L'Escola nova catalana 1900-1939: objectius, constants i problemàtica / pròleg i tria de textos de Josep González-Agàpito*. Vic, Eumo, LXXI, p. XLIV.

³ Lluís PASTRE (1906). « Desde'l Rosselló ». *El Poble Català*, 31 mars 1906, p. 3. Voir annexe 3.2.20.

l'instituteur roussillonnais, il conçoit de placer l'Éducation nouvelle, comme la politique et la philologie, au cœur du mouvement d'émancipation de la Catalogne, en butte à une Espagne autoritariste.

Au-delà des questions d'éducation, le discours de Louis Pastre relatif au futur politique de la Catalogne est clair :

Catalunya vol ser autònoma... Ja sabem que per arribarhi, els catalans, olvidant tot lo que'ls pot dividir, s'entreguen a la tasca patriòtica necessaria¹.

[La Catalogne veut être autonome... Nous savons bien que pour y arriver, les Catalans, oubliant tout ce qui peut les diviser, se livrent à la nécessaire tâche patriotique.]

À propos du Roussillon, il se contente, dans ses chroniques engagées mais prudentes dans *El Poble Català*, d'y espérer l'application du même modèle de tolérance politique entre catalanistes, mais on ne perçoit pas clairement, dans son habile discours, à quel dessein ce modèle serait voué en territoire français :

Y com veig de lluny y sense passió, però ab molta simpatia, lo que's passa a Catalunya, tinc de dir al meu amic Folch que admiro aquest moviment catalanista ont poden unir-se creients y ateus, clericals y anticlericals, els uns y els altres abandonant una part de llur passió política pera pensar tots o més que a la patria oprimida. Per nosaltres, francesos, que batallèm sempre, cada un pera'l nostre ideal polític, l'exemple dels nostres germans de Catalunya no pot ser mes sà perque ens ensenya la tolerancia, la primera de les virtuts. Admiro els apòstols com en Folch que no més tenen la preocupació de la sort de Catalunya. Tot, en ell, respira el patriotisme, desde la seva bandera catalana, religiosament desplegada sobre la paret de la seva cambra, al davant del séu llit, com pera rebre al matí la primera mirada dels seus ulls d'emigrant, fins als seus llibres aont llegexo entre les ratlles el sentiment patriòtic que l'anima².

[Et comme je vois de loin et sans passion, mais avec beaucoup de sympathie, ce qui se passe en Catalogne, je dois dire à mon ami Folch que j'admire ce mouvement catalaniste où peuvent s'unir des croyants et des athées, cléricaux et anticléricaux, les uns et les autres abandonnant une partie de leur passion politique pour ne penser qu'à la patrie opprimée. Pour nous autres, Français, qui nous battons toujours, chacun pour son idéal politique, l'exemple de nos frères de Catalogne est on ne peut plus sain parce qu'il nous apprend la tolérance, la première des vertus. J'admire les apôtres comme Folch qui n'ont comme but que le salut de la Catalogne. Tout, en lui, respire le patriotisme, depuis son drapeau catalan, religieusement déployé sur le mur de sa chambre, devant son lit, comme pour recevoir le matin le premier regard de ses yeux d'émigrant, jusqu'à ses livres où je lis entre les lignes le sentiment patriotique qui l'anime.]

¹ Lluís PASTRE (1906). « Notetes pedagògiques : Desde'l Rosselló ». *El Poble Català*, 8 mai 1906, p. 2.

² Lluís PASTRE (1906). « Desde'l Rosselló ». *El Poble Català*, 31 mars 1906, p. 3. [Voir annexe 3.2.20.](#)

Le lyrisme de Louis Pastre à propos de la chambre et des lectures de Josep Maria Folch i Torres confirme l'intimité de leur relation et la convergence de leurs préoccupations, ou vice-versa, comme le signifie lui-même notre instituteur :

Arribat a Fransa tenint sempre al cap el pensament de la seva patria, es tot natural que la séva simpatia s'en hagi anat directa y completament an a mí que li parlo sempre de coses catalanes¹.

[Arrivé en France en ayant toujours dans la tête les pensées de sa patrie, il est tout naturel qu'il ait sympathisé directement et complètement avec moi qui lui parle toujours de choses catalanes.]

Alors, il est bien possible que Louis Pastre partageait davantage, qu'il ne le laissait supposer dans ses chroniques, l'opinion de son ami réfugié, non pas à propos de la Catalogne, c'est là chose entendue, mais au sujet de la situation politique, économique et culturelle du Roussillon qui n'était pas étrangère, loin s'en faut, à la perspicacité du directeur exilé du journal satirique *La Tralla*. Ainsi, dès sa première chronique du Roussillon, dans *El Poble Català* du 6 janvier 1906, à propos de la remise des prix de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales², le journaliste conjugue, selon son point de vue *étranger*, les questions littéraires aux affaires plus prosaïques du Roussillon. Sa réflexion est consécutive au discours de l'avocat et sénateur radical-socialiste Jules Pams (1852-1930), président de séance :

Y parlant de la literatura, - es doloros confessarho - [l'honorable senador Monsieur Jules Pams] mostra grans esperances de que l'influencia francesa vingui a fer literats y poetes al Rosselló. Aixís no's faran pas poetes ni literats rossellonesos, així sols se lograria afegir uns quants noms a la llista dels literats de la Fransa.

A seguir aquest criteri equivocat, la Provensa no tendria el goig de tenir un Mistral gegant... Caldrà que'l Rosselló no's desnaturalisi si vol progresar. [...]

Caldrà que'ls homes progressius, els animats per les idees noves de llibertat y de progres pensin la manera de portar a les regions ab vida y personalitat propies, el conexement de les grans veritats del Nacionalisme. Sense elles no hi ha vida ni hi ha progres. En un moment determinat poden els pobles ferse rics vivint al abric d'un poderós Estat ; però l'ànima del poble ha de restar, personal, determinada ; ella desapareguda el poble és mort. Quedaran camps que produiran, potser, y vinyes que donaran vi ; emprò es molt trista condició la d'un poble que ha estat, que tinga de anomenarse en l'avenir... camps... vinyes...³

¹ *Ibid.*

² Dont le concours littéraire auquel Joseph Pons et Louis Pastre avaient pris part, avec une récompense pour leurs compositions catalanes. Voir chapitre 3.1.

³ J M^a F y T [FOLCH i TORRES Josep Maria] (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Català*, 6 janvier 1906, p. 3. Voir annexe 3.2.23.

[Et en parlant de la littérature, - il est douloureux de le confesser – [l'honorable sénateur Jules Pams] forme de grands espoirs que l'influence française vienne produire des littérateurs et des poètes en Roussillon. Ce n'est pas ainsi que l'on fera des poètes ni des littérateurs roussillonnais, on ne parviendrait ainsi qu'à ajouter quelques noms à la liste des littérateurs de France.

Si l'on suivait ce critère erroné, la Provence n'aurait pas la joie d'avoir le géant Mistral... Il faudra que le Roussillon ne se dénature pas s'il veut progresser. [...]

Il faudra que les hommes progressistes, ceux qui sont animés d'idées nouvelles de liberté et de progrès pensent la manière d'apporter aux régions avec une vie et une personnalité propres, la connaissance des grandes vérités du Nationalisme. Sans elles ils n'y a ni vie ni progrès. À un moment donné, les peuples peuvent s'enrichir en vivant à l'abri d'un puissant État ; mais l'âme du peuple doit perdurer, particulière, déterminée ; si elle disparaît le peuple meurt. Il restera des champs qui produiront, peut-être, et des vignes qui donneront du vin ; mais elle est très triste la condition d'un peuple qui a été, et qui doit s'autodéfinir à l'avenir... *champs... vignes...*]

Il n'est pas anodin que ces réflexions du nationaliste catalan de gauche, républicain et autonomiste paraissent dès son premier écho sur la vie économique et culturelle du Roussillon, perçue au travers du prisme de la bonne société locale. En effet, elles témoignent du choc brutal entre deux conceptions de la nation. Bien sûr, celle du sénateur est fille de la pensée d'Ernest Renan (1823-1892) selon laquelle on confond la nation, « un plébiscite de tous les jours », avec la république et l'État ; celle du journaliste relève de la conception inverse des philosophes allemands¹. Si, comme on peut le présumer, les discussions sur « les choses catalanes », entre Louis Pastre et Josep Maria Folch i Torres faisaient le pendant aux « choses » françaises, que devait donc penser l'instituteur « enthousiaste patriote français et loyal partisan du régionalisme » de cette autre conception de la nation, qui plus est suggérée par un républicain ? Dans le Midi d'alors, le fédéralisme qu'avait défendu le « félibre rouge »² Louis-Xavier de Ricard (1843-1911), émule du catalan et homme politique espagnol Francesc Pi i Margall³ (1824-1901), était « désormais associé à l'option maurassienne »⁴. Le

¹ Cependant, l'anthropologue Louis Dumont considère que l'idéologie *herderienne* des Allemands est un hybride entre nationalisme et universalisme voltairien : « Herder [1744-1803] reconnaît à toutes les cultures valeur égale dans l'absolu », « Herder a transféré l'égalité du plan des individus humains au plan des cultures ou "peuples" individuels ». Voir : DUMONT Louis (1991). *L'idéologie allemande : France-Allemagne et retour*. Paris, Gallimard, p. 23.

² Selon : CARBASSE Jean-Marie (1977). *Louis-Xavier de Ricard: Félibre rouge*. Montpellier, Éditions Mireille Lacave.

³ Francesc Pi i Margall, lui-même disciple de Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865), publia son manifeste fédéraliste *Las nacionalidades*, en 1877. En 1879, Louis-Xavier de Ricard traduisit cette œuvre en français.

⁴ THIESSE Anne-Marie (1992). « L'invention du régionalisme à la Belle Époque », p.11-32. *Le Mouvement Social*, n°160, juillet-septembre 1992, p. 26.

Charles Maurras (1868-1952), félibre dans sa jeunesse, dirigea à partir de 1899, l'Action Française, le principal mouvement politique d'extrême droite de la Troisième République.

régionalisme correspondait au positionnement œcuménique de Jean Charles-Brun (1870-1946) qui avait fondé, en 1900, la Fédération Régionaliste de France, et signifiait un dépassement du localisme félibréen¹ vers le cadre national, le seul qui valût, celui de la « grande patrie ». Ainsi, en Roussillon et ailleurs en France, élever la « petite patrie » au niveau de la nation revenait à prêter le flanc aux accusations rédhitoires de séparatisme. Frédéric Mistral en avait fait la fâcheuse expérience, dès 1867, lors de la publication de *Calendau*.

En revanche, notre instituteur syndicaliste dut adhérer sans hésitation aux critiques du journaliste nationaliste et républicain, relatives au gouvernement qui envoyait, partout en France, les militaires contre les grévistes, et localement contre les mineurs de Vernet-les-Bains :

La França se sent remoguda per agitaciones bullangueres. Els drets dels homes no son sempre respectats, y'ns trobem davant del trist espectacle de que en un Estat constituït en República, les tropes fan foc contra els obrers vaguistes. [...] Vernet-les-Bains, el joliu y apacible recó, acotxat dolsament a les vessants del Canigó, s'ha vist aquests dies invadit per un piquet de gendarmes a cavall².

[La France se sent secouée par des agitations tumultueuses. Les droits des hommes ne sont pas toujours respectés, et nous nous trouvons devant le triste spectacle selon lequel dans un État constitué en République, les troupes ouvrent le feu contre les ouvriers grévistes. [...] Vernet-les-Bains, le charmant et paisible coin de montagne, couché tendrement sur les versants du Canigou, s'est vu ces derniers jours envahi par un piquet de gendarmes à cheval.]

Cependant, après six mois de résidence à Perpignan, et donc après avoir fréquenté assidument Louis Pastre, Josep Maria Folch i Torres produit un article à la une de *El Poble Catalá* du 21 juin 1906, une huitième chronique qu'il intitule directement « *L'esperit catalá al Rosselló* » et dans laquelle, en s'appuyant sur la pratique courante et profonde de la langue catalane en Roussillon, qu'il a lui-même appréciée lors de ses nombreuses excursions, il se déclare convaincu de l'avènement prochain de la « *renaixensa de la Catalunya rossellonesa* » :

Jo estic segur que'l nostre triomf portará ab ell la revelació als rossellonesos y que la flama pendrà.
[...]

¹ Voir : PASQUINI Pierre (2003). « De la tradition à la revendication : provincialisme ou régionalisme ? », p. 417-424. In *Cultures régionales : singularités et revendications*. Paris, Presse Universitaires de France. En particulier, p. 420, avec la référence à : MARTEL Philippe (1993). *Les félibres et leur temps : Renaissance d'oc et opinion, 1850-1914*. Paris, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris I, 4 vol., p. 292.

² FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Catalá*, 3 mars 1906, p. 2.

Jo hi crec en la renaixensa de la Catalunya rossellonesa. Ho he dit altres cops desde EL POBLE CATALÁ y'm plau repetirho, porque es cada día que noves manifestacions de l'ànima catalana venen a refermar en mi aquesta creensa¹.

[Je suis sûr que notre triomphe apportera avec lui la révélation aux Roussillonnais et que la flamme prendra. [...]

Moi j'y crois à la renaissance de la Catalogne roussillonnaise. Je l'ai dit d'autres fois dans *El Poble Catalá* et il me plait de le répéter, parce que chaque jour de nouvelles manifestations de l'âme catalane viennent renforcer en moi cette croyance.]

Et le 6 juillet 1906, dans l'article où il suggérait le portrait de Louis Pastre, « *un socialista molt simpàtic que es autonomista* », et dans lequel il rappelait l'incrédulité de l'instituteur à propos de l'union, en Catalogne espagnole, des catalanistes cléricaux et anticléricaux, « *Jo ab un clerical no hi puc anar, no m'hi puc avenir. [...] Això aquí al Rosselló seria impossible* » [Moi un clérical je ne peux pas le fréquenter, je ne peux pas m'entendre avec lui. [...] Ici en Roussillon cela serait impossible], l'observateur barcelonais annonce « le miracle » qu'il prédisait :

Doncs el miracle s'es fet al Rosselló. Fa ben pocs dies que EL POBLE CATALÁ publicava un eco en el qual donava compte de la constitució a Perpinyà d'un Comitè pera fundar una societat d'estudis catalans. El comitè ha nomenat sa Junta provisional y en aquesta Junta s'hi llegeixen hermosament units els noms de bons amics, els uns clericals de convicció, els altres radicals socialistes, y entre ells el del meu amic, que encara no fa dos mesos me deia que aquesta gentil confusió, aquesta unió fraternal no seria possible al Rosselló, porque ell no podria anarhi mai del bras d'un reaccionari ! Com es de santa la causa catalana que obra aquests miracles² !

[Le miracle s'est donc réalisé en Roussillon. Il y a quelques jours à peine *El Poble Catalá* publiait un écho dans lequel il rendait compte de la constitution à Perpignan d'un Comité pour la fondation d'une société d'études catalanes. Le comité a nommé son Conseil provisoire et dans ce Conseil on lit, dans une belle union, les noms de bons amis, les uns cléricaux convaincus, les autres radicaux socialistes, et parmi eux celui de mon ami qui, il y a moins de deux mois, me disait que cette aimable confusion, cette union fraternelle ne serait pas possible en Roussillon, car il ne pourrait jamais, lui, aller main dans la main avec un réactionnaire !

Qu'elle est sainte la cause catalane qui produit ces miracles !]

¹ FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « L'esperit catalá al Rosselló ». *El Poble Catalá*, 21 juin 1906, p. 1. Voir annexe 3.2.24.

² FOLCH Y TORRES, Josep Ma (1906). « Notes del desterro ». *El Poble Catalá*, 6 juillet 1906, p. 1. Voir annexe 3.2.18.

Tout républicain qu'il fût, Josep Maria Folch i Torres ne dédaignait pas pour autant à jouer le prophète de la « *renaixensa de la Catalunya rossellonesa* ». Il la fixa donc à ce début d'été 1906, alors qu'advenait la première organisation de promotion de la langue et de la culture catalane en Roussillon. La révélation de l'observateur barcelonais, au pied du mont Canigou, se produisit dans le halo des premiers succès du catalanisme politique qui, à ses yeux éblouis, avait franchi les Albères. Mais, au nord, ne s'agissait-il pas en réalité du nouvel avatar de la « Renaissance permanente »¹ d'une langue que l'on croyait agonisante ?

3.2.4 La Société d'Études Catalanes ou le radical et le clérical

En juin 1906² se constitue un « Comité d'initiative dans le but de fonder une société pour la protection et la culture de la langue et de l'histoire du Roussillon, c'est-à-dire, de tout ce qui a fait et fait encore l'esprit et la physionomie si caractéristiques de notre chère petite province ». La circulaire d'information est adressée « à toutes les personnes qui s'intéressent à la langue, à la littérature, à l'art, à l'histoire des pays catalans », les priant de « se joindre à lui pour remplir ce devoir de piété filiale: garder notre passé de l'oubli! ». Le texte fut reproduit par mossèn Alcover dans son *Bolletí del Diccionari* de juillet 1906³. Un destinataire de cette trempe nous éclaire, comme le soulignait Josep Maria Folch i Torres, sur le chemin parcouru par l'instituteur syndicaliste vers la « belle union » catalaniste. Car, évidemment, Louis Pastre est membre du « bureau provisoire » du Comité d'initiative, dans le prolongement de l'appel qu'il avait diffusé, un an auparavant, en faveur d'un « *aplech catalanista* » en Roussillon, dans sa chronique de *La Veu de Catalunya* du 9 août 1905⁴. On y trouve aussi, sans surprise, Pierre Vidal, à la présidence, dans la logique de son désir de créer une « *Unió Catalanista* » à Perpignan, annoncé trois ans plus tôt, en septembre 1903, dans le même journal⁵.

Il faut probablement attribuer le rôle du « réactionnaire », auquel le maître d'école « socialiste et autonomiste » s'est finalement résolu à tendre la main, au banquier et

¹ Voir : IGLESIAS Narcís (2006). « La *Renaixença* permanente d'une langue agonisante: le catalanisme linguistique du Roussillon contemporain », p. 135- 149. In ALÉN GARABATO Carmen, éd. *L'éveil des nationalités et les revendications linguistiques en Europe (1830-1930)*. Paris, L'Harmattan.

² PIQUER y JOVÉ Lluís (1906). « Desde Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 2 novembre 1906, p. 2.

³ ALCOVER Antoni Maria (1906). « ¿Se desxondex el Rosselló? ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, juillet 1906, p. 100-102.

⁴ Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 août 1905, p. 2. Voir annexe 3.2.6.

⁵ VIDAL P. [Pierre]. « Crónica Rossellonesa », *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, 13 septembre 1903, p.2. Voir chapitre 3.1.

propriétaire terrien Emmanuel Vergès de Ricaudy (1857-1911), issu d'une lignée de juristes roussillonnais, du côté paternel, et petit-fils de l'amiral provençal Louis de Ricaudy, du côté maternel¹. Quand le jeune professeur Jean Amade, vice-président du Comité, qui avait aussi repris l'idée de constitution d'un groupement catalaniste, en avril 1905, lors de sa conférence sur la poésie catalane², sollicita le banquier³, ce dernier était déjà à la tête de plusieurs sociétés, catholiques en particulier⁴. Mais comme le démontrera bientôt, après une mort prématurée en 1911, la foule à ses obsèques où « toutes les opinions politiques et religieuses se coudoyaient »⁵, le notable perpignanais était capable de « faire communiquer dans un même idéal les caractères et les tempéraments parfois les plus opposés »⁶. Jean Amade soulignait cette qualité d'homme de consensus, propre à Emmanuel Vergès de Ricaudy, précisément à propos du rôle futur de président, qu'il allait assumer à la tête de la Société d'Études Catalanes, définitivement constituée en octobre 1906. Il y avait là, selon le professeur, « un réel mérite à se mettre ainsi en évidence »⁷ : « tant de scepticisme, d'insouciante incrédulité nous entourait alors, que c'était une forme de courage civique que de prendre devant l'opinion des responsabilités de cette nature »⁸.

J. Blazy, le curé catalaniste, que son ministère avait alors mené à Nohèdes, village du haut-Conflent, était bien du même avis quand il confiait, dans une lettre de septembre 1906, à Antoni Maria Alcover : « *La majoritat dels Rossellonesos y també la majoritat dels sacerdots se borlan de los que traballan à fer reviure el catalá ! Ignoti nulla cupido...* »⁹ [La plupart des Roussillonnais et aussi la plupart des prêtres se moquent de ceux qui travaillent à faire revivre le catalan ! *Ignoti nulla cupido...* (On ne désire pas ce que l'on ne connaît pas)]. Horace Chauvet, républicain de centre droit, confirmait dans *L'Indépendant* du 8 octobre 1906, la forte prévention que nourrissait la bonne société roussillonnaise contre le groupement catalaniste naissant :

¹ Voir : CAPEILLE Jean (1911). « M. Emmanuel Vergès de Ricaudy et ses aïeux ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 6-71.

² « X^e anniversaire de la fondation de la Société d'Études Catalanes ». *Revue Catalane*, n°116, 15 juin 1916, p. 114.

³ AMADE Jean (1911). « M. Vergès de Ricaudy ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 34-37.

⁴ « Les obsèques [de M. Vergès de Ricaudy] ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 37-41.

⁵ AMADE Jean (1911). « M. Vergès de Ricaudy ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 34-37.

⁶ *Ibid.*

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*

⁹ ARM : AM24/57.

Pensez-donc si les sceptiques ont dû sourire à la pensée qu'il est encore des gens pour songer à cette rengaine qu'ils disent être la petite patrie, à cette "vieille lune" qu'est pour eux la tradition¹.

Mais Jean Amade et son condisciple Louis Pastre étaient enthousiastes. Le professeur en référé aussi au philologue majorquin, dans une lettre du 12 octobre 1906, car la Société d'Études Catalanes venait de le nommer à son conseil d'administration.

Vous êtes un de ceux qui représentez le mieux aujourd'hui l'esprit catalan, tenace et enthousiaste à la fois. [...] Nous vous avons nommé membre du conseil d'administration de la nôtre [Société d'Études Catalanes] comme représentant des Iles Baléares. Cette société est définitivement constituée ; j'ai fait personnellement de grands efforts dans ce but ; M. Louis Pastre m'a beaucoup aidé : nous ne tarderons pas à dépasser la centaine comme membres adhérents. Le mouvement est donné ; il faut espérer que le Roussillon donnera désormais signe de vie dans la grande et belle famille catalane².

Mossèn Alcover s'apprête alors à présider, à Barcelone, du 13 au 18 octobre 1906, le *Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana*, dont il fut l'initiateur. Avec plus de trois mille congressistes de tous les pays de langue catalane et de l'étranger, et soixante-treize communications, dont trois à la charge des Roussillonnais Esteve Caseponce (1850-1932), Juli Delpont et J. Blazy³. Pierre Vidal intervint lors de la session de clôture, où il fut très applaudi après s'être exclamé : « *Regirant els arxius de la Corona d'Aragó y el Municipal, se veu ben bé si 'ls rossellonesos son o no forasters a Barcelona. [...] Per axó, vos saludi en nom dels vostres germans del Russellú* »⁴ [Lorsqu'on remue les archives de la Couronne d'Aragon et les Archives municipales, on voit très bien si les Roussillonnais sont ou ne sont pas étrangers à Barcelone. [...] C'est pour cela que je vous salue au nom de vos frères du Roussillon]. Ce congrès donna un irréversible élan à la promotion et à la codification de la langue catalane. La fondation concomitante de la Société d'Études Catalanes résulta, en partie, de cette dynamique. La suite de la lettre de Jean Amade est caractéristique d'une volonté commune d'épuration du dialecte, comme préalable à un investissement, digne d'un professeur, dans la langue qui en résultera. Cependant, l'agrégé de l'Université française ne semble pas vouloir accepter une norme supra-territoriale :

¹ Cité par : MONICH Louis (1965). *"L'Indépendant des Pyrénées-Orientales" et le catalanisme roussillonnais (1846-1930)*. Lille, Mémoire de fin d'études, École Supérieure de Journalisme, p. 19.

² ARM : AM 24/28.

³ L'abbé et poète Esteve Caseponce proposa, pour la section philologique et historique, une communication sur les différences entre le catalan parlé de Barcelone et celui du Roussillon, particulièrement en Vallespir. Les autres communications, pour la section littéraire, et d'un niveau nettement inférieur, étaient dues à Jules Delpont qui intervint sur le catalan en Roussillon, et à l'abbé J. Blazy qui disserta sur la consolidation du catalan en Roussillon, Vallespir et Conflent. Voir le texte original catalan dans : *Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana*. Barcelona, Estampa d'en Joaquim Horta, 1906, 701 p. [réédition facsimilée : Fundació II Congrès Internacional de la Llengua Catalana, Vicens-Vives, Barcelona, 1985, p. 325-330, 536-537, 550-552]

⁴ *Ibid*, p. 671 et *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, octobre-décembre 1906, p. 206.

Vous m'excuserez de ne pas vous écrire en catalan. Le dialecte roussillonnais, que je parle et que je puis très bien écrire, a besoin d'être fortement « épuré » d'une foule d'éléments pernicieux, qui le tueraient bientôt si l'on n'y prenait garde, comme un lierre étouffe un bel arbre. Le rôle de notre Société d'études catalanes sera justement, j'espère, entre autres choses, de fixer exactement notre langue pour la région française où elle est encore parlée. A ce moment elle sera sans doute plus capable qu'aujourd'hui d'exprimer des idées abstraites, et le résultat ne manquera pas d'être important au point de vue littéraire¹.

Le 11 octobre 1906, Louis Pastre, « instituteur »², est élu secrétaire de la Société d'Études Catalanes, le président étant donc Emmanuel Vergès de Ricaudy, « banquier ». Les vice-présidences reviennent à Jean Amade, « professeur agrégé au lycée de Montpellier », et à Gustave Violet (1873-1952), « sculpteur ». Jules Delpont, « comptable », est logiquement trésorier, alors que Louis Piquiral, « rédacteur à la Direction des Postes », est archiviste. On retrouve à la tête de la Société les mêmes membres qui figuraient dans le Comité d'initiative, à l'exception de Pierre Vidal qui, le devoir accompli, n'est membre que du Conseil d'administration, et Gustave Violet qui fait son apparition. Le bibliothécaire et historien venait, en quelque sorte, d'assurer la continuité de la promotion de l'érudition catalane, après la disparition de sa *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon* (1900-1906). Quant au sculpteur, très bien introduit dans le milieu artistique catalaniste d'outre-Pyrénées, il fréquentait le dramaturge populaire et peintre Santiago Rusiñol (1861-1931) et s'intéressait déjà à la littérature catalane³.

La première action de la Société d'Études Catalanes fut à l'initiative de Louis Pastre, avec un

vote de félicitations à Mossen Alcover, vicaire général de Majorque, membre de la Société, et à M. le docteur Schadel, professeur à l'université de Halle (Allemagne) pour leur excursion philologique dans les pays catalans, ainsi qu'à notre trésorier M. J. Delpont, pour les précieux renseignements qu'il leur a donnés sur le catalan roussillonnais⁴.

Le secrétaire s'enquit personnellement, juste après la fin du *Primer Congrès*, d'en informer l'intéressé, par une lettre du 21 octobre 1906, contresignée par le président Emmanuel Vergès

¹ ARM : AM 24/28.

² *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 3-7. *Idem* pour les autres membres du bureau de la Société.

³ Gustave Violet exposa à la sala Parés de Barcelone en 1905 (puis en 1914 et en 1924) ; en 1906, il partagea une exposition, à la Galerie Georges Petit de Paris, avec Santiago Rusiñol. En 1922, il écrivit avec Josep Sebastià Pons, la pièce de théâtre *La Font de l'Albera* ; il traduisit en français *El Poble gris* de Santiago Rusiñol (narrations ironiques). Voir illustration 3.2.9.

⁴ *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 2.

de Ricaudy¹ : les paraphes juxtaposés du radical et du clérical ! Cet acte d'allégeance de l'instituteur au secteur le plus clérical du catalanisme, alors qu'il s'affiche, au même moment, à la Bourse du travail de Perpignan, peut être interprété comme un simulacre d'acte de contrition, à l'adresse de cette partie de l'opinion qui considérait les Bourses du travail comme « des repaires de malfaiteurs, de gens sans foi ni loin, d'anarchistes »². Jean-François Chanet remarque, à propos des rares instituteurs parmi les félibres de l'Escolo oubergnato, qu'en Cantal aussi « des hommes aux idées par ailleurs opposées ont pu se rejoindre en un effort commun pour défendre les traditions régionales »³. Quoi qu'il en fût, les félicitations étaient légitimes car l'excursion philologique du vicaire majorquin, accompagné de son mentor en linguistique romane, le professeur allemand Bernhard Schädel (1878-1926), fut un exploit probablement unique dans les annales des enquêtes dialectologiques. On peut donc, moins subjectivement, mettre au crédit de Louis Pastre cette sensibilité à la science lexicographique.

Le vicaire et l'universitaire allemand, qui fut suspecté d'espionnage militaire par le curé de Formiguères (Capcir) et par un enquêté à Prats-de-Mollo (Vallespir), débutèrent donc par Perpignan, le 3 août 1906, un périple qui se termina le 11 septembre à Cadaqués, après avoir enquêté dans 52 localités des Pyrénées catalanes. L'étape sur le versant nord⁴, en Roussillon, en Vallespir, en Conflent, en Cerdagne et en Capcir, compta avec la collaboration du professeur du lycée de Berlin Fritz Holle, sur la frontière catalano-occitane⁵, et des poètes catalanistes locaux, le vicaire général et curé d'Arles-sur-Tech (Vallespir) Esteve Caseponce, et Jules Delpont. Ce dernier, qui était en relation avec *mossèn* Alcover au moins depuis 1899⁶, était aussi très proche de l'évêque Jules de Carsalade du Pont qui avait fourni un sauf-conduit à l'ecclésiastique des Baléares, lui ouvrant toutes les églises et les sacristies du diocèse. Peu de temps après la loi de 1905, cette enquête se tint bien à l'écart des instituteurs laïques...

Trois semaines après son premier courrier, l'instituteur et dynamique secrétaire s'adressait encore, le 15 novembre 1906, à l'organisateur du Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana, dans le but d'enrichir la bibliothèque naissante de la Société d'Études

¹ ARM : AM25/17. Voir illustration 3.2.10.

² Témoignage d'un instituteur syndicaliste du Rhône, contemporain de Louis Pastre, recueilli par : OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p. 322.

³ CHANET Jean-François (2000). *Les félibres cantaliens : Aux sources du régionalisme auvergnat, 1879-1914*. Clermont-Ferrand, Adosa, p. 248.

⁴ Voir : COSTA Jordi J. (2009). « L'enquête linguistique de Mn. Antoni M. Alcover et Bernhard Schädel, en 1906, sur les terres nord-catalanes : une expérience délicate, multiple et innovatrice », p. 159-176. In BOURRET Michel (coord.). *Mélanges offerts au Professeur Christian Camps*. Peronnas, Éditions de la Tour Gile.

⁵ Voir : COSTA Jordi J. (2007). « L'enquête linguistique de Fritz Holle sur la frontière catalano-languedocienne en 1906 ». *Colloque International de l'Association française des catalanistes*, Béziers, novembre 2007, inédit.

⁶ Voir chapitre 3.1.

Catalanes et de remplir les pages du premier numéro de la *Revue Catalane*. Voilà le cinquième et dernier objectif du projet de Société des Amis de l'Histoire et de la Langue Catalane du Roussillon, que Louis Pastre présentait dans *La Veu de Catalunya* du 9 août 1905, mis en pratique par la toute récente Société. La publication d'une revue mensuelle figure en effet dans les statuts de la nouvelle organisation. En revanche, on n'y retrouve plus exactement les franches expressions de l'année précédente, telles que « sauver de la corruption française la langue catalane roussillonnaise », et « faire introduire dans les programmes officiels des écoles du Roussillon l'enseignement du français par le moyen de la comparaison avec la langue catalane et l'étude de l'histoire du Roussillon »¹. Les statuts de l'automne 1906 ont gagné en diplomatie et en circonvolutions oratoires, comme il seyait aux organisations félibréennes. La nouvelle Société se propose « de grouper toutes les personnes qui s'intéressent à la langue, à la littérature, à l'art et à l'histoire des pays catalans » et « de conserver² tout ce qui a fait et fait encore l'esprit et la physionomie si caractéristiques de ces pays³ ; de susciter ou d'encourager toutes les initiatives tendant à développer la vie littéraire, artistique et scientifique de la région »⁴. Mais la forme claire et concise de 1905 est encore de rigueur pour ajouter que « toute discussion politique ou religieuse est rigoureusement interdite au sein de la Société »⁵.

Cette deuxième lettre de Louis Pastre à Antoni Maria Alcover mérite d'être reproduite :

Perpinyá, 15 de novembre de 1906

Mossen Alcover,

Nostra Societat d'Estudis Catalans, que va sempre creixent pel número d'adherits, se preocupa de constituir una biblioteca catalana.

Entre'ls llibres que constituiran aquesta biblioteca desitjariam hi veure la colleccio complerta del vostre « Bolleti del diccionari de la llengua catalana » y'l volum del Congrès de la llengua catalana de 1906.

Desitjariam sobretot coneixer lo resultat de vostra excursió filològica en Rosselló y nos agradaria molt que'l publiquessi en nostra « Revista Catalana » que surtira al primer de janer vinent.

¹ Traduction du projet de statuts publié en catalan dans : Lluís PASTRE (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 9 août 1905, p. 2.

² Et non « la protection et la culture » comme figurait dans la circulaire d'information du mois de juin 1906.

³ Au lieu de « notre chère petite province » comme dans la circulaire d'information du mois de juin 1906.

⁴ Le règlement du Félibrige de 1862 indique qu'il se donne pour objet : « garder toujours mieux au Midi sa langue, sa couleur, sa liberté d'allure ». Cité par : MARTEL Philippe (1984). « Félibres et Félibrige, 1876-1947, radioscopie d'une organisation ». *Cahiers de Recherches*, série 6, n°1. Paris, Université de Paris VII-Vincennes, Département des langues et cultures opprimées et minorisées, p. 3.

⁵ Les statuts sont publiés en français et en catalan, la formule « pays catalans » devient en catalan « terres catalanes ». « Statuts ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 3-5.

Els vostres confreres de la Societat d'Estudis Catalans que's troben molt honrats de l'adhesió del apostol de la nostra llengua vos enviïen llurs salutacions germanivoles y moltes gracies per lo que vos demanem.

Oferintli la meva amistat, el saludo afectuosissimament.

El secretari,

Louis Pastre

1, rue Traverse des Amandiers

Perpignan¹

[Perpignan, le 15 novembre 1906. / Abbé Alcover, / Notre Société d'Études Catalanes, qui croît continuellement par le nombre de ses adhérents, se préoccupe de constituer une bibliothèque catalane. / Parmi les livres qui constitueront cette bibliothèque nous désirerions y voir la collection complète de votre « Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana » et le volume du Congrès de la langue catalane de 1906. / Nous désirerions surtout connaître le résultat de votre excursion philologique en Roussillon et nous aimerions beaucoup que vous le publiiez dans notre « Revue Catalane » qui paraîtra le premier janvier. / Vos confrères de la Société d'Études Catalanes qui sont très honorés de l'adhésion de l'apôtre de notre langue vous envoient leurs salutations fraternelles et nos remerciements pour ce que nous vous demandons. / En vous offrant mon amitié, je vous salue très affectueusement. / Le secrétaire, / Louis Pastre / 1, rue Traverse des Amandiers / Perpignan]

Cette fois-ci, le courrier n'est pas contresigné par le président de la Société ; l'instituteur semble donc assumer plus librement sa charge de secrétaire. On peut même supposer, en raison de son intérêt déjà manifesté pour l'œuvre philologique du chanoine majorquin, que la missive relève de son initiative propre, d'autant plus que la formule de salutation finale est à la première personne. Quant au témoignage d'« amitié » et de « grande affection » que l'« anticlérical convaincu »², selon la formule de Josep Maria Folch i Torres du mois de mars 1906, adresse à celui qui est aussi le vicaire général des Baléares, un catholique intégriste affirmé, et qui avait été un grand polémiste pourfendeur de l'anticléricalisme et de la Maçonnerie, cela laisse songeur³. À moins que la cause de la langue catalane ne transcende

¹ ARM : AM 25/7. Voir illustration 3.2.11.

² FOLCH y TORRES, Josep M^a (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Català*, 17 mars 1906, p. 2. Voir annexe 3.2.16.

³ Au séminaire, déjà Alcover dévorait la littérature intégriste. Jusqu'en 1898, alors qu'il fut nommé vicaire et se consacra à l'œuvre du *Diccionari*, Antoni Maria Alcover avait été un féroce polémiste carliste contre les libéraux et les francs-maçons, ce fut même un défenseur de l'Inquisition. A partir de 1910, Alcover retrouvera la polémique en tant que directeur de l'hebdomadaire cléricale majorquin *La Aurora*, fondé en 1906. La publication devient bilingue, en castillan et en catalan, et inclut ses chroniques, jusqu'à fin 1913, sous le pseudonyme « En Revenjoli » qui suggère la revanche des cléricaux. Voir : MIRALLES i MONTSERRAT Joan (2003). « Aproximació al Mossèn Antoni M. Alcover polesmista. *La Aurora* », p. 61-102. *Actes del Congrès Internacional Antoni Maria Alcover*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 74-75.

les clivages idéologiques ? Quant au contenu de la lettre, la *Revue Catalane* publiera effectivement, entre mai et août 1907, de larges extraits, en version originale catalane, dans la modalité majorquine de l'auteur, du compte rendu de l'excursion philologique de *mossèn* Alcover, après une première parution dans le *Bolletí del Diccionari*.

La composition sociologique des premiers membres de la Société d'Études Catalanes, selon la liste publiée dans le premier numéro de la *Revue Catalane* de janvier 1907, confirme que Louis Pastre, instituteur, appartient à une catégorie socioprofessionnelle qui y est très peu représentée¹. En effet, elle ne compte que trois maîtres d'école (2,7%) mais seulement deux², si l'on exclut Josep Piquer i Jové, le catalaniste réfugié, soit 1,8% du total des adhérents, contre treize ecclésiastiques, soit 11,6%, dont J. de Carsalade du Pont, l'évêque du diocèse d'Elne-Perpignan et A. M. Alcover, le vicaire général de Majorque. Les membres du clergé, parmi lesquels on trouve aussi Joseph Bonafont, au conseil d'administration³, et Étienne Caseponce et J. Blazy, sont donc près de 4,5 fois plus nombreux que les Hussards noirs dans l'effectif global, et deux fois plus nombreux au conseil d'administration, Louis Pastre étant ici le seul représentant de sa corporation⁴. Les professeurs Joseph Pons et Alphonse Talut sont membres ordinaires. L'instituteur syndicaliste dut manquer de conviction auprès de ses collègues du premier degré, qui avaient sûrement mieux à faire des 10 francs de cotisation⁵, abonnement inclus à la revue. Il est opportun de comparer cette situation à celle d'autres sociétés félibréennes car, même si la Société d'Études Catalanes n'est pas encore une école de l'organisation mistralienne⁶, sa finalité la rapproche, dès sa création, de ce groupe de

Pendant la Première Guerre mondiale, ses chroniques germanophiles causèrent la rupture avec les catalanistes roussillonnais, dont Louis Pastre qui lui écrira, en janvier 1915, pour recueillir directement sa position sur la « barbarie alemanya ». Voir : ALCOVER Antoni Maria (1923). « En defensa pròpia ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, tom XIII, septembre-octobre 1923, n°3, p. 152.

¹ Sur les 112 membres de la liste établie le 31 décembre 1906, on ne connaît ou on ne peut déduire la catégorie professionnelle que pour quatre individus, trois membres sont des associations ; cela signifie que les données permettent l'analyse des catégories socioprofessionnelles des membres de la Société d'Études Catalanes avec une marge d'erreur négligeable.

² Le deuxième instituteur roussillonnais est Léon Conill (1872-1944), botaniste reconnu et futur collaborateur de la *Revue Catalane*.

³ Joseph Payret, l'éditeur de *La Croix des P.-O.*, est aussi membre du conseil d'administration.

⁴ Les professeurs (que l'on ne peut pas classer à cette époque avec les instituteurs, les enseignants du primaire n'ayant pas eu accès à l'université) sont quasiment aussi nombreux que les médecins et représentent près de 9% du total.

⁵ Dix francs représentaient de 0,9% à 0,5% du salaire annuel d'un instituteur, selon qu'il était stagiaire ou à la première classe. D'après : OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p. 385.

⁶ La Société d'Études Catalanes sera affiliée au Félibrige en 1911. Voir : Cartabèu de Santo Estello, n°10, 1912-1913, p. 150.

référence¹. En général, soit le face-à-face instituteurs-curés est équilibré, soit ces derniers l'emportent avec une proportion du simple au double ; la Société d'Études Catalanes fait donc figure d'exception². Et Louis Pastre de caméléon ?

Par contre, si l'on intègre l'instituteur parmi les fonctionnaires, le voilà membre de la deuxième catégorie socioprofessionnelle (23,2%), qui arrive juste après les professions libérales (27,7%). Ces deux couches de la société sont partout dominantes dans le Félibrige de l'époque, la Société d'Études Catalanes ayant une proportion de médecins, avocats, notaires et pharmaciens supérieure à la moyenne du Félibrige. Est-ce que cela signifie que les notables catalans sont plus enclins au régionalisme que leurs homologues occitans ? C'est possible. En effet, le monde de la finance est représenté par cinq banquiers (4,5%), dont le président Emmanuel Vergès de Ricaudy. Parmi les douze propriétaires et assimilés (10,8%), quelques noms révèlent qu'il ne s'agit pas uniquement de paysans exploitant dix hectares de vigne ou quatre *eminades*³ de jardins et de vergers : Raymond de Lacvivier d'Elne, Jacques de Noell de Saint-Laurent de Cerdans, Henri Jonquères d'Oriola de Corneilla-de-Vercol, Jules de Wittwer de Frouitiguen de Prats de Mollo. De même, parmi les quatre négociants (3,6%), on trouve Simon Violet⁴ (1862-1907), également grand propriétaire, membre de la famille qui possède la grande marque de vin Byrrh et néanmoins libre-penseur et bailleur de fonds du journal radical-socialiste⁵ *Le Petit Catalan*. Le pouvoir politique (1,8%) est représenté habilement par un député de chaque bord, soit la moitié des élus des Pyrénées-Orientales siégeant au palais Bourbon : le républicain Emmanuel Brousse (1866-1926) et le radical-socialiste Jean Bourrat (1859-1909). La Société d'Études Catalanes est en revanche pleinement dans le paradoxe des groupements émanant de l'idée de Frédéric Mistral : le monde ouvrier et paysan brille par son absence alors qu'il représente, à cette époque, près des trois quarts de la population française

¹ Dans le temps et dans l'espace, la Société d'Études Catalanes est la plus éloignée du noyau initial du Félibrige puisqu'elle voit le jour cinquante deux ans après l'acte fondateur de Frédéric Mistral et dans la partie la plus excentrée du Midi. Cependant, quelques mois plus tôt, en 1905, naquit en Comminges et en Cousserans, entre Saint-Girons et Tarbes, l'Escolo deras Pirinéos, à la publication de laquelle, *Era Bouts dera Mountanho*, Louis Pastre était attentif. Voir Partie 4. Voir aussi : MARTEL Philippe (2005). « Les premiers pas de l'Escolo deras Pirinéos 1915-1914 ». *Revue de Comminges*, tome CXXI, Société d'études du Comminges, p. 237-257

² Dans ce passage, les références statistiques sur le Félibrige et associations affiliées sont extraites de : MARTEL Philippe (2005). « Préface : Félibres en Gascogne, le cas *Gastou Fébus* », p. 9-14. In SARPOULET Jean-Marie (2005). *Les débuts des Reclams de Biarn e Gascogne, revue occitane en Gascogne (1897-1920)*. Presses Universitaires de Bordeaux.

³ Mesure agraire très employée, valant 60 ares dans la plaine du Roussillon : étendue de terre pour laquelle il fallait, à l'origine, une hémine de grains (demi-sétier).

⁴ Voir : *La Vérité des Pyrénées-Orientales*, 21 juillet 1907. Selon : BONET Gérard, dir. (à paraître). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société, tome 2*. Perpignan, Publications de l'Olivier, et « Nécrologie : Simon Violet ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n°49, 1908, p. 382.

⁵ CHAUVET Horace (1934). *La politique roussillonnaise de 1870 à nos jours*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, p. 217.

et qu'il est le foyer où vit (mais aussi se renie) la langue du pays. C'est en fait un groupement élitiste, comme en témoigne aussi le coût de l'adhésion qui ne permet pas un abonnement unique à la revue, moins onéreux, comme le proposaient par exemple les félibres du Comminges¹. Notre prolétaire de la plume devait donc parfois se sentir bien seul...

Quant à l'origine géographique des membres de la société, les trois-quarts sont roussillonnais, les parisiens et autres *forasters* [venus du dehors] représentent 11,5%, et 14,5% les Catalans d'Espagne, recrutés jusqu'à Tarragone et Palma de Majorque. D'autres sociétés félibréennes ont une proportion plus élevée encore de membres vivant à l'extérieur du territoire d'action, comme l'Escolo deras Pirenéos du Comminges et Cousserans (un tiers), fondée peu de temps avant le groupement catalan². Mais ce qui est unique ici est d'avoir une telle proportion d'adhérents non français, dont deux associations culturelles³ et *La Tralla*⁴, le journal satirique catalaniste qu'avait dirigé Josep Maria Folch i Torres. Louis Pastre ne dut pas être étranger à une telle recrue⁵.

Cette radioscopie sommaire de la Société d'Études Catalane nous l'a démontré, une fois encore : Louis Pastre est un catalaniste atypique, c'est l'exception qui confirme la règle. Car, jusqu'en 1914,

il est bien connu que le mouvement régionaliste demeure, avant tout, le fait d'une petite élite de la naissance, de la fortune, ou de l'esprit : petite élite isolée aussi bien de la grande masse populaire que des principaux représentants d'une bourgeoisie capitaliste trop attachée, par intérêt, à l'unité nationale pour se laisser aller à des rêveries régionalistes...⁶

Et cet atypisme individuel n'a-t-il pas été le ferment qui a permis de faire coaguler des humeurs collectives jusque-là divergentes ? Ainsi, la fondation de la Société d'Études Catalanes n'est-elle pas redevable à l'idéalisme du militant solidariste et syndicaliste séduit

¹ L'Escolo deras Pirenéos proposait à la même époque une adhésion à 6 francs ou un abonnement simple à 3 francs. Voir : MARTEL Philippe (2005). « Les premiers pas de l'Escolo deras Pirinéos 1915-1914 », p. 237-257. *Revue de Comminges*, tome CXXI, Société d'études du Comminges, p. 243.

² MARTEL Philippe (2005). « Les premiers pas de l'Escolo deras Pirinéos 1915-1914 », p. 237-257. *Revue de Comminges*, tome CXXI, Société d'études du Comminges, p. 244.

³ Associació Artística, Arqueològica et Centre Excursionista de Catalunya.

⁴ C'est dans son dernier numéro, du 7 décembre 1906, que *La Tralla* annonce la constitution de la Société d'Études Catalanes, en s'exclamant : « *Visca Catalunya !* ». D'autre part, on trouve au conseil d'administration le publiciste républicain de centre droit de *L'Indépendant*, Horace Chauvet, habituel à cette époque des duels avec ses confrères radicaux-socialistes.

⁵ Cependant J. M. Folch i Torres n'est pas directement membre de la Société, tandis que Lluís Piquer i Jové, l'autre chroniqueur dans la presse barcelonaise depuis son exil perpignanais, l'est.

⁶ VIGIER Philippe (1977). « Régions et régionalisme en France au XIX^e siècle », p. 161-175. In GRAS Christian, LIVET Georges, éd. *Régions et régionalisme en France : du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Presses universitaires de France, p. 172.

par les premières réussites d'un catalanisme barcelonais devenu pragmatique ? Le *Noucentisme*, cette « *reacció davant la ruïna romàntica [que] condueix de dret a l'ordre i el concert* »¹ [réaction devant la routine romantique qui conduit tout droit à l'ordre et au consensus] aurait donc débordé au nord des Albères².

Catalaniste atypique, parce qu'il est aussi instituteur, didacticien du français, syndicaliste et *gavatx* de surcroît, Louis Pastre est donc, en retour, un maître d'école hors du commun. Ses propositions pour le catalan à l'école se situeront donc logiquement à la croisée de ses deux profils.

¹ RAFANELL August (2011). *Notícies d'abans d'ahir: Llengua i cultura catalanes al segle XX*. Barcelona, A Contra Vent, 2011, p. 153.

² *Le Petit Catalan*, journal radical-socialiste éphémère (janier-mai 1906), financé par Simon Violet, et ayant pris la suite de la *République des Pyrénées-Orientales*, rend compte, dans les éditions comprises entre le 18 et le 27 septembre 1906, de la mésaventure aux thermes du Boulou (Roussillon) d'une famille française (probablement le couple de Haussy, hôtes de J. M. Folch i Torres) et d'un journaliste barcelonais (probablement J. M. Folch i Torres) face à des officiers de l'armée espagnole leur demandant réparation par les armes pour avoir inscrit, sur un tableau, « Vive la Catalogne ». Quelques jours après *Le Petit Catalan* est arrêté à la frontière et n'est plus distribué à Barcelone. Après plainte au consul de France, la distribution reprend mais pour seulement une centaine d'exemplaires. Les autorités espagnoles n'arrivent pas à éclaircir l'affaire. La presse catalaniste de Barcelone (*La Veu de Catalunya*, *La Tralla*) s'en font l'écho. Numa Roustan (?-1907), rédacteur en chef du *Petit Catalan* signe un éditorial, à la une du 28 septembre 1906 qui se termine par: « Non le catalanisme n'est pas un mouvement de réaction. C'est un mouvement de libération républicaine... »

Quatrième partie
Pour le catalan à l'école
(1907-1911)

Chapitre 4.1

Des pédagogues chez les régionalistes

4.1.1 En « bonne compagnie » à la *Revue Catalane*

Le premier numéro de la *Revue Catalane*, organe de la Société d'Études Catalanes, dut paraître ponctuellement le 15 janvier 1907, comme annoncé en couverture. En effet, dès le 17 janvier 1907, Esteve Caseponce, vicaire général du diocèse de Perpignan, écrivait, à ce sujet, à Antoni Maria Alcover, son homologue de Majorque. Il lui confiait qu'il venait de se découvrir en mauvaise compagnie dans la liste des membres de la Société d'Études Catalanes. Il y avait relevé la présence d'amis des « blocards »¹, ceux-là même qui avaient dressé à son encontre un procès-verbal pour avoir dit la messe en décembre 1906, en sa paroisse d'Arles-sur-Tech, sans en avoir fait la déclaration préalable officielle². L'affrontement politique entre républicains et cléricaux, qui cristallisait autour de l'application des lois de 1901 et de 1905, et de l'interdiction des congrégations enseignantes, ne constituait effectivement pas les meilleurs auspices pour la naissance d'une revue dans laquelle Rouges et Blancs devaient mêler leurs écrits catalanistes :

L'escola del Santuari, el col·legi de Sant Lluís y'l petit seminari de Prades sun buits y com els mobles qu'hi havia y les rendes que'ls ajudaven a viure tot es a les mans d'aquells lladregassos. Es vergonya, el die d'avuy, d'esse francès ! [...]

En la Revue Catalane de Perpinyà, hi llegirà la llista dels socis de la Société d'Etudes Catalanes. Hi sem, vosté y jo, en companyia d'algunes bones persones, més també en companyia de moltes mes que no ho sun. Hi ha un diputat maso que tot ho ha votat ; hi ha un alcalde qui va treure

¹ Lettre d'Esteve Caseponce à Antoni Maria Alcover du 17 janvier 1907. ARM : 24/45. Les « blocards » étaient les partisans du Bloc des Gauches au pouvoir, du point de vue de l'opposition cléricale.

² ARM : 24/45.

voluntariament les trappistines del llur convent ; hi ha un ricàs qui ha jitat cents y mils per corrompre'l pobre Russillo. Tinch ganes de me treure d'aqueixa mala companyia. Sint tibi ut Athnici¹.

[L'école du sanctuaire, le collège de Saint-Louis et le petit séminaire de Prades sont vides et, comme les meubles qu'il y avait et les rentes qui les aidaient à vivre, tout est dans les mains de ces gros voleurs. Quelle honte, aujourd'hui, d'être Français !

Dans la *Revue Catalane* de Perpignan, vous y lirez la liste des membres de la Société d'Études Catalanes. Nous y sommes, vous et moi, avec quelques personnes de bonne compagnie, mais aussi en compagnie de beaucoup d'autres qui ne le sont pas. Il y a un député maçon² qui a tout voté ; il y a un maire³ qui expulsa les Trappistines de leur couvent ; il y a un riche⁴ qui a dépensé des cents et des mille pour corrompre le pauvre Roussillon. J'ai envie de me retirer de cette mauvaise compagnie. *Sint tibi ut Ethnici !* (Qu'ils soient pour vous comme des païens !⁵)

Le curé d'Arles-sur-Tech ne passa pas des paroles aux actes : on le retrouve sur la liste des adhérents⁶, en fin 1907 et les années suivantes.

Entre le 31 décembre 1906 et le 31 janvier 1907, la Société d'Études Catalanes s'était, au contraire, enrichie de quinze nouveaux membres⁷, ainsi « païens »⁸ et croyants continuaient de s'afficher ensemble, du moins sur le papier. Effectivement, il est peu probable que les abbés de Maury et Paret, respectivement curés de Canohès (Roussillon) et de Rigarda (Conflent), parmi les nouvelles recrues, aient partagé les mêmes cercles de relations que le directeur de l'école des garçons de Pézilla-de-la Rivière (Roussillon), Monsieur Castanier, et que Mathilde Soubielle, la directrice de l'école La Fontaine de Perpignan, tous deux enseignants laïques affiliés au Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales⁹. La « liste des membres de la Société au 31 décembre 1907 »¹⁰ fait apparaître le nom d'un nouvel

¹ ARM : 24/45 et 24/49.

² Probablement le député radical-socialiste Jean Bourrat.

³ Probablement Louis Caulas, l'ancien maire radical-socialiste de Perpignan et candidat malheureux aux élections législatives de mai 1906, qui virent la victoire d'Edmond Bartissol.

⁴ Probablement Simon Violet qui finançait le journal radical-socialiste *Le Petit Catalan*.

⁵ Nous devons cette traduction à Mary Sanchiz, et nous l'en remercions.

⁶ « Liste des membres de la Société au 31 décembre 1907 ». *Revue Catalane*, n°13, 15 janvier 1908, p. 3.

⁷ « Membres de la Société admis du 31 décembre 1906 au 31 janvier 1907 ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 36.

⁸ Voir *supra* la traduction de la formule latine employée par Esteve Caseponce.

⁹ Madame Soubielle est membre du Conseil d'administration du Syndicat des Instituteurs, en novembre 1905. Voir : « Conseil d'administration ». *Bulletin du syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°33, 30 novembre 1905, p. 7.

M. Castanier est membre du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, en octobre 1907. Voir : « Etat de situation des membres ». *Bulletin du syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°51, octobre 1907, p. 17. Le 11 mai 1907, le conseil municipal de Pézilla avait adressé une plainte au président du Conseil des ministres, ministre de l'Intérieur, contre l'attitude hostile à la municipalité, du directeur d'école impliqué dans les « intrigues de la politique locale » (ADPO : 1T85).

¹⁰ *Revue Catalane*, n°13, 15 janvier 1908, p. 2.

instituteur, et non des moindres : Raoul Barande, instituteur à Joch (Conflent), qui est alors le président du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales¹. Louis Pastre, président fondateur du Syndicat, ne put être étranger à ce recrutement parmi les siens, d'autant plus qu'il se félicitait de la bonne dynamique de la Société dans une lettre du 17 mars 1907, adressée à Antoni Maria Alcover :

Estimat amich,

La nostra societat va be. Ja ho podem veurer : cada més hi ha adhesions noves. Hem pujat fins à 197 socis².

[Cher ami,

Notre société va bien. Nous le voyons déjà : il y a tous les mois de nouvelles adhésions. Nous sommes parvenus à 197 membres.]

Mais ce recrutement parmi les maîtres d'école syndiqués ne se maintiendra pas au-delà de l'année 1907. En 1908³, MM. Castanier⁴ et Barande ne sont plus membres de la Société ; Madame Soubielle, retraitée, et Léon Conill (1872-1944), non syndiqué, et collaborateur de la revue⁵, sont les deux seuls instituteurs roussillonnais qui restent fidèles à Louis Pastre au sein de l'association catalaniste. En revanche, de nombreux notables ont adhéré : les inamovibles sénateurs radicaux Édouard Vilar (1889-1940) et Jules Pams (1852-1930) ont rejoint les députés Jean Bourrat et Emmanuel Brousse, on y rencontre même le comte Albert de Massia⁶. Les seuls nouveaux adhérents enseignants sont des professeurs, tel Fernand Nougaret du collège de Perpignan. Passée la première année, la liste d'adhérents de la Société d'Études Catalanes trahit le caractère mondain d'un groupement, auquel il est de bon ton d'adhérer, sans davantage d'implication, comme c'était déjà le cas en terre d'oc avec les écoles du Félibrige. La proportion des instituteurs roussillonnais parmi les adhérents restera à un niveau d'étiage, de l'ordre de 2,3%. Dans la *Revue Catalane* n°2 de février 1907, c'est très probablement Louis Pastre qui, semble-t-il déjà quelque peu désabusé, formule l'espoir que

¹ Voir signature de l'article : BARANDE R. (1907). « Autour du procès Ferrer : Lettre au roi d'Espagne ». *La Montagne*, 27 avril 1907, p.1-2.

² ARM : AM 25/34. Voir illustration 4.1. 1.

³ « Liste des membres de la Société au 31 décembre 1908 ». *Revue Catalane*, n°25, 15 janvier 1909, p. 3-6.

⁴ En 1911, sur la quatrième de couverture de la quatrième édition des *Exercices de langage* de Louis Pastre et Sylvain Davin, imprimée chez Joaquim Comet, figure un encart publicitaire de l'ouvrage de Castanier-Rouget, « directeur d'école à Pézilla-de-la-Rivière » : *Chant et récitation*. Voir illustration 4.1. 2.

⁵ Léon Conill publie son premier article sur la botanique catalane dans la *Revue Catalane* n°3 du 15 mars 1907. En 1911, en quatrième de couverture de la quatrième édition des *Exercices de langage* de Davin et Pastre figure un encart publicitaire pour la *Botanique Catalane* de Léon Conill, parue en 1910, à la Bibliothèque Catalane de la *Revue Catalane*.

⁶ En 1924, l'abbé Caseponce célébrera la messe, tous les dimanches, au château de la « *sumament monárquica* » [très monarchiste] famille de Massia, à Montesquieu (Roussillon). Voir : lettre à A. M. Alcover du 14 juin 1924 (ARM : 24/40).

les instituteurs roussillonnais égalent leurs collègues gascons adhérant en nombre à l'école félibréenne des Pyrénées :

Era bouts dera mountanho.

Cette revue publie dans son dernier numéro la liste des membres de l'*Escolo deras Pirineos* dont elle est l'organe. Dans cette liste nous relevons les noms de vingt institutrices ou instituteurs gascons. La Société d'Études Catalanes comptera-t-elle bientôt vingt instituteurs roussillonnais ? Il faut l'espérer¹.

Qu'à cela ne tienne, en 1907, l'implication de Louis Pastre au sein de la Société d'Études Catalanes ne le fait pas renoncer à son activité syndicaliste. Le 1^{er} mars 1907, il publie encore un article dans *La Bourse du Travail*, l'organe mensuel des chambres syndicales ouvrières de Perpignan. Toujours à propos de la lutte contre l'alcoolisme, les accents solidaristes et internationalistes, conjugués au patriotisme de rigueur, ne l'ont pas abandonné :

Oui, camarades, nous sommes solidaires, que nous le voulions ou non, avec nos malheureux compatriotes conquis par l'alcool et, par-dessus les frontières, avec les alcooliques de tous les pays. Et puisque la solidarité s'exercera dans le mal comme dans le bien, tâchons de sauver par nos conseils et par nos exemples ceux de nos camarades qui vont s'empoisonner dans les cabarets. Faisons-le pour leurs enfants, pour leurs femmes qui en souffrent et aussi pour notre chère France et pour l'Humanité entière. Nous travaillerons ainsi pour notre émancipation².

Même si le secrétaire de la Société d'Études Catalane n'est plus délégué du Syndicat des instituteurs à la Bourse du travail³, il est toujours un membre bien en vue du syndicat. En novembre 1907, le *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales* fait référence à « l'affaire Canabeilles-Pastre »⁴ : une campagne de diffamation dont il est la cible et qui est réglée par l'exclusion de Canabeilles⁵. De plus, le pédagogue et didacticien du français est à l'honneur en quatrième de couverture du *Bulletin*. On y « recommande particulièrement aux camarades » la *Méthode Davin-Pastre*, avec une photographie tirée du manuel, la seule du *Bulletin*⁶.

¹ « Livres et revues ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 64.

² PASTRE Louis (1907). « L'alcoolique ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} mars 1907. Voir annexe 3.2.15. (article reproduit à la suite du précédent dans la même revue).

³ Voir : « Comité Général pour l'année 1907 ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} février 1907, p. 1.

⁴ *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, n°52, novembre 1907, p. 1-2.

⁵ Les archives publiques disposant de très peu de *Bulletins du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, nous ne connaissons pas la nature de la diffamation, mais nous pensons qu'elle devait être en relation avec l'existence même du syndicat face à un courant *amicaliste* en reconstruction.

⁶ *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, n°51, octobre 1907 et n°52, novembre 1907, quatrième de couverture. Voir illustration 4. 1.3.

Achille Sobraquès, le camarade syndicaliste de Louis Pastre est en revanche passé, en 1907, de simple délégué, à trésorier de la Bourse du travail¹. Les instituteurs des Pyrénées-Orientales, dont le syndicat regroupe, en février 1907, quelques 400 adhérents², semblent donc bien installés au sein de la Bourse du travail de Perpignan. Ils y côtoient la plupart des ouvriers de l'artisanat, aussi ceux du chemin de fer et des P.T.T. Cependant, les très nombreux travailleurs de la terre, pour la plupart employés dans les grands domaines viticoles de la plaine, se revendiquent du socialisme radical et font bande à part. De même, depuis la reconstitution d'une amicale en 1906, l'unité des instituteurs des Pyrénées-Orientales n'est pas totale autour du syndicat qui semble s'être radicalisé. Ainsi, en avril 1907, le président du syndicat des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales, Raoul Barande, qui est alors également adhérent de la Société d'Études Catalanes, publie, dans *La Montagne*, l'« organe départemental du Bloc républicain des Pyrénées-Orientales », un article de soutien à Francisco Ferrer (1859-1909), le directeur de l'École moderne de Barcelone devant être jugé pour complicité d'attentat contre le roi d'Espagne³ :

Les membres du Syndicat des Pyrénées-Orientales qui connaissent cette affaire, me chargent de transmettre à notre infortuné collègue de Barcelone nos meilleurs vœux pour le triomphe de la justice et du droit, avec l'espoir que la noble nation de Cervantes ne renouvellera pas, au XX^e siècle, contre un instituteur laïque, les horreurs de l'Inquisition⁴.

Cette tirade d'un camarade syndicaliste de Louis Pastre n'aurait certainement pas recueilli l'adhésion d'un autre de ses amis, l'« *estimat amic* » chanoine Antoni Maria Alcover. Ainsi, il faut souligner, une nouvelle fois, l'originalité du positionnement idéologique de Louis Pastre. Il ne se limite pas à la fréquentation parallèle de deux univers que tout semble séparer, au contraire, il refuse cette duplicité. L'instituteur syndicaliste et catalaniste est un *ambidextre* sincère, engagé au grand jour dans une synthèse inédite entre catalanisme et

Est également annoncée *La journée des tout petits*, un autre manuel de français publié en 1906 par l'instituteur syndicaliste breton Mathurin Boscher (1875-1915), également signataire, comme Louis Pastre, du « Manifeste des instituteurs syndicalistes » de 1905. Voir sous-chapitre 3.2.2.

¹ « Comité Général pour l'année 1907 ». *La Bourse du Travail*, 1er février 1907, p. 1.

² FRÉNAY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». *CERCA*, n°30, p. 298.

³ Francisco Ferrer, connu en Catalogne sous son identité catalane, Francesc Ferrer i Guàrdia, avait fondé, en 1901 à Barcelone, avec Jacqueline Clémence, l'École moderne, laïque, rationaliste, indépendante et prolétarienne. En 1906, après l'attentat anarchiste contre Alphonse XIII à Madrid, Francesc Ferrer fut emprisonné et l'École moderne fermée. En 1909, on l'accusera d'avoir fomenté les événements anarchistes de la *Setmana tràgica* de Barcelone (26 juillet- 1^{er} août) et il sera fusillé, dans la même ville, le 13 octobre 1909.

⁴ BARANDE R. (1907). « Autour du procès Ferrer : Lettre au roi d'Espagne ». *La Montagne*, 27 avril 1907, p.1-2.

républicanisme progressiste¹. Ses propositions pour le catalan à l'école dans la *Revue Catalane* en seront l'expression la plus éclatante.

Avant d'analyser ceci, on peut évacuer rapidement le doute quant à la compétence personnelle de Louis Pastre pour l'écriture spontanée en catalan. Les différents envois, qui semblent pensés au fil de la plume, adressés en catalan à Antoni Maria Alcover, selon l'orthographe classique, valident une bonne compétence spontanée en expression écrite. Nous avons déjà souligné qu'il est lui-même auteur de poèmes en catalan, qu'il apprécie les textes des écrivains classiques et contemporains, et qu'il semble même avoir recueilli, avec Pierre Vidal, des spécimens de la littérature populaire catalane du Roussillon. Plus encore, le maître d'école partage, avec son fils cadet, les joies de la lecture des *rondalles* de mossèn Alcover et projette d'en utiliser une pour la classe, selon le courrier qu'il lui adresse le 27 janvier 1907 :

He llegit ab molt plaher, les vostres rondayes mallorquines. El soldat que havia servit deu anys, Ous de somera, En Trompetet, Sa rondaya d'en Vit, y moltes altres, nos han divertit molt. La darrera sobretot, (d'en Vit) es excellent per a la maynada y'm proposi d'en fer quelcom ab vostra permissió. El meu noy jove² encara s'en riu³.

[J'ai lu avec beaucoup de plaisir vos contes populaires majorquins. Le soldat qui avait servi dix ans, Les œufs d'ânesse, Trompetet, Le conte de Vit, et beaucoup d'autres, nous ont beaucoup divertis. Le dernier surtout (de Vit) est excellent pour les enfants et je me propose d'en faire quelque chose avec votre permission. Mon jeune garçon en rit encore.]

Il est surprenant de ne pas trouver, en ouverture du premier numéro de la *Revue Catalane*, de janvier 1907, un éditorial intitulé « Ce que nous voulons », égrenant les objectifs fixés par la société dont elle était l'organe. C'est l'« Appel aux poètes roussillonnais »⁴, signé par Jean Amade, et « L'art régional »⁵ sous la plume de Gustave Violet qui font office de déclaration de principes adressée au petit cercle des poètes, des peintres et autres sculpteurs.

¹ Jean-François Chanet remarque en se basant sur une enquête menée en 1985, dans plusieurs régions de France, auprès d'anciens instituteurs ayant enseigné sous la Troisième République : « Il a existé des enseignants à la fois socialistes et régionalistes ». CHANET Jean-François (1988). « Maîtres d'école et régionalisme en France sous la Troisième République ». *Ethnologie Française*, n°3, juillet-septembre 1988, p. 248. Le même chercheur souligne, à partir de son étude sur les félibres du Cantal : « Des hommes aux idées opposées ont pu se rejoindre en un effort commun pour défendre les traditions régionales ». CHANET Jean-François (2000). *Les félibres cantaliens : Aux sources du régionalisme auvergnat, 1879-1914*. Clermont-Ferrand, Adosa, p. 248.

² Émile, Jules, Louis, dit Jules, né le 8 février 1897 à Ille-sur-Têt ; 10 ans en 1907. Il fut probablement camarade de jeu de Joseph Pons. Jules Pastre, retraité des douanes, domicilié à Draguignan (Var), mourra veuf et sans enfants, le 15 novembre 1970 à Nice. (État civil d'Ille-sur-Têt et de Nice)

³ ARM : AM 23/104. Voir illustration 4.1.4.

⁴ AMADE Jean (1907). « Appel aux poètes catalans roussillonnais ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 9-15.

⁵ VIOLET Gustave (1907). « L'art régional ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 15-18.

À la fin de son « Appel », dont le premier sous-titre est tout félibréen : « La nouvelle École catalane roussillonnaise », Jean Amade finit par s'interroger sur la finalité de la Société : « n'a-t-elle pas précisément pour mission, en même temps que de répandre et d'enrichir chez nous le goût des choses catalanes, de fixer dans la mesure du possible à la façon d'une Académie, le vocabulaire, la syntaxe, l'orthographe et même la métrique ? »¹. Forger une langue catalane en Roussillon, « poétique [...] et qui soit accessible à tout le monde »², voilà le dessein du professeur agrégé et vice-président de la Société d'Études Catalanes. Le deuxième vice-président, sculpteur reconnu à Barcelone et à Paris et membre de la famille propriétaire de la grande marque Byrrh³, s'en remet aux temps « où les hommes prendront conscience d'eux-mêmes ; [où] ils détourneront les yeux de la mode et les porteront sur la grande nature. Alors l'art se régionalisera fatalement et la beauté ne fera qu'y gagner »⁴.

La concrétion de ces éléments épars viendra finalement du « modeste instituteur »⁵ et secrétaire de la Société : « Notre Revue Catalane est, avant tout, un organe régionaliste et, comme tel, le défenseur le mieux qualifié de notre langue régionale »⁶. Louis Pastre emmène donc la Société d'Études Catalanes au-delà des préoccupations littéraires et artistiques propres aux écoles félibréennes, et la place sur le terrain du régionalisme revendicatif. Le maître d'école a besoin de tracer, à sa mesure, les contours de la Société, car la tâche qu'il s'est fixée, la promotion de la langue régionale à l'école, est paradoxalement bien peu consensuelle dans le mouvement régionaliste français « fait de la juxtaposition d'héritages multiples, et plus ou moins contradictoires »⁷. Frédéric Mistral, lui-même, peu convaincu, se contente alors de « réclamer théâtralement »⁸ une réforme, et même la Fédération Régionaliste de France de Jean Charles-Brun préfère la revendication mieux tolérée de l'enseignement de l'histoire des petites patries. Le régionalisme de combat dont Louis Pastre affuble la Société d'Études Catalanes est le viatique dont il a un besoin impérieux pour se lancer, « parmi les travaux

¹ AMADE Jean (1907). « Appel aux poètes catalans roussillonnais », *op.cit.*, p. 14.

² *Ibid.*, p. 12.

³ Voir : BATLLE Mònica, GUAL Ramon (1991). *Gustave Violet*. Prades, Terra Nostra, p. 4.

⁴ VIOLET Gustave (1907). « L'art régional », *op.cit.*, p. 18.

⁵ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 21.

⁶ *Ibid.*

⁷ VIGIER Philippe (1977). « Régions et régionalisme en France au XIX^e siècle », p. 161-175. In GRAS Christian, LIVET Georges, éd. *Régions et régionalisme en France : du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Presses universitaires de France, p. 163.

⁸ Voir : MARTEL Philippe (2007). *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes, Université Paul-Valéry, p. 57.

d'érudition de [ses] distingués confrères »¹, sur les chemins inédits, en Roussillon, d'une pédagogie vouée à la langue catalane.

Sous le titre « Le catalan à l'école »², Louis Pastre propose donc, dès le premier numéro de la *Revue Catalane*, un long article de dix-neuf pages, publié en trois parties, en janvier, février et mars 1907, qui sera tiré à part la même année. Il s'agit pour lui de « sauver »³ la langue catalane et il désire pour cela, comme sa profession l'y prédestine, s'adresser « aux jeunes générations roussillonnaises »⁴ :

Votre langue maternelle est une langue qui a ses règles, sa syntaxe, sa prononciation particulière, sa littérature, une littérature remarquable. C'est la langue que parlent vos pères et qu'ont parlée vos aïeux. La délaisser serait une sottise ; la mépriser serait un crime⁵.

Même si la question de l'introduction du catalan à l'école française n'est pas nouvelle, elle n'avait jamais été posée de la sorte en Roussillon, qui plus est par un membre de l'Instruction publique : « Doit-on introduire le catalan dans les écoles ? Comment et à quel moment doit se faire cette introduction ? »⁶. L'instituteur en fonctions justifie l'entrée de la langue vernaculaire à l'école d'abord par la valeur intrinsèque de celle-ci et par sa légitimité territoriale et seulement après par la célèbre formule de Michel Bréal⁷, sans cesse reprise et adaptée par les régionalistes aux quatre coins de la France : « on peut se servir du catalan pour enseigner le français d'une manière intéressante »⁸. L'ajout de l'adjectif « intéressante » n'est pas anodin : il révèle le point de vue du pédagogue réformateur et didacticien du français, qui considère que la discipline centrale de l'école primaire se doit aussi de captiver les élèves.

4.1.2 Une Cendrillon d'oc à l'école française

Avant d'analyser la proposition méthodologique de Louis Pastre en faveur du catalan à l'école, voyons d'abord, de façon synthétique, quelles furent les expériences précédentes dans le Midi.

¹ *Ibid.*

² PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, [Perpignan], janvier 1907, p. 21-25 ; n°2, n°2, février 1907, p. 46-53 ; n°3, mars 1907, p. 78-83 ; et PASTRE Louis [1907]. *Le catalan à l'école*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p.

³ Louis PASTRE (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 21.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ Voir sous chapitre 3.1.2.

⁸ Louis PASTRE (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 21.

Déjà sous la Monarchie de Juillet, la loi Guizot de 1833, qui annonçait la généralisation de l'école en français, suscita, chez les plus favorisés de la classe populaire, le désir de se perfectionner dans la seule langue permettant la promotion sociale. Si l'on était un garçon, si l'on habitait dans un gros village ou à la ville, et lorsque les parents pouvaient payer les frais d'écolage public, on parvenait généralement, à la fin de la scolarité primaire, à déchiffrer et à recopier des textes français de doctrine chrétienne. Les plus assidus avaient réellement appris à lire et à écrire dans la langue nationale, en réalité une langue étrangère pour la plupart des enfants du peuple du Midi. Ils quittaient l'école avec un petit bagage d'orthographe et de grammaire qui devait, une fois entrés dans le commerce, l'artisanat ou le métayage agricole, susciter des velléités de perfectionnement dans les cours d'adultes.

Nous avons déjà évoqué¹ « la malédiction »² que lançaient les maîtres d'alors contre la langue catalane, tel Pierre Courtais (1816-1888). On se souvient aussi de « l'idiome cocasse »³ que « baragouinait »⁴ Monsieur Turié, l'instituteur d'Olette (Conflent). Après le labeur au champ ou à l'atelier, leurs anciens élèves purent les premiers bénéficier des *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*. C'est l'ancien inspecteur primaire Jean Mattes (1809-1891) qui les dispensait, et il les réunit, en 1844, dans un volume du même nom⁵. Son action après l'école reposait sur un colinguisme⁶ à visée orthographique, qui reposait sur la *Grammaire catalane-française à l'usage des français*⁷, publiée en 1852 par Pierre Puiggari (1768-1854). Jean Mattes s'inscrivait dans le sillage de son maître Côme Rouffia (1790-1874), auteur en 1834 d'une mystérieuse *Grammaire française-catalane*, utilisée peut-être à l'école mutuelle de Perpignan. Jean Mattes reconnaissait, dans son avis liminaire, devoir suppléer, auprès des ouvriers :

¹ Voir chapitre 1.2.

² COURTAIS Pierre (1912). « Discurs à la Festa de les Lletres Catalanes de Banyuls-de-la-Marenda (Rosselló) ». *Revue Catalane*, n°66, 15 juin 1912, p. 179-180. [reprise du discours prononcé en 1883]

³ ROSSET Philippe (1979). « Pierre Labrusse, instituteur : Les mémoires d'un maître d'école dans les Pyrénées-Orientales au milieu du XIXe siècle ». *Annales du Midi*, n°144, octobre-décembre 1979, p. 511.

⁴ *Ibid.*

⁵ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine. [2e édition en 1866].

⁶ La notion de « colinguisme », proposée par Renée Balibar, qu'elle oppose aux bilinguisme naturels, correspond initialement à l'emploi du latin en tant qu'auxiliaire de l'apprentissage scolaire du français écrit. Voir : BALIBAR Renée (1985). *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République*. Paris, Presses Universitaires de France, 421 p. et BRANCA-ROSOFF Sonia, dir. (2001). *L'institution des langues: Renée Balibar, du colinguisme à la grammatisation*. Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, p. 5.

⁷ PUIGGARI Pierre (1852). *Grammaire catalane-française à l'usage des Français*. Perpignan, Jean-Baptiste Alzine. [Réédité avec une préface de Pierre Vidal : Perpignan, Barrière, 1910, 137 p.]

Ce que, dans un âge moins avancé, ils auraient pu recueillir à l'école primaire. De simples observations, puisées dans le langage catalan, tiennent souvent lieu de règles et servent pour l'orthographe d'un nombre immense de mots français¹.

Et il précisait, par exemple :

Pour un grand nombre de mots, la prononciation catalane indique l'emploi de l'accent circonflexe :
Apostol, en français apôtre »².

On écrit par aire les mots où la lettre a est indiquée par la prononciation catalane : Apothicaire, masc.
/apotecari »³.

Le comparatisme français-langue régionale restait limité à une approche orthographique. Une incursion dans le comparatisme syntaxique est constituée par une liste corrigée des « Locutions vicieuses parmi celles qui sont en usage dans notre département »⁴. Cependant, Jean Mattes ne propose ni analyse des interférences, ni distinction des incorrections relevant des usages populaires communs aux deux langues, comme l'emploi de *que* subordonnant général⁵. Il entretenait ainsi la confusion, peut-être involontairement, entre langue catalane et idiome grossier.

Les auteurs de ce type de manuels d'orthographe comparée du français et de la langue régionale s'adressent à un public adulte et ne sont donc pas tous instituteurs, ni même professeurs. Dans le Midi⁶, c'est chronologiquement le provençal, grâce à l'accent duquel on rendait sonores les syllabes muettes du français, qui fut le premier appelé à la rescousse de la langue nationale. Ces ouvrages d'acculturation française ne prênaient pas systématiquement la déculturation régionale. Ainsi, dans sa *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale*, publié en 1826, J.-J. Chabaud précisait en introduction :

¹ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, op.cit.*, p. 2.

² *Ibid.* p. 46.

³ *Ibid.* p. 55.

⁴ *Ibid.* p. 123-127.

⁵ *Ibid.* p. 122 : « Fautes : Voilà un enfant que son caractère est très-doux. / Corrigé : Voilà un enfant dont le caractère est très-doux ».

Voir aussi : BRANCA Sonia (1977). « Patois, jargons, dialectes et institution scolaire dans la France du XIX^e siècle ». *Recherches sur le français parlé. Groupe aixois de recherche en syntaxe*, Université de Provence, n°2, p. 49

⁶ Dès 1800, Tanguy proposait depuis Brest : *Le rudiment du Finistère : Manuel de Français-Breton destiné à faire passer d'une façon rationnelle les enfants de la connaissance de leur langue maternelle à celle de la langue française*. Voir aussi : BRANCA Sonia (1984). « Enseignement du français et langues régionales: Les grammaires françaises pour patoisants au XIX^e siècle », p. 437-447. In AUROUX Sylvain et al. *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*. Lille, Université de Lille III.

Une grammaire toute française ne peut convenir qu'à quelques provinces où le français est usuel : en Provence, un pareil ouvrage est insuffisant parce que nous ne pouvons apprendre le français que par notre langue maternelle, c'est-à-dire par le provençal¹.

L'instituteur provençal L. Massé proposait, en 1840, une approche comparable, respectueuse de la langue maternelle : *Grammaire du peuple ou grammaire française, expliquée au moyen du provençal, ouvrage avec lequel on peut sans le secours d'un maître résoudre toutes les difficultés de la langue française*².

Avec la Troisième République et les lois proposées par Jules Ferry en 1881 et 1882, vient la démocratisation de l'école primaire : gratuite, obligatoire, laïque surtout, et pour les deux sexes. Cette revanche face au cléricalisme scolaire de la loi Falloux de 1850 sera à son apogée en 1904, avec la loi Combes qui retire le droit d'enseigner aux congrégations. L'école des hussards noirs de la République se veut aussi celle de la grande réforme de l'enseignement primaire du français, impulsée par Ferdinand Buisson, directeur de l'enseignement primaire de Jules Ferry. Ferdinand Buisson, qui est aussi l'introducteur des sciences de l'éducation dans l'enseignement supérieur, réforme en profondeur l'enseignement primaire du français. On passe ainsi d'un enseignement des « éléments de la langue française » qui, en particulier depuis la loi Guizot de 1833, signifiait la grammaire et l'orthographe, à « l'enseignement de la langue et la littérature française », qui fait son apparition dans les nouveaux programmes de 1882. Il s'agit de former l'élève de l'école primaire à la rédaction d'une composition personnelle en français, compétence auparavant dévolue à l'enseignement secondaire.

L'apprentissage d'un français fonctionnel n'est plus l'apanage des classes favorisées. L'école publique se fixe maintenant l'objectif de donner une culture littéraire et la compétence des textes d'invention aux enfants du peuple. Nous avons vu³ qu'en 1903, avec la publication de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, écrit avec l'inspecteur primaire Sylvain Davin, Louis Pastre fit preuve de son adhésion totale à cette conception active de l'étude de la langue française.

¹ CHABAUD, J.-J. (1826). *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou Nouvelle méthode avec laquelle un provençal qui sait lire, peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le français*. Marseille, Camoin, 152 p. La citation est reprise en couverture de l'ouvrage.

² MASSE Louis (1840). *Grammaire du peuple ou grammaire française, expliquée au moyen du provençal, ouvrage avec lequel on peut sans le secours d'un maître résoudre toutes les difficultés de la langue française*. Digne, Imprimerie de Repos, 182 p.

³ Sous-chapitre 3.12.

Dans les régions alloglottes, comme le Roussillon, parallèlement à la perte de l'influence de l'Église sur l'instruction primaire, l'écart se creuse entre la transmission familiale de la langue régionale et l'ambition culturelle et linguistique de l'école publique en français. L'inspecteur général primaire Irénée Carré (1829-1909) fait un tour de France des régions « où les enfants arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale »¹ et propose aux instituteurs venus l'entendre l'utilisation de sa méthode maternelle. Ce fut le cas dans les Pyrénées-Orientales, en 1891, nous l'avons déjà évoqué². Le *Bulletin de l'Instruction Primaire*³ du département publia à ce propos une longue circulaire de l'inspecteur d'Académie, considérée un modèle du genre puisque *L'Inspection Académique*⁴, publication de la Direction de l'enseignement primaire, la reproduisit en 1900. La circulaire enjoignait à chaque inspecteur primaire l'application de la *Méthode Carré*⁵. Le journal *L'Indépendant* alla jusqu'à se hasarder à des considérations pédagogiques et considéra que « si ses conseils étaient suivis, nos jeunes Catalans s'exprimeraient dans un français autrement correct et simple que leurs aînés »⁶. Une partie de l'exposé des motifs pédagogiques de l'inspecteur d'Académie et la présentation de la méthodologie nous permettront peut-être d'en juger :

Combien de fois ne vous est-il pas arrivé, Monsieur l'Inspecteur, de trouver dans le coin d'une classe, sur un banc isolé, de ces pauvres petits écoliers que leur regard ahuri ou leur air maussade signalait immédiatement à votre attention ? [...] « C'est inutile de leur parler, m'a-t-on dit quelque part, ils ne comprennent pas le français ; il n'y a que trois mois qu'ils viennent à l'école. » Trois mois de fréquentation scolaire sans que l'enfant ait appris un seul mot de français ! [...] C'est précisément pour remédier à cette situation en apparence inéluctable que M. Carré est venu chez nous faire connaître sa méthode. [...] Voici comment on peut s'y prendre pratiquement pour appliquer cette méthode. L'instituteur groupe autour de lui les enfants récemment arrivés à l'école. Il prend un objet quelconque parmi ceux qui font partie du mobilier de la classe, un livre par exemple ; il le montre à un de ses élèves, le lui fait toucher, le nomme et le lui fait nommer sans phrases. Il dit : le li-vre, en

¹ Selon le titre de son célèbre manuel, réédité pendant 30 ans : CARRÉ Irénée (1889). *Méthode pratique de lecture, de langage, d'écriture, de calcul, etc. plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale. Livre du maître*. Paris, Armand Colin.

² Voir sous-chapitre 2.2.4.

³ FAVARD D. (1891). « Circulaire de l'Inspecteur d'Académie à MM. les inspecteurs primaires ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n° 5, juin-juillet 1891, p. 100-111. Voir annexe 4.1.1.

⁴ DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1900). *L'Inspection académique*. Paris, Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Imprimerie Nationale, p. 176-184. Nos remerciements à Hervé Terral pour cette indication.

⁵ Voir illustration 4.1.5.

⁶ Cité par : PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine, de Jules Ferry à la Grande Guerre : Un important outil d'acculturation pour la Catalogne Nord*. Perpignan, Université de Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, p. 21.

scandant nettement chaque syllabe et l'élève répète : le li-vre ; le maître accompagne du geste en battant pour ainsi dire la mesure, la prononciation de chaque syllabe¹.

Ces procédés plus catéchistiques² que « maternels » relevaient de la vision de la méthode directe propre à Irénée Carré. Nous ne disposons pas, malheureusement, de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans (écoles maternelles)*, coécrit par Sylvain Davin et Louis Pastre. Il aurait été intéressant d'analyser concrètement leurs propositions de pédagogues novateurs face à de jeunes enfants non locuteurs du français. Dans l'absolu, la méthodologie directe consiste, contrairement à la méthode grammaticale traditionnelle héritée de l'enseignement du latin, à faire parler directement les apprenants dans la langue seconde, sans détour ni par la traduction, ni par l'écrit, ni par la grammaire³. Elle devient, en 1901, la méthodologie officielle de l'enseignement des langues étrangères, généralisée en 1902, dans l'enseignement secondaire⁴. Destinée aux élèves d'allemand et d'anglais des lycées et collèges, immédiatement combattue par les professeurs de langue⁵, elle constitua néanmoins un argument pédagogique justifiant le refus politique d'introduire les langues régionales à l'école primaire. On peut aussi, à l'instar de Christian Puren, constater que « la généralisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères en France va de pair avec l'interdiction de l'enseignement des langues vivantes régionales »⁶.

Dès lors, il n'apparaît plus paradoxal que les propositions didactiques en faveur des langues régionales soient apparues parallèlement à la démocratisation de la scolarisation et à la naissance des sciences de l'éducation. C'est face au verrouillage réglementaire en faveur de la seule langue française et en réaction aux mutations socio-économiques du XX^e siècle, porteuses de déracinement, que s'activèrent des maîtres que l'on finirait par appeler aussi, à partir des dernières années du XIX^e siècle, « régionalistes ». De même, on ne doit pas être

¹ FAVARD D. (1891). « Circulaire de l'Inspecteur d'Académie à MM. les inspecteurs primaires », *op.cit.*, p. 101-103.

² Voir : BOUTAN Pierre (1998). « La Méthode Carré et la politique linguistique à l'école primaire de la III^e République, vers la fin du XIX^e siècle », p. 13-26. *Tréma*, n° 14, I.U.F.M. de Montpellier, décembre 1998, p. 19.

³ Charles Vivien, directeur de l'école normale de Strasbourg entre 1835 et 1850, aurait été le véritable promoteur de la méthode maternelle en France, dans le but de franciser les enfants germanophones d'Alsace. Il aurait reproduit les principes de « l'intuition sensible » du système éducatif allemand, eux-mêmes issus des théories du pédagogue suisse Johan Heinrich Pestalozzi (1746-1827). Voir : PUREN Laurent (2003). « Pédagogie, idéologie et politique linguistique. L'exemple de la Méthode Carré appliquée à la francisation de la Bretagne à la fin du XIX^e siècle », p. 33-53. *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, n°1, janvier 2003, p. 36. < http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_1.html >

⁴ Circulaire du 15 novembre 1901, relative à l'enseignement des langues vivantes : la méthode directe est officiellement imposée dans l'enseignement secondaire.

Arrêté du 31 mai concernant les programmes des classes secondaires : généralisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères et imposition officielle de la méthodologie directe.

⁵ Campagne contre la méthode directe dans la *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*, de 1902 à 1907.

⁶ PUREN Christian (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris, Clé international, Nathan, p. 109.

surpris que ce soit Joseph Lhermite (1844-1920), frère Savinien (Savinian en provençal), enseignant des écoles chrétiennes, qui ait proposé le premier, en 1876, un manuel de français par le provençal, pour les enfants du peuple : *Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence par un professeur : troisième partie*¹. Dans la préface de ce manuel pour l'école primaire, fondé sur le comparatisme de la syntaxe, et dont le principal objet est déjà la composition française, le frère Savinien rompait avec les ouvrages antérieurs adressés à la bourgeoisie de province désireuse d'accéder à la langue de la bonne société parisienne, dans lesquels la comparaison entre le français et la langue régionale pouvait relever de la condescendance aux dépens de cette dernière :

"Décidément, s'écriait [en 1836] M. de Gabrielli², conseiller à la Cour d'Aix, le provençal s'en va ! C'est sa faute après tout ; que n'a-t-il produit des chefs-d'œuvre ou du moins des ouvrages remarquables ? Ils seraient pour lui comme autant d'appuis qui l'empêcheraient d'être entraîné par le torrent des âges".

Un demi-siècle environ s'est écoulé depuis que ces paroles ont été prononcées ; il est permis de dire aujourd'hui que le provençal ne s'en ira pas, car il a produit non seulement des ouvrages remarquables, mais aussi des chefs-d'œuvre qui l'empêcheront d'être entraîné dans le torrent des âges³.

Effectivement, en 1858 Lamartine avait chanté des louanges pour Frédéric Mistral à la suite de la parution de *Mirèio*, et en 1861 dans son *Ode aux poètes catalans*, le fondateur du Félibrige dans sa période première « d'affirmation quasi-nationaliste »⁴ s'exaltait :

Car de mourre-bourdoun qu'un poble toumbe esclau

Se ten sa lengo ten la clau

Que di cadeno lou deliéuro.

[Car face contre terre qu'un peuple tombe esclave,

S'il tient sa langue il tient la clef

Qui le délivre des chaînes.] Traduction de Mistral lui-même.

¹ [LHERMITE Joseph] (1876). *Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence par un professeur : Troisième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 285 p. [cours supérieur: poésie]

² L'objectif de déculturation est explicite dans C. D. G [Comte de GABRIELLI] (1836). *Manuel du provençal ou les provençalismes corrigés à l'usage des habitants des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse et du Gard*. Aix, Aubin ; Marseille, Camon et Masvert, p. 4-5 : « Mais, quoique l'événement du combat ne soit plus douteux, la lutte dure encore. Si le provençal perd chaque jour du terrain, comme le Parthe, il combat en fuyant, et en guise de traits, il lance à son adversaire une grêle d'idiotismes, de termes du pays mal habillés à la française, de mots français accoutrés à la mode du pays, de prononciations fausses, et toutes les étranges inflexions de voix dont se compose l'accent provençal. Aucune de ces blessures n'est dangereuse ; mais la présence de tant de corps étrangers pourrait à la longue amener de la corruption ; il faut donc tâcher de les retirer un à un, et c'est le but de cet ouvrage ».

³ [LHERMITE Joseph] (1876), *op.cit.*, préface, n. p.

⁴ MARTEL Philippe (2004). « Le Félibrige : Un incertain nationalisme linguistique ». *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°74. <<http://mots.revues.org/4273>>

Puisque le provençal disposait d'une littérature « fondée sur des œuvres de génie », poursuivait Savinien dans son introduction de 1876, il pouvait « venir en aide au français si difficile pour ceux qui n'apprennent pas le latin » :

Les élèves de l'enseignement primaire, n'ayant pas d'études comparatives, pourront suppléer à l'insuffisance des exercices classiques par la traduction des morceaux d'une chrestomathie provençale. [...] On ne veut pas apprendre le provençal aux élèves. Pour eux, c'est la langue maternelle, c'est la langue du cœur, et ils en ont la pleine possession [...]. L'élève fait directement la version française¹.

Le frère Savinien se propose donc, tout en feignant le respect du règlement scolaire, d'offrir aux élèves de l'enseignement primaire les beaux textes ignorés de leur langue maternelle, comme un « latin du pauvre ». Et il se réclame déjà du très respecté Michel Bréal, professeur de grammaire comparée au Collège de France, un des fondateurs de la linguistique en France, en citant, et adaptant, un passage de l'ouvrage phare du linguiste, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*², paru en 1872 :

Un savant professeur du collège de France a dit : "Loin de nuire à l'étude du français, le provençal [Savinien a remplacé « patois » par « provençal »] en est le plus utile auxiliaire. On ne connaît bien une langue que quand on la rapproche d'une autre de même origine³.

Voici donc l'acte fondateur du malentendu entre les thèses de Michel Bréal, relevant de la méthode intuitive et donc de la priorité à l'oral pour l'apprentissage du français, et les arguments de Savinien et de ses continuateurs, en faveur de la méthode de traduction. En effet, si Michel Bréal, d'une part, défendait l'apprentissage primaire du français, de manière intuitive, à partir de la langue régionale maternelle des enfants, d'autre part, il pourfendait le traditionnel apprentissage du français à partir du latin, que l'on pratiquait dans les collèges. Il n'y avait donc pas de syllogisme, car les prémisses ne relevaient pas de la même logique : « le patois est le latin du peuple » ne pouvait donc pas être une formule de Michel Bréal. Celui-ci clarifiera d'ailleurs sa position en 1890, devant les félibres parisiens. Pourtant, les partisans des versions de langue régionale à l'école revendiqueront encore longtemps, dans ce domaine, l'autorité du savant. Plus qu'une référence linguistique et pédagogique, les citations de Michel Bréal en couverture des manuels de « pédagogie régionaliste » devaient servir plutôt de pare-feu aux suspicions de séparatisme. En effet, la notion de « petite patrie » toute dévouée à la

¹ [LHERMITE Joseph] (1876). *Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence par un professeur : Troisième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, préface, n. p.

² BRÉAL Michel (1872). *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. Paris, Hachette, 410 p.

³ *Ibid.*, en note de bas de page.

« grande patrie » est un leitmotiv dont la première moitié de la Troisième République, taradée par la perte de l'Alsace-Lorraine, est redevable à Michel Bréal¹.

Savinien persista jusqu'à la fin de ses jours dans l'imitation des versions latines. Il publia, à compte d'auteur, entre 1876 et 1917, cinq manuels destinés aux enfants du peuple. Il y eut trois recueils de versions provençales, chacun avec le livre de l'élève et celui du professeur. Un recueil, publié en 1897, correspond au cours préparatoire et élémentaire². Deux volumes pour le cours supérieur parurent antérieurement, en 1876³ et en 1878⁴, ce dernier avec une réédition augmentée en 1899⁵. La Méthode Savinienne comprenait aussi une grammaire provençale⁶, publiée en 1878, rééditée et complétée en 1917 ; elle suivait une approche syntaxique de la langue, du mot vers la phrase. Le frère Savinien avait même écrit, pour le cours complémentaire, une épopée provençale, *La Lionide*⁷, publiée en 1911 : un poème d'éducation, avec traduction française, dont le thème rappelle *Canigó*, l'œuvre emblématique du renouveau littéraire catalan, que l'abbé Jacint Verdaguer (1824-1901) avait publiée en 1886. Un sixième volume, destiné également au cours complémentaire, *Fermin e Testodor*, qui narre l'histoire, lourde de sens, de l'amitié entre un enfant de l'aristocratie et un fils de travailleur, resta inédit.

Les versions de prose et de poésie pour les cours supérieurs sont issues majoritairement d'auteurs provençaux contemporains et il faut relever l'exception que constitue un poème en langue d'oc, du catalan Víctor Balaguer (1824-1901), qui était alors encore l'ami intime de Frédéric Mistral⁸. Les versions des cours préparatoire et élémentaire s'appuient sur les écrits de Savinien lui-même : les plus petits doivent traduire des listes de groupes nominaux classés par centres d'intérêt, et une phrase modèle dont le mot clé est remplacé par un petit dessin. Viennent ensuite de courtes narrations à propos d'aventures

¹ *Ibid.*, p. 92.

² [LHERMITE Joseph] (1897). *Lectures ou versions provençales-françaises : cours préparatoire et cours élémentaire*. Avignon, Aubanel Frères, 156 p.

³ [LHERMITE Joseph] (1876). *Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence par un professeur : Troisième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 285 p.

⁴ [LHERMITE Joseph] (1878). *Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français publié par une société littéraire : deuxième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 275 p. [Voir illustration 4.1.6.](#)

⁵ [LHERMITE Joseph] (1899). *Lectures ou versions provençales-françaises : cours supérieur, prosateurs*. Avignon, Aubanel frères, 227 p. [réédition revue et complétée de la deuxième partie des versions de 1878]

⁶ [LHERMITE Joseph] SAVINIAN (1917). *Éléments de grammaire provençale : avec innovations essentielles pouvant s'appliquer au français et à toutes les langues ; seconde édition*. Avignon, J. Roumanille, 150 p.

⁷ [LHERMITE Joseph] SAVINIAN (1911). *La Lionide : Poème d'éducation, texte provençal et traduction française*. Avignon, Aubanel ; Paris, Champion, XII & 535 p.

⁸ « Au bord dou Rose, poema de Vitour Balaguer » est proposé par Savinien dans son volume de versions de 1876, page 6. L'éclat de la *Coupo Santo* de 1867 éblouit encore les Provençaux, et les dissensions entre Balaguer et Mistral, de la même année 1876, n'eurent pas d'effet sur le choix de texte du frère félibre.

enfantines. La doctrine chrétienne affleure en particulier dans le manuel des petites classes, tant par les textes que par les dessins.

Joseph Lhermitte, frère Savinien, exposa sa méthode dans une lettre autographe qu'il adressa en 1875 à de nombreux instituteurs¹, peu avant l'édition du premier volume de versions sur lequel, comme ce fut aussi le cas pour tous les suivants, il n'apposa jamais son nom :

Après l'explication d'une strophe de huit vers ou d'un fragment de prose ayant à peu près la même étendue, l'élève traduit à la maison ce devoir et, le lendemain, le professeur corrige les deux ou trois premières copies ainsi que les deux ou trois dernières; puis il fait écrire au net et par toute la classe la traduction insérée à la fin du livre du maître.

L'apprentissage du français aux enfants du peuple par la traduction de textes dans la langue du Midi, qui passera à la postérité comme Méthode savinienne ou Savinianisme, reposait dès le début sur des postulats discordants. En effet, la grammaire comparée, qui était alors une science nouvelle, était réservée à l'enseignement supérieur, et les versions latines étaient déjà controversées, en particulier par Michel Bréal, face à l'apprentissage intuitif du français et à la méthode directe pour les langues étrangères. Le Savinianisme était donc une méthodologie anachronique. Malgré l'offre exceptionnelle d'un manuel de traduction pour chacun des niveaux de l'école primaire, avec une expérimentation pendant deux ans, du premier volume publié, malgré une grammaire et un livre de lecture, Savinien ne fut pas soutenu², ni par les Écoles chrétiennes dont il fut un temps l'inspecteur, ni par le Félibrige dont il était majoral. Les jeunes félibres progressistes ne firent pas mieux, tel Léon Teissier (1883-1981) qui s'exprimait peu après la mort du frère enseignant : « La méthode savinienne nous semblait faire de la langue d'oc la Cendrillon (Cendrouseto) du dialecte parisien »³. Et Frédéric Mistral, qui avait pourtant signé la préface du troisième volume des versions provençales en 1897, en ces termes : « Vous êtes armé de toute pièce pour conquérir l'approbation des chefs de l'Instruction Publique, et nul en France ne pourrait apporter dans la discussion de l'enseignement primaire des arguments plus neufs et plus expérimentés », écrivait dans le journal *L'Aioli* du 27 mars 1898 :

¹ Selon VILLENEUVE Charles de (1911). « Savinien ». *Occitania*, 13 mars 1911.

² Voir : BOUTAN Pierre (2003). « Apprendre le français par le provençal: l'échec du Frère Savinian », *Tréma*, I.U.F.M. de Montpellier, n° 22, septembre 2003, p. 7-28.

³ *Lou Gal*, 11 avril 1920. Cité par : JOUVEAU, René (1977). *Histoire du Félibrige 3, 1914-1941*. Aix-en-Provence, R. Jouveau, p 39.

Se lou provençau noun debié dins lis escolo servi qu'à cira li boto de soun desdegous rivau, autant vou que lou laisson, coume an fa jusquo eici, viéure per orto e pèr campèstre¹.

[Si le Provençal ne devait dans les écoles servir qu'à cirer les bottes de son dédaigneux rival, il vaut mieux qu'on le laisse, comme on a fait jusqu'ici, vivre dehors et dans les champs.]

Du côté régionaliste donc, le possibilisme de Savinien pouvait tout autant être soutenu² que condamné. Du côté de l'Instruction publique, on pouvait s'attendre à plus de cohérence coercitive puisque le règlement scolaire républicain de 1881, qui reprenait sur cette question le texte impérial de 1851 : « Le français sera seul en usage dans l'école ». Alors, malgré une communication à Paris, en 1896, devant le congrès annuel des Sociétés savantes, intitulée « De l'utilisation des idiomes et dialectes locaux, et surtout de la langue d'oc, pour mieux apprendre le français », qui, soit dit en passant, valut à Savinien le discrédit public de Michel Bréal, par le biais du journal parisien *L'Éclair*³, la Méthode savinienne ne put s'immiscer que dans de rares écoles. Si, par exemple en 1902, on toléra le savinianisme dans les écoles du département des Landes, c'est probablement parce que, la même année, Savinien lui-même avait été reçu par Charles Bayet (1849-1918), le directeur de l'enseignement primaire et successeur immédiat de Ferdinand Buisson. Cette année-là, celle de la fermeture par Émile Combes des écoles congréganistes non autorisées, le frère provençal avait été accompagné par le député radical socialiste de l'Ariège et félibre parisien, Albert Tournier (1855-1909), et le haut fonctionnaire avait fait montre d'une libéralité toute mesurée : « Je ne vois pas pourquoi un inspecteur ne ferait pas essayer ce système, au moins dans le ressort d'une Académie du Midi »⁴.

Le refus que l'École publique opposait au savinianisme était donc d'ordre pédagogique et idéologique. Il y avait d'une part la méthode directe qui était invoquée contre la méthode de traduction et, d'autre part, la prévention face à « l'idée secrète »⁵ qu'auraient eue certains félibres et autres régionalistes de substituer la langue régionale au français. Il ne faut cependant pas négliger, à ce propos non plus, le contexte politique de ces années-là :

¹ Cité par MARTEL Philippe (2007). *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue*. Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes, Université Paul-Valéry, p. 56.

² En 1901, le félibre et professeur titulaire de la chaire de littérature latine à l'université d'Aix-en-Provence, Léopold Constans (1845-1916), défend l'idée de l'enseignement du provençal et du latin dans les écoles normales, en faveur de la méthode savinienne. Voir : CONTANS Léopold (1901). « L'action félibréenne ». *Reclams de Biarn e Gascougne*, 1901, p. 245-247.

³ Cité par Savinien lui-même dans : SAVINIEN [LHERMITE Joseph] (1902). *Les écoles du midi et la langue d'oc : choix de textes et documents publiés par la commission d'enseignement du Félibrige latin à la suite de la communication faite le 9 avril 1896 par le frère Savinien au XXXVI^e Congrès des Sociétés Savantes*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, p. 55-60.

⁴ Cité par : AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : La pédagogie régionaliste*. Avignon, Séguin-Roumanille, p. 214.

⁵ Selon Michel Bréal, dans *L'Éclair*, voir LHERMITE Joseph (1902), *op.cit.*, p. 56.

séparation de l'Église et de l'État, unification des socialistes, organisation du syndicalisme révolutionnaire. En effet, bien que les frères des Écoles chrétiennes ne fussent pas des moines, ils étaient liés à l'Église, et leur vœu d'enseignement gratuit aux pauvres en faisait les principaux rivaux de la République dans le domaine de l'instruction du peuple. D'autant plus que leur avant-gardisme pédagogique était reconnu depuis la fondation de l'ordre par Jean-Baptiste de La Salle au XVII^e siècle (mode simultané, enseignement en langue vulgaire). Si l'école primaire, la confessionnelle et la laïque, avait exclu le latin de l'enseignement adressé aux enfants issus des milieux les plus humbles, c'est aussi peut-être parce que la classe dominante, cléricale ou anticléricale, ne devait pas considérer opportun de leur donner accès à la pédagogie de l'élite, ne serait-ce que par le biais d'un latin de pauvres. De plus, l'argument selon lequel la méthode directe devait se substituer à la méthode de traduction pour l'enseignement des langues ne résiste pas, à posteriori, à l'examen des pratiques en classe de langue de l'époque.

Ainsi, en 1908, une instruction officielle corrige les excès de la méthode directe et propose de tendre vers la méthodologie active, aussi appelée « méthodologie mixte », qui est interprétée à l'époque comme une « juxtaposition » entre procédés et techniques directs et traditionnels¹. La *Revue de l'Enseignement des langues Vivantes* qui mena campagne, de 1902 jusqu'en 1907, contre la méthode « radicale », publiait en 1907 cette remarque ironique du professeur d'allemand et d'espagnol du lycée de Saint-Girons :

Mais enfin, reprendra-t-on, si les élèves prononcent mieux et tiennent des conversations en langue étrangère, c'est, chacun le reconnaît, depuis qu'on applique la méthode directe. En effet, mais ce résultat n'a malheureusement rien à voir avec cette méthode. Du jour où on leur en a prescrit l'application, les professeurs l'ont appliquée consciencieusement et voici ce qui est arrivé. Les élèves qui apprenaient les langues néo-latines et pouvaient ainsi s'adonner à la traduction mentale continue ont fait, grâce à cette violation de la méthode directe, des progrès très rapides. Les autres ont progressé avec moins de vitesse, parce qu'ils pouvaient moins aisément violer cette méthode. Heureux donc ceux qui ont pu la violer à leur aise² !

Cette tirade du professeur de langues étrangères du lycée du Couserans nous apparaît comme un plaidoyer inconscient en faveur de l'éclectisme pédagogique et de l'intercompréhension

¹ La première instruction officielle sur la méthodologie active paraîtra en 1925, l'année où la circulaire de Monzie enlèvera définitivement tout espoir aux régionalistes de voir les langues régionales faire leur entrée à l'école primaire, ne serait-ce que pour servir d'auxiliaire à l'apprentissage du français. Pour la chronologie des textes officiels, voir : Christian PUREN (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris, Clé international, Nathan, p. 212-213.

² ROY Gustave (1907). « Contre la méthode directe ». *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*, n°4, juin 1907, p. 175-176.

des langues romanes, parmi lesquelles devait figurer aussi, sans aucun doute, la variante gasconne de la langue occitane. Et voilà l'arroseur arrosé ! Et c'est bien parce que les instructions officielles sont impuissantes contre l'intuition pédagogique des enseignants et la spontanéité des apprenants que le frère Savinien fit des émules au-delà de la Provence.

En Languedoc, Antonin Perbosc (1861-1944) et Prosper Estieu (1860-1939), instituteurs laïcs et occitanistes, eurent même le projet d'adapter les manuels de Savinien à leur dialecte languedocien, « qui bien étudié se rapproche du vôtre, c'est-à-dire celui de Mistral »¹, écrivait Prosper Estieu en 1893. Déjà en 1886, Antonin Perbosc avait suscité un débat de plusieurs mois autour des patois à l'école dans le journal pédagogique *La Tribune des instituteurs*². En 1890, il fut réprimandé par un inspecteur pour avoir donné « des devoirs patois »³ à ses élèves. Cela l'incita peut-être à s'orienter vers les sociétés « traditionnistes »⁴ dont les membres étaient ses élèves, collecteurs efficaces, après la classe, de la tradition orale occitane des confins du Languedoc et de la Gascogne. Cependant, les compères du Languedoc ne publièrent aucun manuel de pédagogie régionaliste.

En revanche, l'instituteur public agenais P.-Émile Boudon mena presque complètement à terme un ambitieux projet d'appareil pédagogique régionaliste. Il commença en 1894 avec un *Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux. Application au sous-dialecte agenais*⁵, qui fut primé par le Félibrige parisien. Le livret, avec des épigraphes de l'historien occitan Mary-Lafon (1810-1884) et de Michel Bréal, introduit par une lettre d'éloge de Frédéric Mistral, correspond à un simple vocabulaire bilingue divisé en trois chapitres : cours enfantin, cours élémentaire, cours moyen et supérieur. Le volume est complété par une liste de gasconismes syntaxiques corrigés. L'auteur signale qu'un manuel sur la syntaxe est en préparation, et aussi d'autres, parmi lesquels un *Dictionnaire populaire Agenais-français et Français-Agenais* et une *Anthologie des auteurs en sous dialecte agenais*, qui ne virent pas le jour⁶. Cette timidité éditoriale

¹ Pierre BOUTAN. « Apprendre le français par le provençal: L'échec du Frère Savinien ». *Tréma*, I.U.F.M. de Montpellier, n° 22, septembre 2003, p. 18.

² TERRAL Hervé (2005). *La langue d'oc devant l'école (1789-1951) : Entre lutte et répression, la place accordée à l'occitan dans l'enseignement (textes choisis)*. Puylaurens, Institut d'Études Occitanes, p. 58.

³ TERRAL Hervé (2006). *Antonin Perbosc. Les langues de France à l'école et quelques autres textes sur la question*. Canet, Éditions Trabucaire. p. 170.

⁴ TERRAL Hervé (2009). « L'occitan devant l'école (1789-1951) : Du déni à la tolérance sur fond de conflits récurrents », p. 87-101. In SAUZET Patrick., PIC François, dir. *Politique linguistique et enseignement des "Langues de France"*. Paris, L'Harmattan, p. 96.

⁵ BOUDON P.-Émile (1894). *Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux. Application au sous-dialecte agenais*. Paris, H. Welter et Agen, A. Boucheron, 50 p. Voir illustration 4.1.7.

⁶ En 1892, P.-Émile Boudon avait déjà publié à Agen un surprenant *Manuel d'économie politique : La France et ses colonies*.

s'explique peut-être par le fait que sa position de maître d'école public ne lui permit pas davantage de prosélytisme ; une note de bas de page de la préface de l'unique ouvrage publié ressemble fort à une injonction de dernière heure de l'inspecteur primaire ou d'Académie :

Comme il importe de concilier l'emploi de l'idiome local dans l'enseignement du français avec les prescriptions de l'article 12 du règlement scolaire du 11 juillet 1882, la mise en pratique de la présente méthode de linguistique ne devra être l'objet que de leçons exclusivement orales¹.

Effectivement, à quoi bon publier un dictionnaire et une anthologie dès lors que les supports écrits en « idiome local » sont proscrits ?

L'instituteur Landais Sylvain Lacoste (1862-1930) fit également preuve de prudence en ne signant que de ses initiales son essai *Du patois à l'école primaire*² qu'il publia à Dax en 1888. Une édition revue et corrigée parut en 1900, avec la mention complète de son auteur et de son appartenance à l'école félibréenne béarnaise Gastou Febus³. Le Landais avait alors quitté ses landes natales, ainsi que l'enseignement public, duquel il avait démissionné à 34 ans⁴, et était à la tête d'un « important fonds de boucherie à Pau »⁵. Le livret, apologie du « patois à l'école » comme auxiliaire du français, s'ouvre sur l'inévitable épigraphe de Michel Bréal. Des passages furent publiés dans *Reclams de Biarn e Gascougne*, organe de l'Escole Gastou-Fébus dirigée par Andrien Planté. Ce dernier informait ses adhérents que « M. Lacoste, qui est un apôtre, est disposé à en envoyer un exemplaire à tout instituteur qui en fera la demande »⁶. Linguiste autodidacte, Sylvain Lacoste se risqua à donner un pittoresque exemple du rôle du gascon pour éclaircir l'étymologie d'un mot français :

Qu'est-ce que le haricot? L'enfant répond simplement: C'est un légume. Définition incomplète. Demandez-lui, alors, si dans haricot il ne voit pas un mot gascon. – Si, Monsieur, s'écriera-t-il, il y a hari, c'est-à-dire farine. – Eh bien, mon ami, le haricot est un légume qui contient de la farine – ou si vous aimez mieux, un légume farineux. Le haricot n'est-il pas, en effet, le farineux par excellence?⁷

¹ BOUDON P.-Émile (1894). *Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux*, op.cit., p.8.

² S. L. [LACOSTE Sylvain] (1888). *Du patois à l'école primaire*. Dax, Imprimerie et lithographie A. Forsans, 28 p. Pau, Imprimerie Vignancour, 34 p. [Voir illustration 4.1.8.](#)

³ LACOSTE Sylvain (1900). *Du patois à l'école primaire*. Pau, Imprimerie Vignancour, 34 p. [Voir illustration 4.1.8.](#)

⁴ CAMÉLAT DE Miquèu (1901). « Caps de Gascougne : Silba de Lacoste ». *Reclams de Biarn e Gascougne*, p. 78.

⁵ CUZACQ René (1944). *Histoire de la littérature gasconne des Landes : Autour de l'École Gaston-Phébus (1897-1919)*. Bayonne, Chez l'auteur, p. 43.

⁶ PLANTÉ Adrien (1900). « Les succès de l'escole ». *Reclams de Biarn e Gascougne*, p. 115.

⁷ LACOSTE Sylvain (1900). *Du patois à l'école primaire*, op.cit., p. 22. L'étymologie de « haricot » est encore controversée.

« On ne s'improvise pas d'un jour à l'autre professeur, même d'un patois », écrira le félibre et linguiste Jean Bouzet (1892-1954) dans la revue *Oc*. Probablement en application du même précepte, Sylvain Lacoste demanda à Édouard Bourciez (1894-1969), agrégé de grammaire et professeur à l'université de Bordeaux, d'écrire la préface du *Recueil de versions gasconnes*¹ qu'il publia à Pau en 1902, avec livres du maître et de l'élève. Le terme « patois » a disparu et Sylvain Lacoste fait œuvre de normalisation orthographique, également avec l'aide du professeur Bourciez, et l'applique à cent neuf textes gascons contemporains, certains de sa propre plume, suivis de la traduction française et d'explications complémentaires. Les textes, en fonction de leur longueur (de vingt à quarante lignes), sont assignés aux différents niveaux de l'école primaire. La méthodologie souligne le travail de la compétence en compréhension écrite et expression orale, préalablement à la traduction :

Pour traduire, il faut nécessairement que les élèves lisent couramment le gascon. Il me parut donc indispensable de les y exercer au début. A cet effet, j'écrivais le texte choisi très lisiblement sur le tableau noir. Je le lisais le premier à haute et intelligible voix; je donnais les notions nécessaires et chaque élève le lisait ensuite à tour de rôle².

Voilà explicité, pour la première fois, de façon concrète, que prendre la langue régionale comme auxiliaire de l'apprentissage du français, l'inclut inévitablement dans le processus d'apprentissage, dont elle tire aussi un bénéfice propre. Sylvain Lacoste publia de plus, en 1900, un recueil de contes, *Coundes é debisets*, non spécifiquement adressé à un public scolaire. Il prévoyait une livraison de *Simplets récits d'histoire locale*, et de *Yanote, roman en gascon landais*. Tous ces projets menés à leur terme auraient concouru à l'offre d'un important et inédit appareil pédagogique régionaliste, sur la langue et la culture³ d'oc en Gascogne.

¹ LACOSTE Sylvain (1902). *Recueil de versions gasconnes. Livre du maître*. Pau, Imprimerie Vignancour, 177 p.

² *Ibid.*, p. 42.

³ L'enseignement de l'histoire locale est un autre aspect de la pédagogie régionaliste qui dépasse le cadre de ce chapitre centré sur les langues locales du Midi à l'école. Cependant, la dimension historique des petites patries fut la seule qui bénéficia du soutien ministériel, en la personne de Maurice Faure (1850-1919). Il fit publier, le 25 février 1911, une circulaire relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales. Pendant la Troisième République essentiellement, plusieurs manuels d'histoire ou de géographie du Roussillon furent écrits par des instituteurs, professeurs ou inspecteurs primaires locaux :

Sous la Restauration :

JALABERT François (1819). *Géographie du département des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, Tastu & Paris, Baudouin, 173 p.

Sous la Troisième République :

MATTES Jean (1872). *Petite géographie du département des Pyrénées-Orientales : Rédigée d'après le nouveau programme d'enseignement adopté par l'Université : Quatrième édition*. Perpignan, Imprimerie d'Honoré Saint-Martori, 80 p.

L'instituteur ariègeois Paul Beulaygue avait perçu, avec effroi, dans sa brochure *L'enseignement du français à l'école rurale*¹, publiée en 1897, consécutivement à une conférence pédagogique départementale sur « l'examen de la méthode maternelle et de la méthode de traduction », ce que Sylvain Lacoste revendiquerait peu après. L'étude de la langue locale comme auxiliaire de la langue nationale supposait aussi d'étudier « le patois » pour lui-même. Et pis encore, prêter, par la méthode de traduction, au « patois » le rôle noble de la langue latine et conserver à la langue nationale le rôle de la langue vulgaire, relevait du crime de lèse majesté :

La méthode de traduction est celle vers laquelle les maîtres se sentent portés instinctivement. Son emploi systématique présente pourtant de tels inconvénients qu'en principe elle doit être rejetée. [...] Le maître qui l'emploie en arrive à faire croire aux élèves que le français n'est qu'un patois sur lequel on transpose des mots nouveaux².

Paul Beulaygue s'oppose catégoriquement à l'usage de la langue régionale à l'école auprès des plus jeunes enfants mais, considérant comme l'avait dit Michel Bréal que « l'esprit de l'élève de 5 ou 6 ans n'est plus une table rase »³, il propose des aménagements à « la méthode maternelle » officielle :

1° Profiter du travail qui a été fait à la maison [en patois] en tirant tout le parti possible des notions possédées par l'enfant,

2° Le mettre en possession des vocables et des formes nécessaires [en français] pour exprimer ces notions⁴.

MORER Sauvaire (1879 et 1889-1890). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays*. Paris, Delagrave.

TAILLEFER Auguste (1891). *Le département des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, Librairie Brun Frères, 112 p.

JOANNE Alphonse [1896]. *Géographie du département des Pyrénées-Orientales : Troisième édition*. Paris, Librairie Hachette, 64 p.

CHEVALIER P., PACOUIL P., DAGNEAUX G. [1910]. *Petite histoire du Roussillon*. Paris, Librairie Félix Juven, 96 p.

GRANIER J., PACOUIL P. [1914]. *Géographie des Pyrénées-Orientales*. Perpignan, F. Campistro, 46 p.

Sous le Régime de Vichy :

SICART Denise, MEDINA Joseph (1942). *Histoires du Roussillon*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 106 p.

¹ BEULAYGUE Paul (1897). *L'enseignement du français à l'école rurale*. Foix, Imprimerie veuve Pomiès, 32 p.

² *Ibid.*, p. 8.

³ *Ibid.*, p. 11.

⁴ *Ibid.*, p. 11-12.

4.1.3 Le Roussillon et la pédagogie régionaliste

En 1907, le chanoine provençal Joseph Arouze (1871-1956), dans le volume *La pédagogie régionaliste*¹ de sa thèse intitulée *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle*² propose, comme « application pratique en faveur du style », la méthode savinienne, et reproduit la réponse que Savinien avait lui-même adressée à Michel Bréal, contre l'offensive de ce dernier en 1890 :

Traduire les chefs-d'œuvre d'une langue étrangère pour mieux apprendre le français est, au collège, la méthode des enfants du riche : pourquoi, à l'école primaire, ne serait-elle pas celle des enfants de nos classes laborieuses ? (*Étendard*, 2 septembre 1890)³

À cette époque, comme nous l'avons déjà signalé, l'argument de l'emploi de la méthode de traduction dans les classes de langue étrangère du second degré ne tient plus car, depuis 1902, même si elle est très controversée par les professeurs, la méthode directe va de pair avec la généralisation de l'enseignement des langues vivantes étrangères. Malgré cela, la thèse de Joseph Arouze, outre le fait d'avoir été soutenue, devant la faculté des Lettres d'Aix-Marseille, en langue d'oc⁴, pour la première fois dans l'histoire de l'Université française, présente aussi l'intérêt de livrer un très dense « Historique de la pédagogie régionaliste »⁵ à l'école primaire. Cette synthèse fut d'une grande utilité à tous ceux qui voulurent se prévaloir, dans leurs requêtes à l'Instruction publique, de précédentes entrées *réussies* de la langue régionale à l'école.

Effectivement, à partir de la fin des années 1880, au moment où Irénée Carré se démène pour qu'à l'issue de presque une décennie d'école obligatoire en français, les enfants du peuple deviennent effectivement des locuteurs de la langue nationale, il n'est pas un département du Midi qui ne consacre quelques conférences pédagogiques au problème de l'enseignement du français. Alors, quelques inspecteurs primaires ou d'Académie se montrent tolérants face aux idiomes locaux. Ces petites victoires sont répercutées par les revues

¹ AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : La pédagogie régionaliste*. Avignon, Séguin-Roumanille, 271 p.

² AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : Les idées directrices*. Avignon, Séguin-Roumanille, 309 p.

³ AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : La pédagogie régionaliste*. Avignon, Séguin-Roumanille, p. 108.

⁴ Il s'agissait en fait de la deuxième thèse qui présentait, en provençal, sous le titre, *Lou prouvençau à l'escolo*, une synthèse du volume consacré à la pédagogie régionaliste. Le décret du 28 juillet 1903 permettait de présenter la deuxième thèse dans une des langues enseignées à la faculté. Voir : [AUROUZE Joseph] (1907). *Lou Prouvençau à l'escolo : Tèsi pèr lou d'outourat presentado davans la Faculta di letro de l'Universita d'Ais-Marsiho*. Vilo-Diéu, Emprimarié Prouvençalo ; Avignoun, Librarié J. Roumanille, 94 p.

⁵ *Ibid.*, p. 178-225.

félibréennes. Par exemple, le béarnais Adrien Planté (1841-1912) se fait l'écho, en 1902, dans *Reclams de Biarn e Gascougne*, de la modification du règlement scolaire des Basses-Pyrénées :

Le français sera seul en usage dans l'école. Toutefois il pourra être fait des exercices de traduction du béarnais et du basque en français, dans la limite du nécessaire et uniquement en vue de faciliter aux enfants l'étude de la langue nationale¹.

De même, la revue du Félibrige Toulousain *La Terro d'Oc*, dirigée par André Sourreil (1868-1933), très attentif aux questions d'enseignement², évoque, selon une information de l'instituteur et félibre Auvergnat Louis Delhostal (1877-1933)³, les tolérances de l'inspecteur d'Académie du Cantal :

La lengo d'oc a l'escolo. – Nostre brave confraire d'Auvergne, L. Delhostal, nous aviso que l'Inspectou d'Academio del Cantal a autorisat les regents d'aquel departoment à se servi del parla del país per ensenha les mainatges. Aco's sus la demarcho de Mu E. Lentilhac, senatou, qu'aquelo determinaciú es estado preso⁴.

[La langue d'oc à l'école. – Notre brave confrère d'Auvergne, L. Delhostal, nous informe que l'Inspecteur d'Académie du Cantal a autorisé les instituteurs de ce département à utiliser le parler du pays pour enseigner aux enfants. C'est grâce à la démarche de M. E. Lentilhac, sénateur, que cette décision a été prise.]

Nous le verrons, Louis Pastre connaissait la plupart de ces propositions didactiques et percées stratégiques dans les règlements scolaires départementaux. Son origine languedocienne, ses déplacements périodiques à Clermont-l'Hérault, le plaçaient dans une situation idéale pour la lecture des revues félibréennes. Certaines arrivaient même à Perpignan, comme *Era Bouts dera Moutanho*, fondée par le professeur de philosophie du lycée d'Auch, Bernard Sarrieu (1875-1935)⁵. La rédaction de la *Revue Catalane* s'en félicitait, probablement sous la plume de Louis Pastre ou de Jean Amade, dans le premier numéro de janvier 1907 :

¹ Cité par : PLANTÉ Adrien (1902). « Le béarnais à l'école ». *Reclams de Biarn e Gascougne*, 1902, p. 138-140. Le règlement scolaire des Landes introduisit une modification similaire.

² Lors de son congrès de 1899 à Toulouse, la Ligue de l'Enseignement formula le vœu que les chants languedociens, les ouvrages en langue d'oc et l'histoire régionale soient introduits à l'école, grâce à l'intervention d'André SOURREIL de l'*Escolo Moundino*. Cité par : *Reclams de Biarn e Gascougne*, 1900, p. 17-19.

³ Louis Delhostal, instituteur et poète d'oc, était un des rares maîtres d'école membres de l'*Escolo oubergnato*. Voir : CHANET Jean-François (2000). *Les félibres cantaliens : Aux sources du régionalisme auvergnat, 1879-1914*. Clermont-Ferrand, Adosa, p. 237.

⁴ *La Terro d'oc*, n°156-157, 1904, p. 111.

⁵ Voir illustration 4.1.9.

Nos confrères gascons de l'Escolo deros Pireneos ont été les premiers – et nous les en remercions – à nous envoyer leur revue "Era Bouts dera Moutanho", que nous avons parcourue avec un vif intérêt. Cette revue traite des questions littéraires et scientifiques. [...] Elle étudie aussi le parler gascon que notre confrère Sarrieu, secrétaire de l'Escolo, un Luchonnais du cru, nous a si bien fait connaître dans la Revue des Langues Romanes. [...] En un mot elle fait en Gascogne ce que nous nous proposons de faire ici¹.

L'imitation des félibres gascons ne fut pas un vain mot pour Louis Pastre. En effet, entre le n°3 de mars 1905 et le n°8 d'août 1908, *Era Bouts dera Moutanho* publia une longue série d'articles, signée par Bernard Sarrieu, adressée « Aux instituteurs et professeurs de nos régions » et intitulée : « Utilité pédagogique du gascon ». Entre septembre 1910 et octobre 1911, toujours fidèle à un des objectifs initiaux qui préfiguraient la Société d'Études Catalanes, et qu'il avait lui-même annoncé dans la *Veu de Catalunya* du 9 août 1905, « *Treballar pera fer introduir en els programms oficials de las escolas del Rosselló l'ensenyansa del francés pel medi de la comparació ab la llengua catalana* »², Louis Pastre donnera une série d'articles dans la *Revue Catalane*, sous le titre : « La langue catalane et son utilité pédagogique ». La filiation est évidente. Cependant, nous y reviendrons, la finalité de l'instituteur roussillonnais était de proposer un manuel pour les grandes classes de l'école primaire, tandis que le professeur gascon avait produit une œuvre théorique, en cinq parties thématiques :

1. Qu'est-ce que le gascon ?
2. Utilité du gascon pour la connaissance du latin
3. Utilité du gascon pour la connaissance du français
4. Utilité du gascon pour la connaissance des autres langues romanes
5. Valeur éducative du gascon, considéré en lui-même³

Avant Louis Pastre, personne en Roussillon n'avait fait de proposition didactique construite contribuant à faire entrer le catalan à l'école. Les Catalans de France avaient donc en ce domaine un retard manifeste, de plus de trente ans par rapport aux premières versions provençales (1876) de Joseph Lhermite, dit Savinien, et de près de vingt ans, relativement à la première édition du *Patois à l'école primaire* (1888), du gascon Sylvain Lacoste. On ne rencontre pas non plus dans les Pyrénées-Orientales de modification du règlement scolaire en faveur du catalan comme langue auxiliaire, pourtant, ici comme ailleurs dans le Midi, se pose

¹ « Livres et revues : Era Bouts dera Moutanho ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 31.

² Voir sous-chapitre 3.2.1.

³ SARRIEU Bernard (1905). « Utilité pédagogique du gascon ». *Era Bouts dera Moutanho*, n°3, mars 1905, p. 43. Curieusement, nous n'avons pas trouvé la cinquième partie, sur la « valeur éducative du gascon, considéré en lui-même » dans les numéros de *Era Bouts dera Moutanho* postérieurs au n°8 d'août 1908.

le problème de l'enseignement du français aux enfants catalanophones, surtout dans les petites classes. Les conférences pédagogiques de l'automne 1902, dans la circonscription de Perpignan, sont centrées sur ce sujet, et Irénée Carré avait même sillonné le département, onze ans plus tôt, pour répandre la bonne parole de sa « méthode maternelle »¹.

Nous avons cependant relevé deux incursions subtiles de la langue locale. En 1893, l'inspecteur d'Académie des Pyrénées-Orientales, V. Favard, celui qui rédigea la fameuse circulaire de 1891 enjoignant l'application de la Méthode Carré, autorisa l'introduction, dans le mobilier scolaire, d'un album-herbier des principales plantes du département, constitué par un instituteur, avec nom scientifique, non français et « nom catalan lorsque [la plante] en porte un généralement usité »². L'instituteur botaniste n'était autre que Monsieur Castanier, à propos duquel nous savons déjà qu'il adhèrera momentanément, en 1907, à la Société d'Études Catalanes, tout en étant membre du Syndicat des Instituteurs. Son confrère Léon Conill, également botaniste distingué, fut, nous l'avons vu, un autre membre de la société catalaniste.

C'est encore par le nom des végétaux³ que la langue catalane fit une nouvelle entrée dans une autre œuvre d'enseignant du primaire reconnue par l'institution. Il s'agit de la monographie sur les villages de Laroque-des-Albères et de Sorède (Roussillon), par Marie Carrère, « directrice de l'école communale et officier d'Académie », qui avait répondu à une commande institutionnelle de l'inspecteur primaire Auguste Taillefer, en vue de l'Exposition agricole et scolaire de Perpignan, en 1890. Cet ouvrage, une première fois publié en 1873, constitua le premier travail d'histoire locale rédigé par une femme ; deux nouvelles éditions parurent en 1892 et en 1894. La monographie comprend donc un lexique des végétaux, en français et en catalan, selon l'orthographe classique⁴. Et, sublime surprise, l'intitulé de *la fe d'errata* est emprunté à ...*Titols de honor de Cathalunya, Rossello y Cerdanya...*, l'œuvre qu'Andreu Bosch, historien et juriste perpignanais, écrivit en catalan, en 1628, pour la défense des privilèges du Roussillon et de la Cerdagne face à Barcelone. De plus, la couverture porte en épigraphe une strophe de la chanson traditionnelle *Muntanyes regalades*, considérée

¹ Voir *supra*.

² « Album-herbier de M. Castanier ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, n°1, 1893, p. 34-35.

³ La botanique étant une science attentive aux savoirs populaires, le nom des plantes, comme auraient pu l'être aussi les autres systématiques des autres sciences naturelles, étaient un vecteur tout indiqué pour l'entrée du catalan à l'école, d'autant plus qu'une pratique scientifique de la langue avait existé en Roussillon jusqu'au XVIII^e siècle.

⁴ CARRÈRE Marie-Anaïs-Marguerite (1894). *Monographie de Laroque-des-Albères et de Sorède: Pyrénées-Orientales / par Mme Carrère*. Céret, L. Lamiot, 186 p. Madame Carrère bénéficia de l'aide de son collègue botaniste M. Castanier et disposait également de la bibliothèque du médecin et botaniste roussillonnais Clément Barrera (1789-1863). Voir illustration

comme l'*hymne* des terres catalanes du nord ; la reproduction d'hispanismes morphologiques (*vaya* pour *vaja*, *mas* pour *més*) laisse même supposer une source écrite d'outre Pyrénées¹ :

A quina part que vaya
May no perdré lo record
Del lloch de ma naixensa
Lo mas plasent del mond.

Le débat sur la langue catalane et l'école n'était pas étranger à la société roussillonnaise, comme en témoignait la presse locale, au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Dans *L'Indépendant* du 18 août 1897, le jeune journaliste Horace Chauvet (1873-1962), ancien très brillant élève du collège de Perpignan, regrette le recul de la langue catalane, et en rend responsable les instituteurs. Mais il ne souhaite pas l'entrée du catalan à l'école primaire, comme cela semblait être le cas de l'écrivain et journaliste Charles Formentin, dans *Le Petit Marseillais*, auquel il se réfère à propos du provençal :

Avec l'instruction le français s'est répandu dans tous les milieux ; à l'école primaire, comme au collège, on a défendu de parler catalan. C'est donc l'instituteur qui a été le principal agent du « patoisement » du catalan. [...] Dans les écoles primaires, où on apprend les premiers principes de la langue française, l'influence du catalan est néfaste et on doit engager les élèves à parler français au moins pendant les classes et les récréations. Le style des écoliers se ressent hélas ! trop souvent des mots et des tournures catalanes².

Quelques mois plus tard, le 15 octobre 1897, à peine sorti du collège, un journaliste novice, encore typographe à *L'Indépendant*, le jeune Louis Brousse (1879-1935), frère cadet d'Emmanuel Brousse (1866-1926) qui sera bientôt gérant du grand quotidien départemental et même député³, partage, sur la langue catalane, le point de vue de son confrère. Il l'exprime, en faisant référence lui aussi à la Provence, mais également à la Catalogne, dans *La Clavellina* (1896-1902), la toute récente et belle revue artistique de la jeunesse lettrée de Perpignan :

¹ Le *Romancillero catalán : Canciones tradicionales* de Manuel Milà i Fontanals (1818-1884) ne reproduit pas cette strophe, dans l'édition de 1882 (première édition en 1853). En revanche, dans *L'Album Roussillonnais* du 15 juillet 1840, elle y figure dans une version orthographique plus conforme au parler catalan septentrional : « *A quina part que vaja / May no perdré l'recort / Del lloc de ma naixensa / Lo mes plasent del mon* ». La même version roussillonnaise fut reproduite aussi dans la partie consacrée aux Pyrénées-Orientales de : MORER Sauvaire (1879 et 1889-1890). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays*. Paris, Delagrave, p. 323. Conservé à MMP.

² CHAUVET Horace (1897). « La langue catalane ». *L'Indépendant*, 18 août 1897, p.2. Voir annexe 4.1.2.

³ Pour les biographies du clan Brousse, voir : BONET Gérard, dir. (2011). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société*. Perpignan, Publications de l'Olivier, 699 p.

Si le catalan de Verdaguer n'a pas été admis par les foules de ce côté des Pyrénées, c'est qu'il est resté le pur catalan que nos pères ont longtemps parlé et que parlent encore ces populations avec lesquelles nous formions autrefois un peuple indépendant qui n'entendait être ni espagnol ni français. [...] Nous ne demandons pas qu'on l'enseigne dans les écoles, ce serait inutile pour ceux que ces questions n'intéressent pas et dangereux pour l'étude du français. [...] Nous ne désespérons pas cependant de voir surgir un jour, à l'instar de la Provence, la joyeuse cohorte des troubadours catalanistes, mais alors de vrais catalanistes¹.

L'année d'après, le 15 décembre 1898, toujours dans *La Clavellina*, un autre jeune premier perpignanais, Alphonse Talut (1877-1915), probablement encore étudiant en licence de lettres, n'attend pas comme ses camarades que le mouvement provençal vienne réveiller la littérature catalane en Roussillon. Il appelle les « vrais Catalans » à le rejoindre dans une renaissance catalane par-dessus les Pyrénées. Il pense que les familles de la plaine du Roussillon, tout autant que l'école, ont « ruiné la langue catalane » et demande que la transmission linguistique familiale se poursuive parallèlement à une scolarisation en français :

Ce qui est regrettable, c'est que les Roussillonnais, ceux de la plaine principalement, aient laissé tomber bien des mots qui méritaient de vivre. L'instruction, plus répandue que dans les villages de la montagne, a ruiné la langue catalane, si belle, si riche et si pittoresque. Il semble même que la plupart des familles ouvrières aient honte de parler catalan à leurs enfants, ou d'entendre leurs enfants parler catalan. Pourrait-on me dire pourquoi ? – Serait-ce que l'usage du catalan exerce une influence pernicieuse sur les études de l'enfant ? – Cela n'est pas sérieux ; car j'ai pu me convaincre de ce fait : l'enfant avec cette méthode arrive à parler une langue bizarre qui n'est plus ni du français ni du catalan. Et cela tient à ce que les parents, ne connaissant pas suffisamment la grammaire française, ou l'ayant oubliée, écorchent avec une louable attention la langue officielle. Mais laissez donc faire le maître d'école ! – Pour moi, j'avoue que si j'éprouve une honte à ce sujet, c'est de ne pas connaître assez la langue de ma province².

Au printemps suivant, le 12 avril 1899, Emmanuel Brousse, alors gérant de *L'Indépendant*, républicain de centre droit et conseiller général du canton de Saillagouse (Cerdagne), se propose, à la une de son journal, d'engager une controverse à propos de l'enseignement du français au moyen des dialectes locaux. Il saisit l'occasion de l'interrogation de la commission parlementaire de l'enseignement secondaire aux Conseils Généraux, pour reproduire la position favorable de son confrère radical de *La Dépêche*, Jean René³, et « au risque d'être traité de barbare », déclare « l'approuver en tous points »¹. La

¹ BROUSSE Louis (1897). « La langue catalane ». *La Clavellina*, 15 octobre 1897. Voir annexe 4.1.3.

² TALUT Alphonse (1898). « Une renaissance ». *La Clavellina*, 15 décembre 1898. Voir annexe 4.1.4.

³ RENÉ Jean (1899). « L'Éducation nationale ». *La Dépêche*, 12 avril 1899.

réaction ne tarda pas. Le 15 avril 1899, *L'Indépendant* reproduira à la une la réplique cinglante, envoyée depuis Montpellier par Alexis Ribère (?-1903). Originaire de Perpignan et professeur d'allemand au lycée du chef-lieu de l'Académie, c'était aussi un proche de *La République des Pyrénées-Orientales*, journal radical-socialiste opposé à *L'Indépendant*². Le professeur Ribère, passés les lieux communs unificateurs, du type : « Autant d'idiomes, autant de petites patries qui amoindrissent la prépondérance de la grande patrie »³, fonde son argumentaire contre les versions patoises sur la prétendue « pénurie » de textes à traduire : « Quand on a parlé de Mistral et de Reboul⁴ dans le provençal, de Verdaguer et de quelques autres dans le catalan, il ne reste plus qu'à tirer l'échelle ». Lui qui « cultive ce patois [catalan] à titre de hors-d'œuvre littéraire [...] ne saurai[t] en faire un moyen d'éducation, à plus forte raison le but d'une étude spéciale ».

Nous n'avons pas trouvé dans les journaux des jours suivants de contre-arguments d'Emmanuel Brousse. Il était pourtant facile de rappeler l'inauguration, quatre ans plus tôt, sur la Promenade des platanes de Perpignan, d'un monument « aux enfants du Roussillon morts pour la patrie » en 1870-1871, par souscription des communes d'un département on l'on parle « patois ». On aurait pu aussi faire valoir la production littéraire catalane de Barcelone.

En revanche, le 30 novembre 1903, *L'Indépendant*, le journal d'Emmanuel Brousse, affiche sur trois colonnes à la une la chronique d'Horace Chauvet⁵ « Lettres à ma cousine », intitulée « L'enseignement du catalan » ; on y lit en substance :

Le français et le catalan dérivent du latin ; ayant la même origine ils ont des traits communs et leur usage parallèle n'offre aucune incompatibilité ; dans le cerveau de l'enfant les langues anglo-saxonnes font avec le français un excellent ménage, pourquoi deux langues romanes, deux langues sœurs ne vivraient-elles pas en parfait accord⁶ ?

Voilà donc un changement de position radical : en l'espace de six ans, le catalan est passé, sous la plume d'Horace Chauvet, de « néfaste » pour le français, à son égal devant

¹ BROUSSE Emmanuel (1899). « Questions d'enseignement ». *L'Indépendant*, 12 avril 1899, p. 1. Cet article, tout comme celui de Jean René, attirèrent l'attention du frère savinien. Les deux coupures de presse figurent dans son recueil, *Historique de l'enseignement de la langue française par la méthode des versions provençales : Articles de journaux et revues de 1875 à 1901*, conservé à la Bibliothèque centrale d'agglomération Émile Zola de Montpellier (LE5792). Voir annexe 4.1.5.

² Voir : « Alexis Ribère ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 18 septembre 1903.

³ RIBÈRE Alexis (1899). « Questions d'enseignement ». *L'Indépendant*, 15 avril 1899, p. 1. Voir annexe 4.1.6.

⁴ Jean Reboul (1796-1864) : boulanger, député du Gard en 1848, poète ayant alors participé à un recueil collectif, *Un liame de rasin*, publié en 1864 par Roumanille. Voir : FOURIÉ Jean (2009). *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours*. Aix en Provence, Félibrige Edicioun, p. 266.

⁵ Voir illustration 4.1.10.

⁶ CHAUVET Horace (1903). « Lettres à ma cousine : L'enseignement du catalan ». *L'Indépendant*, 30 novembre 1903, p.1. Voir annexe 4.1.7.

l'ascendance latine. Il n'y a plus de patois qui tiennent, mais seulement des langues, romanes ou anglo-saxonnes. Le journaliste perpignanais a-t-il lu des traités de philologie, dans la *Revue des Langues Romanes* de Montpellier par exemple ? A-t-il été informé des récentes visites de mossèn Alcover en Roussillon¹, ou bien est-il irrité par l'obstination contre les langues locales dont fait montre Émile Combes, dans ses discours à la Chambre² ? Ou encore est-il attentif aux premiers succès du catalanisme politique et culturel d'outre-Pyrénées ? Ce qui est certain, c'est qu'en 1903, Horace Chauvet est un adepte des représentations théâtrales en catalan, que la troupe barcelonaise d'Enric Borràs vient représenter à Perpignan³. En 1907, quand Louis Pastre publiera « Le catalan à l'école », en projet depuis 1903, Horace Chauvet est déjà membre de la Société d'Études Catalanes.

En effet, en Catalogne, tandis que le vieux maître d'école Salvador Genís (1841-1919) a remis son *Auxiliar del maestro catalán*⁴ pour l'apprentissage du castillan dans les écoles de Catalogne, en faveur de son nouvel ouvrage *Lectura bilingüe*⁵ pour apprendre à lire en catalan et à traduire en castillan, Enric Prat de la Riba, le président de la *Diputació de Barcelona*, créée, en 1907, l'*Institut d'Estudis Catalans*, l'académie de la langue catalane. Joan Bardina (1877-1950), son bras droit pour les questions pédagogiques, et ami de Louis Pastre, publie la même année le premier manuel scolaire d'étude de la langue catalane pour elle-même : *Gramàtica pedagògica de la llengua catalan, curs superior*⁶, « La única escrita baix la base del naturalisme filològic, del qual ne surt el Nacionalisme lingüístic »⁷ [La seule écrite selon la base du naturalisme philologique qui donne naissance au nationalisme linguistique]. L'ouvrage inclut une « Carta de la nostra llengua » [carte de notre langue] attribuée à Louis Pastre ; nous y reviendrons.

¹ En 1902, Antoni Maria Alcover est venu donner une conférence à Perpignan sur son projet de dictionnaire catalan, sous les auspices de la Société Agricole Scientifique et Littéraire. Voir : *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des P.-O.*, n°43, 1902, p. 342-382.

² *L'Indépendant* du 17 janvier 1903 reproduit une partie du débat du 16 janvier 1903 à la Chambre des députés, entre MM LAMY et HEMON, députés bretons et le président du Conseil Émile COMBES, à propos de l'interdiction du catéchisme en breton. Voir : « Chambre des députés ». *L'Indépendant*, 17 janvier 1903, p. 1.

³ CHAUVET Horace (1903). « La représentation de ce soir ». *L'Indépendant*, 3 septembre 1903, p. 2.

⁴ GENÍS Salvador (1892). *El Auxiliar del maestro catalán en la enseñanza de la lengua castellana : Obra de suma utilidad para las escuelas de Cataluña. Parte segunda destinada a la enseñanza escrita del lenguaje castellano. Cuarta edición.* Gerona, Imprenta y Librería de Paciano Torres, 442 p. [1^e édition en 1869]. Voir illustration 4.1.12.

GENÍS Salvador (1925). *El auxiliar de Maestro Catalan en la enseñanza de la lengua castellana. Primera parte. Décima edición.* Barcelona, Imp. Joaquin Horta, 254 p. [1^e édition en 1872]

⁵ GENÍS Salvador (1900). *Lectura bilingüe : Exercicis per' aprendre de llegir en català y de traduir en castellà els noys y noyas de las escuelas de Catalunya.* Barcelona, Impr. y Lit. de Joseph Cunill Sala, 149 p. Manuel officiel par ordre royal de 1904. Voir illustration 4.1.12^o.

⁶ BARDINA Joan (1907). *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior.* Barcelona, Bagañà editor, [149] p. La même année paraît un *Curs elemental*. Le *Curs superior* inclut une « Carta de la nostra llengua » que Joan Bardina attribue à Louis Pastre ; nous y reviendrons. Voir illustration 4.1.13.

⁷ Cité par : RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana: La llengua dels catalans entre Espanya i França*, Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., p. 375.

La proposition de Louis Pastre en faveur du catalan à l'école, exposée en 1907 dans la *Revue Catalane*, et que nous analyserons ci-après, devait être placée dans le contexte particulier du régionalisme roussillonnais, à la croisée du patriotisme français et du nationalisme catalan, et dans le cadre de la pédagogie régionaliste, tiraillée entre une méthode directe novatrice et officielle et une méthode de traduction surannée, mais défendue par des notables latinistes et pédagogues autoproclamés.

Chapitre 4.2

La méthode mixte

4.2.1 D'abord le français, puis « le latin du pauvre »

La question des patois est, dans une France humiliée par la défaite de Sedan et les pertes de territoires (allophones), un sujet délicat qui conduit inmanquablement sur le terrain de l'unité nationale et de son corollaire la prévention contre le séparatisme. Si l'on mêle les langues locales à l'objet de discorde nationale que constitue l'école, devenue au début du XX^e siècle le levier dont les républicains anti-cléricaux usent jalousement, le sujet devient passionnel. Dès lors, on comprend les précautions méthodologiques dont Louis Pastre s'entoure, dans son long article de 1907, avant d'aborder la problématique du patois à l'école assimilée, pour les besoins du raisonnement général, au problème du catalan à l'école¹. Le sujet n'étant pas nouveau, l'instituteur roussillonnais choisit, pour présenter sa nouvelle proposition, de placer les différentes parties prenantes face à leurs propres contradictions, et peut-être même, inconsciemment, de se remettre en question personnellement, car il appartient lui-même à chacune des entités qu'il invite à la controverse :

C'est ici que je veux faire intervenir les félibres et les régionalistes, puis les maîtres en pédagogie et enfin l'administration universitaire elle-même².

¹ En Roussillon, la langue territoriale a toujours été dénommée « catalan ». Le terme « patois » n'intervient que lorsqu'il s'agit d'inclure le catalan dans une problématique commune aux territoires allophones de l'hexagone, le Languedoc voisin en particulier.

² PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, janvier 1907, p. 22.

La totalité de l'article fut tirée à part : PASTRE Louis [1907]. *Le catalan à l'école*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p. [Voir annexe 4.2.1.](#)

Pour les besoins de son exercice écrit de maïeutique, Louis Pastre fera référence aux déclarations des uns et des autres dans la presse, félibréenne en particulier.

Il choisit, comme porte-drapeau des félibres, André Sourreil (1868-1933), fonctionnaire non enseignant, fondateur de l'Escolo Moundino de Toulouse et directeur de son organe *La Terro d'Oc*, et se réfère à l'article « La langue d'oc à l'école »¹ que celui-ci y avait publié en 1905. Voilà donc confirmé l'usage bien établi que l'instituteur perpignanais avait de la presse félibréenne, et la source d'inspiration qu'elle constituait pour les titres de ses propres écrits catalanistes. Immédiatement, l'idée du Toulousain d'apprendre le français comme une langue étrangère, avec l'aide de la langue d'oc que les enfants connaissent, est battue en brèche et qualifiée de « véritable hérésie pédagogique »², en ne manquant pas de préciser, en note : « L'auteur exagère évidemment, car le français ne saurait être une langue étrangère pour les Français »³. Ce qui révolue l'instituteur syndicaliste, dans une interprétation maximaliste des propos du félibre Toulousain⁴, c'est que ce dernier prétende faire goûter aux enfants du peuple les beautés de la littérature occitane, « pendant qu'au collège, le fils du bourgeois, n'ayant pu – le malheureux ! – les goûter comme son camarade "privilegié", sera obligé de se contenter, quoique occitan, lui aussi, des beautés de la littérature française. Nous serions donc encore une fois, et par la volonté des félibres, acculés à deux France ?... »⁵.

Avant d'examiner la position « des gens réellement compétents, c'est-à-dire les gens du métier, les pédagogues eux-mêmes », Louis Pastre place dans le panier des félibres, pour leur inconséquence en matière de pédagogie, les philologues et les régionalistes. Ces derniers sont dépeints de façon pittoresque, alors que Louis Pastre se revendique lui-même, trois pages plus haut, comme collaborateur d'un « organe régionaliste »⁶ : « Quand je dis régionalistes, j'entends par là seulement ceux d'entre nous qui exagèrent, ou, si vous voulez, qui sont un peu de Marseille »⁷.

Les pédagogues se partagent, à son avis, entre partisans de la méthode de traduction et prosélytes de la méthode directe. Notre pédagogue réformateur prend parti dans le débat et se place du côté de la méthodologie directe : « Par cette méthode on apprend à penser en français

¹ SOURREIL André (1905). « La langue d'oc à l'école : Aux instituteurs ». *La Terro d'Oc*, n°173, novembre 1905, p. 157-160. Voir illustration 4.2.2.

² PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, janvier 1907, p. 23.

³ *Ibid.*, p. 22.

⁴ SOURREIL André (1905). « La langue d'oc à l'école : Aux instituteurs », *op.cit.*, p. 159.

⁵ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, janvier 1907, p. 23.

⁶ *Ibid.*, p. 21.

⁷ *Ibid.*, p. 24.

et l'on évite, plus tard, les catalanisms dans les compositions françaises »¹. Cependant, il prend la précaution de citer le félibre De Berluc-Pérussis², dans la *Revue des Langues Romanes*, pour condamner les excès idéologiques des apôtres de la méthode directe qui, « mus par un scrupule exagéré de leur patriotisme, voudraient proscrire au nom de notre unité politique en danger, le culte inoffensif du verbe local »³.

Cependant, lorsqu'il s'agit d'entendre la voix de l'administration, et donc de la méthode directe, l'instituteur roussillonnais se réfère à Irénée Carré⁴, l'inspecteur primaire qui n'était pourtant pas tendre avec le verbe local de Bretagne. Mais on le sait, le discours du défenseur de la méthode maternelle eut raison des thèmes et des versions, jusque dans les classes des lycées puisque, après « une circulaire qui a fait grand bruit dans le monde universitaire »⁵, la méthode directe devint, en 1901, officielle dans l'enseignement des langues. Louis Pastre en appelle même, en note, à l'exemple de Montaigne qui avait appris le latin par l'usage, « comme l'avaient appris les fils des vieux Romains », et se félicite de l'expérience de l'inspecteur général primaire qui avait envoyé en Bretagne des instituteurs parisiens : « les progrès en français furent décuplés dans les écoles dirigées par ces "étrangers" »⁶.

La méthode socratique a porté ses fruits car notre instituteur catalaniste se prend à estimer « avec l'administration, que la Pédagogie moderne ne doit plus admettre les méthodes surannées »⁷ et il se propose de « démontrer que, contrairement à ce que l'on croit, les règlements scolaires ne s'opposent pas [...] à l'introduction des idiomes régionaux dans les écoles »⁸. Pour cela, il convoque une nouvelle fois Irénée Carré, « car l'autorité universitaire a toujours été très large, plus large, hélas ! que les instituteurs catalans eux-mêmes, en ce qui concerne l'interdiction du catalan »⁹ :

Écoutez plutôt les conseils que donnait, il y a quelques années, aux instituteurs des Pyrénées-Orientales, un inspecteur général distingué, M. Carré, l'un des plus fervents apôtres, précisément, de la méthode directe ou maternelle : « Ne punissez pas vos élèves parce que, dans la cour, en jouant, ils

¹ *Ibid.*, p. 25.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°2, février 1907, p. 46-53.

⁵ *Ibid.*, p. 46.

⁶ *Ibid.*, p. 47.

⁷ *Ibid.*

⁸ *Ibid.*, p. 48.

⁹ *Ibid.*, p. 49.

auront laissé échapper quelques mots catalans ; il faut faire aimer le français en en rendant l'étude agréable ; il ne faut pas le faire apprendre comme une punition »¹.

C'est au catalan comme auxiliaire du français, ou « latin du pauvre »² que fait référence Louis Pastre mais, afin de ne pas contrevenir au règlement, il fait intervenir la langue régionale « dès que l'enfant connaît assez de français pour converser avec ses camarades sur un sujet familier et qu'il est capable de rédiger une petite composition française »³. L'instituteur régionaliste, à contre-emploi, condamne « le déplorable système de traduction [...] dès le début »⁴ de la scolarité et propose, en cohérence avec sa trajectoire de pédagogue novateur, de commencer par « les exercices de langage directs, [...] absolument comme si le catalan n'existait pas »⁵.

La stratégie de Louis Pastre pour introduire le catalan à l'école se fonde donc sur le moment précis de cette introduction, afin de ne pas contrevenir au règlement et de s'inscrire dans les avancées de la didactique des langues, dans le seul cadre envisageable de l'auxiliarat de l'enseignement du français. Il en résulte qu'il considère le catalan « nuisible à l'enseignement du français dès le début des études »⁶ mais, dès que l'enfant a atteint un « niveau de *survie* en français, la traduction journalière du catalan au français permet justement d'éviter les catalanismes dans la langue nationale. Louis Pastre se réfère évidemment à Michel Bréal pour défendre le comparatisme linguistique, et au roussillonnais Jean Mattes, inspecteur primaire et sous-directeur de l'école normale de Perpignan qui, en 1844, dans ses leçons aux adultes, mettait l'accent sur les interférences entre le français et la langue locale, sans mépris pour cette dernière⁷. De façon inédite dans la littérature régionaliste

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.*, p. 50.

Il apparaît très novateur, en 1907, de caractériser les compétences langagières des apprenants. En effet, ce n'est qu'en 2007 que les niveaux de compétence en langue seconde, définis par le Conseil de l'Europe, selon un Cadre Européen Commun de Référence (CECR), ont fait leur entrée dans les programmes d'enseignement français. Les descripteurs que Louis Pastre emploie figurent aujourd'hui tels quels dans le CECRL et permettent, a posteriori, de situer précisément au niveau A2 (exigé à l'actuel Brevet des collèges en langue étrangère, ou niveau de catalan de fin d'école primaire en section bilingue français-catalan) l'expression orale requise à l'époque pour tirer profit des exercices de traduction, et au niveau B1 (exigé au baccalauréat en langue vivante seconde, ou niveau de catalan de fin du premier palier – 5^e – en section bilingue français-catalan), la compétence en expression écrite.

Voir : BONET Luc (2007). « Les sections bilingues français-langue régionale et le cadre européen : Nouvelles perspectives didactiques », p.115-124. In *Tréma : Plurilinguisme et enseignement*, n° 28, septembre 2007, IUFM de l'académie de Montpellier.

⁴ *Ibid.* p. 49.

⁵ *Ibid.* p. 49-50.

⁶ *Ibid.* p. 50.

⁷ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : Ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine, 192 p. [2^e édition en 1866]. Voir sous-chapitres 4.1.2 et 1.2.2.

du Midi, notre pédagogue roussillonnais, en fin connaisseur de la bibliographie pédagogique, cite également à ce sujet Pauline Kergomard (1838-1925)¹, inspectrice générale primaire :

Mettez les élèves en présence d'un texte patois ; enseignez-leur à le serrer de très près, et l'exercice leur sera au moins aussi profitable que celui de la version latine aux élèves des lycées².

Louis Pastre conclut son exercice de rhétorique, lors duquel il a fait émerger des représentations qui semblaient opposées, en les faisant finalement converger, par une longue maxime de laquelle il ne semble pas peu fier :

Enseigner d'abord aux jeunes Roussillonnais à parler et à écrire le français sans tenir compte du catalan, et, plus tard, à bien parler et à bien écrire le français au moyen du catalan, voilà la seule méthode qui paraît conforme à la logique et – ce qui n'est pas à dédaigner – aux Règlements en vigueur

Cette méthode d'enseignement aurait pour conséquence inévitable la conservation et même le perfectionnement du catalan, et, de plus, elle mettrait tout le monde d'accord au grand profit des enfants de nos écoles. Ainsi soit-il³.

Une telle proposition ne pouvait émaner que d'un pédagogue régionaliste peu ordinaire, comme l'était Louis Pastre. Nous avons maintes fois insisté sur son itinéraire personnel *sui generis* qui en fit d'abord un instituteur formé à l'extérieur du moule des hussards noirs et ensuite, un catalaniste que Josep Maria Folch i Torres n'hésitait pas à qualifier de socialiste. La conjonction des qualificatifs régionaliste et syndicaliste n'était, non plus, pas très courante. C'était aussi, autre originalité, un enseignant en activité, au bas de l'échelle hiérarchique, instituteur adjoint, même pas directeur d'école, et il prétendait donner de la voix face à des agrégés. Mais surtout, Louis Pastre avait une antériorité en tant que pédagogue et didacticien du français, avec à son actif un manuel d'éducation sociale et deux manuels d'exercices de langage, alors que la pédagogie régionaliste n'avait la plupart du temps comme zéloteurs que de bons notables mistraliens, sans autres références dans l'enseignement que leurs propres souvenirs de collégiens latinistes. Il faut aussi relever que Louis Pastre se situe dans le prolongement d'une longue succession de tentatives infructueuses pour introduire les langues régionales à l'école française et que, depuis le frère

¹ D'origine protestante et bordelaise, Pauline Kergomard, née Ducos, était la cousine des frères Reclus. Première inspectrice générale des écoles maternelles, de 1881 à 1917, elle transforma les anciennes salles d'asile en lieu d'enseignement et d'éducation en y introduisant en particulier le jeu et les activités artistiques, dont elle revendiquait le caractère éducatif. Elle fut chargée, en 1885, de l'inspection générale du département des Pyrénées-Orientales. Louis Pastre tira probablement cette assertion sur les patois à l'école de la revue pédagogique *L'Ami de l'enfance* qu'elle dirigea et dans laquelle elle écrivit de 1881 à 1896.

² PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°2, février 1907, p. 50.

³ *Ibid.*, p. 52.

Savinien, dans les années 1870, les pédagogues régionalistes n'avaient pas proposé d'autre alternative à l'exclusivité de la méthode de traduction.

La succession de la méthodologie directe et de la méthode de traduction, qui devait mettre « tout le monde d'accord », incommoda au contraire chacun des partisans exclusifs de l'une ou l'autre approche. En revanche, l'adhésion au projet de Louis Pastre vint immédiatement de Catalogne, parce que la différence de situation sociopolitique permettait une analyse dépassionnée. Josep Alcoverro i Carós¹ (1877-1908) consacre, dans sa revue *Butlletí d'Escoles* de juin 1907, une page et demie à un article intitulé « Louis Pastre : Le catalan à l'école ». Ce mensuel était l'organe de l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana, créée en 1898 dans le but de développer un enseignement catalan, depuis l'école élémentaire jusqu'à l'enseignement supérieur.

A les altures qu'ha arribat el moviment catalanista entre nosaltres, l'opinió den PASTRE pot trobar qui no la comparteixi; pero no pot ja semblar herètica. Al cap y a la fi, nosaltres defensem que l'ensenyança ha d'ésser catalana, no pera obtenir resultats més o menys immediats en una ensenyança determinada, sino integralment; això és, que l'ensenyança de totes les ciències y arts ha de donarse en català pera ésser profitosa. La qüestió del mètode a seguir pera l'ensenyança d'un idioma, res té que veure ab aquèsta.

Altrement, en PASTRE no planteja la qüestió en el terreny que la plantejem nosaltres; y fóra en va que s'ho proposés, a França, perque les disposicions tiràniques d'una administració més centralista encara que la nostra li'n privarien. [...] Això'ns fa pensar qu'en altres circumstàncies aniria més lluny².

[Au niveau auquel est arrivé le mouvement catalaniste parmi nous, l'opinion de Pastre peut susciter de l'incompréhension ; mais elle ne peut paraître hérétique. Au bout du compte, nous défendons que l'enseignement doit être catalan, non pour obtenir des résultats plus ou moins immédiats dans une matière déterminée, mais pour qu'il le soit intégralement ; c'est ainsi que l'enseignement de toutes les sciences et de tous les arts doit être dispensé en catalan pour être profitable. La question de la méthode à suivre pour l'enseignement d'une langue, n'a rien à voir avec celle-ci. [...] Cela nous laisse penser que dans d'autres circonstances il irait plus loin.]

¹ Josep Alcoverro i Carós, poète, est également l'auteur d'un manuel scolaire, *Lliçons d'ortografia catalana*, publié en 1906. Louis Pastre signera de ses initiales une critique de cet ouvrage dans la *Revue Catalane*, un des rares textes qu'il publiera en catalan à Perpignan. L. P. [PASTRE Louis] (1907c). « Lliçons d'ortografia catalana ». *Revue Catalane*, n°4, avril 1907, p. 128. De plus, le 24 juillet 1917, Louis Pastre représentera l'*Associació protectora de l'Ensenyança Catalana* à la remise des prix, dans le parc du Família-Cinéma de Perpignan, du Concours de langue catalane », organisé par la Société d'Études Catalanes et destiné aux jeunes et adultes (à partir de 16 ans), aux enfants (moins de 16 ans) et aux « réfugiés parlant catalan ». Voir : *Revue Catalane*, 15 août 1917, p. 147-149.

² ALCOVERRO y CARÓS Josep (1907). « Le catalan à l'école ». *Butlletí d'Escoles*, Barcelona, n°6, juin 1907, p 43-44.

Autrement dit, Pastre ne pose pas la question sur le terrain qui nous occupe ; et il serait vain qu'il le fasse en France, parce que les dispositions tyranniques d'une administration plus centraliste encore que la nôtre l'en empêcheraient. [...] Cela nous autorise à penser que dans d'autres circonstances, il irait plus loin.]

La différence est effectivement significative entre les deux projets d'introduction du catalan à l'école. Au sud des Albères, il s'agit de construire le système éducatif de la Catalogne, parallèle à l'espagnol, en déshérence, un édifice vertébré par le catalan, auquel les forces politiques catalanistes veulent donner les prérogatives d'une langue nationale. Lorsque Josep Alcoverro i Carós écrivait ces lignes, *Solidaritat Catalana*, la large coalition catalaniste, venait d'emporter les élections législatives (21 avril 1907) et Enric Prat de la Riba accédait à la présidence de la *Diputació de Barcelona* d'où il œuvrerait, sans relâche, pour la coordination administrative des provinces de l'ancien Principat de Catalunya. L'empathie du pédagogue barcelonais vis-à-vis de la proposition de Louis Pastre doit être soulignée car, dans le département des Pyrénées-Orientales, il ne s'agissait que de faire accepter la langue locale dans une Instruction publique très structurée, dont la langue nationale française n'était pas le moindre des éléments unificateurs. Dès lors, le seul argumentaire possible devait reposer sur le rôle d'auxiliaire de la langue catalane auprès de la langue nationale. Cependant, la trajectoire idéologique de Louis Pastre nous autorise à douter du fait qu'il ne fut qu'un artisan supplémentaire de « l'idée secrète » qu'avait cru déceler Michel Bréal, auprès des félibres, et consistant à supplanter le français par les langues régionales à l'école. Le pédagogue réformateur venu du solidarisme, voire séduit par le socialisme, devait aussi considérer l'introduction du catalan à l'école comme une réelle mesure de justice sociale permettant aux enfants du peuple d'accéder, plus dignement, à l'instruction. Pragmatique, à la lumière des échecs de ses prédécesseurs occitans face à l'Instruction publique, réaliste face au peuple désireux de promotion sociale dont la langue française était le seul vecteur possible, et informé en tant que pédagogue et didacticien du langage, Louis Pastre opta donc pour la succession de la méthode directe et de la traduction.

Enthousiaste, il alla même jusqu'à susciter la controverse avec André Sourreil de l'Escolo Moundino. Mais le bon félibre toulousain ne répliqua pas. Au contraire, *La Terro d'Oc* de janvier-février 1907 se félicitait de la sortie du premier numéro de la *Revue Catalane* :

De Perpinya, nous es arrivado la "Revue Catalane" [...]. Legit de bounis articles de Jean Amade : "Appel aux Poètes catalans roussillonnais" ; de Gustave Violet sur "l'art régional" ; de L. Pastre : "le Catalan à l'école"¹.

[De Perpignan, nous est parvenue la Revue Catalane [...]. Lus de bons articles de Jean Amade : "Appel aux Poètes catalans roussillonnais" ; de Gustave Violet sur "l'art régional" ; de L. Pastre : "le Catalan à l'école".]

Déjà, en décembre 1906, probablement après que Louis Pastre eût pris contact avec la revue toulousaine pour annoncer la constitution de la Société d'Études Catalanes², le journaliste Jean-Félicien Court (1867-1954) faisait la promotion de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, de Sylvain Davin et Louis Pastre, dont la deuxième édition venait de paraître en 1905 :

Rien de ce qui concerne nos confrères ne saurait nous rester étranger. Aussi nous faisons-nous un plaisir de signaler l'excellent ouvrage : *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture*, publié par le félibre Louis Pastre, en collaboration avec M. S. Davin, inspecteur primaire. Cet ouvrage, illustré avec goût au moyen de la photographie instantanée, s'adresse aux enfants de six à neuf ans ; conçu suivant les méthodes modernes d'enseignement, il est manifestement très pratique. Ne pouvant nous étendre ici comme il conviendrait sur les mérites pédagogiques de l'œuvre de MM. Pastre et Davin, nous la recommandons très chaleureusement aux nombreux instituteurs qui nous lisent³.

Les félibres n'étaient donc pas, autant que le pensait Michel Bréal, obnubilés par leur « idée secrète ». Ou bien cachaient-ils bien leur jeu ? C'est le président de la Société d' Études Catalanes, Emmanuel Vergès de Ricaudy, qui avait écrit dans la *Revue Catalane* de février 1907 : « En dehors du Provençal et du catalan, les autres idiomes sont des patois. »⁴, qui fit les frais de la désinvolture de Louis Pastre à l'endroit d'André Sourreil. Ce dernier, probablement, répondit à l'accusation « d'hérésie pédagogique »⁵ que lui avait lancée l'instituteur, par ce coup de pied de l'âne au banquier catalaniste :

¹ « Boulegadis felibrenc e regiounalisto ». *La Terro d'Oc*, n°187-188, janvier-février 1907, p. 13.

² En août 1906, *La Terro d'Oc* avait informé : « Soucietat d'Estudios Catalanos. [...] Per ne fa partido, escriure al secretari, le felibre L. Pastre, 1, carrièro Traverse des Amandiers, à Perpinya. » [Société d'études catalanes. [...] Pour en faire partie, écrire au secrétaire, le félibre L. Pastre, 1, rue Traverse des Amandiers, à Perpignan.] Voir : « Boulegadis felibrenc e regiounalisto ». *La Terro d'Oc*, n°181-182, juillet-août 1906, p. 124.

³ J.-F. C. [COURT Jean-Félicien] (1906). « Les livres. Le français usuel enseigné par les exercices de langage. Par S. DAVIN et Louis PASTRE ». *La Terro d'Oc*, n°186, décembre 1906, p. 188.

⁴ VERGÈS de RICAUDY Emmanuel (1907). « Le Catalan est-il une langue ? Le Catalan est-il un patois ? ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 54-56.

⁵ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°1, janvier 1907, p. 23.

Voudrion pas facha nostre confraire [aicesto calamitat del senhour E. Vergès de Ricaudy] ; mès, pr'acò, poudem pas nous empacha d'i fa remarca que nous a tout l'aire de parla de causos que nou couneis gaire¹.

[Nous ne voudrions pas fâcher notre confrère [cette calamité de monsieur E. Vergès de Ricaudy] ; mais quand même, nous ne pouvons pas nous empêcher de lui faire remarquer qu'il nous semble qu'il parle de choses qu'il ne connaît guère.]

On ne s'ennuyait pas chez les régionalistes ! Ces chicanes sont bien la preuve, d'une part, que le terme « patois » seyait mal au catalan du Roussillon et, d'autre part, qu'un mouvement régionaliste existait, par-delà les limites départementales. Il regroupait des philologues et des pédagogues autoproclamés, mais aussi des spécialistes de ces questions. Nous en aurons l'illustration grâce à une controverse entre personnes qualifiées, que Louis Pastre réussit à établir avec Bernard Sarrieu² (1875-1935), professeur de philosophie au lycée d'Auch et bientôt à celui de Montauban, poète, philologue et cheville ouvrière de la revue félibréenne des Pyrénées centrales, *Era Bouts dera Mountanho*.

Nous l'avons déjà évoqué, Bernard Sarrieu publia dans sa revue de Saint-Gaudens, entre 1905 et 1908, une longue série d'articles intitulée « Utilité pédagogique du gascon », qui ne put qu'influencer Louis Pastre. Ainsi, dans l'introduction de son étude dédiée « aux instituteurs et aux professeurs de nos régions », le professeur gascon écrivait ce que Louis Pastre reprendrait deux ans plus tard, dans la *Revue Catalane*:

Nous nous proposons de montrer ici l'intérêt pédagogique que présente la connaissance du gascon, qu'il s'agisse d'apprendre le français ou de quelque autre langue romane moderne. [...] Certes, ce n'est pas seulement à ce point de vue, il s'en faut bien, que nous défendons ici le gascon. Nous le défendons aussi pour lui-même, parce que c'est la langue de nos pères, qui ne doit point périr, mais, grâce à nous, s'il plaît à Dieu, vivre toujours et manifester de plus en plus ses qualités littéraires. Il ne saurait pourtant être mauvais de montrer qu'il peut être en outre, dans nos régions, un auxiliaire précieux de l'instruction générale³.

Le professeur Sarrieu, à la différence de l'instituteur Pastre, s'adressait aux enseignements primaire et secondaire. Il ne s'agissait donc pas pour lui, qui ne proposa pas de manuel pratique, mais seulement des articles théoriques, de faire de la langue locale uniquement un « latin du pauvre », auxiliaire du français, à l'école primaire dépourvue de l'étude du latin, mais plutôt que le gascon devienne un français de riche, permettant aux petits bourgeois des

¹ *La Terro d'Oc*, n°189, mars 1907, p. 30.

² Voir : LIZOP Ramoun (1953). *A Bernard Sarrieu : 1875-1935*. Saint-Gaudens, Numéro spécial de *Era Bouts dera Mountanho*, 25 p.

³ SARRIEU Bernard (1905). « Utilité pédagogique du gascon ». *Era Bouts dera Mountanho*, n°13, p. 41.

collèges et lycées d'apprendre la langue latine, « directement, sans passer par le français et mieux qu'en passant par le français »¹. Cette démarche inédite valait la peine d'être soulignée d'autant qu'elle eut probablement encore moins de soutien que celle relevant du « latin du pauvre ». Les classes supérieures, outre le fait qu'elles devaient avoir déjà perdu l'usage du gascon chez les plus jeunes, n'étaient certainement pas disposées à ce type de démarche.

Ce fut donc sur le champ de l'utilité de la langue locale pour l'apprentissage du français que Louis Pastre défia son collègue professeur. Plus précisément, ses objections portaient, on s'y attendait, sur le moment de l'introduction de la méthode de traduction et donc sur la légitimité de la méthode directe en début de scolarité. Le texte, qui n'était pas signé par l'instituteur, fut publié dans la rubrique « Livres et revues » de la *Revue Catalane*, consacrée aux comptes rendus de lecture, mais peut sans risque d'erreur lui être attribué².

Louis Pastre revenait donc sur un passage de « Utilité pédagogique du gascon pour l'apprentissage du français », signé par Bernard Sarrieu :

Notre confrère y traite d'un peu haut la méthode directe que nous préconisons dans les numéros 1, 2 et 3 de la *Revue Catalane*. M. Sarrieu n'a certainement jamais eu l'occasion d'expérimenter sa méthode de traduction. Autrement il n'affirmerait pas que la méthode d'enseignement du français par l'usage est une méthode routinière ; que cette méthode qui consiste à ignorer, de propos délibéré, l'idiome connu de l'enfant, est, en réalité la moins directe, qu'elle fait un détour [...] et enfin qu'il vaut mieux faire remarquer à l'enfant, dès son entrée à l'école, "que ce qui se dit en gascon de telle façon doit se dire de telle autre en français". Que Monsieur Sarrieu veuille bien nous relire attentivement et il reconnaîtra sans peine que le détour est dans sa méthode et non dans celle que nous préconisons. [...] La méthode directe [...], habituant l'enfant à aller directement de l'idée au mot français, a précisément pour but de supprimer ce détour. Le mot et la chose s'identifient»³.

La réponse, consensuelle, de Bernard Sarrieu intervint dans *Era Bouts dera Mountanho* du mois de mai 1908, en note d'un article de la même série sur l'utilité pédagogique du gascon :

Une nuance seulement nous sépare, ou même, ce que nous avons dit peut s'ajouter à ce que dit notre honorable Confrère, sans le contredire. [...] En résumé, nous soutenons que la comparaison peut être utile de bonne heure, plus vite peut-être et pour des enfants plus jeunes et moins avancés que ne paraît l'admettre notre collègue. Mais nous reconnaissons avec lui, sincèrement, la valeur de la

¹ SARRIEU Bernard (1906). « Utilité pédagogique du gascon ». *Era Bouts dera Mountanho*, n°2, p. 28-29.

² [PASTRE Louis] (1907). « Era bouts der Mountanho ». *Revue Catalane*, n°4, avril 1907, p. 126-127.

³ *Ibid.*

méthode directe bien comprise, et l'intérêt qu'il y a à l'appliquer immédiatement. (Que deviendrions-nous, si les parents cessaient de l'appliquer avec leurs enfants, pour le gascon et le catalan ?...)¹

Le professeur gascon semble incidemment mettre en garde l'instituteur roussillonnais sur le fait que leurs méthodologies, quelles que soient les « nuances » qui les séparent, ne vaudront que tant que les langues régionales bénéficieront de la transmission familiale. Lorsque le français sera devenu la langue maternelle des enfants, la méthode directe ne fera plus débat, et la méthodologie basée sur la comparaison des langues n'aura plus d'utilité à l'école primaire. Louis Pastre en était conscient, comme, à la fin de son exercice de rhétorique sur le catalan à l'école, dans le premier numéro de la *Revue Catalane*, il ne présumait pas de l'audience de ses propositions, auprès des instituteurs Roussillonnais :

Écrits ou discours, autant en emporte le vent. Je suis persuadé que mon article ne fera pas avancer d'un pas cette proposition pourtant si importante du catalan à l'école. Il ne suffit donc pas de parler ou d'écrire ; il faut agir. La Société d'études catalanes ne doit pas être seulement une société d'études. Elle doit être surtout une société de lutte, une société d'action. Or l'action, dans le cas qui nous occupe, consiste en ceci : intéresser les enfants, d'abord en dehors de l'école, à la langue catalane, récompenser ceux qui auront montré le plus d'aptitude dans cette langue qui est la leur, et, par ricochet, intéresser aussi les instituteurs de telle sorte que, poussés peut-être par les parents et les élèves, ils consentiront à essayer de ce "surlatin" dont ils disposent pour l'enseignement du français².

« Lutte », « action » ! Louis Pastre se méprenait-il ? La *Revue Catalane* n'était pas *La Bourse du Travail* ! Quoi qu'il en fût, encore une fois, c'est l'instituteur qui se chargea, indirectement, de doter la Société d'Études Catalanes d'un axe programmatique qui transcendait les aspirations artistiques de Jean Amade et Gustave Violet. Le catalan à l'école ne constituait donc pas uniquement la finalité de l'action régionaliste telle que Louis Pastre la concevait, elle en était plutôt le révélateur.

4.2.2 Pas de concours pour les enfants catalans

D'un point de vue pratique, comment intéresser les enfants, les parents, puis les instituteurs au catalan ? L'exemple à suivre fut une nouvelle fois celui de l'Escolo deras Pirineos et de ses Jeux Floraux gascons destinés aux enfants, avec récompenses également pour les instituteurs³. Sur proposition de Louis Pastre, la Société d'Études Catalanes accepta

¹ SARRIEU Bernard (1908). « Utilité pédagogique du gascon ». *Era bouts dera Mountainho*, n°5, mai 1908, p. 73-74 [en note].

² PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 52.

³ Les gascons s'étaient eux-mêmes inspirés des béarnais de l'Escolo Gastou Fébus. Voir : SARRIEU Bernard (1906)

de reprendre l'idée à son compte et chargea l'instituteur de publier, dans la *Revue Catalane*, les principales règles d'orthographe et de prononciation car, comme l'écrivait Louis Pastre, « il ne faudrait pas que les enfants pussent croire que la véritable orthographe catalane est l'orthographe phonétique française employée, dans un but de vulgarisation de la langue écrite, par notre incomparable et regretté poète roussillonnais Oun Tal »¹. La cause des enfants fut donc aussi, grâce à Louis Pastre, celle de la langue catalane. Toujours et encore, probablement en vertu d'une expérience de militant syndical et de pédagogue novateur praticien de la méthode inductive (de l'exemple à la règle), l'instituteur catalaniste usa de l'action pour mieux fixer les finalités de son organisation régionaliste. Y avait-il en effet une meilleure façon de toucher un large public, sur une question complexe et controversée, comme pouvaient l'être en 1907, au pays d'Oun Tal, les règles de la prononciation et de l'orthographe classique qui la codifie, que de concevoir le message à destination première des enfants ? Ainsi, « Le catalan à l'école » se terminait, dans le numéro de mars 1907 de la *Revue Catalane*, par une très habile transposition orthographique d'un poème d'Oun Tal que, soit dit en passant, l'instituteur traitait avec déférence². L'orthographe de l'écrivain populaire, basée sur la graphie française des sons catalans, était transposée selon l'orthographe classique catalane, afin d'en faciliter l'accès à des catalanophones alphabétisés en français³ :

Un dia vaig montar, tot suant y bufant

Oun die bay mountá, tout souhán y boufán,

Su'l campanar de Sant-Joan.

Sou l' campaná de San-Jouán⁴. [...]

[Je suis monté un jour, tout en sueur et essoufflé

Sur le clocher de Saint-Jean.]

SARRIEU Bernard (1906). « Rapport sur les premiers Jeux Floraux de l'Escolo deras Pirinéos ». *Era bouts dera Mountanho*, n°78, p. 165.

¹ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école », *op.cit.*, p. 53.

² Dans son « Appel aux poètes Catalans Roussillonnais », Jean Amade, de son côté, ne se référait ni explicitement, ni exclusivement à Oun Tal (ni à Puiggari) mais, sans le dédouaner non plus, dépeignait les préjugés sur la langue catalane qui avaient cours dans le Roussillon de 1907 : « La plupart des Roussillonnais croient aujourd'hui que le catalan est la langue des chansons grivoises que l'on chante après boire et qui font la joie des convives, des monologues où dans tous ses détails se conte une histoire plaisante ou grossière, des petits récits orduriers qui courent sous le manteau, tout ce qui doit en un mot exciter le gros rire ou flatter les bas instincts de la foule. » AMADE Jean (1907). « Appel aux poètes catalans Roussillonnais ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 9.

³ Dès le numéro suivant de la *Revue Catalane*, on annonçait en couverture : « Le comité de rédaction, désireux d'adopter, dans la *Revue Catalane*, une orthographe catalane uniforme, a décidé de rendre obligatoire l'orthographe du Congrès de Barcelone, dès qu'elle sera connue. »

⁴ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°3, 15 mars 1907, p. 78.

S'ensuivait un résumé contrastif catalan-français de ces règles, qui fut reproduit, à l'usage des adultes, dans la *Revue Catalane* de novembre 1911¹, et en 1912, dans la revue humoristique *Rialles*². Le concours scolaire devant reposer sur la récitation d'un texte catalan et sur la traduction écrite en français. Louis Pastre annonçait aussi la publication dans la *Revue Catalane* d'un « choix de textes destiné aux grands élèves de nos écoles »³, dont la première partie devait être consacrée au « catalan du Roussillon », la deuxième au « catalan de Catalogne », la troisième au « catalan ancien ». Nous retrouvons ici le plan qu'il annonçait en 1903, pour un manuel intitulé *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans*⁴, devant être coécrit avec Pierre Vidal, et qui était devenu, en 1907, un projet partagé avec Jean Amade, selon l'annonce figurant en quatrième de couverture du tiré à part « Le catalan à l'école »⁵. Le choix de textes annoncé ne sera publié qu'en 1910, dans la *Revue Catalane*, et tiré à part en 1911 ; nous y reviendrons. Le catalan à l'école était donc un projet mûri, au moins depuis 1903, et qui n'avait trouvé une première matérialisation qu'en 1907, grâce à la tribune que proposait la *Revue Catalane*.

Pour la préparation au concours, notre instituteur suggérait enfin un plan de travail pour les enfants, à suivre en classe et à la maison, afin de susciter l'intérêt des parents. Le dédoublement, entre l'école en français, et la famille où l'on patoïse, dont s'était accommodé finalement Irénée Carré⁶, était ici ingénieusement retourné. Effectivement, le pupitre tout comme la table de la cuisine familiale devaient servir de support au travail conjoint des deux langues, pour la promotion du bilinguisme et contre la perpétuation de la diglossie, au grand bénéfice des enfants que le pédagogue catalaniste et « socialiste » plaçait au centre de ses préoccupations :

¹ PASTRE Louis (1911). « Orthographe et prononciation du catalan ». *Revue Catalane*, n°59, novembre 1911, p. 379.

² Voir illustration 4.2.4.

³ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école », *op.cit.*, p. 82.

⁴ VIDAL Pierre, PASTRE Louis [1903]. *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans, par Pierre VIDAL, conservateur de la bibliothèque de Perpignan et Louis PASTRE, instituteur : 1re partie. – Catalan de Roussillon et de Cerdagne – Catalan de Catalogne et des Baléares. – Catalan ancien. – Notions de littérature catalane.* Annoncé « en préparation » dans : DAVIN S., PASTRE Louis [1903 ?, 1^o éd.]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges.* Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p. Voir sous-chapitre 3.1.2. et illustration 3.1.8.

⁵ PASTRE Louis (1907). *Le catalan à l'école.* Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p. Voir illustration 4.2.1.

⁶ Jean-François Chanet cite Irénée Carré, dans sa conférence du 17 octobre 1889, dans le Morbihan (*Bulletin Départemental du Morbihan*, 1889, p. 254) : « Je veux deux vies parallèles et non deux vies qui s'entremêlent : en classe le français ; chez les parents, le breton ». Voir : CHANET Jean-François (1996). *L'École républicaine et les petites patries.* Paris, Aubier, p. 225.

Que les enfants studieux de nos écoles s'exercent à trouver cette forme qui respecte, à la fois, la pensée de l'auteur, la correction française et le génie de la langue catalane, et ils s'apercevront bien vite de l'excellence du travail que nous leur proposons. Ils nous saurons gré, certainement, de leur avoir indiqué un moyen d'étude que, seuls, les enfants des classes privilégiées ont à leur disposition, et d'avoir essayé de leur faire aimer davantage cette belle langue catalane que les Catalans n'ont pas le droit de dédaigner sans renier leurs pères.

Louis Pastre, instituteur, secrétaire de la Société d'Études Catalanes¹.

Dès le 25 janvier 1907, le bureau de la Société d'Études Catalanes avait accepté la proposition de Louis Pastre d'organiser un concours de langue catalane². Une plaquette intitulée *Jeux Floraux de la Société d'Études Catalanes*³ reprit un texte de même titre publié en mars 1907 dans la *Revue Catalane*⁴, et les éléments relatifs au concours scolaire de l'article de Louis Pastre « Le catalan à l'école ». On peut donc attribuer sans hésitation cette publication à notre instituteur, qui la compléta par un exemple de traduction d'un extrait en prose « Viatjes »⁵, écrit par le poète emblématique de la renaissance catalane, Jacint Verdaguer (1845-1902), « notre grand Verdaguer »⁶, selon le maître d'école. Outre ce texte de très haute tenue littéraire, on découvre dans la plaquette que ces Jeux Floraux, qui s'adressent aux garçons et filles des écoles primaires⁷, publiques ou privées, du département doit être clôturé, le 12 mai 1907, par un concours public de récitation catalane, le matin, et par la cérémonie de distribution des récompenses, l'après-midi, en la salle Arago de la mairie de Perpignan, soit le lieu le plus solennel de la vie laïque perpignanaise. On prévoit comme récompenses : « des fleurs artistiques, des livrets de Caisse d'Épargne, des diplômes, des mentions honorables, des ouvrages catalans et des abonnements à la *Revue Catalane* »⁸ et un prix d'honneur, avec prime de cinquante francs, « à l'instituteur ou à l'institutrice qui comptera au moins trois de ces élèves parmi les lauréats du concours »⁹, soit l'équivalent de la

¹ PASTRE Louis (1907). « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°3, 15 mars 1907, p. 83.

² « Réunion du Bureau du 25 janvier 1907 ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 34.

³ [PASTRE Louis (1907)]. *Jeux floraux de la Société d'Études Catalanes. Programme et conditions du concours. Observations sur l'orthographe et prononciation catalanes. Modèle de traduction d'un texte catalan. Conseil aux concurrents*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 8 p.

⁴ « Jeux Floraux de la Société d'Études Catalanes ». *Revue Catalane*, n° 3, mars 1907, p. 68-69.

⁵ La prose de Jacint Verdaguer est considérée, par certains critiques, supérieure à sa poésie. Le recueil *Excursions i viatges*, publié une première fois en 1887, obtint un franc succès et fut réédité à trois reprises jusqu'en 1920.

⁶ [PASTRE Louis (1907)]. *Jeux floraux de la Société d'Études Catalanes, op.cit.*, p. 4.

⁷ La participation des élèves de l'enseignement secondaire est envisagée pour les sessions futures.

⁸ « Jeux Floraux de la Société d'Études Catalanes ». *Revue Catalane*, n° 3, mars 1907, p. 69.

⁹ *Ibid.*

moitié du salaire mensuel d'un maître d'école en début de carrière¹ ! Les traductions devaient être envoyées à l'adresse personnelle de Louis Pastre² tandis que les membres du jury chargés de classer les travaux étaient les catalanistes et professeurs agrégés Jean Amade, du lycée de Montpellier, et Alphonse Talut, du lycée Condorcet de Paris³. La présidence d'honneur fut offerte à Frédéric Mistral⁴ ! La présidence effective revint au catalan François Tresserre⁵ (1858-1941), mainteneur des Jeux Floraux de Toulouse. « Les nombreux travaux envoyés »⁶ demandèrent davantage de temps au jury et on dut reporter de quinze jours la cérémonie de récitation publique et de remise des prix. La grande foule était attendue pour honorer la première mue de la diglossie des enfants du peuple vers le bilinguisme, pour l'occasion on réserverait des chaises aux membres de la Société⁷.

Mais cela était sans compter sur le ministère de l'Instruction publique qui, par dépêche ministérielle, probablement du 13 avril 1907⁸, interdit le concours de langue catalane. Comble de l'ironie, le ministère de l'Instruction publique et des Cultes était alors dirigé par Aristide Briand (1862-1932), un ancien socialiste indépendant passé à la gauche modérée. La *Revue Catalane* du 15 mai 1907 en informait ses lecteurs, car l'information était tombée après le bouclage du numéro du 15 avril, et donnait les motifs invoqués : « conformément aux dispositions de l'article 16 de l'arrêté du 18 janvier 1887 et de l'article 13 du Règlement scolaire »⁹. On connaissait bien l'article 13, relatif à l'usage exclusif du français dans les écoles, que la revue interprétait plus prosaïquement : « L'article 13, lui, interdit le catalan à l'école »¹⁰. Mais, l'article 16, qui visait « seulement les concours *entre écoles* »¹¹, n'avait probablement pas retenu toute l'attention des organisateurs, confortés par les réussites des concours littéraires de leurs collègues gascons. Par exemple, Bernard Sarrieu avait exprimé l'année précédente, dans *Era Bouts dera Mountanho*, sa « plus vive gratitude aux personnels qui [lui avaient] adressé quelque jeune concurrent, particulièrement aux instituteurs de nos

¹ Selon : OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992). *La République des instituteurs*. Paris, Éditions du Seuil, p. 385.

² « Jeux Floraux de la Société d'Études Catalanes ». *Revue Catalane*, n° 3, mars 1907, p. 68.

³ « Compte-rendu des séances : Réunion du Bureau du 3 mai 1907 ». *Revue Catalane*, n°5, 15 mai 1907, p. 129.

⁴ *Ibid.*, p. 130.

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*, p. 129.

⁷ *Ibid.*, p. 130.

⁸ Le journal *L'Indépendant* annonça l'interdiction le 14 avril 1907. Voir : Voir : MONICH Louis (1965). *"L'Indépendant des Pyrénées-Orientales" et le catalanisme roussillonnais (1846-1930)*. Lille, Mémoire de fin d'études, École Supérieur de Journalisme, p. 20.

⁹ « Interdiction ministérielle de notre concours de langue catalane ». *Revue catalane*, n°5, 15 mai 1907, p. 131.

¹⁰ *Ibid.*

¹¹ *Ibid.*

régions »¹. En effet, l'article 16, que l'on a retrouvé, en référence plutôt au règlement scolaire du 18 janvier 1887, stipulait : « tout concours entre les écoles publiques auquel ne participerait pas l'ensemble des élèves de l'un au moins des trois cours est formellement interdit »².

La Société d'Études Catalanes, et certainement Louis Pastre le premier, ne se laissa pas abattre et inséra dans son organe, en dessous de l'avis d'interdiction ministérielle, le communiqué suivant, destiné à toute la presse locale³ :

Concours de langue catalane : Le Bureau de la Société d'Études Catalanes nous informe que le Concours de langue catalane aura lieu, non pas comme on avait pu le croire, *entre les écoles publiques* (ce qui justifierait l'interdiction ministérielle par application de l'article 16 de l'arrêté du 18 janvier 1887), *ni dans les écoles publiques* (ce qui paraît contraire à l'article 13 du Règlement des écoles), mais tout à fait *en dehors des écoles publiques ou privées*, c'est-à-dire dans les familles et avec l'autorisation écrite des parents.

De plus, pour enlever à ce concours tout caractère scolaire, le Bureau a décidé de supprimer les prix d'honneur de 50 francs, réservé aux instituteurs et aux institutrices.

Enfin, pour répondre au désir d'un certain nombre d'enfants (garçons ou fillettes) qui désiraient se faire inscrire pour le concours et qui ne l'avaient pas fait par suite de l'annonce de l'interdiction ministérielle, le Bureau a décidé de retarder jusqu'au 25 avril la clôture de la liste d'inscription.⁴

Même le journal conservateur madrilène, *El Imparcial*, utilisa l'information de l'interdiction afin de donner une leçon aux nationalistes catalans qui étaient hostiles à un gouvernement leur offrant pourtant, à son avis, plus de liberté que les dirigeants français à leurs sujets⁵. « Qu'es acò que s'es passat ? [...] Anem ! Aquí ne un cop de degourdit, encaro ! »⁶ [Que s'est-il donc bien passé ? [...] Allons ! Voilà encore un coup habile !], s'exclamait, incrédule, de son côté, le rédacteur toulousain de *La Terro d'Oc*, en mai 1907. Mais l'ancienne capitale du Languedoc n'était pas le Midi viticole.

Depuis le tournant du siècle, la colère gronde chez les paysans du bas Languedoc et du Roussillon, qui vivent exclusivement de la vigne. La mévente du vin, les avantages accordés à l'industrie betteravière du nord, productrice de sucre et d'alcool, avaient déjà exaspéré les

¹ SARRIEU Bernard (1906). « Rapport sur les premiers Jeux Floraux de l'Escolo deras Pirinèos ». *Era Bouts dera Mountainho*, n°78, p. 168. Il remercie aussi, en note et nominativement, un curé.

² BUISSON Ferdinand, dir. (1880-1882). « Concours scolaire ». In *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire*. Paris, Hachette, 3 vol.

<http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2421>

³ *L'Indépendant* diffusa le communiqué le 18 avril 1907. Voir : MONICH Louis (1965), *op.cit.*

⁴ « Interdiction ministérielle de notre concours de langue catalane ». *Revue catalane*, n°5, 15 mai 1907, p. 131.

⁵ Voir : MONICH Louis (1965), *op.cit.*

⁶ *La Terro d'Oc*, n°191, mai 1907, p. 64.

Roussillonnais. On se souvient de la ruade séparatiste du syndicat viticole de Trouillas, qui avait menacé, en 1902, de s'entendre avec les voisins de Barcelone, « pour rendre la Catalogne libre »¹. En 1907, les prix du vin sont très bas, la surproduction et la fraude par sucrage et mouillage en sont les causes. La chute des cours sera à son comble en 1908, avec un tarif quatre fois inférieur à celui de 1882². La misère est accablante pour les journaliers condamnés au chômage et pour les petits propriétaires qui jettent le vin invendu de la campagne précédente, pour entrer la nouvelle vendange, sans davantage d'espoir. La solidarité du coopérativisme n'en est qu'à des balbutiements³. Lorsqu'à la mi-avril 1907, le concours scolaire est interdit et, consécutivement, compromise la manifestation publique de remise des prix, la commune de Baixas, près de Rivesaltes, a déjà décrété, depuis février, la grève fiscale. Le mouvement est lancé. En janvier, le député catalan Emmanuel Brousse interpelle l'Assemblée nationale sur le problème de la fraude. En mars, Albert Sarraut (1872-1962), secrétaire d'État à l'Intérieur du cabinet de Georges Clemenceau (1841-1929), démissionne par solidarité avec les vigneronns en grève. Le 5 mai, face à 80 000 manifestants, l'armée fait feu à Narbonne ; il y a deux morts. Le 12 mai, Frédéric Mistral se contente⁴ d'adresser un télégramme aux 12 000 grévistes de Béziers : « *Vivo la terro maïro e l'habitan que la boulego. Plus de poulitico : unioun en Lengado* »⁵ [Vive la terre mère et l'habitant qui la travaille. Plus de politique : union en Languedoc]. Moins ambigu, Ernest Ferroul (1853-1921), félibre rouge et maire de Narbonne, bientôt démissionnaire, s'adresse le 26 mai aux 220 000 personnes rassemblées à Carcassonne :

Depuis que j'assiste à ce mouvement prodigieux de la population du Languedoc et de la Catalogne française, debout pour réclamer directement des pouvoirs publics ce que dix ans de plaintes n'ont pu lui faire obtenir, un souvenir m'obsède le souvenir d'une autre grande misère que près de 800 ans n'ont pu effacer. Je veux dire Le Midi albigeois dévasté, pillé, mis à sac par les barons féodaux du Nord...⁶

¹ « Tribune vinicole : Trouillas ». *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, 10 mars 1902, p.2. Voir sous-chapitre 3.2.1.

² Voir : GAVIGNAUD Geneviève (1978). « Spécialisations maraîchère et fruitière en Roussillon et conjoncture viticole (XIX^e- XX^e siècles) ». In *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*. Montpellier, Université Paul Valéry, Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, p.91 et 94.

³ Le village de Bompas, dans la riche plaine de la Salanque, où la vigne ne laisse pas une parcelle libre pour des cultures vivrières, inaugure la première cave coopérative des Pyrénées-Orientales, en mai 1907.

⁴ Voir : LAFONT Robert (1954). *Mistral ou l'illusion*. Paris, Plon, p. 328.

⁵ Cité par SAGNES Jean (1982). *Le Midi rouge, mythe et réalité : Études d'histoire occitane*. Paris, Editions Anthropos, p. 245.

⁶ Cité par : ABRATE Laurent (2001). *Occitanie 1900-1968 : Des idées et des hommes : L'émergence et l'histoire de la revendication occitane*. [Puylaurens], Institut d'Estudis Occitans, p. 103.

Le 9 juin, le meeting de Montpellier rassemble 700 000 personnes ; le 20 juin, l'armée tire sur la foule, il y a quatre morts à Narbonne et 500 soldats du 17^e régiment d'infanterie de Béziers, en manœuvres à Agde, se mutinent et marchent sur Béziers. Les meneurs des mutins, les caporaux Joseph Maraval et Joseph Fondecave, seraient d'origine catalane ; le commandant du 17^e, Louis Vilarem, était natif de Banyuls-sur-Mer¹. Le 20 juin encore, la préfecture de Perpignan est incendiée ; le 19 mai, 172 000 manifestants, venus du Roussillon et du Languedoc, avaient envahi la ville. La langue catalane privée de concours et de manifestation littéraire prestigieuse s'emparait de la rue car elle jaillissait des bouches de tous les manifestants Roussillonnais, enfants et adultes. Parmi leurs drapeaux français, quelques pancartes portaient même des inscriptions en catalan². Leurs auteurs ignoraient que l'on puisse l'écrire autrement qu'avec la graphie qu'ils avaient fièrement acquise à l'école. La tâche qui attendait Louis Pastre était immense ; ses compatriotes Languedociens n'étaient pas plus avancés sur ce point :

Rivesaltes : *Lo gat mostre las oungles quant na ten manasté* [Le chat montre ses griffes lorsqu'il en a besoin]

Opoul : *Cargol sense pa es de mal mastagua* ! [On a du mal à mastiquer des escargots sans pain !]

Torreilles : *Al derrer croustounet per six* ! [Le dernier petit crouton pour six !]

Fourques, Planèzes, Ortaffa : *Crebarem pas, passarem* ! [On ne crèvera pas, on passera !]

L'Albère, Banyuls-sur-Mer, Collioure, Sorède, Laroque, Montesquieu, Palau-del-Vidre : *La fam treou lo lloup del bosch* ! [La faim fait sortir le loup du bois !]

Perpignan (employés) : *Sense bignes y a pas sous ! Sense sous y a pas treball* ! [Sans les vignes, il n'y a pas d'argent ! Sans argent, il n'y a pas de travail !]

Eugeni d'Ors (1881-1954), le théoricien de la nouvelle doctrine du *Noucentisme*, qui désirait régénérer le catalanisme en le libérant de tout romantisme, avait perçu dans ces manifestations inédites « une inquiétude occitane ». Il exprima cette perception dans une de ses chroniques quotidiennes à *La Veu de Catalunya*, « Glosari », du 29 juin 1907 :

Occitania. – No importa : ara, acabi allò com acabi, no importa. – El cas és que d'ensà d'avuy existeix una cosa general que abans no existia : la inquietud occitana. [...] Ara'ls d'una banda y els de l'altra

¹ Voir : PECH Rémy, MAURIN Jules (2007). *1907 Les mutins de la République. La révolte du Midi viticole*. Toulouse, Privat, p. 301 (note 548), p. 292 (note 417), p. 175 (« Maraval lo cabòt de Perpignan » [témoignage du mutin Jacques Bozon (1885-1982) recueilli en 1979 dans *Viure a l'escòla*, n°24, 1979]).

² Voir : Club Cartophile Catalan (2006). *La vigne, le vin et les hommes en Roussillon au début du XX^e siècle. II- Les hommes : La révolte des vigneron*s. Perpignan, Club Cartophile Catalan, p. 25-27. Voir illustration 4.2.5.

del Pirineu, si no encara una acció, ni solament una aspiració, ja tenim això de comú : el no estar quiets¹.

[Occitanie. – Peu importe : aujourd’hui que cela se termine d’une manière ou d’une autre, peu importe.
– Le fait est qu’il existe dorénavant un fait général qui n’existait pas auparavant : l’inquiétude occitane.
[...] À l’heure actuelle, d’un côté et de l’autre des Pyrénées, nous n’avons encore ni une action, ni même pas une aspiration en commun, mais nous avons dorénavant cela de commun : nous ne nous tenons pas tranquilles.]

Le philosophe barcelonais espérait que cette inquiétude commune fût féconde. Moins philosophiquement, le Bureau de la Société d’Études Catalanes manifestait une inquiétude plus prosaïque. Le 26 mai 1907, un entrefilet dans le journal *L’Indépendant* indiquait : « La fête des Jeux Floraux (épreuve orale) qui devait avoir lieu aujourd’hui est renvoyée à plus tard à cause du meeting viticole de Carcassonne »². La *Revue Catalane* n’en fit pas état. Le 12 juin 1907, à l’initiative de Jean Amade³, la distribution des prix du concours de langue catalane fut reportée au mois d’octobre, mais les résultats furent publiés immédiatement. Le palmarès se composait de garçons et filles, de dix à quinze ans, dont une jeune Barcelonaise, théoriquement hors concours, signalée sous le nom improbable de « Regina Espagne ». Parmi les deux plus jeunes lauréats (enfants de 10 ans), on remarque « Jules Pastre, d’Ille-sur-Têt »⁴ : le fils cadet de Louis Pastre, certes né à Ille mais résidant à Perpignan. On reconnaît aussi quelques patronymes similaires à ceux d’instituteurs syndicalistes proches de Louis Pastre. L’interdiction ministérielle avait dû briser bien des élans et il fallut certainement encourager la participation d’enfants proches des organisateurs. Lors de la réunion du Bureau du 25 septembre 1907, il fut décidé que la distribution des prix du concours ne serait pas publique⁵, mais que l’on publierait le rapport du président François Tresserre, et celui du secrétaire Louis Pastre.

Ce dernier nous apprend que les prix furent dotés par « quelques membres fortunés »⁶ de la Société ; il s’agit donc du premier mécénat en faveur de la culture catalane, qui plus est au bénéfice des enfants du peuple. Le nombre de concurrents s’élevait à 52, et il y eut 22 lauréats. Cette proportion très élevée de candidats primés signifie probablement qu’il y eut la

¹ XENIUS [ORS Eugeni d’] (1907). « Glosari : Occitania ». *La Veu de Catalunya, Edició de mitjanit*, 29 juin 1907.

² MONICH Louis (1965). *"L’Indépendant des Pyrénées-Orientales" et le catalanisme roussillonnais (1846-1930)*. Lille, Mémoire de fin d’études, École Supérieure de Journalisme, p. 21.

³ « Réunion du Bureau ». *Revue Catalane*, n°6, 15 juin 1907, p. 162.

⁴ « Concours de langue catalane : Palmarès ». *Revue Catalane*, n°6, 15 juin 1907, p. 163.

⁵ « Réunion du Bureau du 25 septembre 1907 ». *Revue Catalane*, n°10, 15 octobre 1907, p. 291.

⁶ PASTRE Louis (1907). « Rapport du secrétaire Louis Pastre » [Distribution des prix du concours de langue Catalane de la Société d’Études Catalanes]. *Revue Catalane*, n°10, octobre 1907, p. 298.

volonté d'attribuer la totalité des prix, initialement prévus en fonction d'une plus large participation. Voici encore un élément qui nous conforte dans l'hypothèse que l'interdiction ministérielle eut de fâcheuses conséquences. Hors de l'école, un concours destiné aux enfants avait effectivement peu de chances d'aboutir, si ce n'est par l'obstination des organisateurs.

Les considérations suivantes nous donnent de précieuses informations sur l'ambition de Louis Pastre pour la langue catalane des enfants, et partant de tous les Roussillonnais :

Nombreux sont les roussillonnais qui se figurent qu'en écrivant comme Saisset [Oun Tal] on écrit en catalan français et qu'au contraire on écrit en catalan espagnol lorsqu'on emploie la véritable orthographe catalane. C'est précisément, là, l'erreur que nous voulons combattre. S'il existe une nuance entre le parler de Catalogne et le parler du Roussillon (nuance qui n'a pas toujours existé) nous affirmons que l'orthographe catalane est et doit rester la même des deux côtés des Pyrénées¹.

Nous voyons poindre une position qu'il défendra tout au long de son œuvre à venir, après 1907, lorsqu'il ne s'adressera plus spécifiquement aux écoliers. Nous voulons parler de son engagement en faveur de l'adoption d'une graphie commune à tous les pays catalans, dans le droit chemin de l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone qui publiera les *Normes ortogràfiques* en 1913, sous l'impulsion de Pompeu Fabra. Certains de ses compagnons de route de la première heure de son engagement catalaniste, tels Jules Delpont, et aussi Jean Amade, marqueront bientôt leur différence en faveur du creusement de la nuance roussillonnaise.

S'agissant d'un concours pour des enfants de 10 à 15 ans et Louis Pastre étant fidèle à sa méthode mixte, les écoliers les plus jeunes avaient été exclus du concours, pour lesquels il préconisait la méthode directe. Le rapport du secrétaire se termine donc, eu égard aux résultats médiocres de l'épreuve de traduction, par un plaidoyer pour la méthode comparatiste à l'intention des enfants du peuple :

Le catalan, dit-on, est l'unique cause du mauvais français que parlent et écrivent nos enfants. Nous sommes absolument de cet avis. Mais si ce catalan, qu'on prohibe vainement à l'école, était au contraire employé comme moyen d'enseigner le français nous sommes certains que les enfants, habitués désormais au rapprochement des tournures françaises et catalanes, ne les confondraient plus. Ils parleraient le français avec des tournures bien françaises et le catalan avec les expressions qui lui sont propres. [...]

Souhaitons donc que cet entraînement leur soit donné dans les familles et espérons surtout qu'un jour viendra où la version catalane, franchissant enfin le seuil de l'école primaire, rendra aux enfants du peuple les mêmes services que la version latine aux enfants de la bourgeoisie. [...]

¹ *Ibid.*, p. 300-301.

Nous ne demandons maintenant qu'une chose : c'est qu'ils continuent à travailler et à réfléchir, non plus tout seuls et sans guide, mais sous la direction de leurs maîtres¹.

La partie s'annonçait difficile puisque l'administration n'avait même pas autorisé un concours scolaire, alors d'ici à promouvoir la méthode de traduction, il y avait loin. Pourtant, la *Revue Catalane* du 15 mai 1908 fit part d'une sollicitation en ce sens, adressée à l'inspecteur d'Académie des Pyrénées-Orientales, en décembre 1907, alors que la révolte du Midi s'était éteinte, depuis le vote des lois contre la fraude de juin et juillet 1907. La requête était signée par le banquier Emmanuel Vergès de Ricaudy, président de la Société d'Études catalanes, mais il y a bien sûr de fortes probabilités pour que Louis Pastre en soit le véritable auteur. La lettre s'ouvre par une mise en perspective politique de l'annulation du concours de langue catalane :

Maintenant que tout le bruit fait autour de cette interdiction a cessé ; que l'agitation méridionale de ce printemps dernier s'est calmée ; que plus personne enfin ne soupçonne les catalanistes roussillonnais d'être des... séparatistes, je me permets, Monsieur l'Inspecteur, de venir vous demander, au nom de la Société d'Études Catalanes, de vouloir bien assouplir la rigidité et atténuer le rigoureux exclusivisme de l'article 13 du Règlement scolaire².

Effectivement, l'inquiétude occitano-catalane qu'Eugeni d'Ors avait détectée aurait tourmenté, selon *La Dépêche du Midi*³ du 2 novembre 1907, également le préfet des Pyrénées-Orientales, David Dautresme, dont la famille avait dû se sauver, le 20 juin 1907, un mois après le meeting viticole de Perpignan, par le toit de la préfecture incendiée⁴. Étonnamment, la *Revue Catalane* de novembre 1907 avait repris l'information du quotidien radical-socialiste, dans les pages annexes consacrées aux comptes rendus de lecture. Cela constitua la seule prise de position politique de la *Revue*, en référence aux événements de 1907 ; ses statuts n'en permettaient pas autant. Le journal radical-socialiste toulousain déclarait donc :

¹ *Ibid.*, p. 302-304.

² VERGÈS de RICAUDY Emmanuel [PASTRE Louis ?] (1908). « Le catalan à l'école » [Lettre à l'inspecteur d'Académie des P.-O.]. *Revue Catalane*, n°17, 15 mai 1908, p. 135.

³ P. G. [GRENIER Paul] (1907). « Contre les Catalans ». *La Dépêche du Midi*, 2 novembre 1907, p. 4. Voir annexe 4.2.4.

⁴ Le journal roussillonnais *La Montagne*, organe du Bloc républicain ne désignait pas les responsables du délit parmi les petits viticulteurs et suggérait des motivations anti-républicaines plutôt que séparatistes : « A neuf heures du soir, une bande d'individus, repris de justice pour la plupart, dit-on, pénétraient à la Préfecture, en faisant tomber les portes à coups de hache et de bélier. Par derrière quelques petits jeunes gens, élégamment vêtus, suivaient, portant des sachets de soufre, des paquets de paille et des torches incendiaires... ». Voir : « Le crime odieux : Aux petits viticulteurs, nos frères ! ». *La Montagne*, 22 juin 1907, p. 1. Voir annexe 4.2.5.

Le préfet David Dautresme, fidèle à Clemenceau, est mal aimé des Blancs comme des Rouges ; pour les uns, il a fermé l'institution de Saint-Louis de Gonzague, pour les autres et pour tout le monde, c'est l'auteur de la moquerie selon laquelle, pour sortir de la crise viticole, il n'y avait qu'à « planter des pins et des amandiers » ; ce qui était, à posteriori, pas aussi sot qu'il le sembla alors.

Nous avons le droit de flétrir un préfet comme M. Dautresme qui [...] envoie au chef du gouvernement [...] au cours des derniers événements viticoles, des rapports représentant les Catalans comme des sortes d'Espagnols qui ne rêveraient que de se séparer de la France, de former une nationalité distincte avec sa langue particulière et demandant contre eux l'envoi de troupes destinées à empêcher et à réprimer au besoin leurs velléités de séparation ¹.

Et la *Revue Catalane* avait renchéri :

Ce qui fut fait. Une véritable "armée d'occupation" fut envoyée dans le Roussillon. Ce qui est encore plus révoltant c'est qu'en dirigeant nos braves pioupious sur Perpignan on leur avait laissé entendre qu'ils allaient dans un "pays de sauvages"².

Après avoir longuement énuméré les tolérances existant déjà quant à l'introduction d'autres langues locales à l'école publique, passage emprunté à la *Pédagogie régionaliste*³ du chanoine Aurouze, le rédacteur de la lettre de la Société d'Études Catalanes à l'inspecteur d'Académie montrait, une nouvelle fois, qu'il n'était pas dupe sur les motivations politiques de l'interdiction des Jeux Floraux des enfants catalans. Il rappelait qu'un concours dans les écoles du Béarn, avec récompenses aux maîtres, avait eu lieu en 1902, sous l'égide de l'Escolo Gastou Fébus. Nous pouvons ajouter que quelques mois après, dans la *Revue Catalane* de mars 1908, une note de lecture non signée, à propos de la revue *Era bouts dera Mountanho*, relevait la tenue, les 15 et 16 septembre 1907, de Jeux Floraux gascons ouverts aux enfants des écoles et aux instituteurs, sous l'égide de l'Escolo deras Pirinéos : « Heureux gascons qui ne connaissez pas les rigueurs de l'article 16 de l'arrêté du 18 janvier 1887 et de l'article 13 du règlement scolaire »⁴.

¹ P. G. [GRENIER Paul] (1907). « Contre les Catalans ». La Dépêche du Midi, 2 novembre 1907, p. 4.

² « Livres et revues : La Dépêche de Toulouse ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 352.

L'historien de la Troisième République, Maurice Aghlhon, remarque : « Ce qui frappe aujourd'hui [...] c'est la rapidité et la facilité avec lesquelles le mouvement céda à quelques concessions et à quelques manœuvres secondaires du gouvernement. Rien ne montre mieux la faiblesse des consciences régionales, ou, pour prendre le point de vue inverse, le succès de l'acculturation nationale, que le respect massif de la démocratie française par le Midi rouge ». AGULHON Maurice (1988). *Histoire vagabonde. 2, Idéologies et politique dans la France du XIX^e siècle*. Paris, Gallimard, p. 160.

La force armée de l'État avait cependant précédé sa force de conviction politique ; plus pacifiquement, et probablement plus efficacement, depuis vingt-cinq ans, une *armée* de « hussards noirs » s'appliquait à faire respecter l'ordre hiérarchique de la grande patrie qui supplante la petite. Mais le peuple allophone n'avait-il pas découvert, paradoxalement, à l'école de la République, qu'il avait aussi une petite patrie, dont les limites étaient plus amples que celle de son village ?

³ AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : La pédagogie régionaliste*. Avignon, Séguin-Roumanille, 271 p. Reprise partielle des pages 192, 197, 214-219 (suppression des références à l'enseignement catholique et à la personne de Joseph Lhermite, frère Savinien).

Louis Pastre reprendra amplement, une nouvelle fois, l'historique de la pédagogie régionaliste du chanoine Aurouze dans : PASTRE Louis (1913). « Pour le bilinguisme ». *La Veü del Canigó*, Perpignan, n° 54, 26 janvier 1913, p. 31-32. [Lettre au directeur]

⁴ « Era bouts dera Mountanho ». *Revue Catalane*, n°15, 15 mars 1908, p. 96.

La lettre à l'inspecteur d'Académie des Pyrénées-Orientales ressemblait en fait à une sollicitation modulable de dommages et intérêts, pour les préjudices subis résultant de l'interdiction du concours :

Vous êtes l'inspecteur du département le plus méridional de la plus méridionale des Académies, nous vous en prions permettez à vos instituteurs d'essayer ! Pour cela, il ne sera pas nécessaire, pour le moment du moins, que vous consultiez le Conseil Départemental et que vous lui demandiez, comme le fit votre collègue des Landes, une modification de l'article 13 du Règlement scolaire. Nous vous demandons simplement de proposer aux instituteurs de faire un essai pendant six mois (ou un an, ce serait préférable) ; ils rendront compte, ensuite, des résultats qu'ils auront obtenus, et vous prendrez alors telle mesure qui vous conviendra pour sanctionner ces résultats qui seront certainement conformes à nos précisions¹.

La réponse se fit attendre. D'ailleurs Louis Pastre, instituteur en fonction et syndicaliste, devait bien s'y attendre ; cette lettre ressemble fort à un va-tout. Le sujet de la langue locale à l'école dans les Pyrénées-Orientales était donc bel et bien considéré par l'État, comme un cas à part. Nous apprenons finalement, par la *Revue Catalane* de septembre 1910, que l'inspecteur d'Académie avait, habilement, soumis au conseil d'administration de l'Union Fraternelle des Institutrices et des Instituteurs des Pyrénées-Orientales l'utilisation de la méthode mixte et qu'elle fut « repoussée à l'unanimité et sans discussion, les membres du Conseil étant tous partisans de la méthode directe »². La porte de sortie choisie par l'administration était d'autant plus significative d'un parti pris que l'organisation professionnelle consultée émanait, en partie, d'une scission du Syndicat des Instituteurs dont Louis Pastre avait été le président fondateur en 1904.

4.2.3 Catalaniste démissionnaire, syndicaliste humilié

L'annulation des Jeux Floraux des écoliers, sur fond de crise méridionale laissa des plaies ouvertes à la Société d'Études Catalanes, en particulier, on l'imagine, chez Louis Pastre. Lui qui fut un des principaux artisans de la constitution de l'organisation catalaniste, qu'il dota d'un programme de « lutte » régionaliste, et à laquelle il identifia son dessein d'introduction du catalan à l'école, en agissant de l'intérieur mais aussi depuis l'extérieur de l'administration scolaire, devait certainement percevoir ce concours comme la clé de voûte d'une stratégie pensée au moins depuis 1903. Il ne manquait plus, pour l'accomplissement de

¹ VERGÈS de RICAUDY Emmanuel [PASTRE Louis ?] (1908). « Le catalan à l'école », *op.cit.*, p. 141.

² PASTRE Louis (1910). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45-46, septembre-octobre 1910, p. 396-397.

sa méthode mixte, pour le plus grand profit des enfants du peuple dont il était lui-même issu, que l'édition de versions catalanes, probablement déjà prêtes, puisque annoncées à deux reprises avec deux co-auteurs différents, Pierre Vidal en 1903, puis Jean Amade en 1907. Mais il eût fallu aussi l'accord de l'administration. L'interdiction des Jeux Floraux catalans, alors que les concours gascons avaient le soutien de l'inspection primaire locale, était significative des résistances qu'il faudrait vaincre encore, et peut-être venaient-elles aussi de la Société d'Études Catalanes elle-même. Le 12 juin 1907, au nom de cette dernière, Jean Amade fit reporter au mois d'octobre la remise publique des prix, c'est-à-dire à la rentrée scolaire suivante, alors que la plupart des candidats n'auraient plus le même maître, et dans le cadre édulcoré d'une hypothétique fête de premier anniversaire de la Société¹.

Alors, le 17 juin 1907, Louis Pastre secrétaire fondateur, et Louis Piquiral, archiviste, adressèrent une lettre de démission au président de la Société d'Études Catalanes² :

Cher Monsieur Vergès,

Très absorbés, en ce moment, par un long travail que nous avons entrepris ensemble³ et auquel nous désirons consacrer tous nos instants de loisir, nous avons le regret de ne pouvoir plus prendre une part active à la direction de notre Société d'Études catalanes. Nous vous adressons donc notre démission de secrétaire et d'archiviste. [...]

Signé : Piquiral et Louis Pastre⁴.

Quelques jours auparavant, alors qu'il devait mûrir sa décision, soit le 14 juin 1907, 88 municipalités des Pyrénées-Orientales avaient fait de même, malgré les intimidations de Georges Clemenceau. Dans l'Hérault, la terre natale de Louis Pastre, la fronde fut plus marquée encore : 185 municipalités démissionnaires. Plus que tout autre membre du bureau de la Société d'Études Catalanes, Louis Pastre, enfant de l'Hérault, fils d'un *ramonet* de domaine viticole, associé, par la Bourse du travail de Perpignan, aux luttes des classes populaires du Roussillon, devait se sentir en communion avec ces foules du Midi rouge, qui ensemble, parlant « patois » et catalan, se levaient contre un État qui ne les comprenait décidément pas⁵. Le numéro de juillet 1907 de la *Revue Catalane* ne fit aucune allusion, ni directe, ni indirecte, aux événements insurrectionnels du printemps 1907. Pourtant, rouges et

¹ « Réunion du Bureau ». *Revue Catalane*, n°6, 15 juin 1907, p. 162.

² On remarque que Jean Jaurès avait consacré « La question du jour », du 16 juin 1907, dans la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, à la « Crise viticole ».

³ Louis Piquiral était rédacteur à la Direction des Postes de Perpignan. Voir : « Liste générale des membres de la société ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 5.

⁴ « Réunion du Bureau du 3 juillet 1907 ». *Revue Catalane*, n°7, 15 juillet 1907, p. 193.

⁵ Voir illustration 4.2.6.

blancs y avaient pris leur part. La *poésie* des pancartes ne répondait résolument pas à l' « Appel aux poètes Catalans du Roussillon », cher à Jean Amade.

Après un intérim assuré par Jules Delpont, la réunion du Bureau du 2 novembre 1907 fut l'occasion, pour le président de la Société, de remercier Louis Pastre « pour les soins qu'il a apportés à la rédaction et à la composition de la revue »¹, et d'exprimer le regret que « ses occupations professionnelles l'empêchent de reprendre les fonctions de secrétaire qu'il remplissait avec tant de zèle »². Aimé Foissin³, clerc d'avoué principal à Perpignan et poète catalan⁴ à ses heures, et le propriétaire à Prats de Molló (Vallespir), Jules de Wittwer de Froustigen⁵, remplacèrent, sans risque d'insurrection, les deux démissionnaires. Sur proposition de Jean Amade, le très conservateur abbé et vétéran de la poésie classique roussillonnaise, Josep Bonafont (1854-1935), prit la place de vice-président, que le professeur agrégé libérait pour devenir secrétaire⁶. Aimé Foissin serait archiviste et le bureau de la Société d'Études Catalanes se situait ainsi, loin des lendemains d' « action » et de « lutte » que lui promettait Louis Pastre. Ainsi, un nouveau concours⁷ de langue catalane fut-il institué en février 1908, ouvert aux jeunes gens âgés de plus de treize ans et reposant sur un texte catalan à traduire, publié tous les mois par la *Revue Catalane*. Les copies devaient être adressées à Jean Amade, et la revue publierait, tous les mois, les notes des candidats. En 1908, moins de dix candidats envoyèrent leurs traductions, tous élèves de l'enseignement secondaire ! Ils furent récompensés par des abonnements à la *Revue Catalane*...

Après avoir démissionné du Bureau de la Société d'Études Catalanes, Louis Pastre ne cesse de publier dans la *Revue Catalane*, mais le sujet initial du catalan à l'école est désormais supplanté par des questions d'ordre littéraire et linguistique. Il faudra attendre 1910, nous y reviendrons, pour que paraissent les propositions commentées de versions catalanes, à l'usage des grands élèves des écoles primaires, comme Louis Pastre l'avait annoncé en 1903, puis en 1907 dans sa première série d'articles, « Le catalan à l'école ». Après 1907, plus aucune réflexion théorique n'enrichira les propositions didactiques de Louis Pastre pour l'école

¹ « Réunion du Bureau du 2 novembre 1907 ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 322.

² *Ibid.*

³ « Liste générale des membres de la société ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 7.

⁴ ALADERN Josep [Cosme VIDAL] (1903). *Lo Catalá es Idioma ó Dialecte ?* Barcelona, Imp. De Vidal y Planuch, p. 34.

⁵ « Liste générale des membres de la société ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 8.

⁶ « Réunion du Bureau du 2 novembre 1907 ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 323.

⁷ « Concours de langue catalane ». *Revue Catalane*, n°14, 15 février 1908, p. 33.

primaire. En 1920, une nouvelle livraison de matériel pédagogique relatif à l'enseignement du catalan concernera le public adulte.

Il faut cependant revenir sur un article publié en avril 1907, à propos des chants populaires à l'école, qui concernait aussi l'apprentissage du français dans les régions allophones¹. Ainsi, après avoir assisté probablement à la conférence de Maurice Bouchor (1855-1929), au mois de mars 1907, en la salle Arago de Perpignan, conférence illustrée par les chants des élèves des écoles normales de la ville², Louis Pastre, dans un article intitulé « Le poète Bouchor et les chants populaires », s'était indigné contre les libertés prises par le poète des écoles laïques, vis-à-vis des airs traditionnels :

Monsieur Bouchor ne se contente pas d'écrire des poésies françaises imitant de près ou de loin nos chants régionaux [...], le poète-éducateur se met en contradiction absolue avec le poète régionaliste lorsqu'il adapte ses poésies d'éducation moderne et laïque aux vieux airs populaires de nos provinces. [...] Nous demandons donc [...] que désormais les *Montanyes Regalades* soient chantées en catalan dans les écoles du Roussillon. Ce sera, je le sais, contraire à l'article 13 du Règlement. Mais il est, avec les règlements, comme avec le ciel, des accommodements³.

L'année 1907 n'est pas uniquement pour Louis Pastre celle de l'interdiction de son concours scolaire avec, en arrière-plan, le soulèvement des « gueux »⁴, c'est aussi une période mouvementée pour l'instituteur syndicaliste. En effet, Georges Clemenceau, « le tigre », à la fois ministre de l'Intérieur et président du Conseil, n'entend pas uniquement briser les grèves du Midi, il se charge aussi des syndicats illégaux d'instituteurs. Ainsi, en 1907, il révoque Marius Nègre, le secrétaire de la Fédération nationale des syndicats d'instituteurs qui, dans une très virulente lettre ouverte⁵, avait revendiqué le droit syndical et l'accès à la Bourse du travail pour les fonctionnaires⁶. La mise au point du président du Conseil, à l'adresse des instituteurs syndicalistes, fut sans équivoque :

¹ On sait en effet qu'Irénée Carré avait proposé de faire apprendre aux petits bretons des chansons françaises sur des airs traditionnels de Bretagne.

² « Conférence pour le personnel ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, 1907, p. 804-805.

³ PASTRE Louis (1907b). « Le poète Bouchor et les chants populaires ». *Revue Catalane*, n°4, avril 1907, p. 117-118. Voir illustration 4.2.7.

⁴ BOYER César, PAYRET J. (1907). *Aux pays des gueux. Les grands meetings du Midi*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 204 p.

⁵ Voir : FERRÉ Max (1955). *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs : des origines à 1922*. Paris, Société Universitaire d'Éditions et de Librairie, p. 104-105.

⁶ On pouvait lire dans cette lettre, affichée dans les rues de Paris : « Quant à nous, travailleurs, nous lutterons contre le moloch insatiable, contre le monstre tyrannique et sanguinaire, nous lutterons pour le droit qui est

Aucun gouvernement n'acceptera jamais que les agents des services publics soient assimilés aux ouvriers. Un contrat les lie à la Nation. Leur place n'est pas à la Bourse du Travail ; ni à la confédération générale du Travail¹.

Il n'est donc pas surprenant qu'en octobre 1907, alors que l'administration ne reçoit plus le syndicat², plusieurs de ses membres aient déclaré à l'inspecteur d'Académie des Pyrénées-Orientales qu'ils espéraient « obtenir satisfaction du vote attendu du statut des fonctionnaires », qu'ils voulaient « avant tout rester dans la légalité », qu'ils repoussaient « toute affiliation à la Confédération générale du travail » et qu'ils voulaient « refaire l'union de tout le personnel sur des bases légales »³. Ils avaient poursuivi : « Nous ne sommes pas des amicalistes ; nous ne sommes pas non plus des syndicalistes absolus ; nous tenons le milieu entre les uns et les autres »⁴. Alors, en décembre 1907, vit le jour l'Union fraternelle des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales, une nouvelle organisation, composée des membres de l'amicale, reconstituée en 1906, et des dissidents du syndicat⁵. La famille syndicale de Louis Pastre venait de recevoir un coup de semonce.

Les élections au Conseil départemental de l'Instruction publique eurent lieu, opportunément, peu après et l'Union fraternelle obtint, face au syndicat des amis de notre instituteur, « une majorité assez élevée »⁶. L'inspecteur d'Académie eut donc beau jeu de se reposer sur cette nouvelle organisation pour désavouer la méthode mixte de notre instituteur syndicaliste et catalaniste. Auparavant, une campagne de presse, relayée par le journal *L'Indépendant* et menée par des « instituteurs jaunes », parmi lesquels figurait, autre coup du sort, Jules Combes, le co-auteur de *l'Essai d'éducation sociale* de Louis Pastre, avait divulgué de fausses informations révélant l'adhésion du syndicat des instituteurs à la C.G.T., et annonçant la dissolution du syndicat pionnier du Var⁷. *La Bourse du Travail*, sous la plume de son éditorialiste, Jean Prolo, n'avait pas manqué de relever la supercherie :

l'attribut essentiel de la personnalité humaine». Cité par: LEFRANC Georges (1967). *Le mouvement syndical sous la Troisième République*. Paris, Payot, 1967, p. 159.

Le Syndicat des instituteurs des P.-O. ouvrit « une souscription en faveur du camarade Nègre ». *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, n°52, novembre 1907, p. 12.

¹ Cité par: LEFRANC Georges (1967), *ibid.*

² *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, n°51, octobre 1907, p. 2.

³ Lettre de l'inspecteur d'Académie au Préfet des P.-O. (11 janvier 1908). ADPO : 1T108/5.

(Repris par : BLANCHON Jean-Louis (1981). « Les débuts du syndicalisme enseignant dans le département », p. 75-83. In *En Cerdagne... les écoles de la Belle Époque* [texte bilingue : traduction catalane de Montserrat Biosca et Llorenç Planes]. Llo, Association Culturelle, p. 75.)

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*

⁶ *Ibid.*

⁷ « Ils ont montré le bout de l'oreille » et « Colportage erroné ». *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, novembre 1907, p. 14-15

Les trois demi-douzaines d'instituteurs de notre département qui désertent le syndicat dans le but évident de s'attirer les bonnes grâces de l'administration mènent grand tapage depuis quelque temps. [...]

C'était mal connaître les jaunes de l'enseignement qui ne valent pas plus cher que les autres ; Biétry, pour peu qu'il s'en donne la peine, pourra dénicher à l'Amicale des instituteurs des copains dignes de lui¹.

L'année 1908 verra le retour de Louis Pastre à la tête du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, jusqu'à la dissolution en 1909. Nous nous proposons de parcourir ces deux années d'activité syndicale intense. En effet, même si elles dépassent le cadre chronologique strict de cette étude, dont le terme est fixé à la fin de l'année 1907 car, nous l'avons dit, au-delà il n'y aura pas nouveauté théorique pour le catalan à l'école, en revanche, ces deux années couronnent l'engagement social de l'instituteur, catalaniste et syndicaliste autant qu'il le put.

En 1908, Louis Pastre figure aussi parmi les membres de la Coopération pédagogique, « société libre d'éducateurs poursuivant leur perfectionnement professionnel » qui publie, depuis 1899, une « revue mensuelle d'éducation laïque », intitulée *Le Devoir Social*². Elle est aussi l'organe du Groupe Féministe Universitaire. La Coopération pédagogique a des membres dans toute la France ; ses représentants généraux sont E. Maffre et E. Daru, instituteurs respectivement dans l'Aude et Les Landes ; on retrouve aussi Mathurin Boscher, instituteur dans les Côtes-du-Nord et pédagogue connu. Les sociétaires catalans appartiennent au Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, dont Madame Soubielle, directrice d'école maternelle à Perpignan et adhérente de la Société d'Études Catalanes, et Jacques Arnaudès, instituteur à l'école Lavoisier de Perpignan, également président de La Libre pensée universitaire³. En 1905, Jacques Arnaudès était le suppléant de Louis Pastre au Comité général de la Bourse du travail⁴. Cette complicité, probablement plus ancienne encore, confirme les liens étroits qui unissaient notre instituteur et les libres penseurs.

¹ PROLO Jean (1907). « Instituteurs jaunes ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} mars 1907, p. 1.

Les syndicalistes jaunes s'opposent aux syndicalistes rouges, ils refusent la grève et l'affrontement avec le patronat ; Pierre Biétry (1872-1918) dirige, à partir de 1902, la Fédération nationale des jaunes de France.

² *Le Devoir Social*, n°5, février 1908, p. 4. Revue imprimée chez G. Loupiac à Lézignan, dans l'Aude. Voir illustration 4. 2.8.

³ Selon Edwige Praca, rencontrée en mars 2012, qui a écrit notamment *Les sociétés de secours mutuels et leur union dans les Pyrénées-Orientales (XIX^e-XX^e siècles)*. Canet, Llibres del Trabucaire, 2000, et a acquis le fonds d'archives de Jacques Arnaudès.

Voir aussi : ARNAUDIES J. (1906). « Libre Pensée Universitaire ». *Le Petit Catalan*, 3 juin 1906, p.3.

⁴ « Comité général, séance du 14 avril 1905 ». *La Bourse du Travail*, 1^{er} mai 1905, p. 3.

Après le décès de Camredon¹, on retrouve Louis Pastre à la présidence du Syndicat des instituteurs des P.-O. À l'issue de l'assemblée générale tenue à Prades, il signe, le 7 mai 1908, un télégramme adressé au ministre de l'Instruction publique :

Le Syndicat des Institutrices et des Instituteurs des Pyrénées Orientales réuni, aujourd'hui en Assemblée générale à Prades, maintenant l'esprit qui a présidé à sa fondation, déclare ne s'être constitué sous la forme syndicale que pour posséder la pleine personnalité juridique en vue de défendre ses membres contre les risques professionnels et la diffamation.

Il déclare, en outre, continuer sa filiation à la Fédération des Amicales de France, affirme n'avoir jamais appartenu à la Confédération générale du travail, condamne toute idée de grève d'instituteurs et associe dans un même esprit de dévouement la République et la Patrie.

Il affirme à M. le Ministre de l'Instruction publique ses sentiments de profond et respectueux attachement, lui exprime sa confiance dans son esprit de justice, en union avec lui pour le triomphe de l'esprit laïque².

Une copie du télégramme, accompagnée d'une lettre de Louis Pastre, est immédiatement envoyée au préfet de Pyrénées-Orientales. La missive nous informe des circonstances ayant motivé les instituteurs syndicalistes à s'adresser directement à leur « chef respecté » :

Pour répondre aux attaques politiques dont nous avons été l'objet et pour vous édifier sur les sentiments de loyalisme et de discipline dont nous sommes animés, nous avons l'honneur de vous adresser, ci-dessous la copie de l'adresse que notre Assemblée générale vient de voter à l'unanimité et de télégraphier à notre chef respecté, M. le Ministre de l'Instruction publique.

Nous ajoutons à ces sentiments l'expression de nos plus respectueuses et sincères sympathies à votre personne et de notre entier dévouement au premier représentant, dans les Pyrénées-Orientales, du gouvernement républicain³.

L'accusation d'appartenance au courant révolutionnaire était une tactique éprouvée des ennemis du Syndicat des instituteurs ; déjà en novembre 1907, ce dernier avait dû s'en défendre dans son *Bulletin* :

Malgré les affirmations de plusieurs journaux que les ennemis du Syndicat s'empressent de recueillir et de porter à la connaissance de tous, nous sommes en mesure de prouver que le Syndicat n'a jamais été affilié à la CGT. En effet : 1° Il n'a jamais payé de cotisation ; 2° Il n'a jamais reçu l'organe de la CGT : La Voix du Peuple.

¹ FRÉNAVY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». CERCA, n°30, p. 298.

Étienne Frénay évoque « Campredon », nous proposons « Camredon », voir : *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, n°51, octobre 1907, p. 2.

² ADPO : 1T108/13. Voir illustration 4.2.9.

³ ADPO : 1T108/10. Voir illustration 4.2.10.

Le fait d'être affilié à la Bourse du Travail n'entraîne pas de droit l'affiliation à la CGT. Les syndicats restent indépendants.¹

Pourtant, au congrès de Nantes du 28 mars 1907, la Fédération des syndicats d'instituteurs avait adhéré à la C.G.T. à la condition que cela ne l'engageât pas dans l'acceptation ni de l'antipatriotisme, ni de la grève générale². Il n'y a effectivement pas de trace de l'adhésion du syndicat des P.-O. à la Fédération nationale. Par contre, en août 1907, Thomas représente le syndicat roussillonnais au Congrès des amicales de Clermont-Ferrand³, où on fait applaudir le nom de Nègre, mais où on approuve aussi le discours du directeur de l'enseignement primaire qui a fait le déplacement⁴.

Mais les déclarations de « dévouement à la République, à la Patrie et à l'esprit laïque » de Louis Pastre, au nom du Syndicat des instituteurs, ses sollicitations d'audience obstinées auprès de l'inspecteur d'Académie, du préfet ou du ministre lui-même, furent vaines. En effet, le ministre de l'Instruction publique, Gaston Doumergue en personne, prit la plume, le 29 mai 1908, pour signifier au préfet des P.-O. qu'il transmette à Louis Pastre une fin de non-recevoir catégorique :

Monsieur Pastre, président du syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales, ayant demandé au nom du bureau nouvellement élu à être reçu par Monsieur l'Inspecteur d'Académie, celui-ci m'a fait connaître qu'il avait répondu à Monsieur Pastre que l'audience demandée ne pouvait être accordée.

Monsieur Pastre a alors déclaré que le bureau demanderait à être reçu par vous et, qu'en cas de refus, il m'adresserait à moi-même une demande d'audience.

Je crois devoir vous rappeler et je vous prie d'en informer le cas échéant, Monsieur Pastre, que, si les membres du Bureau du Syndicat peuvent être reçus à titre personnel par leurs supérieurs hiérarchiques, ils ne sauraient être reçus à titre de syndiqués. L'administration ne saurait en effet reconnaître l'existence officielle de syndicats d'instituteurs, ni, par conséquent, entrer en relations avec eux⁵.

Le 21 janvier 1909, Louis Pastre préside, à la Bourse du travail de Perpignan, l'assemblée générale du Syndicat des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales⁶. Il

¹ « Ils ont montré le bout de l'oreille ». *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°52, novembre 1907, p. 14.

² GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., [2e édition], p. 169.

³ *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*, n°51, octobre 1907, p. 1.

⁴ GONTARD Maurice (1976), *op.cit.*, p. 170.

⁵ Cité par : BLANCHON Jean-Louis (1981). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Époque*. Llo, Association Culturelle, p. 83. Sources : ADPO : T BA 1 et ADPO : 1T108/12.

⁶ Voir : « Assemblée générale du 21 janvier 1909 ». *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°63, février 1909, p. 1-2. **Voir illustration 4.2.11.**

s'agit de procéder au dépouillement du référendum sur l'avenir de l'organisation. Cent quatre-vingt-quatorze membres sont appelés à s'exprimer ; le syndicat a donc perdu la moitié de ses adhérents, en deux ans. Sur les 111 bulletins trouvés dans l'urne, une majorité de 51 est favorable à la fusion avec la Solidarité laïque, une association créée par cinq instituteurs dans le but de permettre, dans un deuxième temps, la fusion du Syndicat et de l'Union fraternelle, association créée en décembre 1907 par les dissidents du syndicat, et devenue majoritaire.

Le 31 janvier 1909, les bureaux des deux organisations fusionnées se réunissent à l'école Lavoisier de Perpignan ; dorénavant, et dans l'attente de l'assemblée générale du 24 février, « les membres du syndicat sont considérés comme membres de la Solidarité laïque »¹. Cependant, l'Union fraternelle des instituteurs et des institutrices des Pyrénées-Orientales, forte de ses 300 adhérents, refusera que son assemblée générale examine la proposition de fusion dans la Solidarité laïque². Les instituteurs et institutrices du Roussillon resteront donc divisés en deux organisations³, malgré la dissolution du syndicat. Lors de la présentation de son nouveau bureau à l'inspecteur d'Académie, le 29 janvier 1909, l'Union fraternelle donnait, en substance, la teneur de son engagement :

Si, comme par le passé, notre Association est résolue à vous seconder de toutes ses forces pour assurer la complète indépendance de ses membres vis-à-vis de certains tyranneaux, comme par le passé aussi elle vous demandera que les instituteurs ne soient pas laissés trop longtemps dans les villages perdus de la montagne ; elle vous demandera de même qu'il soit réservé, tous les ans, quelques postes aux fils et aux filles d'instituteurs qui n'ont pas pu passer par l'École Normale et obtenir le brevet supérieur. C'est ainsi que déjà nous nous permettons de signaler à votre bienveillante attention le cas très intéressant de [...]⁴.

Les Pyrénées-Orientales ne faisaient pas exception dans le déclin du syndicalisme des instituteurs. Le syndicat du Var, l'autre pionnier, s'était aussi transformé en association. Dans les conseils départementaux de l'Instruction publique, la plupart des instituteurs élus répudiaient jusqu'à l'affiliation aux bourses du travail. En 1912, le gouvernement mit les syndicats d'instituteurs en demeure de se dissoudre et envoya en correctionnelle les membres du bureau du syndicat de la Seine. Mais, la compétence du tribunal fut contestée et on s'enlisa

¹ « Réunion des bureaux de la Solidarité laïque et du Syndicat des instituteurs ». *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°63, février 1909, p. 5.

² « Comment une proposition d'union a été accueillie par l'Union ? Fraternelle ? ». *Bulletin mensuel du syndicat des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°63, février 1909, p. 8-12.

³ De même, deux sociétés de secours mutuels coexisteront : la Mutuelle universitaire des Pyrénées-Orientales, émanant du syndicat dissout et devenue autonome, et La Prévoyante, liée à l'Union fraternelle.

⁴ « Visite à M. l'inspecteur d'académie ». *Bulletin de l'Union fraternelle des instituteurs et institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°7, mars 1909, p. 2.

dans les procédures¹. Il faudra attendre, finalement, l'entre-deux guerres pour que le gouvernement reconnaisse le syndicalisme des fonctionnaires².

Louis Pastre qui avait présidé à la destinée du Syndicat des instituteurs des Pyrénées-Orientales à deux moments clés, lors de la transformation pionnière de l'amicale en syndicat, en 1904, et lors de la tentative acharnée de préservation de l'organisation, en 1908, fut sanctionné. Le 5 mai 1909, le préfet lui adressa la notification suivante :

En exécution des prescriptions de la circulaire ministérielle du 6 avril 1906, j'ai l'honneur de vous informer que M. l'Inspecteur d'Académie me propose votre déplacement d'office, pour l'école J.-J. Rousseau à Perpignan, en raison des motifs ci-après : « insuffisance professionnelle et manquement de conduite grave³.

Il semble que Louis Pastre refusa cette mesure et connut un an de congé sans solde, puisqu'en septembre 1910, il fut affecté à l'école Voltaire de Perpignan⁴, avec le motif : « réintégration, précédemment en congé »⁵.

Notre maître d'école gardera cette affectation, dans le quartier populaire Saint-Jacques, toujours en tant qu'instituteur adjoint, jusqu'à la fin de sa carrière, en 1920. Sa nouvelle affectation, dans une école peu distante de la précédente, ne signifie pas un changement d'environnement. Le profil sociologique de la lisière des quartiers de la Réal et de Saint-Jacques, où il officiait antérieurement, était semblable à celui qu'il rencontra en bordure de la place du *Puig*⁶ de Saint-Jacques : petits propriétaires agricoles, artisans et petits commerçants, ouvriers et militaires de la caserne Saint-Jacques.

Nous venons de rompre la stricte progression chronologique car il s'agit maintenant d'analyser la forme de la proposition pédagogique pratique de Louis Pastre, en faveur du catalan à l'école, qui ne varie plus, sur le fond, depuis 1907. Le respect de la chronologie à petits pas avait pour finalité l'analyse de la constitution progressive d'une personnalité,

¹ Voir GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., [2e édition], p. 170, 189, 191.

² La circulaire du ministre de l'Intérieur du 25 septembre 1924 reconnaît le droit syndical aux fonctionnaires. Depuis cette circulaire, il n'y a plus de poursuites lancées contre les syndicats de fonctionnaires. Voir : FERRÉ Max (1955). *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs : des origines à 1922*. Paris, Société Universitaire d'Éditions et de Librairie, p. 295.

³ ADPO : 1T101. Voir illustration 4.2.12.

⁴ Voir illustration 3.1.2.

⁵ « Département des Pyrénées-Orientales, Ministère de l'Instruction Publique, Instituteurs et institutrices primaires publics, mouvement dans le personnel, mois de Septembre 1910 », ADPO 1T68.

⁶ « *Puig* », en catalan, signifie ici « terre, butte », c'est le point le plus élevé de l'ancien Perpignan *intra-muros*. D'ailleurs, le bastion Saint-Dominique, qui soutient le flanc est de cette partie de la ville, ne fut pas détruit en 1904.

permettant de bien appréhender le cheminement particulier de l'instituteur *gavatx*, militant syndicaliste et pédagogue novateur, vers une proposition didactique inédite. Nous évoluerons désormais par de plus grandes enjambées dans le temps, en suivant l'histoire ou en la remontant, afin de poursuivre une analyse devenue monothématique et centrée sur Louis Pastre et le catalan à l'école.

4.2.4 Sage et savant comme un félibre

Pendant l'année scolaire 1907-1908, alors qu'il n'est plus le secrétaire de la Société d'Études Catalanes, mais qu'il assume la périlleuse présidence du Syndicat des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales, Louis Pastre verse à la *Revue Catalane* la série d'articles « La langue catalane populaire en Roussillon »¹, qui sera tirée à part en 1908². C'est un recueil d'extraits d'écrits non littéraires (ordonnances, règlements, etc), qui « dorment dans nos salles d'archives »³ pour la période allant de la fin du XII^e siècle jusqu'au XIX^e siècle, et de transcriptions de criées publiques, de prônes de curés et de conversations d'enfants, pour l'année 1907, grâce à la collaboration de ses collègues instituteurs aux quatre coins du département (et donc par-delà les isoglosses des sous-variantes dialectales). Louis Pastre se proposait de contribuer à la démonstration, pour la période médiévale, que « la langue catalane populaire parlée à Perpignan était absolument identique à celle que l'on parlait à Barcelone et à Valence, à l'époque où la Catalogne était encore une nation »⁴. Pour l'époque contemporaine, il invitait les auteurs catalans du Roussillon à « faire dans leurs écrits une guerre sans trêve à la corruption du catalan et de montrer au peuple (ce grand coupable), qu'il

¹ PASTRE Louis (1907-1908). « La langue catalane populaire en Roussillon ». *Revue Catalane*, n°11, novembre 1907, p. 337-341 ; n°12, décembre 1907, p. 353-358 ; n°13, janvier 1908, p. 7-9 ; n°14, février 1908, p. 53-59 ; n°15, mars 1908, p. 78-89 ; n°16, avril 1908, p. 125-128 ; n°17, mai 1908, p. 147-152 ; n°18, juin 1908, p. 184-189 ; n°19, juillet 1908, p. 205-210 ; n°20, août 1908, p. 238-245.

² PASTRE Louis [1908]. *La langue catalane populaire en Roussillon : Recueil de documents*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie J. Comet, 58 p.

³ PASTRE Louis (1907). « La langue catalane populaire en Roussillon ». *Revue Catalane*, n°11, novembre 1907, p. 337.

Louis Pastre se réfère, en particulier à : ALART Bernard (1881). *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*. [Suivi de : *Études historiques et philologiques de la langue catalane Diphtongaison de la seconde personne du pluriel des verbes*]. Paris, Maisonneuve et Cie, 235- 28 p., et à VIDAL Pierre (1897). *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées...* Paris, H. Welter, XII-652 p.

Il consulte également, pour la période médiévale, le *Cartulaire roussillonnais* rassemblé par Bernard, et les *Llibre verd major* i *Llibre verd menor* de la Ville de Perpignan ; et pour l'époque moderne, les archives municipales et paroissiales de Perpignan et de quelques villages.

⁴ PASTRE Louis (1907). « La langue catalane populaire en Roussillon », *op.cit.*, p. 337, en note.

est encore temps pour lui de se ressaisir »¹. Il les décourageait aussi de « reconstituer un catalan roussillonnais qui n'a jamais existé »².

Dans le cadre strict de la question du catalan à l'école qui nous occupe³, ce travail de Louis Pastre révèle les préoccupations d'un linguiste engagé dans la promotion d'une langue catalane épurée et unitaire. Soulignons aussi, à l'instar de Bernhard Schädel, le maître allemand en philologie romane de *mossèn* Alcover, l'alliance peu commune que Louis Pastre incarnait, entre l'instituteur de la Troisième République et le linguiste catalan :

Louis Pastre a montré avec cette belle collection, qui sera poursuivie espérons-le, quels matériaux pertinents pour la linguistique un instituteur est capable de mettre en lumière, pour la connaissance de la langue locale, un instituteur auquel la langue tient à cœur. Malheureusement ses collègues dans d'autres régions françaises procèdent sur l'ordre de leurs supérieurs dans un sens contraire, malheureusement ils sont les facteurs par lesquels l'idiome local va être éliminé, peu ou prou, à court ou à long terme⁴.

Il faut remarquer cependant que nous n'avons pas rencontré, dans le *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des P.-O.*, de référence à l'œuvre catalane de notre instituteur syndicaliste, alors que l'ouvrage qu'il signa avec Sylvain Davin, *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans*, bénéficia, au moins, d'un encart publicitaire⁵. La collection disponible de la revue étant très fragmentaire, cette remarque sur l'étanchéité du syndicat face au groupement régionaliste mérite d'être nuancée, d'autant que la posture de Louis Pastre et celle de deux ou trois de ses camarades démontrent

¹ PASTRE Louis (1908). « La langue catalane populaire en Roussillon ». *Revue Catalane*, n°20, août 1908, p. 245.

² PASTRE Louis (1907). « La langue catalane populaire en Roussillon », *op.cit.*, p. 338.

³ Les apports de Louis Pastre sont particulièrement intéressants pour l'étude de la langue du Capcir, zone de transition marquée entre le catalan et l'occitan, pour laquelle les informations sont rares. La confrontation synchronique, avec les enquêtes linguistiques de Sacaze (1886), étudiée par Jordi J. Costa (1986), d'Antoni Maria Alcover (1906), et d'Antoni Griera (*Atlas lingüístic de Catalunya*, 1923), et diachronique, avec *l'Atlas linguistique des Pyrénées orientales* (1966), d'Henri Guiter, et *l'Atlas lingüístic del domini català* (2001), dirigé par Joan Veny, pourraient être fructueuses.

⁴ SCHADEL Bernhard (1911). « Bericht über die Katalanische Sprache, 1907 und 1908 ». In *Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie*. Erlangen, K. B. Hof- und Universitäts-Buchdruckerei Lunge & Sohn, p. 259-260. [Bulletin bibliographique sur la langue catalane]. Nous remercions Madeleine Claus et Daniela Grau pour la traduction de l'original allemand.

Antoni Maria Alcover reprend les critiques de Bernhard Schädel : ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revista sobre la llengua catalana durant els anys 1907 i 1908 ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*. Janvier 1913, p. 203 :

« En Pastre ab aquesta bella replegadissa que hem de creure que la continuarà, ha demostrat quins materials més ben trobats i tan mereixedors d'agraïment de part de la ciencia llingüística pot basquetjarse avuy en dia un Mestre d'escola per donar a conèixer el llenguatge local, sempre que mantenga dins el cor l'heretatge del matern idioma. Desgraciadament els seus col·legues per indicacions superiors dins altres regions franceses procedeixen d'una faysó diametralment contraria ; desgraciadament son ells un dels factors que a la llarga desarrelarán de tot els idiomes locals ».

⁵ *Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales: Bulletin mensuel*, n°51, octobre 1907 et n° 52, novembre 1907. Voir illustration 4.1.3.

le contraire, mais de façon très minoritaire, sur un plan strictement personnel et non explicitement affiché.

Pendant son congé forcé, entre mai 1909 et septembre 1910, Louis Pastre est déclaré « comptable » dans la liste des membres de la Société d'Études Catalanes¹. Peut-être que le banquier et président de la Société, Emmanuel Vergès de Ricaudy, ou que le trésorier, Jules Delpont, négociant en vins, lui firent l'amitié, en tant que membres d'une même organisation apolitique, d'une embauche temporaire ? Cette année-là, Louis Pastre est au creux de la vague, sa faible production écrite publiée en est le reflet². En mars 1909, il donne à la *Revue Catalane* « Critique des traductions catalanes du Songe d'Athalie »³, dans laquelle il compare trois versions d'auteurs roussillonnais : celle du bénédictin vicaire général de l'abbaye de Sant Miquel de Cuixà (Conflent), Miquel Ribes (1731-1799), celle du professeur Pierre Puiggari (1768-1854), et celle d'un anonyme membre de la Société Études Catalanes. Pour l'instituteur, qui s'apprête à publier un recueil de versions catalanes à l'usage des écoliers : « La langue catalane, comme la langue française, et peut-être mieux qu'elle, [est] capable d'exprimer, par exemple l'horreur du récit contenu dans les derniers vers »⁴ de l'œuvre théâtrale⁵ de Jean Racine (1639-1699).

L'année 1909 voit aussi la reprise, telle quelle en français, dans la *Revista d'Educació*⁶ de Barcelone, d'une partie de l'*Essai d'éducation sociale* que Louis Pastre avait publié à Paris, avec Jules Combes, en 1902. Cette revue barcelonaise, qui ne connut qu'un seul numéro, était l'œuvre de Joan Bardina (1877-1950), fondateur, en 1906, de la première école normale active de Catalogne. Cette dernière ferma ses portes en 1909, faute d'avoir pu conserver le soutien politique et financier de la *Diputació de Barcelona*, et de son président Enric Prat de la Riba.

En tout état de cause, Louis Pastre bénéficiait toujours, pour sa part, de bonnes relations avec le pédagogue catalaniste Joan Bardina, qui avait publié, deux ans plus tôt, dans sa *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana: Curs superior*, la « Carta de la nostra

¹ « Liste des membres de la Société au 31 décembre 1909 ». *Revue Catalane*, n°37, 15 janvier 1910, p. 6.

² Voir le graphique « Distribution chronologique de l'œuvre complète de Louis Pastre », en annexe épilogue 6.

³ PASTRE Louis (1909). « Critique des traductions catalanes du Songe d'Athalie ». *Revue Catalane*, n°27, mars 1909, p. 78-88.

⁴ *Ibid*, p. 78.

⁵ La version catalane de Miquel Ribas fut représentée à Thuir (Roussillon), pour la première fois en 1774, afin de recueillir des fonds pour la reconstruction de l'église paroissiale. Il est possible que Louis Pastre ait eu accès à l'étude critique de la traduction de Miquel Ribas produite par le professeur de l'université de Perpignan, Josep Jaume (1731-1809). Voir : VILA J.-M. (1998). « Les traductions d'œuvres françaises et italiennes dans le théâtre catalan du Roussillon ». *Lengas*, n°44, p. 55.

⁶ COMBES Jules, PASTRE Louis (1909). « Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille ». *Revista Catalana d'Educació*, Barcelona, n°1, mars 1909, p. 22-27.

llengua »¹ [carte de notre langue], une création, selon le pédagogue barcelonais, due à « *aquest bon català de França* » [ce bon Catalan de France]. Ainsi, selon August Rafanell, « *va ser un llengüadociano-rossellonès, el que va estar al darrere del primer mapa lingüístic occitano-català* »² [un *languedociano-roussillonnais* fut à l'origine de la première carte linguistique occitano-catalane]. Louis Pastre présente les territoires historiques où l'on parle « notre langue », de la Provence à Valence, et de l'Alguer (Sardaigne) au Limousin, sans distinguer les variantes linguistiques. August Rafanell nous apprend encore qu'un timbre commémoratif du *Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana*, donc probablement édité en 1906, reprenait cette même carte³. Elle était peut-être initialement destinée à illustrer l'article de 1907 « *Llengües germanes* »⁴, publié, exceptionnellement, en catalan dans la *Revue Catalane*, et donc peut-être destiné, dans un premier temps, à une revue d'outre-Pyrénées. Ou, pourquoi pas, à une communication au *Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana* ? Par la comparaison de poèmes catalan, languedocien et provençal, l'instituteur *gavatx* voulait démontrer que le catalan a encore plus d'affinités, géographique, phonétique et orthographique avec le languedocien qu'il n'en a avec le provençal.

Il ne sera donc pas surprenant, au vu de la production philologique antérieure de Louis Pastre, qu'il inclue, en appendice de ses exercices de traduction, des textes illustrant « les variétés dialectales » et le « catalan ancien ». De même, dans l'avant-propos de sa série d'articles « *La langue catalane et son utilité pédagogique* »⁵, publiée dès 1910 et tirée à part en 1911, sous le titre *Le français enseigné par la traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans*⁶, Louis Pastre se réfère à de nombreux régionalistes du Midi. Il y défend son idée et s'élève contre les « francimands irréductibles »⁷, en appelant à la rescousse, de façon quelque peu optimiste, toutes les terres d'Oc. Il y inclut la langue catalane : « Les riches et

¹ « Carta de la nostra llengua » dans : BARDINA Joan (1907). *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior*. Barcelona, Bagañá editor, [149] p. Voir illustration 4.2.13.

² RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., p. 370.

³ RAFANELL August (2006), *op.cit.*, p. 370.

⁴ PASTRE Louis (1907). « *Llengües germanes* ». *Revue Catalane*, n°9, septembre 1907, p. 270-278.

⁵ PASTRE Louis (1910-1911). « *La langue catalane et son utilité pédagogique* ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 396-402 ; n°47, novembre 1910, p. 425-431 ; n°48, décembre 1910, p. 463-468. – (1911a). *Revue Catalane*, n°49, janvier 1911, p. 20-26 ; n°50, février 1911, p. 57-64 ; n°51, mars 1911, p. 85-91 ; n°52, avril 1911, p. 121-126 ; n°53, mai 1911, p. 153-158 ; n°54, juin 1911, p. 188-190 ; n°56, août 1911, p. 249-296 ; n°58, octobre 1911, p. 341-352.

⁶ PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p.

⁷ PASTRE Louis (1910-1911). « *La langue catalane et son utilité pédagogique* ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 401.

harmonieux vocables de notre vieille et sonore langue d'oc résonneront longtemps encore dans l'Occitanie, car le peuple saura les défendre contre ceux qui veulent les sacrifier »¹.

Les 4 et 5 juin 1910, ont lieu à Perpignan les Fêtes de *Muntanyes Regalades* et de la *Santa Estela* organisées par la Société d'Études Catalanes. Le félibre perpignanais Juli Delpont en est la cheville ouvrière². Le *capoulié*³ Valère Bernard (1860-1936) a fait le déplacement et les Jeux Floraux, cette fois-ci non exclusivement réservés aux enfants, sont placés sous la présidence d'honneur de Frédéric Mistral, qui est absent. *L'Indépendant* du 5 juin 1910 titre à la une, sur deux colonnes : « Visca Rosselló ! Visca Perpinyà ! ». Horace Chauvet, alors journaliste et adjoint au maire de Perpignan, ne dut pas être étranger à cela⁴. Louis Pastre rencontra⁵ inévitablement le frère Savinien et le marquis de Villeneuve-Esclapon (1852-1931). Ce dernier avait lancé, la même année, depuis Paris, sa revue *Occitania*. Nous allons revenir sur ce point. Auparavant, il faut noter que les vœux d'action et de lutte qu'avait formés Louis Pastre en 1907, pour la Société d'Études Catalanes et pour lui-même, seraient dorénavant difficiles à tenir. En 1911, la Société adhérerait au Félibrige⁶. Notre instituteur qui fut syndicaliste devint en 1912, mainteneur, dans la Maintenance du Languedoc⁷.

C'est depuis cette nouvelle position que Louis Pastre répondra à l'enquête lancée par le frère Savinien, dans le cadre d'une commission du Félibrige portant sur la langue d'Oc à l'école, et dont la revue *Occitania* de Villeneuve-Esclapon se chargea de diffuser les réponses et les conclusions, dans les numéros de mars, avril et mai 1911. On relève, parmi la douzaine de personnes ayant répondu à Savinien, outre « Louis Pastre, instituteur à Perpignan, ancien secrétaire de la Société d'Études catalanes » : « Prosper Estieu, instituteur, félibre majoral »,

¹ *Ibid.*, p. 400.

² Voir lettres de Juli Delpont à Prosper Estieu, du 1^{er} et du 14 novembre 1909, et du 27 mai 1910. Fonds du Collège d'Occitania, Toulouse.

³ Le *Capoulié* est celui qui détient la responsabilité première du Félibrige. Il est élu pour un mandat de quatre ans renouvelables par ses pairs, les félibres majoraux, ainsi que par les syndics et les délégués des maintenances. Il porte une étoile à sept branches, en or, insigne de sa charge. Il est aidé par un secrétaire général (*baile*), un trésorier (*clavaire*) et par des assesseurs (*assessour*). Frédéric Mistral fut le premier *Capoulié* du Félibrige. <http://www.felibrige.org/spip.php?article70>

⁴ Dans son compte rendu des fêtes de Perpignan, Villeneuve-Esclapon remarqua l'absence de représentants importants de Catalogne espagnole et les déclarations étonnamment régionalistes de Jules Escarguel (1861-1930), directeur de *L'Indépendant* et insista particulièrement sur le discours d'Horace Chauvet, duquel il retint « la volonté des Catalans de faire respecter leur autonomie ». VILLENEUVE-ESCLAPON Henri de (1910). « La Santa Estello de Perpignan ». *Occitania*, n°5, p. 36.

⁵ *Cartabèu de Santo Estello*, n°7, 1909-1910, p. 74 et note de bas de page de Juli Delpont à la nécrologie du frère Savinien, publiée dans *Montanyes Regalades*, n°59, novembre 1920, p. 184.

⁶ *Cartabèu de Santo Estello*, n°10, 1912-1913, p. 150.

⁷ *Cartabèu de Santo Estello*, n°9, 1911-1912, p. 146.

En 1913, Josep Bonafont fut élu majoral du Félibrige (*Cartabèu de Santo Estello*, n°11, 1913-1914, p. 161), et en 1930, après maintes difficultés, dues autant aux Roussillonnais qu'aux instances du Félibrige, la maintenance de Roussillon-Catalogne fut constituée, Carles Grandó étant syndic-majoral (*Cartabèu de Santo Estello*, n°16, 1928-1930, p. 148).

« Bernard Sarrieu, professeur au lycée d'Auch, félibre majoral », « Jean Charles-Brun, professeur au lycée de Marseille ». Les réponses de Louis Pastre sont laconiques et désabusées. Quelles que soient les questions, c'est une réponse politique qu'il donne. La dernière, à propos de l'enseignement secondaire, est représentative de l'ensemble :

Patienter encore. Il n'y a rien à faire tant que nous n'aurons pas un pied dans l'école primaire.

L'enseignement secondaire et supérieur viendra plus tard et là nous aurons beau jeu.

En résumé, il faut obtenir la complicité des bureaux tout puissants pour l'introduction dans le règlement scolaire d'une phrase qui existait déjà, d'ailleurs, dans le décret relatif à la constitution des écoles primaires (27 brumaire an III). Tout est là. Et si les félibres préfèrent à cette entrée modeste, une entrée tapageuse, triomphale, je suis sûr, étant donné l'état d'esprit du personnel, que la réussite est d'avance compromise¹.

Occitania publie aussi une lettre personnelle de notre instituteur au frère provençal. Outre la proposition d'un échange de leurs ouvrages respectifs, la perte d'illusions de l'instituteur roussillonnais face au corps enseignant, et l'idée du recours aux hommes politiques affleurent :

Nous n'avons pas avec nous la majorité du corps enseignant. L'immense majorité, au contraire, est hostile à nos idées. De la prudence, de l'habileté, de l'énergie et l'appui de personnalités favorables appartenant à l'enseignement supérieur et aussi... à la politique, voilà les armes indispensables².

D'un esprit de combattant, Louis Pastre, l'expérience aidant, en était venu à une vision de stratégie. La reproduction de l'interdiction du concours scolaire de 1907, à la suite de la lettre à Savinien, nous rappelle le moment où, à quelques mois d'intervalle, il dut infléchir son combat pour le catalan à l'école, après une série d'initiatives enthousiastes. Quatre ans après, la blessure était encore douloureuse. Elle s'était probablement rouverte avec le déplacement d'office : une humiliation³ pour un instituteur syndicaliste qui croyait aux vertus de la République.

Savinien aussi avait perdu ses illusions, envers les siens, comme Louis Pastre à deux reprises, envers les régionalistes et les radicaux au pouvoir. Le frère provençal venait de faire personnellement l'expérience, qu'au Félibrige, comme en politique, lorsque l'on veut enterrer

¹ *Occitania*, n°10, 13 mars 1911, p. 104.

² *Occitania*, n°11, 30 avril 1911, p. 106.

On s'étonne qu'il déclare aussi ne s'être jamais procuré de manuel de versions provençales écrit par son interlocuteur. Voir annexe 4.2.

³ Jacques Ozouf donne la parole à un instituteur né en 1883, qui se rappelle son maître d'école, de la génération de Louis Pastre, qui mourut d'humiliation, au sens propre, à cause d'un déplacement d'office consécutif à une cabale formée contre lui. Voir : OZOUF Jacques (1967). *Nous les maîtres d'école : Autobiographies d'instituteurs de la Belle époque*. Paris, Julliard. Exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, p. 59.

une question, on met en place une commission. Il se confiait, dans une lettre du 8 juillet 1911, à Jean-Victor Lalanne (1849-1925), instituteur à Orthez et président de l'Escolo Gastou Febus:

Uno Coumessioun de la lengo d'o es noumado dins lou Consisitòri. Mai s'es jamai acampado, e, à la darniero sesiho dou Consisitòri e dou Counsèu generau, an pas agu lou tèms d'acaba uno discussioun duberto sus aquèu poun interessant¹.

[Une commission de la langue d'oc est nommée dans le consistoire. Mais elle ne s'est jamais réunie, et, à la dernière réunion du consistoire et du conseil général, ils n'ont pas eu le temps de terminer une discussion ouverte sur ce point intéressant.]

Il est loin le temps où Louis Pastre confiait à Josep Maria Folch i Torres qu'il n'aurait jamais de convergence de vue avec un clérical. Louis Pastre, qui fut républicain radical et libre penseur, aurait certainement reçu avec beaucoup d'empathie, lui aussi, le courrier de celui qui fut un frère enseignant, puis inspecteur des écoles chrétiennes, et qui était réduit à l'état laïque, à la tête d'une école privée provençale. Car le Catalan et le Provençal, qui s'étaient usés pour instruire les enfants du peuple, devaient avoir pris conscience que le blocage contre le « latin du pauvre » ne résidait pas uniquement dans le clivage entre laïques et cléricaux, ou entre partisans de la méthode directe et ceux de la méthodologie traditionnelle. Mistral le savait, Jaurès aussi probablement.

4.2.5 L'inaccessible grammaire comparée

Réintégré dans son poste d'instituteur, Louis Pastre publie, entre septembre 1910 et octobre 1911, dans la *Revue Catalane*, la série d'articles intitulée « Utilité pédagogique du catalan »², qui sera tirée à part, en 1911, sous le titre : *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*³. Il s'agit d'un manuel de versions catalanes et de notes grammaticales comparatistes. La chronique que Jean Jaurès livra le 15 octobre

¹ *Reclams de Biarn et Gascogne*, n°8, 1er août 1911, p. 180.

² PASTRE Louis (1910-1911). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 396-402 ; n°47, novembre 1910, p. 425-431 ; n°48, décembre 1910, p. 463-468. – (1911a). *Revue Catalane*, n°49, janvier 1911, p. 20-26 ; n°50, février 1911, p. 57-64 ; n°51, mars 1911, p. 85-91 ; n°52, avril 1911, p. 121-126 ; n°53, mai 1911, p. 153-158 ; n°54, juin 1911, p. 188-190 ; n°56, août 1911, p. 249-296 ; n°58, octobre 1911, p. 341-352 .

³ PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p. Voir illustration 4.2.2. et annexe 4.2.2.

1911, à la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, pour sa « Question du jour » intitulée « La méthode comparée », aurait pu faire office d'article promotionnel pour le manuel de Louis Pastre. Cependant, le dirigeant socialiste et député du Tarn y introduisait la dimension de l'intercompréhension romane, absente de l'œuvre de Louis Pastre¹ :

Si, par la comparaison du français et du languedocien, ou du provençal, les enfants du peuple, dans tout le Midi de la France, apprenaient à retrouver le même mot sous deux formes un peu différentes, ils auraient bientôt en main la clef qui leur ouvrirait, sans grands efforts, l'italien, le catalan, l'espagnol, le portugais. Et ils se sentiraient en harmonie naturelle, en communication aisée avec ce vaste monde des races latines².

Par contre, Louis Pastre s'inscrivait volontairement, comme le titre du manuel de 1911 le soulignait, dans le prolongement de ses ouvrages précédents, qui reposaient sur la méthodologie directe³. Notre instituteur était donc parvenu à proposer un appareil pédagogique complet pour l'apprentissage du français, composé de trois manuels englobant la totalité de la scolarité primaire, selon la succession inédite de la méthode directe et de la méthode de traduction, qu'il qualifiera en 1910 de « méthode mixte »⁴.

Pour Louis Pastre, le concept n'était pas nouveau. Il l'avait déjà exposé dans *Le catalan à l'école*, publié en 1907. Seule la dénomination particulière l'était. Elle permettait d'articuler explicitement la méthode directe précoce et la méthodologie de traduction en fin de scolarité primaire. Quant à l'idée même de mixité méthodologique, on l'avait expérimentée au XIX^e siècle. Le « mode mixte » désignait alors le compromis entre l'enseignement mutuel et le mode simultané, ou bien entre le mode simultané et l'enseignement individuel⁵. A l'époque de Louis Pastre, les experts en didactique des langues parlaient de « méthode mixte »

¹ Cela vient peut-être du fait que Louis Pastre, ancien élève de l'enseignement spécial, n'était pas latiniste. De plus, il étudia l'allemand, les langues romanes n'ayant pas à l'époque les faveurs ni de l'enseignement secondaire ni du supérieur.

Louis Pastre se consacra cependant, en 1913, à sa langue maternelle, l'occitan : PASTRE Louis [1913]. *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, 163 p.

² JAURÈS Jean (1911). « La question du jour : La méthode comparée ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, n°3, 15 octobre 1911, p. 17.

³ DAVIN S., PASTRE Louis [1904]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans (écoles maternelles), en collaboration avec M. Davin, inspecteur primaire, officier de l'Instruction publique*. [non retrouvé]

DAVIN S., PASTRE Louis [1903 ?, 1e éd.]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p. [11 éditions]

⁴ PASTRE Louis (1910-1911). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 396.

⁵ Voir : CHAPOULIE Jean-Michel (2010). *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 50.

lorsqu'ils se réfèrent à un compromis entre les méthodes directe et de traduction. Cette mixité méthodologique ou éclectisme pédagogique deviendra la méthode officielle d'enseignement des langues étrangères, à partir de 1925, sous le vocable « méthode active »¹. On peut donc considérer Louis Pastre comme un pionnier du réformisme méthodologique de l'enseignement des langues secondes, car son projet éclectique² fut conceptualisé dès 1907, et probablement même dès 1903³. Il semble, en effet, qu'au lieu de se limiter à l'application servile des orientations officielles, Louis Pastre chercha une réponse adaptée aux besoins de ses élèves, dans la limite des contraintes règlementaires, qu'il essaiera toutefois d'éviter, comme le fameux article 13 du règlement des écoles.

Toutefois, le modèle de l'enseignement des langues étrangères n'est assumé par Louis Pastre que lorsqu'il applique la méthode directe (ou maternelle) à de jeunes enfants allophones : « Les circulaires ministérielles sont formelles : elles prescrivent, et avec raison, l'emploi de la méthode directe aussi bien pour l'enseignement du français que pour celui des langues étrangères »⁴. En revanche, lorsqu'il prône la méthode de comparaison (ou de traduction), « à partir du moment où l'enfant peut aborder avec fruit l'étude de la grammaire française »⁵, son modèle devient celui de l'ancien enseignement du français par les versions latines, dans lequel le catalan, en tant que « latin du pauvre », se glisse dans le rôle que le latin avait avant 1900, dans les collèges et lycées français. Ensuite, la traduction du latin constitua, pour les enfants bien nés, la marque des études classiques : « en reproduisant en français, les grands écrivains latins, on apprend à écrire et à penser aussi bien qu'eux »⁶, pensait-on à l'époque. Le catalan pourrait donc, dans les écoles de la République, être un modèle pour le français ? Louis Pastre essaya de dédramatiser, en anticipant les objections :

Cette méthode, appliquée dans les écoles du Roussillon, aurait pour conséquence inévitable la conservation du catalan dans ce pays. Mais faut-il s'en plaindre ? Et croit-on sérieusement que la République, *une et indivisible*, puisse être en grand danger parce que les idiomes locaux continueraient à subsister dans nos provinces⁷ ?

¹ Voir : voir : Christian PUREN (1988). *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues*. Paris, Clé international, Nathan, p. 213.

² Voir : PUREN Christian (2005). « 31 mai 1902 : genèse d'une révolution méthodologique », p. 51-60. In *Études de Linguistique Appliquée*, n°90, avril-juin 1993, p. 59.

³ Voir sous-chapitre 3.1.3.

⁴ PASTRE Louis (1910). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 397.

⁵ *Ibid.*, p. 396.

⁶ CHERVEL André (2008). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris, Retz, p. 573.

⁷ PASTRE Louis (1910). « La langue catalane et son utilité pédagogique », *op.cit.*, p. 397.

Et Louis Pastre d'en appeler ensuite aux monuments de 1793¹ et de 1870 comme « attestations éclatantes du patriotisme des Catalans du Roussillon »². Voilà donc souligné l'autre grand blocage à l'entrée des langues régionales à l'école : le risque de séparatisme. Et voici comment un discours sur la didactique est porté, de façon rédhibitoire, à dévier et à s'enliser dans le domaine de la raison d'État.

Examinons, tout de même, le manuel de 118 pages voué à la mise en pratique du périlleux deuxième volet de la méthode mixte de Louis Pastre : *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans*³. Cet ouvrage rassemble donc les articles parus de septembre 1910 à octobre 1911, mais ne reprend pas, dans sa préface, les questions politiques qui figuraient en avant-propos de la série d'articles publiée auparavant dans la *Revue Catalane*. Louis Pastre s'y montre, comme il se doit, résolument optimiste :

Le présent ouvrage, qui s'adresse aux jeunes Roussillonnais sachant parler français, a pour but de leur rappeler la langue maternelle, non seulement pour leur montrer tout le bénéfice qu'ils peuvent en retirer pour la connaissance plus approfondie de notre chère langue française, mais encore pour leur enseigner les règles de cette langue catalane qu'ils ne parlent pas toujours correctement ; de sorte qu'il y aura double profit pour eux⁴.

Le manuel se compose de 30 leçons, soit trente textes catalans, d'abord « faciles, empruntés aux écrivains roussillonnais contemporains »⁵. Ensuite, viennent « quelques

¹ Les Pyrénées-Orientales furent alors le théâtre d'un conflit armé (avril 1793-septembre 1794) contre un envahisseur tenace : la Monarchie espagnole à qui la Convention avait déclaré la guerre, mais qui avait aussi le soutien d'une partie de la population locale... Un petit monument (obélisque) fut élevé, en 1894, au col de Banyuls, au sud du département, avec l'inscription : « Aux habitants de Banyuls-sur-Mer qui ont combattu pour la patrie sous la conduite de leur maire ». Voir sous-chapitre 1.1.1.

² *Ibid.*

³ PASTRE L. (1911). Sur la couverture sont reproduites deux citations en faveur de la méthode de traduction, l'une de Pauline Kergomard (« Mettez les élèves en présence d'un texte patois ; enseignez-leur à le serrer de très près, et l'exercice leur sera au moins aussi profitable que celui de la version latine aux élèves des lycées. »), l'autre de Michel Bréal (« La nacelle vogue mieux avec deux rames, l'oiseau vole mieux avec deux ailes, et l'écolier vaudrait mieux qui étudierait à la fois son dialecte d'oc et notre langue nationale. »).

On apprend dans la bibliographie de Louis Pastre figurant dans *Les catalanisms à l'école* (1913) que *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans* fut « honoré de l'approbation de Frédéric Mistral et de M. Maurice Faure, Félibre majoral, ancien Ministre de l'Instruction publique ». Le ministre produisit une circulaire (25 février 1911) relative à l'enseignement de l'histoire et de la géographie locales à l'école : « On ne saurait songer à séparer l'histoire locale de l'histoire nationale qui en est comme la synthèse ». Mais point de langue régionale à l'école. Pourtant, en 1890, lors des Fêtes du VI^e centenaire de l'université de Montpellier, Frédéric Mistral avait insisté sur l'absence de l'idiome local dans l'enseignement primaire, et le député Maurice Faure y avait plaidé la cause du Provençal.

⁴ PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, p. 7. Voir annexe 4.2.2.

⁵ *Ibid.*

morceaux choisis dus à la plume d'écrivains catalans de Catalogne dont la langue est presque identique à la nôtre ». Figurent même en appendice, et donc non soumis à l'exercice de traduction, « quelques jolis spécimens des autres variétés dialectales (catalan de València, de Mallorca et d'Alguer »¹, et :

Quelques textes anciens, afin de bien montrer aux enfants qu'avant la conquête, la langue catalane était absolument la même des deux côtés des Pyrénées et aussi pour leur apprendre à déchiffrer le vieux catalan dans nos archives départementales si précieuses pour l'histoire locale »².

Louis Pastre a donc une vision synchronique (dialectes) et diachronique (langue médiévale et contemporaine) de l'étude de la langue catalane : belle ambition pour un public scolaire.

Chaque leçon est construite d'abord à partir de la traduction française écrite du texte catalan, un exercice qui, selon l'auteur, « pourrait remplacer très avantageusement la dictée dans nos écoles »³. Vient ensuite une composition catalane, au début court résumé, plus tard un petit essai, suivie d'une composition française, tantôt traduction, tantôt transposition du sujet. Finalement, arrive la conjugaison bilingue. Au début, on travaille sur un temps ou deux à chaque leçon, pour un verbe catalan et son équivalent français. Plus tard, intervient la conjugaison bilingue complète, souvent contrastive. La récitation du texte catalan, avant l'exercice de conjugaison, n'intervient qu'à partir de la dix-huitième leçon.

Les notes grammaticales, toujours contrastives entre le catalan et le français, traitent à chaque leçon d'un aspect particulier de la phonologie ou de la morphosyntaxe en contexte, grâce au texte de référence catalan. Nous avons relevé, par exemple, le délicat exercice de substitution pronominale, tellement utile dans le discours et dont la transposition d'une langue à l'autre est d'une difficulté encore toute contemporaine⁴.

15^e Leçon. Notes grammaticales : pronoms personnels.

On ne doit pas confondre les pronoms *li* et *l'hi*. Le premier signifie lui tandis que le second signifie le lui ou l'y et comprend en réalité deux pronoms dont l'un est complément direct et l'autre complément indirect. [...]

¹ *Ibid.*

² *Ibid.*

³ *Ibid.* p. 8.

Irénée Carré avait échoué, en 1891, dans sa campagne pour l'éviction de la dictée du Certificat d'Études.

⁴ Aujourd'hui les élèves éprouvent des difficultés dans le sens inverse de la traduction pratiquée alors par les écoliers catalanophones de naissance.

L'ordre des pronoms fait aussi commettre des fautes de français sur lesquelles on doit appeler l'attention des élèves en comparant les deux langues. Ex. : Dona-me-lo se traduit par : donne-le-moi et non par : donne-moi-le¹.

En 1910, un lecteur de la *Revue Catalane* déclare, anonymement, ce qui est symptomatique du climat sur la question, être également un praticien de la méthode comparative et un admirateur de Louis Pastre. C'est un des rares témoignages de ce type que nous ayons trouvé :

Je travaille moi aussi à refaire l'âme de mes jeunes enfants de l'école communale. Il y a longtemps que j'ai essayé la méthode de l'enseignement du français par la langue catalane, que l'on a défendu dans votre revue avec tant de talent².

La valeur ajoutée du recueil de versions de Louis Pastre, si on le compare à ceux de Savinien, ou à celui de Sylvain Lacoste³, réside dans les « Notes grammaticales » où l'on compare les morphosyntaxes catalane et française. Sylvain Lacoste n'allait pas au-delà d'explications sur le lexique du texte à traduire. Savinien proposait un lexique bilingue et expliquait comment améliorer l'orthographe française en ayant recours à la prononciation du provençal⁴. De plus, la grammaire comparée, que notre instituteur destine à l'école primaire, alors qu'elle est une discipline officiellement réservée à l'enseignement supérieur, traite d'abord chaque question du point de vue de la langue catalane et souligne, dans un deuxième temps, les divergences ou concordances avec la langue française. Il s'agit donc d'une grammaire catalane, comparée à la grammaire française.

Dès lors, le modèle suivi par Louis Pastre ne correspond pas, non plus, aux cours de version latine, dont la langue française tirait le meilleur profit. Il s'éloigne aussi des versions de langues étrangères dont le but prioritaire était de progresser dans la langue originelle du texte. La dénomination « méthode mixte » n'éclaire donc que sur l'application consécutive des méthodologies directe et comparative. Quant au titre du recueil de versions catalanes, si les contingences sociopolitiques le lui avaient permis, il aurait dû s'intituler plutôt : « Le catalan enseigné par les exercices de traduction en français » ; le sous-titre restant inchangé : *Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues*. L'originalité de la

¹ PASTRE Louis [1911]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans*, *op.cit.*, p. 63.

² « Tribune libre ». *Revue catalane*, n°37, 15 janvier 1910, p.19-21.

³ Voir sous-chapitre 4.1.2.

⁴ [LHERMITE Joseph] (1878). *Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français publié par une société littéraire : Deuxième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 275 p. [cours supérieur: prose essentiellement].

En 1878, l'objectif de l'enseignement du français à l'école primaire résidait encore officiellement dans la priorité à la correction orthographique.

proposition de Louis Pastre venait précisément d'un contexte contraint et d'un public scolaire diglossique. En effet, il n'avait d'autre choix, compatible avec le règlement, que d'enseigner, par immersion totale, le français à des enfants catalanophones exclusifs. Ensuite, en biaisant, il se proposait d'alphabétiser dans leur langue maternelle des écoliers qui l'avaient déjà passablement été en français.

En 1920, une fois à la retraite, et s'adressant à un public adulte, les contraintes qui pesaient sur lui en 1907 et en 1911 étant supprimées par ce changement du contexte d'enseignement, Louis Pastre proposa un ouvrage intitulé : *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*¹. Le public destinataire était cette fois-ci francophone et se destinait à l'apprentissage du catalan, en comparant un texte original dans la langue de Ramon Llull à sa traduction dans celle de Rabelais. Un autre projet qui ne vit pas le jour était destiné à un public catalanophone, auquel il aurait proposé des textes d'auteurs français et leur traduction catalane².

Revenons à l'ouvrage de 1911, pour quelques réflexions méthodologiques. Si on le compare à l'ouvrage de 1903, le premier volet de la méthode mixte, on constate qu'il y a une involution. Les *Exercices de langage et de lecture* progressaient, prioritairement, selon les centres d'intérêt (lexique), devenus officiels pour l'enseignement des langues, à partir de 1925 ; cela en faisait donc un manuel novateur. Dans les *Exercices de traduction*, la progression est strictement grammaticale, même si elle est mise en contexte grâce au texte à traduire. De plus, cette entrée par la grammaire suit, globalement, outre les premières leçons sur la prononciation, les huit catégories de la grammaire traditionnelle (article, substantif, adjectif qualificatif, pronoms et adjectifs déterminatifs, verbe, adverbe, préposition, conjonction)³. On sait qu'à cette époque, la grammaire scolaire s'était déjà orientée, dès le début de la Troisième République, vers une approche syntaxique devant conduire l'écolier à la production de textes. Louis Pastre le savait, mais, l'approche comparatiste était déjà bien complexe avec une progression qui reposait sur les catégories grammaticales. Cependant,

¹ PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane J. Comet, 86 p.

² Voir : annonce dans la *Revue Catalane*, n° 158, décembre 1919, p. 243-249, de la publication prochaine de « Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du Français et du Catalan (textes d'auteurs français et catalans) ».

³ Le dernier ouvrage de Louis Pastre, une grammaire catalane en français, selon les normes de l'Institut d'Estudis Catalans, suivra encore les catégories de la grammaire traditionnelle. L'explication vient sûrement du fait que, s'adressant à un public adulte, il avait la préoccupation de ne pas le désarçonner par rapport à sa propre expérience scolaire. Pompeu Fabra fit le même choix avec sa *Gramàtica francesa* publiée en 1919, ainsi qu'avec son *Abrégé de grammaire française* de 1928.

Voir : PASTRE Louis [1925]. *Éléments de grammaire catalane : rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. J.-S. Pons*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 128 p.

même s'il propose de progresser selon les catégories de la grammaire traditionnelle, les remarques contrastives reposent le plus souvent sur une analyse syntaxique, puisque l'élève est appelé à produire des compositions (textes longs) en catalan et en français. Plus que de la méthode de grammaire-traduction, déductive, qui part de la règle de grammaire illustrée par des phrases sans contexte, les *Exercices de traduction* de Louis Pastre s'inscrivent plutôt dans le cadre de la méthode de lecture-traduction, inductive, qui part du texte et va vers la règle, en fonction des besoins d'expression et de la maturité des apprenants¹. À cet effet, Louis Pastre n'abordait dans ses remarques que les aspects de la morphosyntaxe suffisamment pertinents pour une analyse contrastive.

Cette démarche le mènera, entre novembre 1912 et mai 1913, à produire une nouvelle série d'articles, dans la *Revue catalane*, intitulée « Les catalanisms à l'école »² et tirée à part, en 1913³ :

Nous [l'] offrons à nos collègues avec le ferme espoir que ce modeste travail les aidera à réagir contre le préjugé qui consiste à dire que le catalan nuit à l'enseignement du français⁴.

Il souhaitait démontrer, au contraire, par l'analyse de rédactions d'élèves de onze ans, se préparant au certificat d'études et habitant expressément dans les différentes petites régions de Roussillon, Conflent, Vallespir, Cerdagne et Capcir, « les résultats déplorables obtenus par la méthode officielle ou méthode de proscription du catalan à l'école⁵. Louis Pastre compulsa également, avec l'autorisation de l'inspecteur d'Académie, les compositions françaises de la session 1912 des candidates et candidats au certificat d'études et au brevet élémentaire, et constata : « le catalan y exerce encore ses ravages alors qu'avec la méthode de traduction il aurait pu y apporter ses bienfaits »⁶.

Il ne s'agit donc plus d'un manuel, éventuellement destiné aux écoliers, mais d'un recueil de cacologies corrigées et expliquées, à l'adresse des enseignants. Louis Pastre se

¹ Voir : BESSE Henri (2006). *Méthodes et pratiques des manuels de langue*. Paris, Crédif-Didier, p. 25-30.

² PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°71, novembre 1912, p. 328-330 ; n°72, décembre 1912, p. 367-370. – (1913a). *Revue Catalane*, n°73, janvier 1913, p. 25-27 ; n°74, février 1913, p. 59-62 ; n°75, mars 1913, p. 93-96 ; n°76, avril 1913, p. 125-128 ; n°77-78, mai-juin 1913, p. 185-192.

Le linguistique catalan Joan Solà (1940-2010) considérait ces articles comme « *el treball més extens sobre catalanisms en francès* » [le travail le plus important sur les catalanisms en français]. Voir : SOLÀ Joan (1980). « Tractats de catalanisms », p. 559-582. In *Miscel·lània Aramon i Serra. Estudis de llengua i literatura catalanes oferts a R. Aramon i Serra en el seu setantè aniversari, II*. Barcelona, Curial, p. 569.

³ PASTRE Louis [1913]. *Les catalanisms à l'école. Enquête faite dans les écoles du Roussillon avec la collaboration de plusieurs instituteurs roussillonnais*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 53 p. [Voir illustration 4.2.3 et annexe 4.2.3.](#)

⁴ PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°71, novembre 1912, p. 328.

⁵ *Ibid.*, p. 329.

⁶ PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°77-78, mai-juin 1913, p. 189.

propose donc d'entrer dans la langue française par des phrases fautives authentiques, dont les faiblesses sont imputables à la langue catalane :

Nous allons donc noter au passage ces catalanisms (expressions catalanes et mots catalans francisés, noms changeant de genre, verbes changeant d'auxiliaire, règles d'accord faussées, mots impossibles à analyser, etc., etc.) et nous les classerons comme suit pour plus de commodité : 1° Catalanisms provenant d'une addition de mots ; 2° Catalanisms provenant d'une suppression de mots ; 3° Catalanisms provenant d'une substitution de mots ; 4° Catalanisms provenant d'une interversion de mots¹.

Même si l'approche est désormais inévitablement syntaxique, la cacologie, critiquée à l'école française dès son apparition au milieu du XIX^e siècle², rappelait aussi les listes de locutions vicieuses, produites par Jean Mattes, par exemple, en 1844, dans ses *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*³. Cette dernière publication de Louis Pastre, en faveur du catalan à l'école, fut contreproductive. En effet, comment encourager les maîtres à introduire la langue régionale en classe, après leur avoir démontré qu'elle est la cause des piètres compétences de leurs élèves dans la langue nationale, la seule devant être en usage dans l'école ? La tendance naturelle des enseignants, après la lecture d'un tel plaidoyer à contre-emploi, fut certainement d'être encore plus intraitables contre tout mot de catalan échappant aux enfants. Il était en effet plus facile d'appliquer « la méthode officielle ou méthode de proscription du catalan à l'école »⁴, que d'appliquer, au risque d'une remontrance de l'inspecteur primaire, les orientations de Louis Pastre. De plus, celles-ci exigeaient une bonne compétence en catalan, dont la quasi-totalité des instituteurs des Pyrénées-Orientales devait être dépourvue. D'ailleurs, si l'inspecteur d'Académie autorisa Louis Pastre à compulser les devoirs d'examens⁵, c'est qu'il devait être certain que la proposition qui en découlerait ne serait point en contradiction avec le règlement scolaire⁶. En revanche, l'instituteur et journaliste Privat Chevalier semblait, pour sa part, sincèrement enthousiaste :

¹ PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°71, novembre 1912, p. 328.

² Voir : CHERVEL André (2008). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*. Paris, Retz, p. 575-578.

³ MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine, 192 p. [2^e édition en 1866].

⁴ PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°71, novembre 1912, p. 329.

⁵ PASTRE Louis (1912). « Les catalanisms à l'école ». *Revue Catalane*, n°76, avril 1913, p. 126.

⁶ En février 1913, Louis Pastre reçut une lettre de félicitation de l'Inspecteur d'académie ; nous en ignorons le motif. Voir : *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°162, p. 694.

Aujourd'hui les instituteurs roussillonnais qui savent combien l'influence irraisonnée, irréfléchie, inconsciente du catalan, est néfaste au point de vue du français sauront gré à M. Pastre de leur indiquer le moyen d'éviter le retour des anciennes fautes. La brochure de M. Pastre doit être mise dans toutes les mains¹.

Il n'en reste pas moins que la méthode comparative demande une compétence approfondie dans les deux langues, voilà un facteur limitant de taille pour l'école primaire. Cet inconvénient devient rédhibitoire quand l'un des deux idiomes est la cible de l'ostracisme officiel, à l'école et dans la société tout entière. L'ambition de Louis Pastre pour le catalan à l'école primaire était donc démesurée, et ses propositions didactiques basées sur le compromis, même si elles étaient légitimes, furent perçues comme des contorsions baroques, non seulement par les « francimands irréductibles qui se figurent que tout est perdu si les idiomes locaux franchissent le seuil de l'école »², mais aussi par les régionalistes. Jean Amade, par exemple, qui, même s'il félicitait Louis Pastre de « son courage »³ car il reconnaissait ne pas être habitué « à trouver sous la plume des membres de l'enseignement primaire un plaidoyer en faveur du catalan »⁴, lui qui n'avait pas été un enfant du peuple et qui était professeur de lycée, combattait « l'exclusivisme de M. Louis Pastre qui veut que devant les tout petits l'instituteur ne prononce jamais un mot de catalan »⁵. Même le félibre rouge et instituteur Prosper Estieu ne démordait pas de la méthode de traduction précoce, contestable pédagogiquement et incontestablement condamnée par l'article 13 du règlement scolaire :

Crezi qu'En Pastre a tòrt de non voler parlar en lenga d'òc al mainats de cinq o sièis ans qu'arriban à l'escòla sens saber un mòt de francez, lenga estrangèra per els. Com se faire comprendre dels en lor parlar qu'en francez? Vos òc redizi: i a que la metòda "bi-lingue" d'En Savinian qu'es la bona, - e ia pas de "mixte" que tengue⁶...

[Je crois que Pastre a tort de ne pas vouloir parler en langue d'oc aux enfants de cinq ou six ans qui arrivent à l'école sans savoir un mot de français, langue étrangère pour eux. Comment se faire

¹ CHEVALIER Privat (1913). « Le régionalisme dans l'enseignement en Roussillon ». *Politique et Littérature*, n° 5, février 1913, p. p. 133.

² PASTRE Louis (1910-1911). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 401.

³ AMADE Jean (1912). *L'idée régionaliste*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, Librairie Comet, p. 137. Jean Amade reprend, dans le chapitre « Dialectes populaires et pédagogie régionaliste » (p. 123-140), l'essentiel de son article : AMADE Jean (1911). « Le catalan à l'école », *Revue Catalane*, n°59, 15 novembre 1911, p. 368-375.

⁴ *Ibid.*

⁵ *Ibid.*, p. 134.

⁶ Brouillon de réponse de Prosper Estieu à Jules Delpont, au dos d'une lettre que ce dernier lui avait adressée le 10 novembre 1910, afin de recueillir son avis, à propos de l'intention de Louis Pastre d'envoyer une adresse au ministre de l'Instruction publique et félibre, Maurice Faure, pour l'introduction du catalan à l'école. Source : Collegi d'Occitania, Toulouse, Delpont Jules / CP 592.

comprendre d'eux en ne leur parlant que français ? Je vous le redis : il n'y a que la méthode bi-lingue de Savinien qui soit bonne, et il n'y a pas de mixte qui tienne...]

Malgré tout, Louis Pastre n'hésita pas à prêcher par l'exemple, ce qui n'était pas toujours le cas de ses opposants régionalistes. Ainsi, probablement face à des difficultés administratives pour appliquer son exigeante méthode de traduction sur le temps scolaire ou dans le cadre de la scolarité obligatoire, il proposa, en 1911 et 1912, des « cours d'adulte d'enseignement bilingue »¹, présentés aussi comme « cours de français (méthode savinienne)² », et destinés aux élèves déjà « munis du certificat d'études »³. Il les accueillait à son école Voltaire. La *Revue Catalane* s'en félicitait, en décembre 1911 :

Ce cours intéresse les jeunes auditeurs à tel point qu'ils prennent plaisir à réciter, chez eux et à haute voix, les belles poésies catalanes dont ils ont eu à faire la traduction en français sous la direction de leur maître⁴.

Notre instituteur organisa aussi, en dehors de l'école, des cours de catalan pour des élèves en âge scolaire, avec la collaboration de son ami⁵, l'imprimeur de la *Revue Catalane*, Joachim Comet (1856-1921). Un de ces anciens élèves, Mathieu Py (1909-1997), se rappelait, en 1992, cette expérience vécue vers 1915, alors qu'il n'avait que 6 ans. Cela signifierait que Louis Pastre exposait ses élèves au catalan plus précocement qu'il ne le préconisait prudemment dans ses publications :

C'était Comet qui imprimait ces devoirs et nous, nous allions les chercher, il avait dit [Louis Pastre]: « Vous pouvez apprendre le catalan chez Comet ». C'est lui [Louis Pastre] qui nous incitait à passer. Il y avait l'imprimerie pour tous. Alors à l'imprimerie, il nous apprenait le catalan. Ceux qui voulaient, il ne l'avait jamais imposé. Ceux qui voulaient, il nous apprenait le catalan. Louis Pastre, je me rappelle, ce que nous avons appris en catalan, on l'avait joué au Família⁶.

Au-delà de cette surprenante expérience caractéristique de l'obstination dont faisait preuve Louis Pastre, nous n'avons plus relevé de nouvelle initiative pratique de sa part, dans

¹ « Cours d'adultes de la Société d'Études catalanes ». *Revue catalane*, n° 63, mars 1912, p. 142.

² « Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°60, 15 décembre 1911, p. 397.

³ *Ibid.* repris dans : « Le catalan à l'école ». *La Veu del Canigó*, n°31, 11 février 1912, p. 38-40, avec un complément sur « la portée morale et sociale » du « savinianisme », grâce auquel on évite de « mépriser ses parents » et on combat « la désertion des campagnes ».

⁴ *Ibid.*

⁵ PASTRE Louis (1921). « Joachim Comet » [Éloge funèbre]. *Revue Catalane*, n°172, mars-avril 1921, p. 27-28.

⁶ Voir annexe 4.2. 7 : Transcription d'un fragment d'entretien entre Mathieu Py et Étienne Frénay, auquel nous sommes reconnaissant de nous avoir informé de l'existence de ce document exceptionnel. Nos remerciements vont également à Michèle Ros, directrice des Archives municipales de Perpignan qui a bien voulu nous en faciliter l'accès.

le cadre scolaire ou périscolaire, pour la langue catalane des enfants¹. Cependant, l'instituteur continuait à veiller pour la défense de la langue régionale. Ainsi, en réponse à une conférence « contre la langue catalane »², donnée, le 3 mars 1912, sous les auspices de l'Association polytechnique, au Théâtre municipal de Perpignan, par Monsieur Nougaret, dit « Chantrouille »³ par ses élèves du cours de rhétorique du collège de Perpignan, Louis Pastre réagit. Il présenta à son tour, le 16 mars 1912, une conférence contradictoire, dans la salle du Cercle démocratique de Perpignan, association liée au Parti radical. *La Revue Catalane* en fit le compte-rendu :

Le conférencier, dont on connaît les remarquables travaux sur la langue catalane, s'excuse tout d'abord de parler d'une langue qui n'est pas la sienne et qu'il prononce fort mal, étant *gavatx*. Après ce bref exorde, M. Pastre entre immédiatement *in medias res* et aborde l'histoire de la langue catalane. [...] Avec son érudition bien connue, M. Pastre étudie ensuite les particularités de la syntaxe catalane. Il signale, en passant, les catalanismes employés couramment par les enfants du Roussillon et établit la nécessité d'enseigner parallèlement aux enfants de nos écoles les deux langues catalane et française, de façon à leur inculquer une connaissance plus approfondie de cette dernière. C'est maintenant le tour de la littérature catalane. Le conférencier, que l'auditoire suit avec une attention très soutenue, évoque les anciens troubadours, les écrivains de l'époque classique [...], la décadence, les chants populaires, les Goigs [...]. Par des extraits judicieusement choisis dans l'œuvre des écrivains de la Renaissance catalane, et dont M. Grandó fait ressortir habilement toutes les nuances, le conférencier montre l'élasticité, la concision, l'énergie et l'harmonie de la langue catalane⁴.

Le 22 décembre 1912, Jean Amade intervint à son tour avec une nouvelle conférence, sur « L'âme roussillonnaise »⁵, au Théâtre municipal de Perpignan⁶, dont Louis Pastre rendit compte dans la *Revue Catalane*. S'ensuivit une controverse dans *L'Indépendant* sur le

¹ On relève, hors cadre scolaire, que le 24 juillet 1917, Louis Pastre représenta l'Associació protectora de l'Ensenyança Catalana (Barcelone) à la remise des prix, dans le parc du Família-Cinéma de Perpignan, du Concours de langue catalane organisé par la Société d'Études Catalanes et destiné aux jeunes et adultes (à partir de 16 ans), aux enfants (moins de 16 ans) et aux « réfugiés parlant catalan ». Voir : « Concours de langue catalane ». *Revue Catalane*, n° 129, 15 juillet 1917, p.112-113 ; PLANA G. de la (1917). « Notre concours ». *Revue Catalane*, n°130, 15 août 1917, p. 147-149.

² « Une conférence contre la langue catalane, dans un pays de langue catalane et, par conséquent, devant un auditoire presque exclusivement catalan, ce n'est déjà pas banal ». Voir : PASTRE Louis (1912). « Une conférence sur la langue catalane ». *Revue Catalane*, n°63, mars 1912, p. 76-78.

³ Voir : ROSENSTEIN Jean-Marie (2008). *Du vieux bahut au nouveau lycée : Histoire du lycée Arago : Perpinyà 1808-2008*. Prada, Terra nostra, ICRECS Institut Català de Recerques en Ciències Socials, p. 129.

⁴ CRÉANGE M. (1912). « Choses du Roussillon. Une conférence intéressante ». *Revue Catalane*, n° 64, avril 1912, p.104-105.

Charles Grandó ou Carles Grandó (1889-1975) était en 1912 un jeune poète catalan du Roussillon qui faisait ses débuts en catalanisme, guidé par Louis Pastre à qui il dédia un poème la même année. Voir : GRANDO Charles (1912). « La Nina ». *Revue Catalane*, n°66, juin 1912, p. 168-170.

⁵ PASTRE Louis (1913). « L'âme roussillonnaise : Conférence de M. Jean Amade ». *Revue Catalane*, n°73, janvier 1913, p. 11-13.

⁶ La conférence fut suivie par la représentation de « Lo cant del Vallespir », le propre poème de Jean Amade, mis en musique par Déodat de Séverac, avec la participation de cent choristes et musiciens.

bilinguisme à l'école. Le 30 décembre 1912, Monsieur Nougaret¹ répondit à « Un groupe d'instituteurs Roussillonnais »², qui s'étaient manifestés, dans le même journal, le 27 décembre 1912, favorables à « la théorie scolaire du bilinguisme »³, défendue par Louis Pastre et Jean Amade, qui s'étaient manifestement accordés sur l'essentiel. Certains instituteurs avaient mis à l'essai « la théorie », avec « d'excellents résultats »⁴. Alors, le professeur du collège pérorera :

Et voilà, messieurs du groupe des instituteurs français du Roussillon, où vous allez prendre votre mot d'ordre ! Voilà comment vous pratiquez vos obligations envers ces parents qui défendent à leurs enfants de parler patois et ne vous les confient qu'à la condition expresse que vous seconderez leur défense⁵ !

L'Indépendant décida de mettre fin à la polémique et mentionna, le 1^{er} janvier 1913, un article de « M. P. » (Monsieur Pastre ?), qui ne fut pas publié. Nous avançons l'hypothèse qu'il s'agissait de l'article finalement inséré le 26 janvier 1912, dans *La Veu del Canigó*, la revue dirigée par Horace Chauvet, également journaliste à *L'Indépendant*. Louis Pastre ne faisait que reprendre l'historique de la pédagogie régionaliste que le chanoine Aurouze avait présenté en détail, dans son ouvrage de 1907.

A partir de 1913, Louis Pastre s'achemine donc vers la fin de sa carrière d'instituteur (1920) et il semble bien que l'année 1907 restera, probablement, la plus marquante quant à son engagement en faveur des enfants de « gueux », et de leur langue à l'école. Au-delà, son combat pour la langue catalane se diversifiera et, à côté de la pédagogie, dont l'importance relative s'amenuisera, l'instituteur catalaniste, venu du syndicalisme, ajoutera les études de linguistique et de littérature, comme nouvelles cordes à son arc d'homme de combat.

Finalement, pour qualifier l'œuvre de Louis Pastre, en particulier dans le domaine de la pédagogie, souvent envers et contre tous, nous prenons à notre compte ce qu'il écrivait lui-même, en 1915, à propos de Ramon Llull, dans le fascicule *Ramon Llull et son œuvre pédagogique* :

¹ Le principal du collège de Perpignan adressa à ce sujet, un rapport au recteur, le 31 décembre 1912. ADH : 1T6510.

² Un groupe d'instituteurs roussillonnais (1912). « Le bilinguisme ». *L'Indépendant*, 28 décembre 1912, p.2.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

⁵ NOUGARET (1912). « Bilinguisme ou unilinguisme ? ». *L'Indépendant*, 30 décembre 1912, p. 2. Voir annexe 4.2.8.

Il nous apparaît sous la figure de l'éducateur convaincu, guidé par une idée qu'il croit bonne et consacrant sa vie entière à lutter pour cette idée qu'il veut faire partager aux autres en la leur "démontrant"¹.

¹ PASTRE Louis [1915]. *Ramon Llull et son œuvre pédagogique*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, p. 2.

Cet ouvrage fut écrit à l'occasion du VI^e centenaire de la mort de Ramon Llull (1232/33-1215/16), l'écrivain, philosophe, pédagogue, mystique et missionnaire, auteur, entre autres, des récits d'éducation : *Llibre d'evast e Blaquerna* et *Llibre de meravelles*. Ramon Llull est aussi considéré comme étant le créateur de la prose littéraire en langue catalane et le premier philosophe écrivant en langue vulgaire.

Louis Pastre écrivait en substance : « Ramon Llull se distingue nettement de Rabelais, de Montaigne et de Rousseau quant au but de l'éducation. [...] Mais notre docteur illuminé doit cependant être considéré comme le précurseur de ces grands maîtres en pédagogie parce que, comme eux et avant eux, il réprouve le système pédagogique qui sacrifie le corps à l'intelligence et l'intelligence à la mémoire ». (p. 23-24)

En 1916, la revue pédagogique *Quaderns d'Estudi*, dirigée par Eugeni d'Ors et éditée par la Mancomunitat de Catalunya qui l'adressait gratuitement à tous les enseignants, reproduisit, en version catalane, l'étude de Louis Pastre.

PASTRE Lluís (1916). « La pedagogía de Ramón Llull ». *Quaderns d'Estudi*, Barcelona, any II, vol. I, n^o3, desembre 1916, p. 190-203.

Épilogue

Avant de conclure l'étude sur la vie, l'œuvre et l'époque de Louis Pastre, entre 1881 et 1907, au travers du prisme du catalan et de l'école en Roussillon, il est utile de donner de la perspective à cette période. Pour cela, nous jalonnons la suite de la biographie de notre instituteur, en signalant ses nouvelles publications et en relevant quelques faits marquants. Pour suivre le fil de son idée sur le catalan à l'école, formulée définitivement en 1907, mais féconde jusqu'en 1913, avec la parution d'ouvrages d'application et la mise en place d'initiatives connexes, nous reprendrons, de façon synthétique, notre narration à la veille de la Grande Guerre, jusqu'à la mort de Louis Pastre, en 1927.

A la charnière de la période que nous avons étudiée, au sujet du catalan et de l'école, et de celle qui pourrait être l'objet d'une analyse future, à propos du catalan dans la société, un fait éclaircissant peut-être d'un nouveau jour les engagements passés de Louis Pastre et annonce ses priorités à venir. En effet, en 1912, alors qu'il publie la série d'articles « Les catalanismes à l'école », la *Revue Catalane* lance un appel « Pour le dictionnaire »¹. Louis Pastre s'engage pleinement dans ce projet de vocabulaire bilingue français-catalan du Roussillon, aux côtés de l'imprimeur Joachim Comet et de Raymond de Lacvivier² (1852-1930). Ce dernier, roussillonnais de père gascon, linguiste érudit, est aussi correspondant de l'Institut d'Estudis Catalans.

La Grande Guerre retentit gravement dans le débat sur la norme du catalan en Roussillon. Les positions germanophiles d'Antoni Maria Alcover et d'Eugeni d'Ors

¹ « Pour le dictionnaire ». *Revue Catalane*, n°63, 15 mars 1912, p. 65.

² Ausiàs Vera travaille actuellement, dans le cadre d'un master d'Études catalanes à l'université de Perpignan, sur le rôle de Raymond de Lacvivier dans l'adoption en Roussillon du catalan normé : « Estudi sobre la correspondència inèdita de Raymond de Lacvivier (del 1903 al 1921), entorn del projecte de diccionari de la Societat d'Estudis Catalanes ».

provoquèrent la rupture avec les catalanistes roussillonnais. Louis Pastre écrivit même au chanoine majorquin pour lui demander de préciser sa position¹. Antoni Maria Alcover en rendra compte dans son *Bolletí*, plusieurs années plus tard :

La primeria de gener de 1915 rep jo carta del gramàtich rossellonès, En lluis Pastre, demanantme què hi deya jo de la "barbàrie alemanya" i dels crims i atrocitats que cometien els exèrcits del Kaiser. Li contestí que condemnava tota barbàrie fos de qui fos [...]. La meva contesta no agradà gota an Pastre, perque no enviava a l'infern tots els alemanys, i no declarava sants els francesos².

[Au début du mois de janvier 1915, je reçus la lettre du grammairien roussillonnais Louis Pastre, qui me demandait mon avis à propos de la "barbarie allemande" et des crimes et atrocités que commettait l'armée du Kaiser. Je lui ai répondu que je condamnais toute barbarie, quelle qu'elle soit [...]. Ma réponse ne plut pas du tout à Pastre, parce que je n'envoyais pas en enfer tous les Allemands, et que je ne sanctifiais pas les Français.]

La discorde avait atteint en son cœur la Société d'Études Catalanes. En 1915, Juli Delpont incarna la scission, sur fond de différends orthographiques et de vieilles rancœurs idéologiques, au centre desquelles il plaçait Louis Pastre :

Une scission vient de se produire, à la Société d'Études Catalanes, entre les partisans de l'orthographe littéraire traditionnelle (groupe de M. Delpont), et les partisans de la nouvelle orthographe scientifique (groupe de M. Pastre). Par esprit de tolérance, nous n'avions pas tenu rigueur à M. Pastre de ses précédentes déclarations : « Comme on met du bon Dieu et de la Sainte Vierge dans la Revue Catalane, il me plait aussi d'y mettre mes textes anti-religieux ». Mais comme il vient d'ajouter maintenant : « Ceux qui ne sont pas contents de la Revue n'ont qu'à partir, moi j'y suis, j'y reste », nous voilà brutalement prévenus³.

En 1921, quand Louis Pastre sollicita une aide à l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana⁴, probablement afin de publier le deuxième volet français-catalan de sa

¹ Juli Delpont fit référence à cela dans une lettre insultante et menaçante qu'il adressa à Antoni Maria Alcover, le 3 février 1915. ARM : AM79.

Louis PASTRE reçut, en 1919, la médaille d'honneur attribuée par le Comitè de Germanor amb els Voluntaris Catalans, pour son aide aux Catalans du sud combattants volontaires aux côtés de la France, contre l'Allemagne. Voir : « La Catalogne reconnaissante », *Revue Catalane*, n°149, 15 mars 1919, p. 59.

Le fils aîné, Pierre (1886-1956) et le fils cadet de Louis Pastre, Jules (1897-1970), furent mobilisés.

Voir : FRANCIS-AYROL P. [FRANCIS François = PISTACHE François] (1927). « Louis PASTRE est mort ». *L'Éveil Catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1. Voir : annexe épilogue 2.

² ALCOVER Antoni Maria (1923). « En defensa pròpia ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°3, septembre-octobre 1923, p. 152.

³ Circulaire envoyée, el 23 juillet 1915, par Jules Delpont à Louis Barrière, imprimeur de *Montanyas Regaladas* (1915-1923), la revue dissidente de Jules Delpont. UPVD : Fonds Grando.

⁴ «Acords de la sessió del dia 7 de gener». *Bulletí de l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana*, n°2, febrer 1921, p. 15.

*Méthode des doubles textes*¹, dont la partie catalane-française était déjà parue en 1920², le sang de Jules Delpont ne fit qu'un tour. Le mal ne pouvait venir que du métèque Louis Pastre :

C'est un Languedocien et des Barcelonais qui s'apprêtent à coller aux Roussillonnais l'orthographe catalane embochisée, dont ils n'ont que faire, et qu'ils tiennent, par avance, pour nulle et non avenue³ ?

Malgré cela, Louis Pastre continua à creuser son sillon. L'adoption des normes orthographiques de l'Institut d'Estudis Catalans par les Roussillonnais était devenue sa priorité. En avril 1919, alors qu'il travaille toujours sur le projet de dictionnaire français-catalan, on perçoit, en substance, dans le courrier qu'il adresse à Joachim Comet, qu'il est un militant pragmatique qui sacrifie l'accessoire à l'essentiel :

Il est absolument nécessaire que ce dictionnaire ait une orthographe uniforme et il n'en existe pas d'autre que celle de l'Institut, que je n'approuve certes pas entièrement, mais devant laquelle je m'incline par discipline parce qu'elle a le mérite, inestimable à mes yeux, de marquer la fin d'une anarchie dont la langue catalane n'a que trop souffert⁴.

On relève aussi, en juin 1919, dans une lettre à Raymond de Lacvivier, que Louis Pastre garde toujours l'école comme point de référence :

On oppose toujours à l'orthographe de l'Institut l'orthographe traditionnelle. Il serait plus exact de dire que, à des règles fixées par un groupe à la tête duquel se trouve Pompeu Fabra le seul homme compétent en grammaire en Catalogne, on préfère l'orthographe individuelle, celle que chacun avait employée jusqu'ici suivant les goûts. Qu'arriverait-il si en France, nous avions chacun notre orthographe !... et comment ferions-nous dans les écoles ?... C'est tout simplement absurde⁵.

Cependant, cet engouement pour la langue et sa normalisation ne fut pas suffisant pour maintenir l'élan de la *Revue Catalane*, ou peut-être fut-il, au contraire, une des possibles

¹ PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie catalane J. Comet, 86 p.

² PASTRE Louis (1919). « Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du français et du catalan ». *Revue Catalane*, n°158, décembre 1919, p. 243-249.

³ Ll. P. [Lluís Pellisser = DELPONT Jules] (1921). « Une panne du "faux catalan" ». *Montanyes Regalades*, n°62, février 1921, p. 32.

Voir aussi : Ll. P. (1920). « L'orthographe fantaisiste de M. Pastre ». *Montanyes Regalades*, n°49, janvier 1920, p. 16.

DELPONT Jules (1920). « Un cours de faux catalan, à Perpignan ». *Montanyes Regalades*, n°59, novembre 1920, p. 175-176.

Voir : annexe épilogue 1.

⁴ Lettre de Louis Pastre à Joachim Comet, du 11 avril 1919. Source : Archives des descendants de Raymond de Lacvivier, document aimablement communiqué par Ausiàs Vera.

⁵ Lettre de Louis Pastre à Raymond de Lacvivier du 4 juin 1919. Source : Archives des descendants de Raymond de Lacvivier, document aimablement communiqué par Ausiàs Vera.

raisons de l'interruption d'une réalisation régionaliste qui dura 15 ans. La *Revue* disparut, brutalement, après le n°175 de septembre-octobre 1921. L'augmentation du coût de l'abonnement consécutif à trop d'ambition éditoriale, avec le projet de publier de nombreux hors textes, ou bien l'éloignement de Jean Amade, chargé de cours à l'université de Montpellier depuis 1919, ou alors encore la perte de spécificité annoncée par une plus grande place faite aux poètes français du Roussillon, constituent autant d'autres hypothèses¹.

On remarque que Louis Pastre, promu vice-président en 1921, ne donnait pourtant plus de longs articles à la *Revue Catalane* depuis 1917. En septembre 1919, on y trouva, pour la première fois, seize pages encartées, hors-texte, d'un « Cours de langue catalane par correspondance permettant d'étudier seul, chez soi et à temps perdu, la langue et la littérature catalanes »². Ce dernier correspondait aux premiers feuillets de *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*, qui vit le jour en 1920. L'encart ne parut plus, sans explication, après le numéro d'octobre 1920.

Le compte rendu de la première réunion de la Colla del Rosselló³, association qui allait prendre le relais de la Société d'Études Catalanes, fut publié dans le dernier numéro de la *Revue Catalane* de septembre-octobre 1921⁴. L'assemblée constitutive avait eu lieu le 25 septembre 1921. On retrouvait, à la tête la nouvelle association catalaniste, d'anciens membres de la Société d'Études Catalanes. Horace Chauvet⁵ était le président et, Charles Grando (1889-1975), et Jules Delpont se partageaient la vice présidence. Ils s'étaient donc réconciliés, ou bien étaient-ils ainsi sommés de le faire réellement. En effet, Jules Delpont avait proféré, en 1917, des accusations de philologue « philoboche »⁶ à l'encontre de Charles Grando. Louis Pastre en avait été encore la cible, comme nous l'avons vu, quelques mois

¹ Voir : « À nos lecteurs ». *Revue Catalane*, n°17, janvier-février 1921, p. 1-3.

Voir aussi: CAMPS Christian (1976). « Une société savante roussillonnaise disparue : La Société d'Études Catalanes (1906-1921) ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, p. 333-334.

² [PASTRE Louis (1920).] « Cours de langue catalane par correspondance permettant d'étudier seul, chez soi et à temps perdu, la langue et la littérature catalanes ». *Revue Catalane*, hors texte, n° 167, septembre 1920 ; n°168, octobre 1920.

³ Voir : COSTA Georges (1976). « La Colla del Rosselló (1921-1941) et Nostra Terra (1936-1939) sociétés culturelles roussillonnaises ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 337-350.

⁴ TESTIS (1921). « "La Colla" ou les mainteneurs de la langue et de la tradition roussillonnaise ». *Revue Catalane*, n°175, septembre-octobre 1921, p. 168-170

⁵ Horace Chauvet, président, qui avait cependant cessé d'appartenir à la Société d'Études Catalanes depuis 1916. Voir : « Liste des membres de la société ». *Revue Catalane*, n°109, janvier 1916, p. 4.

⁶ Jules Delpont n'avait pas accepté que Charles Grando obtienne un accessit au prix décerné par la section philologique de l'Institut d'Estudis Catalans, pour sa monographie *El sota dialecte rossellonès de Perpinyà i de la plana del Rosselló*.

DELPONT Jules (1917). « La philologie philoboche du roussillonnais Charles Grando ». *Montanyes Regalades*, n° 18, juin 1917, p. 89-91.

avant la constitution de la Colla del Rosselló¹. Malgré cela, l'instituteur à la retraite s'impliqua dans la nouvelle association, sans pour autant être membre du bureau. Ainsi, le secrétariat fut assumé par le jeune François Pistache (1886-1973) dit François Francis, qui nous semble avoir été le protégé de Louis Pastre².

Le sujet des normes orthographiques et de leur adaptation au catalan du Roussillon, qui fut la cause de la scission au sein de la Société d'Études Catalanes, dont Jules Delpont rendait responsables Charles Grando et Louis Pastre³, était devenu le projet initial du nouveau groupement⁴. Mais pour Charles Grando, cette association qui n'éditera pas de revue, devait rompre avec le modèle de la Société d'Études Catalanes : « Son action s'exercera dans le vaste champ de l'expansion populaire, aux horizons illimités, et non dans le cercle étroit d'un groupe d'études aux efforts souvent stériles »⁵. Pierre Vidal, retiré de toute activité associative, n'était pas de cet avis. Il l'exprimait dans une lettre non datée, qu'il adressa probablement en 1921 ou 1922 à Antoni Maria Alcover, avec lequel il avait donc repris contact⁶ :

Aqui no tenim cap revista que valgui. La Revue catalane ha mort. Les Montanyes Regalades, la Revue historique du diocèse de Perpignan, ja les deveu rebre ; son poca cosa. La Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, morta ; la Société archéologique, morta ; Ruscino que jo havia fundat, surt dues vegades l'any, y lo que dona es un no-rès. Jo no m'en cuido mes fa 8 anys. No tenim res mes que « amateurs » y ja sabeu que'ls « amateurs » son una pesta per la sciencia⁷.

[No n'avons plus ici aucune revue qui vaille. La Revue Catalane est morte. Les Montanyes Regalades, la Revue Historique du Diocèse de Perpignan, vous devez sûrement les recevoir ; c'est peu de chose. La Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, morte ; la Société archéologique, morte ; Ruscino que j'avais fondée, paraît deux fois par an, et ce qu'elle publie n'est pas grand chose. Je ne m'en occupe plus depuis 8 ans. Nous n'avons plus que des « amateurs » et vous savez bien que les « amateurs » sont la peste pour la science.]

¹ Ll. P. [Lluís Pellisser = DELPONT Jules] (1921). « Une panne du "faux catalan" ». *Montanyes Regaladas*, n°62, février 1921, p. 32. Voir : annexe 1 épilogue.

² Voir : PASTRE Louis (1915). « Poèmes de guerre » [François Francis]. *Revue Catalane*, n°104, août 1915, p. 125-128.

Voir aussi : FRANCIS-AYROL P. [FRANCIS François = PISTACHE François] (1927). « Louis PASTRE est mort ». *L'Éveil Catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1. Voir : annexe 2 épilogue.

³ DELPONT Jules (1917). « La philologie philoboche du roussillonnais Charles Grando », *op.cit.*, p. 91.

⁴ Voir : TESTIS (1921). « "La Colla" ou les mainteneurs de la langue et de la tradition roussillonnaise ». *Revue Catalane*, n°175, septembre-octobre 1921, p. 168.

⁵ GRANDO Charles (1924). « Que sera la "Colla del Rossello" ? ». *Le Courrier de Céret*, 16 décembre 1923.

⁶ Horace Chauvet rendra visite à Antoni Alcover, à Majorque, le 27 août 1923.

Voir : ALCOVER Antoni Maria (1923). « Entrevers de l'obra del diccionari an el Rosselló ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°3, septembre-octobre 1923, p. 140.

⁷ ARM : AM 23/96.

Une des premières initiatives du groupe fut la proposition de cours de catalan par correspondance, que Louis Pastre assumait un moment, en diffusant ses textes à traduire dans l'*Éveil Catalan*¹ (1922-1931), de février 1924 jusqu'à l'interruption subite et non expliquée, en avril 1924. Parmi les réalisations réussies de la Colla, il y eut les Jeux Floraux bilingues, créés en 1924, avec la participation active de Louis Pastre qui fut le premier rapporteur du concours catalan², avant que Charles Grando ne lui succédât dès 1925³.

Le dictionnaire bilingue du catalan roussillonnais, commencé dans le cadre de la Société d'Études Catalanes, et appelé de ses vœux par Horace Chauvet, président de la Colla, ne vit pas le jour⁴. Cependant, Louis Pastre publia en 1925, deux ans avant de mourir, *Éléments de grammaire catalane rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne*⁵. Depuis les grammaires catalanes en français, de Pierre Puiggari⁶ (1852 et 1910), d'Albert Saisset⁷ (1894), et de Raymond Foulché-Delbosch⁸ (1902), ce type d'ouvrage faisait défaut, en Roussillon et au-delà. Cependant, même si Louis Pastre restait fidèle à l'analyse comparative des deux langues⁹, et faisait référence aux particularités du catalan roussillonnais, on peut supposer que l'*Abrégé de grammaire catalane*¹⁰ de Pompeu

¹ PASTRE Louis (1924). « Cours de langue catalane par correspondance », parties 1 et 2. *L'Éveil Catalan*, n° 47, 1er février 1924, p. 4 ; partie 3, n° 48, 15 février 1924, p. 4 ; parties 4 et 5, n° 49, 1er mars 1924, p. 4 ; parties 8 et 9, n° 50, 15 mars 1924, p. 4 ; parties 10 et 11, n° 51, 1er avril 1924, p. 4 ; parties 12 et 13, n° 52, 15 avril 1924, p. 4.

² « La fête des Jeux Floraux ». *La Tramontane*, n° 91-92, juillet-août 1924. p. 126.

³ « Céretans et vallespirencs à la Compagnie du Genêt d'Or ». *Le Courrier de Céret*, 6 février 1926.

⁴ Voir : TESTIS (1921). « "La Colla" ou les mainteneurs de la langue et de la tradition roussillonnaise ». *Revue Catalane*, n°175, septembre-octobre 1921, p. 168.

⁵ PASTRE Louis [1925]. *Éléments de grammaire catalane rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. J.-S. PONS*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 128 p.

Cette grammaire fut imprimée à 450 exemplaires. La même année, le volume de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des P.-O., imprimé chez Barrière à Perpignan, fut tiré à 400 exemplaires ; *Les Trabucaires ou les bandits du Roussillon*, d'Henry Aragon, imprimé chez Barrière, à 500 exemplaires. ADPO : 2T20.

Cet ouvrage est présent dans un nombre plus élevé de bibliothèques que tous les autres : mis à part les établissements du Roussillon et la BNF, on le trouve à : Biblioteca Pública Arús (Barcelone), Universitat Autònoma de Barcelona, Universitat de Barcelona, Bibliothèque de Genève, University of Rochester (USA), New York Public Library, Staatsbibliothek zu Berlin, Trinity College Library Dublin, University of St Andrews Fife (Grande Bretagne), Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg (Suisse).

⁶ PUIGGARI Pierre (1852). *Grammaire catalane-française à l'usage des Français*. Perpignan, Jean-Baptiste Alzine, VIII-134 p. [Réédité avec une préface de Pierre Vidal : Perpignan, Barrière, 1910, 137 p.]

⁷ SAISSET Albert (1894). *Grammaire catalane suivie d'un petit traité de versification catalane*. Perpignan, Imprimerie de Ch. Latrobe, 93 p.

⁸ FOULCHÉ-DELBOSCH Raymond (1902). *Abrégé de grammaire catalane*. Barcelone, Imprimerie et librairie l'Avenç, 236 p.

⁹ Cet aspect fut remarqué par : ROUQUET Joseph (1926). « Les livres : en Roussillon : Louis Pastre – Éléments de Grammaire Catalane, rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. Joseph- S. PONS ». *Oc*, n° 56, 1er décembre 1926, p 2.

¹⁰ FABRA Pompeu (1928). *Abrégé de grammaire catalane*. Barcelone, Société d'édition "Les Belles Lettres", 94 p.

Fabra, publié à Paris, en 1928, perturba la vie éditoriale des *Éléments de grammaire catalane* de notre instituteur¹.

De plus, l'ouvrage de Louis Pastre parut la même année que la circulaire du 14 août 1925, du ministre de l'Instruction publique Anatole de Monzie (1876-1947). Ce texte refusait, d'une part, que les idiomes locaux fussent utilisés pour l'enseignement du français et, d'autre part que les instituteurs fassent des leçons dans ces idiomes². Les efforts des pédagogues régionalistes de la Troisième République se voyaient ruinés. L'action que la Ligue pour la Langue d'Oc à l'École avait menée benoîtement auprès des gouvernements radicaux, depuis 1923, était un échec³. Son meneur, Jean Bonnafous⁴ (1893-1987), originaire du Quercy, comme le ministre de Monzie, fut professeur agrégé d'espagnol au collège de Perpignan et rédacteur en chef de l'hebdomadaire *La Renaissance Catalane*. Il sollicita donc Louis Pastre, en 1923, pour qu'il signât une déclaration publiée dans les journaux du Midi. On y demandait aux instituteurs de ne jamais punir les élèves pour avoir parlé la langue régionale à l'école, de la comparer au français dans l'enseignement de ce dernier, et d'exposer « la vérité sur ce prétendu "patois" qui est, en réalité, la survivance plus ou moins pure de la langue des Troubadours »⁵.

Louis Pastre, bien que retraité, fut un des deux enseignants catalans à avoir signé l'appel, l'autre était encore plus âgé que lui. Il s'agissait d'Henry Danoy⁶ (1859-1928), catalan d'origine, retiré à Saint Laurent de la Salanque (Roussillon), poète provençal et catalan, ayant terminé sa carrière de professeur d'anglais à Apt. Manifestement, dans les années 1920, la cause du catalan à l'école manquait de prosélytes. De plus, en Catalogne du Sud, le coup d'état de Miguel Primo de Rivera (1870-1930), en septembre 1923, avait entraîné la dissolution de la Mancomunitat de Catalunya, l'institution publique qui menait, depuis 1914, sous la présidence d'Enric Prat de la Riba, une politique linguistique volontariste. En 1913, sous son impulsion, l'Institut d'Estudis Catalans avait publié les

¹ L'édition critique des œuvres complètes de Pompeu Fabra cite, parmi les grammaires catalanes en français antérieures, celle de Louis Pastre, avec une erreur cependant sur la date de publication. Voir : FABRA Pompeu (2005-2011). *Pompeu Fabra: Obres completes. Sota la direcció de Jordi Mir i Joan Solà*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, vol. 2, p. 321.

² Voir : TERRAL Hervé (2005). *La langue d'oc devant l'école (1789-1951) : entre lutte et répression, la place accordée à l'occitan dans l'enseignement (textes choisis)*. Puylaurens, Institut d'études occitanes, p. 255-258.

³ Voir : LESPOUX Yan (2010). «Autour d'une revendication méridionale : la Ligue pour la langue d'oc à l'école (1923-1928)». *Annales du Midi*, n° 271, juillet-septembre 2010, p. 391-406.

⁴ Sur le catalanisme *sui generis* de Jean Bonnafous, Voir : RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana: La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., p. 539-566.

⁵ « La défense de notre langue ». *L'Éveil Catalan*, 15 juin 1923.

⁶ Voir : BEZSONOFF Joan Daniel (2005). « Henri Danoy (1859-1928), un félibre catalan ». In *Mélanges roussillonnais. Bulletin de la Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 112, p. 241-274.

normes orthographiques du catalan. Au contraire, les représentants du régime autoritaire à la mairie de Barcelone diffusèrent, en octobre 1925, la version espagnole intégrale de la circulaire sur les idiomes locaux d'Anatole de Monzie, alors que depuis 1918, toutes les écoles qui dépendaient de l'administration municipale dispensaient l'enseignement en catalan¹.

Cependant, dans les années 1930, le catalaniste du nord Alfons Mias (1903-1950) recommandait encore les *Éléments de grammaire catalane* de Louis Pastre aux élèves adultes de son cours par correspondance². De même, en 1960, dans son appel pour l'enseignement du catalan à l'école française, après une rencontre avec Robert Lafont³ (1926-2009), le poète et militant Jordi Pere Cerdà (1920-2011) proposa, dans la revue *La Tramontane*⁴, la grammaire de Louis Pastre aux instituteurs désireux de se lancer dans l'application de la loi Deixonne de 1951⁵. En 1965, le linguiste Catalan du nord Henri Guiter (1909-1994) écrivait encore :

¹ Jordi MONÉS i PUJOL-BUSQUETS (1984). *La llengua a l'escola (1714-1939)*. Barcelona, Barcanova, p. 164.

² MIAS Alfons (1935). *Quelques observations sur l'état actuel de la langue catalane en Roussillon*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 45 p.

³ Voir : BONET Luc (2008). « Una carta de Robert LAFONT a Antoni CAYROL (Jordi Pere CERDÀ), de 1959 : Mirall d'un combat per l'ensenyament i altres engatjaments per la llengua del poble ». *Lengas : revue de sociolinguistique*, n°64, p. 99-110.

⁴ Voir : CERDÀ Jordi Pere (1960). « Pour la culture régionale ». *La Tramontane*, n° 430-431, p. 36-38.

Repris dans CERDÀ Jordi Pere [pseud. de CAYROL Antoine] (1988). *Cant alt. Autobiografia literària*. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, p. 280 : « Se référer à ce qui a été fait chez nous, je pense à la Grammaire de Pastre, établie après l'adoption des normes de Fabra et qui ne demanderait qu'une légère révision ».

⁵ Loi dite « Deixonne » n°51-46 du 11 janvier 1951, du nom de son rapporteur Maurice Deixonne (1904-1987) fut le premier texte officiel autorisant l'enseignement du catalan. En fait, elle ne permettait que l'enseignement facultatif « des langues et dialectes locaux », en fin d'études primaires et dans le secondaire. Cela revenait à cantonner, paradoxalement, les langues vernaculaires dans la sphère de l'étranger, du non national, des langues enseignées mais non enseignantes, et concurrentes malheureuses des langues étrangères. Au nom du monolinguisme de l'État-nation, l'évolution vers un enseignement-apprentissage intégré du français et des langues régionales, d'autant plus aisé au sein de la famille romane, fut donc écarté. Cependant, l'article 2 de la loi Deixonne stipulait : « Des instructions pédagogiques seront adressées aux recteurs en vue d'autoriser les maîtres à recourir aux parlers locaux dans les écoles primaires et maternelles chaque fois qu'ils pourront en tirer profit pour leur enseignement, notamment pour l'étude de la langue française ». Les instructions pédagogiques annoncées ne vinrent pas.

La loi Deixonne a été abrogée et remplacée par l'article L-312-10 du Code de l'éducation en 2000, modifié par la loi n°2005-380 *d'orientation et de programmation pour l'avenir de l'école* du 23 avril 2005 : « Un enseignement des langues et cultures régionales peut être dispensé tout au long de la scolarité selon les modalités définies par voie de convention entre l'Etat et les collectivités territoriales où ces langues sont en usage ». La circulaire du 19 mars 1996 suivant la loi relative à la langue française n°94-665 du 4 août 1994 dispense de l'obligation d'enseigner exclusivement en français dans «les formations effectuées dans le cadre de l'enseignement des langues et cultures régionales ou étrangères dans le cadre des sections européennes ou à vocation bilingue et représentant un maximum de 50% du volume total des enseignements».

Bien que la loi de 1994 stipule dans son article 1 : «Le français est la langue de la République», l'article 21 précise : «Les dispositions de la présente loi s'appliquent sans préjudice de la législation et de la réglementation relatives aux langues régionales de France et ne s'opposent pas à leur usage ».

La révision constitutionnelle de 2008 a introduit les langues régionales par l'article 75-1, dans la partie de la Constitution relative aux collectivités territoriales : « Les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ».

La circulaire n° 20021-167 du 5 août 2001, modifiée par la circulaire n° 2003-090 du 5 juin 2003, à la suite d'autres textes qui avaient ouvert la voie, en 1982 et en 1995, donne le cadre de l'organisation d'un enseignement bilingue à parité horaire, entre la langue régionale et le français, dès l'école maternelle. Cependant, selon l'arrêté du 12 mai 2003 : « Aucune discipline ou aucun domaine disciplinaire, autre que la langue régionale, ne peut être enseigné exclusivement en langue régionale ».

«L'excellente grammaire de Pastre n'a pas été suivie d'autres grammaires d'auteurs roussillonnais »¹.

La préface était signée par l'ancien élève de l'école primaire d'Ille, Joseph Pons, devenu professeur, mais surtout poète. Josep Sebastià Pons, alors en pleine possession de son art, avait trouvé la juste alchimie entre la langue du peuple et les normes de l'Institut. « Conservons la nuance roussillonnaise dans la couleur générale du catalan »², disait-il déjà en 1911.

Le « muscat de la parra »³ avait mûri, et si le poète se rappelait la comptine de son « antic mestre d'estudi »⁴ [ancien maître d'école], c'est, qu'avec Louis Pastre, le catalan à l'école pouvait devenir le catalan pour la vie.

La guilla riu, [Le renard rit,]

La guilla reia, [Le renart riait,]

La guilla riurà. [Le renard rira].

Muscat tot vert, [Muscat tout vert,]

Com un givert. [Comme du persil.]

Muscat tot rós, [Muscat tout roux,]

Menjat de dos en dos. [Mangé goulument.]

Muscat granat, [Gros grains de muscat / Muscat grenat,]⁵

Ditxós qui l'ha encetat ! [Heureux qui l'a goûté le premier !]

Alors que, depuis sa mise à la retraite d'instituteur, il occupait la fonction de sous-bibliothécaire adjoint à la bibliothèque municipale de Perpignan¹, auprès de Pierre Vidal,

¹ GUITER Henri (1965). « Quelques participes passés anormaux dans le catalan du Roussillon ». *Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg, 1962*. Paris, tome I, p. 399-414, p. 409.

En 1999, le linguiste catalan du nord Pere Verdaguer publia le premier volume de sa *Grammaire de la langue catalane: Les origines de la langue*. Une deuxième partie sur la morphologie et la syntaxe est attendue.

VERDAGUER Pere (1999). *Grammaire de la langue catalane : Les origines de la langue*. Barcelona, Curial, 389 p.

² PONS Joseph (1911). « M. Paul Bergue et le catalan roussillonnais ». *L'Indépendant*, 8 juin 1911, p. 2.

Ce positionnement de Joseph Pons s'inscrivait dans une controverse avec Paul Bergue (Pau Berga), à propos de la langue catalane littéraire en Roussillon, dont *L'Indépendant* et *La Veü del Canigó* se firent l'écho. Horace Chauvet l'avait trop grossièrement synthétisée ainsi : « Se contenter des ressources peut-être insuffisantes du parler roussillonnais [à propos de Pons] ; ou bien aller compléter leur bagage littéraire au-delà des Pyrénées et risquer de rester incompris [à propos de Bergue] ». CHAUVET Horace (1911). « Le problème de la langue roussillonnaise ». *L'Indépendant*, 27 mai 1911, p. 1.

³ PASTRE Louis [1925]. *Éléments de grammaire catalane, op.cit.*, p. 6.

⁴ *Ibid.*

⁵ « *granat* » peut signifier « gros » ou bien « grenat ».

Louis Pastre s'éteignit, à 63 ans, avant son « vieil ami et maître », le 15 février 1927². Il fut emporté par une congestion pulmonaire³, en son ancien logement de fonction d'instituteur, qu'il occupait depuis 1915⁴, à l'école Paul-Bert de Perpignan. L'avis mortuaire de la famille, publié dans le journal *L'Indépendant* du 17 février 1927, informait : « L'inhumation aura lieu à Clermont-l'Hérault, dans le caveau de famille ». Nous avons cependant constaté, avec grand étonnement, que les registres bien tenus du cimetière de la ville natale de Louis Pastre n'en font nullement mention ; aucune indication n'apparaît non plus sur le caveau familial⁵. Il en est de même pour les archives et le cimetière de Lacoste, le village tout proche d'où est issue sa famille paternelle.

Le Cercle Démocratique, groupement proche du Parti radical, et la Colla del Rosselló publièrent aussi, dans le même journal, un avis mortuaire. Cela témoigne de la permanence de l'engagement républicain et catalaniste de notre instituteur. Le périodique *L'Éveil Catalan*, sous la plume de P. Francis-Ayrol (François Pistache) et de François Tresserre, rendit immédiatement hommage au défunt, le 26 février 1927⁶. Charles Bauby, en fit de même dans *La Tramontane* de mars 1927⁷. Dans *La Veue de Catalunya* du 20 novembre 1927, l'écrivain *noucentista* de gauche Alfons Maseras⁸ (1884-1939) se proposait de remédier à l'absence d'un hommage plus immédiat :

Mai no és tard per reparar un oblit [...], se'ns permetrà una petita necrologia del laboriós filòleg rossellonès. Institutor, Lluís Pastre va consagrar la seva vida als estudis pedagògics i filològics, pels

¹ Voir : Lettre du secrétariat général de l'Institut d'Estudis Catalans à Louis PASTRE. *Arxiu Històric* de l'IEC, Barcelone.

Voir aussi : *Compte rendu d'une visite d'élèves de l'École normale de Perpignan à la bibliothèque municipale le mercredi 16 juin 1926*. Visite commentée par M. Pastre. Fonds ancien de la Médiathèque municipale de Perpignan. MF Ms 174

² Acte de décès n°216, année 1927 : Archives de l'état civil de la Ville de Perpignan.

³ C. G. [Carles GRANDO] (1927). « Mort d'en Lluís Pastre ». *La Veue de Catalunya*, 3 mars 1927.

⁴ Voir ; *Revue Catalane*, n°109, 5 janvier 1916, p. 5. L'école Paul-Bert se situait à l'emplacement actuel de la Haute École d'Art de Perpignan, près du Pont d'en Vestit, à l'extrémité est de la rue Foch.

⁵ Nous remercions le gardien du cimetière de Clermont-l'Hérault pour sa gentillesse.

⁶ FRANCIS-AYROL P. [FRANCIS François = PISTACHE François] (1927). « Louis PASTRE est mort ». *L'Éveil Catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». *L'Éveil Catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

Voir : annexe 2 épilogue.

⁷ BAUBY Charles (1927). « Ceux qui s'en vont : Louis Pastre ». *La Tamontane*, n° 123, mars 1927, p. 69.

Voir : annexe 3 épilogue.

⁸ Alfons Maseras était un disciple du pancatalano-occitaniste Josep Aladern (1869-1918) qui avait été en relation étroite avec Louis Pastre ; ce dernier lui avait dédié son ouvrage sur Ramon Llull publié en 1915. Rédacteur à *El Poble Català*, aliadophile de gauche pendant la Grande Guerre, Alfons Maséras, membre de la Société d'Études Catalanes, fut ensuite fidèle aux Jeux Floraux de la Colla del Rosselló.

Voir : CORRETGER Montserrat (1995). *Alfons Maseras, intel·lectual d'acció i literat*. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 17 et RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., p. 474. Nous remercions également Marie Grau pour ses précisions sur les Jeux Floraux de la Colla del Rosselló.

quals va sentir vocació des de molt jove. I va aplicar-se d'una manera especial a l'estudi de la nostra llengua i al seu ensenyament entre els seus deixebles perpinyanesos. [...]

En contacte constant amb infants de llengua catalana, [...], el veiem aplicar-se a estudiar el català per si sol i en relació amb el francès. [...]

Quant a la seva « Grammaire Catalane », ornada amb un pròleg del poeta Josep-Sebastià Pons, n'hi ha prou amb dir que és simple i pràctica, i que accepta i segueix les normes ortogràfiques establertes per l'Institut d'Estudis Catalans. [...]

Lluís Pastre ha mort deixant una obra inèdita : la traducció francesa del « Llibre de les Bèsties », de Lull, amb notes i una notícia biogràfica. L'obra era terminada en 1925, data en la qual el malaguanyat gramàtic ens escrivia¹.

[Il n'est jamais tard pour réparer un oubli [...], on nous permettra une petite nécrologie du laborieux philologue roussillonnais. Instituteur, Louis Pastre consacra sa vie aux études pédagogiques et philologiques, pour lesquelles il ressentit la vocation, dès son plus jeune âge. Il s'appliqua tout spécialement à l'étude de notre langue et à son enseignement à ses jeunes disciples perpignanais. [...] Au contact permanent des enfants de langue catalane, [...] nous le voyons s'appliquer à étudier le catalan pour lui-même et en relation avec le français. [...]

Quant à sa « Grammaire Catalane », ornée d'un prologue du poète Josep-Sebastià Pons, il suffit de dire qu'elle est simple et pratique, et qu'elle accepte et suit les normes orthographiques établies par l'Institut d'Estudis Catalans. [...]

Louis Pastre est mort en laissant une œuvre inédite : la traduction française du « Livre des Bêtes », de Lull, avec des notes et une notice biographique. L'œuvre était terminée en 1925, date à laquelle le regretté grammairien nous écrivait.]

En réalité, il n'y avait pas eu d'oubli nécrologique dans *La Veu de Catalunya*. L'hommage, publié le 3 mars 1927, avait seulement été discret. C'est pourtant Charles Grando, un ancien disciple de Louis Pastre, correspondant perpignanais du quotidien barcelonais et, comme notre instituteur, « mainteneur-fondateur » de la section catalane des Jeux Floraux de la Colla del Rosselló², qui l'avait signé³.

¹ MASERAS Alfons (1927). « L'obra de Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, edició del matí, n°9820, 20 novembre 1927, p.7.

Voir : annexe 5 épilogue.

Idem Any 37, Núm. 9821 (21 nov. 1927) Ed. Vespre[p. 5]*

² À partir de 1926, les Jeux Floraux de la Colla del Rosselló deviennent : Compagnie Littéraire du Genêt d'Or - Jeux Floraux du Roussillon.

³ C. G. [GRANDO Carles] (1927). « De les terres catalanes : Perpinyà : Mort d'en Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, 3 mars 1927.

Voir : annexe 4 épilogue.

En revanche, la nécrologie écrite par François Pistache (qui signait P. Francis-Ayrol), dans *l'Éveil Catalan*, placée à la une du périodique, nous apparaît d'une grande sincérité :

Louis Pastre ! que ce nom évoque de travaux, de méthode, d'obstination dans un but de décentralisation rationnelle, honnête, sans arrière pensée anti-gouvernementale !

Louis Pastre, c'est l'audacieux philologue qui, sans crainte des représailles administratives, parle d'instaurer le Catalan à l'École. Conception hardie que celle de vouloir enseigner aux écoliers roussillonnais, en même temps que le français, la *llengua mare*, celle qu'ils ont sucée avec le lait maternel.

On n'a pas suffisamment apprécié peut-être le geste de cet instituteur, accompli à une époque où l'Université menait guerre ouverte contre notre pauvre idiome. On ne l'a point non plus prisé à sa valeur ce geste, car il convient de considérer que Pastre n'était pas de chez nous ; il n'était pas Catalan. Mais de puissants facteurs l'avaient amené à s'adonner corps et âme à une œuvre noble et belle entre toutes : l'épuration et la réglementation de notre parler roussillonnais lamentablement corrompu. Pastre avait suivi de très près le mouvement splendide de renaissance qui convulsait les terres catalanes de l'autre côté des monts, mouvement qui aboutit à une apothéose : création d'un Institut, d'une Académie, d'écoles catalanes, établissement de règles orthographiques, etc. A cet exemple il rêvait d'une résurrection. D'autre part, il fut intimement lié au grand et regretté philologue catalan d'Espagne Josep Aladern (Cosme Vidal), qui vécut à Perpignan de nombreuses années, et cette amitié, semble-t-il, influa grandement sur ses travaux¹.

Pendant des années et des années – toute une vie pourrions-nous dire – Pastre s'évertua à vulgariser les règles grammaticales et l'orthographe de notre idiome. [...] D'aucuns brillent dans la poésie, sans bagage et nantis d'une culture superficielle, Pastre, lui, sut demeurer dans l'ombre et le recueillement du cabinet de travail, l'ouvrier laborieux qui construit, pierre à pierre, le monument dont nos petits neveux seront un jour fiers.

Nous avons eu la curiosité de rechercher dans la *Revue catalane* [...] tout ce que cet instituteur avait créé, et nous sommes demeuré étonné devant l'immensité de l'œuvre².

Ainsi, d'autres « doubles vies »¹ de l'instituteur occitano-catalan, à la fois histoire personnelle et histoire de la société, seraient susceptibles d'être étudiées. Ses écrits sur la

¹ La *Revue Catalane*, n°144 du 15 octobre 1918, page 236, nous apprend que le fils de Josep Aladern, Pompeu, vivait à Perpignan. Nous n'avons pas de trace d'un séjour prolongé de Josep Aladern à Perpignan ; il est possible que François Pistache fasse une confusion avec Josep Maria Folch i Torres.

Le Collègi d'Occitania de Toulouse conserve une carte postale adressée à Prosper Estieu, écrite conjointement, depuis Perpignan par Josep Aladern et Jules Delpont, en août 1912.

² FRANCIS-AYROL P. [FRANCIS François = PISTACHE François] (1927). « Louis PASTRE est mort ». *L'Éveil Catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

Voir : annexe 2 épilogue.

langue catalane, et dans une moindre mesure, sur la langue occitane², sont une invitation pour une nouvelle étude biographique. Cette dernière pourrait être ancrée dans une époque, de 1907 à 1927, marquée par la Première Guerre mondiale, et analysée sous l'angle des vicissitudes de l'instauration d'une norme linguistique commune aux Catalans de part et d'autre des Pyrénées. Le débat sur la norme de l'occitan se situait dans la même orbite, mais Louis Pastre n'intervint pas à ce sujet.

¹ Voir : CLOT Yves (1989). « L'autre illusion biographique ». Enquête, Biographie et cycle de vie. <<http://enquete.revues.org/document99.html>>. [Consulté le 21 février 2012]

² En 1913, Louis Pastre publia *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, 163 p., 3 fr.

Pierre FOUCHÉ jugea sévèrement cet ouvrage : « Simple description, d'ailleurs incomplète ». Voir : FOUCHÉ Pierre (1926). « Chronique philologique des parlers provençaux anciens et modernes (1913-1924) ». *Revue de Linguistique Romane, tome 2*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, p. 126.

Cependant, il s'agit d'un des deux ouvrages de Louis Pastre les plus diffusés dans les bibliothèques du monde entier : mises à part les collections des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et la BNF, ce volume se trouve à : université de Girona, université de Poitiers, Columbia University in the City of New York (USA), New York Public Library, The British Library, The British Library St. Pancras London, British National Bibliography Wetherby West Yorkshire, National Library of Austria, Universitat de Girona, Columbia University in the City of New York, New York Public Library, The British Library, The British Library St. Pancras London, British National Bibliography Wetherby West Yorkshire, National Library of Austria.

Approche bibliométrique de l'œuvre écrite de Louis Pastre

Pour terminer cet épilogue, nous présenterons, dans le cadre d'une succincte approche bibliométrique, la totalité de l'œuvre écrite de Louis Pastre ainsi que l'écho que nous avons pu en recueillir, dans la bibliographie.

Louis Pastre est l'auteur de 17 ouvrages et de 110 parutions dans des périodiques (articles, cours, poèmes). Les longs articles furent publiés en plusieurs parties. Afin d'analyser l'ensemble des publications sur le long terme, nous avons considéré chaque partie publiée d'un même article comme une publication à part entière. Certains ouvrages correspondent au tiré à part de longs articles ayant fait l'objet d'une publication en plusieurs parutions. Nous avons de même considéré chaque ouvrage comme une publication à part entière, sans différencier les tirés à part des productions originales.

Notre instituteur fut particulièrement productif entre 1907 et 1917¹. Cela correspond, pour la plus grande partie, aux dates extrêmes de la meilleure période de la *Revue Catalane* (1907-1921) qui se situe, au vu du nombre de pages de chaque volume annuel, entre 1907 et 1914². On remarque cependant que Louis Pastre ne publia rien en 1914. Pour le deuxième semestre de 1914, on peut imaginer qu'il désira réagir, lui l'internationaliste, à la déclaration de guerre et à la mobilisation de ses deux fils.

Il publia l'essentiel de ses articles dans l'organe de la Société d'Études Catalanes, dont il était le secrétaire fondateur. Cependant, dès 1904, ses premiers écrits furent versés à la *Veü de Catalunya*, le journal de la bourgeoisie catalaniste de la Catalogne du sud des Pyrénées, et au *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, dont il était un militant actif. Les autres périodiques dans lesquels on a pu trouver des textes de Louis Pastre sont, par ordre chronologique : *El Poble Català* (1906, Barcelone), *La Bourse du Travail* (1906, Perpignan), la *Revista Catalana d'Educació* (1909, Barcelone), *Occitania* (1911, Paris), *Rialles* (1912, Perpignan), *La Veü del Canigó* (1913, Perpignan), *Quaderns d'Estudi* (1916, Barcelone) et *L'Éveil Catalan* (1924, Perpignan).

¹ Graphique : Distribution chronologique de l'œuvre complète de Louis Pastre. Voir annexe 6 épilogue.

² Le nombre moyen de pages des volumes annuels de la *Revue Catalane*, entre 1907 et 1914, s'élève à 385, tandis qu'il n'est que de 217, entre 1915 et 1921. Pour la deuxième période, si l'on exclut l'année inachevée de 1921 (80 pages), le nombre moyen de pages reste très inférieur à la première période, soit 253. En Première période, le nombre annuel de pages varie entre 280 (1914) et 468 (1910) ; en deuxième période, il oscille entre 208 (1915) et 280 (1918).

Plus de la moitié des parutions de Louis Pastre à la *Revue Catalane* furent tirées à part et représentent 11 ouvrages, sur un total de 17.

Alors, seulement 6 ouvrages correspondent à des écrits originaux, parmi lesquels 3 ont été écrits en collaboration avec un autre auteur :

- *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille* (1901 et 1902), avec Jules Combes ; et avec Sylvain Davin,
- *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans* (1903 et 10 éditions), et
- *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans* (1904, non retrouvé).

Louis Pastre est l'auteur à part entière de :

- *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault* (1913),
- *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes* (1920) et
- *Éléments de grammaire catalane rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne* (1925).

Les 11 ouvrages qui correspondent à des tirés à part d'articles de la *Revue Catalane* sont :

- *Le catalan à l'école* (1907),
- *Llengües germanes* (1907, non retrouvé),
- *Jeux floraux de la Société d'Études Catalanes* (1907, attribué à Louis Pastre),
- *La langue catalane populaire en Roussillon* (1908),
- *Critique des traductions catalanes du Songe d'Athalie* (1909),
- *Les prétérits catalans en Catalogne et en Roussillon* (1909),
- *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans* (1911),
- *De l'emploi de l'hi et de els hi* (1912),
- *Les catalanismes à l'école* (1913),
- *Ramon Llull et son œuvre pédagogique* (1915),
- *Perrault, Charles: La version catalane de Peau d'âne* (1917).

L'analyse des thèmes traités par Louis Pastre révèle un auteur éclectique¹. Cependant, il s'agit avant tout d'un pédagogue et d'un linguiste, intéressé par la didactique du français et du catalan et, en particulier, par la grammaire comparée de ces deux langues. Il a abordé également l'étude de la langue occitane, mais d'un point de vue essentiellement anthropologique². De plus, avant 1907, on remarque aussi un intérêt pour les questions sociopolitiques.

¹ Graphique : Distribution thématique de l'œuvre complète de Louis Pastre. Voir : annexe 7 épilogue.

² *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault* (1913) figure dans : VAN GENNEP Arnold (1992). *Manuel de folklore français contemporain : supplément à la bibliographie méthodique, tomes III et IV ; revu et*

L'examen de la bibliographie culturelle, dans les livres et les périodiques, en catalan et en français essentiellement, et aussi en occitan, nous rappelle que l'œuvre de Louis Pastre n'est pas aussi méconnue ou oubliée que l'on aurait pu le penser¹. En effet, depuis 1903, lorsque paraît, dans la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*², la première mention relative à l'œuvre de Louis Pastre, jusqu'aux dernières références, en 2011, nous avons relevé 245 occurrences, soit une moyenne de 2,3 citations par an. Cela permet de souligner que, mis à part le temps où Louis Pastre était en vie, en y incluant aussi l'année 1928, avec une moyenne annuelle de 4,4 occurrences, la période allant de 1970 à 2011 se distingue par une moyenne de 2,6. L'intérêt pour l'œuvre de Louis Pastre correspond donc au regain de l'idée régionaliste à partir des années 1970, après une longue période de recentralisation, qui débuta avec la Seconde Guerre mondiale.

On remarque aussi que, du vivant de notre instituteur, trois années se distinguent. La publication des *Éléments de grammaire catalane*, en 1925, génère un pic d'intérêt. De même, en 1921, on observe les effets de la parution, l'année précédente, de la *Méthode des doubles textes*. Le sommet de l'année 1906 s'explique par la diffusion des chroniques des réfugiés catalans, avec lesquels Louis Pastre était en relation étroite. Ce ne sont donc pas les ouvrages et articles relatifs à l'école et au catalan à l'école qui ont provoqué le plus d'écho ! Une exception concerne cependant l'ouvrage *Les catalanismes à l'école*, publié en 1913, et distribué gratuitement aux instituteurs.

Quant aux territoires³ où l'on retrouve les échos de l'œuvre de Louis Pastre, les pays catalans représentent près des trois-quarts du total, avec près de 30% pour la seule Catalogne et presque de 45% pour le Roussillon. L'Occitanie recueille 17% du total des occurrences ; la France, hormis le Midi, représente 7%, et l'étranger 3%. Ainsi, Louis Pastre, surtout en tant que référence catalaniste, dépasse le localisme roussillonnais dans lequel on aurait pu l'enfermer a priori.

complété par Bernadette Guichard. Paris, Maisonneuve et Larose, p. 23. L'ouvrage *La langue catalane populaire en Roussillon* (1908) est également mentionné en page 104.

¹ Graphique : Distribution chronologique des occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et son œuvre, 1903-2011. Voir : annexe 8 épilogue.

² «En vente à la Bibliothèque d'Éducation : Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille : Par Jules Combes, Louis Pastre». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, n° 19, 1^{er} février 1903, p. 1.

³ Graphique : Distribution géographique des occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et de son œuvre. Voir : annexe 9 épilogue.

La quasi-totalité des références à Louis Pastre publiées en Catalogne, le sont en catalan. Cela n'est pas le cas en Roussillon, ni en Occitanie pour la langue d'oc.

Conclusion

La question du catalan et de l'école française en Roussillon était une réalité de longue date avant que Louis Pastre en fût le révélateur le plus zélé. Elle s'était manifestée dès l'immédiat lendemain de l'annexion à la France. Ainsi, à une époque où le Roussillon et la Cerdagne étaient devenus les nouvelles « frontières naturelles »¹ méridionales du Royaume de France, « la langue du pays » fut l'acolyte du français dans une tentative d'instauration de l'école gratuite, sur les deniers des municipalités. De même, un siècle plus tard, lorsque la Monarchie espagnole prétendit recouvrer ses positions dans les anciens comtés catalans, la République naissante fit un essai d'instauration de la gratuité de l'école française en Roussillon, à la charge de l'État, en y incluant « l'idiome du pays ».

Nous faisons référence, d'abord, à l'ordonnance de 1672 pour « l'établissement de plusieurs petites escolles dans la ditte ville de Perpignan [...], tant en langue françoise qu'en celle du pays »². Nous pensons, ensuite, à la loi du 8 pluviôse an II (27 janvier 1794), relative à l'établissement d'un instituteur laïque de langue française, rémunéré par le trésor public, principalement dans les départements de langues bretonne, germanique et basque, auxquels le député à la Convention Bertrand Barère de Vieuzac fit ajouter les départements de la Meurthe et celui des Pyrénées-Orientales. Cette priorité à la gratuité scolaire, dont devait bénéficier aussi le Roussillon, doit être rapprochée du décret du 27 brumaire an III (17 novembre 1794)

¹ Comme suite à l'invasion de la Hollande espagnole par Louis XIV, en 1672, l'Espagne essaya de récupérer, en vain, le Roussillon par les armes. Jusqu'à la paix de Nimègue en 1678, la France fut à l'origine de plusieurs tentatives d'échange du Roussillon contre les Flandres. Selon Patrice Poujade : « Cette affaire d'échange montre que la France ne tenait pas par-dessus tout à faire coïncider sa frontière avec la ligne de crête pyrénéenne, mais a pensé se servir des territoires conquis [Roussillon et Cerdagne] comme monnaie d'échange pour acquérir les Pays Bas, plus proches des centres politiques français ». Voir : POUJADE Patrice (2010). *Le voisin et le migrant : Hommes et circulations dans les Pyrénées modernes, XVI^e-XIX^e siècle*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 31.

² Lettre de l'intendant Carlier du 3 février 1672, aux consuls de Perpignan. Cité par : TORREILLES Philippe (1914). « La diffusion du français à Perpignan après l'annexion (1660-1700) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 55, p. 368. ADPO : 112 AC 1128.

qui tolérait « l’idiome du pays »¹ comme « moyen auxiliaire »² de l’enseignement en langue française. C’était le temps où la Convention déclarait la guerre à ses « ennemis fanatiques »³.

Nous avons vu également que, lorsque l’État n’eut plus à craindre de mouvement centrifuge en Roussillon, la tolérance scolaire vis-à-vis de la langue locale se mua, comme en témoignent les modèles des règlements de 1851 et de 1881, en politique de proscription, commune à des régimes toujours aussi antagonistes.

C’est donc la Troisième République qui recueillit les fruits des politiques d’assimilation antérieures. Ainsi, quand Louis Pastre arriva en Roussillon, en 1888, l’adhésion à la nouvelle patrie était un fait majoritaire. Cela ne signifiait pas pour autant un usage généralisé du français. Effectivement, dix ans après la loi Guizot, la première école normale de garçons de Perpignan, fondée en 1843, avait gagné son autonomie départementale parce que l’emploi du « langage barbare »⁴, différent de celui des départements voisins, était habituel dans les écoles rurales. Contre celui-ci, la nouvelle institution s’appliqua à faire observer une « interdiction absolue »⁵ ; cette dernière était d’ailleurs déjà en vigueur au petit séminaire de Prades, depuis 1824. Malgré cela, à la veille des lois Ferry, avec près de 49% d’illettrés, l’école française avait échoué dans l’alphabétisation des Roussillonnais, presque aussi mal intégrés linguistiquement à la France que les Bretons⁶.

L’échec de l’instruction publique en Catalogne française interpella probablement le directeur de l’école mutuelle des enfants pauvres de Perpignan, Côme Rouffia (1790-1874). Trois-quarts de siècle avant Louis Pastre, la *Grammaire Française-Catalane* de Côme Rouffia, dont il ne nous reste aujourd’hui que la mention du titre à la une du journal local antigouvernemental *Le Publicateur* du 25 janvier 1834, prétendait peut-être déjà mettre à la disposition des instituteurs et des moniteurs au contact des enfants du peuple, un outil pour l’apprentissage du français par la langue locale. Il semble que ce fut Jean Mattes (1809-1891), sous-directeur de l’école normale de Perpignan, ancien élève de Côme Rouffia, qui parvint à

¹ Cité par : PASTRE Louis (1910). « La langue catalane et son utilité pédagogique ». *Revue Catalane*, n°45-46, septembre-octobre 1910, p. 399.

² *Ibid.*

³ Intervention de Barère présentant le décret additionnel du 30 pluviôse, an II (18 février 1794), à la loi du 8 pluviôse (27 janvier 1794), sur les idiomes étrangers et l’enseignement de la langue française. GUILLAUME James (1897). *Procès-verbaux du comité d’instruction publique de l’assemblée législative, tome troisième*. Paris, Imprimerie Nationale, p. 359.

⁴ Enquête de 1833 (Guizot) sur la situation des écoles primaires dans les P.-O., ADPO : 2J82, p. 17 V°.

⁵ *Ibid.*

⁶ En 1877, avec 48,6% d’illettrés, le Roussillon ne devançait que la Bretagne et le Massif Central.

finaliser le projet du précédent, ou du moins qui fit aboutir la même idée. Il publia, en 1844, des *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane*, destinées aux ouvriers roussillonnais.

Côme Rouffia, qui avait servi pendant l'occupation napoléonienne de la Catalogne espagnole et qui y avait donc connu l'officialité sporadique du catalan, annonçait qu'il se référerait à la grammaire catalane de Josep Pau Ballot (1747-1821), publiée à Barcelone en 1815. Jean Mattes, quant à lui, proposait un traitement marginal mais digne de la langue locale, et se recommandait du dictionnaire catalan-français inédit du professeur roussillonnais Pierre Puiggari (1768-1854). Ce dernier publia finalement, en 1852, une *Grammaire catalane-française* en revendiquant la filiation du lexicographe barcelonais Pere Labèrnia (1802-1860).

Ces propositions didactiques, qui considéraient la langue catalane sous sa forme classique, soulignent l'inclusion de membres de l'Instruction publique des Pyrénées-Orientales dans le mouvement d'érudition romantique de la première moitié du XIX^e siècle. De plus, il est probable que l'instituteur Côme Rouffia qui fut, à la fin de ses jours, en 1870, alors qu'il félicitait le maire de Perpignan pour le retour de la République, le premier correspondant roussillonnais de la Société des Langues Romanes¹, ait produit une œuvre poétique en catalan plus conséquente que ce que nous ont livré les rares publications posthumes. Il faut relever qu'il y eut parmi celles-ci un poème catalan inclus, en 1879, dans la partie départementale du volume destiné aux Pyrénées-Orientales de la collection *Lectures courantes des écoliers français*², dirigée par les propres maîtres d'œuvre de l'école de la Troisième République, Ferdinand Buisson (1841-1932) et Jules Steeg (1836-1898). Un instituteur républicain s'appliquait donc peut-être, au mitan du XIX^e siècle, à inscrire le Roussillon dans une pré-Renaissance littéraire catalane inspirée par le Provençal Frédéric Mistral (1830-1914) et par le barcelonais Víctor Balaguer (1824-1901).

Il est envisageable que Louis Pastre ait été informé de l'érudition catalane de son illustre prédécesseur³. Ce qui est certain, en revanche, c'est que l'arrivée de Louis Pastre en

¹ MMP : Mf Ms 164.1.

² MORER Sauvaire (1879). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays*. Paris, Delagrave.

³ Raymond de Lacvivier, avec lequel Louis Pastre collabora, dans les années 1910, pour le projet de dictionnaire catalan du Roussillon, était dépositaire d'une partie des archives de Côme Rouffia.

Roussillon intervint cinq ans après les premières Fêtes littéraires de Banyuls, célébrées en 1883, et habituellement considérées comme le point de départ de la très timide renaissance littéraire catalane en Roussillon. L'ecclésiastique Jacint Verdaguer (1845-1902) y lut déjà un extrait de *Canigó*, l'œuvre qui serait bientôt l'emblème d'un renouveau littéraire arrivé à maturité outre-Pyrénées, tandis que le très antirépublicain abbé Josep Bonafont (1854-1935) y donnait la bienvenue aux frères du sud. L'ancien instituteur Pierre Courtais (1816-1888), qui en 1868 exaltait en catalan les campagnes militaires de Napoléon III, et qui fut très probablement en contact avec Côme Rouffia¹, joua aux Fêtes de Banyuls le rôle du vétéran des Lettres catalanes du Roussillon, et se repentit d'avoir jadis maudit en classe la langue maternelle. Quant au bourgeois catholique perpignanais Justin Pepratx (1828-1901), considéré comme la cheville ouvrière de ce renouveau littéraire, il rendit hommage aux disparus ou aux absents qui s'étaient illustrés en faveur de la langue catalane. Qu'il citât Côme Rouffia ne nous surprend plus, qu'il lui associât l'inspecteur primaire Jean Mattes nous interpelle, et qu'il couronnât le tout par un hommage à François Arago (1786-1853) mérite réflexion. Justin Pépratx voulait peut-être se faire l'interprète d'une catalanité linguistique transversale, chère aux conservateurs comme aux républicains. En Roussillon, la langue catalane était aussi un outil d'intégration à la « grande patrie », comme y encourageait, chacun avec son idéologie propre, l'évêque ou le député anticlérical. En Catalogne, en revanche, elle était déjà le révélateur du projet politique d'une nation qui renaissait elle aussi.

Mais le Roussillon au contact duquel vécut Louis Pastre ne fut pas immédiatement celui des lettrés. Instituteur adjoint titulaire, entre 1889 et 1900, dans de gros villages de la plaine, et malgré une année passée auparavant au collège de Perpignan en tant que répétiteur, c'est au sein du peuple exclusivement catalanophone qu'il fit son apprentissage du contexte sociopolitique local. Dès 1887, les progrès de l'alphabétisation en français permettent à la classe populaire d'apprécier la lecture des bouffonneries catalanes d'Oun Tal. Sous ce pseudonyme se dissimulait un bourgeois perpignanais, Albert Saisset (1842-1894), banquier de son état, dont la série de livrets dans lesquels il appliquait la graphie française à la langue populaire du Roussillon eut un succès ininterrompu jusqu'aux premières décennies du XX^e siècle. L'école française gratuite, laïque et obligatoire venait de faire entrer le peuple roussillonnais dans le texte écrit. En ce qui concernait le catalan, les productions d'Oun Tal l'éloignaient de la tradition des écrits religieux dans la langue catalane classique, commune aux deux versants des Pyrénées. Le temps de la diglossie en faveur du français était venu, et

¹ Pierre Courtais était chef d'institution à Banyuls au même moment où le beau-fils de Côme Rouffia était instituteur dans la même ville, dans laquelle habitait aussi le vieil homme.

on attendait de l'école une acculturation capitalisable dans le reclassement social de chaque enfant de paysan.

Cependant, les maîtres d'école, eux-mêmes catalanophones, mis à part un tiers¹ de l'effectif recruté dans les départements languedociens voisins, comme ce fut le cas de Louis Pastre, étaient empêtrés dans une pédagogie schizophrène et improvisée. Ils utilisaient discrètement le catalan avec les petits élèves et faisaient circuler le signal inquisiteur chez les plus grands, dont le devoir était d'être aussi francophones que propres.

C'est que la société catalane du nord des Pyrénées demeurait complexe. En cette terre de tradition ultramontaine mais aussi majoritairement républicaine, on célébrait autant la statue de François Arago que le Ressuscité de la procession du dimanche de Pâques. À Clairà, où Louis Pastre fut instituteur, une société de libres penseurs pouvait déployer le drap mortuaire orné des compas entrecroisés, même lors des obsèques religieuses d'un des leurs² ; et à quelques kilomètres de là, à Rivesaltes, où notre instituteur fut aussi en poste, on chantait « Ça ira, ça ira » en catalan, sur fond de guerre scolaire que l'État avait engagée contre les congrégations. En 1896, à Ille, notre instituteur faisait la classe au futur poète Josep Sebastià Pons qu'il avait déjà marqué avec ses transgressions linguistiques. De plus, en Roussillon, contrairement au Languedoc, on ne parlait pas « patois », mais catalan. La référence de l'érudition catalane n'était pas uniquement la Provence félibréenne, il y avait aussi la Catalogne d'Enric Prat de la Riba (1870-1917) et son projet d'autonomie politique annonciateur de futurs succès électoraux, face à une Espagne décadente enlisée dans la guerre de Cuba.

Ces particularités du Roussillon, Louis Pastre, le *gavatx* occitanophone, possédait la distance suffisante pour les percevoir, et avait la familiarité nécessaire d'un homme du Midi et les aptitudes d'un intellectuel pour les comprendre et les analyser avec précision. Arrivé en Roussillon pour obtenir un poste d'instituteur dans un département où les vocations étaient insuffisantes, Louis Pastre n'était pas un « hussard noir » comme on les imagine. Dernier enfant d'un régisseur de domaine viticole de Clermont-l'Hérault, il avait pu accéder, grâce à une bourse, aux études secondaires spéciales, sans latin mais avec des cours de langue étrangère allemande, au collège de sa ville natale. Ayant échoué au brevet supérieur, diplômé

¹ Voir : COSTA Georges (1973). « Les instituteurs roussillonnais de 1887 devant une enquête linguistique ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° 85, p. 32.

² PELLICER Marcelle (1998). *Clairà : Son église, témoin de son histoire (962-1932) : Harmonie et dissonances...* Clairà, Association pour la sauvegarde du patrimoine de Clairà, p. 306.

a minima du brevet élémentaire, il prétendit vite à la fonction d'instituteur tout en ayant évité le « séminaire laïque » de l'école normale. Entré plus âgé dans la profession, plus cultivé et probablement plus libre d'esprit que la plupart de ses collègues normaliens, notre instituteur se distingua d'abord en tant que pédagogue solidariste, dans le droit fil de l'idéologie radicale au pouvoir, qui considérait le solidarisme comme une alternative au syndicalisme et au socialisme. Nous le retrouvons donc au début de son œuvre écrite, qui coïncide avec le premier poste à Perpignan, engagé sur des questions sociales non spécifiques au territoire sur lequel il vivait. À moins que les difficultés linguistiques de ses élèves, handicap à l'intégration scolaire, lui aient suggéré, comme solution pédagogique, l'éducation sociale relevant déjà de l'éducation nouvelle et dont il proposait une pratique scolaire non élitiste ?

Quoi qu'il en fût, Louis Pastre publia en 1902, à Paris, avec inclusion d'une appréciation de Ferdinand Buisson, un *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille*, dans une collection d'ouvrages éditée par la *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, le périodique porte-parole officieux des amicales des instituteurs en passe de se constituer en syndicats illégaux. Le département des Pyrénées-Orientales est alors un des plus efficaces dans la fermeture des écoles congréganistes¹. L'inspecteur primaire Sylvain Davin (1857- ?), qui y participe activement, signe également, avec Louis Pastre, deux manuels d'exercices de langage. On situe la date d'édition de *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans* en 1903, avec une impression réalisée par le journal d'union radicale et socialiste *La République des Pyrénées-Orientales*. Le rédacteur en chef de cette feuille, Marcel Huart (1865-1930), est alors aussi le fondateur d'une nouvelle loge maçonnique de rite français à Perpignan ; on peut donc avancer que Louis Pastre fut un compagnon de route de la franc-maçonnerie.

Alors qu'en 1902, le sujet principal à traiter aux conférences pédagogiques de la circonscription de Perpignan était l'enseignement du français à l'école maternelle et dans les petites classes de l'école primaire², il est certain que le manuel de langage de Louis Pastre résulte de sa pratique auprès des enfants allophones des Pyrénées-Orientales. Les commentaires d'instituteurs utilisateurs, du Roussillon, d'Occitanie et de Bretagne, inclus dans les éditions postérieures, sont explicites. Il s'agissait pour notre instituteur de pallier l'omniprésente et rébarbative *Méthode pratique de langage [...] destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas le français*, parue en 1889, que son auteur, l'inspecteur général

¹ Voir : GONTARD Maurice (1976). *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914*. Toulouse, C. R. D. P., p. 135.

² *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°81, 1902, p. 1365.

primaire Irénée Carré (1829-1909), était venu présenter dans les Pyrénées-Orientales, comme il l'avait fait en Bretagne et au Pays Basque, alors qu'il s'en était abstenu dans les autres départements du Midi. La méthode de Louis Pastre et Sylvain Davin s'inscrivait dans les nouvelles orientations visant à faire des élèves de l'école primaire, non plus de bons scribes, mais de vrais producteurs de textes. Une pédagogie active y était le corollaire de l'application de la méthode directe, comme le recommandaient, pour le second degré, les textes régissant, depuis 1901, l'apprentissage des langues étrangères. Cependant, ce manuel de français pour les enfants de 6 à 9 ans, dans l'orthodoxie des rénovateurs de l'enseignement du français, incluait aussi, dans sa première édition, l'annonce d'un ouvrage, devant lui faire suite, coécrit avec Pierre Vidal (1848-1929), la figure tutélaire de l'érudition catalaniste en Roussillon : *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans*. Le Pays Catalan, terre d'adoption de Louis Pastre, avait beau être singulier, notre instituteur solidariste rompait de ce coup tous les schémas préétablis sur l'étanchéité et l'imperméabilité réciproques de la pédagogie officielle et des propositions régionalistes. Louis Pastre apparaissait dès lors comme un instituteur et pédagogue hors du commun.

Cette alliance des contraires devint la principale caractéristique de l'œuvre et de l'action de notre instituteur. L'année 1904 nous apporte des preuves du creusement de deux sillons que l'on avait cru jusque-là divergents. En effet, on trouve une chronique de Louis Pastre, en tant que correspondant perpignanais, dans *La Veu de Catalunya*, le journal de la bourgeoisie catalaniste de Barcelone, et il intervient aussi, comme secrétaire de l'organisation, dans le *Bulletin de l'Amicale des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*. En 1905, avec d'autres chroniques catalanes à son actif, Louis Pastre peut être considéré comme le premier journaliste traitant de l'actualité du Roussillon en catalan, qui plus est, dans une publication dont le directeur, Enric Prat de la Riba, avait été emprisonné pour avoir évoqué l'éventuel séparatisme du Roussillon. Et notre instituteur assume parallèlement la responsabilité de secrétaire fondateur du deuxième syndicat d'instituteurs français en date. Louis Pastre est donc aussi un pionnier du syndicalisme des fonctionnaires français, malgré l'interdiction officielle. Il fut un des 133 signataires du « Manifeste des instituteurs syndicalistes », publié la même année, par *L'Humanité* de Jean Jaurès. En 1906, voilà que notre instituteur syndicaliste atypique se confie à Josep Maria Folch i Torres (1880-1950), un journaliste catalaniste et républicain, réfugié à Perpignan à cause d'une Monarchie espagnole crispée par la perte des colonies et par les succès électoraux du catalanisme politique. Dans son journal barcelonais *El*

Poble Català, ce dernier dépeint notre instituteur comme « socialiste et autonomiste ». Voilà donc, du coup, dans le contexte régionaliste français où Auguste Fourès (1848-1891) et Louis Xavier de Ricard (1843-1911) sont quelque peu oubliés, un régionaliste bien atypique. Effectivement, alors qu'il œuvre, en 1905 et 1906, pour la constitution de la première organisation catalaniste du Roussillon, Louis Pastre représente aussi le Syndicat des instituteurs à la Bourse du travail de Perpignan et s'y déclare « prolétaire de la plume ».

Pourtant, Louis Pastre ne se comporta pas comme un félibre rouge. Secrétaire fondateur de la Société d'Études Catalanes, en 1906, et cheville ouvrière des dix premiers numéros de la *Revue Catalane*, en 1907, il préféra remiser son anticléricisme. Fort de l'enseignement de la large et victorieuse coalition électorale du catalanisme barcelonais, et de son expérience d'instituteur amicaliste puis syndicaliste par laquelle il connaît les effets néfastes de la désunion, Louis Pastre tend vers le consensus régionaliste. Ainsi, il est le seul représentant du prolétariat au bureau de la Société d'Études Catalanes, et il salue « affectuosissimament », dans la correspondance qu'il lui adresse, le pourtant très réactionnaire, mais aussi très catalaniste, chanoine majorquin Antoni Maria Alcover (1862-1932). En effet, sans la force de travail, l'abnégation, mais aussi la compétence philologique durement acquise de celui-ci, le *Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana* de 1906, prélude à la normalisation orthographique de la langue de Ramon Llull, n'aurait pas eu lieu.

Pédagogue novateur et didacticien du français, instituteur syndicaliste et régionaliste jusqu'aux années où se dressa le tigre Clemenceau face à Marius Nègre, mais aussi devant Ernest Ferroul (1853-1921), Louis Pastre n'en fut pas moins pragmatique. La Société d'Études Catalanes devait être la structure qui lui permettrait de mettre en application son idée nouvelle pour le catalan à l'école. Il l'édicta au début de la sanglante, pour le Midi viticole, et funeste pour son projet, année 1907. Fort des expériences malheureuses de ses prédécesseurs les pédagogues régionalistes, le frère Savinien (1844-1920) surtout, depuis la Provence, mais aussi le professeur gascon Bernard Sarrieu (1875-1935), qui n'avaient misé que sur la méthode de traduction pour l'introduction de la langue locale à l'école, Louis Pastre fit une proposition dans le prolongement de son œuvre pédagogique antérieure, en cohérence avec les sciences de l'éducation et en accord, s'efforçait-il de croire, avec le règlement scolaire. Même s'il ne nomma sa « méthode mixte » qu'en 1911, à l'occasion de la publication de son manuel *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans*, cette idée était arrêtée depuis 1907, voire depuis 1903. Il fallait donc que la méthode de

traduction, et la subséquente comparaison grammaticale entre le catalan, langue native des enfants, et le français, langue apprise, succédât à la méthode directe. L'union des contraires pédagogiques venait logiquement après la convergence des contraires idéologiques dont l'instituteur était coutumier.

Louis Pastre fit l'unanimité contre lui chez les partisans exclusifs de chacune des méthodes qu'il prétendait concilier. Blessé par l'annulation ministérielle du concours scolaire qu'il avait conçu comme un tremplin pour sa méthode, déçu par la frilosité de la Société d'Études Catalanes, Louis Pastre s'écarta momentanément de la direction de cette dernière à la fin de l'année 1907, sans pour autant s'arrêter de publier dans la *Revue Catalane*. Fidèle à tous ses engagements, il prit en 1908, en pleine tourmente ministérielle contre le syndicalisme des fonctionnaires, la présidence du Syndicat des instituteurs, qui lui valut, blessure suprême pour un républicain engagé, un déplacement d'office pour l'année 1910. Pendant sa mise en congé forcé consécutive au refus pratique de cette sanction, allant jusqu'au bout de son engagement syndicaliste et régionaliste, il publia la série d'articles « Utilité pédagogique du catalan », qui correspondait au manuel de versions catalanes et commentaires grammaticaux contrastifs publié en 1911. En 1913, dans une ultime tentative d'interpellation de ses collègues instituteurs, il s'égara dans la publication du recueil *Les catalanismes à l'école*.

Louis Pastre consacra la suite de sa carrière, jusqu'en 1920, et la fin de sa vie, jusqu'en 1927, à promouvoir la normalisation orthographique du catalan en Roussillon, dans la droite ligne des orientations de l'Institut d'Estudis Catalans de Barcelone. Ce fut une entreprise périlleuse pour un non catalan, car l'orgueil du particularisme dialectal des roussillonnais se trouvait secoué. De plus, la philologie catalane naissante ayant bénéficié de l'expertise des romanistes allemands, la Première Guerre mondiale vint semer un grave trouble supplémentaire à cette question. Ainsi, de 1917 à 1920, le *gavatx* anticlérical, fut, davantage que son disciple Charles Grando (1889-1975), le bouc émissaire du catalaniste roussillonnais Jules Delpont (1865-1924), affecté par la perte progressive du premier rôle que lui avaient conféré les catalanistes barcelonais dès la fin du siècle précédent. Malgré l'adversité, Louis Pastre ne renonça pas. Il proposa des séances d'étude comparative du catalan et du français aux jeunes gens ayant obtenu le certificat d'études, et plus tard des cours de catalan aux adultes. Son œuvre fut couronnée par la publication, en 1925, *d'Éléments de grammaire catalane : rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature*

moderne. Ironie du sort, l'année 1925 fut aussi celle où parut la circulaire de Monzie, le premier texte explicitement opposé à l'introduction des langues locales à l'école.

Avec la perspective que donne un regard sur une vie entière, le catalan à l'école n'apparaît plus comme une finalité pour Louis Pastre mais plutôt, de façon plus significative encore de son engagement, comme le moyen de promouvoir une langue normée, dans toute la société, et ce dès l'enfance. Dès lors, comment ne pas faire une nouvelle lecture des propos introductifs à sa déclaration de principes de 1907 : « Lorsqu'il s'agit de défendre une langue – de la sauver, devrais-je dire – n'est-ce pas tout d'abord, aux enfants qu'il faut songer » ? En effet, s'il ne peut y avoir de survie de la langue sans norme, cette dernière nécessite des agents efficaces de diffusion, à la première place desquels on trouvait, à cette époque en particulier, l'école. Et en retour, l'école ne peut être efficace dans cette tâche que si elle dispose d'une langue normalisée. Nous savons, à posteriori, que Louis Pastre échoua, parce qu'il avait seul le dessein de donner aux Catalans du Roussillon, et cela dès l'école, une compétence en catalan comparable à celle qu'ils avaient le devoir d'acquérir dans la langue officielle. Cependant, le propos de notre recherche présente ne concerne pas le catalan et la société roussillonnaise tout entière, mais plus spécifiquement le catalan et l'école française en Roussillon, à une époque où les idéaux politiques et pédagogiques de la Troisième République séduisaient encore les républicains sincères. En effet, il est illusoire de penser que l'école a un rôle prépondérant sur le cours de la société. Il s'agit donc, plus restrictivement, de nous interroger sur les raisons de l'échec de Louis Pastre dans le cadre strict de l'institution scolaire.

Le manque de sincérité des parties en présence nous semble avoir été le premier facteur ayant compromis le succès de l'entreprise de Louis Pastre. En effet, même si le règlement scolaire de 1881 n'interdisait pas explicitement la langue locale à l'école, le fait de donner la priorité exclusive au français produisait le même résultat. Louis Pastre jouait le candide et feignait d'avoir compris que dès lors que les enfants catalanophones exclusifs auraient acquis, par le biais de la méthode directe, suffisamment de compétence dans la langue française pour tirer profit des comparaisons grammaticales avec le catalan, la méthode de traduction ne pourrait plus être repoussée. Ainsi, le titre de son manuel *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans* était un leurre. Il s'agissait plutôt d'apprendre à écrire le catalan par la comparaison avec le français, même si dans cette entreprise les deux langues étaient bénéficiaires. Il est habituellement

difficile qu'un jeu de dupes soit constructif ; celui que Louis Pastre voulait jouer avec l'Instruction publique ne fit pas exception à la règle. Le point d'achoppement était bien règlementaire et Louis Pastre l'avait clairement exprimé dans sa réponse à l'enquête de Savinien, publiée dans la revue *Occitania* en 1911, alors qu'il avait pu analyser les raisons de son échec de 1907.

Et quand bien même la sincérité eût été de mise, l'instauration de la méthode comparée pour le bienfait des enfants du peuple aurait demandé une expertise dans les deux langues que bien peu, et peut-être aucun, des collègues de Louis Pastre ne possédait. En effet, un manuel ne supplée jamais efficacement l'absence de compétence spécifique des enseignants, et la formation des maîtres d'alors ne se posait pas la question de la transposition didactique de la grammaire comparée¹.

De plus, une entreprise pédagogique n'étant jamais coupée du contexte sociologique qui transgresse les murs de l'école, le projet de Louis Pastre était trop difficile à comprendre pour une société souvent limitée par une vision à court terme des problèmes. S'il s'agissait d'apprendre le français à l'école, pourquoi se compliquer en y introduisant le catalan que les enfants savaient déjà ? Nous revenons donc au manque de sincérité du postulat de départ. Mais annoncer sincèrement qu'il s'agissait d'apprendre le catalan à l'école aurait été immédiatement rédhibitoire.

Alors, l'intérêt historiographique de l'entreprise de Louis Pastre réside peut-être dans l'analyse préalable du contexte qui lui permit, non pas de triompher, mais simplement de faire

¹ La grammaire comparée était alors une discipline universitaire nouvelle à laquelle ni les élèves maîtres, ni les instituteurs titulaires n'avaient accès. Michel Bréal (1832-1915) avait donné un cours sur cette question au Collège de France, à propos de l'enseignement du latin dans le second degré. Il avait également posé la question du « patois » et de l'étude du français à l'école primaire, dans son ouvrage de 1872, *Quelques mots sur l'instruction publique en France*. Devenu une icône pour les pédagogues régionalistes, il se défaussa, en 1890, de l'image d'« ami des patois », en prenant position pour la méthode directe et intuitive contre les versions de textes en langue locale.

Voir : BOUTAN Pierre (2006). « La question des patois : présence et disparition de Michel Bréal dans les deux *Dictionnaires* de Buisson », p. 179-192. In DENIS Daniel, KHAN Pierre, éd. *L'école de la Troisième République en questions. Débats et controverses dans le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*. Bern,... Peter Lang.

De nos jours, la question plus large de la prise en compte par les enseignants du bagage linguistique des apprenants est cruciale. Selon Margarida Cambra : « No és una exageració aspirar a aconseguir que els docents esdevinguin experts en EPI (Educació Plurilingüe Intercultural), responsables de gestionar de la millor manera les competències lingüístiques dels seus alumnes, ajudant-los a augmentar i a aprofundir els seus repertoris sense perdre algunes de les seves llengües, i adquirir una CPI (Competència Plurilingüe Intercultural) que els prepari per al món de demà ». [Il n'est pas exagéré d'aspirer à obtenir que les enseignants deviennent experts en Éducation Plurilingue Interculturelle, et qu'ils aient la responsabilité de gérer du mieux possible les compétences linguistiques de leurs élèves, en les aidant à augmenter et à approfondir leurs répertoires sans perdre certaines de leurs langues, et à acquérir une Compétence Plurilingue Interculturelle qui les prépare au monde de demain.]

Voir : CAMBRA Margarida (2009). « Educar en els plurilingüismes a Europa: Com es pot plantejar la formació dels docents? ». *Articles de Didàctica de la Llengua i la Literatura*, n° 49, p. 23.

émerger la singularité de la société roussillonnaise vis-à-vis de sa langue propre et de l'ouverture que cela permettait d'envisager sur la question scolaire. Seul un personnage singulier comme notre instituteur, peut-être parce qu'il recherchait un occitanisme¹ de substitution, était capable d'une telle entreprise².

Ainsi, le peuple des Pyrénées-Orientales, comme dans les autres départements du Midi, attendait de l'école qu'elle lui offrît un bagage suffisant en français. Pour cela, la méthode directe, la seule officielle de surcroît, pouvait sembler, ici comme ailleurs, la plus simple et donc la plus efficace. En revanche, Louis Pastre devait considérer que la langue catalane, ne serait-ce que comparativement à l'occitan, sa langue maternelle, était peut-être en mesure de bénéficier, avec succès, d'une expérience d'enseignement aux contours globalement respectueux des règlements. D'où sa proposition de la méthode mixte, avec son deuxième volet d'étude grammaticale comparative des deux langues.

À la différence du cas occitan, ici la population n'affuble pas la langue maternelle du vocable « patois ». De plus, l'usage écrit populaire de la langue catalane en Roussillon ne s'était éteint alors que depuis une centaine d'années, comme Louis Pastre en témoigna lui-même, en 1907, dans son travail *La langue catalane populaire en Roussillon*. On sait aussi qu'en 1898 l'évêque de Perpignan, Noël Gaussail (1825-1899), publia encore un catéchisme bilingue, incluant les règles d'accentuation et de prononciation du catalan classique³. Nous avons également évoqué la permanence du théâtre religieux en catalan jusqu'au tournant du siècle. Le nouvel évêque, Jules de Carsalade du Pont (1847-1932), occitan comme le précédent, était favorable au maintien de la langue locale dans la liturgie, le catéchisme et au séminaire⁴. La petite bourgeoisie n'avait pas non plus abandonné l'usage de la langue locale, ne serait-ce que pour traiter avec ses employés. Oun Tal, nous l'avons vu, perpétuait le

¹ La fameuse année 1907, Enric Prat de la Riba semblait donner un espoir aux aspirations pancatalano-occitanistes de Louis Pastre : « *La Catalunya gran redimida, forta i plena, podrà somiar amb una "més gran" Catalunya, la que batega en els patois i dorm en els arxius de més enllà dels Pirineus* ». [La grande Catalogne redimée, forte et rassemblée, pourra rêver d'une "plus grande" Catalogne, celle qui frémit dans les *patois* et dort dans les archives au-delà des Pyrénées.]

PRAT de la RIBA Enric (1907). « Greater Catalonia ». *La senyera*, 12 janvier 1907. Cité par : BOIX Emili (2012). *Civisme contra cinisme : llengües per viure i conviure*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Benestar Social i Família, p. 85.

² Il serait intéressant d'établir une étude comparative, en dépit de la différence de prérogatives qui les concernait, entre le positionnement de l'instituteur languedocien vis-à-vis du catalan et l'école, et celui de son contemporain, l'évêque de Perpignan, d'origine gasconne, Jules de Carsalade du Pont, au sujet du catalan et l'église.

³ GAUSSAIL Nadal [1898]. *Catecisme imprés per ordre del il·lustríssim y reverendíssim Monsenyor Nadal Gaussail... per sol ser ensenyat en sa diòcessis*. Perpinyà, Latrobe, 130 p.

⁴ A titre de comparaison défavorable à Mgr de Carsalade, on sait que Mgr Gieure, évêque de Bayonne, Lescar et Oloron ordonna, en 1923, l'obligation dans le secondaire, en classe de 3^e, 2^e, et 1^e, de consacrer chaque année neuf classes d'une heure à la langue régionale, et neuf autres heures à l'histoire locale. Voir : HARITSCHELHAR J. (1975). « L'enseignement du basque ». *In Langue française*, n°25, 1975. p. 62-70, p. 63-64.

divertissement en catalan, tout en participant, il est vrai, à son déclassement à cause principalement de ses choix orthographiques. Tandis qu'au pays de l'enfance de Louis Pastre, la veine populaire de Jasmin (1798-1864) et surtout de Jean-Antoine Peyrottes (1813-1858) s'étaient éteintes depuis près d'un demi-siècle. Enfin, la Catalogne, base arrière du catalanisme roussillonnais, garantissait à la langue catalane, naturellement unitaire, à la différence de l'occitan, un avenir qui ne pouvait être que prometteur au vu des premiers succès politiques d'un catalanisme aux mains d'une bourgeoisie attentive à l'essor de la langue catalane. La doctrine *noucentista* voulait se débarrasser des vieilles lunes romantiques et misait sur les réalisations concrètes des structures de pouvoir dont elle avait acquis récemment le contrôle : la création de l'Institut d'Estudis Catalans par la Diputació de Barcelona, en 1907, en était l'exemple qui dut le plus efficacement impressionner Louis Pastre dans son pari pour la langue catalane à l'école française du Roussillon.

Cependant, ce terrain roussillonnais que Louis Pastre avait présumé plus fertile pour la langue locale que ne l'était son terroir natal ne tint pas les promesses augurées. Son œuvre pourtant presque totalement dévolue à la terre catalane du nord et à l'enseignement de sa langue vernaculaire, de fait également la langue du voisin du sud, selon la double optique, d'une pertinence toute contemporaine¹, du respect de la norme commune ouverte à l'accueil cohérent des formes locales, et d'une approche comparative avec le français, fut, jusqu'à ces dernières années, oubliée. Le cliché du hussard noir sacrifiant l'idiome local au bénéfice exclusif de la langue officielle est tenace.

Seule une étude épistémologique de la pédagogie régionaliste du Midi de la France sous la Troisième République, doublée d'une approche prosopographique de ses acteurs, permettrait de dégager plus nettement la singularité de l'œuvre de Louis Pastre en faveur du catalan et de l'école en Roussillon.

¹ Voir les programmes officiels de langue catalane publiés, à partir de 2007, par le Ministère de l'Éducation Nationale, selon le Cadre Européen Commun de Référence ; par exemple l'introduction au programme A2 : « L'élève apprend à communiquer dans une langue usuelle et contemporaine : le catalan standard mâtiné, sans exclusive, des principaux traits de la variante septentrionale. L'enseignement-apprentissage de la langue et de la culture catalanes, d'abord aux côtés du français mais aussi des langues étrangères, par le travail sur la propre altérité linguistique de proximité, contribue à la mise en place chez l'élève d'une conscience métalinguistique, aide l'apprenant à la maîtrise globale du langage et éduque le jeune citoyen à une tolérance efficiente. »
<http://www2.cndp.fr/lesScripts/bandeau/bandeau.asp?bas=http://www2.cndp.fr/doc_administrative/programme/secondaire/langregio/accueil.htm>

Index des noms propres

- « Pastre, Louis » est exclu de cet index, pour excès de fréquence ; c'est aussi le cas pour les membres de sa famille, pour manque de pertinence historiographique.
- Les auteurs actuels, cités dans le texte, sont repris exclusivement dans la bibliographie secondaire.
- Les auteurs d'écrits publiés antérieurement à la mort de Louis Pastre (1927) peuvent figurer également dans cet index, s'ils ont été aussi des acteurs du catalan et de l'école en Roussillon ou au-delà, à l'époque de Louis Pastre ou antérieurement.
- L'index tient compte des notes de bas de page, à l'exclusion des références bibliographiques, et avec les mêmes critères présentés ci-dessus.

A

Agel, Guillaume, 70
Aladern, Josep (Cosme Vidal), 183, 194, 197, 329, 331
Alart, Julien-Bernard, 73, 74, 172
Alcover, Antoni Maria, 14, 15, 16, 19, 27, 172, 173, 174, 175, 176, 182, 183, 189, 193, 195, 212, 218, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 236, 238, 240, 241, 266, 301, 320, 321, 324, 343
Alcoverro i Carós, Josep, 273, 274
Aldavert, Pere, 187
Almirall, Valentí, 181
Alzine, Jean-Baptiste, 12, 63, 64, 65, 66, 67, 69, 70, 75, 108, 244, 271, 314, 325
Amade, Jean (Joan), 70, 175, 192, 225, 226, 227, 241, 260, 275, 278, 279, 280, 282, 286, 287, 291, 292, 315, 317, 323
Arago, Étienne, 72, 111, 112
Arago, François, 44, 45, 46, 55, 62, 66, 71, 72, 101, 104, 111, 112, 113, 192, 203, 339, 340
Aragon, Amédée, 173
Aragon, Henry, 325
Aribau, Bonaventura Carles, 68
Arnaudès, Jacques, 201, 295
Aurouze, Joseph, 259, 289, 318

B

Baillot (Ballot) i Torres, Josep Pau, 58
Balaguer, Víctor, 71, 251, 338
Ballot (Baillot) i Torres, Josep Pau, 58, 59, 66, 68, 70, 338
Barande, Raoul, 238, 240
Bardina, Joan, 156, 214, 218, 266, 302
Bardoux, Agénor, 158
Barère de Vieuzac, Bertrand, 40, 41, 336, 337
Barrès, Maurice, 208
Bartissol, Edmond, 144, 145, 191, 237
Bauby, Charles, 329
Baudéan, Henri, 145
Baux, Madame, 160
Bayet, Charles, 253
Béguin, Louis, 58, 62, 66
Belliol, Monsieur, 161
Béranger, Pierre-Jean de, 70, 72, 88
Bergnes, Joseph, 108, 109
Bergue, Paul (Pau Berga), 328
Bert, Paul, 101, 106, 151
Beulaygue, Paul, 258
Biétry, Pierre, 295
Blazy, J., 225, 226, 231
Boissière, Jules, 87
Boitat, Monsieur, 127
Boixeda, Jacques (Jaume), 103, 112
Bonafont, Joseph (Josep), 70, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 133, 182, 231, 292, 304, 339
Bonnafous, Jean, 326
Borràs, Enric, 180, 266
Bosch, Andreu, 262
Boscher, Mathurin, 16, 240, 295
Boucabeille, Monsieur, 160
Boucher, Monsieur, 161

Bouchor, Maurice, 293
Boudon, P.-Émile, 255
Bourciez, Édouard, 257
Bourgeois, Léon, 88, 146, 147, 148, 149, 151, 152, 206
Bourrat, Jean, 120, 145, 178, 232, 237, 238
Bouzet, Jean, 257
Bréal, Michel, 158, 160, 166, 243, 250, 252, 253, 255, 256, 258, 259, 271, 274, 275, 309, 346
Brial, Jean- Joseph, Dom, 43
Brousse, Emmanuel, 100, 232, 238, 263, 264, 265, 284
Brousse, Louis, 263
Buisson, Ferdinand, 75, 126, 144, 146, 149, 151, 152, 163, 164, 206, 246, 253, 338, 341, 346

C

Cambó, Francesc, 181
Cambouliu, François-Romain, 69, 72
Camredon, Monsieur, 296
Camus de Beaulieu, Michel, 38
Carré, Irénée, 31, 130, 159, 161, 163, 247, 248, 259, 262, 270, 280, 293, 310, 342
Carrère, Marie, 262
Carsalade du Pont, Jules (Juli) de, 170, 173, 176, 178, 216, 228, 231, 347
Casas-Carbó, Joaquim, 190
Casellas, Raimon, 213
Caseponce, Étienne (Esteve), 190, 226, 228, 231, 236, 237, 238
Castanier, Monsieur, 237, 238, 262
Castets, Ferdinand, 101
Caulas, Louis, 100, 144, 150, 203, 237
Cayrol, Antoine (Jordi Pere Cerdà), 3, 327
Cerdà, Jordi Pere (Antoine Cayrol), 3, 327
Chabaud, J-J, 245
Chambon, Joseph, 40
Chantreau, Pierre-Nicolas, 65
Charles-Brun, Jean, 222, 242, 305
Chaumié, Joseph, 169
Chauvet, Horace, 16, 179, 180, 181, 225, 233, 263, 265, 304, 318, 323, 324, 325, 328
Chevalier, Privat, 314
Clemenceau, Georges, 87, 284, 288, 291, 293, 343
Collèll, Jaume, 187
Combes, Émile, 120, 168, 169, 178, 180, 253, 266
Combes, Jules, 143, 144, 146, 148, 152, 155, 157, 158, 168, 216, 294, 302, 334, 335
Comet, Joachim, 14, 17, 23, 42, 86, 87, 112, 116, 158, 164, 165, 172, 238, 243, 268, 280, 281, 300, 307, 312, 315, 316, 320, 322, 332
Compayré, Gabriel, 106, 154
Conill, Léon, 231, 238, 262
Constant, Dominique, 51
Coquebert de Montbret, Charles Étienne, 60
Cortiella, Felip, 178, 179
Coste, Jean, 96, 150
Court, Jean-Félicien, 275
Courtais, Pierre, 18, 19, 77, 78, 110, 111, 244, 339
Creixell, Lluís, 105, 110, 114, 115
Crouseilhès, baron de, 30

D

Danoy, Henry, 326
Daru, E., 295
Dautresme, David, 288, 289
Davin, Sylvain, 149, 158, 159, 163, 165, 167, 168, 170, 171, 177, 179, 238, 246, 248, 275, 301, 307, 334, 341, 342
Decroly, Ovide, 155
Deixonne, Maurice, 327
Deleuze, A., 161
Delhostal, Louis, 260
Delpont, Jules (Juli), 14, 19, 173, 176, 182, 183, 189, 194, 195, 211, 212, 213, 226, 227, 228, 287, 292, 302, 304, 315, 321, 322, 323, 324, 331, 344
Demolins, Edmond, 155
Déodat de Séverac, Marie Joseph, 317
Descamps, Anton Ignasi, 38
Deslinières, Julien, 203
Dewey, John, 155
Douffiagues, Joseph, 133
Doumergue, Gaston, 297
Durand, Justin, 69, 106, 109, 113, 129, 132
Durkheim, Émile, 146
Duruy, Victor, 12, 18, 54, 55, 56, 90, 92

E

Escanyé, Frédéric, 63, 145, 150
Escarguel, Jules, 188, 304
Estieu, Prosper, 14, 176, 183, 194, 205, 255, 304, 315, 331

F

Fabra, Pompeu, 26, 189, 190, 210, 287, 312, 322, 326, 327
Fabre, Louis, 74, 76, 113
Faure, Maurice, 257, 309, 315
Favard, V., 262
Ferrer i Guàrdia, Francisco (Francesc), 156, 240
Ferroul, Ernest, 284, 343
Ferry, Jules, 30, 32, 35, 46, 48, 75, 93, 96, 98, 101, 106, 118, 120, 121, 122, 123, 125, 128, 158, 168, 169, 246, 247, 337
Flos i Calcat, Francesc, 107, 218
Foissin, Aimé, 292
Folch i Torres, Josep Maria, 8, 15, 27, 208, 209, 210, 211, 212, 215, 216, 219, 220, 221, 222, 224, 230, 233, 234, 272, 306, 331, 342
Fondecave, Joseph, 285
Fons, Joseph, 189
Forgues, Achille, 125
Formantin, Charles, 263
Fourès, Auguste, 343
Francis, François (François pistache ou P. Francis-Ayrol), 324
Fuentes, Enric de, 213

G

Gaudí, Antoni, 107
Genís, Salvador, 266
Godolin, Pèire, 88
Grandó, Carles (Charles Grandó), 304, 317
Grando, Charles (Carles Grandó), 27, 317, 321, 323, 324, 325, 330, 344
Gréard, Octave, 146, 154
Grégoire, abbé, 15, 40, 82, 84, 97, 123, 139, 203
Grenier, Paul, 149, 216
Griera, Antoni, 301
Gual, Adrià, 179, 192
Guesde, Jules, 201, 203
Guimerà, Àngel, 107, 179, 180, 184, 187, 192
Guitar, Henri (Enric), 123, 301, 327
Guizot, François, 33, 35, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 53, 62, 66, 93, 108, 121, 148, 244, 246, 337

H

Hélie, E., 127
Hervé, Gustave, 146, 163, 207, 247, 255, 326
Holle, Fritz, 228
Huart, Marcel, 177, 181, 185, 341

I

Iglésias, Ignasi, 179, 180, 184
Izern, Raymond-Antoine, 18, 60, 61, 62

J

Jalabert, François, 42
Jasmin (Jacques Boé), 88, 348
Jaubert de Passa, François, 59, 60, 63, 68, 70
Jaurès, Jean, 82, 83, 121, 145, 201, 203, 204, 208, 291, 306, 342
Jeannard, M., 161
Jofre, Antoni, 45, 70, 105, 106, 109, 113
Jonquères d'Oriola, Henri, 232
Jouffroy, Théodore, 154

K

Kant, Emmanuel, 102, 152
Karr, Carme, 213
Kergomard, Pauline, 166, 272, 309
Kurnig, 207, 208

L

La Salle, Jean Baptiste de, 47, 254
Labèrnia, Pere, 68, 338
Labrusse, Pierre, 53, 244
Lacoste, Sylvain, 12, 81, 82, 83, 85, 256, 257, 258, 261, 311, 329
Lacvivier, Raymond de, 78, 232, 320, 322, 338
Lafont, Robert, 327
Laforgue, Camille, 107

Lalanne, Jean -Victor, 306
Lamartine, Alphonse de, 138, 140, 249
Lamaysouette, Monsieur, 14, 158, 163, 166, 201, 280, 307
Lauret, Monsieur, 148, 150, 163, 168, 170, 171, 177
Lavergne, Antonin, 96, 150, 199
Lhermite, Joseph (Savinien), 16, 23, 159, 180, 249, 250, 251, 252, 253, 255, 259, 261, 273, 289, 304, 305, 311, 316, 343, 346
Llull, Ramon, 155, 312, 318, 319, 329, 330, 334
Lorain, P., 51
Lugagne, E., 83

M

Mabilleau, Léopold, 149
Maffre, E., 295
Maraval, Joseph, 285
Marcé, Pere, 70, 105
March, Ausiàs, 192
Marréaud, Monsieur, 82
Martin, Jean-Bienvenu, 84, 200
Marty, Hélène, 132, 135
Mary-Lafon, Jean, 255
Maseras, Alfons, 329
Massé, Ludovic, 97, 123, 178, 203
Massé, Sylvain, 123, 126
Massia, Albert de, 238
Massó i Torrents, Jaume, 185, 190, 211
Matheu, Francesc, 186, 187
Mattes, Jean, 58, 59, 62, 66, 67, 68, 69, 75, 108, 109, 112, 206, 244, 245, 271, 314, 337, 338, 339
Maury, Joseph de, 121, 237
Menéndez Pidal, Ramón, 175
Mérimée, Prosper, 134
Mestres, Apelles, 192, 218
Métastase, Le (Pietro Trapassi), 73, 74
Mias, Alfons, 182, 327
Milà i Fontanals, Manuel, 18, 77, 263
Millet, Jean-François, 75
Mistral, Frédéric, 71, 74, 87, 88, 192, 193, 194, 205, 220, 221, 222, 232, 242, 249, 251, 252, 255, 265, 282, 284, 304, 306, 309, 338
Molkenboer, Herman, 208
Montaigne, Michel de, 155, 270, 319
Montessori, Maria, 155
Monzie, Anatole de, 254, 326, 327, 345
Morer, Sauveur (Sauvaire), 62, 74, 76, 147, 206

N

Nègre, Marius, 293, 294, 297, 343
Nérod, P., 161, 165
Noell, Jacques, 232
Nougaret, Fernand, 238, 317, 318

O

Oliva, Alexandre, 107
Oller, Narcís, 107
Ors, Eugeni d', 73, 74, 209, 285, 288, 319, 320

Oun Tal (Albert Saisset), 8, 45, 61, 104, 108, 109, 137, 189, 190, 192, 279, 287, 339, 347

P

Pams, Jules, 145, 187, 220, 221, 238
Payot, Jules, 102, 146, 150, 153, 206, 294
Payret, Joseph (Josep), 176, 186, 187, 190, 191, 209, 210, 211, 212, 213, 231
Pécaut, Félix, 93, 146, 164
Pepratx, Julien, 76, 106, 107, 110, 111, 112, 182, 183, 339
Perbosc, Antonin, 16, 163, 194, 205, 255
Petit, Édouard, 20, 43, 102, 107, 155, 163, 189, 227, 234, 237, 263, 295
Peyrottes, Jean-Antoine, 7, 12, 86, 87, 88, 89, 94, 107, 112, 115, 116, 348
Pi i Margall, Francesc, 221, 291
Piquer i Jové, Lluís, 15, 211, 212, 213, 231, 233
Piquiral, Louis, 227, 291
Pistache, François (François Francis ou P.Francis-Ayrol), 324, 329, 331
Planté, Adrien, 256, 260
Pons, Joseph (Josep Sebastià), 8, 13, 19, 104, 107, 132, 135, 136, 137, 172, 189, 220, 227, 231, 241, 312, 325, 328, 330, 340
Pous i Pagès, Josep, 196
Prat de la Riba, Enric, 181, 187, 188, 214, 216, 218, 266, 274, 302, 326, 340, 342, 347
Prat, Louis, 102
Primo de Rivera, Miguel, 326
Prolo, Jean, 294
Puell, Monsieur, 160, 162
Puig i Cadafalch, Josep, 181, 217, 299
Puiggari, Pierre (Pere), 12, 64, 67, 68, 69, 73, 74, 244, 279, 302, 325, 338
Py, Mathieu, 23, 64, 316

R

Racine, Jean, 302
Raffin, J., 161
Raynouard, François, 59, 69
Reboul, 265
Reclus, Onésime, 101, 272
Reddie, Cecil, 155
Regin, Paul (Pau), 193, 194
Renan, Ernest, 147, 187, 221
René, Jean, 83, 91, 155, 252, 256, 264, 265
Renouvier, Charles, 102
Rey, Paul, 68, 193, 194
Ribas, Miquel, 302
Ribère, Alexis, 265
Ribes, Miquel, 162, 302
Ricard, Louis-Xavier de, 221, 343
Roques, Barthélemy, 86
Rouffia, Côme, 4, 7, 12, 18, 46, 47, 48, 49, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 112, 147, 244, 337, 338, 339
Rouquette, C., 127
Rous, François (Francesc), 104, 105, 107, 109
Rousseau, Jean-Jacques, 154, 155, 161, 169, 299, 319

Rubió i Ors, Joaquim, 73, 74
Rusiñol, Santiago, 15, 184, 196, 227

S

Sacaze, Julien, 67, 116, 130, 301
Saisset, Albert (Oun Tal), 108, 109, 112, 287, 325, 339
Sarraud, Albert, 284
Sarrieu, Bernard, 260, 261, 276, 277, 282, 305, 343
Saunhac-Belcastel, Jean François de, 126
Savinien (Joseph Lhermite), 16, 23, 159, 180, 249, 250,
251, 252, 253, 255, 259, 261, 273, 289, 304, 305, 311,
316, 343, 346
Schädel, Bernhard, 228, 301
Smith, Victor, 60, 77
Sobraquès, Achille, 197, 198, 240
Sohier, Yan, 205
Soubielle, Mathilde, 237, 238, 295
Sourreil, André, 260, 269, 274, 275
Spuller, Eugène, 145
Steeg, Jules, 75, 106, 146, 206, 338

T

Taillefer, Auguste, 31, 128, 129, 130, 144, 203, 262
Talrich, Pierre (Pere), 72
Talut, Alphonse (Alfons), 14, 183, 184, 185, 231, 264,
282
Tastu, Joseph, 43, 59, 60, 68, 69, 70, 72, 108, 257
Teissier, Léon, 252
Thomas, Monsieur, 160, 297
Thouzery, Monsieur, 78
Torras i Bages, Josep, 181
Torrella, Joan, 38, 66

Torres Amat, Fèlix, 8, 15, 16, 27, 59, 68, 69, 208, 209,
210, 211, 212, 215, 216, 220, 221, 222, 224, 230, 233,
234, 266, 272, 306, 331, 342
Tournier, Albert, 253
Touroulon, Charles de, 72
Tresserre, François, 24, 282, 286, 329
Turié, Vincent, 53, 162, 244

V

Valère, Bernard, 304
Vallés, Ricart, 214
Verdaguer i Callís, Narcís, 187
Verdaguer, Jacint, 107, 192, 193, 251, 264, 265, 281,
328, 339
Vergès de Ricaudy, Emmanuel, 15, 225, 227, 232, 275,
276, 288, 291, 302
Véron, Eugène, 152
Vidal, Pierre (Pere), 8, 14, 64, 112, 144, 157, 171, 172,
173, 174, 175, 176, 179, 180, 181, 186, 189, 190, 193,
212, 213, 224, 226, 227, 241, 244, 280, 291, 324, 325,
328, 342
Vila, Pau, 218
Vilalte, Pierre, 54
Vilar, Edouard, 238
Vilarem, Louis, 285
Villeneuve-Esclapon, Henri de, 304
Violet, Gustave (Gustau), 15, 227, 241, 242, 275, 278
Violet, Simon, 232, 234, 237

W

Waldeck-Rousseau, Pierre, 198
Wittwer de Froustiguen, Jules, 232, 292

Sources

Fonds d'archives

- Nous n'avons eu accès à aucune archive personnelle de Louis Pastre. Ses descendants ne possèdent que quelques exemplaires des ouvrages publiés.

Archives publiques

Centre Historique des Archives Nationales (CHAN)

- Série F18 – Dépôt légal : F18/IX/284-285, 280, 287, 307.

Arxiu del Regne de Mallorca, Palma de Majorque (ARM)

- Série AM – Fonds Alcover-Moll : correspondance
- Lettres de Louis Pastre à Antoni Maria Alcover (1862-1932), ecclésiastique et figure essentielle de la philologie catalane : 01.10.1906 (AM7/457), 15.11.1906 (AM25/7), 21.10.1906 (AM25/17), 26.01.1907 (AM23/104), 17.03.1907 (AM/25/34/2).

Archives Départementales des Pyrénées-Orientales (ADPO)

- Sous-série 1T – Enseignement : instituteurs, Syndicat des Instituteurs.
- Sous-série 2J – Travaux d'érudits : Enquête Guizot.

Archives Départementales de l'Hérault (ADH)

- Sous-série 1T – Enseignement : fonds du Rectorat (collèges) et fonds de la Préfecture.
- Sous-série 3E – État civil (Clermont-l'Hérault, Pézenas).

Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques (ADPA)

- Sous-série 76J – Fonds de l'Ecolo Gastou-Fébus, dont béarnais à l'école.

Archives Départementales de la Lozère (ADL)

- Sous-série 1T – Enseignement.

Archives municipales de Perpignan (AMP)

- Sous-série 1R – Instruction publique (en cours de reclassement).
- Sous-série 4M – Édifices communaux (écoles).
- Sous-série 3F1 – Concours agricole (et scolaire) de 1890.
- Enregistrement audio magnétique (à peine audible) d'un entretien, entre Mathieu Py (1909-1997), ancien élève de Louis Pastre, et Étienne Frénay, historien. Sans date (probablement en 1992), non coté.
- Fonds Llech-Walter (1906-2007) catalaniste, espérantiste et félibre roussillonnais (en cours de classement).

Archives municipales de Clermont-l'Hérault (AMCH)

- Sous-série 1T – Enseignement : Collège (transfert du fonds des ADH).
- Sous-série 2R5 – Instruction publique : Lettre de Louis Pastre au maire de Perpignan.

Archives municipales de Claira (Roussillon)

- Fons Josep Bonafont (1854-1935), ecclésiastique, poète, catalaniste : sermons, presse religieuse.

Médiathèque municipale de Perpignan (MMP)

- Texte et partition manuscrits : « *Si poguessin parlar...* », *Romance catalane, style XVI^e siècle, paroles de Louis Pastre, [musique de] M^{elle} Camille Besse, organiste de l'Église La Réal. Perpignan, septembre 1925, 4 p. (Anc. Ms 171-2).*
- Compte-rendu manuscrit d'une visite d'élèves de l'école normale de Perpignan à la bibliothèque municipale le mercredi 16 juin 1926. Visite commentée par M. Pastre. En dernière page liste des élèves de la classe pendant l'année scolaire 1925-1926. Dans le texte du compte-rendu rectifications manuscrites en marge faites par Louis Pastre (Mf Ms 174 BOB [microfilm]).
- Manuscrits divers.
- Biblioteca Catalana (fonds d'ouvrages offerts par la Generalitat de Catalunya au début des années 1930).
- Fonds du régionaliste roussillonnais Jean Amade (1878-1949) : correspondance, papiers personnels (en cours de classement).

Médiathèque centrale d'agglomération Émile Zola, Montpellier (MCAEZ)

- *Historique de l'enseignement de la langue française par la méthode des versions provençales de Joseph Lhermite, frère Savignan* : recueil d'articles de journaux et revues de 1875 à 1901 (LE5792).
- Fonds Vallat : fonds sur la Catalogne légué par Charles de Vallat (1816-1884), diplomate, consul général à Barcelone.

Bibliothèque d'étude et du patrimoine, Bibliothèque municipale de Toulouse (BMT)

- Fonds Antonin Perbosc (1861-1944), instituteur, poète et occitaniste, fonds d'ouvrages et de revues.

Université de Perpignan- Via Domitia, Fonds Charles Grandó (FG-UPVD)

- Fonds du catalaniste roussillonnais Charles Grandó (1889-1975) : ouvrages, manuscrits, journaux, photographies (en cours de classement) ; dont lettres de Jules Delpont à Louis Pastre (15 mai 1917) et de Louis Pastre à Charles Grandó (17.05.1917).

Centre d'études de documentation et de recherche en histoire de l'éducation, I.U.F.M de Montpellier (CEDRHE)

- *Principales brochures concernant la Méthode des versions provençales françaises* : recueil de brochures et revues non relié.

Institut français de l'éducation (IFÉ) de l'École normale supérieure de Lyon (anciennement INRP)

- CADIST (Centre d'Acquisition et de Diffusion de l'Information Scientifique et Technique) en éducation, dont ancien fonds du Musée Pédagogique.

Universitat de Girona (UdG)

- Fonds Verrié : *Fons per a la història de l'educació* [Fonds pour l'histoire de l'éducation], ancienne bibliothèque de l'École normale de Girona.
- Fonds Pierre Vilar : fonds bibliographique sur l'histoire de la Catalogne de l'historien français Pierre Vilar (1906-2003).

Biblioteca de Catalunya, Barcelone (BC)

- Fonds Josep Aladern (1869-1918) journaliste, éditeur et catalaniste.

Arxiu històric de l'Institut d'Estudis Catalans, Barcelone

- Lettre du secrétariat général de l'I.E.C. à Louis Pastre, bibliothécaire adjoint de la Bibliothèque municipale de Perpignan, datée du 15 avril 1926.

Université de Montpellier III – Paul-Valéry (UPV)

- BEDARD Pèire Jepo (1912). « Felibrige : Mantenencio del Lengadoc : Raport legit à l'assemblado mantenencialo à Beziers, lou 24 de Novembre 1912 subre la prepauciu facho per lou Secretari del Burèu mantenencial d'unificar quauques pounts de grafio dels parlars occitans. » (XE 4689).
- Nombreux ouvrages et périodiques constitutifs de la bibliographie primaire.

Centre inter-régional de développement de l'occitan, Béziers (CIRDOC)

- Nombreux ouvrages et périodiques constitutifs de la bibliographie primaire.

Archives privées et fonds spécifiques

Collègi d'Occitània, Institut Catholique, Toulouse (CO)

- Fonds Prosper Estieu (1860-1939), instituteur, poète et occitaniste : correspondance dont lettres de Louis Pastre : 21.08.1906, 28.08.1913.

Archives diocésaines des Pyrénées-Orientales (ADioPO)

- Archives relatives à des ecclésiastiques catalanistes
- Presse religieuse.

Fundació Folch i Torres, Palau-solità i Plegamans (Barcelone)

- Fonds d'archives diverses du journaliste et écrivain Josep Maria Folch i Torres (1880-1950).

Textes de Louis Pastre

Ouvrages

- Les ouvrages dont le titre est signalé par un astérisque correspondent au tiré-à-part d'une série d'articles, publiée auparavant dans la *Revue Catalane*¹.
- La localisation des ouvrages de Louis Pastre, dans les collections publiques et privées, est indiquée, en fin de chaque notice, avec les abréviations suivantes :

ADH : Archives Départementales de l'Hérault, Montpellier.

ADPO : Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, Perpignan.

AMP : Archives Municipales de Perpignan.

BC : *Biblioteca de Catalunya*, Barcelone.

BM : Bibliothèque Mazarine, Paris.

BNF : Bibliothèque Nationale de France, Paris.

BPA: *Biblioteca Pública Arús*, Barcelone.

CIRDOC : Centre Inter-Régional de Développement de l'Occitan, Béziers.

INRP : Institut National de la Recherche Pédagogique, Lyon.

MCAEZ : Médiathèque Centrale d'Agglomération Emile Zola, Montpellier.

MMP : Médiathèque Municipale de Perpignan.

MNE : Musée National de l'Éducation, Rouen.

SPM : Petite fille de l'auteur, collection privée.

RPP : Petite fille de l'auteur, collection privée.

UAB : Bibliothèque de la *Universitat Autònoma de Barcelona*.

UB : Bibliothèque de la *Universitat de Barcelona*.

UdG : Bibliothèque de la *Universitat de Girona*.

UP : Université de Poitiers.

UPV : Bibliothèque de l'Université Paul-Valéry--Montpellier III.

UPVD : Bibliothèque de l'Université de Perpignan - Via Domitia (Fonds Grando).

URV : Bibliothèque de la *Universitat Rovira i Virgili*, Tarragone.

COMBES Jules, PASTRE Louis [1901 ?, 1^e éd. ; 1902 2^e éd.]. *Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille. 2^e édition modifiée d'après les observations faites par les instituteurs dans diverses conférences pédagogiques. Guide du maître*. Paris, Bibliothèque d'Éducation, 24 p.

- Format *in-8°*.

¹ Voir la liste des articles au paragraphe suivant.

- Également annoncé un *Dossier de l'élève*, non retrouvé.
- **BNF**

DAVIN S., PASTRE Louis [1903 ?, 1^e éd.]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges.* Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie La République des Pyrénées-Orientales, 170 p.

- Format *in-8°*, relié, couverture carton rigide vert, dos cuir rouge – 1 fr.
- **SPM, MNE**

DAVIN S., PASTRE Louis [1904]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage aux enfants de 3 à 6 ans (écoles maternelles), en collaboration avec M. Davin, inspecteur primaire, officier de l'Instruction publique.*

- Format *in-12°*.
- Ouvrage non retrouvé¹.

DAVIN S., PASTRE Louis [à partir de 1905]. *Le français usuel enseigné par les exercices de langage et de lecture aux enfants de 6 à 9 ans. Ouvrage illustré par la photographie instantanée de M. Lamaysouette, instituteur. Cours préparatoires et élémentaires des écoles primaires, classes enfantines et préparatoires des lycées et collèges.* Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie [selon édition], 80 p.

- Format *in-8°*, relié, couverture carton rigide, dos tissu.
- Première édition en 1903 (170 p.), dix éditions au format 80 p., même contenu, mise en page plus dense, voir *supra*.
- Deuxième édition en 1905².
- Troisième édition probablement³ vers 1909, Imprimerie L. Surroca, place Rigaud, Perpignan. Nombre cumulé d'exemplaires : « 9^{me} mille »⁴. Couverture carton rouge, dos tissu noir – 0 fr. 70. **RPP**

¹ Mentionné « en préparation » dans l'ouvrage de 1903 ; mentionné sans date dans l'ouvrage de 1911 ; date de publication et mention « épuisé » dans les ouvrages de 1913 ; date de publication sans mention « épuisé » dans les ouvrages de 1920 et 1925.

² Mentionné dans les ouvrages de 1913, 1920 et 1925.

³ En 1909, l'imprimerie Surroca, Place Rigaud, à Perpignan, imprime le *Bulletin Mensuel du Syndicat des Institutrices et des Instituteurs des Pyrénées-Orientales* dont Louis Pastre est le président.

⁴ Indiqué en couverture.

- Quatrième édition en 1911, Imprimerie catalane, Perpignan. Nombre cumulé d'exemplaires : 12000¹. Couverture carton bleue, dos tissu rouge - 0 fr. 70. **RPP**
- Cinquième édition, Imprimerie Comet, Perpignan. Couverture carton bleu, dos tissu rouge - Prix : 0 fr.75. En quatrième de couverture figure le schéma de « Disposition des élèves pour l'exercice de conjugaison vivante ». A partir de la cinquième édition, quatre pages d'appréciations de la presse pédagogique et de lecteurs, numérotées à part, sont insérées après la deuxième de couverture (p. 1 et 2) et avant la troisième de couverture (p. 2 et 3). **MMP**
- De la sixième à la neuvième édition, probablement Imprimerie Comet, Perpignan.
- Dixième édition, Imprimerie Comet, Perpignan. Couverture carton vert, dos tissu rouge - Prix : 0 fr.75. **SPM, URV**

PASTRE Louis [1907-A]². *Le catalan à l'école**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 25 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier bleu.
- **MMP**

PASTRE Louis [1907-B]. *Llengües germanes**. [Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 9 p. ?]

- Format *in-8°*.
- Ouvrage non retrouvé³.

[PASTRE Louis (1907-C)]. *Jeux floraux de la Société d'Études Catalanes. Programme et conditions du concours. Observations sur l'orthographe et prononciation catalanes. Modèle de traduction d'un texte catalan. Conseil aux concurrents**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 8 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier rose.
- Ouvrage attribué à Louis Pastre.
- **MMP**

¹ Année d'impression de la quatrième édition et nombre cumulé d'exemplaires indiqués dans l'ouvrage de 1911.

² Date de publication mentionnée dans les ouvrages de 1913, 1920 et 1925.

³ Mentionné dans les ouvrages de 1913, 1920 et 1925, avec date de publication.

PASTRE Louis [1908]¹. *La langue catalane populaire en Roussillon : Recueil de documents**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie J. Comet, 58 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier.
- **MMP**

PASTRE Louis [1909-A]². *Critique des traductions catalanes du Songe d'Athalie**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 11 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier saumon.
- **MMP**

PASTRE Louis [1909-B]³. *Les prétérits catalans en Catalogne et en Roussillon**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Comet, 16 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier bleu.
- **MMP**

PASTRE Louis [1911]⁴. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures**⁵. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 119 p.

- Format *in-8°*, relié, couverture carton rigide bleu, dos tissu rouge – 1 fr. 50
- Édition reliée à 2 fr., non retrouvée⁶.
- **UPV, UPVD, INRP, MMP**

PASTRE Louis [1912]⁷. *De l'emploi de l'HI et de ELS HI**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane de J. Comet, 16 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier gris.

¹ Date de publication mentionnée dans les ouvrages de 1913, 1920 et 1925.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Date de publication mentionnée dans les ouvrages de 1913, 1920 et 1925 ; dans la note bibliographique de *La Veu del Canigó* du 8 octobre 1911.

⁵ Première publication sous forme d'articles suivis intitulés « La langue catalane et son utilité pédagogique », dans la *Revue Catalane* n°45-48, 1910, et n°49-58 de 1911. Ce manuel est annoncé « En préparation » dans l'ouvrage de 1903, sous le titre : *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans, par Pierre VIDAL, conservateur de la bibliothèque de Perpignan et Louis PASTRE, instituteur*. Dans l'ouvrage de 1907-C, le co-auteur devient : « Jean Amade, Professeur agrégé d'espagnol »

⁶ Signalé en couverture de l'édition brochée et dans la note bibliographique de *La Veu del Canigó* du 8 octobre 1911.

⁷ Date de publication mentionnée dans ouvrages de 1913, 1920 et 1925.

- **UPVD, MMP**

PASTRE Louis [1913-A]¹. *Les catalanisms à l'école. Enquête faite dans les écoles du Roussillon avec la collaboration de plusieurs instituteurs roussillonnais**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 53 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier gris.
- **UPVD, MMP, SPP**

PASTRE Louis [1913-B]². *Le sous-dialecte bas-languedocien de Clermont-l'Hérault. Notes historiques, philologiques, grammaticales, lexicographiques, folkloriques et bibliographiques*. Perpignan, Louis Pastre [édit.], Imprimerie J. Comet, 163 p.

- Format *in-12°*, broché couverture papier jaune - 3 fr.
- **ADH, BM, BNF, CIRDOC, MCAM, MMP, SPP, UdG, UP, UPVD, Columbia University in the City of New York, New York Public Library, The British Library, The British Library St. Pancras London, British National Bibliography Wetherby West Yorkshire, National Library of Austria.**

PASTRE Louis [1915]³. *Ramon Llull et son œuvre pédagogique**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 29 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier jaune.
- **MMP, UPVD**

PASTRE Louis [1917]⁴. *PERRAULT, Charles. La version catalane de Peau d'âne**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 7 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier saumon.
- **UPVD**

PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes**. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane J. Comet, 86 p.

- Format *in-8°*, broché, couverture papier jaune.

¹ Date de publication mentionnée dans ouvrage de 1920 et 1925 et dans JORDELL D. éd. (1918). *Catalogue général de la librairie française. Tome vingt-sixième, Période de 1913 à 1915*. Paris, D. Jordell, p. 631.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

⁴ Date de publication mentionnée dans l'ouvrage de 1925.

- **BC, MMP, UB, UPV, UPVD¹**

PASTRE Louis [1917 ? 1921 ?]². *Travaux publiés par la "Revue Catalane" pendant la première période décennale 1907-1917 : Table par noms d'auteurs*. [Perpignan, Imprimerie Catalane J. Comet], 22 p.

- **MMP**

PASTRE Louis [1925]³. *Éléments de grammaire catalane : rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. J.-S. Pons*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 128 p.

- Format *in-16°*, broché, couverture papier jaune – 7 fr.
- **ADPO, AMP, BNF, BPA, MMP, UAB, UB, UPVD, Bibliothèque de Genève, University of Rochester (USA), New York Public Library, Staatsbibliothek zu Berlin, Trinity College Library Dublin, University of St Andrews Fife (GB), Bibliothèque Cantonale et Universitaire de Fribourg (Suisse).**

Ouvrages annoncés et non publiés

VIDAL Pierre, PASTRE Louis [1903]. *Le français enseigné par les idiomes locaux aux enfants de 9 à 13 ans, par Pierre VIDAL, conservateur de la bibliothèque de Perpignan et Louis PASTRE, instituteur : 1^{re} partie. – Catalan de Roussillon et de Cerdagne – Catalan de Catalogne et des Baléares. – Catalan ancien. – Notions de littérature catalane.*

- Annoncé « En préparation » dans « Ouvrages recommandés » de l'ouvrage publié en 1903.

VIDAL Pierre, PASTRE Louis [1906]. *Rondalles catalanes de Rosselló y de Cerdanya.*

- Annoncé dans *Le Petit Catalan* du 30 septembre 1906.

AMADE Jean, PASTRE Louis [1907]. *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 13 ans.*

¹ Un exemplaire du tirage promotionnel des 16 premières pages est conservé uniquement à l'UPVD.

² Microfilm ; le livret figure après le dernier numéro de la Revue Catalane daté de juillet-août 1921.

³ Date de publication mentionnée dans A.D.P.O. 2T20. Est annoncé publié curieusement (projet ancien ?) en 1913 dans les ouvrages de 1913 et 1920.

- Annoncé en quatrième de couverture de l'ouvrage de 1907-C.

PASTRE Louis (1907). *Tonteries pédagogiques*.

- Annoncé dans : « Liste des travaux à publier ». *Revue Catalane*, n°8, 15 août 1907, p.255.

PASTRE Louis [1911]. *Éléments de grammaire catalane à l'usage des touristes*. [Perpignan, Librairie catalane J. Comet]

- Annoncé « Pour paraître prochainement » en quatrième de couverture de l'ouvrage de 1911.

PASTRE Louis [1911]. *Recueil de versions catalanes suivi d'un lexique catalan-français*. [Perpignan, Librairie catalane J. Comet]

- Annoncé « Pour paraître prochainement » en quatrième de couverture de l'ouvrage de 1911.

(PASTRE Louis [1911]. *La composition française à l'école*.)

- Annoncé « Du même auteur » en quatrième de couverture de l'ouvrage de 1911. Figure dans « Ouvrages recommandés » de l'ouvrage de 1903 et attribué à « Campan, instituteur à Toulouse ». Probable erreur d'attribution à Louis PASTRE par l'imprimeur J. Comet.

PASTRE Louis [1913]. *Éléments de grammaire catalane*. Imprimerie Catalane J. Comet, 86 p. *in-8°*.

- Annoncé « Du même auteur » dans ouvrages de 1913-A, 1913-B et 1920.

PASTRE Louis. [1919]. *Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du français et du catalan*.

- Annoncé dans PASTRE Louis (1919b). « Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du français et du catalan ». *Revue Catalane*, n° 158, décembre 1919, p. 243-249.

PASTRE Louis [1925]. *Traduction française, avec notes, du Livre des Bêtes, de Ramon Llull*. [Perpignan, Imprimerie Catalane]

- Annoncé « Du même auteur. Pour paraître prochainement » dans ouvrage de 1925.

Articles

Articles dans la *Revue Catalane*

- La *Revue catalane* paraît invariablement le 15 du mois, à l'exception des numéros de janvier à mars 1916 parus le 5 du mois (probable coquille typographique).
- Les articles dont le titre est signalé par un astérisque furent publiés également en tiré-à-part. L'ouvrage porte généralement le même titre¹.

PASTRE Louis (1907a). « **Le catalan à l'école*** ». *Revue Catalane*, n°1, [Perpignan], janvier 1907, p. 21-25 ; n°2, février 1907, p. 46-53 ; n°3, mars 1907, p. 78-83.

PASTRE Louis (1907b). « **Le poète Bouchor et les chants populaires** ». *Revue Catalane*, n°4, avril 1907, p. 116-118.

L. P. [PASTRE Louis] (1907c). « **Lliçons d'ortografia catalana** ». *Revue Catalane*, n°4, avril 1907, p. 128.

PASTRE Louis (1907d). « **Llengues germanes*** ». *Revue Catalane*, n°9, septembre 1907, p. 270-278.

PASTRE Louis (1907e). « **Rapport du secrétaire Louis Pastre** » [Distribution des prix du concours de langue Catalane de la Société d'Études Catalanes]. *Revue Catalane*, n°10, octobre 1907, p. 298-304.

PASTRE Louis (1907f). « **La langue catalane populaire en Roussillon*** ». *Revue Catalane*, n°11, novembre 1907, p. 337-341 ; n°12, décembre 1907, p. 353-358 ; n°13, janvier 1908, p. 7-9 ; n°14, février 1908, p. 53-59 ; n°15, mars 1908, p. 78-89.

PASTRE Louis (1908a). « **Rapport de M. Louis Pastre. Des moyens à employer pour obtenir le rétablissement de l'orthographe des noms de lieux** » [Compte rendu des travaux

¹ Voir *supra* la liste des ouvrages.

du Congrès de Toponymie tenu à Perpignan, le 15 mars 1908] ». *Revue Catalane*, n°16, avril 1908, p. 105-107.

PASTRE Louis (1908b). « **La langue catalane populaire en Roussillon*** ». *Revue Catalane*, n°16, avril 1908, p. 125-128 ; n°17, mai 1908, p. 147-152 ; n°18, juin 1908, p. 184-189 ; n°19, juillet 1908, p. 205-210 ; n°20, août 1908, p. 238-245.

PASTRE Louis (1909a). « **Critique des traductions catalanes du Songe d'Athalie*** ». *Revue Catalane*, n°27, mars 1909, p. 78-88.

PASTRE Louis (1909b). « **Les préterits catalans*** ». *Revue Catalane*, n°32, août 1909, p. 229-237 ; n°33, septembre 1909, p. 269-276.

PASTRE Louis (1910-1911). « **La langue catalane et son utilité pédagogique*** ». *Revue Catalane*, n°45 et 46, septembre-octobre 1910, p. 396-402 ; n°47, novembre 1910, p. 425-431 ; n°48, décembre 1910, p. 463-468. – (1911a). *Revue Catalane*, n°49, janvier 1911, p. 20-26 ; n°50, février 1911, p. 57-64 ; n°51, mars 1911, p. 85-91 ; n°52, avril 1911, p. 121-126 ; n°53, mai 1911, p. 153-158 ; n°54, juin 1911, p. 188-190 ; n°56, août 1911, p. 249-296 ; n°58, octobre 1911, p. 341-352 .

- Article tiré-à-part, en 1911, sous le titre : *Le français enseigné par les exercices de traduction de textes catalans aux enfants de 9 à 15 ans. Notes grammaticales et remarques sur la comparaison des deux langues. Cours moyen et supérieurs des écoles primaires, cours complémentaires et écoles primaires supérieures.*

PASTRE Louis (1911b). « **Ruscino** ». *Revue Catalane*, n°56, août 1911, p. 240.

PASTRE Louis (1911c). « **Orthographe et prononciation du catalan** ». *Revue Catalane*, n°59, novembre 1911, p. 379.

PASTRE Louis (1912a). « **Une conférence sur la langue catalane** ». *Revue Catalane*, n°63, mars 1912, p. 76-78.

PASTRE Louis (1912b). « **Théâtre catalan** ». *Revue Catalane*, n°64, avril 1912, p. 106.

PASTRE Louis (1912c). « **La langue catalane à la Sorbonne** ». *Revue Catalane*, n°65, mai 1912, p. 141-142.

PASTRE Louis (1912d). « **L'anarchie orthographique** ». *Revue Catalane*, n°66, juin 1912, p. 168-170.

PASTRE Louis (1912e). « **L'idée régionaliste** [Jean Amade] ». *Revue Catalane*, n°67, juillet 1912, p. 199-201.

PASTRE Louis (1912f). « **De l'emploi de l'hi et de els hi*** ». *Revue Catalane*, n°68, août 1912, p. 246-251 ; n°69, septembre 1912, p. 277-281 ; n°70, octobre 1912, p. 313-316.

PASTRE Louis (1912i). « **Les catalanisms à l'école*** ». *Revue Catalane*, n°71, novembre 1912, p. 328-330 ; n°72, décembre 1912, p. 367-370. – (1913a). *Revue Catalane*, n°73, janvier 1913, p. 25-27 ; n°74, février 1913, p. 59-62 ; n°75, mars 1913, p. 93- 96 ; n°76, avril 1913, p. 125- 128 ; n°77-78, mai-juin 1913, p. 185-192.

PASTRE Louis (1913b). « **L'âme roussillonnaise : Conférence de M. Jean Amade** ». *Revue Catalane*, n°73, janvier 1913, p. 11-13.

PASTRE Louis (1913c). « **Aqueixa mainada** » [Carles Grandó]. *Revue Catalane*, n°76, avril 1913, p. 120.

PASTRE Louis (1915a-1916a). « **Ramon Llull et son œuvre pédagogique*** ». *Revue Catalane*, n°101, mai 1915, p. 81-83 ; n°102, juin 1915, p. 90-93 ; n°103, juillet 1915, p. 118-120 ; n°104 [105], septembre 1915, p. 146-149 ; n°106, octobre 1915, p. 169-171 ; n°107, novembre 1915, p. 177-181 ; n° 108, décembre 1915, p. 195-199. – (1916a). *Revue Catalane*, n°109, 5 janvier 1916, p. 12-14 ; n°110, 20 janvier 1916, p. 27-29.

PASTRE Louis (1915b). « **Poèmes de guerra** » [François Francis]. *Revue Catalane*, n°104, août 1915, p. 125-128.

ALGÚ [pseudonyme de Louis Pastre] (1915c). « **Roussillon et Alsace-Lorraine** ». *Revue Catalane*, n°106, octobre 1915, p. 163-164.

PASTRE Louis (1916b). « **Notes de folklore** » [*Les cris de la rue de Charles Grando*]. *Revue Catalane*, n°111, 5 février 1916, p. 44-46.

PASTRE Louis (1916c). « **Taisez-vous ! Conseils d'un Poilu** ». *Revue Catalane*, n°115, mai 1916, p. 111-112.

- En note : « Traduit du journal languedocien *Lou Gal* du 6 février 1916 ».

PASTRE Louis (1917a). « **La version catalane de Peau d'Âne*** ». *Revue Catalane*, n°123, janvier 1917, p. 11-14 ; n°124, février 1917, p. 26-29.

PASTRE Louis (1917b). « **Bibliographie : Au pays de Joffre** ». *Revue Catalane*, n°124, février 1917, p. 30.

PASTRE Louis (1917c). « **Les Regles ortogràfiques de l'Academia de la llengua catalana** ». *Revue Catalane*, n°124, février 1917, p. 30-31.

PASTRE Louis (1917d). « **Bibliographie : Llibre de lectura escolar** » [Rovira i Virgili]. *Revue Catalane*, n°125, mars 1917, p. 48.

PASTRE Louis (1917e). « **La Renaissance du Roussillon. Les hores que passen** » [François Francis]. *Revue Catalane*, n°126, avril 1917, p. 53-55.

ALGÚ (1917f). « **Théâtre catalan. Janet i Rosalia. Idylle dramatique en 3 actes, de M. Pompée Vidal, représentée pour la première fois à Perpignan le 25 février 1917, au Théâtre catalan des variétés** ». *Revue Catalane*, n°126, avril 1917, p. 62-64.

PASTRE Louis (1917g). « **Nos catalanisants. Charles Grando** » [Prix section philologique IEC]. *Revue Catalane*, n°127, mai 1917, p. 65-67.

PASTRE Louis (1919a). « **Le Provençal au lycée** ». *Revue Catalane*, n°157, novembre 1919, p. 222-225.

PASTRE Louis (1919b). « **Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du français et du catalan** ». *Revue Catalane*, n°158, décembre 1919, p. 243-249

- Préface, marche à suivre et deux premières leçons d'un ouvrage, non retrouvé, dont la publication par fascicule est annoncée p. 242 du même numéro de la *Revue Catalane*.

PASTRE Louis (1920). « **Un ouvrier poète** ». *Revue Catalane*, n°170, décembre 1920, p. 255-256.

PASTRE Louis (1921a). « **Joachim Comet** » [Éloge funèbre]. *Revue Catalane*, n°172, mars-avril 1921, p. 27-28.

PASTRE Louis (1921b). « **Questions de langue. Les mots en ia** ». *Revue Catalane*, n°174, juillet-août 1921, p. 55-57.

Articles dans d'autres périodiques que la *Revue catalane*

PASTRE Lluís (1904). «Crónica del Rosselló ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, Barcelona, 15 novembre 1904, p. 2. [idem : edició del matí, 16 novembre 1904, p.2]

PASTRE Louis (1904). « Rapport d'ensemble sur les décisions des sections au sujet des élections au Conseil départemental ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°24, 9 décembre 1904, p. 2-3.

PASTRE Lluís (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 24 avril 1905, p. 2. [idem : edició del matí, 25 avril 1905, p.2]

PASTRE Lluís (1905). « Crónicas de Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 9 août 1905, p. 2. [idem : edició del matí, 10 d'août 1905, p.2]

PASTRE Lluís (1905). « Crónicas del Rosselló ». *La Veu de Catalunya*, edició de mitjanit, 26 août 1905, p. 2. [il n'y a pas de journal le 27 août : élections ?]

PASTRE Lluís (1906). « Desde'l del Rosselló ». *El Poble Català*, Barcelona, 31 mars 1906, p. 3.

PASTRE Lluís (1906). « Notetes pedagògiques: Desde'l Rosselló, I ». *El Poble Català*, 8 mai 1906, p. 2.

PASTRE Lluís (1906). « Notetes pedagògiques II ». *El Poble Català*, 7 juin 1906, p. 2.

PASTRE (1906). « Comité général, séance du 18 mai 1906 ». *La Bourse du Travail*, Perpignan, 1^{er} juin 1906.

PASTRE Louis (1906). « L'alcool, voilà l'ennemi ! ». *La Bourse du Travail*, n°12, Perpignan, 1^{er} décembre 1906, p. 2.

PASTRE Louis (1907). « L'alcoolique ». *La Bourse du Travail*, n°3, 1^{er} mars 1907, p. 2.

PASTRE Lluís (1907). « Teatre catalá a Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 9 juillet 1907, p.2 [idem : *edició del matí*, 10 de juliol 1905, p.2]

COMBES Jules, PASTRE Louis (1909a). « Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille ». *Revista Catalana d'Educació*, Barcelona, n°1, mars 1909, p. 22-27.

- Reprise des 13 premières pages (sur 24) de l'ouvrage de même titre publié en 1901-1902.

PASTRE Louis (1911). « Enquête sur l'enseignement de la langue d'oc » [Réponse de Louis Pastre]. *Occitania*, Paris, n°10, mars 1911, p. 100-104 ; n°11, avril 1911, p. 106.

PASTRE Louis (1912). « Orthographe et prononciation du catalan ». *Rialles*, Perpignan, n°7, 25 septembre 1912 ; n°9, 25 octobre 1912 ; n°10, 10 novembre 1912.

- Reprise de : PASTRE Louis (1911). « Orthographe et prononciation du catalan ». *Revue Catalane*, n° 59, novembre 1911, p. 379.

PASTRE Louis (1913). « Pour le bilinguisme ». *La Veu del Canigó*, Perpignan, n° 54, 26 janvier 1913, p. 31-32. [Lettre au directeur]

PASTRE Lluís (1916). « La pedagogía de Ramón Llull ». *Quaderns d'Estudi*, Barcelona, any II, vol. I, n°3, desembre 1916, p. 190-203.

- Reprise traduite en catalan de : PASTRE Louis [1915]. *Ramon Llull et son œuvre pédagogique*. Perpignan, Société d'Études Catalanes, Imprimerie Catalane, 29 p.

PASTRE Louis (1924). « Toast de M. Louis Pastre » [À la reine et aux lauréats des Jeux Floraux bilingues de la *Colla del Rosselló*]. *L'Éveil Catalan*, Perpignan, n° 59, 15 juillet 1924, p. 3.

Articles ou brèves dont L. Pastre est l'auteur présumé

« **Jeux Floraux de la Société d'Études Catalanes** ». *Revue Catalane*, n° 3, mars 1907, p. 68-69.

« **Era bouts d'era Mountanho** » *Revue Catalane*, n° 4, avril 1907, p. 126.

- Controverse avec Bernard Sarrieu à propos de la méthode directe.

« **Era bouts d'era Mountanho** ». *Revue Catalane*, n° 15, mars 1908, p. 96.

- À propos du concours scolaire de gascon.

« **La Terro d'Oc** » *Revue Catalane*, n° 19, juillet 1908, p. 224.

- À propos de la méthode de traduction.

« **Era bouts d'era Mountanho** ». *Revue Catalane*, n° 21, septembre 1908, p. 288.

- Controverse avec Bernard Sarrieu à propos de la méthode directe.

« **La renaissance catalane dans l'Enseignement public et privé en Roussillon** ». *Revue Catalane*, n° 169, novembre 1920, p. 225-226.

Cours de catalan par correspondance

- Cours basés sur les textes publiés précédemment dans : PASTRE Louis (1920). *Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes*. Perpignan, Imprimerie Catalane J. Comet, 86 p. Les exercices, non publiés (et non retrouvés), étaient adressés aux personnes inscrites.

[PASTRE Louis (1920).] « Cours de langue catalane par correspondance permettant d'étudier seul, chez soi et à temps perdu, la langue et la littérature catalanes ». *Revue Catalane*, hors texte, n° 167, septembre 1920 ; n°168, octobre 1920.

- Encart de 16 pages *in 8°* dans le n°167 et de 8 pages dans le n°168 qui correspondent aux premières pages de l'ouvrage publié la même année. L'encart hors-texte ne continue pas en novembre 1920 (n°169), bien qu'annoncé jusqu'au numéro 170 de décembre 1920 et dans la table des matières de la *Revue Catalane* de l'année 1920 (p. 211).

PASTRE Louis (1924). « Cours de langue catalane par correspondance », parties 1 et 2. *L'Éveil Catalan*, n° 47, 1er février 1924, p. 4 ; partie 3, n° 48, 15 février 1924, p. 4 ; parties 4 et 5, n° 49, 1er mars 1924, p. 4 ; parties 8 et 9, n° 50, 15 mars 1924, p. 4 ; parties 10 et 11, n° 51, 1er avril 1924, p. 4 ; parties 12 et 13, n° 52, 15 avril 1924, p. 4.

- Le cours correspondant aux textes 6 et 7 n'est pas paru. La publication du cours est interrompue, sans aucune explication, après parution des textes 12 et 13, bien que la mention « A suivre » figure après le treizième texte.

Poèmes

PASTRE Louis (1905). « **Amorosa siesta** » *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 47, p. 611.

- Médaille de bronze, concours littéraire de la SASL, section catalane.

ALGÚ [Pseudonyme de Louis pastre] (1907). « **Rosa y donzella** ». *Revue Catalane*, n° 12, décembre 1907, p. 365.

- En dédicace : "A mon jove amich Joan Amada."

ALGÚ (1908). « **Ansia** ». *Revue Catalane*, n° 13, janvier 1908, p. 14.

- En note : "Traduit de Maurice Gaillard avec autorisation spéciale de l'auteur."

ALGÚ (1908). « **Decepcio** ». *Revue Catalane*, n° 14, février 1908, p. 61.

- En note: "Imitació d'una poesia francesa d'en Maurice Gaillard."

ALGÚ (1908). « *Anyorament* ». *Revue Catalane*, n° 15, mars 1908, p. 71-72.

- Repris dans : PASTRE Louis – ALGÚ (1908). « Anyorament – Nostalgie ». In AMADE Jean. *Anthologie catalane. Les poètes roussillonnais*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, p. 205.

ALGÚ (1908). « **Amor** ». *Revue Catalane*, n° 19, juillet 1908, p. 200.

ALGÚ (1908). « **Pensament de tardor** ». *Revue Catalane*, n° 19, juillet 1908, p. 202.

- En note : "Traduit de Maurice Gaillard avec autorisation spéciale de l'auteur."

ALGÚ (1912). « *Triptich de "Santo-Estello"* ». *Revue Catalane*, n° 65, mai 1912, p. 139-140.

ALGÚ (1920). « **A la mar nostra** ». *Revue Catalane*, n° 160, février 1920, p. 46.

PASTRE Louis (1921). « **La Princesa adormida** (Prosa ritmada) ». *Revue catalane*, n°173, mai-juin 1921, p. 47.

- En note : « *Després d'haver llegit la bonica rondalla francesa d'en Maurice Bouchor* ».

Autres

Carte linguistique

« **Carta de la nostra llengua** » du domaine catalano-occitan attribuée à Louis Pastre, dans : BARDINA Joan (1907). *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior*. Barcelona, Baguñá editor, [149] p.

Presse

- Figure ci-dessous la liste des publications périodiques consultées, limitée à celles qui paraissaient du temps de Louis Pastre.

Presse du Roussillon

La presse du Roussillon est consultable, selon les titres et les années, à :

- Médiathèque municipale de Perpignan, dont « Portail des collections numérisée » : <http://mediatheque-patrimoine.perpignan.fr/>
 - Archives départementales des Pyrénées-Orientales
 - Archives municipales de Perpignan
 - Bibliothèque de l'université de Perpignan Via Domitia (Fonds Grandó)
 - Archives diocésaines des Pyrénées-Orientales
 - Biblioteca de Catalunya, dont « Arxiu de Revistes Catalanes Antigues » : <http://www.bnc.cat/digital/arca/index.html>
-
- *Almanach Català Rossellonès de la Veü del Canigó*
 - *Bulletin de la Société Philomathique de Perpignan*
 - *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*
 - *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*
 - *Bulletin du Syndicat des Instituteurs des Pyrénées-Orientales*
 - *La Clavellina*
 - *La Croix des Pyrénées-Orientales*
 - *L'Ame Française*
 - *La Montagne*
 - *La Bourse du Travail des Pyrénées-Orientales*
 - *La Croix des Pyrénées-Orientales*
 - *La Dépêche, édition Pyrénées-Orientales-Catalogne*
 - *La République des Pyrénées-Orientales*
 - *La Semaine Religieuse*
 - *La Tramontane*
 - *La Veü del Canigó*

- *Le Courrier de Céret*
- *Le Journal Commercial, Maritime, Artistique et Littéraire, illustré des Pyrénées-Orientales*
- *L'Éveil Catalan*
- *Le Petit Catalan*
- *Le Courrier de Céret*
- *Le Coq Catalan*
- *Le Cri Catalan*
- *Le Roussillon*
- *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*
- *Montanyes Regalades*
- *Politique et Littérature*
- *Revue Catalane*
- *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*
- *Revue Historique et Littéraire du Diocèse de Perpignan*
- *Rialles*
- *Ruscino*
- *Sant Joan i Barres*
- *Semaine Religieuse de Perpignan*
- *Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*

Presse de Catalogne et de Majorque

La presse de Catalogne est consultable, selon les titres et les années, à :

- Biblioteca de Catalunya, dont « Arxiu de Revistes Catalanes Antigues » : <http://www.bnc.cat/digital/arca/index.html>
 - Universitat de Girona : Fonds Verrié
-
- *Butlletí d'Escoles*
 - *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*
 - *Catalonia: Periodic nacionalista liberal*
 - *Catalonia: Revista literaria setmanal*
 - *El Poble Català*
 - *La Tralla*

- *La Veu de Catalunya*
- *La Nació*
- *Quaderns d'Estudi*
- *Renaixement*
- *Revista Catalana d'Educació*

Presse félibréenne et d'Occitanie

La presse félibréenne et d'Occitanie est consultable, selon les titres et les années, à :

- Centre inter-régional de développement de l'occitan de Béziers, dont : <http://occitanica.eu/>
- Université de Montpellier III – Paul-Valéry
- Bibliothèque d'étude et du patrimoine, Bibliothèque municipale de Toulouse
- Médiathèque centrale d'agglomération Émile Zola, Montpellier
- Archives Départementales des Pyrénées-Atlantiques

- *Annales du Midi*
- *Cartabèu de Santo Estello*
- *Era Bouts dera Mountanho*
- *L'Action Régionaliste*
- *La Terro d'Oc*
- *Oc*
- *Occitania* (Toulouse-Barcelone)
- *Occitania* (Paris)
- *Viure*
- *Reclams de Biarn e Gascougne*
- *Revue des Langues Romanes*

Presse française

La presse française est consultable, selon les titres et les années, à :

- La Bibliothèque nationale de France, dont : <http://gallica.bnf.fr/>
- L'Institut français de l'éducation, bibliothèque Denis-Diderot, Lyon, dont : <http://www.inrp.fr/numerisations/>
- *L'Action Régionaliste*

- *Revue de Linguistique Romane*
- *Le Volume*
- *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*
- *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*

Entretiens

Biographie de Louis Pastre

- Mme Magnac, petite-fille de Louis Pastre : entretiens en mars et avril 2008.
- Mme Porteils, petite-fille de L. Pastre : entretien en août 2008.
- M. Porteils, arrière-petit-fils de L. Pastre : entretien en août 2008.

Catalanisme, littérature catalane

- August Bové-Font, professeur de la Universitat de Barcelona, auteur de plusieurs publications sur Josep-Sebastià Pons : échange de courriers électroniques en avril 2010.
- Antoine Cayrol (1920-2011), Jordi Pere Cerdà, écrivain, ancien président du Grup Rossellonès d'Estudis Catalans : plusieurs entretiens suivis depuis novembre 2007.
- Marie Grau, bibliothécaire à l'université de Perpignan, nombreux entretiens suivis depuis 2007.
- Eulàlia Pérez-Vallverdú, professeur de la Universitat autònoma de Barcelona, auteur de plusieurs ouvrages sur Josep Maria Folch i Torres : échange de courriers électroniques en juillet 2010.
- Lluís Folch, Fundació Folch i Torres, petit fils de Josep Maria Folch i Torres : entretien en avril 2010.

Franc-maçonnerie

- Jacques Mongay, écrivain : entretien téléphonique en juillet 2008.
- Paul Tirand, écrivain : entretien téléphonique en juillet 2008.
- Paul Pistre, écrivain : entretien téléphonique en juillet 2008 et échange de courriers en août 2008.

Syndicalisme des enseignants

- Etienne Frénay, professeur émérite, historien, écrivain : entretien en décembre 2007.

Bibliographie primaire

(Jusqu'en 1926)

- La bibliographie primaire recueille les ouvrages et les articles publiés avant la mort de Louis Pastre, relatifs à la matière pluridisciplinaire traitée dans cette thèse (histoire, pédagogie, régionalisme, linguistique, et autres sujets adjacents).
- Certaines entrées de la bibliographie primaire correspondent aux mentions de Louis Pastre et de son œuvre ; elles figurent aussi à part, ordonnées chronologiquement, dans : « Occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et son œuvre (1903-2011) ».
- La bibliographie primaire comprend également des références liées à l'amont des strictes limites de la période étudiée (1881-1907), ne serait-ce que parce que Louis Pastre naquit en 1863.

Société

Généralités

Ouvrages

ARAGO François (1854). *Œuvres complètes de François Arago, publiées d'après son ordre sous la direction de M. J-A. Barral*, tome I. Paris, Gide et Baudry Éditeurs, Leipzig, T.O. Weigel Éditeur, 638 p.

BOURGEOIS Léon (1896). *Solidarité*. Paris, Colin, 156 p.

CASTELLO F., LLOUQUET A. (1893). *Rivesaltes*. Toulouse, H. Labouche, 71 p.

FERVEL Napoléon (1861). *Campagnes de la Révolution Française dans les Pyrénées-Orientales*. Paris, Librairie Militaire de J. Dumaine, Libraire-Editeur de l'Empereur, 308 p.

Les Francs-Maçons dans l'enseignement : 4.400 noms tirés du Répertoire Maçonnique et des archives de l'Association antimaçonnique de France (1912). Paris, Association antimaçonnique de France, 1912, 119 p.

GRÉGOIRE Henri (1995). *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française ; présentation de Philippe Gardy*. Nîmes, C. Lacour, 16-19-67 p. [Réimpression en fac-similé de l'édition de 1794]

GUILLAUME James (1897). *Procès-verbaux du comité d'instruction publique de l'assemblée législative, tome troisième*. Paris, Imprimerie Nationale, 679 p.

JAUBERT-CAMPAGNE Antoine (1833). *Essai sur les anciennes institutions municipales de Perpignan*. Perpignan, J. Alzine, 87 p. [Reproduit en fac-similé : Perpignan, Le Publicateur, 1986]

PILANT Paul (1912). *Le Patriotisme en France et à l'étranger: Précédé d'une lettre ouverte à M. Gabriel Hanotaux par Maurice Barrès*. Paris, Perrin et cie, XX-287 p.

RECLUS Onésime (1886). *France, Algérie et colonies*. Paris, Librairie Hachette, 802 p.

ROBERT Adolphe (1869). *Statistique pour servir à l'histoire du 2 décembre 1851 : Paris et les départements*. Paris, Librairie de la Renaissance, 268 p.

SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE France (1834). *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères : Tome dixième*. Paris, Jules Renouard Libraire, 508 p.

VAN GENNEP Arnold (1911). *La décadence et la persistance des patois*. Paris, Bureaux de la Revue des idées, 15 p.

VIDAL Pierre (1897). *Histoire de la ville de Perpignan depuis les origines jusqu'au traité des Pyrénées...* Paris, H. Welter, XII-652 p.

Articles

BARTHOU Louis (1906). « Les syndicats d'instituteurs ». *La Revue de Paris*, mars-avril 1906, p. 1-30.

P. G. [GRENIER Paul] (1907). « Contre les Catalans ». *La Dépêche du Midi*, 2 novembre 1907, p. 4.

« Le crime odieux : Aux petits viticulteurs, nos frères ! ». *La Montagne*, 22 juin 1907, p. 1.

Régionalisme, catalanisme, occitanisme

Ouvrages

ALADERN Josep [Cosme VIDAL] (1903). *Lo Catalá es Idioma ó Dialecte ?* Barcelona, Imp. De Vidal y Planuch, 47 p.

ALCOVER Antoni Maria (1923). « En defensa pròpia ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, tom XIII, setembre-octubre 1923, n°3, p. 152.

AMADE Jean (1912). *L'idée régionaliste*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, Librairie Comet, 201 p.

ANDRÉ Marius [1916]. *La Catalogne et les germanophiles. (Catalunya i els germanòfils.)* Text francès, traducció catalana de J. Aladern. Barcelona, Llibreria Espanyola, 61 p.

AUGE L., BLANC Ch., GRANIER J. (1906). *Lectures sur l'histoire du Bas-Languedoc*. Paris, E. Cornély, 156 p.

BOYER César, PAYRET J. (1907). *Aux pays des gueux. Les grands meetings du Midi*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 204 p.

BRUN Auguste (1923). *L'introduction de la langue française en Béarn et en Roussillon*. Paris, Champion, 94 p.

CASES-CARBÓ Joaquim (1908). *Catalonia (Assaigs nacionalistes)*. Barcelona, Llibreria L'Avenç, 164 p.

FLAMENVILLE, Jean de [1898]. *Abrégé de la doctrine chrétienne en catalan et français en faveur du peuple composé et mis en ordre par M. l'illustrissime et Reverendissime Jean*

Hervieu Basan de Flamenville évêque d'Elne pour être seul enseigné dans son diocèse, augmenté des Actes pour la Communion. Perpignan, J. B. Reynier, 112 p.

GAUSSAIL Nadal [1898]. *Catecisme imprés per ordre del il·lustríssim y reverendíssim Monsenyor Nadal Gaussail... per sol ser ensenyat en sa diòcessis.* Perpinyà, Latrobe, 130 p.

Homenatge a la memòria d'en Cosme Vidal (Josep Aladern) (1921). Barcelona, Tip. J. Anglada, 1921, 62 p.

MILÀ i FONTANALS (1922). *Epistolari d'en M. Milà i Fontanals : correspondència recollida i anotada per L. Nicolau d'Olwer. Tom I, anys 1840-1874.* Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 272 p.

MILÀ i FONTANALS (1922). *Epistolari d'en M. Milà i Fontanals : correspondència recollida i anotada per L. Nicolau d'Olwer. Tom II, anys 1875-1880.* Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 257 p.

PEPRATX Justin (1883). *La renaissance des lettres catalanes : Discours partie en français, partie en catalan prononcé à la Fête Littéraire de Banyuls-sur-Mer, le 17 juin 1883.* Perpignan, Imprimerie de Charles Latrobe, 20 p.

VIDAL Pierre, CALMETTE Joseph (1906). *Bibliographie roussillonnaise.* Perpignan, Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, vol. 47, 558 p.

Articles

Antoni Maria (1923). « Entrevers de l'obra del diccionari an el Rosselló ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, Tome XIII, n°3, septembre-octobre 1923, p. 140-146.

ALCOVER Antoni Maria (1923). « En defensa pròpia ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, Tome XIII, n°3, septembre-octobre 1923, p. 149-155.

AMADE Jean (1911). « M. Vergès de Ricaudy ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 34-37.

« Boulegadis felibrenc e regionalisto ». *La Terro d'Oc*, Toulouse, mars-avril 1908, p.30.

BROUSSE Louis (1897). « La langue catalane ». *La Clavellina*, 15 octobre 1897.

CALVEYRACH Just (1922). « Le rôle national du régionalisme ». *L'Eveil Catalan*, n°19, p.1

« Cours d'adultes de la Société d'Études Catalanes ». *Revue Catalane*, n° 63, mars 1912, p. 142.

CAPEILLE Jean (1911). « M. Emmanuel Vergès de Ricaudy et ses aïeux ». *Revue Catalane*, n°51, 15 mars 1911, p. 6-71.

CHAUVET Horace (1903). « La représentation de ce soir ». *L'Indépendant*, 3 septembre 1903, p. 2.

« Chambre des députés ». *L'Indépendant*, 17 janvier 1903, p. 1.

DELPONT Jules (1915). « Nos morts : Alphonse Talut ». *Montanyes Regalades*, n°2, novembre-décembre 1915, p. 21-22.

«Echos régionalistes ». *La Tramontane*, n°85, janvier 1924, p. 13.

El Diluvio, Barcelona, n°4, 5 janvier 1921, p. 18.

ESCARGUEL Jules (1902). « "Campanas" ». *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales*, 11 mars 1902, p.1.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 6 janvier 1906, p. 3.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble Català*, 3 mars 1906, p. 2.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 17 mars 1906, p. 2.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 5 mai 1906, p. 2.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « L'esperit català al Rosselló ». *El Poble Català*, 21 juin 1906, p. 1.

FOLCH y TORRES Josep Maria (1906). « Notes del desterro ». *El Poble Català*, 6 juillet 1906, p. 1.

FRANCIS P. [Pierre FRANCIS = François FRANCIS] (1922). « Le catalanisme roussillonnais et la question catalane ». *L'Éveil Catalan*, n°22, 15 novembre 1922, p. 1.

GRANDO Carles (1922). « Perpinyà : Al Casal Català ». *La Veu de Catalunya, edició del vespre*. 17 mars 1922, p. 12.

GRANDO Charles (1924). « Que sera la "Colla del Rossello" ? ». *Le Courrier de Céret*, 16 décembre 1923.

P. G [GRENIER Paul] (1907). « Contre les Catalans ». *La Dépêche* [édition des Pyrénées-Orientales], 2 novembre 1907, p. 4.

HAUSSY Mme DE (1907). « El nostre feminisme ». *La Tralla*, 15 janvier 1907, p.2.

- HUART Marcel (1903).** « Le théâtre du peuple ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 5 septembre 1903.
- JEP (1922).** « Casal català : grande manifestation littéraire, musicale et artistique ». *La Tramontane*, n°63-64, mars-avril 1922, p. 26-27.
- « La Catalogne reconnaissante ». *Revue Catalane*, n° 149, mars 1919, p. 59.
- « La défense de notre langue ». *L'Éveil Catalan*, 15 juin 1923.
- « Livres et revues : La Dépêche de Toulouse ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 352.
- « Le mouvement régionaliste : Roussillon ». *L'Action Régionaliste*, 1906, p. 515-516.
- « Livres et revues ». *Revue Catalane*, n°103, juillet 1915, p. 124.
- MATTES Jean (1858).** « Notice biographique de François Jaubert de Passa ». *Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. XI, p. 426-437.
- « Noves ». *Renaixement*, n°227, 8 avril 1915, p. 192.
- «Pastre, Luis». *Enciclopedia universal ilustrada europeo-americana...*, tomo XLII. Bilbao-Madrid-Barcelona, Espasa-Calpe, S. A., 1920, p. 677a.
- P. [PAYRET Joseph] (1903).** « Crónica rossellonesa ». *La Veu de Catalunya, Edició del vespre*, 20 septembre 1903, p. 2.
- PERPINYÀ Joan [1918].** « Rosselló », p. 222-223. In ROVIRA i VIRGILI Antoni, dir. *Anuari de Catalunya : Crònica de la vida política, literària ... : 1917*. Barcelona, Minerva, 351 p.
- Ll. P. J. [Lluís PIQUER y JOVÉ] (1906). «Des de Pepinyá ». *La Veu de Catalunya*, 8 de juny 1906, edició del vespre, p. 2.
- PIQUER y JOVÉ (1906).** « Desde Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, 2 novembre 1906, p.2.
- PIQUER y JOVÉ (1908).** « La cantarella ». *Revue Catalane*, n°13, janvier 1908, p. 24-25.
- ROUSTAN Numa (1906).** « Catalogne ». *Le Petit Catalan*, 28 septembre 1906, p.1.
- TALUT Alphonse (1899).** « Viva Catalunya ! ». *La Clavellina*, 15 janvier 1899.
- TALUT Alfons (1900).** « Un rossellonès a Madrit ». *Catalonia*, 24 mars 1900, p. 1.
- TALUT Alphonse (1903).** « Tribune libre : Les fractions du parti catalaniste ». *La République des P.-O.*, 1er janvier 1903, p. 1-2.
- TALUT Alphonse (1903).** « Théâtre : Terra baixa ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 3 septembre 1903, p.3.

TORREILLES Philippe (1914). « La diffusion du français à Perpignan après l'annexion (1660-1700) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 55, p. 365-383.

«Una revista catalana a Perpinyá ». *La Veu de Catalunya*, 4 février 1907.

VERGES de RICAUDY Emmanuel (1907). « Compte rendu des séances : Réunion du bureau du 2 novembre 1907 [allocution d'ouverture du président Vergès de Ricaudy] ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 321-323.

VIDAL P. (1903). « Crónica Rossellonesa », *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, 13 septembre 1903, p. 2.

XENIUS [ORS Eugeni d'] (1907). « Glosari : Occitania ». *La Veu de Catalunya, Edició de mitjanit*, 29 juin 1907.

École

Généralités

Ouvrages

BRÉAL Michel (1872). *Quelques mots sur l'instruction publique en France.* Paris, Hachette, 410 p.

BUISSON Ferdinand, dir. (1880-1882). *Dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.* Paris, Hachette, 3 vol.

BUISSON Ferdinand, dir. (1911). *Nouveau dictionnaire de pédagogie et d'instruction primaire.* Paris, Hachette, 2 vol.

DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE (1900). *L'Inspection académique.* Paris, Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts, Imprimerie Nationale, 628 p., p. 176-184.

FERRER GUARDIA Francisco (1978) [1912 1^e éd.]. *La Escuela Moderna.* Barcelona, Tusquets editor, 266 p.

KURNIG (1904). *Internationale RatgebendePädagogische Centralstelle = Centre consultant pédagogique international.* Heilbronn (Neckar), Schell'sche Buchdruckerei, V. Kraemer, 25 p.

LAVERGNE Antonin (1901). *Jean Coste ou l'instituteur de village.* Paris, Cahiers de la Quinzaine, VIII-201 p.

MORER Sauvaire (1880). *Projet de loi sur l'enseignement primaire : Crèches, écoles maternelles, écoles élémentaires, gymnases cantonaux, écoles normales primaires, inspection à tous les degrés, commissions et conseils scolaires communaux, cantonaux, départementaux, régionaux, supérieur, éducation physique : gymnastique & exercices militaires, retraite des membres de l'enseignement primaire.* Perpignan, impr. de l'Indépendant, 138 p.

MORER Sauvaire (1889). *L'École et l'armée, projet de loi.* Paris, Charavay frères, Perpignan Morer-Bénézet, 232 p.

[Version revue et augmentée de l'ouvrage de 1880, prologue de J. Mates -sic]

MORER Sauvaire (1896). *Rapport sur les établissements d'instruction de Perpignan : Amélioration, agrandissement, construction, achat.* Perpignan, impr. de l'Indépendant, 15 p.

MORER Sauveur (1901). *Méthode d'enseignement mutuel: Ses péripéties en France – Sa défense – Sa glorification.* Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 60 p.

PÉCAUT Félix (1902 [2008]). *Quinze ans d'éducation : notes écrites au jour le jour : pensées pour une République laïque ; présentation de Patrick Cabanel.* Latresne, Le Bord de l'eau, 430 p. [Publié pour la première fois en 1902, sous le titre : *Quinze ans d'éducation (notes écrites au jour le jour)*]

Articles

ANDRÉ Louis (1897). *Histoire du Collège Communal de Clermont-l'Hérault par Louis André Professeur d'Histoire au Collège.* Clermont-l'Hérault, Imprimerie Saturnin Léotard, 19p.

BARANDE R. (1907). « Autour du procès Ferrer : Lettre au roi d'Espagne ». *La Montagne*, 27 avril 1907, p. 1-2.

BAUDEAN Henri (1898). « Bibliothèque d'Éducation ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, 30 janvier 1898, p. 145-146.

BROUSSE E. fils (1896). « Tribune libre : Les locaux scolaires ». *L'Indépendant*, n°21, mercredi 22 janvier 1896.

CARSALDE DU PONT DE, Jules (1902). « Lettre de Monseigneur l'Évêque de Perpignan à MM. les curés des paroisses de son diocèse dont les Écoles Chrétiennes ont été supprimées ». *Semaine Religieuse de Perpignan*, 26 juillet 1902, p. 537.

Collège de Lunel : Prospectus (1885). Nîmes, Imprimerie Crémier Teyssier, 7 p.

ESCARGUEL Jules (1908). « L'école neutre ». *L'Indépendant*, 17 avril 1908, p.1.

PÉGUY Charles (1913). « L'argent ». *Cahiers de la Quinzaine*, 16 février 1913. [Édition consultée : PÉGUY Charles (1932). *L'argent suivi de L'argent (suite)*. Paris, Gallimard, 250p.]

TORREILLES Philippe (1893). « Le collège de Perpignan depuis ses origines jusqu'à nos jours ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 34, p. 345-436.

TORREILLES Philippe (1894). « L'École Centrale de Perpignan 1796-1794 ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 35, p. 187-252.

TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 154-398.

Le français à l'école, l'école en français

Manuels

BOUCHOR Maurice, TIERSOT Julien (1913). *Chants populaires pour les écoles. 1^{re} série.* Paris, Hachette et Cie, 9^e édition revue, 46 p.

CARRE Irénée (1889). *Méthode pratique de langage, de lecture, d'écriture, de calcul, etc. : plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale: livre du maître.* Paris, A. Colin et Cie, 82 p.

CARRE Irénée (1889). *Méthode pratique de langage, de lecture, d'écriture, de calcul, etc. : plus spécialement destinée aux élèves des provinces où l'on ne parle pas français, et qui arrivent en classe ne comprenant ni ne sachant parler la langue nationale: livre de l'élève.* Paris, A. Colin et Cie, 107 p.

CHEVALIER P., PACOUIL P., DAGNEAUX G. [1910]. *Petite histoire du Roussillon.* Paris, Librairie Félix Juven, 96 p.

GRANIER J., PACOUIL P. [1914]. *Géographie des Pyrénées-Orientales.* Perpignan, F. Campistro, 46 p.

JALABERT François (1819). *Géographie du département des Pyrénées-Orientales.* Perpignan, Tastu & Paris, Baudouin, 173 p.

JOANNE Alphonse [1896]. *Géographie du département des Pyrénées-Orientales : Troisième édition.* Paris, Librairie Hachette, 64 p.

JOUÉ Léon (1890). *Catéchisme agricole et viticole (Ire année).* Perpignan, C. Latrobe, XII-138 p.

MATTES Jean (1872). *Petite géographie du département des Pyrénées-Orientales : Rédigée d'après le nouveau programme d'enseignement adopté par l'Université : Quatrième édition.* Perpignan, Imprimerie d'Honoré Saint-Martori, 80 p.

MORER Sauveur (1853). *Premières leçons de lecture, à l'usage des écoles et des familles.* Perpignan, Imp. De J.-B. Alzine, 48 p.

MORER Sauvaire [=Sauveur] (1872). *Projet d'organisation des collèges cantonaux.* Paris, G. Baillièrre, 64 p.

MORER Sauvaire (1875). « Notice sur M. Côme Rouffia », p. VII-XXI. In ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire.* Perpignan, Impr. de l'Indépendant, XXI-134-III p.

MORER Sauvaire (1879 et 1889-1890). « Notre département (Pyrénées-Orientales) », p. 253-324. In CAUMONT [BUISSON Ferdinand, STEGG Jules]. *Lectures Courantes des*

Écoliers Français : La famille, la maison, le village, notre département, notre pays. Paris, Delagrave.

ROUFFIA Côme (1875). *Éléments d'agriculture, à l'usage des institutions d'instruction primaire et secondaire.* Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, XXI-134-III p.

TAILLEFER Auguste (1886). *Guide pratique à l'usage des institutrices et des instituteurs publics, des maires et des délégués cantonaux. Deuxième édition.* Paris, Librairie Ch. Delagrave, VIII-80 p.

TAILLEFER Auguste (1891). *Le département des Pyrénées-Orientales.* Perpignan, Librairie Brun Frères, 112 p.

TAILLEFER Auguste (1892). *La Langue française enseignée par la parole, d'après la méthode de M. Carré,... exercices intuitifs destinés aux commençants.* Perpignan, Imprimerie C. Latrobe, 104 p. [Extrait du *Bulletin de l'enseignement primaire des Pyrénées-Orientales*]

TARRENE H. (1880). *Nouvelle méthode de lecture à l'usage des écoles et des famille.* Perpignan, impr. de J. Comet, 48 p.

Articles

Irénée CARRÉ (1888). « De la manière d'enseigner les premiers éléments du français dans les écoles de la Basse-Bretagne », *Revue Pédagogique*, tome XII, p. 217-236.

J.-F. C. [COURT Jean-Félicien] (1906). « Les livres. Le français usuel enseigné par les exercices de langage. Par S. DAVIN et Louis PASTRE ». *La Terro d'Oc*, n°186, décembre 1906, p. 188.

HUART Marcel (1902). « Le verbe républicain ». *La République des Pyrénées-Orientales*, 29 octobre 1902, p. 1.

ROY Gustave (1907). « Contre la méthode directe ». *Revue de l'Enseignement des Langues Vivantes*, n°4, juin 1907, p. 171-176.

SIRVEN (1835). « Rapport adressé à MM. les membres du Comité d'Instruction Primaire du premier arrondissement (Pyrénées-Orientales) ». *Bulletin de la Société Philomathique de Perpignan (1834)*, tome 1, p. 164-168.

Le catalan, l'occitan, les langues régionales et l'enseignement

Manuels

BARDINA Joan (1907). *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana. Curs superior.* Barcelona, Baguñá editor, [149] p.

BEULAYGUE Paul (1897). *L'enseignement du français à l'école rurale.* Foix, Imprimerie veuve Pomiès, 32 p.

BOUDON P.-Émile (1894). *Manuel élémentaire de linguistique pour l'enseignement du français par les idiomes locaux. Application au sous-dialecte agenais.* Paris, H. Welter et Agen, A. Boucheron, 50 p.

CARRÈRE Marie-Anaïs-Marguerite (1894). *Monographie de Laroque-des-Albères et de Sorède: Pyrénées-Orientales / par Mme Carrère.* Céret, L. Lamiot, 186 p.

C. D. G [Comte de GABRIELLI] (1836). *Manuel du provençal ou les provençalismes corrigés à l'usage des habitants des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, de Vaucluse et du Gard.* Aix, Aubin ; Marseille, Camon et Masvert, 276 p.

CHABAUD, J.-J. (1826). *Grammaire française expliquée au moyen de la langue provençale, ou Nouvelle méthode avec laquelle un provençal qui sait lire, peut, sans maître, apprendre en peu de temps à parler et à écrire correctement le français.* Marseille, Camoin, 152 p.

GENÍS Salvador (1892). *El Auxiliar del maestro catalán en la enseñanza de la lengua castellana : Obra de suma utilidad para las escuelas de Cataluña. Parte segunda destinada a la enseñanza escrita del lenguaje castellano. Cuarta edición.* Gerona, Imprenta y Librería de Paciano Torres, 442 p. [1^e édition en 1869].

GENÍS Salvador (1900). *Lectura bilingüe : Exercicis per' apendre de llegir en català y de traduir en castellà els noys y noyas de las escolas de Catalunya.* Barcelona, Impr. y Lit. de Joseph Cunill Sala, 149 p.

GENÍS Salvador (1908). *Estampa y ploma : Mètode de lectura catalana en imprès y manuscrit.* Barcelona, Impr. y lit. de Joaquim Horta, 98 p.

GENÍS Salvador (1915). *Hores escolars : Segón llibre de lectura bilingüe per a les escoles de primera ensenyança de Catalunya.* Barcelona, Impr. i Litografia de Joaquim Horta, 309 p.

GENÍS Salvador (1925). *El auxiliar de Maestro Catalan en la enseñanza de la lengua castellana. Primera parte. Décima edición.* Barcelona, Imp. Joaquin Horta, 254 p. [1^e édition en 1872]

S. L. [LACOSTE Sylvain] (1888). *Du patois à l'école primaire.* Dax, Imprimerie et lithographie A. Forsans, 28 p. Pau, Imprimerie Vignancour, 34 p.

LACOSTE Sylvain (1900). *Du patois à l'école primaire*. Pau, Imprimerie Vignancour, 34 p.

LACOSTE Sylvain (1902). *Recueil de versions gasconnes. Livre du maître*. Pau, Imprimerie Vignancour, 177 p.

[LHERMITE Joseph] (1876). *Recueil de versions pour l'enseignement du français en Provence par un professeur : Troisième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 285 p. [cours supérieur: poésie]

[LHERMITE Joseph] (1878). *Recueil de versions provençales pour l'enseignement du français publié par une société littéraire : deuxième partie*. Avignon, Librairie Aubanel frères, 275 p. [cours supérieur: prose essentiellement]

[LHERMITE Joseph] SAVINIAN (1878). *Grammaire provençale : précis historique de la langue d'oc ; parties du discours pour les sous-dialectes marseillais, cévenol et montpelliérain ; nouvelle méthode d'analyse avec application aux huit langues enseignées dans les écoles*. Avignon, Aubanel frères ; Paris, E. Thorin, XL p. & 197 p.

[LHERMITE Joseph] (1897). *Lectures ou versions provençales-françaises : cours préparatoire et cours élémentaire*. Avignon, Aubanel Frères, 156 p.

[LHERMITE Joseph] (1899). *Lectures ou versions provençales-françaises : cours supérieur, prosateurs*. Avignon, Aubanel frères, 227 p. [réédition revue et complétée de la deuxième partie des versions de 1878]

[LHERMITE Joseph] SAVINIAN (1911). *La Lionide : Poème d'éducation, texte provençal et traduction française*. Avignon, Aubanel ; Paris, Champion, XII & 535 p.

[LHERMITE Joseph] SAVINIAN (1917). *Éléments de grammaire provençale : avec innovations essentielles pouvant s'appliquer au français et à toutes les langues ; seconde édition*. Avignon, J. Roumanille, 150 p.

MASSE Louis (1840). *Grammaire du peuple ou grammaire française, expliquée au moyen du provençal, ouvrage avec lequel on peut sans le secours d'un maître résoudre toutes les difficultés de la langue française*. Digne, Imprimerie de Repos, 182 p.

MATTES Jean (1844). *Leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, dans lesquelles l'orthographe d'usage est enseignée au moyen de la langue catalane : ouvrage particulièrement destiné aux ouvriers du département*. Perpignan, J.-B. Alzine, 192 p. [2^e édition en 1866].

Vocabulaire provençal-français par un instituteur (1883). Carpentras, Félix Pinet Éditeur-Libraire, 87 p.

Ouvrages

AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : Les idées directrices.* Avignon, Séguin-Roumanille, 309 p.

AUROUZE Joseph (1907). *Histoire critique de la renaissance méridionale au XIX^e siècle : La pédagogie régionaliste.* Avignon, Séguin-Roumanille, 271 p.

AUROUZE Joseph. (1907). *Lou prouvençau a l'escolo : Tèsi pèr lou dóutourat presentado davans la Faculta di letro de l'universita d'Ais-Marsiho.* Vilo-Dieu, Empremarié Prouvençalo ; Avignoun, J. Roumanille, VIII-94 p.

BARDINA Joan (1908). *Memòria del curs 1907-1908.* Barcelona, Escòla de Mèstres.

CAMÉLAT DE Miquèu (1901). « Caps de Gascogne : Silba de Lacoste ». *Reclams de Biarn e Gascogne*, p. 78.

[DIGOINE Marthe de] (1911). *La langue d'oc à l'école et dans les patronages.* Avignon, Aubanel frères, 21 p.

GAIDOZ Henri, CHARENCEY Hyacinthe de, GAULLE Charles de (1903). *Pétition pour les langues provinciales au Corps législatif de 1870.* Paris, A. Picard et fils, 55 p.

GIBRAT Joseph (1898). *Un instituteur du XIX^e siècle : M. Pierre Vilalte.* Perpignan, Imprimerie Saint-Jean, 28 p.

[GIEURE François-Marie] (1923). *Lettre circulaire n°292 de Mgr l'Evêque de Bayonne, Lescar et Oloron à MM. Les supérieurs des séminaires et collèges libres pour instituer et organiser l'enseignement des langues régionales dans les établissements diocésains.* Bayonne, Imprimerie Foltzer, 12 p.

SAVINIEN [LHERMITE Joseph] (1902). *Les écoles du midi et la langue d'oc : choix de textes et documents publiés par la commission d'enseignement du Félibrige latin à la suite de la communication faite le 9 avril 1896 par le frère Savinien au XXXVI^e Congrès des Sociétés Savantes.* Montpellier, Imprimerie centrale du Midi, 88 p.

LHERMITE Joseph (1911). *Quelques aperçus grammaticaux sur les langues romanes, le provençal et le français : Extrait des Mémoires de l'Académie de Vaucluse, 1911.* Avignon, François Seguin, 11 p.

ODDO Henri (1898). *De l'utilité des idiomes du Midi pour l'enseignement de la langue française : étude présentée au Félibrige de Paris, novembre 1897.* Paris, Librairie Le Soudier, 16 p.

PERBOSC Antonin (1926). *Les langues de France à l'école.* Toulouse, Éditorial Occitan, 55 p.

Lou provençau a l'escolo (1909). Veisoun, C. Roux empremeire, edicioun dóu journalet "Lou Rampèu", 16 p.

SARRIEU Bernard (1909). *Une langue vivante méconnue la langue d'oc : discours prononcé à la distribution des prix du lycée d'Auch le 31 juillet 1909*. Auch, Imprimerie Th. Bouquet, 16p.

SARRIEU Bernard (1923). *L'enseignement de la langue d'Oc : son intérêt, son intégralité, sa portée*. Toulouse, E. Privat, 19 p.

SARRIEU Bernard (1926). *La langue locale à l'école pour le français et pour elle-même : le breton, le basque, la langue d'oc ; extrait de La Terro d'Oc de décembre 1925 – mars 1926*. Toulouse, imp. Berthoumieu, 23 p.

Articles

« Album-herbier de M. Castanier ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des P.-O.*, 1893, n° 1, p. 34-35.

ALCOVERRO y CARÓS Josep (1907). « Le catalan à l'école ». *Butlletí d'Escoles*, Barcelona, n°6, juin 1907, p 43-44.

ALVERNHE Marcel (1914). « Régionalisme ». *Le Journal de l'Aveyron*, 25 janvier 1914, p. 1.

AMADE Jean (1911). « Le catalan à l'école », *Revue Catalane*, n°59, 15 novembre 1911, p. 368-375.

AMADE Jean (1912). « Dialectes populaires et pédagogie régionale ». In *L'idée régionaliste*. Perpignan, Librairie Comet, p. 121-140, 201 p. [reprise de l'article « Le catalan à l'école » de Jean Amade à la *Revue Catalane*, complété par une présentation de l'ouvrage de L. Pastre de 1911].

BERNARD Daniel (1917). « La langue bretonne à l'école primaire : Un projet officiel d'enseignement bilingue en basse-Bretagne, en 1831 ». In *Annales de Bretagne*, tome 32, n°1, p. 1-9,

« Biblioteca i catàleg de llibres catalans per a infants » *Renaixement*, n°222, 4 mars 1915, p. 131.

BONNAFOUS Jean (1924). « La tâche la plus urgente ». *Oc*, 17 février 1924, p.3.

BONNAFOUS Jean (1924). « Origine de la fondation de la ligue ». *Oc*, n°1, 27 janvier 1924, p.3.

BONNAFOUS Jean (1925). « L'enseignement de la Langue d'Oc ». *Oc*, n°34, 27 décembre 1925, p.1.

BOUZET Jean (1925). « L'enseignement de la langue d'Oc ». *Oc*, n°31-33, 8 et 22 novembre, 13 décembre 1925.

BROUSSE Louis (1897). « La langue catalane ». *La Clavellina*, 15 octobre 1897.

BROUSSE Emmanuel (1899). « Questions d'enseignement ». *L'Indépendant*, 12 avril 1899, p. 1.

CAMELAT DE Miquèu (1901). « *Caps de Gascogne : Silva de Lacoste* ». Reclams de Biarn e Gascogne, 1901, p. 77-78.

CHAUVET Horace (1897). « La langue catalane ». *L'Indépendant*, 18 août 1897, p.2.

CHAUVET Horace (1903). « Lettres à ma cousine : L'enseignement du catalan ». *L'Indépendant*, 30 novembre 1903, p.1.

CHEVALIER Privat (1913). « Le régionalisme dans l'enseignement en Roussillon ». *Politique et littérature*, n° 5, février 1913, p. 130-135, p. 133.

CHEVALIER Privat (1913). « Le régionalisme dans l'enseignement en Roussillon ». *Le Courrier de Céret*, 23 février 1913, 2 mars 1913, 9 mars 1913. [reprise de l'article de *Politique et littérature*, n° 5, février 1913]

« Colla del Rosselló : Cours de langue catalane par correspondance ». *Le Courrier de Céret*, 6 janvier 1924, p.2.

« Compte rendu des séances, Assemblée générale du 30 décembre 1911 ». *Revue Catalane*, n°61, 15 janvier 1912, p. 1.

CONTANS Léopold (1901). « L'action félibréenne ». *Reclams de Biarn e Gascogne*, 1901, p. 245-247.

« Enquête sur l'enseignement de la langue d'oc » (1911). *Occitania*, n° 10-12.

JAURÈS Jean (1909). « Poésie méridionale et paysans ». *La Dépêche*, 3 octobre 1909.

JAURÈS Jean (1911). « L'éducation populaire et les patois ». *La Dépêche*, 15 août 1911.

JAURÈS Jean (1911). « La question du jour : La méthode comparée ». *Revue de l'Enseignement Primaire et Primaire Supérieur*, n°3, 15 octobre 1911, p. 17.

GERMOUTY H. (1908). « Les patois et l'enseignement de la langue française ». *Le Volume*, 1^{er} février 1908, p. 218-226.

« Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°60, 15 décembre 1911, p. 397.

« Le catalan à l'école ». *La Veu del Canigó*, n°31, 11 février 1912, p. 38-40.

LÉON de COSTA, A. (1843). « Rapport sur les leçons pratiques de grammaire, faites à l'école d'adultes de Perpignan, par M. Mattes ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, tome VI, p. 237-241.

« Llibres per al mestre. Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes, per Louis Pastre. Perpinyà, Impremta Catalana de J. Comet ». *Butlletí dels Mestres*, n°5, 1er mars 1922, p. 8.

NOUGARET (1912). « Bilinguisme ou unilinguisme ? ». *L'Indépendant*, 30 décembre 1912, p. 2.

« Per l'ensenyança catalana ». *La Veu de Catalunya, edició del matí*, 25 febrer 1915, p. 3.

« Rapport général sur la situation de l'enseignement primaire en 1889, adressé au conseil départemental et au Conseil Général par M. Durand, inspecteur d'académie ». *Bulletin de l'Enseignement Primaire des Pyrénées-Orientales*, n°9, septembre 1890, p. 229-232.

RENÉ Jean (1899). « L'Éducation nationale ». *La Dépêche*, 12 avril 1899.

J. S. [**SARRETE Jean**] (1919). « Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du Français et du Catalan ». *Revue Catalane*, n° 158, décembre 1919, p. 242.

SARRIEU Bernard (1905-1908). « Utilité pédagogique du gascon ». *Era Bouts dera Moutanho*, de mars 1905 à août 1908.

SOURREIL André (1905). « La langue d'oc à l'école : Aux instituteurs ». *La Terro d'Oc*, n°173, novembre 1905, p. 157-160.

TALUT Alphonse (1898). « Une Renaissance ». *La Clavellina*, 15 septembre 1898.

TORREILLES Philippe, DESPLANQUE Émile (1895). « L'enseignement élémentaire en Roussillon ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 36, p. 154-398.

Un groupe d'instituteurs roussillonnais (1912). « Le bilinguisme ». *L'Indépendant*, 28 décembre 1912, p.2.

VERGÈS de RICAUDY Emmanuel [PASTRE Louis ?] (1908). « Le catalan à l'école » [Lettre à l'inspecteur d'Académie des P.-O.]. *Revue Catalane*, n°17, 15 mai 1908, p. 135-141.

Linguistique et littérature

Généralités

Ouvrages

[**COQUEBERT DE MONTBRET Eugène, LABOUDERIE Jean**] (1831). *Mélanges sur les langues, dialectes et patois ; renfermant, entre autres, une collection de versions de la Parole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différents, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la Géographie de la langue française*. Paris, Almanach du commerce, Delaunay, VIII-571 p.

QUÉRARD J.-M. (1830). *La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France : Tome quatrième*. Paris, Firmin Didot Frères, 646 p.

Langue catalane

Ouvrages

ALART Bernard (1881). *Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne*. [Suivi de : *Études historiques et philologiques de la langue catalane Diphtongaison de la seconde personne du pluriel des verbes*]. Paris, Maisonneuve et Cie, 235- 28 p.

L'Album Catalan (1910). *Programme officiel des Fêtes de Perpignan, 4, 5 & 6 juin 1910. Numéro spécial consacré aux œuvres de Raymond Sudre*. Perpignan, Comité des Fêtes du Centenaire des Platanes, Imprimerie Surroca, 1910.

L'Album Catalan n°2 (1910). *Programme officiel. L'Arlésienne. Terra Baixa*. Perpignan, Comité des Fêtes du Centenaire des Platanes, Imprimerie Surroca, 1910.

ALCOVER Antoni Maria (1915). *Pertret per una bibliografia filològica de la llengua catalana del temps més antic fins a 31 de desembre de 1914*. Ciutat de Mallorca, Estampa n'Amengual i Muntaner, CXIV p.

AMADE Jean (1908). *Anthologie catalane : Les poètes roussillonnais*. Perpignan, Éditions de la Bibliothèque Catalane, 260 p.

AMADE Jean (1924). *Origines et premières manifestations de la renaissance littéraire en Catalogne au XIX^e siècle.* Toulouse, E. Privat, 568 p.

AMADE Jean (1924). *Bibliographie critique pour l'étude des origines et des premières manifestations de la renaissance littéraire en Catalogne au XIX^e siècle.* Toulouse, E. Privat, 88 p.

BALLOT TORRES Josep Pau [1814-1815]. *Gramatica y apología de la llengua catalana.* Barcelona, Estampa de Joan Francisco Piferrer, impresor del Rey, LXVI-269 p.

BÉRANGER Pierre-Jean de (1833). *Los Contrabanders, cansoneta nova a imitació d'aquesta den P.-J. de Béranger, rimada per un curios-apassionat de la llengua romanò-catalana (J. Tastu. 1833).* Paris, Techener, 4 p.

BERGNES [VILLALONGUE Sylvestre, DARRAS Pierre, MATTES Jean, PETIT Bonaventure] (1861). *Lous dous fourestés a la coumédi. Grande scène comique en Catalan-Roussillonais, divisée en IV parties écrite pour trois personnages principaux : en Perote, en Jepot y Jo.* Perpignan, Imp. A. Tastu, 10 p.

BONAFONT Josep (1884). *Garbèra catalana.* Perpinyá, Impremta de Carlós Latrobe, XVI-124 p.

BONAFONT Josep (1887). *Ays. Elegías catalanas.* Perpinyá, Estampa de Carlos Latrobe, 105 p.

BURLANER Pere (1909). *Trenta sis noves de la Roca del Duc.* Perpignan, impr. du Petit Catalan, 128 p.

CAMBOULIU François-Romain (1857). *Essai sur l'histoire de la littérature catalane.* Paris, Durand, 70 p.

COURTAIS Pere (1868). *Flors de Canigó.* Perpignan, Julia frères et Saint-Marthory Libraires, 35 p.

COURTAIS Pere (1874). *Dolsuras : La Pedregada y La Dotzena d'en Pau XIII : Poemas comics de Pere Courtais.* Montpellier, Imprimerie Centrale du Midi, 16 p.

FOULCHÉ-DELBOSC Raymond (1902). *Abrégé de grammaire catalane.* Barcelone, Imprimerie et librairie l'Avenç, 236 p.

GRANDO Charles (1923). *Éléments d'orthographe roussillonnaise : Bases d'unification de l'orthographe catalane conformes à la tradition, à l'usage, aux caractéristiques de notre dialecte.* Éditions de la Tramontane, Prades, 1923, 8 p.

JOFRE Antoni (1882). *Las Brujas de Carança, L'Escupinyada de Satanas, La Dona forte, etc, Visuradas, anotadas y aumentadas per Lo Pastorellet de la Vall d'Arles, Membre de la Societat de las Llenguas Romanas.* Perpinyá, Impremta de Carlós Latrobe, VII-103 p.

LABERNIA y ESTELLER Pere (1839-1840). *Diccionari de la llengua catalana : ab la correspondencia castellana y llatina.* Barcelona, Estampa dels Hereus de la V. Pla, 2 vol.

MARCÉ y SENTALÓ Pere (1808). *Los set salms penitencials en versos catalans segons lo sentit literal : Per lo reverent Pere Marcé y Sentaló prebere rector de la parroquial iglesia de Sant Marti de Cornellá de la Ribera bisbat d'Elna.* Barcelona, Compañía de Jordi Roca y Gaspar, 208 p.

Primer Congrès Internacional de la Llengua Catalana : Barcelona, octubre de 1906 (1908). Barcelona, Estampa d'en Joaquim Horta, 701 p. [réédition facsimilé : Fundació II Congrès Internacional de la Llengua Catalana, Vicens-Vives, Barcelona, 1985]

PUIGGARI Pierre (1852). *Grammaire catalane-française à l'usage des Français.* Perpignan, Jean-Baptiste Alzine, VIII-134 p. [Réédité avec une préface de Pierre Vidal : Perpignan, Barrière, 1910, 137 p.]

[ROUS François] (1870). *Catalanes d'Estagell y d'altres endrets.* Perpignan, Charles Latrobe, Honoré. Saint-Martory, 56 p.

SAISSET Albert (1894). *Grammaire catalane suivie d'un petit traité de versification catalane.* Perpignan, Imprimerie de Ch. Latrobe, 93 p.

TORRELLA Joanne (1678). *Brevis ac compendiaria syntaxis partium orationis institutio ex variis scriptoribus collecta. Duplici recenter idiomate, Gallico nempe, ac Gotholanico, elucidata, & explicara.* Perpiniani, Bartholomæum Breffel.

TORRES AMAT Fèlix (1836). *Memorias para ayudar a formar un diccionario critico de los escritores catalanes y dar alguna idea de la antigua y moderna literatura de Cataluña.* Barcelona, Imprenta de J. Verdaguer, XLIII-719 p.

VIDAL Pierre (1885). *Cansoner catalá de Rosselló y Cerdanya, 1 : Corrandes.* Perpignan, Imprimerie-librairie A. Julia, 33 p.

Articles

ALCOVER Antoni Maria (1903). « Questions de llengua y literatura catalana ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°15, abril-octubre 1903, p. 263.

ALCOVER Antoni Maria (1905). « D'una crònica de Perpinyà d'en Lluís Pastre ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*, octubre, novembre, décembre 1905, p. 405-406.

ALCOVER Antoni Maria (1906). « ¿Se desxondex el Rosselló? ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*. Juriol de 1906, p. 100-102.

ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revista sobre la llengua catalana durant els anys 1907 i 1908 ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*. Janvier 1913, p. 195-209. [traduction de *Bericht über die Katalanische Sprache* publié par Bernhard Schädel en 1911].

ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revue Catalane ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua catalana*, avril-juillet 1913, p. 298.

ALCOVER Antoni Maria (1913). «Revue Catalane ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua catalana*, abril-juliol p. 415-416 (web) et octobre 1913, p. 382.

ALCOVER Antoni Maria (1914). « Una mica de dialectologia catalana ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°2, març-abril-maig-juny 1914, p. 93.

ALIBERT L. (1925). « Revistos e Journals ». *La Terro d'Oc*, n°389-390, novembre-décembre 1925.

AMADE Jean (1907). « Appel aux poètes catalans Roussillonnais ». *Revue Catalane*, n°1, 15 janvier 1907, p. 9-15.

« A propos des prétérits catalans ». *Revue Catalane*, n°36, 15 décembre 1909, p. 365.

« Association de la Presse Littéraire ». *Le Coq Catalan*, 30 avril 1921.

« Association de la Presse Littéraire ». *Revue Catalane*, n°173, mai-juin 1921, p.45.

BAUBY Charles (1918). « Que sera la littérature de demain ? ». *La Tramontane*, n°18-19, juillet-août 1918, p. 104.

BAUBY Charles (1922). « Que sera la littérature de demain ? ». *L'Éveil Catalan*, 15 avril 1922.

R. D. [BAUBY Charles?] (1924). «La fête des Jeux Floraux ». *La Tramontane*, n°91-92, juillet-août 1924, p. 126.

BAUBY Charles (1925). « Éléments de grammaire catalane par Louis Pastre ». *La Tramontane*, n°104, août 1925, p. 166-167.

« Bibliougráfio dis obro toucant la lengo d'o publicado en 1913 ». *Cartabèu de Santo Estello*, n°11, 1913-1914, p. 275.

EL PASTORELLET DE LA VALL D'ARLES [BONAFONT Josep] (1882). « Cúrta enraonáda. Prolech », p. V-IX. In JOFRE Antoni. *Las Bruxas de Carança, L'Escupinyada de*

Satanas, La Dona forte, etc, Visuradas, anotadas y aumentadas per Lo Pastorellet de la Vall d'Arles, Membre de la Societat de las Llenguas Romanas. Perpinyá, Impremta de Carlós Latrobe, VII-103 p.

CANTAGRILL A. (1917). « Une manifestation catalane au Théâtre de Perpignan » *Revue Catalane*, n° 128, juin 1917, p. 85-89.

CHAUVET Horace (1911). « Le problème de la langue roussillonnaise ». *L'Indépendant*, 27 mai 1911, p. 1.

CHAUVET Horace (1922). « Llibres : d'en Lluís Pastre, Manual preciós d'ensenyança del català i del francès amb la metode dels dobles textos, Imp. Comet, 2 fr. 50 ». *Almanach català rossellonès de la Veu del Canigó*, any II, 1922, p. 86.

« Concours de langue catalane ». *Revue Catalane*, n° 129, 15 juillet 1917, p.112-113.

CRÉANGE M. (1912). « Choses du Roussillon. Une conférence intéressante ». *Revue Catalane*, n° 64, avril 1912, p.104-105.

Es ell [**DELPONT Juli**] (1915). « Espolsades filologicas ». *Revue Catalane*, n°98, février 1915, p. 37-39.

DELPONT Jules (1917). « La philologie philoboche du roussillonnais Charles Grando ». *Montanyes Regalades*, n°16, juin 1917, p. 89-91.

LE CLAIRON [**DELPONT Jules**] (1917). « Une hyperbole de M. Pastre ». *Montanyes Regalades*, n°19, juillet 1917, p. 134.

Ll. P. [Lluís PELLISSER : **DELPONT Jules**] (1920). « L'orthographe fantaisiste de M. Pastre ». *Montanyes Regalades*, n°49, janvier 1920, p. 16.

DELPONT Jules (1920). « Un cours de faux catalan, à Perpignan ». *Montanyes Regalades*, n°59, novembre 1920, p. 175-176.

Ll. P. [Lluís PELLISSER : **DELPONT Jules**] (1921). « Une panne du faux catalan ». *Montanyes Regalades*, n°62, février 1921, p. 32.

FABRE de LLARO, Léon (1868). « Rapport sur les Concours de poésie et d'histoire ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 17, p. 39.

FONS Joseph (1905). « Rapport sur le concours littéraire ». *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 47, p. 609-622.

FOUCHÉ Pierre (1926). « Chronique philologique des parlers provençaux anciens et modernes (1913-1924) ». *Revue de Linguistique Romane*, tome 2. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, p. 113-136.

« Grammaire Catalane ». *Le Courrier de Céret*, 17 mai 1925, p. 2.

« Grandes fêtes catalanes pour octobre à Perpignan ». *L'Indépendant*, 12 septembre 1920.

GRANDO Charles (1915). « Les cris de la rue ». *Revue Catalane*, juillet 1915, p. 113.

C. G. [**GRANDO Charles**] (1921). « Questions de langue catalane, **Louis Pastre** ». *La Veu de Catalunya ?*, 14 septembre de 1921, p. 6.

GRANDO Carles (1921). « El català al Rosselló ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 20 de juliol 1921, p. 13.

GRANDO Carles (1925). « Una gramàtica catalana de L. Pastre ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 25 avril 1925, p. 3,

GRANDO Carles (1925). «Recueil des Jeux Floraux du Genêt d'Or, 24 mai 1925 : Rapport du concours de langue catalane». *La Tramontane*, n°101, mai 1925 p. 126- 129.

GRIERA Antoni (1925). « Le domaine catalan. Compte rendu rétrospectif jusqu'en 1924 », p. 35-113. *Revue de Linguistique Romane, tome I*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion. (Kraus Reprint, 1978)

JAUBERT de PASSA, François (1824). « Recherches historiques sur la langue catalane », p. 297-431. In SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. *Mémoires sur les langues dialectes et patois, tant de la France que des autres pays : Tome sixième*. Paris, Smith, 550 p.

JAUBERT de PASSA, François (1831). « Recherches historiques sur la langue catalane », p. 297-431. In [COQUEBERT DE MONTBRET Eugène, LABOUDERIE Jean] (1831). *Mélanges sur les langues, dialectes et patois ; renfermant, entre autres, une collection de versions de la Parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différens, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la Géographie de la langue française*. Paris, Almanach du commerce, Delaunay, VIII-571 p.

« Jeux Floraux de la Colla ». *Le Courrier de Céret*, 18 mai 1924, p. 2.

IZERN (1834). « Parabole de l'enfant prodigue, traduite en catalan et en dialecte roussillonnais », p. 477-480. In SOCIÉTÉ ROYALE DES ANTIQUAIRES DE FRANCE. *Mémoires et dissertations sur les antiquités nationales et étrangères : Tome dixième*. Paris, Jules Renouard Libraire.

PAGÈS Amédée (1888). « Notices sur la vie et les travaux de Joseph Tastu », p. 57-76. In *Revue des langues Romanes*, vol. XXXII.

« Palmarès du concours des jeux Floraux de 1909 ». *Revue Catalane*, n°36, 15 décembre 1909, p. 356.

PLANA G. de la (1917). « Notre concours ». *Revue Catalane*, n°130, 15 août 1917, p. 147-149.

PONS Joseph (1906). « Brises catalanes ». *Le Petit Catalan*, 2 septembre 1906.

PONS Joseph (1911). « M. Paul Bergue et le catalan roussillonnais ». *L'Indépendant*, 8 juin 1911, p. 2.

RIOLS (1917). « Nos auteurs roussillonnais ». *Revue Catalane*, n° 125, mars 1917, p. 45-46.

SAISSET Frédéric (1925). « La poésie en Roussillon ». *La Tramontane*, n°99, mars 1925, p. 33-45.

ROUQUET Joseph (1926). « Les livres : En Roussillon : **Louis Pastre** – Éléments de Grammaire Catalane, rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. Joseph- S. PONS ». *Oc*, n° 56, 1^{er} décembre 1926, p. 2.

SCHADEL Bernhard (1911). « Bericht über die Katalanische Sprache, 1907 und 1908 ». In *Romanischer Jahresbericht*.

« Textes catalans ». *La Veu del Canigó*, n°23, 8 octobre 1911.

« Une grammaire catalane ». *La Tramontane*, n°99, mars 1925, p. 67.

« Une grammaire catalane ». *Le Courrier de Céret*, 22 mars 1925, p. 2.

« Une grammaire catalane ». *La Tramontane*, n°100, avril 1925, p. 62.

« Une grammaire catalane ». *Le Cri catalan*, 25 avril 1925.

VERGÈS de RICAUDY Emmanuel (1907). « Le Catalan est-il une langue ? Le Catalan est-il un patois ? ». *Revue Catalane*, n°2, 15 février 1907, p. 54-56.

VIDAL Pierre (1903). « Questions de langue et de littérature catalane : Une querelle scientifique ». *Revue d'Histoire et d'Archéologie du Roussillon*, 1903, p. 335.

VIILLENEUVE-ESCLAPON Henri de (1910). « La Santa Estello de Perpignan ». *Occitania*, n°5, p. 33-36.

Langue occitane

Ouvrages

BOURRILLY J. (1905). *Langue ou patois ?* Marseille, P. Ruat, 8 p.

MAZUC Émile (1899). *Grammaire languedocienne : dialecte de Pézénas*. Toulouse, Privat, XVI-350 p.

PEYROTTE J.-A. (1897). *Œuvres patoises de J.-A. Peyrottes, potier de Clermont-l'Hérault*. Montpellier, Comité Peyrottes, Imprimerie Méridionale, 302 p.

REJIN Paul [REY Paul] (1904). *Minarèls*. Paris, P. Rey, Tours, E. Arrault, 24 p.

VIGNÉ D'OCTON P. (1898). *J.-A. Peyrottes, poète-potier (1813-1858) : Lettres inédites et documents.* Clermont-l'Hérault, Imprimerie Saturnin Léotard, 63 p.

Articles

« Chronique ». *Annales du Midi*, 1912.

FOUCHÉ Pierre (1926). « Chronique philologique des parlers provençaux anciens et modernes (1913-1924) ». *Revue de Linguistique Romane*, tome 2. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, p. 113-136.

SARRIEU Bernard (1906). « Rapport sur les premiers Jeux Floraux de l'Escolo deras Pirinéos ». *Era bouts dera Mountanho*, n°78, p. 164-173.

Bibliographie secondaire

(À partir de 1927)

- La bibliographie secondaire recueille les ouvrages et les articles publiés après la mort de Louis Pastre, relatifs à la matière pluridisciplinaire traitée dans cette thèse (histoire, pédagogie, régionalisme, linguistique, et autres sujets adjacents).
- Certaines entrées, qui correspondent aux mentions de Louis Pastre et de son œuvre, figurent aussi à part, ordonnées chronologiquement, dans : « Occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et son œuvre (1903-2011) ».
- La bibliographie secondaire comprend des références liées à l'amont et à l'aval des strictes limites de la période étudiée (1881-1907), ne serait-ce que parce que Louis Pastre vécut de 1863 à 1927.

Outils pour la recherche

Dictionnaires, catalogues, répertoires

Dictionnaires linguistiques

ALCOVER Antoni Maria, MOLL Francesc de Borja (1950-1968). *Diccionari català-valencià-balear: inventari lexicogràfic i etimològic de la llengua catalana en totes les seves formes literàries i dialectals.* Palma, Moll, 10 vol.

ALIBERT Louis (2002). *Dictionnaire occitan-français selon les parlers languedociens.* Toulouse, Institut d'Estudis Occitans, 710 p.

BOTET Renat (1997). *Vocabulari rossellonès.* Canet, Llibres del Trabucaire, 351 p.

COROMINES, Joan (1954). *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana.* Berna, Francke. [4 vol]

COROMINES Joan (1980-2001). *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana.* Barcelona, Curial Edicions catalanes, Caixa de Pensions La Caixa. [10 vol.]

Dictionnaires, catalogues, répertoires bibliographiques et biographiques

BERTHAUD Pierre-Louis (1946). *Bibliographie Occitane.* Paris : Les Belles Lettres, 93 p.

BONET Gérard, dir. (2011). *Nouveau dictionnaire de biographies roussillonnaises : Pouvoirs et société.* Perpignan, Publications de l'Olivier, 699 p.

BOU Enric, dir. (2000). *Nou diccionari 62 de la literatura catalana.* Barcelona, Edicions 62, 912 p.

BROCH Àlex, dir. (2008). *Diccionari de la literatura catalana.* Barcelona, Enciclopèdia catalana, 1242 p.

CAPEILLE Jean (1978). *Dictionnaire de biographies roussillonnaises.* Marseille, Laffitte reprint, 724 p. [reprint de l'édition de 1914].

CARBONELL i de BALLESTER Jordi, dir. (1969). *La gran enciclopèdia catalana.* Barcelona, Enciclopèdia catalana, 28 volumes. <<http://www.enciclopedia.cat/>>

CLERC Pierre (2006). *Dictionnaire de biographie héraultaise des origines à nos jours.* Montpellier, Nouvelles presses du Languedoc, 2 vol., 1974 p.

DENEL, F. dir., Paulette DELOS (1979). *Répertoire numérique de la série T: enseignement, affaires culturelles, sport.* Perpignan, Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, 257 p.

FAUCHER Jean-André (1988). *Dictionnaire historique des francs-maçons : Du XVIII^e siècle à nos jours.* Paris, Librairie académique Perrin, 438 p.

FOURIÉ Jean (2009). *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours.* Aix en Provence, Félibrige Edicioun, 369 p.

JORDELL D. réd. (1918). *Catalogue général de la librairie française : Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz.... Tome vingt-sixième, Période de 1913 à 1915.* Paris, D.Jordell, 855 p.

MAURIÈRES Marcel, PASSERAT Georges, dir. (1992). *800 auteurs : dix siècles d'écriture en Tarn-et-Garonne : dictionnaire bio-bibliographique.* Montauban, Bibliothèque centrale de prêt, 343 p.

NOELL René (1983). *Essai de bibliographie roussillonnaise de 1960 à 1980.* Prades, Terra Nostra, 251 p.

NOELL René (2007). *Essai de bibliographie roussillonnaise, Bibliografia nordcatalana : Origines-1906, 1906-1940, 1940-1960.* Prades, Terra Nostra, 222 p., 120 p., 115 p. [réédition]

RIOT Clément (1987). *La presse roussillonnaise = La premsa a Catalunya-Nord : répertoire bibliographique des journaux, revues, almanachs et publications périodiques diverses des origines à 1881.* Prades, Terra Nostra, 365 p.

SERRA i KIEL Dolors (2001). *Bibliografia de Catalunya Nord (1502-1999).* Codalet, Revista Terra Nostra n° 100, 199 p. et 1111 ill.

SIMON i TARRÉS Antoni, dir. (2003). *Diccionari d'historiografia catalana.* Barcelona, Enciclopèdia catalana, 1222 p.

Université de Perpignan (1983). *Catalogue collectif des périodiques conservés dans les bibliothèques et centres de documentation des Pyrénées-Orientales.* Perpignan, Bibliothèque de l'Université de Perpignan.

VILA Pep (1993). « Bibliografia de la llengua i literatura catalanes al Rosselló, I. La llengua ». In *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, vol. XXXII, p. 267-370.

Méthodologie

Ouvrages

BOUTAN Pierre, GUIBBERT Pierre, coord. (s.d.). *La formation des maîtres aux XIX^e et XX^e siècles. Guide de recherche sur les écoles normales de l'académie de Montpellier.* INRP, IUFM de l'académie de Montpellier.

CHARMASSON Thérèse, dir. (2006). *L'histoire de l'enseignement, XIX^e-XX^e siècles : Guide du chercheur.* Paris, Institut national de recherche pédagogique, Service d'histoire de l'éducation, 728 p.

ROSSET Philippe, CAUCANAS Sylvie (1984). *Guide des archives des Pyrénées-Orientales.* Perpignan, Direction des Services d'Archives, 269 p.

Articles

BOURDIEU Pierre (1986). « L'illusion biographique ». *In Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°62-63, p. 69-72.

CLOT Yves (1989). « L'autre illusion biographique ». *Enquête, Biographie et cycle de vie.* <<http://enquete.revues.org/document99.html>>. [Consulté le 21 février 2012]

HEURÉ Gilles (1999). « Gustave Hervé, cas pratique de biographie ». *Le Mouvement Social*, n°186, janvier-mars 1999, p. 9-21.

LE GOFF Jacques (1989). « Comment écrire une biographie historique aujourd'hui ». *Le Débat*, n°54, p. 48-53.

Biographies et monographies à caractère biographique

Figures du Roussillon

Ouvrages

BATLLE Mònica, GUAL Ramon (1991). *Gustave Violet*. Prades, Terra Nostra, 32 p.

BRIAL Catherine-Marie (1990). *La société roussillonnaise (fin XIX^e début XX^e siècle) à travers l'œuvre de Ludovic Massé*. Montpellier, Maîtrise d'histoire sous la direction de Jean Sagnes, Université Paul-Valéry-Montpellier III, 197 p.

CERDÀ Jordi Pere (2009). *Finestrals d'un capvespre*. Canet, Édicions Trabucaire, 245 p.

CORTADE Eugeni (1994). *Juli de Carsalade du Pont : Bisbe de Perpinyà i defensor de Catalunya*. Barcelona, Curial, 358 p.

DUNYACH Georges (2003). *Pierre Talrich Pere*. Perpignan, Publications de l'Olivier, 212 p.

ESTEVE Marie-Rose, SAQUÉ Jean-Pierre (1977). *Carles Grandó artesà de la Renaixença rossellonesa : els Jocs florals del Rosselló i la mantinença catalana*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'espagnol, Université Paul-Valéry Montpellier III, Collège universitaire de Perpignan, 125 p.

RAUNIER Caroline (1994). *Emmanuel Brousse : un homme du XX^e siècle*. Maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Jean Sagnes, Université de Perpignan, 179 p.

TRUNO Bernadette (1996). *Ludovic Massé. Un aristocrate du peuple*. Perpignan, Mare Nostrum, 287 p.

VERDAGUER Pere (1966). *Lectures escollides rosselloneses*. Barcelona, Editorial Barcino, 248 p., p 5, p. 144-149.

VERDAGUER Pere (1968). *Poesia rossellonesa del segle XX*. Barcelona, Edicions 62, 119 p., p. 116.

VILLANOVE Jean (1981). *Histoire populaire des Catalans : De 1714 à nos jours, tome 3*. [Rivesaltes], [J. Villanove], 478 p., p. 209-2011.

VILARRASA RUIZ Clara (2011). *La particularitat rossellonesa a través de Carles Grandó*. Girona, Thèse de doctorat Humanitats i ciències socials dirigée par Francesc Feliu, Universitat de Girona, 533 p.

Articles

BAUBY Charles (1927). « Ceux qui s'en vont : **Louis Pastre** ». *La Tamontane*, mars 1927, n° 123, p. 69.

BELOT Jacques (1991). « Louis Pastre (27.10.1863 – 15.02.1927) ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontois*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 35.

BEZSONOFF Joan Daniel (2005). « Henri Danoy (1859-1928), un félibre catalan ». In *Mélanges roussillonnais. Bulletin de la Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 112, p. 241-274.

BONET Luc (2009). « Louis PASTRE : un républicain radical et pédagogue réformateur vers le catalan à l'école (1881-1903) ». *Lengas : Revue de sociolinguistique*, n°65, p. 167-204.

BONET Luc (2011). « Louis PASTRE : un républicain radical et pédagogue réformateur vers le catalan à l'école (1881-1903) ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontois*, n°167-168-169, p. 6-29. [Reprise, avec illustrations, de l'article de *Lengas*, n°65, 2009]

BONET Lluc (2012). « Lluís Pastre (1863-1927) : Un mestre d'escola gavatx, laic i catalanista al Rosselló », p. 13-38. *Llengua & Literatura*, n°22, 280 p.

BONET Lluc (2012). « Lluís Pastre (1863-1927): Traces d'un mestre rossellonès a la premsa barcelonina ». *Els Marges*, n°98, p. 10-24.

CAMPS Christian (1982). « Le catalanisme de Jean Amade ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. XC, p. 129-145.

« Ceux qui s'en vont : Miquel ROBERT est mort ». *La Tramontane*, n°180, décembre 1931, p. 249.

CERDÀ Jordi Pere (1970). « El Rosselló ara ». *Serra d'or*, n° 130, p. 57-60.

CHAUVET Horace (1933). « Pierre Vidal ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. LVII, p. 322-326.

DESSÈGE Michel (1968). « Le Père de la Renaissance Roussillonnaise : Justin Pepratx (1828-1901) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n°81, p. 75-121.

« Écrivains roussillonnais disparus depuis 30 ans ». *La Tramontane*, n°291-292, novembre-décembre 1947, p. 447-451, p. 448-449.

FRANCIS-AYROL P. [François FRANCIS] (1927). « Louis PASTRE est mort ». *L'Éveil catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

GALLART i BAU Josep (2001). « Lluís Pastre, mestre de català a l'escola pública nord-catalana (1863-1927) ». *Educació i Història*, 5, p. 146-158.

C. G. [GRANDO Carles] (1927). « De les terres catalanes : Perpinyà : Mort d'en Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, 3 mars 1927, p. 4.

GRANDO Carles (1930). « Perpinyà : Els Jocs Florals ». *La Veu de Catalunya*, edició vespre, 17 de maig 1930, p. 6.

[GRANDO Charles] (1967). « Cours de catalan ». *L'Indépendant*, 23 janvier 1967.

GRAU Pierre (2008). « Editorial ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études sur le Clermontais : Numéro spécial Max Rouquette*, n°146-147-148, 1^{er} semestre 2008, p.1-2.

GRAU Pierre (2011). « Présentation de l'écrivain Louis Pastre (1863-1927) ». *GREC: Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°167-168-169, p. 4-5.

QUERALT Jacques (1994). « Des del seu llogaret guardar fe en el moixall », p. 9-17. In BEZSONOFF Joan Daniel, éd. *Catalanades d'Un Tal, obra completa*. Barcelona, Llibres de l'Índex, 330 p.

[GRAU Marie, HUGUES Hélène] (1981). *Quatre écrivains roussillonnais de l'Entre-deux-guerres*. Perpignan, Archives Départementales, 31 p. [Catalogue de l'exposition organisée par la Direction Départementale des Archives et la Bibliothèque Universitaire de Perpignan].

GRAU Marie (1985). « Andreu COVERT-SPRING à Perpignan, 1828-1835 ; un émigré politique espagnol dans la vie culturelle roussillonnaise », p. 223-251. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIXe siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XCIII^e volume, 258 p.

Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 93^e vol., 1985, 258 p.

GRAU Marie (2008). « Un souvenir d'enfance de Josep Sebastià PONS », p. 207-227. In *Retours vers les enfances méditerranéennes : Actes du colloque des 15-17 octobre*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 303 p.

GRAU Pierre (1991). « Louis Pastre : pédagogue catalaniste, natif de Clermont-l'Hérault ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 36-39.

LLECH-WALTER René (1984). « La vie associative à Perpignan en 1921 ». In *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 92, p. 9-13.

MANERA-PAYROU Brigitte (2010). « Morer-Benezet, lithographe perpignanais », p. 134-146. In *Affiches, affichistes et techniques lithographiques – Cartells, cartellistes i tècniques litogràfiques*. Perpignan, Association des arts graphiques, 160 p.

MAS Jordi (1979). « Lluís Pastre, mestre d'escola de la tercera república ». *Sant Joan i Barres*, n°76, automne 1979, p. 21-24.

MASERAS Alfons (1927). « L'obra de Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, edició del matí, 20 novembre 1927, p.7. [idem : *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 21 novembre 1927, p.5]

(1928). *Les fêtes du Genêt d'Or : Jeux Floraux du Roussillon 29-30 mai 1926*. Perpignan, Imprimerie Barrière et Cie, 119 p., p. 11.

PRAT Enric, VILA Pep (2006). « Lo Pastorellet de la Vall d'Arles (Josep Bonafont) en el centcinquantenari del seu naixement ». *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, vol. XLVII, p. 335-347.

ROSSET Philippe (1979). « Pierre Labrusse, instituteur : Les mémoires d'un maître d'école dans les Pyrénées-Orientales au milieu du XIX^e siècle ». *Annales du Midi*, n°144, octobre-décembre 1979, p. 509-523.

ROSSET Philippe (1987). « Pierre Puiggari (1768-1854) : pour une approche du milieu intellectuel roussillonnais dans la première moitié du XIX^e siècle », p. 469-475. In GRAU Marie, POISSON Olivier (éd.). *Études roussillonnaises offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich*. Perpignan, Le Publicateur, 558 p.

Santa-Estella. Clarmount d'Erau. 1-2- & 3 de jun 1952. Clermont-l'Hérault, Escola Peyrottas, 76 p.

ROURE Pau (1973). «Gènesi del Grup Rossellonès d'estudis Catalans». *Sant Joan i Barres*, n°50, maig 1973, p. 4-25.

SAQUER Jacques (1985). « François Jaubert de Passa (1785-1856). Pour une nouvelle approche d'un grand méconnu de l'histoire roussillonnaise », p. 43-72. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XCIII^e volume, 258 p.

TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». *L'Éveil catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

TRESSERRE François (1927). « Ceux qui s'en vont ». *La Tamontane*, mars 1927, n° 123, p. 69.

TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». *La Tramontane*, n°126-127, juin-juillet 1927, p.125-127.

VAILLS Miquela (1990). « Lettres à Paul Bergue ». *Conflent*, n° 163-166. *gues Romanes*, n°2, tome XC, p. 189-206.

Figures de Catalogne et de Majorque

Ouvrages

CORRETGER Montserrat (1995). *Alfons Maseras, intel·lectual d'acció i literat*. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 249 p.

ALCOVER Antoni Maria (2008). *Epistolari d'Antoni M. Alcover (1880-1931) : a cura de Maria Pilar Perea*. Palma de Mallorca, Conselleria d'Educació i Cultura del Govern de les Illes Balears, Editorial Moll. [CD ROM]

ARBÓ Sebastià Joan (1952). *Verdaguer: el poeta, el sacerdot i el món*. Barcelona, Editorial Aedos, 611 p.

MARTINELL i BRUNET, Cèsar (1967). *Gaudí, su vida, su teoria, su obra*. Barcelona, Col·legi d'arquitectes de Catalunya i Balears, 1967, 528 p.

MOLL Francesc de Borja (1962). *Un home de combat (Mossèn Alcover)*. Palma de Mallorca, Editorial Moll, 322 p.

MOLL Francesc de Borja (1970). *Els Meus primers trenta anys : 1903-1934*. Palma de Mallorca, Editorial Moll, 302 p.

MIRACLE Josep (1971). *Josep Maria Folch i Torres*. Barcelona, F. Camps Calmet, 437 p.

MIRACLE Josep (1985). *Folch i Torres, Gent Nostra 41*. Barcelona, Edicions de Nou Art Thor, 50 p.

MIRACLE Josep (1998). *Pompeu Fabra*. Barcelona, Proa, 599 p. [première édition 1968]

PÉREZ i VALLVERDÚ Eulàlia (2004). *Cavalcant l'ideal : articles de batalla / Josep M. Folch i Torres ; a cura d'Eulàlia Pérez Vallverdú*. Valls, Cossetània, 142 p.

PÉREZ i VALLVERDÚ Eulàlia (2009). *Josep Maria Folch i Torres (1880-1910) : compromís polític i creació literària*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 182 p.

Articles

ALCALÁ César (2007). « La familia Piquer », p. 156-158. In *Las checas del terror: la desmemoria histórica al descubierto*. Madrid, Libroslibres, 286 p.

PEREA Maria Pilar (2004). « Antoni Maria Alcover i Juli Delpont: crònica d'una amistat estroncada », p. 395-430. In COLON Germà, MARTINEZ-ROMERO T., PEREA Maria Pilar, eds. *La cultura catalana en projecció de futur : homenatge a Josep Massot i Muntaner*. Barcelona, Institut Ramon Llull, 554 p.

FOLCH i TORRES, Josep Maria (1933). « Records ». *La Revista*, juliol-desembre, p. 81-83.

GRAS REVERTÉ Pere, JIMÉNEZ GONZÁLEZ José Miguel (1996). « Lluís Piquer i Jové », p. 78-80, in « L'ensenyament a La Canonja, 1922-1936 : una perspectiva etnogràfica », p. 33-128. In *Treballs canongins*. La Canonja, Centres d'Estudis canongins Ponç de Castellví, 233 p.

MASSAGUER ARIMON Maria Àngels (2007). « Lluís Piquer Jové », p. 289-297. In *Segona República, guerra civil i primer franquisme a Parets del Vallès*. Parets del Vallès, Ajuntament, 482 p.

MIRALLES i MONTSERRAT Joan (2003). « Aproximació al Mossèn Antoni M. Alcover polesmista. La Aurora », p. 61-102. In *Actes del Congrès Internacional Antoni Maria Alcover*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 740 p.

Figures d'Occitanie et au-delà

Ouvrages

CARBASSE Jean-Marie (1977). *Louis-Xavier de Ricard: félibre rouge*. Montpellier, Éditions Mireille Lacave, 211 p.

GUIOMAR Jean-Yves dir. (1972). *Émile Masson : Les Bretons et le socialisme*. Paris, François Maspero, 286 p.

LIZOP Ramoun (1953). *A Bernard Sarrieu : 1875-1935*. Saint-Gaudens, Numéro spécial de *Era Bouts dera Mountanho*, 25 p.

Articles

AZÉMARD Pierre (1991). « Jean-Antoine Peyrottes : poète-potier, chantre clermontais de la langue d'oc (1813-1858) ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°59-60, avril-juillet 1991, p. 17-20.

BARES Jean-Pierre (1978). « Prosper Estieu fonctionnaire », p. 2-27. In ANATOLE Christian, dir. *Approche sociologique du fait littéraire occitan : études romanes*. Toulouse, Université de Toulouse – Le Mirail, 84 p.

BELOT Jacques (1991). « Marius-Antoine Joseph Benjamin Valette (1.04.1885 – 6.01.1979) ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 40-41.

GRANIER Georges, ROQUES Clovis, THIBERT Jacques (1991). « Jules Boissière ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°59-60, avril-juillet 1991, p. 24-29.

TORREILLES Claire (1986). « La revendication identitaire de J.-A. Peyrottes ». *Revue des Langues Romanes*, n°2, tome XC, p. 189-206.

Société

Histoire générale et régionalisme

Ouvrages

AGULHON Maurice (1988). *Histoire vagabonde. 2, Idéologies et politique dans la France du XIX^e siècle.* Paris, Gallimard, 306 p.

AGULHON Maurice (1990). *La République de Jules Ferry à François Mitterrand : 1880 à nos jours.* Paris, Hachette, 525 p.

BERNARD Philippe (1975). *Nouvelle histoire de la France contemporaine : 12, La fin d'un monde : 1914-1929.* Paris, Éditions du Seuil, 253 p.

BIDOUZE RENE (1979). *Les fonctionnaires sujets ou citoyens ? Le syndicalisme, des origines à la scission de 1947-1948.* Paris, Éditions sociales, 374 p.

DELAUNAY Jean-Marc (2010). *Méfiance cordiale : Les relations métropolitaines franco-espagnoles de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale.* Paris, L'Harmattan, 3 vol. [Vol. 1, *Les relations métropolitaines*, 915 p. – Vol. 2, *Les relations coloniales*, 928 p. – Vol. 3, *Les relations économiques*, 957 p.]

DUMONT Louis (1991). *L'idéologie allemande : France-Allemagne et retour.* Paris, Gallimard, 312 p.

GRAS Christian, LIVET Georges, éd. (1977). *Régions et régionalisme en France : du XVIII^e siècle à nos jours.* Paris, Presses universitaires de France, 594 p.

LALOUETTE Jacqueline (1997). *La libre pensée en France : 1848-1940.* Paris, Albin Michel, 636 p.

LE ROY LADURIE Emmanuel (2001). *Histoire de France des régions : la périphérie française des origines à nos jours.* Paris, Éditions du Seuil, 427 p.

LÉVÊQUE Pierre (1994). *Histoire des forces politiques en France. 1880-1940. Tome 2.* Paris, Armand Colin, 311 p.

MAYEUR Jean-Marie (1973). *Nouvelle histoire de la France contemporaine : 10, Les Débuts de la Troisième République. 1871-1898.* Paris, Éditions du Seuil, 256 p.

MERLE Marcel (1966). *Pacifisme et internationalisme, XVII^e-XX^e siècle.* Paris, A. Colin, 359 p.

LEFRANC Georges (1967). *Le mouvement syndical sous la Troisième République*. Paris, Payot, 1967.

REBÉRIOUX Madeleine (1975). *Nouvelle histoire de la France contemporaine : 11, La République radicale ? 1898-1914*. Paris, Éditions du Seuil, 255 p.

SAUNIER Éric dir. (2000). *Encyclopédie de la franc-maçonnerie*. Paris, Librairie générale française, 982 p.

SIWEK-POUYDESSEAU Jeanne (1989). *Le Syndicalisme des fonctionnaires jusqu'à la guerre froide, 1848-1948*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 342 p.

THIESSE Anne-Marie (1991). *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*. Presses Universitaires de France, 314p.

WEBER Eugen (1998). *La fin des terroirs. Modernisation de la France rurale 1870-1914*. Paris, Le grand livre du mois, 841 p.

Articles

AUBERT Paul (1988). « L'influence idéologique et politique de la France en Espagne de la fin du XIX^e siècle à la Première Guerre mondiale (1875-1918) », p. 57-102. In ETIENVRE J.-P., RAMÓN URQUIJO J., coord. *España, Francia y la comunidad europea*. Madrid, Consejo Regulador de Investigaciones Científicas, Casa de Velásquez, 286 p.

CABANEL Patrick (2008). « Culture nationale et cultures régionales en France », p.329-353. In PELLISTRANDI Benoît, SIRINELLI Jean-François, dir. *L'histoire culturelle en France et en Espagne*. Madrid, Casa de Velásquez, 450 p.

CANDAR Gilles, PROCHASSON Gilles (1992). « Le socialisme à la conquête des terroirs ». *Le Mouvement Social*, n°160, juillet-septembre 1992, p. 33- 64.

MEYER Mireille (2003). « Vers la notion de "cultures régionales" (1789-1871) », p. 409-416. In *Cultures régionales : singularités et revendications*. Paris, Presse universitaires de France.

PASQUINI Pierre (2003). « De la tradition à la revendication : provincialisme ou régionalisme ? », p. 417-424. In *Cultures régionales : singularités et revendications*. Paris, Presse Universitaires de France.

THIESSE Anne-Marie (1988). « Le mouvement littéraire régionaliste ». *Ethnologie Française*, n°3, juillet-septembre 1988, p. 220-232.

THIESSE Anne-Marie (1992). « L'invention du régionalisme à la Belle Époque ». *Le Mouvement Social*, n°160, juillet-septembre 1992, p.11-32.

THIESSE Anne-Marie (1999). « Révolution et Tradition. Les feuillets régionalistes de *L'Humanité*, 1904-1914 », p. 43-54. In *Les petites patries dans la France républicaine*. Jean Jaurès Cahiers Trimestriels, n°152, avril-juin 1999, 190 p.

VIGIER Philippe (1977). « Régions et régionalisme en France au XIX^e siècle », p. 161-175. In GRAS Christian, LIVET Georges, éd. *Régions et régionalisme en France : du XVIII^e siècle à nos jours*. Paris, Presses universitaires de France, 594 p.

VIGIER Philippe (1979). « Diffusion d'une langue nationale et résistance des patois, en France, au XIX^e siècle. Quelques réflexions sur l'état présent de la recherche historique à ce propos ». *Romantisme*, n° 25-26, p.191-208.

VINCENT Gilbert (2002). « Ethos protestant, éthique de la solidarité, 1. ». *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, tome82, n°3, p. 307 à 303.

Histoire du Roussillon et catalanisme

Ouvrages

ARRELS (1992). *Qui sem els catalans del nord ?* Perpinyà, Associació Arrels, 221 p.

BALENT Andreu (1977). *Història de les organitzacions obreres a Catalunya Nord (1851-1914)*. Perpinyà, Centre pluridisciplinari d'estudis catalans, 211 p.

BALENT André (2003). *La Cerdagne du XVII^e au XIX^e siècle : La famille Vigo*. Canet, Éditions Trabucaire, 334 p.

BERJOAN Nicolas (2007). "*¿ Sem i serem [Nous sommes et nous serons] ?*" *Identité et régionalisme dans le Roussillon contemporain*. Paris, thèse de doctorat d'histoire, École des Hautes Études en Sciences Sociales, Universitat de València, 3 vol., 922 p.

BERJOAN Nicolas (2011). *L'identité du Roussillon (1780-2000) : Penser un Pays Catalan à l'âge des nations...* Perpignan, Éditions Trabucaire, 366 p.

BONET Gérard (1989). *Les Pyrénées-Orientales autrefois, d'un siècle à l'autre 1870-1914*. Le Côtéau, Horvath, 159 p.

BONET Gérard (2004). *L'Indépendant des Pyrénées-Orientales. Un siècle d'histoire d'un quotidien, 1846-1950. L'entreprise, le journal, la politique*. Perpignan, Publications de l'Olivier, 764 p.

BRUNET Michel (1990). *Le Roussillon : Une société contre l'État, 1780-1820*. Perpinyà, Trabucaire, 566 p.

CAROD-ROVIRA Josep-Lluís (1982). *El catalanisme a Catalunya Nord (1901-1939). Dades per a una cronologia.* Tarragona, Arrels 1, 70 p.

CHAUVET Horace (1934). *La politique roussillonnaise de 1870 à nos jours.* Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 255 p.

CHAUVET Horace (1943). *Folklore du Roussillon.* Perpignan, Imprimerie du Midi, 268 p.

CHAUVET Horace (1962). *Histoire du Roussillon des origines à nos jours.* Perpignan, Imprimerie du Midi, 320 p. [deuxième édition]

Club Cartophile Catalan (2006). *La vigne, le vin et les hommes en Roussillon au début du XX^e siècle. II- Les hommes : La révolte des vigneron.* Perpignan, Club Cartophile Catalan, 66p.

DELONCA Émile, DELONCA Léon (1947). *Un village en Roussillon : Illa, terra de Rosselló.* Perpignan, Imprimerie du Midi, 436 p.

DESPAX Jean-Claude (1979). *Cent ans de vie culturelle à Perpignan : Le cas de l'Association Polytechnique (1879-1979).* Montpellier, mémoire d'Études Supérieures d'Histoire sous la direction de Charles-Olivier Carbonell, Université Paul-Valéry.

FONQUERNY Marie-Claude (1975). *Régionalisme et renaissance de la littérature catalane de 1880 à 1914.* Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Montpellier III, 130 p.

FOXONET Francesc (2007). *L'església i la catalanitat a la Catalunya del Nord, segle XIX – primera part del segle XX.* Perpignan, doctorat d'Études catalanes dirigé par Ramon SALA, université de Perpignan-Via Domitia, 634 p.

FRÉNAY Étienne (1979). *Cahiers de doléances de la Province de Roussillon (1789).* Perpignan, Direction des Services d'Archives, 425 p.

FRÉNAY Étienne, ROSSET Philippe (1981). *La Seconde République dans les Pyrénées-Orientales (1848-1851).* Perpignan, Direction des Services d'Archives, 167 p.

FRÉNAY Étienne (1989). *La Grande Guerre et le Roussillon 1914-1918.* Perpignan, Direction des services des archives des Pyrénées-Orientales, 159 p.

FRÉNAY Étienne (s. d.). *Perpignan à la Belle Époque.* Perpignan, Service éducatif des archives départementales, Centre départemental de documentation pédagogique, 33 p.

GRAU Pierre (1981). *Introduction à l'étude du problème catalan en France : Alfons Mias et les origines de "Nostra Terra".* Montpellier, Université Paul-Valéry-Montpellier III, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Gérard Cholvy, 147 p.

GRAU Roger (1979). *De Roussillon en Catalogne.* Perpignan, Cahiers de Truc, n° 2-3, 51 p.

Mc PHEE Peter (1989). *Collioure et la Révolution Française.* Perpignan, Le Publicateur, 165 p.

- Mc PHEE Peter (1995).** *Les semailles de la République dans les Pyrénées-Orientales : 1846-1852.* Perpignan, Publications de l'Olivier, 507 p.
- MIAS Alfons (1935).** *Roussillonnais sauve ta langue, il est encore temps: Quelques observations sur l'état actuel de la langue catalane en Roussillon.* Perpinyà: Imprimerie de l'Indépendant, 45 p.
- MONICH Louis (1965).** *"L'Indépendant des Pyrénées-Orientales" et le catalanisme roussillonnais (1846-1930).* Lille, Mémoire de fin d'études, École Supérieure de Journalisme, 62 p.
- PELLICER Marcelle (1980).** *Clayrà... fa temps : La vie dans un village catalan de la Salanca de 1800 à 1914.* Prades, Revue Terra Nostra, 271 p.
- PELLICER Marcelle (1998).** *Claira : Son église, témoin de son histoire (962-1932) : Harmonie et dissonances...* Claira, Association pour la sauvegarde du patrimoine de Claira, 398 p.
- PEROTIN Yves (1978).** *Roussillon ou Catalogne-Nord.* Perpignan, Les Cahiers de Truc, 96p.
- Perpignan, l'histoire des francs-maçons dans la ville (2007) :** *Recueil des communications du colloque des 10 et 11 mai 2006.* Perpignan, Archives communales, 2007, 280 p.
- PLANES Llorenç (1974).** *El petit llibre de Catalunya-Nord.* Perpignan, Edicions LaFalç, 51 p.
- PLANES Llorenç (2012).** *Per comprendre Catalunya Nord : De la identitat desnaturalitzada a l'esperança de futur.* Lleida, Pagès editors, 189 p.
- PRACA Edwige (2000).** *Les sociétés de secours mutuels et leur union dans les Pyrénées-Orientales (XIX^e-XX^e siècles).* Canet, Llibres del Trabucaire, 348 p.
- Rivesaltes abans (2002).** Rivesaltes, Éd. L'Agence.
- RAMON-BALDIE Patricia, MONGAY Jacques (2003).** *Deux siècles de maçonnerie en Roussillon (1744-1945).* Saint-Estève, Presses Littéraires, 296 p.
- RAMONÉDA Joseph (2011).** *La République concordataire et ses curés dans les Pyrénées-Orientales, 1870-1905.* Perpignan, Presses Universitaires de Perpignan, 167 p.
- ROURE Jean-Louis (2005).** *Perpignan à la Belle époque, 1880-1914. La rue, les cafés, les métiers.* Canet, Éditions Trabucaire, 253 p.
- ROUX DE Antoine (1999).** *Perpignan de la place forte à la ville ouverte X^e-XX^e siècle, volume 2 : Les sources de son histoire.* Archives communales de Perpignan, 382 p.
- SAGNES Jean, dir. (1983-1985).** *Le Pays catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouilledès.* Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 2 vol.

SAGNES Jean, dir. (1999). *Nouvelle histoire du Roussillon*. Canet, Llibres del Trabucaire, 382 p.

SAHLINS Peter (1989). *Frontières et identités nationales. La France et l'Espagne dans les Pyrénées depuis le XVII^e siècle*. Paris, Belin, 416 p.

SALA Raymond (1996). *Dieu, le roi, les hommes: Perpignan et le Roussillon (1580-1830)*. Canet, Llibres de Trabucaire, 537 p.

SERRES-BRIA Roland (2004). *Le Vernet dix siècles d'histoire*. Perpignan, Ed. de l'Excéa, 301 p.

SICART Denise, MEDINA Joseph (1942). *Histoires du Roussillon*. Perpignan, Imprimerie de l'Indépendant, 106 p. [manuel scolaire]

VERDAGUER Pere (1974). *Defensa del Rosselló català*. Barcelona, Curial, 255 p.

VILLACÈQUE Fernand (1979). *Notre Catalanisme : Psychologie et physiologie du particularisme roussillonnais*. Perpignan, Cahiers de Truc, n° 2-3, 102 p.

WOLFF Philippe, dir. (1985). *Histoire de Perpignan*. Toulouse, Privat, 295 p.

Articles

BALENT André (1981). « Le parti socialiste dans le Riberal (1895-1914) ». *Bulletin de la Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, n°89, p. 91-112.

BELLEDENT Fernand-Gérard (2006). « Quan floreixen publicacions, s'hi reflecteix una revifalla cultural del País català – Une floraison de publications, reflet d'un renouveau culturel en Pays Catalan ». In *Perpignan au temps des Bausil*. Perpignan, Direction de la Culture de la Ville de Perpignan, p. 86-102.

BERJOAN Nicolas (2005). « Du conformisme au catalanisme. Penser la culture et la langues catalanes en Roussillon au XIX^e siècle ». *Domitia*, n° 6, septembre 2005, p. 103-117.

BERJOAN Nicolas (2009). « "Nosaltres els Catalans del Nord". Une histoire de l'identité roussillonnaise à l'âge des nations ». *Cercles*, n°13, 2009, p. 61-80.

[BONET Gérard] (1982). « Une femme de la terre au début du siècle ». *Gavroche*, n°6, octobre-novembre 1982, p.7-9.

BONET Gérard (1985). « Deux dynasties d'imprimeurs perpignanais : les ALZINE et les TASTU, ou un demi siècle de presse roussillonnaise (1800-1850) », p. 73-103. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIXe siècle*, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, 93^e vol., 1985, 258 p.

BONET Gérard (2004). « Alzine père et fils libraires-imprimeurs à Perpignan de 1792 à 1866 et hommes engagés », p. 21-53. In *Imprimerie, édition et presse dans la première moitié du XIXe siècle. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003*. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, 218 p.

CADÉ Michel (1991). « Jalons pour une histoire du mouvement social dans les Pyrénées-Orientales (1893-1968) », p. 81-112. In *Cahiers de l'Université de Perpignan*, n°10, 240 p.

CADÉ Michel, MARCET Alice (1991). « Canso nova : une chanson révolutionnaire en catalan ». *Frontières* (Université de Perpignan), n°1, p. 29-42.

CAHOURS D'ASPRY Jean-Bernard (2005). « La fratrie occitano-catalane ». *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 112, p. 287-307.

CAMPS Christian (1976). « Une société savante roussillonnaise disparue : la Société d'études catalanes (1906-1921) ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 327-337.

CORTADE Eugeni (1970). « L'església davant el fet català ». *Serra d'Or*, n°130, 15 de juliol 1970, p. 40-43.

COSTA Georges (1976). « La Colla del Rosselló (1921-1941) et Nostra Terra (1936-1939) sociétés culturelles roussillonnaises ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 337-350.

FOXONET François (2004). « Perpignan ultramontaine et catalane. De l'ultramontanisme post-révolutionnaire à la prise de conscience catalaniste », p. 1051-1072. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, 1083 p.

FRÉNEY Étienne (1965). « Les débuts du mouvement syndical dans les Pyrénées-Orientales, 1894-1914 ». *CERCA*, n°29, p. 223-242 et n°30, p. 289-307.

FRENAY Étienne (1985). « Les Blancs et les Rouges », p. 671-714. In SAGNES Jean, dir. *Le Pays catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouillèdes*, tome II. Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 1133 p.

GAVIGNAUD Geneviève (1978). « Spécialisations maraîchère et fruitières en Roussillon et conjoncture viticole (XIX^e- XX^e siècles) », p.87-109. In Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*. Montpellier, Université Paul Valéry, 484 p.

GRAU Pierre (1995). « Le catalanisme en France entre régionalisme français et nationalisme catalan ou "Nostra Terra" entre "canigonetes" et "Catalunya Gran" (1935-1942) ». In *Le*

Roussillon de la Marca Hispanica aux Pyrénées-Orientales- (VIIIe-XXe siècles) : Actes de LXVIIe congrès de la Fédération historique du Languedoc méditerranéen et du Roussillon Archives départementales des Pyrénées-Orientales. Perpignan, Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, 570 p.

GUITER Henri (1976). « La Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales », p. 351-358. In Secrétariat d'État aux Universités, Comité des travaux historiques et scientifiques. *Actes du 100^e Congrès national des Sociétés Savantes*. Paris, Bibliothèque Nationale.

JANÉ Òscar, FORCADA Eric (2009). « El "catalanisme" a la Catalunya del Nord (1918-dècada dels setanta) ». *Cercles, Revista d'història cultural*, n°13, p. 81-94.

JANÉ Òscar, FORCADA Eric (2009). « Panorama del catalanisme a la Catalunya del Nord fins a la Primera Guerra Mundial ». *Cercles, Revista d'història cultural*, n°12, p. 90-103.

MARCET Alice (1978). « Société roussillonnaise et catalanisme à la fin du XVIII^e et au début du XIX^e siècle », p. 243-348. In Centre d'histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon. *Économie et société en Languedoc-Roussillon de 1789 à nos jours*. Montpellier, Université Paul Valéry, 484 p.

Mc PHEE Peter (1980). « A Case-Study of Internal Colonization : The Francisation of Northern Catalonia ». *Review*, n°3, Melbourne, p. 398-428.

SALES Núria (1997). « Catalunya francesa, Catalunya Nord, Comtats, Rosselló, « Pyrénées-Orientales », Terres catalanes de França, « Pays Catalan », Antiques vegueries del Rosselló-Vallespir, Conflent-Capcir i Cerdanya ? ». In *Afers*, vol. XII, n°28, p. 517-520.

SOUCHE Madeleine (2004). « Perpignan la protestante », p. 983-999. In SALA Raymond, ROS michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, 1083 p.

ROURA I AULINAS Lluís (1997). « La Revolució i la República a les cançons republicanes rosselloneses en llengua catalana ». In *Afers*, vol. XII, n°28, p. 537-571.

ROURE Pau (1969, 1970). « La renaixença catalana al Rosselló dins l'espill de *L'Indépendant* dels Pirineus-Orientals del 1848 al 1930: Segons una memòria del senyor Lluís Monich, periodista ». *Sant Joan i Barres*, n° 39, décembre 1969, p.35-40 ; n°40, janvier 1970, p 9-16.

VERDAGUER Pere (2002). « Història d'una ruptura nord-catalana greu: La revista "Muntanyes Regalades" ». *Revista de Catalunya*, n°176, septembre 2002, p. 112-130.

VILA Pep (2004). « La impremta en català a Perpinyà durant la primera meitat del segle XIX », p. 141-166 [suivi de la traduction en français : p. 167-188]. In *Imprimerie, édition et presse*

dans la première moitié du XIX^e siècle. Première journée d'étude sur l'imprimerie, Perpignan 2003. Perpignan, Publications de l'Olivier, Ville de Perpignan, 218 p.

Histoire de Catalogne et catalanisme

Ouvrages

BOUILLE Michel, COLOMER Claude (1990). *Histoire des Catalans.* Toulouse, Milan, 408 p.

CASACUBERTA Margarida, et. al. (2008). *La llengua de 1907.* Girona, CCG edicions, 128 p.

CASES-CARBÓ Joaquim (1933). *El problema peninsular 1924-1932.* Barcelona, Llibreria Catalònia, 691 p.

CASES-CARBÓ Joaquim (1934). *La Catalunya francesa.* Barcelona, Llibreria Catalònia, 88 p.

CORTADE Eugeni (1969). *Catalunya i la gran guerra.* Barcelona, Rafael Dalmau editor, 79 p.

MARTÍNEZ FIOL David (1991). *Els "Voluntaris catalans" a la Gran guerra : 1914-191.* Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 231 p.

RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França.* Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., 1542 p.

RAFANELL August (2011). *Notícies d'abans d'ahir: Llengua i cultura catalanes al segle XX.* Barcelona, A Contra Vent, 2011, 591 p.

RIQUER i PERMANYER de Borja dir. (1995). *Història, política, societat i cultura dels Països Catalans.* Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 13 vol.

TORRENT Joan, TESIS Rafael (1966). *Història de la premsa catalana.* Barcelona, Bruguera, 2 vol., 916-795 p.

Articles

RAFANELL August (2008). « Sota els efectes del banquet », p. 43-59. In CASACUBERTA Margarida, et. al. *La llengua de 1907.* Girona, CCG edicions, 128 p.

RAFANELL August (2009). « D'imaginacions, entre Espanya i França », p. 45-55. In MARÍ Antoni, éd. *La imaginació noucentista.* Barcelona, Angle Editorial, 320 p.

Histoire d'Occitanie et occitanisme

Ouvrages

ABRATE Laurent (2001). *Occitanie 1900-1968 : des idées et des hommes : l'émergence et l'histoire de la revendication occitane.* [Puylaurens], Institut d'Estudis Occitans, 622 p.

ARMENGAUD André, LAFONT Robert, dir. (1979). *Histoire d'occitanie.* S. 1., Institut d'Études Occitanes, Hachette, 949 p.

BOBO Jean-Pierre (1965). *Une communauté languedocienne au XVII^e siècle : Clermont-l'Hérault : étude sociale.* Montpellier, Diplôme d'études supérieures, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Montpellier, 204 p.

CABANEL Patrick, dir. (2000). *Itinéraires protestants en Languedoc, XVI^e – XX^e siècle. 3. Hérault, Rouergue, Aude et Roussillon.* Montpellier, Les Presses du Languedoc, 285 p.

CHALAGUIER André (1979). *Clermont-l'Hérault et sa région au début du siècle, 1900-1925.* Clermont-l'Hérault, Chalaguier, 192 p.

CHANET Jean-François (2000). *Les félibres cantaliens : Aux sources du régionalisme auvergnat, 1879-1914.* Clermont-Ferrand, Adosa, 349 p.

GRANDJOUAN Marie-Sylvie (1988). *Clermont-l'Hérault et son canton : Ministère de la Culture et de la Communication, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Région de Languedoc-Roussillon.* Montpellier, Association pour la Connaissance du Patrimoine en Languedoc-Roussillon, 64 p.

HERNANDEZ Patrick (2005). *Clermont-l'Hérault.* Saint-Cyr-sur-Loire, A. Sutton, 127 p.

JOUVEAU René (1970). *Histoire du Félibrige. 2, 1876-1914.* Aix-en-Provence, R. Jouveau, 534 p.

JOUVEAU René (1977). *Histoire du Félibrige. 3, 1914-1941.* Aix-en-Provence, R. Jouveau, 411 p.

LAFONT Robert (1954). *Mistral ou l'Illusion.* Paris, Plon, VIII-352 p.

LAFONT Robert (1974). *La revendication occitane.* Paris, Flammarion, 324 p.

MARTEL Philippe (1993). *Les félibres et leur temps : Renaissance d'oc et opinion, 1850-1914.* Paris, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Paris I, 4 vol., 1578 p.

MARTEL Philippe (2010). *Les félibres et leur temps : Renaissance d'oc et opinion (1850-1914).* Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 689 p.

MISTRAL Frédéric, neveu (1928). *Et nous verrons Berre : pages de doctrine et de critique félibréennes.* Aix-en-Provence, Ed. du Feu, 315 p.

PECH Rémy, MAURIN Jules (2007). *1907 Les mutins de la République. La révolte du Midi viticole.* Toulouse, Privat, 329 p.

PISTRE Paul (1995). *Francs-maçons du Midi : Maçonnerie biterroise et sociabilité urbaine du XVIII^e siècle à nos jours.* Perpignan, Mare nostrum, 302 p.

POUJADE Patrice (2010). *Le voisin et le migrant : Hommes et circulations dans les Pyrénées modernes, XVI^e-XIX^e siècle.* Rennes, Presses universitaires de Rennes, 369 p.

SAGNES Jean (1982). *Le Midi rouge, mythe et réalité : Études d'histoire occitane.* Paris, Editions Anthropos, 310 p.

SARPOULET Jean-Marie (2005). *Les débuts des Reclams de Biarn e Gascogne, revue occitane en Gascogne (1897-1920).* Presses Universitaires de Bordeaux, 276 p.

SAINT-PIERRE Brigitte (2011). *Clermont-l'Hérault qui es-tu ?* Clermont-l'Hérault, Brigitte Saint-Pierre, 29 p.

SAINT-PIERRE Brigitte (2011). *Une rue : trois noms de commerces.* Clermont-l'Hérault, Brigitte Saint-Pierre, 16 p.

TIRAND Paul (2002). *Loges et francs-maçons audois 1757-1946.* Castelnaudary, Paul Tirand [éd.], 243 p.

Articles

AUDRAN Marie, HERNANDEZ Patrick, BOUTIN Nicole, GALLEGO Blaise (2008). « La Coutellerie-Costellaria d'hier à aujourd'hui », *Bulletin n°13* [Clermont-l'Hérault].

GALLEGO Blaise (2000). « Clermont-l'Hérault : Le drap clermontais, richesse économique ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°93-98, p. 45-50.

MARTEL Philippe (1984). « Félibres et Félibrige, 1876-1947, radioscopie d'une organisation ». *Cahiers de Recherches*, série 6, n°1. Paris, Université de Paris VII-Vincennes, Département des langues et cultures opprimées et minorisées, 54 p.

MARTEL Philippe (1988). « Poètes et paysans : Les écrivains paysans dans le Félibrige ». *Ethnologie Française*, n°3, juillet-septembre 1988, p. 233-243.

MARTEL Philippe (1990). « Félibres rouges ou rouges félibres ? », p. 209-222. In *Per Robèrt Lafont : estudis ofèrts a Robert Lafont per sos collègas e amics.* Montpelhièr, Centre d'estudis occitans, Universitat Paul-Valéry, 313 p.

- MARTEL Philippe (1992).** « Occitans i catalans : els avatars d'una germanor », p. 377-390. In *Actes del col·loqui internacional sobre la renaixença (18-22 de desembre de 1984), I. Estudis universitaris catalans, volum XXVII.* Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 1992, 460p.
- MARTEL Philippe (2005).** « Les premiers pas de l'Escolo deras Pirinéos 1915-1914 ». *Revue de Comminges*, tome CXXI, Société d'études du Comminges, p. 237-257.
- PECH Rémy (1990).** « Révolte contre Marianne ou Marianne en colère ? », p. 223-240. In *Per Robèrt Lafont : estudis ofèrts a Robert Lafont per sos collègas e amics.* Montpelhièr, Centre d'estudis occitans, Universitat Paul-Valéry, 313 p.
- PECH Rémy (1999).** « Ferroul. Le souvenir cathare et la revendication occitane 1907-1914 », p. 31-41. In *Les petites patries dans la France républicaine. Jean Jaurès Cahiers Trimestriels*, n°152, avril-juin 1999, 190 p.
- PECH Monique, PECH Rémy (2004).** « Le Languedoc viticole à l'époque de Jaurès, à travers les cartes postales », p. 143-160. In BOSCUS Alain, CAZALS Rémy, dir. *Sur les pas de Jaurès : La France de 1900.* Toulouse, Éditions Privat, 265 p.

Histoire générale de l'éducation

Ouvrages

- ALBERTINI Pierre (1992).** *L'école en France XIX^e-XX^e siècle de la maternelle à l'université.* Paris, Hachette, 191 p.
- BESSE Henri (2006).** *Méthodes et pratiques des manuels de langue.* Paris, Crédif-Didier, 182 p.
- CASPARD Pierre, dir., CASPARD-KARYDIS Pénélope, CHAMBON André, FRAISSE Geneviève, POINDRON Denise (1981).** *La presse d'éducation et d'enseignement : XVIII^e siècle-1940 : répertoire analytique : T. 1. A-C.* Paris, INRP, CNRS, 558 p.
- CASPARD Pierre, dir., CASPARD-KARYDIS Pénélope, CHAMBON André, FRAISSE Geneviève, POINDRON Denise (1984).** *La presse d'éducation et d'enseignement : XVIII^e siècle-1940 : Répertoire analytique : T. 2. D-J.* Paris, INRP, CNRS, 685 p.
- CASPARD Pierre, dir., CASPARD-KARYDIS Pénélope, CHAMBON André, FRAISSE Geneviève, POINDRON Denise (1986).** *La presse d'éducation et d'enseignement : XVIII^e siècle-1940 : répertoire analytique : T. 3. K-R.* Paris, INRP, CNRS, 761 p.

- CASPARD Pierre, dir., CASPARD-KARYDIS Pénélope, CHAMBON André, FRAISSE Geneviève, POINDRON Denise (1991).** *La presse d'éducation et d'enseignement : XVIII^e siècle-1940 : répertoire analytique : T. 4. S-Z.* Paris, INRP, CNRS, 555 p.
- CARON Jean-Claude (1999).** *A l'école de la violence: Châtiments et sévices dans l'institution scolaire au XIX^e siècle.* Paris, Aubier, 337 p.
- CHAPOULIE Jean-Michel (2010).** *L'École d'État conquiert la France. Deux siècles de politique scolaire.* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 614 p.
- CHOPPIN Alain (1992).** *Les manuels scolaires. Histoire et actualité.* Paris, Hachette, 223 p.
- COMPAGNON Béatrice, THEVENIN Anne (2010).** *Histoire des instituteurs et des professeurs de 1880 à nos jours.* Paris, Perrin, 444 p.
- CONDETTE Jean-François (2006).** *Les recteurs d'académie en France de 1808 à 1940. Tome 2 : dictionnaire biographique.* Lyon, INRP, 411 p.
- CRUBELLIER Maurice (1993).** *L'école républicaine, 1870-1940 : Esquisse d'une histoire culturelle.* Paris, Éditions Christian, 169 p.
- DUBUS Emmanuel (2011).** *L'inspection du Midi de Jules Ferry à Jean Zay : Études sur les inspecteurs d'académie de l'Aveyron, de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et du Tarn de 1879 à 1939.* Montpellier, mémoire de doctorat d'histoire contemporaine, sous la direction de Christian Amalvi, Université Paul Valéry – Montpellier III, 446-182 p.
- DUVEAU Georges (1957).** *Les instituteurs.* Paris, Éditions du Seuil, 190 p.
- EFFROY Jacques (1986).** *L'inspecteur d'académie en résidence départementale : hier, aujourd'hui, demain...* Pontoise, J. Effroy [éd.], 797 p.
- FERRÉ Max (1955).** *Histoire du mouvement syndical révolutionnaire chez les instituteurs : des origines à 1922.* Paris, Société Universitaire d'Éditions et de Librairie, 335 p.
- GERBOD Paul (1968).** *La vie quotidienne dans les lycées et collèges au XIX^e.* Paris, Hachette, 272 p.
- GERBOD Paul (1976).** *Les enseignants et la politique.* Paris, Presses universitaires de France, 162 p.
- GIOLITTO Pierre (1983).** *Histoire de l'enseignement primaire au XIX^e siècle. [1], l'organisation pédagogique.* Paris, Nathan, 287 p.
- GIOLITTO Pierre (1984).** *Histoire de l'enseignement primaire au XIX^e siècle. 2, Les méthodes d'enseignement.* Paris, Nathan, 255 p.

- GONTARD Maurice (1976).** *L'œuvre scolaire de la Troisième République : L'enseignement primaire en France de 1876 à 1914.* Toulouse, C. R. D. P., 218 p. [2^e édition]
- HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF Bernadette (1986).** *Les inspecteurs généraux de l'Instruction publique : Dictionnaire biographique 1802-1914.* Paris, INRP-CNRS, 700 p.
- LELIÈVRE Claude, NIQUE Christian (1994).** *Bâtisseurs d'écoles. Histoire biographique de l'enseignement en France.* Paris, Nathan, 494 p.
- LOUBES Olivier (2001).** *L'école et la patrie : Histoire d'un désenchantement : 1914-1940.* Paris, Belin, 221 p.
- MAYEUR Françoise (1981).** *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France. Tome III, de la révolution à l'école républicaine (1789-1930).* Paris, Nouvelle librairie de France, 683 p. [Exemplaire consulté : édition de 2004, Paris, Perrin, 778 p.]
- MUEL-DREYFUS Francine (1983).** *Le métier d'éducateur : les instituteurs de 1900 : les éducatrices spécialisés de 1968.* Paris, les Éditions de Minuit, 269 p.
- OZOUF Jacques (1967).** *Nous les maîtres d'école : Autobiographies d'instituteurs de la Belle époque.* Paris, Julliard, 269 p. [exemplaire consulté : édition de 1973, Paris, Gallimard, 312 p.]
- OZOUF Jacques, OZOUF Mona (1992).** *La République des instituteurs.* Paris, Éditions du Seuil, 487 p.
- OZOUF Mona (1982).** *L'École, l'Église et la République : 1871-1914.* Paris, Éditions Cana / J. Offreso, 261 p.
- OZOUF Mona (2009).** *Composition française : Retour sur une enfance bretonne.* Paris, Gallimard, 259 p.
- PROST Antoine (1968).** *L'enseignement en France 1800-1967.* Paris, Armand Colin, 524 p.
- PUREN Christian (1988).** *Histoire des méthodologies de l'enseignement des langues.* Paris, Clé international, Nathan, 447 p.
- ROCHE Anne (1975).** *De Jean Coste [Charles Péguy] : Édition critique.* Paris, Klincksieck, 494 p.
- ROSSELLÓ Pedro (1943).** *Les précurseurs du Bureau International d'Éducation : Quelques pages inédites de l'histoire de l'éducation.* Genève, thèse de doctorat ès sciences pédagogiques, École des Sciences Sociales et Politiques, Bureau International d'Éducation, 303 p.
- RUIMY Laurence (1994).** *Recherches sur la Revue de l'Enseignement Primaire et primaire Supérieur (1890-1914).* Paris, Fen UNSA, 190 p.

SAGNES Jean (2007). « La conception solidariste dans les manuels de l'enseignement primaire supérieur sous la Troisième République », p. 233-241. In VERDELHANBOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, 294 p.

TROGER Vincent, coord. (2006). *Une histoire de l'éducation et de la formation.* Auxerre, Sciences humaines Éditions, 272 p.

Articles

ALEXANDRE Philippe (2007). « Le patriotisme à l'école en France et en Allemagne, 1871-1914 : Essai d'étude comparatiste ». In *Themenportal Europäische Geschichte.*

<http://www.europa.clio-online.de/2007/Article=265>

BACHOUD Andrée (1988). « L'affaire Ferrer ou la France en question », p. 103-113. In ETIENVRE J.-P., RAMÓN URQUIJO J., coord. *España, Francia y la comunidad europea.* Madrid, Consejo Regulador de Investigaciones Científicas, Casa de Velásquez, 286 p.

BOUTAN Pierre (2009). « Des effets scolaires du développement de la linguistique romane à la fin du XIX^e : Tentatives de renouvellement de l'apprentissage de la langue nationale, Brachet, Savinian, Bréal », p. 83-95. In ALÉN GARABATO Carmen, ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, dir. *La romanistique dans tous ses états.* Paris, L'Harmattan, 380 p.

CABANEL Patrick (2008). « La "loi Guizot" dans l'histoire de la civilisation française », p. 335-350. In CHAMBOREDON Robert, coord. *François Guizot, 1787-1874 : Passé-présent : actes du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Nîmes, 20-22 novembre 2008.* Paris, L'Harmattan, 409 p.

CABANEL Patrick (2007). « Un autre an mil : Le blanc manteau des écoles laïques et la mystique républicaine », p. 187-203. In MUNIER Marie-Odile dir. *De l'Antiquité à nos jours : Histoire et méthodes de l'enseignement.* Albi, Presses Universitaires Champollion, 237 p.

GERBOD Paul (1980). « La production littéraire des enseignants, 1800-1950 ». *Histoire de l'Éducation*, n° 9, décembre 1980, p.27-40.

GIRAULT Jacques (1979). « L'histoire du syndicalisme chez les instituteurs jusqu'à la Seconde Guerre mondiale ». *Histoire de l'Éducation*, n°5, p. 1-17.

LALOUETTE Jacqueline (2001). « L'instruction laïque : Un idéal pour les francs-maçons », p. 269-289. In *Annali di storia dell'educazione e delle istituzioni scolastiche.* Brescia, Editrice La Scuola.

LAOT Françoise (2005). « Apprendre dans les collectifs solidaires. Le cas de l'éducation sociale des adultes en France à la fin du 19^e siècle ». *Savoirs*, n° 9, p. 85-104.

NIQUE Christian (2008). « Guizot, ministre de l'Instruction publique : L'étonnante politique de généralisation de l'enseignement simultané », p. 83-92. In CHAMBOREDON Robert, coord. *François Guizot, 1787-1874 : passé-présent : actes du colloque organisé par la Société d'histoire moderne et contemporaine de Nîmes et du Gard, Nîmes, 20-22 novembre 2008*. Paris, L'Harmattan, 409 p.

PUREN Christian (1988). « Les mécanismes de circulation dans l'évolution historique de la didactique scolaire des langues vivantes étrangères ». *Les langues modernes*, n°1, 1988, p. 19-37.

PUREN Christian (1989). « L'enseignement scolaire des langues vivantes étrangères en France au XIX^e siècle ou la naissance d'une didactique ». *Langue française*, n°82, mai 1989, p. 8-19.

PUREN Christian (2005). « 31 mai 1902 : genèse d'une révolution méthodologique », p. 51-60. In *Études de Linguistique Appliquée*, n°90, avril-juin 1993, 118 p.

PUREN Christian (2005). « Entrées libres en didactique des langues ». *Les Cahiers pédagogiques*, n°437, novembre 2005, p. 41-44.

Les langues régionales et l'école

Généralités : l'école française, le français et les langues régionales ; plurilinguisme

Ouvrages

BALIBAR Renée (1985). *L'institution du français. Essai sur le colinguisme des Carolingiens à la République.* Paris, Presses Universitaires de France, 421 p.

BOUTAN Pierre (1996). "La langue des Messieurs". *Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire.* Paris, Armand Colin, 256 p.

BOUTAN Pierre, MARTEL Philippe, ROQUES Georges, dir. (2002). *Enseigner la région.* Paris, L'Harmattan, 362 p.

BRANCA-ROSOFF Sonia, dir. (2001). *L'institution des langues: Renée Balibar, du colinguisme à la grammatisation.* Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 238 p.

CHANET Jean-François (1996). *L'École républicaine et les petites patries.* Paris, Aubier, 429 p.

CHERVEL André (1992). *L'Enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours, présentés par André Chervel, avec la collaboration de Pierre Coll, tome I, 1791-1879.* Paris, Institut national de recherche pédagogique, Éditions Économica, 368 p.

CHERVEL André (1995). *L'Enseignement du français à l'école primaire. Textes officiels concernant l'enseignement primaire de la Révolution à nos jours, présentés par André Chervel, tome II, 1880-1939.* Paris, Institut national de recherche pédagogique, Éditions Économica, 506 p.

CHERVEL André (2008). *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle.* Paris, Retz, 832 p.

FURET François, OZOUF Jacques, dir. (1977). *Lire et écrire: l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry.* Paris, Éditions de Minuit, 2 vol., 390 p. & 378 p.

FUSINA Jacques, dir. (2003). *Histoire de l'école en Corse.* Ajaccio, Albiana, 625 p.

GRIFFON Yves (2008). *La langue bretonne et l'école républicaine: Témoignages de mémorialistes.* Rennes, Université Européenne de Bretagne, 201 p.

JOLIBERT Pierre (1999). *Faire la nation sous la Troisième République : L'enseignement du français dans les écoles primaires du Pays Basque : 1880-1939.* Toulouse, université de Toulouse II, mémoire de maîtrise d'histoire, sous la direction de Patrick Cabanel, 135 p.

LIEUTARD Hervé, VERNY Marie-Jeanne, éd. (2007). *L'école française et les langues régionales.* Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes n°3, É.T.O.I.L.L., Université Paul-Valéry, 356 p.

OTTAVI Pascal (2008). *Le bilinguisme dans l'école de la République ? Le cas de la Corse.* Ajaccio, Albiana, 551 p.

PUREN Laurent (2004). *L'école française face à l'enfant alloglotte. Contribution à une étude des politiques linguistiques éducatives des minorités linguistiques scolarisées dans le système éducatif français du XIX^e siècle à nos jours.* Paris, Université de Paris III-Sorbonne Nouvelle, thèse de doctorat en didactologie des langues et des cultures dirigée par Daniel Véronique, 868 p.

Articles

BODÉ Gérard (1990). « L'enseignement du français dans les zones dialectophones : un chantier en friche ? ». *Documents pour l'Histoire du Français Langue Étrangère ou Seconde*, n°5, juin 1990, p. 10-21.

BODÉ Gérard (2011). « L'enquête Fortoul de 1856 : état des "idiomes" et "patois" locaux ». *Colloque de dialectologie de l'université de Lyon III, sous la direction de Francis Manzano.* [Inédit]

BOUTAN Pierre (1995). « Michel Bréal "ami des patois" : linguistique, pédagogie, politique ». In *Langages*, 29^e année, n°120, p. 33-51.

BOUTAN Pierre (1998). « La "Méthode Carré" et la politique linguistique à l'école primaire de la III^e République, vers la fin du XIX^e siècle ». *Tréma*, I.U.F.M. de Montpellier, n° 14, décembre 1998, p. 13- 26.

BOUTAN Pierre (2000). « Langue maternelle et langue nationale à l'école primaire française de la III^e République : Retour sur un conflit ». In DESMET Piet ed. et al. *Orbis/Supplementa* t. 14, "The History of Linguistic and Grammatical Praxis, XIth International Colloquium of the Studienkreis "Geschichte der Sprachwissenschaft" (Leuven, 1998). Paris, Sterling (Virginia), Leuven, Peeters, p. 247-264.

BOUTAN Pierre (2003). « Le français : Du débat à la vulgate ». In DENIS Daniel, dir. et KAHN Pierre, dir. *L'école républicaine et la question des savoirs. Enquête dans le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*. Paris, CNRS éditions, p. 45-78.

BOUTAN Pierre (2006). « La question des patois : présence et disparition de Michel Bréal dans les deux *Dictionnaires* de Buisson », p. 179-192. In DENIS Daniel, KHAN Pierre, éd. *L'école de la Troisième République en questions. Débats et controverses dans le Dictionnaire de pédagogie de Ferdinand Buisson*. Bern,... Peter Lang.

BOUTAN Pierre (2007). « Lectures courantes des écoliers français... : De la petite à la grande patrie, le manuel sous pseudonyme de Buisson et Steeg », p. 243-256. In VERDELHAN-BOURGADE Michèle, BAKHOUCHE Béatrice, BOUTAN Pierre, ÉTIENNE Richard. *Les manuels scolaires, miroir de la nation ?* Paris, L'Harmattan, 294 p.

BRANCA Sonia (1984). « Enseignement du français et langues régionales: les grammaires françaises pour patoisants au XIX^{ème} siècle », p. 437-447. In AUROUX Sylvain et al. *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques*. Lille, Université de Lille III, 683 p.

BRÉGAIL G. (1908). « Le patois dans les écoles ». *Le Républicain des Pyrénées-Orientales*, 1^{er} février 1908, p.1. [Extrait du journal *Le Réformiste*]

CABANEL Patrick (1999). « Catholicisme et laïcité, langue et nation à la fin du XIX^e siècle : Félix Pécaut et les basques », p. 77-90. In *Les petites patries dans la France républicaine. Jean Jaurès Cahiers Trimestriels*, n°152, avril-juin 1999, 190 p.

CAMBRA Margarida (2009). « Educar en els plurilingüismes a Europa: Com es pot plantejar la formació dels docents? ». *Articles de Didàctica de la Llengua i la Literatura*, n° 49, p. 20-33.

CAMBRA Margarida (2011). « Plurilingüisme i ensenyament de llengües ». *Articles de Didàctica de la Llengua i la Literatura*, n° 53, p. 77-84.

CHANET Jean-François (1988). « Maîtres d'école et régionalisme en France sous la Troisième République ». *Ethnologie Française*, n°3, juillet-septembre 1988, p. 244-256

CHANET Jean-François (1999). « La place et les fonctions du milieu local dans les revues d'enseignement primaire à la Belle Époque », p. 119-130. In *Les petites patries dans la France républicaine. Jean Jaurès Cahiers Trimestriels*, n°152, avril-juin 1999, 190 p.

CORTIER Claude, PUREN Laurent (2007). *Français et langues régionales et/ou minoritaires : une mise en convergence difficile*.

http://evenements.univ-lille3.fr/recherche/airdf-2007/PDF/S6_Texte_1_Cortier_Puren.pdf

COSTE Daniel (1990). « Questions sur le statut et la spécificité d'une histoire de l'enseignement des langues », p. 9-29. In CHRIST Herbert, COSTE Daniel, dir. (1990). *Contributions à l'histoire de l'enseignement du français: actes de la section 3 du Romanistentag d'Aix-la-Chapelle du 27 au 29 septembre*. Tübingen, Gunter Narr, cop., 252 p.

CLAVERES Marie-Hélène (1988). « Des langues classiques aux langues modernes : Mythes et réalités ». *Les langues modernes*, n°1, 1988, p. 38-51.

CLAVERES Marie-Hélène (1995). « Bréal et l'enseignement des langues vivantes ou dans quel état on devient une référence ». *Histoire, épistémologie, langage : théories du langage et enseignement/apprentissage des langues (fin du XIX^e siècle/début du XX^e siècle)*, tome XVII, fascicule 1, p. 75-94.

HARITSCHELHAR J. (1975). « L'enseignement du basque ». In *Langue française*, n°25, 1975. p. 62-70.

PUREN Laurent (2003). « Pédagogie, idéologie et politique linguistique. L'exemple de la Méthode Carré appliquée à la francisation de la Bretagne à la fin du XIX^e siècle ». *Glottopol, revue de sociolinguistique en ligne*, n°1, janvier 2003, p. 33-53. < http://www.univ-rouen.fr/dyalang/glottopol/numero_1.html>

L'école et le catalan en Roussillon

Ouvrages

BLANCHON Jean-Louis (1973). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Epoque*. Palau de Cerdagne, Coopérative Scolaire, 68 p.

BLANCHON Jean-Louis (1981). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Epoque*. Llo, Association Culturelle, 125 p. [texte bilingue : traduction catalane de Montserrat Biosca et Llorenç Planes]

FONT Marie-Josée (1979). *Les cours d'adultes et la francisation dans les Pyrénées-Orientales au XIX^e siècle*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III, 195 p.

FRÉNEY Étienne (1983). *L'école primaire dans les Pyrénées-Orientales (1833-1914)*. Perpignan, Archives départementales des Pyrénées-Orientales, Service éducatif [non paginé].

FRÉNEY Étienne, JOLY Jules (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Côteau, Horvath, LVI p. et 95 p.

MARTIN Jean-Paul (2011). *Paroles d'instituteurs*. Saint-Estève, Les Presses Littéraires, 204 p.

MASSÉ Ludovic (1943). *Le livret de famille*. Paris, Fasquelle, 277 p. [Édition consultée : *Les Grégoire. Le livret de famille*. Paris, France Loisirs, P.O.L., 1984.]

MASSÉ Ludovic (1945). *Fumées de village*. Paris, Fasquelle, 302 p. [Édition consultée : *Les Grégoire. Fumées de village*. Paris, France Loisirs, P.O.L., 1985.]

MOREL Émilie (2004). *Les Frères des Écoles Chrétiennes au XIX^e siècle à Perpignan (1830-1904)*. Mémoire de master 1 d'histoire contemporaine, dir. Nicolas MARTY, Université de Perpignan, 182 p.

PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : Un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord*. Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, 181 p.

PEYRO Alain (1976). *La Scolarisation en Catalogne du Nord*. Université de Paris VIII, Maîtrise de sociologie, 153 p.

ROSENSTEIN Jean-Marie (2008). *Du vieux bahut au nouveau lycée : Histoire du lycée Arago : Perpinyà 1808-2008*. Prada, Terra Nostra, ICRECS Institut Català de Recerques en Ciències Socials, 304 p.

TIXADOR Danielle (1993). *Les instituteurs des P.-O. de 1833 à 1914*. Montpellier, Mémoire de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Sagnes, Université de Montpellier III, 2 vol., 575 p., CCXXI p.

Articles

BERNARDO Dominique-J. (1975). «Appareil éducatif et langue autochtone: le cas du catalan». *Langue Française : l'enseignement des langues régionales*, n°25, février 1975, Paris, Larousse, p. 37-61.

BONET Luc (2007). « Louis PASTRE. Précurseur de l'enseignement intégré du catalan et du français à l'école publique », p. 163-179. In LIEUTARD Hervé, VERNY Marie-Jeanne, coord. *L'école française et les langues régionales XIXe-XXe siècles*. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 356 p.

BONET Luc (2008). « Una carta de Robert LAFONT a Antoni CAYROL (Jordi Pere CERDÀ), de 1959 : Mirall d'un combat per l'ensenyament i altres engatjaments per la llengua del poble ». *Lengas : revue de sociolinguistique*, n°64, p. 99-110.

BONET Luc (2009). « Il y a 100 ans, les langues régionales à l'école : tentatives du catalan au contact de l'occitan », p. 86-103. In *IV^e colloque international : Passeport pour le plurilinguisme : Les mécanismes de l'apprentissage*, Mende, 27-30 octobre 2008, Association per lo Desvolupament de l'Occitan, 228 p.

BONET Lluc (2009). « Didactique du catalan et romanité : Du "colinguisme" au plurilinguisme », p. 89-100. In *Actes du Colloque international : Latinité, Méditerranée et mondialisation culturelle, Montpellier, 19-20 juin 2008*. Béziers, CIRDOC, 167 p.

CERDÀ Jordi Pere (1960). « Pour la culture régionale ». *La Tramontane*, n° 430-431, p. 36-38.

COSTA Georges (1973). « Les instituteurs roussillonnais de 1887 devant une enquête linguistique ». *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° 85, p. 27-40.

FOUILLERON Joël (2000). « Une architecture enseignante : le collège royal de Perpignan au XVIII^e siècle », p. 369-377. In ANDRÉANI Roland. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles : hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996 organisé par le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries ; recueillis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier*. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 453 p.

FRÉNAY Étienne (2004). « Perpignan l'éducative », p. 571-579. In SALA Raymond, ROS michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, 1083 p.

GENSANE-PAYROU Brígida (1985). « 1881-1914: L'escola de l'Estat a Catalunya-Nord, una eina fonamental d'aculturació », p. 53-65. In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, dir. *Actes de les 7^{enes} Jornades d'història de l'educació als Països Catalans, Perpinyà del 2 al 5 de maig de 1985*. Vic, Eumo Editorial, 556 p.

GRAU Pierre (1982). « Le premier cours de catalan par correspondance ». *Bulletin de la Société agricole scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, n° XC, p. 115-128.

« La défense de notre langue ». *L'Éveil Catalan*, 15 juin 1923.

MARCET Alice (2000). « Éducation catalane, éducation française en Roussillon après l'annexion », p. 405-418. In ANDRÉANI Roland. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVI^e au XX^e siècles : hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996 organisé par le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries ; recueillis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier*. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 453 p.

- PEYTAVI DEIXONA Joan (2007).** « Quelle langue (ré)apprendre ? Catalan standard, dialecte roussillonnais et enseignement en Catalogne du Nord », p. 149-165. In BURBAN Chrystelle, LAGARDE Christian, éd. *L'école instrument de sauvegarde des langues menacées ? Actes du colloque du 30 septembre et 1er octobre 2005, Université de Perpignan Via Domitia, CRILAUP*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 407 p.
- PONSAILLÉ Jeanine (1993).** « Un école en 1889, celle de Prunet-et-Belpuig ». *Cahiers des Amis du Veil Ille*, n°120, p. 17-22, n°121, p. 12-16.
- PUIG i MORENO Gentil (2007).** « Pour un enseignement généralisé de la langue catalane à tous les élèves de la Catalogne Nord ». In BURBAN Christelle, LAGARDE Christian, éd. *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ? Actes du colloque du 30 septembre et 1^{er} octobre 2005*. Perpignan, Université de Perpignan Via Domitia – CRILAUP, Presses Universitaires de Perpignan, p. 83-96.
- PUIG i MORENO Gentil (2007).** « Enquestes sociolingüístiques a la Catalunya Nord ». *Aïnes noves*, n° 1, març 2007, Premses Universitàries de Perpinyà, Col·lecció setelCAT, p. 5-97.
- ROSSET Philippe (1979).** « L'enseignement primaire à Ille-sur-Têt en 1833 d'après les réponses à l'enquête Guizot ». *Cahiers des Amis du vieil Ille*, n°64, p. 5-9.
- ROSSET Philippe (1984).** « Les débuts de la laïcité scolaire et l'affaire des manuels dans les Pyrénées-Orientales (1882-1883) ». *Annales du Midi*, n° 167, juillet-septembre 1984, p. 285-300.
- ROSSET Philippe (1985).** « L'école normale de Perpignan et l'instruction des adultes sous la Monarchie de Juillet : Stages d'instituteurs et cours populaires », p. 307-312. In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, dir. *Actes de les 7^{enes} Jornades d'història de l'educació als Països Catalans, Perpinyà del 2 al 5 de maig de 1985*. Vic, Eumo Editorial, 556 p.
- ROSSET Philippe (1985).** « La création et les débuts de l'école normale de Perpignan (1834-1847) », p. 139-164. In *Le Roussillon dans la première moitié du XIX^e siècle*. Perpignan, Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales, XCIII^e volume, 258 p.
- SALA Ramon (1995).** « Perduració de l'ensenyament del català a la Catalunya del Nord al segle XVIII », p. 47-52. In INSTITUT D'ESTUDIS CATALANS. *Jornades de la Secció Filològica de l'Institut d'Estudis Catalans a Perpinyà*. Barcelona, Perpinyà, 133 p.
- SANCHIZ Mary, BONET Luc (2009).** « L'enseignement du catalan en tant que langue régionale en France – État des lieux 2009 », p. 57-67. In *Tréma : L'enseignement des langues régionales en France aujourd'hui : état des lieux et perspectives*, n°31, septembre 2009, IUFM de l'académie de Montpellier, 144 p. <<http://trema.revues.org/956>>

SECONDY Louis (1981). « Le pensionnat de l'Immaculée Conception de Béziers », p. 111-131. In *Les frères des écoles chrétiennes et leur rôle dans l'éducation populaire*. Montpellier, Centre d'histoire moderne, Université Paul-Valéry, 137 p.

SECONDY Louis (1982). « Enseignement secondaire et vie urbaine en Pays Catalan et en Languedoc (1854-1925) : L'exemple de Perpignan », p. 297-310. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 354 p.

SECONDY Louis (1989). « Frontière-vitrine, frontière-rempart : l'exemple de deux établissements méridionaux ». In *Études Roussillonnaises*, tome IX, p. 111-117.

TIXADOR Danielle (1982). « La politique scolaire à Perpignan de 1833 à 1914 », p. 281-296. In *La ville en pays languedocien et catalan de 1789 à nos jours*. Montpellier, Centre d'Histoire contemporaine du Languedoc méditerranéen et du Roussillon, 354 p.

TIXADOR Danielle (2000). « La Petite enfance en Roussillon au XVIIIe siècle », p. 211-232. In ANDRÉANI Roland. *Naissance, enfance et éducation dans la France méridionale du XVIe au XX siècles : hommage à Mireille Laget : actes du colloque des 15 et 16 mars 1996 organisé par le Centre d'histoire moderne et contemporaine de l'Europe méditerranéenne et de ses périphéries ; recueillis par Roland Andréani, Henri Michel et Élie Pélaquier*. Montpellier, Université Paul-Valéry Montpellier III, 453 p.

VALLS Miquela (1989). « De l'escola maternal a la universitat : Temptatives d'una docència del català i en català a la Catalunya del Nord », p. 272-277. In *Segon congrés internacional de la llengua catalana. VII, Àrea 6, Ensenyament, Tarragona i Reus*. Barcelona, Ajuntament de Barcelona ; Generalitat de Catalunya, Departament d'Ensenyament ; Diputació de Tarragona, 752 p.

VERDAGUER Pere (1992). « L'ensenyament del català », p. 106-116. In *Qui sem/són els catalans del nord*. Perpinyà, Associació Arrels, 221 p.

VILA Pep (1993). « La coneixença del català al Rosselló a través d'una enquesta escolar de 1863 ». *Revista de Catalunya*, n°74, p. 43-51.

VILLACÈQUE Fernand (1979). « Ensenyarem en català ». *Almanach Català del Rosselló 1979*, p. 20-23.

L'école et l'occitan

Manuels

BOUZET Jean (1928). *Manuel de grammaire béarnaise: Édition spéciale pour les écoles.* Pau, Marrimpouey jeune, 96 p. [reedité en 1975 per l'Escole Gastou Febus]

MOULY Henri (1939). *Éléments de langue occitane, petit manuel scolaire.* Villefranche de Rouergue, impr. Salingardes, 163 p.

Ouvrages

COUDER Marie-Pierre (1976). *Les instituteurs et l'école en Languedoc-Roussillon à partir du concours de 1861.* Montpellier, Université de Montpellier III-Paul Valéry, mémoire de maîtrise d'histoire dirigé par Gérard CHOLVY, 106 p.

FLAMME J. (1944). *Un éducateur: Savinian et le savinianisme: ou le Frère Savinian et son oeuvre.* Avignon, J. Flamme Édition, 52 p.

LAFON Michel (2009). *L'occitan et l'école en Aveyron : 1920-1970 : Entre hostilité et tolérance,* thèse d'Études occitanes sous la direction de Philippe Martel. Montpellier, Université Paul Valéry – Montpellier III, 647 p.

LANDRIC Paul (1987). *Vie administrative et sociale de l'instituteur à la fin du 19^e siècle en Ariège.* Université de Toulouse-Le Mirail, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine.

LANDRIC Paul (1988). *Les "hussards noirs" de la "fin du siècle" dans les Pyrénées ariégeoises et catalanes 1880-1905.* Université de Toulouse-Le Mirail, mémoire de DEA d'histoire contemporaine.

LESPOUX Yan (2009). *Un demi-siècle de revendication en faveur de l'enseignement de la langue d'Oc (1940-1990) : Enjeux, projets et réalisations.* Mémoire de doctorat d'histoire contemporaine dirigé par Christian Thibonet et Jean-Yves Casanova. Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 2 vol., 540-264 p.

MARTEL Philippe (2007). *L'école française et l'occitan. Le sourd et le bègue.* Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, collection Études occitanes, Université Paul-Valéry, 190 p.

SARRIEU Bernard (1929). *Observations sur l'enseignement de la langue d'Oc.* Auch, F. Cocharaux, 29 p.

TERRAL Hervé (2005). *La langue d'oc devant l'école (1789-1951) : entre lutte et répression, la place accordée à l'occitan dans l'enseignement (textes choisis).* Puylaurens, Institut d'études occitanes, 348 p.

TERRAL Hervé (2006). *Antonin Perbosc. Les langues de France à l'école et quelques autres textes sur la question.* Canet, Éditions Trabucaire, 214 p.

TUCAT Jean (1928). *L'utilisation de la langue d'Oc à l'école primaire élémentaire : conférence faite à l'Ecole Normale de Lescar le 20 juin 1928 sous les auspices de l'Escole Gastou Fébus.* Tarbes, impr. Lesbordes, 16 p.

Articles

BOUTAN Pierre (2003). « Apprendre le français par le provençal : L'échec du Frère Savinian ». *Tréma*, I.U.F.M. de Montpellier, n° 22, septembre 2003, p. 7-28.

BONET Lluc (2012). « La pedagogia regionalista a l'escola francesa (1875-1925) : discursos, propostes i controvèrsies sobre l'occità i el català ». In *X^e Congrès international de l'Association Internationale d'Études Occitanes, Béziers 12-19 juin 2011*. [à paraître]

CHOLVY Gérard (1978). « Des instituteurs du Languedoc-Roussillon parlent du patois en 1860 ». *Lengas*, n°3, p. 47-58.

CHOLVY, Gérard (1981). « Les frères et l'éducation populaire dans l'Hérault depuis le XIXe siècle », p. 59-86. In *Les frères des écoles chrétiennes et leur rôle dans l'éducation populaire*. Montpellier, Centre d'histoire moderne, Université Paul-Valéry, 137 p.

LAFON Michel (2005). « L'occitan e l'escòla en Avairon de 1800 a 1951 : Quelques idèias e testimoniats ». *Lengas*, n° 58, p. 149-163.

LESPOUX Yan (2006). « L'Instruction publique et les patois dans les Basses-Pyrénées des années 1880 aux années 1930, d'après le *Bulletin de l'Instruction primaire des Basses-Pyrénées* ». *Lengas*, n° 59, p. 165-181.

LESPOUX Yan (2010). « Autour d'une revendication méridionale : la Ligue pour la langue d'oc à l'école (1923-1928) ». *Annales du Midi*, n° 271, juillet-septembre 2010, p. 391-406.

TERRAL Hervé (2009). « L'occitan devant l'école (1789-1951) : Du déni à la tolérance sur fond de conflits récurrents », p. 87-101. In SAUZET Patrick., PIC François, dir. *Politique linguistique et enseignement des "Langues de France"*. Paris, L'Harmattan, 299 p.

L'école et le catalan en Catalogne

Manuels

GENÍS Salvador (1892). *El Auxiliar del maestro catalán en la enseñanza de la lengua castellana : Obra de suma utilidad para las escuelas de Cataluña. Parte segunda destinada a la enseñanza escrita del lenguaje castellano. Cuarta edición.* Gerona, Imprenta y Librería de Paciano Torres, 442 p. [1^{ère} édition en 1869].

GENÍS Salvador (1900). *Lectura bilingüe : Exercicis per' aprendre de llegir en català y de traduir en castellà els noys y noyas de las escuelas de Catalunya.* Barcelona, Impr. y Lit. de Joseph Cunill Sala, 149 p.

GENÍS Salvador (1908). *Estampa y ploma : mètode de lectura catalana en imprès y manuscrit.* Barcelona, Impr. y lit. de Joaquim Horta, 98 p.

GENÍS Salvador (1915). *Hores escolars : Segón llibre de lectura bilingüe per a les escoles de primera ensenyança de Catalunya.* Barcelona, Impr. i Litografía de Joaquim Horta, 309 p.

GENÍS Salvador (1925). *El auxiliar de Maestro Catalan en la enseñanza de la lengua castellana. Primera parte. Décima edición.* Barcelona, Imp. Joaquin Horta, 254 p. [1^{ere} édition en 1872]

Ouvrages

DURAN Lluís (1997). *Pàtria i escola : l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana.* Cartarroja, Barcelona, Afers, 419 p., p. 50.

FERRER Josep, PUJADAS Joan (2000). *Salvador Genís i Bech. En defensa de l'ensenyament en català, articles pedagògics i altres escrits.* Barcelona, Fundació Pere Coromines- Curial edicions, 557 p.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (1989). *Joan Bardina : El Règim de llibertats dels escolars i altres escrits ; pròleg i tria de textos de Josep González-Agàpito.* Vic, Eumo, XXXVI, 163 p.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (1992). *L'Escola nova catalana 1900-1939: Objectius, constants i problemàtica / pròleg i tria de textos de Josep González-Agàpito.* Vic, Eumo, LXXI, 329 p.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep, MARQUÈS Salomó, MAYORDOMO Alejandro, SUREDA Bernat (2002). *Tradició i renovació pedagògica 1898-1939 : història de l'educació. Catalaunya, Balears, País Valencià.* Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 737 p.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (2004). *Aportació per a una bibliografia pedagògica catalana del segle XIX.* BarcelonaBarce, Institut d'Estudis Catalans, Treballs de la Secció de Filosofia i de Ciències Socials, 612 p.

MALLART i NAVARRA, Joan (2006). *Multilingüisme & educació.* Barcelona, Publicacions i edicions de la Universitat de Barcelona, 284 p.

MONÉS i PUJOL-BUSQUETS Jordi (1984). *La llengua a l'escola (1714-1939).* Barcelona, Barcanova, 285 p.

MONÉS i PUJOL-BUSQUETS Jordi (2011). *La pedagogia catalana al segle XX: Els seus referents*. Barcelona, Pagès Editors, Institut d'Estudis Catalans, 544 p.

Articles

CAMBRA Margarida (2011). « Plurilingüisme i ensenyament de llengües ». *Articles de Didàctica de la Llengua i la Literatura*, n° 53, p. 77-84.

DURAN Lluís (2002). « Arrelament i expansió de l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana (1914-1923) ». *Afers*, n°42-43, p. 537-559.

PAGES BLANCH Joan (2010). « L'école et la question nationale en Catalogne XVIII^e-XX^e siècle ». *Histoire de l'Éducation* 2/2010, n° 126, p. 77-96.

SOLÀ Joan (1984). « L'ensenyament del castellà a Catalunya al segle XIX ». In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, éd. *Llengua i educació en una perspectiva històrica, Actes de les 5enes Jornades d'Història de l'Educació als Països Catalans, Vic del 31 de març al 2 d'abril de 1982*. Vic, Eumo, p. 175-192.

Linguistique, sociolinguistique et littérature

Généralités

Ouvrages

BRUN Auguste (1946). *Parlers régionaux : France dialectale et unité française.* Paris, Toulouse, Didier, 156 p.

CALVET Louis-Jean (1974). *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie.* Paris, Éditions Payot, 248 p.

CERTEAU DE Michel, JULIA Dominique, REVEL Jacques (1975). *Une politique de la langue.* Paris, Gallimard, 472 p.

DAUZAT Albert (1953). *L'Europe linguistique.* Paris, Payot, 239 p. [remise à jour de la première édition de 1940]

MEILLET Antoine (1928). *Les langues dans l'Europe nouvelle.* Paris, Payot, 495 p.

VAN GENNEP Arnold (1992). *Manuel de folklore français contemporain : supplément à la bibliographie méthodique, tomes III et IV ; revu et complété par Bernadette Guichard.* Paris, Maisonneuve et Larose, 211 p., p. 23.

Articles

BOUILLE Michel (1962). « Différence de langue et diffusion des idées ». *Sant Joan i Barres*, n°10, 1962, p. 14-18.

BRANCA Sonia (1977). « Patois, jargons, dialectes et institution scolaire dans la France du XIX^e siècle ». *Recherches sur le français parlé*, Groupe aixois de recherche en syntaxe, Université de Provence, n°2, p. 25-72.

CHAURAND Jacques (1985). « Les français régionaux », p. 339-368. In ANTOINE Gérald, MARTIN Robert, dir. *Histoire de la langue française 1880-1914.* Paris, CNRS, 642 p.

CHAURAND Jacques (1995). « Dialectologie vers les atlas régionaux », p. 895-908. In ANTOINE Gérald, MARTIN Robert, dir. *Histoire de la langue française 1914-1945.* Paris, CNRS, 1049 p.

LARTIGUE Pierre (2001). *Une cantine de comptines.* Paris, Les Belles Lettres, 396 p.

RAFANELL August (1992). « Els filòlegs i el *patois* a la França moderna ». *Revista de Catalunya*, n°69, p. 67-78.

La langue catalane en Roussillon

Ouvrages

AMADE Jean (1935). *Mélanges de folklore*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 266 p.

BERNARDO Dominique (1978). *Introduction méthodologique et documentaire à l'étude sociolinguistique du plurilinguisme en Catalogne-Nord (Roussillon)*. Montpellier, Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Paul-Valéry, Montpellier III.

BEZSONOFF Joan Daniel, éd. (1994). *Catalanades d'Un Tal, obra completa*. Barcelona, Llibres de l'Índex, 330 p.

BURLANER Pere (1995). *Els contes de Mossèn Bitarol: Pere Burlaner*. Barcelona, Llibres de l'Índex, 209 p.

CERDÀ Jordi Pere [pseud. de CAYROL, Antoine] (1988). *Cant alt. Autobiografia literària*. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 270 p.

CERDÀ Jordi Pere (2009). *Finestrals d'un capvespre*. Canet, Éditions Trabucaire, 245 p.

COSTA, Georges Joachim (1981). *Atlas « Sacaze » et stabilité des frontières linguistiques aux confins catalano-languedociens*. Montpellier, Doctorat d'État de linguistique, sous la direction de Henri Guiter, Université de Montpellier III, 4 vol., 130 p., CXXIX-277 p., 320 p., 337 p.

COSTA Georges J. (1986). *Atlas linguistique " Sacaze" des confins catalano-languedociens (Volume 1)*. Saint-Estève, Société des Professeurs de Catalan, CXXX p. 277 p.

COSTA Georges Joachim (1994). *Répertoire-atlas patronymique des Pyrénées-Orientales au XIX^e siècle*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, CREC, 2 vol., 702 p.

COSTA Georges Joachim (2000). *Répertoire-atlas diachronique des noms de famille des Pyrénées-Orientales au XX^e siècle (RAPPO 2)*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, CREC, 527 p.

GALLART i BAU Josep (1994). *Llengües en contacte a Perpinyà a finals del segle XIX: El vocabulari des les "catalanades" d'Un Tal*. Barcelone, Thèse de doctorat de Philologie française et romane, sous la direction de Julio Murillo Puyal, Université Autonome de Barcelone, 4 vol.

- GUITER Enric (1973).** *Literatura rossellonesa moderna*. Perpinyà, Institut Rossellonès d'Estudis Catalans, [148 p.].
- HOLTUS Günter, METZELTIN Michael, SCHMITT Christian, éd. (1991).** *Lexikon der Romanistischen Linguistik, Volume V*, 2. Tübingen, M. Niemeyer, XII-310 p.
- IGLÉSIAS Narcís (1998).** *La llengua del Rosselló, qüestió d'Estat: La integració lingüística del Rosselló a França (1659-1789)*. Vic, Eumo Editorial, 153 p.
- PEYTAVÍ DEIXONA Joan (2010).** *Antroponímia, poblement i immigració a la Catalunya moderna: L'exemple dels comtats de Rosselló i Cerdanya (segles XVI-XVIII)*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 892 p.
- PONS Joseph-Sébastien (1929).** *La Littérature catalane en Roussillon au XVII^e et au XVIII^e siècle; l'esprit provincial; les mystiques, les "goïgs" et le théâtre religieux*. Toulouse, E. Privat, 399 p.
- PONS Joseph-Sébastien (1929).** *La Littérature catalane en Roussillon (1600-1800). Bibliographie*. Toulouse, E. Privat, 108 p.
- PONS Josep Sebastià (1968).** « El mas encantat », p. 91-102. In *Llibre de les set sivelles: Proses del Rosselló*, 2^e ed. Barcelona, Selecta.
- PONS Josep Sebastià (1987).** « L'oiseau tranquille », p. 138-147. In *Trois nouvelles inédites: La vigne de l'ermite, Don Joan de Serrallonga, L'oiseau tranquille*. [Marcevol.], Chiendent.
- PRAT Enric, VILA Pep, ed. (2000).** *F. Jaubert de Paçà: recherches historiques sur la langue catalane (1824)*. Canet de Rosselló, Trabucaire, 172 p.
- PRAT Enric, VILA Pep, ed. (2001).** *Poesia eroticoburlesca rossellonesa del segle XIX: Obres de Fra Pere i Poésies catalanes écrites par Monsieur F. Jaubert de Passa*. Canet de Rosselló, Trabucaire, 200 p.
- PRAT Enric, VILA Pep (2002).** *Mil anys de llengua i literatura catalanes al Rosselló*. Canet de Rosselló, Trabucaire, 669 p.
- VERDAGUER Pere (1976).** *Poesia rossellonesa del segle XX*. Barcelona, Edicions 62, 119 p.
- VERDAGUER Pere (1981).** *Histoire de la littérature catalane*. Barcelone, Editorial Barcino, 379 p.
- VERDAGUER Pere (1999).** *Grammaire de la langue catalane: Les origines de la langue*. Barcelona, Curial, 389 p.
- ZANTEDESCHI Francesca (2003).** *Il malinteso roussillonese-catalano: un approccio comparativo per lo studio del catalanismo in Roussillon (1880-1920)*. Venise, mémoire de laurea, Università Ca' Foscari, 225 p.

Articles

AMADE Jean (1934). « Pour la langue catalane ». *Le Coq catalan*, n° 45, 24 novembre 1934, p. 2-3, p.2.

BALAGUER Claudi (2009). « La romanística i la Catalunya Nord », p. 67-82. In ALÉN GARABATO Carmen, ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, dir. *La romanistique dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, 380 p.

[BAUSIL Albert] (1928). « La langue catalane ». *Le Cri Catalan*, 26 mai 1928, p. 1.

BERNARDÓ Domènec J. (1977). « Langue, société et espace en Catalogne du Nord », p. 153-169. *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, n°1, tome 48, janvier 1977.

BERNARDÓ Domènec, RIEU Bernat (1977). « Diglòssia a Catalunya Nord ». *Treballs de sociolingüística catalana, 1*. València, p. 55-62.

CAMPS Christian (1997). « Le monde des lettres nord-catalanes dans les années 20 ». In *Els anys vint en els Països Catalans. Primer col·loqui internacional de l'Associació Francesa de Catalanística, París 1996*. Barcelona, Publicacions de l'Adabia de Montserrat, p. 95-102.

CASACUBERTA DE Josep Maria (1963). « Parlament de Josep Maria de Casacuberta [Records de Pompeu Fabra, 50 anys de les normes ortogràfiques de l'I.E.C.] ». *Sant Joan i Barres*, n°16-17, 1963-1964, p. 13-18.

CATAFAU Aymat, ESCUDERO Jean-Paul (2000). « Julià Bernat Alart (1824-1880), un català de França: de la història del Rosselló i Cerdanya a la filologia catalana ». *Revue d'Études Catalanes*, n°3, 2000, p. 15-25.

COSTA Georges (1974). « A propos de l'évolution du catalan roussillonnais ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 85, p. 89-99.

COSTA i COSTA Jordi (1975). « Rosselló? o Catalunya francesa? o Catalunya Nord ? ». *Revista Catalana*, n° 25, 1^{er} trimestre 1975, p. 21-25.

COSTA Jordi J. (2007). « L'enquête linguistique de Fritz Holle sur la frontière catalano-languedocienne en 1906 ». *Colloque International de l'Association française des catalanistes*, Béziers, novembre 2007, inédit.

COSTA Jordi J. (2009). « L'enquête linguistique de Mn. Antoni M. Alcover et Bernhard Schädel, en 1906, sur les terres nord-catalanes : une expérience délicate, multiple et innovatrice », p. 159-176. In BOURRET Michel (coord.). *Mélanges offerts au Professeur Christian Camps*. Peronnas, Éditions de la Tour Gile.

CREIXELL Lluís (1987). « Una gramàtica catalana manuscrita : la *Grammaire cathalane* de Josep Tastú », p. 529-544. In GRAU Marie, POISSON Olivier (éd.). *Études roussillonnaises*

offertes à Pierre Ponsich – Estudis rossellonesos dedicats a en Pere Ponsich. Perpignan, Le Publicateur, 558 p.

CREIXELL Lluís (1992). « La Renaixença al Rosselló », p. 57-82. In *Actes del col·loqui internacional sobre la renaixença (18-22 de desembre de 1984), I. Estudis universitaris catalans, volum XXVII*. Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 1992, 460 p.

GRANDO Carles (1930). « Perpinyà : Els Jocs Florals ». *La Veu de Catalunya*, edició vespre, 17 de maig 1930, p. 6.

GUITER Enric (1956). « La llengua literària del Rosselló en aquest darrer segle », p. 173-197. In *VIII Congresso di studi romanzi (Firenze, 3-8 aprile 1956)*. Florence, Sansoni.

GUITER Enric (1964). « Mistral i les primeres albors de la Renaixença rossellonesa ». *La France latine*, n° 20, octobre-décembre 1964, p. 101-113.

GUITER Henri (1965). « Quelques participes passés anormaux dans le catalan du Roussillon ». *Linguistique et philologie romanes : Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg, 1962*. Paris, Librairie C. Klincksieck, tome I, p. 399-414.

GUITER Enric (1969). « La catalanitat del Fenollet », p.12-19. *Revista Catalana*, n°4, 4^e trimestre 1969.

GUITER Henri (1973). « Catalan et français en Roussillon ». *Ethnologie Française*, tome 3, n°3-4, p. 291-304.

GUITER Henri (1978). « La connaissance, l'adaptation et la traduction d'œuvres littéraires françaises en Roussillon », p. 115-124. In Ministère de l'Éducation Nationale, Comité des travaux historiques et scientifiques. *Actes du 96^e Congrès national des Sociétés Savantes, Tome 1*. Paris, Bibliothèque Nationale.

GUITER Henri (1991). « La structure linguistique des Pyrénées orientales en l'an Mil et sa genèse », p. 360-367. In *Catalunya i França meridional a l'entorn de l'any Mil = La Catalogne et la France méridionale autour de l'an Mil*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Cultura, 403 p.

GUITER Enric (1992). « El català del Nord », p. 189-215. In FERRANDO Antoni (coord.). *Miscel·lània Sanchis Guarner. Volum II*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 522 p.

IGLESIAS Narcís (2006). « La Renaixença permanente d'une langue agonisante: le catalanisme linguistique du Roussillon contemporain », p. 135- 149. In ALÉN GARABATO

Carmen, ed. *L'éveil des nationalités et les revendications linguistiques en Europe (1830-1930)*. Paris, L'Harmattan, 287 p.

MAS Jordi (1976). « Una vella querella filològica ». *Sant Joan i Barres*, n°63-64, primavera-estiu 1976, p. 59.

PEYTAVÍ DEIXONA Joan (2004). « Perpignan la "catalanoccitane" », p. 249-264. In SALA Raymond, ROS Michèle, dir. *Perpignan une et plurielle*. Canet, Éditions Trabucaire, p. 262.

PEROTIN Yves (1984). « Langue et culture catalanes dans la Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ». In *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 92, p. 89-106.

PRAT Enric, VILA Pep (2009). « La poesia rossellonesa d'Esteve Aragó en el context de la literatura catalana del seu temps », p. 191-206. In *Les Arago acteurs de leur temps*. Perpignan, Archives Départementales des Pyrénées-Orientales, 484 p.

PUJOL Joan-Pere, PRAT Enric (2002). « Cinc catalanades anònimes (finals del segle XIX) ». In *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, vol. XLIII, p. 171-244.

TRESSERRE François (1933). « La légende de la Maintenance Catalane ». *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 57, p. 19-33.

TRESSERRE François (1947). « Discours au banquet des jeux Floraux de 1924 ». *La Tramontane*, n°291-292, novembre-décembre 1947, p. 441-442.

VALLS Miquela (1997). « De pseudònims a la vida literària nord-catalana ». In COSTA i COSTA Jordi J. (ed.). *Onomàstica a la Catalunya del Nord, Actes del XXè Col·loqui general de la Societat d'onomàstica, Perpinyà 17-18/02/1995*. Perpignan, Institut català de recerques en ciències socials, Presses universitaires de Perpignan, p. 193-215.

VERDAGUER Pere (1989). « Història de la llengua catalana a la Catalunya del Nord al segle XX », p. 181-193. In *Segon congrès internacional de la llengua catalana, VIII, àrea 7, història de la llengua*. València, Institut de Filologia Valenciana – Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 761 p.

VERDAGUER Pere (1995). « La literatura contemporània a la Catalunya del Nord », p. 125-130. In Institut d'Estudis Catalans. *Jornades de la secciófilològica de l'Institut d'Estudis Catalans (20 i 21 de maig de 1994)*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans ; Perpinyà, Universitat de Perpinyà, 133 p.

VILA J.-M. (1998). « Les traductions d'oeuvres françaises et italiennes dans le théâtre catalan du Roussillon ». *Lengas*, n°44, p. 42-68.

VILA Pep (1994). «Notes a un vocabulari francès-català de 1917». In *Estudis de llengua i literatura catalanes XXVIII: Miscel·lània Germà Colón, 1*. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 179-199.

La langue catalane en Catalogne et dans les autres pays de langue catalane

Ouvrages

BOIX Emili (2012). *Civisme contra cinisme : llengües per viure i conviure*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Departament de Benestar Social i Família, 212 p.

COLON Germà, SOBERANAS Amadeu-J. (1985). *Panorama de la lexicografia catalana*. Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 276 p.

FABRA Pompeu (1928). *Abrégé de grammaire catalane*. Barcelone, Société d'édition "Les Belles Lettres", 94 p.

FABRA Pompeu (2005-2011). *Pompeu Fabra: obres completes*. Sota la direcció de Jordi Mir i Joan Solà. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 8 vol.

FERRANDO Antoni, NICOLÁS Miquel (2011). *Història de la llengua catalana*. Barcelona, UOC, 552 p.

MARCET i SALOM Pere, SOLÀ Joan (1998). *Història de la lingüística catalana 1775-1900 : repertori crític*. Girona, Universitat de Girona, Vic, Eumo Editorial, 2 vol., XCIV-2395 p.

MARTÍ i CASTELL, Joan coord. (1985). *Coneguem els nostres parlars*. Barcelona, Generalitat de Catalunya, Comissió interdepartamental de recerca i innovació tecnològica, 314 p.

RICO Albert, SOLÀ Joan (1995). *Gramàtica i lexicografia catalanes : Síntesi històrica*. València, Universitat de València, 217 p.

RUBIO I BALAGUER Jordi (1986). *Història de la literatura catalana : volum III*. Barcelona, Departament de Cultura de la Generalitat de Catalunya, Abadia de Montserrat, 519p.

SEGARRA Mila (1985). *Història de la normativa catalana*. Barcelona, Enciclopèdia catalana, 222 p.

SEGARRA Mila (1985). *Història de l'ortografia catalana*. Barcelona, Editorial Empúries, 462 p.

SOLÀ Joan (1991). *Episodis d'història de la llengua catalana*. Barcelona, Empúries, 188 p.

Articles

BOVER i FONT August (1989). « La festa literària de Banyuls de la Marenda (1883) », p. 135-155. In *Estudis de llengua i literatura catalanes XXI (1990): Miscel·lània Joan Bastardas*, 4. Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 273 p.

RAFANELL August (1993). « Une langue: deux fonctions. Des limites de la diglossie dans l'histoire du catalan ». *Lengas. Revue de Sociolinguistique*, n°34, p. 31-47.

RAFANELL August (1995). « La invenció d'una tradició : L'emergència dels dialectes en la llengua literària », p. 287-328 . In BALSALOBRE Pep, GRATACÒS Joan, éd. *La llengua catalana al segle XVIII*. Barcelona, Quaderns Crema, 592 p.

SOLÀ Joan (1980). « Tractats de catalanismes », p. 559-582. In *Miscel·lània Aramon i Serra. Estudis de llengua i literatua catalanes oferts a R. Aramon i Serra en el seu setantè aniversari, II*. Barcelona, Curial, 621 p.

SOLÀ Joan (1991). « Gramaticografía y lexicografía », p. 261-281. In HOLTUS Günter, METZELTIN Michael, SCHMITT Christian, éd. (1991). *Lexikon der Romanistischen Linguistik, Volume V*, 2. Tübingen, M. Niemeyer, XII-310 p., p. 264.

La langue occitane

Ouvrages

BEC Pierre (1967). *La langue occitane : Deuxième édition mise à jour*. Paris, Presses universitaires de France, 128 p.

CUZACQ René (1944). *Histoire de la littérature gasconne des Landes : Autour de l'École Gaston-Phébus (1897-1919)*. Bayonne, Chez l'auteur, 190 p.

KIRSCH Fritz Peter, KREMnitz Georg, SCHLIEBEN-LANGE Brigitte (2002). *Petite histoire sociale de la langue occitane : usages, images, littérature, grammaires et dictionnai*

ZANTEDESCHI Francesca (2009). *Une langue en quête d'une nation : Le débat sur la langue d'oc au XIX^e siècle*. Florence, thèse de doctorat en histoire et civilisation, European University Institute, 355 p.

res. Canet, Trabucaire, 189 p.

Articles

BALAGUER Claudi (2009). « Quelques caractéristiques del lengadocian mediterranèu », p. 181-196. In ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, éd. *Discours et savoirs sur les langues dans l'aire méditerranéenne*. Paris, L'Harmattan, 352 p.

MARTEL Philippe (1997). « Les Félibres, leur langue et les linguistes, ou le grand malentendu ». *Lengas*, n°42, p. 105-122.

MARTEL Philippe (2004). « Le Félibrige : Un incertain nationalisme linguistique ». *Mots. Les langages du politique* [En ligne], n°74. <<http://mots.revues.org/4273>>

MARTEL Philippe (2005). « Préface : Félibres en Gascogne, le cas Gastou Fébus », p. 9-14. In SARPOULET Jean-Marie (2005). *Les débuts des Reclams de Biarn e Gascogne, revue occitane en Gascogne (1897-1920)*. Presses Universitaires de Bordeaux, 276 p.

MARTEL Philippe (2010). « Du parler local à la langue: le Docteur HONNORAT à la découverte de l'unité de la langue d'oc ».

<http://www.felco-creo.org/mdoc/docs/t_doc_2_20100810105148.pdf>

RAFANELL August, ROSSICH Albert (2000). « La langue occitane dans la Catalogne du XVIII^e siècle ». *Lengas*, n°48, p. 45-65.

SUMIEN Domergue (2009). « Classificacion dei dialèctes occitans ». *Revistadoc.org*, n°7, p. 1-55. <<http://www.revistadoc.org/file/Linguistica-occitana-7-Sumien>>

Occurrences bibliographiques **sur Louis Pastre et son œuvre** **(1903-2011)**

- Ouvrages et articles selon l'ordre chronologique
- Voir aussi graphique en annexe 8 de l'épilogue : « Distribution chronologique des occurrences bibliographiques sur Louis Pastre et son œuvre, 1903-2011 ».

« En vente à la Bibliothèque d'Éducation : Essai d'éducation sociale à l'école avec le concours de la famille : Par Jules Combes, Louis Pastre ». *Revue de l'Enseignement primaire et primaire supérieur*, n°19 du 1^{er} février 1903, n°20 du 8 février 1903, n°7 du 15 novembre 1903, p.1.

« Consultation de Me Léon Milhaud, avocat, sur la possibilité d'existence légale des Autonomes ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°22, 30 octobre 1904, p. 6-8.

« Concours artistique de l'Amicale ». *Bulletin Mensuel de l'Association Amicale des Instituteurs et Institutrices des Pyrénées-Orientales*, n°26, 28 février 1905, p. 4.

FONS Joseph (1905). « Rapport sur le concours littéraire ». *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 47, p. 609-622.

ALCOVER Antoni Maria (1905). « D'una crònica de Perpinyà d'en Lluís Pastre ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*, octobre, novembre, décembre 1905, p. 405-406.

ALCOVER Antoni Maria (1906). « ¿ Se desxondex el Rosselló? ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*. Juriol de 1906, p. 100-102.

FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 6 janvier 1906, p. 3. [écrit le 27 décembre 1905]

FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 17 mars 1906, p. 2.

FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « Cròniques del Rosselló ». *El Poble català*, 5 mai 1906, p. 2.

Ll. P. J. [**Lluís PIQUER i JOVÉ**] (1906). «Des de Pepinyà ». *La Veu de Catalunya*, 8 de juny 1906, edició del vespre, p. 2.

FOLCH i TORRES Josep Maria (1906). « Notes del desterro ». *El Poble Català*, 6 juillet 1906, p. 1.

PIQUER i JOVÉ (1906). « Desde Perpinyà ». *La Veu de Catalunya*, 2 novembre 1906, p.2.

COURT Jean-Félicien (1906). « Les livres. Le français usuel enseigné par les exercices de langage. Par S. Davin et Louis PASTRE ». *La Terro d'oc*, Toulouse, p. 188.

« Le mouvement régionaliste : Roussillon ». *L'Action Régionaliste*, 1906, p. 515-516.

« La Revue Catalane ». *La Montagne*, 19 janvier 1907.

ALCOVERRO i CARÓS Josep (1907). « Le catalan à l'école ». *Butlletí d'Escoles*, Barcelona, n°6, juny de 1907, p 43-44.

«Una revista catalana a Perpinyà ». *La Veu de Catalunya*, 4 février 1907.

BARDINA Joan (1907). *Gramàtica pedagògica de la llengua catalana, curs superior.* Barcelona, 149 p.

VERGES de RICAUDY Emmanuel (1907). « Compte rendu des séances : Réunion du bureau du 2 novembre 1907 [allocution d'ouverture du président Vergès de Ricaudy] ». *Revue Catalane*, n°11, 15 novembre 1907, p. 321-323, p. 322.

PIQUER i JOVÉ Lluís (1908). « La cantarella ». *Revue catalane*, n°13, 15 janvier 1908, p. 24-25.

« Boulegadis felibrenc e regionalisto ». *La Terro d'Oc*, Toulouse, mars-avril 1908, p.30.

AMADE Jean (1908). *Anthologie catalane (1^{re} série : Les poètes roussillonnais).* Perpignan, Edition de la Bibliothèque Catalane, Imprimerie-Librairie Comet, 260 p.

BARDINA Joan (1908). *Memòria del curs 1907-1908.* Barcelona, Escòla de Mèstres.

« Palmarès du concours des jeux Floraux de 1909 ». *Revue Catalane*, n°36, 15 décembre 1909, p. 356.

« A propos des prétérits catalans ». *Revue Catalane*, n°36, 15 décembre 1909, p. 365.

« Palmarès du Concours des Jeux Floraux de 1909 ». *L'Album Catalan. Programme officiel des Fêtes de Perpignan, 4, 5 & 6 juin 1910. Numéro spécial consacré aux œuvres de Raymond Sudre.* Perpignan, Comité des Fêtes du Centenaire des Platanes, Imprimerie Surroca, 1910, p. 41

« Textes catalans ». *La Veü del Canigó*, n°23, 8 octobre 1911.

AMADE Jean (1911). « Le catalan à l'école », *Revue catalane*, n°59, 15 novembre 1911, p. 368-375.

« Le catalan à l'école ». *Revue Catalane*, n°60, 15 décembre 1911, p. 397.

SCHADEL Bernhard (1911). « Bericht über die Katalanische Sprache, 1907 und 1908 ». *In Romanischer Jahresbericht.*

« Compte rendu des séances, Assemblée générale du 30 décembre 1911 ». *Revue Catalane*, n°61, 15 janvier 1912, p. 1.

« Le Catalan à l'école ». *La Veü del Canigó*, n°31, 11 février 1912, p. 38-40.

« Cours d'adultes de la Société d'Études catalanes ». *Revue catalane*, n° 63, mars 1912, p. 142.

CREANGE M. (1912). « Choses du Roussillon. Une conférence intéressante ». *Revue catalane*, n° 64, avril 1912, p.104-105.

BEDARD Pèire Jepo (1912). « Felibrige : Mantenencio del Lengadoc : Raport legit à l'assemblado mantenencionalo à Beziers, lou 24 de Novembre 1912 subre la prepauciciu facho

per lou Secretari del Burèu mantenencial d'unificar quauques pounts de grafio dels parlars occitans. ». Bibliothèque université Paul-Valéry - Montpellier III, XE 4689, 32 p.

AMADE Jean (1912). « Dialectes populaires et pédagogie régionale ». In *L'idée régionaliste*. Perpignan, Librairie Comet, p. 121-140, 201 p. [reprise de l'article « Le catalan à l'école » de Jean Amade à la *Revue catalane*, complété par une présentation de l'ouvrage de L. Pastre de 1911]

« Chronique ». *Annales du Midi*, 1912.

Revue catalane, n°80, août 1913, p. 253.

« Bibliougrafio dis obro toucant la lengo d'o publicado en 1913 ». *Cartabèu de Santo Estello*, n°11, 1913-1914, p. 275.

ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revista sobre la llengua catalana durant els anys 1907 i 1908 ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*. Janvier 1913, p. 195-209. [traduction de *Bericht über die Katalanische Sprache* publié par Bernhard Schädel en 1911].

ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revue Catalane ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*, abril-juliol 1913, p. 298.

ALCOVER Antoni Maria (1913). « Revue Catalane ». *Bolletí del diccionari de la llengua catalana*, abril-juliol p. 415-416 (web) et octobre 1913, p. 382.

CHEVALIER Privat (1913). « Le régionalisme dans l'enseignement en Roussillon ». *Politique et littérature*, n° 5, février 1913, p. 130-135, p. 133.

CHEVALIER Privat (1913). « Le régionalisme dans l'enseignement en Roussillon ». *Le Courrier de Céret*, 23 février 1913, 2 mars 1913, 9 mars 1913. [reprise, en trois passages, de l'article de *Politique et littérature*, n° 5, février 1913.

ALCOVER Antoni Maria (1914). « Una mica de dialectologia catalana ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, n°2, març-abril-maig-juny 1914, p. 93.

ALVERNHE Marcel (1914). « Régionalisme ». *Le Journal de l'Aveyron*, 25 janvier 1914, p. 1.

ALCOVER Antoni Maria (1915). *Pertret per una bibliografia filològica de la llengua catalana del temps mès antic fins a 31 de desembre de 1914*. Ciutat de Mallorca, Estampa n'Amengual i Muntaner, CXIV p., p. LXXIII-LXXIV.

Es ell [DELPONT Juli] (1915). « Espolsades filologicas ». *Revue Catalane*, n°98, février 1915, p. 37-39.

« Per l'ensenyança catalana ». *La Veu de Catalunya*, edició del matí, 25 febrer 1915, p. 3,

« Biblioteca i catàleg de llibres catalans per a infants » *Renaixement*, n°222, 4 mars 1915, p. 131.

- « Noves ». *Renaixement*, n°227, 8 avril 1915, p. 192.
- « Livres et revues ». *Revue Catalane*, n°103, juillet 1915, p. 124.
- RIOLS (1917)**. «Nos auteurs roussillonnais». *Revue catalane*, n° 125, mars 1917, p. 45-46.
- CANTAGRILL A. (1917)**. « Une manifestation catalane au Théâtre de Perpignan » *Revue catalane*, n° 128, juin 1917, p. 85-89.
- DELPONT Jules (1917)**. « La philologie philoboche du roussillonnais Charles Grandó ». *Montanyes regalades*, n°16, juin 1917, p. 89-91.
- LE CLAIRON [DELPONT Jules ?] (1917)**. « Une hyperbole de M. Pastre ». *Montanyes Regalades*, n°19, juillet 1917, p. 134.
- BAUBY Charles (1918)**. « Que sera la littérature de demain ? ». *La Tramontane*, n°18-19, juillet-août 1918, p. 104.
- PERPINYA Joan [1918]**. « Rosselló », p. 222-223. In ROVIRA i VIRGILI Antoni, dir. *Anuari de Catalunya : crònica de la vida política, literària ... : 1917*. Barcelona, Minerva, 351 p.
- « La Catalogne reconnaissante ». *Revue catalane*, n° 149, mars 1919, p. 59.
- J. S. [Jean SARRETE] (1919)**. « Leçons bilingues pour l'enseignement simultané du Français et du Catalan ». *Revue catalane*, n° 158, décembre 1919, p. 242.
- «Pastre, Luis». *Enciclopedia vniuersal ilvstrada evropeo-americana...*, tomo XLII. Bilbao-Madrid-Barcelona, Espasa-Calpe, S. A., 1920, p. 677a.
- LI. P. [Lluís PELLISSER, DELPONT Jules] (1920)**. « L'orthographe fantaisiste de M. Pastre ». *Montanyes regalades*, n°49, janvier 1920, p. 16.
- « Grandes fêtes catalanes pour octobre à Perpignan ». *L'Indépendant*, 12 septembre 1920.
- DELPONT Jules (1920)**. « Un cours de faux catalan, à Perpignan ». *Montanyes regalades*, n°59, novembre 1920, p. 175-176.
- El Diluvio*, Barcelona, n°4, 5 janvier 1921, p. 18.
- «Acords de la sessió del dia 7 de gener». *Butlletí de l'Associació Protectora de l'Ensenyança Catalana*, n°2, febrer 1921, p. 15.
- LI. P. [Lluís PELLISSER alias DELPONT Jules] (1921)**. « Une panne du faux catalan ». *Montanyes Regalades*, n°62, février 1921, p. 32.
- C. G. [Carles GRANDÓ] (1921)**. « Questions de langue catalane, Louis Pastre ». *La Veu de Catalunya ?*, 14 septembre de 1921, p. 6.
- « Association de la Presse Littéraire ». *Le Coq Catalan*, 30 avril 1921.
- « Association de la Presse Littéraire ». *Revue Catalane*, n°173, mai-juin 1921, p.45.

GRANDO Carles (1921). « El català al Rosselló ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 20 de juliol 1921, p. 13.

« Enseignement de la langue catalane ». *L'Indépendant*, 12 novembre 1921.

« Pour la langue catalane ». *Le Cri Catalan*, 19 novembre 1921.

GRANDO Carles (1921). « Literatura rossellonesa : Enseignement de la langue catalane par les doubles textes, Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre, 21 novembre 1921, p. 6.

« Llibres per al mestre. Enseignement de la langue catalane par la méthode des doubles textes, per Louis Pastre. Perpinyà, Impremta Catalana de J. Comet ». *Butlletí dels Mestres*, n°5, 1er mars 1922, p. 8.

GRANDO Carles (1922). « Perpinyà : Al Casal Català ». *La Veu de Catalunya*, edició del vespre. 17 mars 1922, p. 12.

JEP (1922). « Casal català : grande manifestation littéraire, musicale et artistique ». *La Tramontane*, n°63-64, mars-avril 1922, p. 26-27.

BAUBY Charles (1922). « Que sera la littérature de demain ? ». *L'Éveil Catalan*, 15 avril 1922.

CHAUVET Horace (1922). «Llibres : d'en Lluís Pastre, Manual preciós d'ensenyança del català i del francès amb la metode dels dobles textos, Imp. Comet, 2 fr. 50». *Almanach català rossellonès de la Veu del Canigó*, any II, 1922, p. 86.

« La défense de notre langue ». *L'Éveil Catalan*, 15 juin 1923.

ALCOVER Antoni Maria (1923). « En defensa pròpia ». *Bolletí del Diccionari de la Llengua Catalana*, tom XIII, setembre-octubre 1923, n°3, p. 152.

«Echos régionalistes ». *La Tramontane*, n°85, janvier 1924, p. 13

« Colla del Rosselló : Cours de langue catalane par correspondance ». *Le Courrier de Céret*, 6 janvier 1924, p.2.

« Jeux Floraux de la Colla ». *Le Courrier de Céret*, 18 mai 1924, p. 2.

R. D. [Charles BAUBY?] (1924). «La fête des Jeux Floraux ». *La Tramontane*, n°91-92, juillet-août 1924, p. 126.

« Une grammaire catalane ». *Le Courrier de Céret*, 22 mars 1925, p. 2.

« Grammaire catalane ». *Le Courrier de Céret*, 17 mai 1925, p. 2.

GRANDO Carles (1925). «Recueil des Jeux Floraux du Genêt d'Or, 24 mai 1925 : Rapport du concours de langue catalane». *La Tramontane*, n°101, mai 1925 p. 126- 129.

GRIERA Antoni (1925). « Le domaine catalan. Compte rendu rétrospectif jusqu'en 1924 », p. 35-113. *Revue de Linguistique Romane, tome 1*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion. (Kraus Reprint, 1978)

SAISSET Frédéric (1925). « La poésie en Roussillon ». *La Tramontane*, n°99, mars 1925, p. 33-45.

« Une grammaire catalane ». *La Tramontane*, n°99, mars 1925, p. 67.

« Une grammaire catalane ». *La Tramontane*, n°100, avril 1925, p. 62.

GRANDO Carles (1925). « Una gramàtica catalana de L. Pastre ». *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, 25 avril 1925, p. 3,

« Une grammaire catalane ». *Le Cri catalan*, 25 avril 1925.

BAUBY Charles (1925). « Éléments de grammaire catalane par Louis Pastre ». *La Tramontane*, n°104, août 1925, p. 166-167.

ALIBERT L. (1925). « Revistos e Journals ». *La Terro d'Oc*, n°389-390, novembre-décembre 1925.

FOUCHÉ Pierre (1926). « Chronique philologique des parlers provençaux anciens et modernes (1913-1924) ». *Revue de Linguistique Romane, tome 2*. Paris, Librairie ancienne Honoré Champion, p. 113-136.

ROUQUET Joseph (1926). « Les livres : En Roussillon : **Louis Pastre** – Éléments de Grammaire Catalane, rédigée conformément aux règles orthographiques en usage dans la littérature moderne. Préface de M. Joseph- S. PONS ». *Oc*, n° 56, 1^{er} décembre 1926, p 2.

SARRIEU Bernard (1926). *La langue locale à l'école : pour le français et pour elle-même*. Toulouse, Imp. Berthoumieu, 23 p.

FRANCIS-AYROL P. [François FRANCIS] (1927). « **Louis PASTRE** est mort ». *L'Éveil catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». *L'Éveil catalan*, n° 115, 26 février 1927, p. 1.

TRESSERRE François (1927). « Ceux qui s'en vont ». *La Tamontane*, mars 1927, n° 123, p. 69.

TRESSERRE François (1927). « Discours de M. François Tresserre ». *La Tramontane*, n°126-127, juin-juillet 1927, p.125-127.

BAUBY Charles (1927). « Ceux qui s'en vont : **Louis Pastre** ». *La Tamontane*, mars 1927, n° 123, p. 69.

C. G. [GRANDO Carles] (1927). « De les terres catalanes : Perpinyà : Mort d'en Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, 3 mars 1927, p. 4.

MASERAS Alfons (1927). « L'obra de Lluís Pastre ». *La Veu de Catalunya*, edició del matí, 20 novembre 1927, p.7. [idem : *La Veu de Catalunya, edició del vespre*, 21 novembre 1927, p.5]

[BAUSIL Albert] (1928). « La langue catalane ». *Le Cri Catalan*, 26 mai 1928, p. 1.

MISTRAL Frédéric, neveu (1928). *Et nous verrons Berre : pages de doctrine et de critique félibréennes*. Aix-en-Provence, Ed. du Feu, 315 p., p. 170.

PONS Joseph Sébastien (1929). *La littérature catalane en Roussillon (1600-1800). Bibliographie*. Toulouse, E. Privat, Paris, H. Didier, 108 p.

TRESSERRE François (1929). « Charles Grandó ». *La Tramontane*, n°155-156, novembre-décembre 1929, p. 240-242, p. 241. [article reproduit du journal *Le Télégramme*]

GRANDO Carles (1930). « Perpinyà : Els Jocs Florals ». *La Veu de Catalunya*, edició vespre, 17 de maig 1930, p. 6.

« Ceux qui s'en vont : Miquel ROBERT est mort ». *La Tramontane*, n°180, décembre 1931, p. 249.

CASES-CARBÓ Joaquim (1933). *El problema peninsular 1924-1932*. Barcelona, Llibreria Catalònia, 691 p., p. 243-244.

TRESSERRE François (1933). « La légende de la Maintenance Catalane ». *Bulletin de la Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 57, p. 19-33. p. 27-28.

AMADE Jean (1934). « Pour la langue catalane ». *Le Coq catalan*, n° 45, 24 novembre 1934, p. 2-3, p.2.

MIAS Alfons (1935). *Roussillonnais sauve ta langue, il est encore temps: Quelques observations sur l'état actuel de la langue catalane en Roussillon*. Perpinyà: Imprimerie de l'Indépendant, 45 p., p. 34.

AMADE Jean (1935). *Mélanges de folklore*. Perpignan, Imprimerie de L'Indépendant, 266 p. p. 146.

FLAMME J. (1944). *Un éducateur: Savinian et le savinianisme: ou le Frère Savinian et son oeuvre*. Avignon, J. Flamme Édition, 52 p., p. 20.

BERTHAUD Pierre-Louis (1946). *Bibliographie Occitane*. Paris : Les Belles Lettres, 93 p., p. 11.

« Ecrivains roussillonnais disparus depuis 30 ans ». *La Tramontane*, n°291-292, novembre-décembre 1947, p. 447-451, p. 448-449.

TRESSERRE François (1947). «Discours au banquet des jeux Floraux de 1924». *La Tramontane*, n°291-292, novembre-décembre 1947, p. 441-442.

Santa-Estella. Clarmount d'Erau. 1-2- & 3 de jun 1952. Clermont-l'Hérault, Escola Peyrottas, [76 p.]. p. 46.

COROMINES, Joan (1954). *Diccionario crítico etimológico de la lengua castellana.* Berna, Francke, 4 vol., p. LII, Vol. 1.

GUITER Enric (1956). « La llengua literària del Rosselló en aquest darrer segle », p. 173-197. In *VIII Congresso di studi romanzi (Firenze, 3-8 aprile 1956)*. Florence, Sansoni.

« Més segura que la precedent, la segona generació [de la Renaixença literària del Rosselló] té els seus homes de ciència. El gramàtic **Lluís Pastre** la vigilarà fins a 1928 [sic] ; Amadeu Pagès publica en 1912 les seves tesis sobre Auzias March. » , p. 176-177.

CERDÀ Jordi Pere (1960). « Pour la culture régionale ». *La Tramontane*, n° 430-431, p. 36-38.

CASACUBERTA, Josep Maria de (1963). « Parlament de Josep Maria de Casacuberta [Records de Pompeu Fabra, 50 anys de les normes ortogràfiques de l'I.E.C.] ». *Sant Joan i Barres*, n°16-17, 1963-1964, p. 13-18, p. 18.

GUITER Henri (1965). « Quelques participes passés anormaux dans le catalan du Roussillon ». *Linguistique et philologie romanes : Actes du Xe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes, Strasbourg, 1962*. Paris, Librairie C. Klincksieck, tome I, p. 399-414, p. 409.

VERDAGUER Pere (1966). *Lectures escollides rosselloneses.* Barcelona, Editorial Barcino, 248 p., p 5, p. 144-149.

[GRANDO Charles] (1967). « Cours de catalan ». *L'Indépendant*, 23 janvier 1967.

VERDAGUER Pere (1968). *Poesia rossellonesa del segle XX.* Barcelona, Edicions 62, 119 p., p. 116.

CARBONELL i de BALLESTER Jordi, dir., VERDAGUER Pere (1969). *La gran enciclopèdia catalana.* Barcelona, Enciclopèdia catalana, novena reimpressió actualitzada de gener de 1996, p. 307.

ROURE Pau (1969 et 1970). «La renaixença catalana al Rosselló dins l'espill de *L'Indépendant* dels Pirineus-Orientals del 1848 al 1930: Segons una memòria del senyor Lluís Monich, periodista ». *Sant Joan i Barres*, n° 39, décembre 1969, p.35-40 et n°40, janvier 1970, p 9-16, n° 40, p.14.

CERDÀ Jordi Pere (1970). « El Rosselló ara ». *Serra d'or*, n° 130, p. 57-60.

JOUVEAU René (1970). *Histoire du Félibrige. 2, 1876-1914.* Aix-en-Provence, R. Jouveau, 534 p., p. 416.

BLANCHON Jean-Louis (1973). *En Cerdagne... les écoles de la Belle Epoque*. Palau de Cerdagne, Coopérative Scolaire, 68 p., p. 47.

GUITER Enric (1973). *Literatura rossellonesa moderna*. Perpinyà, Institut Rossellonès d'Estudis Catalans, [148 p.], §42.

ROURE Pau (1973). «Gènesi del Grup Rossellonès d'estudis Catalans». *Sant Joan i Barres*, n°50, maig 1973, p. 4-25, p.18.

VERDAGUER Pere (1974). *Defensa del Rosselló català*. Barcelone, Curial, 255 p., p. 14-15.

BERNARDO Dominique-J (1975). «Appareil éducatif et langue autochtone: le cas du catalan». *Langue Française : l'enseignement des langues régionales*, n°25, février 1975, Paris, Larousse, p. 37-61, p. 41-42.

FONQUERNY Marie-Claude (1975). *Régionalisme et renaissance de la littérature catalane de 1880 à 1914*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université de Montpellier III, XX p., p. 4, 34, 37, 39.

CAMPS Christian (1976). « Une société savante roussillonnaise disparue : la Société d'Études Catalanes (1906-1921) ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 327-337, p. 331.

COSTA Georges (1976). « La Colla del Rosselló (1921-1941) et Nostra Terra (1936-1939) sociétés culturelles roussillonnaises ». In *Les sociétés savantes : leur histoire : Actes du 100^e congrès national des sociétés savantes, Paris 1975*. Paris, Bibliothèque nationale, 1976, p. 337-350, p. 342.

MAS Jordi (1976). « Una vella querella filològica ». *Sant Joan i Barres*, n°63-64, primavera-estiu 1976, p. 59.

ESTEVE Marie-Rose, SAQUÉ Jean-Pierre (1977). *Carles Grandó artesà de la Renaixença rossellonesa : els Jocs florals del Rosselló i la mantinença catalana*. Montpellier, mémoire de maîtrise d'espagnol, Université Paul-Valéry Montpellier III, Collège universitaire de Perpignan, 125 p., p. 31.

BERNARDO Dominique (1978). *Introduction méthodologique et documentaire à l'étude sociolinguistique du plurilinguisme en Catalogne-Nord (Roussillon)*. Thèse de doctorat de 3ème cycle, Université Paul-Valéry, Montpellier III, p. 219.

CHALAGUIER André (1979). *Clermont-l'Hérault et sa région au début du siècle, 1900-1925*. Clermont-l'Hérault, Chalaguier, 192 p., p. 41.

FONT Marie-Josée (1979). *Les cours d'adultes et la francisation dans les Pyrénées-Orientales au XIX^e siècle.* Montpellier, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine, Université Paul-Valéry Montpellier III, 195 p., p. 175.

MAS Jordi (1979). « Lluís Pastre, mestre d'escola de la tercera república ». *Sant Joan i Barres*, n°76, automne 1979, p. 21-24.

GRAU Roger (1979). *De Roussillon en Catalogne.* Perpignan, Cahiers de Truc, n° 2-3, 51 p., p.26-27, 51.

COROMINES Joan (1980). *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana.* Barcelona, Curial Edicions catalanes, Caixa de Pensions "La Caixa", 1980-2001, 10 vol. , p. XXV.

PAYROU Brigitte (1980). *L'école républicaine de Jules Ferry à la Grande Guerre : un important outil d'acculturation pour la Catalogne-Nord.* Perpignan, mémoire de maîtrise de lettres modernes, 181 p., p. 61-62.

SOLÀ Joan (1980). « Tractats de catalanismes », p. 559-582. In *Miscel·lània Aramon i Serra. Estudis de llengua i literatua catalanes oferts a R. Aramon i Serra en el seu setantè aniversari, II.* Barcelona, Curial, 621 p., p. 569.

COSTA, Georges Joachim (1981). *Atlas « Sacaze » et stabilité des frontières linguistiques aux confins catalano-languedociens.* Montpellier, Doctorat d'État de linguistique, sous la direction de Henri Guiter, Université de Montpellier III, 4 vol., 130 p., CXXIX-277 p., 320 p., 337 p. ; p. 704, 713, p. 715, v. IV.

GRAU Pierre (1981). *Introduction à l'étude du problème catalan en France : Alfons Mias et les origines de "Nostra Terra".* Montpellier, Université paul-Valéry-Montpellier III, mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine sous la direction de Gérard Cholvy, 147 p., p. 73.

[GRAU Marie, HUGUES Hélène] (1981). *Quatre écrivains roussillonnais de l'Entre-deux-guerres.* Perpignan, Archives Départementales, 31 p. [Catalogue de l'exposition organisée par la Direction Départementale des Archives et la Bibliothèque Universitaire de Perpignan].

VERDAGUER Pere (1981). *Histoire de la littérature catalane.* Barcelone, Editorial Barcino, 379 p., p. 351.

VILLANOVE Jean (1981). *Histoire populaire des Catalans : De 1714 à nos jours, tome 3.* [Rivesaltes], [J. Villanove], 478 p., p. 209-2011.

CAMPS Christian (1982). « Le catalanisme de Jean Amade ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. XC, p. 129-145., p. 130-133, 142.

- CAROD-ROVIRA Josep-Lluís (1982).** *El catalanisme a Catalunya Nord (1901-1939). Dades per a una cronologia.* Tarragona, Arrels 1, 70 p., p. 13, 15, p.30.
- GRAU Pierre (1982).** « Le premier cours de catalan par correspondance ». *Bulletin de la Société Agricole Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. XC, p. 115-128., p. 115, 120.
- BRANCA Sonia (1984).** « Enseignement du français et langues régionales: les grammaires françaises pour patoisants au XIXème siècle ». In AUROUX Sylvain et al. *Matériaux pour une histoire des théories linguistiques.* Lille, Université de Lille III, p. 437-447.
- LLECH-WALTER René (1984).** «La vie associative à Perpignan en 1921». In *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 92, p. 9-13.
- PEROTIN Yves (1984).** « Langue et culture catalanes dans la Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales ». In *Société Agricole, Scientifique et Littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 92, p. 89-106., p. 103.
- SOLÀ Joan (1984).** « L'ensenyament del castellà a Catalunya al segle XIX ». In MONÉS Jordi, SOLÀ Pere, éd. *Llengua i educació en una perspectiva històrica, Actes de les 5enes Jornades d'Història de l'Educació als Països Catalans, Vic del 31 de març al 2 d'abril de 1982.* Vic, Eumo, p. 175-192., p. 184.
- SAGNES Jean, dir. (1983-1985).** *Le Pays catalan (Capcir-Cerdagne-Conflent-Roussillon-Vallespir) et le Fenouilledès.* Pau, Société nouvelle d'éditions régionales et de diffusion, 2 vol., 1131 p., p. 735-736.
- MARTÍ i CASTELL, Joan coord. (1985).** *Coneguem els nostres parlars.* Barcelona, Generalitat de Catalunya, Comissió interdepartamental de recerca i innovació tecnològica, 314 p., p. 257-258.
- CAMPS Christian (1986).** *Deux écrivains catalans, Tome 1 : Jean Amade (1878-1949), Joseph-Sébastien Pons (1886-1962).* Castelnau-le-Lez., Les Amis de J.-S. Pons, Occitania, 446 p., p. 170-171, 316.
- CERDÀ Jordi Pere [pseud. de CAYROL, Antoine] (1988).** *Cant alt. Autobiografia literària.* Barcelona, Curial Edicions Catalanes, 270 p., p. 280.
- COROMINES Joan (1988).** *Diccionari etimològic i complementari de la llengua catalana, vol. I.* Barcelona, Curial Edicions catalanes, Caixa de Pensions La Caixa, 850 p. [10 vol. 1980-2001], p. XXXV, vol I.
- VALLS Miquela (1989).** « De l'escola maternal a la universitat: temptatives d'una docència del català i en català a la Catalunya del Nord », p. 272-277. In *Segon congrés internacional de la llengua catalana. VII, Àrea 6, Ensenyament, Tarragona i Reus.* Barcelona, Ajuntament de

Barcelona ; Generalitat de Catalunya, Departament d'Ensenyament ; Diputació de Tarragona, 752 p.

VERDAGUER Pere (1989). « Història de la llengua catalana a la Catalunya del Nord al segle XX », p. 181-193. In *Segon congrès internacional de la llengua catalana, VIII, àrea 7, història de la llengua*. València, Institut de Filologia Valenciana – Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 761 p., p. 187.

FRENAY Étienne, JOLY Jules (1990). *Dans les Pyrénées-Orientales, notre école au bon vieux temps*. Le Côtéau, Horvath, LVI p. et 95 p., p. XXX et XLI.

VALLS Miquela (1990). « Lettres à Paul Bergue ». *Conflent*, n°163, janvier-février 1990, p. 55.

CORTADE Eugène (1991). *Jules de Carsalade du Pont : l'évêque des catalans*. Perpignan, Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales, XCIX volume, 472 pages, p. 233.

BELOT Jacques (1991). « Louis Pastre (27.10.1863 – 15.02.1927) ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 35.

BELOT Jacques (1991). « Marius-Antoine Joseph Benjamin Valette (1.04.1885 – 6.01.1979) ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 40-41., p. 40.

GRAU Pierre (1991). « Louis Pastre : pédagogue catalaniste, natif de Clermont-l'Hérault ». *Bulletin du Groupe de Recherches et d'études du Clermontais*, n° 59-60, avril-juillet 1991, p. 36-39

SOLÀ Joan (1991). *Episodis d'història de la llengua catalana*. Barcelona, Empúries, 188 p. p. 64, p. 77.

SOLÀ Joan (1991). « Gramaticografía y lexicografía », p. 261-281. In HOLTUS Günter, METZELTIN Michael, SCHMITT Christian, éd. (1991). *Lexikon der Romanistischen Linguistik, Volume V, 2*. Tübingen, M. Niemeyer, XII-310 p., p. 264.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep (1992). *L'Escola nova catalana : 1900-1939 : objectius, constants i problemàtica*. Vic, Eumo, LXXI, 329 p., p. LXV.

VAN GENNEP Arnold (1992). *Manuel de folklore français contemporain : supplément à la bibliographie méthodique, tomes III et IV ; revu et complété par Bernadette Guichard*. Paris, Maisonneuve et Larose, 211 p., p. 23. [réédition]

VERDAGUER Pere (1992). « L'ensenyament del català », p. 106-116. In *Qui sem/són els catalans del nord*. Perpinyà, Associació Arrels, 221 p.

TIXADOR Danielle (1993). *Les instituteurs des P.-O. de 1833 à 1914.* Montpellier, Mémoire de doctorat d'histoire sous la direction de Jean Sagnes, Université de Montpellier III, 2 v., 444 p., p. 162.

VILA Pep (1993). « Bibliografia de la llengua i literatura catalanes al Rosselló, I. La llengua ». In *Annals de l'Institut d'Estudis Gironins*, vol. XXXII, p. 267-370. N° 677-696, 830.

CORTADE Eugeni (1994). Juli de Carsalade du Pont : bisbe de Perpinyà i defensor de Catalunya. Barcelona, Curial, 358 p., p. 171

FOURIÉ Jean (1994). *Dictionnaire des auteurs de langue d'oc de 1800 à nos jours. XX*, Les Amis de la langue d'oc, 346 p., p. 257-258.

BEZSONOFF Joan Daniel, éd. (1994). *Catalanades d'Un Tal, obra completa.* Barcelona, Llibres de l'Índex, 330 p., p.30.

VILA Pep (1994). «Notes a un vocabulari francès-català de 1917». In *Estudis de llengua i literatura catalanes XXVIII : Miscel·lània Germà Colón, 1.* Barcelona, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 179-199, p. 186.

RICO Albert, SOLÀ Joan (1995). *Gramàtica i lexicografia catalanes : síntesi històrica.* València, Universitat de València, 217 p., p. 27 et p. 32.

RIQUER i PERMANYER de Borja dir. (1995). *Història, política, societat i cultura dels Països Catalans.* Barcelona, Enciclopèdia Catalana, 13 vol. Vol. 8, p. 255. Vol. 8, p. 257. Vol. 8, p. 259. Vol. 8, p. 260. Vol 8, p. 349 Vol 8, p. 351

VERDAGUER Pere (1995). « La literatura contemporània a la Catalunya del Nord », p. 125-130. In Institut d'Estudis Catalans. *Jornades de la secció filològica de l'Institut d'Estudis Catalans (20 i 21 de maig de 1994).* Barcelona, Institut d'Estudis Catalans ; Perpinyà, Universitat de Perpinyà, 133 p. p. 126-127.

BONET Lluc (1997). « El català a l'escola a la Catalunya del Nord ». *Revista de Catalunya*, Barcelone, n°119, p. 3-11., p. 4.

CAMPS Christian (1997). « Le monde des lettres nord-catalanes dans les années 20 ». in *Els anys vint en els Països Catalans (Noucentisme, Avantguarda).* Barcelone, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, p. 95-102. p. 95-96.

IGLÉSÍAS Narcís (1998). *La llengua del Rosselló, qüestió d'Estat: La integració lingüística del Rosselló a França (1659-1789).* Vic, Eumo Editorial, 153 p., p 147.

« Les poètes et écrivains clermontais ». *Clermont-l'Hérault à travers ses personnages*, 1998, p. 26.

BOU Enric, dir. (2000). *Nou diccionari 62 de la literatura catalana*. Barcelona, Edicions 62, 912 p., p. 547.

PRACA Edwige (2000). *Les sociétés de secours mutuels et leur union dans les Pyrénées-Orientales (XIX^e-XX^e siècles)*. Canet, Llibres del Trabucaire, 348 p.

GALLART i BAU Josep (2001). « Lluís Pastre, mestre de català a l'escola pública nord-catalana (1863-1927) ». *Educació i Història*, 5, p. 146-158.

LARTIGUE Pierre (2001). *Une cantine de comptines*. Paris, Les Belles Lettres, 396 p., p. 171.

SERRA i KIEL Dolors (2001). *Bibliografia de Catalunya Nord (1502-1999)*. Codalet, Revista Terra Nostra n° 100, 199 p. et 1111 ill. Illustrations [ouvrages de **Louis Pastre**] n° 230, 242, 266, 275, 292.

GONZÀLEZ-AGÀPITO Josep, MARQUÈS Salomó, MAYORDOMO Alejandro, SUREDA Bernat (2002). *Tradició i renovació pedagògica 1898-1939: història de l'educació. Catalaunya, Balears, País Valencià*. Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, Publicacions de l'Abadia de Montserrat, 737 p., p. 270-271, p. 298.

PRAT Enric & VILA Pep (2002). *Mil anys de llengua i literatura catalanes al Rosselló*. Canet de Rosselló, Trabucaire, 672 p. p. 558-561.

VERDAGUER Pere (2002). « La repressió lingüística a la Catalunya del Nord d'ençà del segle XVII ». *Serra d'or*, Barcelone, n°515, novembre 2002, p. 35-37, p. 36-37.

ZANTEDESCHI Francesca (2003). *Il malinteso roussillonese-catalano: un approccio comparativo per lo studio del catalanismo in Roussillon (1880-1920)*. Venise, mémoire de laurea, Università Ca' Foscari, 225 p., p. 84, p. 86-87.

PEREA Maria Pilar (2004). « Antoni Maria Alcover i Juli Delpont: crònica d'una amistat estroncada », p. 395-430. In COLON Germà, MARTINEZ-ROMERO T., PEREA Maria Pilar, eds. *La cultura catalana en projecció de futur: homenatge a Josep Massot i Muntaner*. Barcelone, Institut Ramon Llull, 554 p., p. 419.

CAHOURS D'ASPRY Jean-Bernard (2005). « La fratrie occitano-catalane ». *Société Agricole, Scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales*, vol. 112, p. 287-307, p. 299, 300, 305.

TERRAL Hervé (2005). *La langue d'oc devant l'école (1789-1951): entre lutte et répression, la place accordée à l'occitan dans l'enseignement (textes choisis)*. Puylaurens, Institut d'études occitanes, 348 p., p. 38, p. 234,

BELLENT Fernand-Gérard (2006). « Quan floreixen publicacions, s'hi reflecteix una revifalla cultural del País català – Une floraison de publicacions, reflet d'un renouveau

culturel en Pays Catalan ». In *Perpignan au temps des Bausil*. Perpignan, Direction de la Culture de la Ville de Perpignan, p. 86-102, p. 91.

CLERC Pierre (2006). *Dictionnaire de biographie héraultaise des origines à nos jours*. Montpellier, Nouvelles presses du Languedoc, 2 vol., 1974 p., p. 1475.

IGLESIAS Narcís (2006). « La *Renaixença* permanente d'une langue agonisante: le catalanisme linguistique du Roussillon contemporain », p. 135- 149. In ALÉN GARABATO Carmen, ed. *L'éveil des nationalités et le srevendications linguistiques en Europe (1830-1930)*. Paris, L'Harmattan, 287 p., p. 141.

MIR Jordi, SOLÀ Joan, dir. (2006). *Pompeu Fabra: obres completes*. Barcelone, Institut d'Estudis Catalans, 5 vol., vol 2, p. 321.

RAFANELL August (2006). *La Il·lusió occitana. La llengua dels catalans entre Espanya i França*. Barcelona, Quaderns Crema, 2 v., 1542 p. (p. 303, 306-307, 354-357, 368-370, 411, 433, 563, 627, 634).

BONET Luc (2007). « Les sections bilingues français-langue régionale et le cadre européen : nouvelles perspectives didactiques », p.115-124. In *Tréma : Plurilinguisme et enseignement*, n° 28, septembre 2007, IUFM de l'académie de Montpellier, 139 p.

BONET Luc (2007). « Louis PASTRE. Précurseur de l'enseignement intégré du catalan et du français à l'école publique », p. 163-179. In LIEUTARD Hervé, VERNY Marie-Jeanne coord. *L'école française et les langues régionales XIX^e-XX^e siècles*. Montpellier, Presses universitaires de la Méditerranée, 356 p.

BONET Luc (2007). « Le plurilinguisme dans les apprentissages ». *Lenga e país d'òc*, n° 47, décembre 2007, p. 19-24.

CORTIER Claude, PUREN Laurent (2007). *Français et langues régionales et/ou minoritaires : une mise en convergence difficile*.

<http://evenements.univ-lille3.fr/recherche/airdf-2007/PDF/S6_Texte_1_Cortier_Puren.pdf>

PUIG i MORENO Gentil (2007). « Pour un enseignement généralisé de la langue catalane à tous les élèves de la Catalogne Nord ». In BURBAN Christelle, LAGARDE Christian, éd. *L'école, instrument de sauvegarde des langues menacées ? Actes du colloque du 30 septembre et 1^{er} octobre 2005*. Perpignan, Université de Perpignan Via Domitia – CRILAUP, Presses Universitaires de Perpignan, p. 83-96, p. 90.

PUIG i MORENO Gentil (2007). « Enquestes sociolingüístiques a la Catalunya Nord ». *Aïnes noves*, n° 1, març 2007, Premses Universitàries de Perpinyà, Col·lecció setelCAT, p. 5-97, p. 21.

- MARTEL Philippe (2007).** *L'école française et l'occitan : le sourd et le bègue*. Montpellier, Presse Universitaires de la Méditerranée, Etudes occitanes n° 2, 190 p., p. 96.
- BONET Luc (2008).** « Una carta de Robert LAFONT a Antoni CAYROL (Jordi Pere CERDÀ), de 1959 : mirall d'un combat per l'ensenyament i altres engatjaments per la llengua del poble ». *Lengas : revue de sociolinguistique*, n°64, p. 99-110.
- BROCH Àlex, dir. (2008).** *Diccionari de la literatura catalana*. Barcelona, Enciclopèdia catalana, 1242 p., p. 740.
- CABANEL Patrick (2008).** « Culture nationale et cultures régionales en France », p.329-353. In PELLISTRANDI Benoît, SIRINELLI Jean-François, dir. *L'histoire culturelle en France et en Espagne*. Madrid, Casa de Velásquez, 450 p., p. 344.
- GRAU Pierre (2008).** « Editorial ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études sur le Clermontais : Numéro spécial Max Rouquette*, n°146-147-148, 1^{er} semestre 2008, p.1-2.
- GRAU Marie (2008).** « Un souvenir d'enfance de Josep Sebastià PONS », p. 207-227. In *Retours vers les enfances méditerranéennes : Actes du colloque des 15-17 octobre*. Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 303 p.
- BALAGUER Claudi (2009).** « Quelques caracteristicas del lengadocian mediterraneu », p. 181-196. In ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, Éd. *Discours et savoirs sur les langues dans l'aire méditerranéenne*. Paris, L'Harmattan, 352 p., p. 196.
- BALAGUER Claudi (2009).** « La romanística i la Catalunya Nord », p. 67-82. In ALÉN GARABATO Carmen, ARNAVIELLE Teddy, CAMPS Christian, dir. *La romanistique dans tous ses états*. Paris, L'Harmattan, 380 p., p. 76.
- BERJOAN Nicolas (2009).** « "Nosaltres els Catalans del Nord". Une histoire de l'identité roussillonnaise à l'âge des nations ». *Cercles*, n°13, 2009, p. 61-80, p. 70.
- BONET Lluc (2009).** « Didactique du catalan et romanité : du "colinguisme" au plurilinguisme », p. 89-100. In *Actes du Colloque international : Latinité, Méditerranée et mondialisation culturelle, Montpellier, 19-20 juin 2008*. Béziers, CIRDOC, 167 p.
- BONET Luc (2009).** « Louis PASTRE : un républicain radical et pédagogue réformateur vers le Catalan à l'école (1881-1903) ». *Lengas : revue de sociolinguistique*, n°65, p. 167-204.
- BONET Luc (2009).** « Il y a 100 ans, les langues régionales à l'école : tentatives du catalan au contact de l'occitan », p. 86-103. In *IV^e colloque international : Passeport pour le plurilinguisme : Les mécanismes de l'apprentissage*, Mende, 27-30 octobre 2008, Association per lo Desvolupament de l'Occitan, 228 p.
- CERDÀ Jordi Pere (2009).** *Finestrals d'un capvespre*. Canet, Éditions Trabucaire, 245 p. p. 72-73.

JANÉ Òscar, FORCADA Eric (2009). « El "catalanisme" a la Catalunya del Nord (1918-dècada dels setanta) ». *Cercles, Revista d'història cultural*, n°13, p. 81-94.

p. 102.

BERJOAN Nicolas (2011). *L'identité du Roussillon (1780-2000) : Penser un Pays Catalan à l'âge des nations...* Perpignan, Éditions Trabucaire, 366 p., p. 107-108, 109.

BONET Luc (2011). « Louis PASTRE : un républicain radical et pédagogue réformateur vers le catalan à l'école (1881-1903) ». *GREC : Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°167-168-169, p. 6-29. [reprise, avec illustrations, de l'article de Lengas, n°65, 2009]

DUBUS Emmanuel (2011). *L'inspection du Midi de Jules Ferry à Jean Zay : Études sur les inspecteurs d'académie de l'Aveyron, de l'Aude, du Gard, de l'Hérault, de la Lozère, des Pyrénées-Orientales et du Tarn de 1879 à 1939.* Montpellier, mémoire de doctorat d'histoire contemporaine, sous la direction de Christian Amalvi, Université Paul Valéry – Montpellier III, 446-182 p., p. 206.

FERRANDO Antoni, NICOLÁS Miquel (2011). *Història de la llengua catalana.* Barcelona, UOC, 552 p., p. 376.

GRAU Pierre (2011). « Présentation de l'écrivain Louis Pastre (1863-1927) ». *GREC: Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études du Clermontais*, n°167-168-169, p. 4-5.